ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

S. 896

LYON. — Imp. de F. DUMOULIN, rue St-Pierre, 20.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1857.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME QUATRIÈME.

LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,

rue St-Pierre, 20.

1857.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON,

AU 31 DÉCEMBRE 1857.

BUREAU :

M. Vaïsse, G. O. ✠, Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, *président d'honneur*.

MM. Mulsant ✠, *président*.
Perroud, *vice-président*.
Gacogne, *secrétaire-général*.
Millière, *archiviste*.
Malmazet, *trésorier*.

Conservateurs.

MM. Clémençon, *pour la minéralogie*.
Rollet, *pour la botanique*.
Terver, *pour la zoologie*.
Aunier, *bibliothécaire*.
Hoffet, *bibliothécaire adjoint*.

Membres titulaires.

MM.

1822. Aunier (Noël-Antoine), rue Pizay, 5.
Lacène (Antoine), place Bellecour, 28.

1825. Clémençon (le docteur Toussaint), avenue de Saxe, 57.

1829. Seringe (le docteur Nicolas-Charles) ✻, directeur du Jardin-des-Plantes, professeur à la Faculté.

1833. Mulsant (Etienne) ✻, sous-bibliothécaire de la ville, professeur d'histoire naturelle au Lycée, port Neuville, 25.

1836. Hoffet (J.-G.), avenue de Noailles, 47.

1839. Gérard (le docteur Jean-Antoine), rue Clermont, 5.

1841. Madenis (l'abbé Claude-Benoît), professeur au Petit-Séminaire des Minimes.

1845. Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 44.
Pontbriand (de), ancien chef de division à la préfecture, route de Villeurbanne, 27.
Gacogne (Alphonse), rue Sala, 15.

1846. Dugas (Ozippe), à Cuire.
Perroud (Benoît-Philibert), rue St-Pierre, 23.
Beckensteiner (Christophe), rue St-Pierre, 14.
Levrat (Gustave), rue Madame, 41.
Millière (Pierre), avenue de Saxe, 57.
Gaillard (Fleury), place Bellecour, 9.

1847. Vernange (l'abbé Martin), professeur à la Faculté de théologie, rue Clermont, 1.

1848. Terver (Ange-Paulin), quai Pierre-Scize, 52.
Ponson (Philippe), négociant, quai St-Clair, 2.

1849. Vincent (l'abbé Jean-Baptiste) ✠, inspecteur général des Ecoles primaires.

1850. Thiollière (Victor), géologue, directeur de l'assurance mutuelle, rue St-Dominique, 15.

1854. Forest (Jules), rue de Créqui, 85, aux Brotteaux.

Blanchon (Louis), quai St-Vincent, 31.

Blanchon (Aimé), rue de Bourbon, 51.

Dumortier (Eugène), négociant, rue Constantine, 12.

Malmazet (Jean-André), négociant, place St-Clair, 24.

Navier (Hippolyte), cours d'Herbouville, 1.

Choitel (l'abbé), quai Fulchiron, 7.

Cazenove (Raoul de), rue de Jarente, 16.

Mouterde (Louis), rue Madame, 34.

Thiollière (Louis), ingénieur des ponts et chaussées, place de la Charité, 5.

Fayard (Joseph-François), pharmacien, place des Terreaux, 25, angle de la rue Clermont.

Chardiny (Louis), port St-Clair, 18.

Boffard (Claudius), petite rue Mercière, 4.

Bouchet (Albert), place Bellecour, 6.

Reissier (Philibert), rue de Bourbon, 7.

Guinon (Nicolas) ✠, rue de Condé, 2.

Carrier (le docteur Jean-Baptiste) ✠ (Eperon-d'Or), rue St-Dominique, 13.

Mangini (Lucien), ingénieur, rue de Bourbon, 38.

Brolemann (Arthur), négociant, rue Impériale, 4.

Levrat-Perroton (Francisque), rue Grenette, 22.

Rollet (M.-A.), cours Lafayette, 5.

Richoud (l'abbé), professeur d'histoire naturelle au Petit-Séminaire des Minimes.

Jaricot (Ernest), négociant, place de la Comédie.

1856. Pallias (Honoré), rue Centrale, 65.
Gabillot (Joseph), rue de la Charité, 42.
Bizot (Jules), place de la Charité, 5.
Vernier (Louis), rue de Bourbon, 47.
Dériard (Auguste), place Napoléon.
Rodet (Henri) ✠, professeur à l'Ecole vétérinaire.
Thevenet (l'abbé), vicaire à Ainay.
Flottard (Eugène), rue de Bourbon, 7.
Monterrat (Amédée), propriétaire, rue Royale, 29.
Guichon (Jean), pharmacien, place St-Nizier.
Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place St-Clair.
Morin (Henri) ✠ (St-Maurice et St-Lazare), banquier, rue Impériale, 12.
Vachon (Antoine) ✠, négociant, quai St-Vincent, 39.
Royé-Vial (Jean-Baptiste) ✠, négociant, rue de la Fromagerie 1.
Poncin (Henri-Athanase), chef d'institution, place du Collége 4.
Hasse (Frédéric), négociant, quai d'Orléans.
Péaud (Aimé), ancien magistrat, propriétaire à St-Cyr au Mont-d'Or.
Magaud (Adolphe), peintre, quai de la Charité, 25.
Girodon (l'abbé A.), professeur à la Faculté de théologie, rue Masson, 34.
Chamberet (Ernest de), Directeur de l'Ecole de la Martinière.
Rambaud (André), rentier quai des Augustins, 61.
Blanc-Ferrouillat (Gabriel-François) avocat, place Louis XVI, 14.
Saint-Didier (H. de), propriétaire, rue Vaubecour, 19.
Duport (Pedro), quai de la Charité, 23.
Surieux (l'abbé Jean-Baptiste), supérieur du Petit-Séminaire de St Jean.
Rater (Arthur), rue du Pérat, 3.

1857. Carville (Henri), avocat, quai St-Vincent, 33.
Morin (Auguste), banquier, rue Impériale 12.

Coignet (Stéphane), manufacturier, port Bourbon, 13.

Glenard (le docteur A.), professeur de chimie médicale à l'Ecole de Médecine de Lyon, cours Morand, 22.

Gayet (Jules), quai St-Clair. 9.

Vial (Jean-Baptiste), avocat, rue du Plat, 16.

Duseigneur (Edouard), négociant, rue Désirée, 4.

Fournereau (l'abbé), professeur d'histoire naturelle à l'Établissement des Chartreux.

Delhorme (le P. Eugène), professeur d'Histoire naturelle au pensionnat des Dominicains, à Oullins.

Baudrand (le P. Joseph), de l'Ordre de St-Dominique, à Oullins.

Bonnes (Martial), régisseur à l'Ecole vétérinaire.

Billiet (François), rentier, cours Morand, 51.

Membre titulaire, décédé en 1857.

M.

Dugas (Thomas) ✠, ancien adjoint au maire de Lyon, ancien administrateur des hôpitaux, né à Saint-Chamond (Loire) en mars 1773, décédé à Cuire, près Lyon, le 17 novembre 1857.

Membre titulaire

devenu correspondant par changement de résidence.

M.

Philippon (Marius).

Membres correspondants, nommés en 1857.

MM.

Brehm (C. L.) pasteur à Reutendorff (Saxe Weimar).

Roux, docteur en médecine, à Marseille, (Bouches-du-Rhône).

Strehlke (le docteur), naturaliste à Dantzig, (Prusse).

Doublier, président de la Société des naturalistes à Draguignan (Var).

Lacatte (l'abbé Jules), professeur au séminaire d'Autun (Saône-et-Loire.

Boureier (Jules), naturaliste, Cité des Fleurs, à Batignoles près Paris.

Carbo (Pedro), naturaliste à Guayaquil, (Equateur).

Vivero, naturaliste; à Guayaquil, (Equateur).

TABLE DES MATIÈRES.

Nouveau Mémoire sur la question relative aux *Ægylops triticoïdes* et *speltæformis*, par M. Alexis Jordan 1

Nouvelles excursions dans les Grandes Landes. Lettre adressée à M. Mulsant, par M. Edouard Perris. 85

Création d'un genre nouveau, *Apterona*, et histoire des insectes qui le composent, par M. P. Millière. 185

Notice sur Thomas Dugas, ancien adjoint au Maire de la ville de Lyon, membre titulaire de la Société linnéenne, par M. E. Mulsant 265

Histoire des Coléoptères de France, par M. E. Mulsant.

— — — Vésicants. 209

— — — Longipèdes, supplément . 410

Description d'une espèce nouvelle du genre *Orchesia* de la Tribu des Coléoptères Barbipalpes par MM. Mulsant et Guillebeau. 411

Description de trois Coléoptères nouveaux, par M. Gustave Levrat. . . . . , ... 417

FIN DE LA TABLE.

NOUVEAU MÉMOIRE

SUR LA QUESTION RELATIVE

AUX ÆGILOPS TRITICOIDES

ET

SPELTÆFORMIS,

Par Alexis JORDAN.

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 février 1857.

Dans notre précédent Mémoire, qui a paru dans les *Annales des sciences naturelles* (1), nous avions tâché, autant que cela nous était possible, de présenter clairement l'état de la question soulevée au sujet de la prétendue découverte de M. Esprit Fabre, en la dégageant de toute ambiguité et en appelant surtout l'attention sur ce qui en était, à nos yeux, le point capital. Nous avions en même temps reproché à M. Godron de n'avoir, dans ses divers articles, traité qu'incidemment ce qui faisait tout le sujet du litige, et de n'avoir résolu par le fait rien de ce qui était à résoudre, en s'attachant presque uniquement à démontrer ce que

(1) *Mémoire sur l'Ægilops triticoides et sur les questions d'hybridité et de variabilité spécifique qui se rattachent à l'histoire de cette plante*, (*Annales des sciences naturelles*, partie Botanique, 4e série t. IV, p. 295 à 361).

personne ne cherchait à contester sérieusement. Nous disions qu'il avait surtout tort, à notre avis, lorsqu'il prétendait trouver, dans le résultat de ses expériences sur la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum*, une solution véritable de la seule question dont le public se soit émue ; car, en supposant même que les expériences indiquées par lui fussent à l'abri de toute critique, ce qui n'était pas, leurs résultats n'en étaient pas moins complètement étrangers à ce qui faisait tout le fonds du débat.

Nous voyons cependant que M. Godron, dans le Mémoire qu'il vient de publier en réponse au nôtre [1], continue à disserter longuement sur des faits et des circonstances purement accessoires, évitant soigneusement d'accepter le débat dans ses véritables termes, et se tenant toujours en dehors de la question principale, à laquelle il ne fait que toucher en finissant, et que néanmoins, sans nous opposer ni un fait nouveau, ni un seul argument valable, il s'efforce, tout en insinuant quelques réserves, de maintenir intactes les conclusions de ses premiers articles, dont nous avions tâché de prouver la fausseté par des considérations et des raisonnements qui subsistent dans toute leur force, puisqu'il n'a pas même essayé d'y répondre.

M. Godron nous paraissant ainsi persister à déplacer la question, nous croyons utile d'en établir de nouveau l'état véritable et de la mettre dans tout son jour ; car notre désir n'est pas de la rendre obscure, mais d'y porter la lumière. Bien loin de chercher à embrouiller ou à allonger inutilement la discussion, nous voudrions, au contraire, en réduire le sujet à son expression la plus simple, afin qu'une conviction sérieuse puisse se former aisément chez tous ceux qui désirent approfondir la

---

(1) Godron, *De l'Ægilops triticoides et de ses différentes formes*, (*Annales des sciences naturelles*, partie Botanique, 4e série, t. v, p. 74).

question agitée, que la vérité sur ce point de fait n'effraie nullement, que rien ne pousse à détourner d'elle leurs regards, pour s'arrêter à de vains subterfuges ou à des semblants de vérité.

L'*Ægilops triticoides* de Requien, avons-nous dit, n'est point directement en cause. Ce n'est nullement pour démontrer que cette plante n'est pas le produit de l'hybridité que nous avons pris la plume, afin de répondre à M. Godron qui voit en elle une hybride. Tout au contraire, nous avons admis comme probable son opinion sur ce point, en faisant seulement nos réserves, et en l'invitant en même temps à nous donner des preuves plus satisfaisantes et plus complètes, à l'appui de sa manière de voir. Nous nous sommes borné à quelques critiques assez modérées, auxquelles il ne trouve pas même un seul mot à répondre. Nous n'avons pas voulu nous livrer à des critiques beaucoup plus graves, qui nous avaient cependant été suggérées par de plus compétents que nous, et qui portaient sur la réalité même de la réussite complète d'expériences qui, toutes, ont été faites à Montpellier, et n'ont pu être constatées qu'à Besançon, où leurs produits avaient été transportés plus tard : d'expériences dont tous les sujets, sans exception, auraient réussi, à en croire M. Godron ; ce qui ne se voit pourtant presque jamais dans les tentatives de ce genre faites par d'autres observateurs. Après tout, il nous importait assez peu, et il nous paraissait d'un intérêt secondaire qu'il y eût une plante hybride de plus, dont l'existence fût régulièrement constatée, puisqu'il y en a d'autres qui le sont également, et que l'existence des hybrides, parmi les végétaux, est un fait presque généralement admis.

D'ailleurs, ce n'est nullement le fait supposé, relatif à l'origine de l'*Ægilops triticoides*, qui, comme le dit en commençant M. Godron, a fixé vivement l'attention générale. Ce savant paraît croire que le public botaniste, en Europe et même en Amérique, s'est ému parce qu'on avait dit « que l'*Ægilops tri-*

ticoides naît d'un épi de l'*Ægilops ovata.* » Mais l'*Ægilops triticoides* n'étant jusque-là qu'une plante fort peu connue, même en France où Requien le premier l'avait fait remarquer sans la décrire, et où elle n'était encore mentionnée que dans la *Flore* de Mutel qui dit ne l'inscrire qu'avec défiance d'après des exemplaires incomplets ; qu'une plante encore fort rare dans les herbiers et observée par un très-petit nombre de botanistes, il devait être fort peu intéressant de savoir s'il fallait la reconnaître pour une bonne espèce ou non, pour une hybride ou non. Ce qui a causé une vive sensation, ce n'est point le fait duquel il semblerait résulter que l'*Ægilops triticoides* n'est pas une bonne espèce, qu'il est une hybride, une déformation de nature quelconque, mais bien le fait qui paraîtrait prouver qu'un blé, un véritable blé productif, semblable au froment ordinaire, naît de l'*Ægilops triticoides*; d'où il résulte qu'il a pour première origine l'*Ægilops ovata*, ce dernier ayant lui-même donné naissance à l'*Ægilops triticoides;* ou bien, si cette plante n'est pas du blé, mais quelque autre chose de distinct, qu'au moins dans ce cas une espèce a procréé une autre espèce. Encore une fois, ce n'est nullement de l'origine de l'*Ægilops triticoides*, plante fort peu connue, que le monde savant s'est préoccupé avant tout, comme le dit M. Godron, mais de l'origine du blé, ou de celle d'une espèce véritable qui aurait été produite dans l'expérience de M. Esprit Fabre, et qui n'existait pas auparavant. C'est pourquoi ce n'est point l'*Ægilops triticoides* de Requien, mais c'est ce prétendu blé, son produit supposé, qui a dû nous occuper principalement comme tout le monde.

Ce que nous avons donc eu uniquement à cœur d'établir, dans notre précédent Mémoire, ainsi que dans notre Mémoire antérieur sur les arbres fruitiers, etc. [1]), c'est le caractère d'es-

---

[1]) *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers et autres végétaux généralement cultivés pour les besoins de l'homme.* Paris, 1853.

pèce distincte de la plante signalée par M. Esprit Fabre comme un produit de l'*Ægilops triticoides* et par suite de l'*Ægilops ovata*, plante communiquée par lui à diverses personnes ; c'est l'impossibilité qu'une plante pourvue de caractères aussi tranchés et se reproduisant avec ces mêmes caractères, non-seulement à Agde, mais à Lyon, à Paris, à Copenhague, en Allemagne, partout enfin où l'on a essayé de la multiplier par semis, ne soit cependant qu'un produit accidentel d'une autre espèce, qu'une création spontanée due au hasard, à l'hybridité ou à toute autre cause qu'on pourra supposer.

Ayant eu la faculté de cultiver nous-même et d'observer cette plante pendant trois années successives, en la semant à différentes époques de l'année, soit dans un sol maigre, soit dans un sol fertile et chargé d'engrais, nous avons été convaincu plus fortement encore de la vérité de l'opinion que nous avions conçue tout d'abord à ce sujet, après avoir pris connaissance du Mémoire de M. Fabre, et avoir examiné pour la première fois les échantillons desséchés de sa plante. Lorsqu'il ne nous était plus possible de conserver dans notre esprit le moindre doute à cet égard : lorsque cependant des voix plus autorisées et sans doute plus compétentes que la nôtre gardaient le silence : que M. Godron, qui avait certes bien eu le temps de revenir spontanément à une appréciation nouvelle et plus saine des faits, ne paraissait nullement disposé à modifier ses premières appréciations : enfin lorsque de toutes parts on pouvait remarquer, depuis cette époque surtout, un accroissement très-prononcé dans la disposition de certains botanistes à multiplier sans raison les hybrides, disposition que nous avons dû qualifier d'hybridomanie, et qui paraissait devenir contagieuse parmi les adeptes de la science encore débutants et inexpérimentés, il nous a semblé qu'il convenait de ne pas laisser davantage l'opinion s'égarer sur un point de fait de cette importance, et se reposer tranquillement sur des assertions erronées qui jusque là n'étaient pas contredites.

Après avoir reconnu que la plante signalée et répandue par M. Fabre comme un blé semblable au Froment ordinaire, n'était pas la même que celle que Requien avait nommée *Ægilops triticoides*, nous l'avons désignée sous le nom d'*Ægilops speltæformis* et avons constaté, dans une analyse détaillée, les caractères positifs et tranchés qui la séparent de toutes ses congénères et de tous les blés connus, notamment du *Triticum vulgare*. Nous avons démontré ensuite, par des considérations théoriques, qu'une espèce qui est pourvue de tels caractères et chez laquelle ces caractères sont constants, qui a par conséquent tous les attributs d'une véritable espèce, doit être originairement distincte de toutes les autres, et qu'ainsi l'assertion de M. Fabre, qui la présente comme un produit de l'*Ægilops ovata*, lequel *Ægilops* s'étant d'abord transformé naturellement en *Ægilops triticoides* aurait été ensuite modifié et amélioré par la culture, devait être nécessairement erronée. En même temps que nous avons démontré non seulement l'invraisemblance, mais encore l'impossibilité absolue du fait supposé considéré en lui-même, nous avons établi la parfaite insuffisance du témoignage sur lequel il repose ; en effet ce témoignage est celui d'un seul homme, qui ne l'a vu qu'une seule fois, il y a un grand nombre d'années : qui ne l'a signalé que longtemps après et n'a pu, pas plus que personne autre, le voir se produire de nouveau dans les mêmes conditions : qui certainement n'a pas voulu tromper, mais qui a pu se tromper, par confusion, oubli ou de toute autre manière dont on se trompe. Nous avons donc demandé, comme cela était rigoureusement nécessaire, de nouvelles preuves de la réalité du fait, de nouvelles attestations ; car un fait doit être d'autant plus fortement prouvé qu'il est, de sa nature, plus invraisemblable, plus opposé à tous les faits du même ordre connus et attestés jusque là.

M. Godron, en répondant à notre précédent Mémoire, a-t-il montré que nous nous serions trompé dans notre analyse de

l'*Ægilops speltæformis*, ou que nous aurions par hasard indiqué des caractères qui n'existent pas ? Nous ne voyons pas qu'il ait même tenté de le faire. Notre analyse est donc parfaitement exacte, au moins dans tout ce qu'elle renferme d'essentiel. A-t-il établi que les caractères distinctifs assignés par nous à cette plante sont des caractères variables, transitoires, sans importance ? Nullement ; il se borne, sur ce point, à des critiques de détail, que nous apprécierons bientôt, et ne paraît pas contester la valeur de ces caractères pris dans leur ensemble ; puisqu'il appelle, lui aussi, l'*Ægilops speltæformis* « une forme végétale » dont il dit « qu'elle est distincte sans doute [1]. » Il lui en coûterait trop de l'appeler une espèce. Mais ce qu'il en dit nous suffit ; nous constatons son aveu. Une forme végétale distincte et héréditaire, telle qu'est l'*Ægilops speltæformis*, qu'est-ce autre chose pour nous comme pour tout le monde qu'une espèce ? A la vérité, on est souvent convenu d'appeler races ou variétés les formes héréditaires des cultures, dont les différences paraissaient plus légères que celles des espèces sauvages reconnues jusque là comme distinctes. Mais, aujourd'hui que les progrès de l'analyse ont permis de constater l'existence d'une foule d'espèces sauvages, héréditaires et permanentes, qui ne peuvent pas être des races, et dont les différences sont cependant plus légères que celles de la plupart des formes appelées races autrefois, cette opinion de convention sur les races des végétaux cultivés devra bientôt disparaître, ou tout au moins être abandonnée par les hommes d'étude et de réflexion. Pour le moment cette opinion existe, et elle est même encore fort accréditée : c'est un fait que nous devons reconnaître. Cependant nous pouvons dire que l'*Ægilops speltæformis* devra être regardé comme une très-bonne espèce, même

---

[1] Godron, *De l'Ægilops triticoides et de ses différentes formes*, (*Annales des sciences naturelles*, partie Botanique, 4e série, t. v, p. 89).

par tous les hommes de cette opinion; elle est en effet mieux caractérisée que beaucoup d'espèces admises par eux sans difficulté, tout en étant héréditaire comme elles. Linné, si cette plante eût été connue de son temps, n'eût pas hésité à l'admettre au rang d'espèce; car elle est tout-à-fait équivalente à celles qu'il a cru devoir établir.

L'*Ægilops speltæformis* actuellement connu devra donc nécessairement être considéré comme une espèce, comme un type par les botanistes de toutes les écoles. Ce serait en vain qu'on essaierait, en le soumettant à l'analyse, de le réduire sous la dépendance d'un autre type à titre de race ou de variété ; car, par l'ensemble de ses caractères et son aspect vraiment tranché, il échappe évidemment à toute réduction. Cette plante, disons-nous, est une espèce ; c'est là un point bien établi et qui nous semble hors de contestation, puisque M. Godron, lui-même, non seulement ne trouve rien de sérieux à opposer aux raisons qui démontrent sa légitimité comme espèce, mais encore est forcé de la reconnaître implicitement par ses aveux, quoiqu'il ne lui donne pas ce titre d'espèce et prétende même le lui contester, dans ses conclusions.

Relativement à l'origine de cette espèce, M. Esprit Fabre nous apprend qu'elle est un produit de l'*Ægilops ovata*, mais d'un *Ægilops ovata* naturellement modifié et transformé à l'état sauvage, produit qui s'est manifesté dans ses cultures depuis qu'il avait eu l'idée de cultiver cet *Ægilops ovata* modifié. Ainsi cette bonne et légitime espèce, qui n'existait pas avant la tentative de M. Fabre, aujourd'hui existe, et elle est propagée partout. On lui devrait donc la création d'une nouvelle espèce, issue positivement d'une espèce antérieurement existante, et n'ayant avec celle-ci aucune affinité réelle, mais simplement un rapport générique assez éloigné pour qu'on puisse, à la rigueur, la considérer comme le type d'une subdivision dans le même genre. Nous avons établi théoriquement l'impossibilité d'un pareil fait, dont

la réalité implique, comme nous l'avons fait voir, une contradiction manifeste, ce qu'on nomme en d'autres termes une absurdité palpable. Admettre comme vraie l'assertion de M. Fabre, c'était, pour nous, en 1853, comme le rappelle M. Godron, admettre comme véritable une absurdité qui devenait la conséquence rigoureuse de cette assertion. Le mot n'avait rien de trop fort, et nous ne le retirons nullement ; car nous le croyons simplement exact.

M. Godron a-t-il démontré que nous ayons mal raisonné sur ce point ? Bien loin de faire cette démonstration, il a gardé prudemment là dessus un silence absolu. Ou bien aurait-il cherché à prouver contre nous que les transformations d'espèces sont une chose très-possible, très-vraisemblable ? Nullement ; il avait de trop bons motifs pour se garder de soutenir une pareille thèse ; car il avait eu soin de nous prévenir que, lui aussi, il ne croyait pas aux transformations d'espèces, qu'il en rejetait même la possibilité. Quoiqu'il y ait effectivement quelques points de contact entre les principes de M. Godron et les nôtres, nous devons faire remarquer ici que l'accord est cependant loin d'être complet. Il admet comme nous la fixité et l'immutabilité des espèces ; mais c'est seulement pendant le temps tout juste de la période géologique actuelle, pas avant, ni après. Ses principes ont aussi une flexibilité bien grande, que n'ont pas les nôtres ; et il paraît se préoccuper surtout des faits, comme il le dit souvent. Pour lui, les faits matériels passent avant tout. Quand donc on lui présente un fait quelconque, il l'accepte, l'enregistre avec empressement et se montre alors fort accommodant sur les principes, très-disposé à toutes les transactions que ce fait paraîtra exiger. L'amour pour les faits est très-louable assurément ; mais il ne faut pas qu'il devienne intempérant ou excessif, de crainte qu'il ne nous entraîne à accepter avec la même facilité et sans aucun discernement les faits controuvés, comme les faits véritables, les assertions les plus complète-

ment denuées de preuves, comme celles qui sont le mieux justifiées.

Le fait relatif à l'origine de l'*Ægilops speltæformis*, dont il est ici question et qu'on veut nous faire admettre sur la simple assertion d'un homme honorable sans doute , mais nullement infaillible, s'il est démontré qu'il est, de sa nature, improbable, impossible même, ne sera-t-il pas tout-à-fait nécessaire qu'il soit établi sur des témoignages nombreux et irrécusables , sur des preuves tout-à-fait certaines, pour qu'on puisse l'admettre ? Il nous semble que M. Godron, en acceptant un pareil fait sans preuves suffisantes, s'écarte des règles les plus élémentaires d'une bonne critique. Pour que l'on juge mieux de l'erreur que nous reprochons à notre savant contradicteur , nous allons reprendre encore une fois et plus en détail l'examen de ce fait qui a obtenu son entière adhésion.

M. Fabre nous apprend qu'une nouvelle espèce s'est produite, du moment qu'il a jeté dans la terre de son jardin de la graine d'un *Ægilops ovata* déformé, lequel sortait positivement de l'épi d'un *Ægilops ovata* véritable. Du premier coup il obtient un certain nombre d'individus qui, tous, n'ont plus aucun rapport avec l'*Ægilops ovata* ; il sème ensuite la graine de ces nouveaux individus , et toujours l'*Ægilops ovata* ne reparaît plus. C'est en effet un blé d'une nouvelle sorte qui est créé et qu'il peut ensuite propager, multiplier de graines indéfiniment. En présence d'un tel résultat, l'idée ne lui vient même pas de répéter l'expérience, de semer une seconde fois la graine de ce même *Ægilops ovata* déformé. C'est là peut-être un oubli de sa part ; mais un oubli, en pareil cas, est certainement quelque chose de fort étrange. On peut aussi supposer qu'il aurait en effet tenté de nouveau la même expérience et qu'elle n'aurait pas réussi. Mais alors, pourquoi ne rien dire de cette circonstance ? Pourquoi ce mystère ? Nous savons cependant qu'il avait en quelque sorte sous la main, à sa portée, tout près d'Agde, cette même déformation de l'*Ægilops ovata*,

qui lui avait donné un si merveilleux produit ; car M. Godron nous apprend que s'étant rendu, bien des années après l'expérience, en 1852 , et accompagné par M. Fabre, au lieu même où croît cette déformation, près d'Agde, il l'y a retrouvée facilement et en a pris des échantillons. M. Fabre a pu en prendre de son côté et les distribuer à quelques personnes, à M. Seringe notamment, qui nous en a remis une partie. Cette déformation ne serait même « pas extrêmement rare à Montpellier , » selon M. Godron qui dit avoir constaté son existence dans plusieurs localités des environs de cette ville.

Comment donc se fait-il que ni M. Fabre , ni M. Godron, ni personne, n'ait pu reproduire ce même blé nouveau, cet *Ægilops speltæformis* , en jetant simplement dans un sol remué et fumé, comme on dit l'avoir fait une première fois , la graine de la même déformation *triticoides* de l'*Ægilops ovata* ? Comment cette déformation , dans les lieux où elle croît spontanément , ne reproduirait-elle pas aussi quelquefois l'*Ægilops speltæformis*? D'où vient que M. Godron, qui a trouvé si souvent de l'*Ægilops triticoides* sauvage, qui dit en avoir semé la graine, dit aussi qu'il n'a pu rencontrer, ni dans les champs, ni dans son jardin, un seul brin d'*Ægilops speltæformis* ? Il se borne à affirmer que l'*Ægilops triticoides* de Requien, qui est cette déformation dont nous parlons, est une hybride ; soit : que les *Ægilops* sont facilement fécondés par les *Triticum*, si facilement que dans un lieu où il n'y avait pas de blés (*Triticum*) et qui était entouré de vignes , tel que celui où il a retrouvé , après M. Fabre , l'*Ægilops triticoides* , la fécondation a pu s'opérer à une certaine distance , par le moyen du vent ; si facilement encore que , ayant tenté des fécondations artificielles sur de nombreuses fleurs d'*Ægilops ovata* , il a toujours complètement réussi et a obtenu tout juste autant d'hybrides qu'il y a eu de fleurs fécondées par un *Triticum*. Soit encore. Nous voulons bien ne rien objecter à cela ; nous voulons dire seulement que ce sont là autant de raisons de croire qu'il

doit être très-facile d'obtenir de l'*Ægilops speltæformis*. Cependant, on ne peut présenter un seul individu procréé de nouveau, depuis cette transformation merveilleuse qui s'est accomplie au printemps de l'année 1838, sous les yeux de M. Fabre. Ce qui s'est opéré si facilement une première fois, ne peut plus se reproduire dans des conditions analogues, avec les mêmes éléments de succès. C'est là vraiment une chose tout-à-fait difficile à comprendre, à moins qu'on n'admette qu'il y ait quelque sortilége là dessous. M. Godron ne nous dit pas cependant s'il croit qu'un sort ait été jeté partout sur les graines de l'*Ægilops ovata* devenu *triticoides*, et que ce sort ait été levé une seule fois en 1838, à l'époque de la tentative de M. Fabre. Il faut pourtant, pour se rendre compte d'un pareil fait, s'il est véritable, admettre l'intervention de quelque agent mystérieux, à moins qu'on ne préfère recourir à ces mots qui tiennent lieu d'explication, quand on en manque, tels que ceux de hasard, de caprices de la nature, etc.

Encore une fois, nous faisons appel ici au bon sens de ceux qui nous lisent avec un esprit sans prévention; est-ce trop exiger que de demander des témoignages, des preuves, quand on nous présente un fait que nous avons si justement qualifié d'invraisemblable, d'impossible? Peut-on raisonnablement demander moins? Que M. Godron nous apporte donc ces preuves demandées, et ce que nous déclarons impossible, absurde, sera prouvé; on aura alors une absurdité prouvée. Ce sera très-curieux, quelque chose de nouveau dans la science assurément, et qui devra donner beaucoup à réfléchir. Tout en attendant les preuves du fait, il nous paraît plus prudent de ne pas y croire; car l'attente pourrait bien devenir éternelle.

M. Godron a consacré près des trois-quarts de la réponse qu'il nous adresse à disserter sur l'*Ægilops triticoides* de Requien. Il commence par établir comme constant et avéré le fait que deux *Ægilops* distincts naissent d'un même épi d'*Ægilops ovata*, que l'un de ces deux *Ægilops* est le *triticoides*, et que l'autre est l'*ovata* type; en-

suite il veut prouver que cet *Ægilops triticoides* est un produit de l'hybridité. Or, dans le Mémoire qui provoque la réponse de ce savant, ce fait dont il parle, nous l'avons admis nous-même, et son opinion sur ce fait, nous l'avons regardée non pas comme prouvée, mais comme probable. S'efforçant ainsi de prouver ce que nous avons admis, ce que nous n'avons nullement cherché à combattre, M. Godron, comme pour se dispenser de répondre à notre récent écrit, s'en prend à l'article que nous avons publié sur cette même question en 1853, dans notre Mémoire sur l'origine des arbres fruitiers, etc., dont il cite divers passages. Il paraît se complaire dans ces citations qui d'une part tendent à montrer qu'il n'y a pas accord sur tous les points en notre appréciation de 1856 et celle de 1853, et de l'autre ont pour effet de jeter de la confusion dans l'esprit du lecteur, par suite de l'emploi différent qui est fait du même nom d'*Ægilops triticoides* dans les deux Mémoires.

Nous avons beau chercher, nous ne pouvons parvenir à trouver de quelle utilité peuvent être ces citations pour défendre la thèse que notre savant contradicteur cherche à soutenir contre nous, au sujet de l'origine et du caractère d'espèce de l'*Ægilops speltæformis*. Nous ne voyons pas quelle lumière nouvelle est répandue par là sur la question débattue. Quand il serait prouvé que nous n'avons pas donné en 1853 la meilleure explication de l'erreur qui est reprochée à M. Fabre, en quoi cela établirait-il que son assertion est mieux fondée, et comment résulterait-il de là que l'*Ægilops speltæformis* n'est pas une bonne et légitime espèce, que c'est un produit de l'*Ægilops ovata*, et que ce produit est une hybride ?

En 1853, nous avons fait connaître notre opinion sur l'expérience de M. Fabre ; cette expérience, nous l'avons jugée sévèrement, comme elle méritait de l'être. Nous avons ensuite cherché à expliquer son erreur d'après les renseignements que nous avions à cette époque, et dont plusieurs étaient faux. Etions-nous tenu

d'expliquer parfaitement l'erreur signalée ? Nullement, il suffisait de donner une explication qui fût vraisemblable ; et telle était celle qui a été donnée par nous. On sait qu'il y a, en effet, plusieurs manières de se tromper. Nous n'avons jamais douté de l'honorabilité de M. Fabre ; mais, en admettant par hypothèse que, dans le cas dont il s'agit, l'erreur de sa part eût été volontaire, on voit tout de suite que toutes les autres explications qu'on aurait pu donner de cette erreur eussent été complètement vaines. Nous disons cela uniquement pour montrer que toutes ces explications n'ont par elles-mêmes qu'une valeur relative et de simple vraisemblance. A un fait qui est improbable de sa nature et qui de plus n'est pas prouvé, il suffit d'opposer une explication probable. Quand même il serait reconnu plus tard que cette explication est mauvaise, qu'une autre est préférable, ou qu'aucune ne satisfait pleinement, ce fait n'aurait pas acquis un degré de vérité de plus ; car sa vérité est subordonnée uniquement aux preuves et aux témoignages qui lui servent de base et qui, nous le répétons, doivent être d'autant plus solides, plus irrécusables, que le fait est plus invraisemblable de sa nature.

En 1852, un botaniste, que nous nommerons plus loin, nous avait appris que l'*Ægilops triticoides* se propageait quelquefois dans des lieux où il n'y avait pas d'*Ægilops ovata*. M. Fabre, de plus, assurait qu'il avait recueilli et semé de la graine de l'*Ægilops triticoides*, et qu'il avait obtenu de cette graine des individus qu'il avait pu ensuite multiplier indéfiniment. Nous trouvions bien qu'il y avait des différences entre l'*Ægilops triticoides* sauvage et la plante cultivée par M. Fabre ; mais le premier ayant été récolté dans un sol aride, le plus aride de la contrée, il n'y avait rien d'improbable, rien surtout de contradictoire dans l'opinion que ces différences étaient dues uniquement à la diversité du sol ; car, d'une part on nous affirmait positivement que la plante cultivée était issue des graines de la plante sauvage, et de l'autre nous n'avions pas jusque là d'observations

propres, d'expériences directes à opposer à l'opinion de divers auteurs qui ont prétendu que les blés, de même que les autres plantes qui s'en rapprochent, sont très-variables dans leurs caractères. Ainsi donc, l'opinion que nous avons émise d'abord sur l'identité spécifique de l'*Ægilops triticoides* sauvage avec le produit des cultures de M. Fabre, qui est notre *Ægilops speltæformis* actuel, était très-vraisemblable ; mais le vraisemblable n'est pas toujours vrai. Depuis lors, nous avons pu examiner un grand nombre d'échantillons des deux plantes, et nous avons obtenu sur elles des renseignements nouveaux et plus exacts. Divers botanistes nous ont assuré que la première était toujours stérile, et n'ont pu, pas plus que nous, s'en procurer de la graine bien conformée. En cultivant nous-même la seconde, nous avons pu nous assurer, tant par ce fait même que par la comparaison des exemplaires, qu'elles étaient véritablement distinctes l'une de l'autre.

Quel avantage peut donc trouver M. Godron à faire voir qu'en 1853, nous considérions l'*Ægilops speltæformis* comme étant le même que l'*Ægilops triticoides* de Requien ? Depuis que nous connaissons mieux ce dernier, nous en séparons l'autre comme espèce et nous lui donnons un nom différent. S'ensuit-il pour cela, que cet *Ægilops speltæformis* soit moins une bonne espèce, et que nous ne l'ayons pas toujours considérée comme telle ? Serait-ce uniquement qu'il tienne à montrer que nous ne sommes pas infaillible dans les analyses de plantes sèches, et que nous n'avons pas un coup d'œil si assuré que nous puissions toujours décider, sans risque d'erreur, qu'une forme végétale est ou non spécifiquement distincte d'une autre, lorsque nous ne possédons pas des données complètes, et surtout que des renseignements faux nous sont transmis ? Quand nous voyons nos meilleurs auteurs descriptifs commettre des erreurs analogues. presque à chaque page de leurs livres, et porter de faux jugements sur diverses plantes, soit en séparant ce qui doit être réuni, soit

surtout en réunissant ce qui doit être séparé comme espèce, nous ne pouvons nous plaindre que l'infaillibilité sous ce rapport ne nous ait pas été départie. La critique serait sans objet ; les études sur le vif, les observations souvent répétées, l'expérimentation par la culture, tout cela serait inutile, s'il y avait un secret ou un don pour distinguer du premier coup les espèces entre elles, dans les herbiers. Tous les botanistes praticiens savent, et M. Godron le sait sans doute aussi bien que personne, qu'on est exposé très-souvent à changer d'avis sur la valeur de telle ou telle espèce qu'on n'a pu étudier qu'en herbier.

Mais M. Godron ne se contente pas de faire voir, ce qui est en soi bien indifférent et bien étranger à la question qui nous occupe, que d'une part nous pouvons quelquefois nous tromper dans les analyses de plantes sèches, et que de l'autre nous savons parfaitement reconnaître notre erreur aussitôt qu'elle nous est démontrée, il cherche de plus à montrer que nous nous serions contredit, en disant maintenant que l'*Ægilops triticoides* est un produit déformé de l'*Ægilops ovata*, après avoir avancé, en 1853, qu'on le trouvait quelquefois dans des lieux où n'était pas l'*Ægilops ovata*, comme si en effet l'*Ægilops ovata* pouvait se déformer dans des lieux où il n'existe pas. C'est là surtout qu'il paraît triompher ; mais son triomphe sera court.

Si l'*Ægilops triticoides* pouvait en effet se propager dans des lieux où il ne serait pas associé à l'*Ægilops ovata*, où cet *Ægilops ovata* n'existerait pas, il est clair qu'on ne pourrait pas dire de lui qu'il est une déformation de cet *Ægilops* ; il serait par le fait démontré qu'il en est distinct. On conçoit pourtant la possibilité qu'une plante sauvage croissant spontanément dans un champ cultivé, où elle a toujours existé, puisse, un jour, par suite d'un certain mode de culture ou de quelques circonstances nouvelles, subir chez tous les individus qui la représentent dans ce lieu une déformation plus ou moins notable, et même se montrer stérile ; que, la terre du champ étant remuée chaque année,

des graines anciennes se trouvent ainsi ramenées à la surface du sol, de telle sorte que la même déformation continue à paraître dans ce champ, plusieurs années de suite, sans qu'il soit nécessaire d'admettre qu'elle se propage de ses propres graines, qu'on suppose avortées. Cette circonstance qui, à la rigueur, est possible, n'est point du tout celle que nous avons eue en vue en 1853, lorsque nous avons dit que l'*Ægilops triticoides* croissait quelquefois dans des lieux où l'on ne trouvait pas l'*Ægilops ovata*. Nous avons tout simplement cru exact ce fait tel qu'il nous était donné, sans chercher aucune explication douteuse ; et si nous l'avons cru exact, ce n'est pas que nous l'eussions nous-même observé, c'est qu'il nous était attesté par un botaniste qui nous paraissait tout-à-fait digne de foi, par M. Godron lui-même.

En nous écrivant en 1853, pour nous annoncer l'envoi qu'il nous faisait des *Ægilops triticoides* de son herbier, M. Godron nous prévenait par une lettre datée du 4 février, qu'il avait séparé ces *Ægilops* sous quatre numéros différents. Le n° 1 avait été recueilli par lui à Montpellier, où, selon lui, il n'était pas toujours réuni avec l'*Ægilops ovata* dans une même touffe, mais où il croissait quelquefois seul. Le n° 2 provenait de la localité même où M. Fabre avait pris les graines qui lui ont donné l'*Ægilops speltæformis*. Le n° 3 était de Montpellier. « Il a paru, écrivait M. Godron, dans un champ de Millet où il s'est propagé ; il n'était pas celui-là associé à l'*Ægilops ovata*. » Le n° 4 renfermait les deux échantillons de l'*Ægilops speltæformis* qu'il avait pris récemment dans le jardin de M. Fabre, et il nous autorisait à en garder un ; ce que nous avons fait. Voilà les renseignements qui nous ont été fournis par M. Godron, et desquels nous avons dû conclure, en 1853, que l'*Ægilops triticoides* se propageait seul dans certains lieux. M. Godron nous dit aujourd'hui dans sa réponse, que l'*Ægilops triticoides* sauvage est partout et toujours, à sa connaissance, associé à l'*Ægilops ovata* ou à quel-

que autre espèce du genre *Ægilops*. Nous croyons aussi cela maintenant, et nous n'avons même aucun doute à ce sujet, d'après les nouveaux témoignages que nous avons recueillis. Mais, quand il ajoute que ce fait de l'*Ægilops triticoides* croissant isolément est un fait vu et vérifié uniquement par nous, il se trompe ; c'est, comme nous venons de le prouver, un fait vu et vérifié uniquement par lui. En le contestant aujourd'hui, sans doute par un défaut de mémoire, qui est au moins singulier, c'est son propre témoignage qu'il récuse. Si donc nous avons eu un tort en 1853, c'a été celui de le croire sur parole et de ne pas douter de la parfaite exactitude des renseignements qu'il nous donnait. Nous reconnaissons ce tort volontiers. Mais, en vérité, nous étions bien loin de nous douter que ce serait lui-même, tout le premier, qui nous le reprocherait.

Après avoir établi ce fait, également admis par nous, que l'*Ægilops triticoides* de Requien est un produit de l'*Ægilops ovata*, M. Godron veut absolument voir dans ce produit une hybride. Nous n'avons jamais essayé de le contredire sur ce point ; car c'est là une opinion qui nous a toujours paru ne rien offrir d'absolument impossible, ni même de tout-à-fait improbable, quoiqu'elle soit bien loin d'être prouvée, ainsi que nous l'avons fait voir et ainsi que donnent lieu d'en douter encore plus les récentes observations de M. Henslow. Sans vouloir donc combattre ici directement son opinion, nous tenons à le suivre dans l'exposé qu'il en fait, afin d'apprécier la valeur des faits et des assertions qu'il lui donne pour base, afin de juger en même temps de l'exactitude des citations ou des interprétations dont il sait tirer parti, et d'examiner aussi quels sont les procédés de sa logique, quelle peut être la force ou la justesse des raisonnements à l'aide desquels il croit renverser les opinions contraires à la sienne.

M. Godron prétend d'abord qu'il va démontrer qu'on est forcé, ou de reconnaître l'hybridité dans le fait de la production de

l'*Ægilops triticoides*, ou d'admettre la variabilité des espèces sauvages, qu'il n'y a pas d'autre alternative possible, et qu'il faut nécessairement opter entre l'une ou l'autre. Nous allons faire le lecteur juge de la valeur de cette démonstration. Après avoir rappelé les résultats qu'il avait obtenus de ses fécondations artificielles de l'*Ægilops ovata* par le *Triticum vulgare*, sans y rien ajouter de nouveau, et sans répondre un seul mot à nos critiques, ce savant arrive à dire que, s'il était vrai que l'*Ægilops triticoides* fût une déformation de l'*Ægilops ovata* sans hybridité, ce serait là un fait très-grave pour les doctrines des botanistes qui admettent l'immutabilité des espèces tant sauvages que cultivées ; ce qu'il cherche à prouver, en montrant que les caractères qui séparent l'*Ægilops ovata* de l'*Ægilops triticoides* sont bien plus tranchés que ceux qui séparent l'*Ægilops triticoides* de l'*Ægilops speltæformis*, en s'appuyant même du raisonnement que nous faisions en 1853, quand nous disions : « M. Fabre n'a pas plus de raisons pour admettre que ce soit l'*Ægilops ovata* qui ait produit l'*Ægilops triticoides*, plutôt que ce dernier l'*ovata*. L'une de ces deux hypothèses n'est pas plus absurde, plus insoutenable que l'autre [1]. » Ici nous devons faire remarquer qu'en 1853, nous partions de ce fait supposé exact que l'*Ægilops triticoides* s'était reproduit de ses graines pendant douze ans, dans le jardin de M. Fabre. S'il était absurde, pour nous, alors comme aujourd'hui, d'admettre que l'*Ægilops ovata* ait produit l'*Ægilops triticoides* bonne espèce, il n'est nullement absurde d'admettre que l'*Ægilops ovata* ait produit l'*Ægilops triticoides* déformation toujours stérile, telle qu'elle est reconnue aujourd'hui, d'après les faits et les témoignages les plus certains.

Comment pouvons-nous, fait remarquer M. Godron, séparer maintenant l'*Ægilops speltæformis* de l'*Ægilops triticoides* ;

---

[1] *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers, etc.*, p. 70.

tandis que nous les confondions d'abord et ne voyions entre eux que des différences sans importance. Si l'*Ægilops triticoides*, mieux caractérisé par rapport à l'*Ægilops ovata* que le *speltæformis* ne l'est par rapport au *triticoides*, n'est cependant qu'une déformation de l'*Ægilops ovata*, ne s'ensuit-il pas qu'il y aurait des déformations qui seraient plus tranchées, plus faciles à distinguer de leur type que ne le sont entre elles de vraies espèces, et cela dans un même genre. Mais, si des différences tranchées ne suffisent pas pour faire admettre la validité d'une espèce, que faudra-t-il donc penser de celles qui ont été établies sur des caractères que tout le monde ne sait pas apprécier, telles que sont plusieurs des espèces de M. Jordan? Ne résulte-t-il pas de là, par une conséquence rigoureuse, qu'en admettant l'*Ægilops triticoides* comme simple déformation et non pas comme espèce, il infirme complètement la valeur de beaucoup d'espèces publiées par lui, et reconnaît implicitement la variabilité des espèces même sauvages.

Telle est la pensée de M. Godron traduite aussi clairement et aussi exactement que possible, tel est son raisonnement dans toute sa force. Eh bien, nous répondrons que c'est là un raisonnement qui nous paraît entièrement faux, puisqu'il a uniquement pour base une proposition fausse, qui est celle-ci : Des caractères suffisamment tranchés et appréciables sont la seule et unique marque distinctive des espèces végétales. En effet, dans l'opinion commune des botanistes, qui est admise sans contestation par ceux de toutes les écoles indistinctement, il faut, pour reconnaître qu'une espèce végétale est distincte et valable, s'assurer que les caractères dont elle est pourvue non seulement sont suffisamment tranchés et appréciables, mais encore que pris dans leur ensemble ils sont constants, qu'ils sont permanents et héréditaires. Il n'est personne ayant étudié les plantes qui ne sache qu'une variété, ou même une modification purement accidentelle peut quelquefois être d'une apparence fort distincte, et être

moins facilement confondue avec son type que deux espèces très-légitimes l'une avec l'autre. Chacun sait qu'il y a des déformations ou monstruosités parmi les végétaux, qui s'éloignent de l'espèce à laquelle elles appartiennent par des caractères plus saillants que ceux qui servent à séparer des plantes de genres différents; que, de plus, elles pourraient souvent être reconnues et distinguées au premier coup d'œil, par l'homme ignorant aussi bien que par l'homme d'étude; tandis qu'il y a, au contraire, des espèces véritables et incontestablement distinctes, dont les différences exigent, pour être parfaitement saisies et constatées, non seulement une attention soutenue et une grande habitude d'analyse, mais encore des observations souvent répétées et des expériences continuées pendant plusieurs années.

La fausseté de la proposition qui fait toute l'essence du raisonnement de M. Godron, nous paraît si manifeste qu'il nous semble inutile d'insister davantage pour la faire ressortir à tous les yeux. Mais nous devons ajouter que ce n'était pas même assez pour ce savant, d'établir tout un raisonnement à grand effet sur une erreur aussi capitale, car il a trouvé moyen d'y joindre une seconde erreur qui, dans son genre, n'est pas moins grave que la première. En effet elle consiste à donner à croire au lecteur que nous tombons dans une contradiction, dans laquelle en réalité nous ne tombons pas; et cela, en nous prêtant cette fausse opinion que nous venons de signaler, qui peut bien être la sienne, après tout, mais n'est pas la nôtre, à coup sûr, qui est, au contraire, complètement opposée à celle que nous avons directement et formellement exprimée dans maints passages du Mémoire auquel il répond, à celle qui a inspiré tous nos travaux et se trouve renfermée, au moins implicitement, dans chaque page de nos écrits.

M. Godron examine ensuite s'il est vrai que la transformation de l'*Ægilops ovata* en *Ægilops triticoides* soit le résultat de la stérilité de cette dernière plante, c'est-à-dire trouve son explica-

tion dans ce simple fait ; et il cherche d'abord à contester cette stérilité absolue. Il dit qu'il a semé lui-même dans son jardin la graine de cet *Ægilops*, et en a obtenu des individus qui se sont très-bien développés, mais n'ont donné aucune graine ; il fait remarquer que son semis a été fait en 1852, à l'automne, époque de l'année où les *Ægilops* commencent à germer dans la campagne, et que le résultat de son expérience prouve que l'*Ægilops triticoides* peut se reproduire au moins pendant une génération. Mais, ajoute-t-il, « il résulte en outre des expériences de M. Fabre que, pendant les premières années de ses semis, il n'a obtenu qu'un petit nombre de graines, et qu'un certain nombre de pieds, bien qu'appartenant à la deuxième et troisième génération, n'en ont pas fourni . . . . Parmi ceux des premières années de culture, il en existait de fertiles, et les semis ont pu continuer encore pendant une longue suite d'années [1]. » Tout en convenant qu'il est exact de dire que l'*Ægilops triticoides* produit rarement des graines, comme il est facile de le vérifier sur les échantillons d'herbier, il regarde comme un fait bien établi par son expérience jointe à celle de M. Fabre, qu'il peut en produire quelquefois de bonnes, et qu'il peut se propager même pendant un assez grand nombre de générations.

Ainsi donc, ce fait si rare de la non stérilité de l'*Ægilops triticoides* aurait été observé deux fois : une fois par M. Godron qui a trouvé en 1852 de bonnes graines de cette plante, et en a obtenu des individus tous stériles et tous *triticoides*, comme il nous l'apprend, une autre fois en 1838 par M. Fabre qui a obtenu, au contraire, des individus tous fertiles et tous *speltæformus*. Nous disons tous fertiles, car M. Fabre ne parle nulle part dans son Mémoire d'individus stériles, comme M. Godron le lui fait dire, bien à tort, ainsi que nous le prouverons plus

---

(1) *De l'Ægilops triticoides et de ses différentes formes*, (*Annales des sciences naturelles*, partie BOTANIQUE, 4e série, t. v, p. 81).

loin ; et tous *speltæformis*, puisque la figure 1re de la planche 3 du Mémoire de M. Fabre, qui montre le produit de la première année de culture, de l'année 1839, représente exactement, identiquement l'*Ægilops speltæformis*, tel qu'est celui des cultures de M. Fabre de l'année 1852 et de l'année 1855, dont nous avons des exemplaires sous les yeux; tel qu'est celui de nos propres cultures pendant ces quatre dernières années ; tel enfin qu'il est connu de tout le monde aujourd'hui ; puisque la figure 2 de la même planche dudit Mémoire représente un autre épi de la même année 1839, conforme en tout à l'épi de la figure 1, mais différant uniquement en ce que l'arête dorsale de la glume est plus courte que dans ce dernier ; tandis que le rudiment de l'arête latérale est, au contraire, plus allongé et se présente comme une petite arête, ainsi que nous l'avons observé chez un très-petit nombre d'individus dans plusieurs de nos semis.

On le voit, les résultats de ces deux expériences citées ne concordent nullement ; ce qui paraît au moins très-singulier. Il nous semble que c'était bien le cas, surtout de la part de M. Godron, de faire constater régulièrement les faits qu'il a observés, et d'apporter quelques témoignages à leur appui. Cependant il n'en apporte aucun. M. le docteur Touchy qui, le premier, a signalé l'*Ægilops triticoides* à Montpellier, il y a plus de 20 ans, nous a dit expressément qu'il n'avait point eu connaissance de cette expérience faite par M. Godron, et qu'il n'y croyait nullement. D'où vient que M. Godron n'a pas cherché à faire vérifier le fait dont il parle, par un botaniste aussi instruit et aussi zélé que M. Touchy, qui habitait la même ville et avec lequel il avait des rapports ; car il nous apprend qu'il avait reçu de lui, cette année là même, en 1852, deux exemplaires de l'*Ægilops triticoides* sauvage ; et nous savons de plus qu'il avait été guidé par lui dans la plupart des explorations qu'il a faites autour de Montpellier

M. Touchy, dont la résidence est au jardin botanique même de

cette ville et qui, chaque année, s'occupe de recueillir dans la campagne les graines des plantes sauvages pouvant être utiles au jardin ou servir à des études botaniques, qui de plus connaît très-bien l' *Ægilops triticoides*, n'a jamais pu se procurer de la graine bonne à semer de cette plante. M. Godron trouve de cette graine et ne la lui montre pas : il en obtient plusieurs individus et ne lui en fait voir aucun, ne lui en parle même pas. Cette graine est, de son propre aveu, très-difficile à trouver, et il ne dit pas combien il en trouve ; il la sème et ne nous dit pas combien d'individus de cette graine en apparence bonne ont germé, combien il a obtenu d'individus parfaitement développés. Le nombre de ces individus, qu'il donne simplement au pluriel , devait être énorme apparemment, puisqu'il n'a pas jugé à propos d'en faire le compte. Tout cela nous étonne et devra aussi, ce nous semble, causer de l'étonnement à d'autres qu'à nous.

M. Godron insiste sur cette circonstance que les *Ægilops* sauvages commencent à germer en automne , et dit qu'il faudrait savoir si les tentatives de semis faites ailleurs par d'autres personnes , ont eu lieu à cette époque de l'année , comme si les graines d'*Ægilops* pouvaient perdre leur faculté germinative , dans l'intervalle de l'automne au printemps de l'année qui suit immédiatement celle de leur récolte. Il nous apprend donc que , dans son expérience , les graines d'*Ægilops triticoides* ont été semées en automne. Cependant, dans une lettre qu'il nous écrivait, à la date du 4 février 1853, nous trouvons ce passage : « Je ne puis guère douter que l'*Ægilops* que je prends pour une hybride ne soit fertile , après l'observation de M. Fabre , qui , avec sa tournure rustique , voit bien les choses. J'en ai semé , il y a quinze jours , et je vous envoie les quelques épis qui me restent et qui se sont détachés de mon herbier, en attendant que je puisse vous en procurer d'autres. » C'était donc , d'après cette lettre , en janvier 1853 que devait avoir été fait le semis dont il parle, et non pas en automne 1852 comme il le dit maintenant. En

outre, nous avons gardé plusieurs de ces épis d'*Ægilops* de son herbier, que M. Godron nous envoyait comme étant le reste de ceux qu'il avait semés, et ils ne nous ont offert aucune graine.

De ces diverses circonstances que nous venons d'indiquer et dont le rapprochement nous paraît instructif, la seule conclusion que nous voulons tirer, c'est que les expériences dont a parlé M. Godron sont loin de présenter les caractères d'authenticité et de notoriété qu'elles devraient offrir, pour servir de base à une démonstration rigoureuse dans un cas de cette nature.

M. Godron, ainsi qu'on l'a vu par la citation qui précède, avance comme un fait positif qu'un certain nombre de pieds de l'*Ægilops* cultivé par M. Fabre, bien qu'appartenant à la deuxième et à la troisième génération, n'ont pas fourni de graines, et que pendant les deux premières années le plus grand nombre d'individus étaient stériles, puisqu'il dit que parmi eux il en existait de fertiles qui ont permis de continuer le semis ; il donne ces faits comme étant le résultat des expériences de M. Fabre et comme étant consignés dans le Mémoire de ce dernier. Or nous avons lu attentivement le Mémoire tout entier de M. Fabre, et nous n'y avons trouvé (ce que tous ceux qui le possèdent pourront vérifier comme nous) ni une seule phrase, ni un seul mot qui ait le moindre rapport au fait que M. Godron nous donne comme positif et comme spécialement mentionné par M. Fabre dans le dit Mémoire. M. Fabre dit que les plantes de son *Ægilops* de la première année de culture « n'offrirent que quelques rares épillets fertiles contenant chacun un ou deux grains seulement,.... et que les autres épillets ont été stériles par avortement [1]. » Il ajoute que les épis de sa plante étaient caducs, c'est-à-dire se cassaient après la maturité. Tout le monde sait qu'un épi de blé ou d'*Ægilops* se compose d'un certain nombre d'épillets qui contiennent

---

[1] Fabre (Esprit) *Des Ægilops du midi de la France et de leur transformation*, p. 11.

chacun une ou plusieurs graines, ou par accident aucune. Dans la remarque faite ici par M. Fabre, il n'est pas question de plantes stériles, d'épis stériles, mais simplement du nombre inégal des épillets fertiles et stériles qui se trouvent dans un même épi. A la seconde année de culture, qui était la deuxième génération de son *Ægilops*, il remarque que, dans chaque épi, « les épillets sont plus nombreux que l'année précédente et contiennent deux grains [1] ». Plus loin [2], il revient encore sur les mêmes circonstances et répète exactement ce qu'il a dit déjà, savoir que les épillets fertiles, à la première année de culture, étaient moins nombreux que les stériles et donnaient un ou deux grains, tandis que, à la seconde année, les épillets étaient presque tous fertiles et offraient presque tous deux grains. Il fait ensuite la remarque que, à la troisième année de culture, « les épis n'ont presque pas présenté d'épillets stériles et que leurs épillets contenaient ordinairement deux grains, quelquefois trois [3]. »

On voit donc que M. Esprit Fabre n'a pas dit dans son Mémoire ce que M. Godron lui fait dire, et que rien ne prouve qu'il ait obtenu beaucoup d'individus stériles, dans ses premiers essais de culture de l'*Ægilops speltæformis*, puisqu'il ne parle pas d'en avoir observé un seul qui le fût complètement, même à la première année. L'assertion si positive de M. Godron, sur ce point, constitue donc purement et simplement une addition de sa part aux détails rapportés par M. Fabre. Cette addition, qui est sans doute fort utile à la thèse qu'il défend contre nous, montre que l'entraînement de son opinion ne permet pas toujours à notre savant adversaire, de lire avec une attention suffisante les textes qu'il croit favorables à sa cause, et le jette dans des illusions contre lesquelles il ferait bien pourtant de se tenir en garde ; car elles peuvent donner lieu de la part d'esprits peu bienveillants, à de fâcheuses suppositions qui sont très-loin de notre pensée.

---

(1) Mémoire cité p. 11.— (2) Id. p. 15.— (3) Id. p. 13.

Continuant ses remarques sur la stérilité attribuée à l'*Ægilops triticoides*, M. Godron trouve que, en supposant même que cette stérilité absolue serait démontrée, il n'en résulterait pas que l'*Ægilops ovata* se transforme en *Ægilops triticoides*. Nous croyons cela parfaitement, tout comme lui ; nous voyons en effet chaque jour des plantes se montrer accidentellement stériles, sans être pour cela changées dans leurs caractères et dans leur aspect. Sans doute la stérilité n'implique pas toujours une déformation des organes extérieurs de la plante ; mais, quand cette stérilité se trouve accompagnée de déformation, on peut très-bien supposer que la cause qui rend la plante stérile est la même que celle qui la fait se déformer. Nous ne parvenons pas à saisir la portée de la remarque de M. Godron, car elle s'applique à un fait qui n'est point en question. Nous ne savons pas davantage quel parti il peut tirer de cette autre remarque, que l'*Ægilops ovata* aurait, en se déformant, parcouru une partie du chemin qui le sépare du blé.

Un autre argument de M. Godron consiste à rappeler que, d'après ses expériences, l'*Ægilops ovata* donnerait dans ses produits hybrides, des modifications différentes d'*Ægilops triticoides*, selon qu'il aurait été fécondé artificiellement par un blé barbu ou par un blé sans barbe. C'est là une chose que nous admettons sans peine, et qui doit même arriver nécessairement ; car à notre avis, les blés sans barbes ne sont pas de la même espèce que les blés barbus, et nous croyons même qu'il y a plusieurs espèces distinctes parmi les blés sans barbes, comme parmi les blés barbus. Mais ce qui reste toujours à savoir, c'est si le produit hybride des fécondations artificielles est, sinon identique, au moins parfaitement analogue à l'*Ægilops triticoides* sauvage dont on s'occupe. Une plante peut très-bien être intermédiaire entre deux autres, sans pour cela être une hybride ; on en voit de pareilles tous les jours. Or une hybride artificielle sera nécessairement plus ou moins intermédiaire entre les deux types

qui ont servi à la produire. Si donc il existe quelque part une plante, une espèce, qui soit également intermédiaire entre ces deux mêmes types, et si l'on suppose que les deux types sont déjà rapprochés par une certaine affinité, il en résulte évidemment qu'on sera très-exposé à confondre le produit hybride obtenu avec la plante intermédiaire en question, surtout si l'on n'est pas très-attentif et très en garde contre l'esprit de système.

Les produits hybrides obtenus par M. Godron étaient, selon lui, de l'*Ægilops triticoides*, de la plante de Requien. Nous lui avons dit que nous étions tout disposé à le croire puisqu'il l'affirmait, mais que nous ne pouvions cependant nous dispenser de faire quelques réserves, ne pouvant avoir une confiance entière dans l'exactitude de son analyse, lorsque nous voyions qu'il ne s'était pas même occupé de l'exacte et rigoureuse détermination des sujets de ses expériences, et qu'il se laissait entraîner par ses idées sur les races et sur les hybrides, à réunir, à confondre des choses tout-à-fait disparates ; lorsque nous l'avions vu, avant la publication de notre premier Mémoire, prendre l'*Ægilops speltæformis* pour du *Triticum vulgare* tout pur, et ensuite ne plus le considérer que comme un retour de l'*Ægilops triticoides* au type du *Triticum vulgare*, retour sinon entièrement accompli, au moins tout-à-fait en voie de s'accomplir. Il nous semble qu'en faisant à M. Godron cette concession que son opinion sur l'origine hybride de l'*Ægilops triticoides* était simplement probable, c'était déjà beaucoup lui accorder, et qu'il aurait dû nous en savoir gré ; car la simple prudence ne nous permettait pas d'aller au delà. Dans sa réponse actuelle il ne produit ni un fait, ni une preuve de plus que dans son Mémoire précédent ; nos réserves sont donc toujours également légitimes. D'ailleurs nous ne demandons pas mieux qu'il démontre parfaitement l'origine hybride de la déformation connue sous le nom d'*Ægilops triticoides* ; on aura alors une hybride de plus à ajouter à celles qui sont déjà reconnues. Mais,

comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce sera là un fait complètement étranger à la question de l'origine de l'*Ægilops speltæformis*, sur laquelle l'attention du monde savant est surtout portée en ce moment.

M. Godron essaie plus loin de démontrer contre nous que, si l'on admet que l'*Ægilops triticoides* est un résultat de l'hybridité, il faut en même temps reconnaître qu'il présente des marques de son origine paternelle , tout en conservant quelques-uns des caractères du type maternel. Il arrive sans peine à prouver ce qu'il avance et paraît ainsi nous réfuter complètement. Nous n'avons qu'une simple remarque à lui opposer, c'est que, pour se donner sur nous une avantage trop facile , il nous prête ici bien gratuitement, comme dans un cas précédent, une opinion qui n'est pas la nôtre, que nous n'avons pas exprimée, qui est même directement contraire à celle que nous avons soutenue et développée longuement. En effet, nous n'avons cessé de dire et de répéter que toutes les difficultés que présente l'étude des hybrides, proviennent uniquement de ce qu'elles empruntent leurs traits caractéristiques à deux types distincts ; ce qui fait qu'elles paraissent intermédiaires à ces deux types, et que dans la pratique on est souvent fort embarrassé pour savoir auquel de ces deux types elles doivent être rapportées spécifiquement. Nous avons, à la vérité, établi par des considérations théoriques appuyées sur plusieurs faits, que toutes les hybrides, quelque douteuses que fussent certaines apparences, devaient être considérées comme appartenant par leur nature, c'est-à-dire par leur espèce, au type maternel ; et nous avons même trouvé , dans l'hypothèse de l'hybridité démontrée de l'*Ægilops triticoides*, une preuve de plus à l'appui de notre manière de voir. Nous avons montré en effet qu'il serait impossible à celui qui examinerait cette plante avec attention, de ne pas reconnaître qu'elle appartient au genre *Ægilops* par l'ensemble de ses caractères, ainsi que par ses caractères les plus saillants, tels que ceux de la fragilité des épis, de la forme des épillets qui ne

sont pas contractés ni anguleux à la base comme dans les *Triticum*, de la persistance des graines dans leurs enveloppes calicinales, de la forme des glumes qui ne sont nullement comprimées vers le haut, dont le dos n'est point naviculaire mais simplement un peu convexe, et dont les arêtes ainsi que les nervures sont bien plus nombreuses que dans les *Triticum*. La place de cet *Ægilops* étant incontestablement dans le genre ou groupe *Ægilops*, et nullement dans le genre ou groupe *Triticum*, auquel appartient le *Triticum vulgare* qui est son type paternel présumé, nous avons dû conclure de là rigoureusement, et contrairement à l'avis de M. Godron, qu'il était en réalité plus près de l'*Ægilops ovata*, de son type maternel, que du *Triticum vulgare*; que c'était à ce type maternel qu'il appartenait spécifiquement, à ce type qu'il devait revenir, si l'on admettait qu'il fût fertile. Mais nous n'avons nullement prétendu pour cela, comme il plaît à M. Godron de le supposer, qu'il ne devait offrir aucun trait de ressemblance extérieure avec son type paternel.

Ayant été conduit par ses idées sur les hybrides à réunir tout récemment, dans la *Flore de France*, les *Ægilops* aux *Triticum*, M. Godron tâche naturellement de défendre son œuvre, et cherche à contester la valeur des caractères qui séparent ces deux genres. Nous croyons qu'il n'est pas difficile de démontrer que ces deux genres sont, contrairement à son avis, très-distincts l'un de l'autre. S'il est en effet parmi les Graminées, et surtout parmi les plantes de la tribu de cette famille, à laquelle appartiennent les *Ægilops*, un genre vraiment naturel, c'est sans contredit le genre *Ægilops*. Certainement, jusqu'à M. Godron, il n'y avait pas un botaniste praticien qui, ayant pu observer dans les champs incultes du midi de la France, où elles abondent, les trois espèces de notre flore connues sous les noms d'*Ægilops ovata*, *triaristata* et *triuncialis*, et rapprochées entre elles par une similitude si grande, par un air de parenté si marqué, eût pu douter un seul moment

que ces trois espèces appartinssent à un groupe ou genre séparé de tous les autres, et surtout complètement distinct de celui qui renferme le blé cultivé partout dans nos campagnes. Personne que nous sachions, jusqu'à lui, même parmi les botanistes de cabinet qui se trompent bien plus souvent que les autres dans les rapprochements qu'il leur plaît de faire quelquefois, n'avait eu l'idée de la réunion des *Ægilops* aux *Triticum*. C'est là une idée qui est venue à M. Godron et qui lui appartient en propre. Nous ne la trouvons pas heureuse, et nous n'avons nulle crainte qu'elle rencontre jamais des partisans ailleurs que parmi ceux dont l'esprit serait entièrement dominé par des idées systématiques analogues aux siennes, et pour qui toute autre considération devrait tomber devant un parti pris.

Examinons d'abord le procédé qu'emploie M. Godron pour justifier la réunion opérée par lui dans l'ouvrage que nous venons de citer. Il consiste à rechercher les diverses espèces qui ont appartenu autrefois au genre *Triticum*, lorsque ce genre était encore délimité d'une manière très-vague, afin de signaler dans l'une ou l'autre de ces espèces quelques-uns des caractères du genre *Ægilops*. C'est ainsi qu'il cite le *Triticum villosum* de Palisot de Beauvois, que ce même auteur avait placé dans le genre *Agropyrum*, qui était du genre *Secale* pour Linné, et du genre *Hordeum* pour Lamark. C'est aussi le *Triticum bicorne*, Forsk, qui est cité par lui, duquel *Triticum* Trinius a fait un genre à part, sous le nom de *Crithodium ægyptiacum*. Il cite encore le *Triticum spelta* de Linné, qui comprend à lui seul plusieurs espèces, et dont M. Seringe a fait avec beaucoup de raison le genre *Spelta*. Il cite également le *Triticum monococcum* de Linné, qui paraît comprendre aussi plusieurs espèces, et dont M. Seringe a fait le genre *Nivieria*, lequel genre est admirablement caractérisé par la forme de ses graines, indépendamment de plusieurs autres marques distinctives très-saillantes.

M. Godron montre donc qu'il y a tel ou tel caractère du genre

Ægilops, qui se retrouve dans telle ou telle espèce que l'on comprenait d'abord dans l'ancien genre *Triticum*, soit par erreur, soit par suite de la trop grande extension donnée à ce genre dans le principe; et de là il croit pouvoir conclure qu'il faut réunir les *Ægilops* aux *Triticum*. Sans doute cette conclusion nous paraît fausse, d'après notre manière d'envisager le genre *Triticum*. Mais même en nous plaçant à cet égard au point de vue de M. Godron, elle ne nous paraîtrait pas meilleure pour cela. On sait en effet que, dans les familles très-naturelles, les genres dont elles se composent ont presque toujours, sous quelques rapports, divers points de contact par plusieurs de leurs espèces qui semblent les rattacher les uns aux autres, mais qu'ils ne cessent pas pour cela de paraître très-légitimes et très-naturels, si on les considère avant tout dans leurs espèces vraiment caractéristiques, et non pas seulement dans quelques espèces plus ou moins excentriques et anormales relativement au type générique des autres. On arriverait facilement à supprimer la plus grande partie des genres établis dans la grande famille des Graminées, s'il était admis que la réunion de divers genres en un seul, est suffisamment autorisée par les points de contact qu'on peut toujours signaler entre quelques-unes de leurs espèces. Selon nous, dans l'établissement des genres, il faut avoir égard non pas seulement à tel ou tel caractère pris isolément et exclusivement, mais à l'ensemble des caractères considéré surtout dans les espèces qui représentent le type du genre, dans celles qui paraissent constituer véritablement un groupe à part quand on les compare aux espèces des genres voisins.

La marche suivie par M. Godron dans les rapprochements qu'il indique, nous paraît donc défectueuse en elle-même. Mais ce n'est pas tout ; il nous faut aussi examiner en détail les faits que ce savant dit avoir à nous opposer. Tout le monde sait qu'un des caractères les plus saillants du genre *Ægilops* est celui de la fragilité des épis qui, en se désarticulant à leur base après la maturité, tombent à terre plus ou moins promptement et tout d'une

pièce. Quoique ce caractère soit commun à tous les *Ægilops* et qu'il manque chez tous les *Triticum*, M. Godron, entraîné par ses idées sur les hybrides en général et par son opinion sur l'*Ægilops triticoides* en particulier, à la fusion des deux genres *Ægilops* et *Triticum* en un seul, a trouvé à propos d'en contester la valeur comme caractère générique ; il n'a pas pris garde que ce caractère correspond, comme nous l'avons cependant fait remarquer, à une différence essentielle dans l'organisation de l'épillet dont la base est presque étranglée et relevée de côtes saillantes chez tous les vrais *Triticum* ; d'où il résulte que chez eux l'articulation est très-solide, et que l'épi ne se détache pas de la tige lorsqu'on la secoue violemment ou que le blé est battu par le fléau, mais que la rupture a lieu partout ailleurs qu'au point même de l'articulation ; ce qui prouve qu'il ne s'agit point là d'une simple différence du plus au moins, mais, au contraire, d'une différence du tout au tout.

Par une contradiction tout-à-fait singulière, qui sans doute était nécessitée par la thèse qu'il soutient, M. Godron a pris pour seul et unique exemple du peu de constance de ce caractère de la fragilité des épis chez les *Ægilops*, ce même *Ægilops speltæformis* qui pour lui n'est qu'un passage, un retour au blé d'un *Ægilops* hybride, qu'un *Triticum vulgare* futur. Il nous semble que toutes les indications que peut fournir l'étude des caractères de cette plante devraient être, à son point de vue, sans importance aucune pour la solution de la question relative à la distinction des genres *Ægilops* et *Triticum* ; en effet, cette plante n'est pas à ses yeux une véritable espèce, ni même un vrai *Ægilops*, mais seulement « une forme végétale » issue d'une plante hybride par l'influence de la culture, forme présentement « distincte sans doute, » mais marquant néanmoins le retour de cette hybride à son type paternel, lequel est un vrai *Triticum*, et devant nécessairement se confondre pleinement, un jour ou l'autre, avec ce vrai *Triticum*. Il prétend donc que, s'il est bien vrai que l'*Ægi-*

lops speltæformis actuel, celui que lui a remis M. Decaisne, a les épis cassants, tout comme celui dont nous avons parlé, il n'est pas moins bien certain pour lui que l'*Ægilops* cultivé par M. Fabre pendant plusieurs années n'avait pas l'épi cassant à sa base, qu'il a vu lui-même et vérifié ce fait dont il se dit sûr. Il va presque jusqu'à insinuer qu'il pourrait bien y avoir deux *Ægilops speltæformis*, et même jusqu'à s'étonner que n'ayons pas trouvé là deux espèces à faire au lieu d'une. Il nous fait citer textuellement les passages où ces diverses assertions se trouvent énoncées. Voici donc ce que nous dit M. Godron : « L'*Ægilops speltæformis*, celui du moins qu'a obtenu M. Fabre, après douze années de culture, n'a pas l'épi cassant à sa base, et je suis certain de ce fait (1). » Il dit ailleurs : « J'ajouterai que les échantillons des dernières années, quoique mûrs et liés en petites bottes, ne se fracturent pas sous l'épi ; j'ai pu moi-même vérifier ce fait. Or il en est tout autrement de l'*Ægilops speltæformis* que j'ai cultivé l'année dernière, que je cultive encore cette année, et dont je dois la graine à l'obligeance de M. Decaisne. Ici les épis se séparent facilement de la tige à la maturité ; c'est donc la forme décrite par M. Jordan. Il faut dès-lors admettre que la plante des premières cultures de M. Fabre s'est modifiée ou qu'il existe deux *Ægilops speltæformis* ; car ce caractère tiré de la fragilité des épis, reconnu comme excellent pour distinguer l'*Agropyrum junceum* de ses congénères, que M. Jordan considère même comme caractère générique dans les *Ægilops*, doit être à ses yeux d'une valeur suffisante pour créer encore une espèce nouvelle (2). »

On le voit ; M. Godron est certain des faits qu'il avance. Cependant son assertion si positive, nous sommes à regret obligé

---

(1) *De l'Ægilops triticoides et de ses différentes formes* (*Annales des sciences naturelles*, partie BOTANIQUE, 4e série, t. V, page 83).

(2) *De l'Ægilops triticoides*; etc..... page 87.

de la contredire nous-même positivement ; car nous croyons être certain, de notre côté, que l'*Ægilops speltæformis*, celui-là même que M. Fabre a obtenu après douze années de culture, a toujours eu, contrairement à l'assertion de M. Godron, l'épi cassant à sa base pendant ces douze années, comme il l'a eu depuis et comme il l'a encore actuellement. Nous allons indiquer sur quelles bases repose notre certitude, afin que le lecteur puisse porter un jugement avec connaissance de cause, et faire son choix entre deux assertions contradictoires sur un même point de fait, qui lui sont soumises.

Nous avons d'abord à opposer à M. Godron un témoignage qu'il ne saurait récuser ; c'est celui de M. Esprit Fabre lui-même. Il ne peut certainement avoir la prétention de connaître mieux que M. Fabre la plante que ce dernier a cultivée pendant tant d'années, ni surtout de s'être assuré mieux que lui d'un fait aussi saillant, aussi facile à vérifier que celui de la fragilité des épis. Or nulle part, dans le Mémoire où il a fait connaître sa plante, M. Fabre n'a dit ni laissé entendre qu'elle n'avait pas les épis caducs ; partout où il a été dans le cas de faire mention de ses divers caractères et des changements opérés en elle par la culture, il a dit, au contraire, que ses épis étaient cassants, remarquant seulement qu'ils se cassaient plus ou moins aisément selon les années. Ainsi nous voyons qu'il dit, en parlant de la première année de culture : « Les épis étaient caducs, c'est-à-dire qu'ils se cassaient et tombaient immédiatement à terre, après la maturité (1). » A la seconde année, il fait cette remarque que « les épis sont moins caducs à leur maturité, c'est-à-dire se détachent moins facilement (2). » Il ne dit rien de ce caractère, en parlant de la troisième année de culture. A la quatrième année, « les plantes de cet *Ægilops*, qui n'ont pas été altérées

(1) Fabre (Esprit), *Des Ægilops du midi de la France et de leur transformation*, page 11. — (2) Id. page 12.

par la rouille, ont donné des épis caducs [1]. » A la cinquième année, « les épis sont moins cassants [2]. » A la sixième année, « les épis sont toujours caducs [3]. » A la septième année, « les épis ne se cassaient pas aisément [4]. » M. Fabre ne dit rien à ce sujet en parlant de la huitième année; il se tait sur la neuvième et sur la dixième année, et n'ajoute rien à ce qu'il a dit précédemment, en parlant de la récolte de 1850. Son Mémoire a paru en 1851. C'est en 1852 que M. Godron s'est rendu lui-même à Agde, afin de voir sur pied l'*Ægilops speltæformis* dans les cultures de M. Fabre; c'est alors qu'il en a pris deux exemplaires dont un nous a été remis par lui, lequel exemplaire est parfaitement identique avec ceux que nous avons cultivés depuis. C'est aussi à la fin de cette année 1852 que M. Fabre a envoyé à M. Seringe, à Lyon, un certain nombre d'épis mûrs de sa plante, qui étaient tous désarticulés à la base et dont nous avons semé une partie. Nous avons pu ainsi reproduire et multiplier cette plante, que nous avons déjà distribuée à beaucoup de personnes, et qui s'est toujours montrée à épi caduc pendant ces quatre dernières années. C'est encore en 1852 que M. Esprit Fabre a envoyé au Jardin-des-Plantes de Paris des graines de sa plante, que M. Decaisne [5] a fait cultiver, et qui ont donné un *Ægilops*

---

[1] Fabre (Esprit), *Des Ægilops du midi de la France et de leur transformation*, page 12. — [2] Id. page 12. — [3] Id. page 13. — [4] Id. page 16.

[5] Le Mémoire de M. Godron sur l'*Ægilops triticoides et ses différentes formes*, auquel nous répondons, et qui est inséré dans les *Annales des sciences naturelles*, se termine par une note émanée de la rédaction de ce recueil, note fort curieuse et qu'il nous paraît utile de reproduire ici. La voici :

« Je suis tout-à-fait d'accord avec M. Godron, relativement à la fragilité de « l'épi, dans le prétendu *Ægilops speltæformis*, dont j'ai reçu les graines de « M. Fabre lui-même, en 1852, sous le nom d'*Ægilops triticoides*. L'épi est si « caduc à la maturité, qu'il suffit du plus léger contact pour le faire tomber; il « finit même par tomber spontanément, par le seul fait de la dessiccation. « J'ajoute que les plantes de cette forme, que je fais cultiver ici depuis 1852, « parmi d'autres céréales, ont été constamment respectées par les oiseaux qui « dévorent ces dernières.

speltæformis à épis cassants, ainsi que M. Godron nous dit s'en être assuré lui-même. Enfin, cette année même, M. le capitaine Braun, de Béziers, nous a envoyé un grand nombre d'épis du même *Ægilops speltæformis* pris à Agde, dans les cultures de M. Fabre, en 1855, et tous désarticulés à leur base, tous exac-

---

« Le fait de la modification successive de l'*Ægilops triticoides*, qui au « bout d'un certain nombre d'années de culture, tendrait de plus en plus à se « rapprocher du Blé, loin d'être improbable, me semble, au contraire, concor- « der avec l'opinion de divers expérimentateurs qui pensent que la descendance « des hybrides fertiles incline graduellement vers le type d'un des deux parents « par l'élimination graduelle des caractères de l'autre. M. Naudin en a signalé « récemment un remarquable exemple dans la postérité d'un *Primula* hybri- « de, qui, dès la seconde génération, s'est séparé en deux branches, retour- « nant l'une au type paternel, l'autre au type maternel. »

L'auteur de cette note, qui dit avoir fait cultiver au jardin de Paris l'*Ægilops speltæformis*, insiste au moins autant que nous sur la fragilité des épis dans cet *Ægilops* : il signale de plus cette autre circonstance que les oiseaux qui dévorent les graines des divers blés cultivés au Jardin des Plantes, respectent, au contraire, les épis de l'*Ægilops speltæformis* et n'y touchent aucunement. En disant cela, il croit venir en aide à M. Godron, tandis qu'il ne fait qu'apporter, sans le vouloir, un nouveau témoignage à l'appui de notre opinion.

Rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami;
Mieux vaudrait un sage ennemi. (LAFONT).

L'auteur de la note conclut ensuite contre nous, et se range à l'avis de M. Godron, déclarant qu'il croit à l'origine hybride de l'*Ægilops speltæformis*, et qu'il regarde comme très-probable le retour de cette plante à l'un des types dont elle est issue.

Cette conclusion de sa part, qui nous est contraire, se rattache évidemment, dans sa pensée, aux faits qu'il vient de mentionner et qu'elle suit immédiatement. Mais, comme il se trouve que les deux faits cités par lui nous sont dans la réalité très-favorables, il résulte de là que le lien qu'il suppose unir ces faits à la conséquence qu'il en tire n'existe pas, et qu'ainsi il est tombé dans un paralogisme complet en se contredisant lui-même. On peut remarquer qu'en général nos hybridistes, même les plus habiles, semblent tout déconcertés, du moment qu'on touche à leurs théories pour en montrer l'inanité, ou pour faire remarquer le peu de solidité du fondement sur lequel elles reposent. Il leur arrive donc souvent de se contredire, et même parfois de presque déraisonner.

tement conformes à ceux que nous avons récoltés nous-même dans nos propres cultures. Nous pourrions ajouter que les *Ægilops speltæformis* qui ont été cultivés ailleurs ont été pareils à ceux de nos cultures, et que personne n'a signalé la différence dont parle M. Godron; mais ce que nous venons de dire suffit pour établir que, s'il existe ou s'il a existé un *Ægilops speltæformis* à épi non cassant, il est inconnu à M. Fabre aussi bien qu'à ceux auxquels il a communiqué sa plante, et n'est connu jusqu'ici que de M. Godron tout seul. Ce savant ne doit donc plus s'étonner d'après cela, que nous n'ayons pas fait une espèce d'une plante qui nous était totalement inconnue, et dont nous n'avions pas même entendu parler. Mais, comme elle existe, à n'en pas douter, puisqu'il affirmes on existence comme une chose certaine, qu'il a pu voir et vérifier par lui-même, il nous reste un vif désir de connaître ce curieux *Ægilops*, désir qui sera certainement partagé par beaucoup d'autres et qu'il ne peut manquer de satisfaire.

L'*Ægilops speltæformis* que nous connaissons est une plante qui a constamment l'épi fragile à la parfaite maturité, comme tous les *Ægilops*; mais, de même que chez d'autres espèces, cette fragilité est plus ou moins prononcée, et, selon les années, l'épi se détache de l'axe plus ou moins promptement, pour tomber à terre après qu'il a atteint sa maturité. Dès que ce moment est arrivé, ce qui se reconnaît à la couleur blanchâtre que prend le chaume, de vert qu'il était d'abord, on peut en coupant les tiges une à une avec une certaine précaution, et en évitant le moindre choc, les conserver sans que les épis se détachent et les lier par petites bottes. C'est ainsi que nous conservons une partie de notre récolte de chaque année.

M. Godron parle ensuite d'une carène qui existe, selon lui, sur les glumes de l'*Ægilops speltæformis*, de même que sur les glumes des *Triticum*, et veut aussi prouver par là que le genre *Ægilops* n'est pas distinct du genre *Triticum*. Mais ici, il nous paraît faire encore une fois fausse route dans sa démonstration

de la non valeur des caractères génériques des *Ægilops*. Lors même que le fait qu'il avance serait exact, et que l'*Ægilops speltæformis* aurait la glume carénée, tout comme les vrais *Triticum*, il ne pourrait pas en tirer la conclusion que les vrais *Ægilops*, qui sont admis pour tels jusqu'ici par l'universalité des botanistes et qui n'ont nullement les glumes carénées, doivent être réunis génériquement aux *Triticum* ; car lorsqu'il s'agit d'une plante telle qu'est à ses yeux l'*Ægilops speltæformis*, il ne doit absolument rien conclure d'un tel fait, pas plus que de celui de la prétendue non fragilité des épis. Mais nous disons de ce fait comme du précédent, qu'il n'est point exact. Il y a à la vérité, sur le dos de la glume de l'*Ægilops speltæformis*, une nervure saillante et assez épaisse ; cependant cette nervure ne constitue nullement la forme carénée, qui est très-prononcée dans le genre *Triticum*, et qui résulte de la compression très-marquée de la glume près de la nervure dorsale, surtout à la partie supérieure, compression qui n'existe ni dans l'*Ægilops speltæformis*, ni dans aucun autre *Ægilops*.

Pour ne pas allonger inutilement la discussion par des détails trop minutieux, nous ne nous arrêterons pas à ce que dit encore M. Godron des arêtes et des nervures des *Ægilops*, qui nous paraît aussi manquer d'exactitude. Nous passons à un point plus important de son analyse, car il s'agit des graines. Ce savant est d'avis que les graines fournissent des caractères d'une haute valeur pour les distinctions génériques, dans les Graminées, et que c'est surtout aux graines qu'il faut avoir recours pour l'établissement des genres dans cette famille. Il ajoute que les fruits ou graines des *Ægilops* sont semblables à celles des *Triticum*, et que c'est là un fait démonstratif de la réunion des deux genres en un seul, qui sert de complément au fait de l'hybridité. Tout cela est fort bien dit. Il n'y manque qu'une chose ; c'est simplement la vérité, l'exactitude. Les graines des *Ægilops* sont si peu semblables à celles des *Triticum* qu'elles sont, au contraire, très-différentes. Que l'on compare les graines des trois espèces d'*Ægilops* com-

munes dans le midi de la France, que nous avons déjà citées, et l'on pourra facilement s'assurer qu'elles ont entre elles la plus grande similitude ; tandis qu'elles sont, au contraire, complètement distinctes par la forme, la couleur, la grosseur et l'aspect de celles de nos blés. Elles s'en éloignent pour le moins autant, sinon plus, que celles du Seigle, qui certes se distinguent fort bien de celles du Froment. Il faut en conclure que M. Godron n'a pas fait avec beaucoup d'attention cette comparaison de graines, dont il parle. Cependant, dans notre Mémoire de 1853, qu'il paraît avoir lu attentivement, puisqu'il en cite de nombreux passages, nous disions : « les graines d'*Ægilops* se distinguent très-bien de celles de *Triticum*. Elles présentent, comme dans le genre *Spelta*, une face latérale déprimée, mais moins excavée au milieu, dont les bords sont un peu anguleux. Dans le genre *Triticum* la rainure latérale des graines est beaucoup moins ouverte et a les bords arrondis [1]. » Ce que nous disions là devait s'appliquer à l'*Ægilops speltæformis* qui, sous le rapport des graines ainsi que sous plusieurs autres, présente une certaine affinité avec les espèces du genre *Spelta*. Mais, si nous n'avions considéré que les espèces regardées jusque-là comme le type du genre *Ægilops*, nous aurions signalé des différences plus grandes ; car leurs graines sont fortement aplaties sur le côté, bien plus petites, et plus étroites relativement à leur longueur que celles des Froments (*Triticum*), d'une couleur rembrunie, souvent plus foncée que dans le Seigle (*Secale*).

M. Godron ne nous paraît pas avoir mieux étudié les graines des *Triticum* que celles des *Ægilops* ; car, dans la dernière partie, récemment publiée, de sa *Flore de France*, il continue à confondre génériquement l'Epeautre (*Spelta*) avec le Froment (*Triticum*), quoique leurs graines présentent des différences assez notables ; il cite parmi les *Triticum* le *Secale villosum* de

---

[1] *De l'origine des arbres fruitiers*, etc., p. 74.

Linné, dont la graine est plutôt celle d'un Seigle, ou même d'une Orge, que celle d'un Froment ; il ne sépare pas des *Triticum* le *Triticum monococcum* de Linné, dont M. Seringe a fait le genre *Nivieria*, lequel est basé principalement sur la forme tout-à-fait caractéristique de la graine, qui diffère bien plus de celle des vrais *Triticum* que les graines de la plupart des nouveaux genres admis par M. Godron, dans la *Flore de France*, ne diffèrent de celles des genres primitifs auxquels on les avait jusque-là réunis. Nous pouvons dire à ce sujet : de deux choses l'une ; ou M. Godron n'est pas d'accord avec lui-même, lorsqu'après avoir établi l'importance des caractères tirés des graines, il opère des réunions desquelles il résulte qu'il n'a tenu aucun compte de ces mêmes caractères ; ou bien il fait voir qu'il n'a pas examiné avec soin, qu'il n'a pas même examiné du tout les caractères de plusieurs des plantes dont il parle ici et de celles qu'il a décrites dans sa Flore. Sans doute on n'est pas tenu de tout connaître, ni d'avoir tout vu. Cependant, quand il s'agit de plantes qui sont l'objet d'une discussion sérieuse, de plantes dont on vient de donner la description dans un ouvrage important, fruit d'une élaboration de plusieurs années, on doit les avoir étudiées avec soin et avoir au moins vérifié les caractères qui ont été indiqués par d'autres ; on est tenu surtout de ne pas supprimer ces caractères, en les passant sous silence, de manière à donner à croire qu'ils n'existent pas ou que personne n'en a parlé. Quand on a à sa disposition des travaux antérieurs et qu'on connaît les observations faites par d'autres, on ne peut plus prétexter l'ignorance ; car l'excuse ne serait pas légitime.

Nous venons de suivre pas à pas M. Godron dans sa dicussion relative à l'*Ægilops triticoides*, question accessoire pour nous, et sur laquelle nous n'avons pas, comme nous l'avons dit déjà, une opinion directement opposée à la sienne ; ce qui n'empêche pas que nous nous sommes vu forcé de contredire la plupart des

assertions ou des arguments sur lesquels il a cru pouvoir baser son opinion, et d'en montrer la faiblesse, la fausseté ou l'inexactitude. Nous voici arrivé avec lui à l'*Ægilops speltæformis* qui n'est pour lui qu'un simple accessoire, et qui est, selon nous, au contraire, l'objet principal de la question débattue.

Notre savant contradicteur commence par se plaindre de ce que nous l'accusons d'avoir confondu ensemble l'*Ægilops speltæformis* avec le *Triticum vulgare*. « Suivant M. Jordan, nous dit-il, j'ai confondu l'*Ægilops speltæformis* avec l'*Ægilops triticoides* et aussi avec le *Triticum vulgare*, d'où il faudrait conclure, en vertu de l'axiôme *quæ sunt eadem uni tertio sunt eadem inter se*, que j'ai aussi confondu l'*Ægilops triticoides* avec le blé. C'est vouloir prouver trop. Je regrette de le dire, mais ces deux assertions sont l'une et l'autre parfaitement inexactes [1]. » M. Godron ne trouve en effet aucune peine à fournir la preuve de ce qu'il avance. A notre tour, nous n'aurons aucune peine à établir que nos deux assertions sont, au contraire, parfaitement exactes, et nous ferons voir ensuite au moyen de quelle habile et ingénieuse distinction il est facile de prouver le pour et le contre, dans une même question, sur un même point de fait.

En parlant, dans notre dernier Mémoire, de l'opinion de M. Godron sur l'expérience de M. Fabre, opinion qu'il nous avait fait connaître, avant que nous eussions publié notre premier article sur cette question, nous disions qu'elle consistait à confondre comme étant spécifiquement identiques l'*Ægilops speltæformis* avec le *Triticum vulgare*, et à supposer en même temps que l'*Ægilops triticoides*, qui n'était qu'un produit hybride, en se transformant en *Ægilops speltæformis* dans les cultures de M. Fabre, était, par le fait même, revenu à son type paternel, au *Triticum vulgare*.

---

[1] *De l'Ægilops triticoides et de ses différentes formes*, (*Annales des sciences naturelles*, partie Botanique, 4e série, t. v, p. 85).

En effet, dans une lettre que nous écrivait M. Godron, en date du 1er février 1853, nous avions remarqué ce qui suit : « Je suis allé avec M. Fabre sur le terrain où il a recueilli des graines qui sont devenues du *Triticum vulgare*. J'ai vu dans son jardin la douzième génération, et j'en ai deux échantillons que je partagerai avec vous. » Plus loin, toujours dans la même lettre, il ajoutait : « L'*Ægilops triticoides* n'est pas autre chose, pour moi, qu'une hybride d'*Ægilops ovata* dont les fleurs ont été fécondées par le *Triticum vulgare*. Cette hybride est fertile, et, semée pendant plusieurs années, elle se transforme en Froment, c'est-à-dire qu'elle revient, comme les hybrides fertiles, au type paternel ; voilà mon opinion. »

Cette opinion si clairement exprimée est bien exactement celle que nous avons attribuée à M. Godron, et nous ne voyons pas qu'il l'ait sensiblement modifiée depuis. Elle nous paraît être celle qu'il a cherché à prouver dans ses premiers articles, celle même qu'il veut encore soutenir aujourd'hui. Dans les *Quelques notes sur la Flore de Montpellier*, qui sont de 1854, nous trouvons ce passage : « M. Fabre a semé les graines de l'*Ægilops triticoides* ; il a suivi pendant douze générations successives les produits fournis par les graines recueillies primitivement sur cette Graminée sauvage. La plante a pris peu à peu une taille plus élevée ; l'épi est devenu plus gros et plus fourni ; il a cessé d'être cassant à sa base. Ses glumes enfin ont perdu peu à peu l'une des deux arêtes qui distinguent l'*Ægilops triticoides*. En un mot, à la douzième génération, cette plante a pris *presque complètement* les caractères du blé (1) ; » il dit encore, un peu plus loin : « Il est curieux de constater qu'à Agde, l'*Ægilops triticoides* reproduit *presque complètement* une variété de blé cultivé aux environs de cette ville, que l'on nomme la Touzelle (2). » Enfin, dans

(1) *Quelques notes sur la Flore de Montpellier*, p. 10.
(2) *Id.* p. 12.

un autre passage où il résume son opinion, il dit que l'*Ægilops triticoides* présente tous les caractères des plantes hybrides, et termine ainsi l'énumération de ses caractères : « action fécondante peu développée dans cette plante et *retour des individus fertiles au type mâle*, après plusieurs générations. Aucun caractère ne fait défaut ;..... il est impossible de rencontrer un fait plus clair et plus concluant ([1]). »

Cet *Ægilops triticoides* qui, dans sa première opinion, comme on l'a vu, était devenu par la culture du *Triticum vulgare*, du blé purement et simplement, maintenant a seulement « pris les caractères du blé presque complètement ; il reproduit presque complètement la Touzelle. » Voilà toute l'atténuation que M. Godron a fait subir à son opinion de février 1853 ; voilà tout ce que nous avions pu gagner sur son esprit par notre article de 1853, antérieur au sien d'une année, qui avait pour but de démontrer que la plante des cultures de M. Fabre était une espèce parfaitement distincte du blé.

Pour lui, l'*Ægilops speltæformis* n'est qu'un individu fertile de l'*Ægilops triticoides* ; il ne distingue donc pas, il confond donc spécifiquement l'*Ægilops speltæformis* avec l'*Ægilops triticoides*. Pour lui, l'*Ægilops triticoides* est une plante qui, dans ses individus fertiles, revient au type du *Triticum vulgare* après plusieurs générations. Il ne le distingue donc pas, il le confond donc spécifiquement avec le *Triticum vulgare*. Or c'est là précisément ce que nous avons dit, ce que M. Godron nous reproche de lui avoir fait dire à tort. On voit que nous n'avons rien avancé qui ne fût, au contraire, parfaitement exact.

Dans son Mémoire sur la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum*, qui est de 1855, M. Godron reproduit presque mot pour mot ce qu'il a dit, en 1854, dans les passages cités plus haut.

([1]) *Quelques notes sur la Flore de Montpellier*, p. 46.

Seulement nous y trouvons une atténuation nouvelle dans l'expression de son opinion qui est au fond toujours la même. Ainsi, au lieu de dire de l'*Ægilops triticoides* qu'il a pris *presque complètement* les caractères du blé, il se sert de cette expression, « a pris, en partie du moins, les caractères du blé [1]. » Au lieu de dire de l'*Ægilops triticoides* qu'il est devenu presque complètement la Touzelle, il dit que cette plante « affecte, dès la premiere année de culture, absolument le port du blé Touzelle ; » mais il finit par répéter textuellement ce qu'il a dit en 1854, qu'il y a retour des individus fertiles de l'*Ægilops triticoides* vers le type mâle, vers le *Triticum vulgare*, après plusieurs générations. Aujourd'hui encore, dans le Mémoire auquel nous répondons, M. Godron exprime-t-il une opinion différente de la première ? Pas absolument, puisqu'il nous apprend qu'il persiste dans les conclusions de ses Mémoires antérieurs. Cependant l'expression de cette opinion est encore modifiée dans un sens qui est plus rapproché de ce que nous croyons être la vérité. Ainsi l'*Ægilops speltæformis* est devenu « une forme végétale, qui est distincte sans doute. » Ce n'est pas une espèce encore ; le mot n'est pas lâché ; mais enfin c'est une plante distincte ; ce qui est déjà beaucoup. M. Godron en fait l'aveu ; il faut lui en savoir gré. On voit combien il lui en coûte pour arriver à reconnaître qu'il s'est trompé sur un point de fait. Chaque année, il fait un pas de plus dans cette voie du retour au vrai. Puisse ce retour être plus prochain et plus complet que celui de l'*Ægilops triticoides* au type du *Triticum vulgare*, qu'on ne cesse de nous prédire, mais qui, nous avons tout lieu de le craindre, devra se faire attendre encore longtemps ! Car M. Godron nous apprend aujourd'hui qu'ayant cultivé, cette année ainsi que l'année dernière, de l'*Ægilops speltæformis* provenant de la graine à lui

---

[1] *De la fécondation des Ægilops par les Triticum.* (*Annales des sciences naturelles*, partie BOTANIQUE, 4e série, p. 217.)

donnée par M. Decaisne qui avait fait cultiver cette plante au jardin de Paris, après l'avoir reçue de M. Fabre en 1852, « cet *Ægilops* a pris des épis très-cassants ,.... a offert des nervures nombreuses et assez saillantes sur les valves de la glume ,.... est devenu vraisemblablement plus voisin de l'état sauvage [1]. »

Ainsi cet *Ægilops triticoides* qui, « dès la première année de culture, a pris absolument le port du blé Touzelle, » qui « reproduit presque complètement le blé Touzelle, » qui « a pris en partie du moins les caractères du blé, » qui « revient par ses individus fertiles au type du blé, après plusieurs générations , » par un retour qu'on avait jugé d'abord effectué complètement, mais qu'on reconnaît maintenant seulement en voie de s'accomplir ; ce même *Ægilops triticoides,* arrivé à la seizième génération, rétrograde et passe à l'état sauvage. A l'état sauvage de quelle espèce demanderons-nous ? Ce n'est pas sans doute à l'état sauvage de l'*Ægilops ovata* , qui est son type maternel ; M. Godron n'y pense certainement pas. Ce ne peut pas être non plus à l'état sauvage de son type paternel , du *Triticum vulgare* , puisque cet état sauvage n'est jusqu'ici connu de personne ; que d'ailleurs en devenant plus cassant et en prenant des nervures plus nombreuses et plus saillantes , il s'éloigne du *Triticum vulgare* au lieu de s'en rapprocher. Ce sera donc à son propre état sauvage. L'*Ægilops triticoides,* ainsi qu'on nous l'apprend, est donc une forme végétale distincte, qui se modifie par la culture, qui revient ensuite à son propre type, à son état sauvage ; et cependant ce n'est autre chose qu'une création hybride. Il y a donc , par le moyen de l'hybridité, des créations de formes végétales qu'il est impossible de distinguer en rien des vraies espèces , qui, comme elles, sont héréditaires et se reconnaissent facilement à des caractères extérieurs fort tranchés , qui

---

[1] *De l'Ægilops triticoides*, etc., (*Annales des sciences naturelles*, partie BOTANIQUE, 4e série, t. v, p. 88).

se modifient plus ou moins par la culture et retournent ensuite à leur propre type, pour s'en éloigner de nouveau plus tard. Si M. Godron admet cela, il est évident qu'il admet la transformation des espèces par l'hybridité, la création de nouveaux types, doctrine que cependant il dit repousser absolument ; à moins qu'il ne prétende qu'un type n'est type, qu'une espèce n'est espèce qu'autant qu'il lui donne ce nom, et qu'il ne lui donne ce nom que quand il lui plaît.

Au milieu de toutes ces contradictions et de ces incertitudes, nous avons peine à deviner, sous le vague de l'expression, quelle peut être au fond la pensée de M. Godron sur ce point, et nous doutons qu'il puisse s'en rendre compte lui-même bien exactement. Mais il nous faut revenir à ce que nous nous sommes proposé d'établir ici ; à savoir qu'en reprochant à M. Godron d'avoir confondu comme appartenant à un seul et même type spécifique les *Ægilops triticoides* et *speltæformis*, ainsi que le *Triticum vulgare*, nous n'avons rien avancé qui ne fût parfaitement, rigoureusement exact. Nous allons montrer maintenant comment notre savant contradicteur prouve très-bien, à son tour, qu'il n'a pas fait cette confusion qu'on lui reproche. Le procédé qu'il emploie est fort simple ; il consiste à supprimer le mot spécifiquement, et à donner à entendre qu'on lui reproche de n'avoir vu aucune différence. Il a vu des différences ; donc il n'a pas confondu. Mais, des différences, il y en a partout ; il n'y a pas deux individus dans une même espèce, deux feuilles sur un même arbre qui soient absolument identiques et n'offrent aucune différence. Lorsque nous reprochons à M. Godron d'avoir fait une confusion, nous lui reprochons uniquement d'avoir porté un faux jugement sur la valeur des différences qu'il a pu remarquer. Il ne pourrait même prétexter qu'il a pu croire qu'il s'agissait ici d'une confusion telle que celle qu'il prétend n'avoir pas commise ; car nous avons dit, au contraire, très-explicitement, que son erreur avait été de confondre l'*Ægilops speltæformis*

avec le *Triticum vulgare* comme étant de la même espèce, et pareillement l'*Ægilops speltæformis* avec l'*Ægilops triticoides*, d'où il résultait par une conséquence rigoureuse qu'il avait aussi confondu spécifiquement l'*Ægilops triticoides* avec le blé ; ce qui n'est en effet que trop bien prouvé. Aujourd'hui même, dans les conclusions de l'article auquel nous répondons en ce moment [1], cette confusion que nous lui reprochons est encore clairement exprimée. Le propre aveu de sa faute lui échappe donc malgré lui ; *habemus confitentem reum.*

La distinction dont se sert ici M. Godron pour prouver qu'il n'est pas tombé dans l'erreur qui lui est si justement reprochée, et pour pouvoir nous taxer d'inexactitude sous ce rapport, est donc doublement erronée ; car elle est contredite non-seulement par le sens qui doit être attribué raisonnablement à tout notre article, mais encore par les termes dont nous nous sommes servi pour donner à ce sens toute la précision possible. Maintenant, relativement au fait en lui-même de cette confusion reprochée, il resterait peut-être à M. Godron une dernière ressource, qui consisterait à prétendre qu'il ne sépare pas sans doute comme espèce les *Ægilops triticoides* et *speltæformis* du *Triticum vulgare*, mais qu'il ne les confond pas pourtant de la même manière que l'on confond ensemble deux individus d'une même espèce, supposés tous deux à l'état normal et dont on dit qu'ils sont semblables. Ces deux *Ægilops* seraient peut-être pour lui, dans sa pensée, deux modifications ou deux variétés rentrant dans l'espèce du *Triticum vulgare*, mais cependant susceptibles d'en être distinguées, comme aussi d'être distinguées l'une de l'autre.

Si c'est là son unique ressource, qu'il en use donc à son gré. Nous sommes tout disposé à la lui laisser, et nous ne ferons pas de

---

(1) *De l'Ægilops triticoides*, etc., (*Annales des sciences naturelles*, partie BOTANIQUE, 4e série, t. v, p. 89).

nouveaux efforts dans le but de l'arracher à ce dernier asile, où il voudrait se retrancher pour échapper à l'évidence des faits et des raisonnements qui le presse. Nous savons trop combien le mot variété est précieux, combien il est utile pour tirer immédiatement d'embarras l'esprit le plus perplexe, lorsqu'il s'agit d'opter entre deux partis opposés au sujet d'une plante difficile, et qu'on a fait choix de n'en point prendre. Ce mot dispense d'étude, de réflexion, d'expérience ; il tient lieu de tout, il répond à tout. Si encore on ne le donnait que comme l'expression du doute, lorsqu'on craint de se tromper en réunissant ou en séparant des espèces imparfaitement connues, nous n'aurions qu'à louer la prudence et la réserve qui l'ont fait souvent adopter par nécessité ; mais d'ordinaire on ne sait pas être franc, on veut cumuler le mérite de l'abstention et de la réserve avec celui d'une décision positive, d'un jugement net et arrêté. On soutiendra donc que cette variété qui a été adoptée au hasard, par une simple supposition, est bien réellement une variété, qu'elle appartient effectivement au type duquel on la rapproche ; on soutiendra cela comme une vérité certaine envers et contre tous, jusqu'à ce qu'il soit enfin démontré par une analyse très-bien faite ainsi que par l'expérience, qu'il en est tout autrement. S'il est donc une fois démontré que cette prétendue variété est une bonne espèce, on se félicitera de l'avoir distinguée, de ne pas l'avoir confondue, puisqu'on l'établissait comme une forme à part, comme une variété. Au contraire, s'il demeure prouvé qu'elle n'est qu'une modification sans importance, qu'un simple état du type qu'elle représente, on se félicitera encore davantage de n'avoir vu en elle rien autre chose qu'une variété. Dans aucun cas on ne pourra être taxé d'erreur, le mot variété fournissant les moyens d'avoir toujours raison, sans prendre d'autre peine que celle de s'en servir.

Il est aisé de comprendre d'après cela, pourquoi il y a encore tant de gens qui sont amoureux des variétés, pourquoi ils font

même école, et comment il se fait que parmi les botanistes de cabinet il s'en trouve un certain nombre qui, sachant faire des livres mais ne connaissant absolument rien aux plantes, multiplient les variétés à l'infini. On les voit prendre un ton tranchant et éviter surtout de se compromettre par des points de doute qu'ils devraient placer à chacune de leurs phrases, s'ils tenaient à être sincères. Ils arrivent de cette manière à passer pour des autorités ; leurs décisions deviennent presque des oracles pour beaucoup de lecteurs trop crédules. On se croit obligé en conscience de faire des observations souvent répétées, de se livrer à des expériences nombreuses, uniquement dans le but de réfuter des assertions qui n'ont coûté souvent qu'un trait de plume.

Si M. Godron voulait par hasard prétendre que, dans le cas dont il s'agit ici, il ne confond plus actuellement les deux *Ægilops speltæformis* et *triticoides* avec le blé, parce qu'il les distingue comme variétés, nous ne le contredirions pas. Mais, comme nous n'avons jamais essayé de le contredire sur ce point, nous ne voyons pas pourquoi il se plaît à nous taxer si inexactement d'inexactitude.

M. Godron fait ensuite la remarque, que jusqu'à présent l'*Ægilops speltæformis* n'a pas été rencontré à l'état sauvage, que M. Fabre ne dit pas l'avoir trouvé, mais dit seulement avoir trouvé de l'*Ægilops triticoides* sauvage, dont les graines cultivées par lui ont produit l'*Ægilops speltæformis*. Il est en conséquence d'avis que nous sommes tenu de croire à l'exactitude de l'assertion de M. Fabre, jusqu'à ce que nous apportions la preuve positive que cet *Ægilops* croît sauvage sur quelque point du midi de la France ou en Orient. Selon lui, la seule marche rationnelle à suivre était de se livrer à la recherche de cet *Ægilops*. Nous devions donc nous mettre en route immédiatement, et parcourir dans tous les sens soit nos départements méridionaux, soit les contrées de l'Orient, patrie présumée de cette plante. Jusqu'à ce que nous l'eussions trouvée, et surtout en cas d'insuccès dans nos recher-

ches, il nous fallait, bien loin de mettre en doute la vérité du fait signalé par M. Esprit Fabre, tenir au contraire son assertion pour très-exacte. Une pareille exigence est bien faite pour nous surprendre de la part de M. Godron, qui s'est étonné beaucoup, au commencement de ce même Mémoire auquel nous répondons, de ce que M. le docteur Lindley en Angleterre avait dit qu'il croirait que le blé sortait d'un *Ægilops*, jusqu'à ce qu'on lui eût fait voir du blé sauvage. Cette prétention du savant anglais, qui scandalise avec raison M. Godron, est tout juste équivalente à celle qu'il élève ici contre nous. Mais une chose nous surprend plus encore qu'une telle inconséquence de sa part, c'est qu'il n'y ait pas dans cette question accord complet entre ces deux savants, lesquels nous semblent si bien faits pour se rapprocher et s'entendre sur un terrain qui leur est commun, celui de la négation ou de l'oubli complet des principes constitutifs de la science, qui ont été admis jusqu'à ce jour par la généralité et surtout par l'élite des hommes voués à ce genre d'étude.

Quoique la marche suivie par nous dans l'étude de la question présente n'ait pas l'assentiment de M. Godron et qu'elle n'aboutisse pas à ce grand et long voyage auquel il voudrait nous astreindre, elle ne nous paraît pas moins très-rationnelle. En effet, nous avons fait voir que, considéré en lui-même, le fait présenté par M. Fabre était inadmissible, puisqu'une forme qui est complètement distincte de toutes les autres espèces connues en même temps qu'elle est constante et héréditaire, telle qu'est incontestablement cet *Ægilops speltæformis* d'après l'aveu que l'évidence arrache à M. Godron lui-même, ne peut être autre chose qu'une bonne et légitime espèce; puisque, de plus, il est impossible qu'une espèce soit le produit d'une autre espèce, comme cela aurait lieu nécessairement dans la supposition que le fait signalé serait véritable. Nous avons fait voir en outre que l'assertion de M. Fabre était complètement dénuée de preuves ou de témoignages à son appui. Nous venons maintenant de compléter nos observations

précédentes à ce sujet, en faisant remarquer qu'il n'était pas vraisemblable que M. Fabre ait pu trouver assez de graines de l'*Ægilops triticoides,* plante reconnue toujours stérile par tous les autres observateurs excepté par M. Godron qui d'ailleurs justifie mal son dire, pour reproduire dans son premier essai des individus nombreux et que cependant ni lui, ni personne, M. Godron, toujours excepté, n'ait pu retrouver cette graine dans l'espace de 16 ans et répéter la même expérience; qu'il n'était pas vraisemblable que tous les individus obtenus par lui de cette graine aient été fertiles : ce qui serait, puisque nous avons prouvé qu'il ne parlait nulle part d'individus entièrement stériles ; que tous ces individus aient été du premier coup de l'*Ægilops speltæformis:* ce qui serait encore, puisque, selon lui, ils avaient dès la première année absolument le port du blé Touzelle, et que la figure principale de cette plante de la première année de culture, qui est donnée dans son Mémoire, représente avec ses analyses très-exactement l'*Ægilops speltæformis* actuel, celui de 1856, en même temps que la seconde figure représente une légère modification de ce même *Ægilops,* qui reparaît quelquefois dans les semis un peu nombreux.

Nous avons donc admis que M. Esprit Fabre s'était trompé, et nous avons expliqué une première fois d'une certaine manière, puis une seconde fois d'une autre manière, comment nous supposions qu'il avait pu se tromper. Ces deux explications n'offrant en elles-mêmes rien d'impossible, rien de contradictoire, nous ont paru l'une après l'autre cent fois préférables à l'admission pure et simple d'un fait affirmé, mais non prouvé, qui impliquait la négation absolue des principes les plus évidents et les plus incontestables.

M. Godron paraît surtout fort choqué de ce que dans notre Mémoire sur l'origine des arbres fruitiers, etc., nous avons avancé qu'on devait rejeter certains faits qui paraissaient contredire les conceptions nécessaires et évidentes de la raison. Désirant faire

partager son impression au lecteur, il cite textuellement un passage de ce Mémoire, mais en s'arrêtant au beau milieu de la phrase, à une virgule, de telle sorte que le lecteur qui ne connaît pas le complément de notre pensée, peut croire qu'effectivement nous rejetons l'expérience et ne tenons nul compte de l'observation dans l'appréciation des faits. Nous allons donc rétablir dans son entier la citation tronquée faite par M. Godron, afin que la méprise à laquelle elle pourrait donner lieu ne soit plus possible. « Il faut remarquer, disions-nous, que comme les lois « des êtres ne peuvent être contraires à celles de la pensée, et que « l'expérience ne donne jamais des résultats d'une valeur absolue, puisqu'elle est limitée dans son champ d'étude, s'il arrive « que certains faits paraissent contredire les conceptions nécessaires et évidentes de la raison, ils devront toujours être rejetés, et l'on pourra très-bien conclure que sur ces points l'expérience est incomplète ou fausse, par conséquent en appeler à « une expérience nouvelle, faite dans de meilleures conditions (3). » M. Godron termine sa citation à ces mots « devront toujours être « rejetés » qu'il souligne, et supprime le reste de la phrase.

On voit que loin de rejeter l'expérience, comme il voudrait le faire entendre, nous lui faisons au contraire sa part légitime dans la science. Sans doute nous n'acceptons pas ses résultats en aveugle et sans contrôle. Le contrôle qu'elle doit subir, à notre avis, est celui de la raison. Tous les grands hommes qui ont éclairé la science par leurs méditations profondes, qui lui ont donné l'impulsion par leur génie, ont exprimé la même pensée que nous, et nous n'avons fait que l'interpréter ou plutôt la traduire fidèlement. L'expérience, tout indispensable qu'elle est, ne peut à elle seule constituer la science. Il ne s'agit point uniquement pour nous de rassembler des faits; il faut encore pour tirer

---

(1) *De l'origine des diverses variétés ou espèces d'arbres fruitiers*, etc. p. 12.

un enseignement utile de ces faits, les rattacher les uns aux autres, les coordonner d'après des principes bien assurés, en ayant un point de départ à l'abri de toute contestation. Il y a certains hommes, nous le savons, qui ne reconnaissent pas de principes fixes. Pour eux, tout est variable comme les faits qu'ils étudient. Leur science part du doute et n'aboutit qu'au doute; elle ne renferme point de vérité qui ne puisse être à chaque instant remise en question. La vérité du jour ne sera plus celle de la veille, ni peut-être celle du lendemain. M. Godron est-il aussi de ceux qui ne croient qu'aux faits, qu'aux seuls faits matériels? S'il tient absolument à rapetisser la science, à la réduire aux proportions d'un empirisme étroit, sans certitude et sans portée, libre à lui; nous le laisserons se débattre au milieu des contradictions des faits, avec tous les adeptes d'une science sans principes, et nous continuerons à suivre la voie qui se trouve indiquée dans le passage de notre Mémoire que nous venons de citer, parce qu'elle nous paraît être la meilleure, celle qui est autorisée par l'exemple et les leçons de ces hommes que nous tenons à honneur de prendre pour guides dans la recherche de la vérité scientifique.

C'est aussi cette voie que nous avons suivie exactement, en rejetant tout d'abord comme fausse l'assertion de M. Fabre, et en demandant qu'on répète l'expérience, ou qu'on nous apporte des preuves à l'appui de celle qu'on dit avoir été faite.

Au lieu de répondre à notre appel, c'est à nous qu'on vient demander des expériences, des faits positifs qui établissent le contraire de ce qu'on veut nous faire admettre. Notre tâche n'est point d'apporter des faits nouveaux, comme le prétend fort à tort M. Godron; elle est uniquement d'apprécier à leur juste valeur ceux qu'on nous présente; et cette tâche, nous croyons l'avoir remplie. Où en serait-on s'il fallait, comme le veut ce savant, entreprendre des voyages, commencer une série d'expériences, consumer beaucoup de temps et d'activité, dans le but unique de démontrer une fois de plus ou d'une manière plus

complète, que telle ou telle assertion totalement dénuée de preuves, absurde en elle-même, ou impliquant par ses conséquences rigoureuses des contradictions manifestes, doit être rejetée. C'en serait fait de la science ; car quel esprit sérieux voudrait consacrer ce qu'il aurait de loisirs et d'intelligence à une tâche aussi stérile qu'ingrate ? L'ignorance et la mauvaise foi auraient, au contraire, tout à gagner à cette obligation nouvelle qu'on prétend nous imposer.

M. Godron croirait-il peut-être que, si nous parvenions à trouver quelque part, ce qui est d'ailleurs une chose très-possible, de l'*Ægilops speltæformis* sauvage, nous aurions alors gain de cause assurément ? Certainement, s'il pouvait rester encore des doutes à ce sujet chez quelques hommes de bons sens et de bonne foi, ils devraient être par là tout-à-fait dissipés. Mais nous ne croyons pas qu'un esprit obstinément imbu d'idées systématiques renoncerait pour cela à ses préventions et se rendrait à l'évidence. Nous croyons plutôt qu'il saurait bien dans ce cas supposé élever de nouvelles difficultés, et qu'il pourrait nous dire : de deux choses l'une ; ou cet *Ægilops speltæformis* sauvage croît en société avec les deux *Ægilops ovata* et *triticoides*, ou il croît isolément. Dans le premier cas, son existence et sa multiplication n'ont rien que de très-conforme à ce qui s'est vu dans l'expérience de M. Fabre. Le même fait qu'il a observé dans ses cultures s'est reproduit ailleurs ; voilà tout. Ne serait-il pas, au contraire, bien plus étonnant que cette transformation à laquelle il n'a assisté que comme témoin, ne s'opérât pas aussi quelquefois dans les lieux où ces mêmes plantes qui lui ont donné ce résultat croissent naturellement ? Dans le second cas, pourquoi s'étonner que cet *Ægilops* se propage dans le lieu où on l'a rencontré sauvage, qu'il s'y reproduise chaque année sans changement, puisqu'on le voit se reproduire pareillement dans les lieux divers où on le cultive depuis seize années. Il n'y a pas de raisons pour douter qu'il ne se conserve pendant cent, mille générations

ou plus, tout aussi bien que pendant seize seulement. Il est donc très-possible qu'après avoir été produit à une époque très-reculée, par une hybridation suivie d'une transformation analogue à celle qu'on dit s'être opérée il y a seize ans, il ait été ensuite apporté par quelque cause accidentelle dans le lieu qu'on lui assigne aujourd'hui pour patrie, et qu'il s'y soit maintenu. C'est une forme nouvellement créée aux dépens de formes plus anciennes, qui a acquis la stabilité sans passer pour cela d'une période géologique dans une autre, sans subir cette condition qui est indispensable pour les transformations d'espèces, s'il faut en croire M. Godron.

On voit donc que nous aurions peu d'avantage à produire ces preuves négatives qu'il plaît au savant botaniste de Nancy de réclamer de nous contre toute raison, au lieu de présenter les preuves positives qui lui sont demandées, à l'appui des assertions qu'il patronne et pour lesquelles il ne saurait obtenir créance qu'à cette seule et unique condition.

Après avoir habilement donné à croire par une citation tronquée, ainsi qu'on l'a vu, que nous jugions des faits uniquement d'après des principes métaphysiques que nous nous sommes créés arbitrairement et sans tenir nul compte de l'expérience, M. Godron cherche à nous railler sur l'emploi fait par nous d'une métaphysique peu sûre, en prétendant que nous aurions aujourd'hui sur l'*Ægilops triticoides* une opinion que nous avons combattue il y a trois ans, et que nous jugions alors avec une grande sévérité. Il est seulement fâcheux pour lui qu'ici sa raillerie porte complètement à faux; car il se trouve qu'il confond deux ordres de choses tout-à-fait distincts, l'ordre des principes et celui des faits. En effet, lorsqu'il s'agit de déterminer une plante, de s'assurer qu'elle est pourvue de caractères distinctifs, et que ces caractères sont chez elle permanents et héréditaires, c'est un sujet d'analyse et d'expérience où les principes n'entrent pour rien. Lorsqu'il s'agit, au contraire, de savoir si une plante re-

connue distincte de toutes les autres par un ensemble de caractères qui se reproduit invariablement, doit être regardée comme une espèce légitime, comme un type ou non, c'est alors une question de principes et nullement d'analyse.

Notre opinion actuelle sur la valeur spécifique de l'*Ægilops triticoïdes* de Requien, diffère sans doute de celle que nous avons émise il y a trois ans, parce que dans l'intervalle nous avons recueilli des données et des renseignements nouveaux, qui ont modifié les résultats de notre première analyse et nous ont conduit à une appréciation différente des caractères distinctifs de cette plante; mais l'opinion que nous avons alors combattue et jugée sévèrement, n'en est pas moins toujours exactement, identiquement la même que celle que maintenant nous jugeons tout aussi sévèrement. Alors comme aujourd'hui, nous soutenions que la plante cultivée par M. Esprit Fabre, signalée et communiquée par lui à beaucoup de personnes, est une espèce véritable; alors comme aujourd'hui, nous soutenions qu'il est absurde de prétendre qu'une espèce produise une autre espèce, et nous faisions remarquer que c'est bien à un tel résultat que vient aboutir l'assertion de M. Fabre. Seulement ce que nous avons de plus à dire actuellement, c'est que les nouvelles assertions et hypothèses de M. Godron à propos de ce même fait, entraînent rigoureusement les mêmes conséquences, et qu'ainsi on est en droit de porter sur elles un jugement tout-à-fait semblable.

Dans l'édition de sa réponse publiée à Nancy, nous trouvons encore un autre passage, où le trouble de son esprit fait tomber notre savant contradicteur dans la même confusion d'idées que nous venons de relever. S'emparant de la remarque que nous avions faite, au sujet de l'influence très-grande qu'ont les idées théoriques de l'observateur sur l'appréciation des faits soumis à son examen, il croit pouvoir nous en faire l'application, toujours à propos de notre changement d'opinion sur la valeur comme espèce de l'*Ægilops triticoïdes* de Requien. Mais, comme

dans les deux explications données par nous de l'expérience de M. Esprit Fabre, notre appréciation au point de vue théorique est demeurée identiquement la même, il en résulte évidemment que nos idées théoriques étaient complètement étrangères à cette question de pure analyse, sur laquelle nous avons eu deux avis différents en raison des données différentes qui motivaient notre jugement dans les deux cas, et qu'ainsi ce savant en faisant intervenir ces idées théoriques là où elles n'entrent pour rien, nous adresse une critique entièrement dépourvue de justesse.

Arrivant à l'examen des caractères distinctifs de l'*Ægilops speltæformis*, M. Godron fait remarquer que cette plante, d'après l'ensemble de ses caractères et tout son aspect extérieur, présente beaucoup d'analogie avec ces déformations stériles des *Ægilops* que l'on rencontre sauvages dans le midi de la France, ainsi qu'avec celles qu'il dit avoir obtenues de ses fécondations artificielles ; que, comme elles, elle paraît tenir le milieu entre les *Ægilops* et les *Triticum*, et qu'ainsi il est très-probable qu'elle a la même origine. C'est encore là exactement ce même argument que nous avons déjà combattu, et qui est si cher aux partisans outrés des hybrides, parce qu'il leur sert à propager leurs erreurs en les colorant d'une apparence spécieuse. L'*Ægilops speltæformis*, avons-nous dit, est intermédiaire aux vrais *Ægilops* types de ce genre et aux *Spelta*. Les *Spelta* sont intermédiaires aux *Ægilops* et aux *Triticum*. Il résulte de là, en effet, que l'*Ægilops speltæformis* est aussi, jusqu'à un certain point, un intermédiaire entre ce que nous appelons les vrais *Ægilops* et les *Triticum*. S'il est reconnu en même temps qu'il existe des déformations qui sont le produit de la fécondation des *Ægilops* par les *Triticum*, il est clair qu'elles devront être pareillement intermédiaires entre ces deux genres de plantes, et que dès-lors elles pourront offrir quelque similitude avec les espèces véritables qui seraient aussi à certains égards dans le même cas. Nous

disons, nous, qu'une telle similitude ne constitue pas une analogie, qu'il ne peut y avoir d'analogie réelle entre des déformations stériles, entre des états anormaux, purement individuels du type qui a subi la fécondation, et de vraies espèces normalement constituées et permanentes. Nous croyons qu'il faut au contraire se tenir en garde contre des similitudes de cette nature, et qu'elles constituent simplement pour l'observateur une source d'erreurs très-graves. Aussi, dans l'état si peu avancé où se trouve encore aujourd'hui la connaissance des plantes sauvages de nos contrées, regardons-nous comme un vrai fléau pour la science, pour la botanique descriptive surtout, cette tendance de plusieurs botanistes à s'autoriser du résultat de quelques fécondations artificielles, pour ne plus voir autre chose que des hybrides dans les espèces de divers genres, qui paraissent très-nombreuses et rapprochées par une grande affinité.

En repoussant comme fausse l'analogie dont parle M. Godron, nous renversons par le fait, comme dénuées de tout fondement solide, les suppositions relatives à l'origine de l'*Ægilops speltæformis* qu'il croit pouvoir baser sur cette analogie. Mais ce n'est pas assez pour ce savant d'indiquer des analogies ; il veut prouver davantage, et il tient à établir que l'*Ægilops speltæformis* n'est qu'un *Ægilops triticoides* modifié par la culture, qu'on ne doit pas « l'en distinguer comme espèce, mais comme forme ou passage, » puisqu'il n'y a entre eux d'autre différence « qu'une dent ou qu'une arête en plus ou en moins, » et que d'ailleurs l'*Ægilops triticoides*, cette création hybride selon lui, est aussi, à l'en croire, quelquefois fertile et quelquefois dépourvue de cette dent intermédiaire qu'il a ordinairement de plus que l'*Ægilops speltæformis*.

On se souvient que M. Godron a rappelé par des citations que nous avions en 1853 confondu spécifiquement les *Ægilops triticoides* et *speltæformis*, qu'il est revenu sur ce fait plusieurs fois et avec complaisance, en disant même que cette confusion

nous appartenait en propre [1], et félicitant beaucoup M. Fabre d'avoir très-bien distingué ces deux plantes, tandis que nous les avions méconnues complètement [2]. En le voyant maintenant adopter sur ce point notre propre opinion de 1853 qu'il a d'abord critiquée, et soutenir qu'il n'y a presque aucune différence entre les *Ægilops triticoides* et *speltæformis*, que ce dernier n'est qu'un *triticoides* modifié par la culture, c'est-à-dire par la nature du sol, ce qui revient exactement à ce que nous avions dit nous-même des différences de ces deux plantes, qui nous paraissaient ne provenir que de la nature du sol, on pourrait s'étonner beaucoup d'un revirement d'opinion aussi étrange et même ne pas comprendre pourquoi, au lieu de nous blâmer, il ne nous aurait pas plutôt félicité au sujet du rapprochement que nous avions indiqué en 1853, si l'on ne savait quelles évolutions sont permises à celui qui sait faire un heureux emploi du mot variété, ou de ceux de forme et de passage qu'on lui donne parfois pour équivalent. Ce mot tient lieu d'argument; il prévient les objections et sert de réponse à tout. Préoccupé exclusivement, comme nous l'étions, des distinctions spécifiques qui seules nous paraissent dignes d'une attention sérieuse, nous avions en effet négligé l'emploi de ce mot dans le rapprochement que nous avons fait d'abord de ces deux plantes, et c'était là notre tort; c'est là aussi ce qui nous attire maintenant le reproche d'avoir fait une confusion que M. Godron est si heureux d'exploiter. Tandis que lui qui sait au contraire se servir à propos de ce mot de variété, peut tour-à-tour et à son gré séparer ou réunir, distinguer ou confondre l'*Ægilops speltæformis* avec l'*Ægilops triticoides* ou avec un blé n'importe lequel, sans craindre aucun reproche de cette nature.

---

(1) Mémoire cité, édition de Nancy, p. 21.

(2) Id. *Annales des sciences naturelles*, partie Botanique, 4e série, t. v, p. 79.

L'élasticité d'un mot le met à l'abri de toute critique, et lui permet de répondre aux uns qu'il n'a pas séparé, aux autres qu'il n'a pas réuni. Nous l'avouons : jusqu'ici nous n'avons trouvé à louer dans notre savant adversaire ni la force ou la justesse du raisonnement, ni la fermeté des principes, ni la parfaite et rigoureuse exactitude des assertions ou des citations ; mais cependant nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître son habileté dans l'emploi de certains mots ; car il a droit sous ce rapport à beaucoup de félicitations de notre part.

S'il est vrai, comme le prétend M. Godron, qu'il n'y a, entre l'*Ægilops speltæformis* et l'*Ægilops triticoides*, d'autre différence qu'une arête en moins dans le premier, qui quelquefois reparaît, qu'une dent en plus dans le second, qui quelquefois manque, et que ces *Ægilops* sont complètement identiques sous tous les autres rapports, on est naturellement porté à se demander comment il a pu se faire que M. Fabre ait cru à une transformation de l'*Ægilops triticoides* en blé dans ses cultures ; que M. Godron nous ait écrit, en date du 1 février 1853, que la plante de M. Fabre « était devenue du *Triticum vulgare* ; » qu'il ait dit ensuite que cette plante « était presque complètement le blé Touzelle, » et plus tard, qu'elle « avait pris en partie les caractères du blé ; » qu'aujourd'hui enfin il voie en elle « un passage, un retour au blé » de l'*Ægilops triticoides*. On ne peut dès lors moins faire que d'admettre qu'il y avait certainement dans les caractères les plus apparents de cet *Ægilops speltæformis*, dans son aspect extérieur, au moins quelque similitude qui ait pu motiver jusqu'à un certain point ou rendre spécieux le rapprochement indiqué avec persistance par ces deux observateurs, par M. Godron surtout.

Celui qui n'est pas très-attentif peut bien ne pas remarquer des différences très-positives qui séparent deux espèces ; il peut également se tromper sur la valeur de ces différences, s'il manque des données nécessaires, si surtout il n'a pas fait d'expériences

et n'a pas pour se guider des analogies bien certaines. Mais il est impossible, quand on a l'esprit sain, de voir des ressemblances lorsqu'en réalité elles n'existent pas, et d'établir un rapprochement sous le rapport de l'identité spécifique entre deux plantes, sans qu'il y ait au moins une similitude apparente. Si donc M. Godron a pu, même un seul moment, confondre l'*Ægilops speltæformis* avec le blé, s'il a pu commettre cette méprise si grave, qui nous a tant surpris de la part d'un observateur habitué comme lui aux travaux d'analyse, il fallait nécessairement, nous disons ceci à sa décharge, qu'il y eût dans cette plante une apparence extérieure qui rendît possible la méprise dont nous parlons et qui nous l'explique en quelque sorte ; il fallait que le faciès de l'*Ægilops speltæformis* fût jusqu'à un certain point celui du blé, du *Triticum vulgare*, et qu'il ne fût pas celui de l'*Ægilops triticoides*. Or ce qu'on appelle le faciès, dans une plante, résulte d'un ensemble de différences qui peuvent quelquefois ne pas paraître très-grandes quand on les considère isolément, mais qui n'en sont pas moins très-réelles et très-visibles, et que d'après cela il convient d'apprécier ; elles consistent souvent dans des caractères relatifs tirés non seulement de la forme, mais de la grandeur, de la couleur, ou du nombre des diverses parties de la plante. Le faciès de l'*Ægilops speltæformis* n'étant pas celui de l'*Ægilops triticoides*, ainsi que la confusion ou le rapprochement signalé en est la preuve évidente, nous devons examiner en quoi consiste la diversité d'aspect de ces deux plantes, et voir si elle ne tiendrait pas à des différences d'une certaine importance dans leurs caractères extérieurs, dans ces caractères qui étant visibles à l'œil nu, n'exigent pas pour être reconnus une analyse minutieuse, comme ceux que peut offrir souvent l'étude des parties cachées de la fleur.

La première différence qui nous frappe tout d'abord, dans l'examen comparatif de ces deux plantes, c'est que le nombre des épillets est ordinairement de 9 à 13 dans l'épi de l'*Ægilops*

speltæformis, tandis qu'il n'est que de 5 à 7 dans celui de l'*Ægilops triticoides*. Nous avons observé pendant quatre années, une multitude d'individus du premier, et nous avons reconnu que chez presque tous le nombre des épillets variait de 10 à 12, qu'il s'élevait rarement au dessus de 13, et ne descendait aussi que rarement au dessous de 9. Au contraire, tous les échantillons du second que nous avons reçus de diverses personnes, notamment de MM. Palun, Touchy, Godron et Fabre, tous ceux que nous avons examinés dans l'herbier de Requien et dans d'autres collections, telles que celle de M. Godron, qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer, tous ces échantillons ne nous ont offert que 7 épillets au plus dans chaque épi ; le nombre ordinaire est de 5 ou 6 ; on en trouve plus rarement 7 ou seulement 4. Voilà déjà une première différence très-saillante et très-facile à constater pour tout le monde, que nous devons recommander à l'attention de M. Godron, puisqu'elle paraît lui avoir échappé.

Nous remarquons de plus que les épillets de l'*Ægilops speltæformis* sont sensiblement plus rapprochés entre eux, et que l'intervalle d'une articulation à l'autre, dans l'axe de l'épi, est moins grande dans cet *Ægilops* que dans l'*Ægilops triticoides* ; cette différence étant dans le rapport de 4 à 6 ou de 5 à 7, de telle sorte que la partie de l'axe, qui se trouve opposée à chaque épillet, est égale à la moitié de la longueur de cet épillet dans le *speltæformis*, tandis qu'elle atteint souvent les trois quarts et quelquefois plus dans le *triticoides*. C'est donc là une seconde différence, constante comme la première et comme elle facile à voir, que nous recommandons également à l'attention de M. Godron.

En outre nous remarquons que les épillets de l'*Ægilops speltæformis*, quoique plus nombreux et plus rapprochés que ceux de l'*Ægilops triticoides*, paraissent un peu étalés et écartés supérieurement de l'axe de l'épi, quand on les regarde de profil

à la maturité ; tandis que ceux de ce dernier sont au contraire dressés et appliqués contre l'axe. C'est surtout cette disposition des épillets dans l'*Ægilops speltæformis*, jointe à l'écartement de leurs glumes, à leur forme plus ouverte et à leur nombre, qui donne à l'épi de cette plante l'aspect de celui d'un blé barbu. Voilà une troisième différence fort notable, que nous devons encore signaler à M. Godron.

En quatrième lieu, les épillets de l'*Ægilops speltæformis* présentent sur les côtés une forme positivement convexe, leurs glumes offrant un dos prononcé, assez écarté de l'axe et relevé par une nervure saillante, mais non pas caréné, parce qu'il n'y a pas chez cet *Ægilops* comme dans le *Triticum vulgare* et les autres autres *Triticum*, une compression très-marquée près de la nervure dorsale, surtout vers le sommet. Dans l'*Ægilops triticoides* les épillets se montrent, au contraire, presque aplatis ou à peine un peu convexes latéralement, parce que la nervure principale des glumes, qui est plus fine, se trouve rejetée sur le côté et si près de l'axe qu'elle est souvent presque cachée et à peine visible, de telle sorte que la glume ne présentant que son côté extérieur, qui est fort élargi, ne paraît offrir aucune convexité dorsale, au premier aspect. Nous prierons M. Godron de vouloir bien vérifier ce quatrième caractère, qui ne nous semble pas moins saillant que les trois qui précèdent.

Nous devons noter aussi une cinquième différence, qui est moins apparente que les quatre précédentes, mais qui ne doit pas paraître moins décisive aux yeux du botaniste exercé. Elle consiste dans la forme des glumes qui, dans l'*Ægilops triticoides*, sont un peu élargies supérieurement et offrent un rétrécissement assez marqué, à partir du milieu jusque vers la base, tandis que dans l'*Ægilops speltæformis*, le rétrécissement qui est presque nul à la partie inférieure, se montre plutôt visible au sommet. Il résulte de là que, dans ce dernier, les deux glumes de l'épillet s'écartent par leurs bords vers le haut, même avant la ma-

turation, et sont contiguës ou se recouvrent un peu vers la base ; au lieu que dans le premier ce sont au contraire les bords supérieurs qui se recouvrent, tandis que les bords inférieurs sont à peine contigus à leur base. Ce caractère tiré de la forme des glumes a beaucoup d'importance, puisqu'il rattache complètement l'*Ægilops triticoides* à l'*Ægilops ovata*, chez lequel on voit un rétrécissement très-marqué des glumes vers leur base, et par suite un renflement très-prononcé de l'épillet dans son milieu.

Ce sont ces cinq différences principales et très-notables, indépendamment de la taille plus robuste, des feuilles plus larges et des arêtes plus épaisses, qui donnent à l'*Ægilops speltæformis* cette apparence de blé, qui a trompé M. Godron ; ce sont elles sans doute, quoiqu'il ne s'en rende peut-être pas bien compte, qui l'obligent de convenir aujourd'hui, sans engager l'avenir et sous la réserve du passé, que cette plante est actuellement distincte. Il nous saura gré, nous l'espérons du moins, de venir cette fois à son aide en l'invitant simplement à vérifier des différences qu'il n'a pas su démêler d'abord, dont l'ensemble pourtant l'a frappé, et qui doivent être bien réelles, car sans elles le rapprochement dont il a parlé et qu'il persiste à défendre n'aurait pas d'explication possible. Nous espérons que ces cinq différences que nous venons de signaler, étant jointes aux autres caractères distinctifs, suffiront pour lever tous ses doutes et l'assurer de la non identité spécifique de ces deux *Ægilops*, pour le convaincre en un mot que l'*Ægilops speltæformis* tout en n'étant pas du blé, tout en étant complètement et spécifiquement distinct du blé, du *Triticum vulgare*, n'en est pas moins complètement et spécifiquement distinct de l'*Ægilops triticoides*.

Il nous faut ajouter maintenant quelques détails relativement aux notes caractéristiques tirées des dents et des nervures, dans les enveloppes calicinales de ces deux plantes. Les nervures, en premier lieu, présentent des différences très-notables. Dans l'*Ægilops triticoides* elles sont très-nombreuses et assez nettes,

à peu près comme dans l'*Ægilops ovata* ordinaire. Dans l'*Ægilops speltæformis* elles sont moins nombreuses et en même temps beaucoup moins nettes; les nervures médianes paraissent souvent interrompues vers leur milieu ou visibles seulement à la loupe, tandis que la nervure dorsale est, au contraire, plus saillante et plus épaisse que dans l'autre *Ægilops*. Quant aux dents et arêtes, comme elles correspondent aux nervures, de ce que celles-ci sont plus nombreuses dans l'*Ægilops triticoides*, il résulte que celles-là doivent l'être également davantage. Nous remarquons d'abord dans cet *Ægilops*, au sommet de la glume, deux arêtes très-prononcées que l'on trouve également dans la glumelle des fleurs inférieures. Indépendamment de ces deux arêtes, il existe à chaque bord de la glume une dent tout-à-fait courte, plus une dent située dans l'intervalle des deux arêtes, qui est souvent assez saillante. Tantôt cette dent intermédiaire se voit à peine, comme le dit M. Godron; tantôt ce sont les deux arêtes principales qui deviennent non point nulles, mais seulement fort courtes; ce qui donne alors cette variété mutique dont parle souvent M. Godron, et qui, à part cette différence, nous a paru tout-à-fait semblable au *triticoides* ordinaire. Car, dans tous les *Ægilops triticoides* que nous avons pu examiner, soit que les arêtes fussent plus ou moins allongées et que les dents fussent plus ou moins visibles, le nombre et la disposition des nervures, la forme des glumes toujours larges dans le haut et rétrécies à la base, ainsi que les divers caractères dont nous avons parlé précédemment, nous ont paru exactement les mêmes.

Dans l'*Ægilops speltæformis*, la glume qui est souvent un peu rétrécie vers le haut, présente au sommet une seule arête, sur le prolongement de la nervure dorsale, avec une dent de chaque côté, près du bord. La dent du côté intérieur est toujours très-courte; celle du côté extérieur est assez pointue, et se présente souvent sous la forme d'un mucron, qui devient quel-

quefois une petite arête, laquelle atteint très-rarement la longueur de l'épillet. Toutes les variations de l'*Ægilops speltæformis* observées depuis seize ans, se réduisent presque uniquement à l'extension plus ou moins grande de cette dent extérieure de la glume, qui, selon qu'elle s'allonge plus ou moins, prendra les noms de dent, mucron ou petite arête. Il arrive aussi quelquefois que l'arête dorsale se raccourcit un peu.

Dans notre précédent Mémoire, nous avons donné la description de l'*Ægilops speltæformis*, et nous nous sommes occupé surtout de la comparaison de cette plante avec le *Triticum vulgare*, sans nous appesantir beaucoup sur les caractères qui la séparent de l'*Ægilops triticoides* (1). C'est pourquoi nous croyons utile d'ajouter ici une description de l'*Ægilops triticoides*, qui servira de complément à notre premier travail.

ÆGILOPS OVATA *triticoides*.

(*Planche, fig.* B, 1—4.)

Ægilops triticoides; Requien, exsicc. et pl. inéd. fig. 3.— Bertol. Fl. ital. t. 1. p. 788.

Epi formé de 5-7 épillets imbriqués sur deux rangs, un peu écartés entre eux, dressés et serrés contre l'axe à la maturité, de forme allongée, légèrement renflés dans leur milieu, rétrécis vers leur base, tous munis d'arêtes plus ou moins longues, à 3-4 fleurs; les deux fleurs inférieures munies d'organes floraux, la pénultième mâle, la terminale rudimentaire. *Glume* à deux valves égales, un peu plus courtes que l'épillet, ovales-subpalmées, élargies et se recouvrant un peu par leur bord antérieur au-dessus du milieu, rétrécies inférieurement et à bords à peine contigus tout près de leur base, munies de nervures nombreuses

(1) *Mémoire sur l'Ægilops triticoides*, etc. (*Annales des sciences naturelles*, partie Botanique, 4e série, t. iv, p. 345 et suiv.)

très-visibles, dont une plus saillante sur le côté et très-rapprochée de l'axe, tronquées à leur sommet qui est surmonté de deux arêtes assez raides égalant environ quatre fois la longueur de la valve ou parfois écourtées, offrant dans l'intervalle des deux arêtes une dent courte, plus ou moins saillante, rarement nulle, et sur chaque bord une dent ou saillie du limbe plus ou moins prononcée. *Glumelle* à valves presque égales; la supérieure obtuse; l'inférieure biaristée comme la glume, dans les deux fleurs inférieures. *Ovaire* constamment avorté, élargi et tronqué au sommet, atténué à la base. *Feuilles* vertes ou subglaucescentes, assez étroites, planes, brièvement auriculées à la base. *Chaume* cespiteux.

Cette déformation singulière diffère de l'*Ægilops ovata*, dont elle est issue, par son port plus robuste, ses feuilles plus longues, son épi plus allongé, formé de 5-7 épillets et non de 3-4 seulement, ses épillets plus allongés et peu ventrus, ses nervures plus fines, dont une manifestement plus saillante que les autres, ses arêtes réduites à deux qui sont plus raides et plus épaisses, mais moins élargies inférieurement.

Elle se distingue de l'*Ægilops speltæformis* (*Pl. fig.* A, 1-8), comme nous l'avons déjà fait remarquer, par le nombre de ses épillets qui est moindre de moitié, par leur direction un peu moins oblique, par leur forme et leur disposition relativement à l'axe dont les articulations sont plus distinctes et dont la marge est plus longuement hispide, par le nombre des fleurs qui est moindre dans chaque épillet, par la forme des glumes qui sont rétrécies à la base et plutôt élargies vers le haut, par leurs nervures plus nombreuses et plus saillantes, ainsi que par leurs dents et arêtes également plus nombreuses, par son port plus grêle, enfin par sa graine constamment avortée.

Nous voici arrivé au terme de cette discussion dont il ne nous reste plus qu'à indiquer sommairement les résultats. Nous avons

montré M. Godron faisant d'abord de grands efforts pour déplacer la question, et cherchant à nous attirer sur un terrain qui n'était pas celui sur lequel nous devions l'attendre, et où nous avons néanmoins consenti à le suivre, uniquement pour faire voir qu'il ne craignait pas d'étayer ses opinions même les plus acceptables, par un grand renfort d'assertions erronées et d'arguments peu solides. Nous l'avons vu ensuite aborder comme un simple accessoire le point qui était seul en litige, le fait capital qui faisait tout l'objet de la discussion, et, au lieu d'apporter les preuves qu'on exigeait de lui, nous demander, à nous, contre lui, des preuves expérimentales négatives, et s'efforçant par-là d'intervertir les rôles; car le sien devait être évidemment de démontrer la réalité d'un fait présenté comme nouveau, d'un fait contraire à tous les faits connus et réunissant en lui les caractères les plus marqués d'invraisemblance et d'impossibilité; tandis que le nôtre était simplement de porter un jugement sur ce fait en lui-même, et d'apprécier la valeur des preuves qui paraissaient l'établir. Nous l'avons vu encore, au lieu de combattre directement les raisons qui servaient d'appui principal à notre jugement et à notre appréciation, au lieu de chercher à les réfuter, les passer sous silence comme pour éluder la discussion, apportant en revanche, à l'appui de l'opinion qu'il veut défendre, beaucoup de raisonnements captieux et de distinctions trop subtiles, entremêlés d'assertions dont nous avons dû relever la flagrante inexactitude. On comprend que, avec les ressources d'une pareille logique, le triomphe de sa cause lui paraissait facile. Il a donc pu maintenir ses conclusions premières dans toute leur intégrité, et nous dire avec une assurance de vainqueur qu'il trouvait la question revenue juste au point où il l'avait précédemment laissée, comme s'il eût fait disparaître d'un souffle tout ce qu'il avait rencontré devant lui.

Pour nous qui, loin d'esquiver le débat, non-seulement avons exposé sous les yeux du lecteur la question dans son entier et

sous toutes ses faces, selon le degré d'importance de chacune, mais encore n'avons dissimulé aucune des raisons présentées par notre savant adversaire, n'en laissant aucune sans réfutation ou sans réponse directe, nous croyons sans doute le débat épuisé et nous gardons l'espoir d'avoir fait passer dans les esprits notre conviction tout entière. Cependant, comme le public est le seul juge de la cause qui est portée devant lui, nous ne voulons anticiper nullement sur le jugement qu'il devra rendre. Ce que nous désirons avant tout, exclusivement même, c'est que la lumière se fasse, que la vérité soit connue. Car, dans tout cela, ce qui a été notre mobile unique, ce sont les droits de la vérité méconnue selon nous, que nous avons voulu défendre ; ce sont de fausses doctrines que nous avons voulu combattre, et dont l'avènement et le triomphe nous paraissent compromettre l'avenir de la science, ou du moins retarder ses progrès ultérieurs, doctrines que leurs sectateurs mettent beaucoup d'ardeur et d'obstination à défendre, s'emparant avec soin des faits les plus obscurs, dès qu'ils semblent prêter appui à leurs folles opinions.

On comprend tout le parti qu'on peut tirer des faits d'expérience même les plus douteux, lorsqu'on se plaît à leur attribuer gratuitement la certitude et l'authenticité qui leur manquent et qui seules peuvent leur donner de la valeur. On sait de plus qu'il est un art d'assouplir jusqu'aux faits les plus rebelles par eux-mêmes à l'arbitraire des interprétations, art qui consiste surtout à mettre en relief certaines circonstances accessoires, en dissimulant habilement toutes celles qu'on veut faire méconnaître et qui marquent cependant le véritable caractère de ces faits. Il n'est pas en effet de système faux, subversif même, dans la science tout comme dans la littérature et la religion, qui n'élève la prétention de s'appuyer sur des données positives, sur des faits.

S'il existe une catégorie de faits qui se prêtent merveilleusement à toutes les interprétations, à tous les travestissements que l'esprit

de système peut désirer leur faire subir, ce sont surtout ceux que présentent quelquefois les annales de l'horticulture, où l'on sait que le charlatanisme n'a joué que trop souvent un certain rôle, où l'on voit l'ignorance ainsi qu'une crédulité aveugle indiquer et accepter même, dans une foule de cas, des solutions que la science seule, une science éclairée et profonde, devrait préparer et mûrir. C'est là que les hybridistes modernes, les partisans de la variabilité des types spécifiques, ainsi que ceux qui admettent la transformation des types en races diverses permanentes, pourront trouver aisément une masse de faits douteux, obscurs, équivoques, incertains, controuvés, en un mot tout un arsenal de matériaux pour leur œuvre destructive de la véritable science. Souvent il ne leur faudra pas même beaucoup d'art pour rassembler et coordonner tous les faits de cette nature, et pour leur donner la signification qu'il leur plaira d'y trouver. Il importe donc que les amis de la vérité scientifique soient prévenus d'avance à cet égard, que d'un côté ils sachent bien ce que renferment ces sources où l'on ne craindra pas d'aller puiser, et que d'un autre ils soient en garde contre les prestiges d'une habileté sophistique, afin qu'ils ne se hâtent point trop de donner leur adhésion à des assertions ou à des théories basées sur des faits qui doivent être justement suspects à leurs yeux.

Les faits, personne ne le conteste, sont le fondement nécessaire de toute solide et complète démonstration. Mais il faut reconnaître aussi qu'il y a divers degrés de certitude et d'importance parmi les faits. On peut, sous le rapport de la certitude, les ranger en quelque sorte en deux catégories ; d'une part les faits avérés et incontestables, de l'autre les faits douteux ou obscurs. Le discernement des faits est d'une grande importance, puisque, selon qu'il est bien ou mal fait, la vérité ou l'erreur peuvent y trouver l'appui qui leur est nécessaire pour se produire, se propager, et recevoir l'entière adhésion de l'esprit, en un mot y trouver toutes leurs conditions de succès.

Dans cette question des *Ægilops* transformés, qui nous occupe, nous rencontrons devant nous des faits appartenants à ces deux catégories que nous venons de signaler, et pouvant être l'objet de jugements divers, opposés même, selon le discernement qu'on en fait et le degré d'importance qu'on y attache. Au premier rang des faits avérés et incontestables, nous trouvons celui de l'existence de ces trois plantes, *Ægilops ovata*, *Ægilops speltæformis* et *Triticum vulgare*, que l'on peut toutes trois reproduire à volonté et multiplier de graines, ainsi que l'expérience en a été faite maintes fois, expérience dont chacun peut s'assurer en la répétant de nouveau. Ces trois plantes sont très-reconnaissables, très-distinctes même, et complètement irréductibles l'une à l'autre, quelle que soit la solution donnée à la question secondaire du rapport générique qui les unit ; elles sont plus distinctes entre elles, et par conséquent sont des espèces à meilleur titre que les neuf dixièmes des espèces généralement admises dans la famille des Graminées, dont elles font partie. La distinction complète, radicale de ces trois plantes : voilà un fait clair et patent, un fait actuel, un fait positif et matériel. Nous devons le signaler d'une manière toute spéciale à l'attention de M. Godron qui, tout en ayant la prétention de tenir beaucoup aux faits matériels, plus qu'il ne faudrait, à notre avis, paraît quelquefois ne pas s'en préoccuper autant qu'il le faudrait, toujours à notre avis. Appuyé sur les résultats de l'expérience les plus certains, les plus universellement admis dans des cas analogues, nous tirons, avec une pleine et entière assurance, de ce fait bien établi et incontestable cette conséquence qui est non seulement probable mais rigoureuse d'après nos principes, que ces trois espèces ont toujours été distinctes comme elles le sont actuellement; qu'il est impossible que l'une soit sortie de l'autre, ou que l'une d'elles soit sortie de l'union des deux autres, et que si quelqu'un affirme le contraire, c'est qu'il a dû se tromper à coup sûr ; qu'il est pareillement impossible qu'elles cessent un jour d'être

distinctes, ou que seulement l'une d'entre elles puisse être confondue avec l'une des deux autres.

Cette conséquence, M. Godron la repousse et nous oppose à la fois une négation relativement au passé, et une prédiction pour ce qui regarde l'avenir. Ces trois plantes que nous venons de désigner, sont pour lui comme pour nous actuellement distinctes ; il est forcé de convenir du fait qui est patent. Mais, dit-il, ce fait n'existe que depuis seize ans. Il y a seize ans l'une de ces trois plantes, l'*Ægilops speltæformis*, n'existait pas ; il s'est produit et doit son origine aux deux autres. Actuellement « il est distinct sans doute ; » mais dans l'avenir il cessera de l'être et deviendra le blé, le *Triticum vulgare*.

A cela nous répondons qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire revivre le passé, et de faire assister un second témoin à cette transformation merveilleuse qui s'est opérée il y a seize ans, sous les yeux d'un seul, qu'ainsi nous devons nous borner à l'examen du fait sur lequel repose uniquement la négation de M. Godron. Nous montrons que ce fait doit être regardé comme plus que douteux, puisque, sous quelque rapport qu'on le considère, tout nous prouve sa fausseté : puisqu'il est sans analogue, à moins qu'on ne prétende en trouver parmi certains faits qui nous présentent des créations merveilleuses comme étant le produit d'accouplements fantastiques, faits absolument dénués de preuves, que l'horticulture enregistre parfois, mais que la science n'a nullement marqués de son sceau. Nous répondons en outre que nous ne saurions devancer l'avenir, et que si le retour prédit de l'*Ægilops speltæformis* au *Triticum vulgare* ne doit s'opérer qu'à la fin de la période géologique actuelle, nous ne saurions attendre jusque là pour en vérifier l'accomplissement, que d'ailleurs le renvoi à un avenir quelconque, indéterminé, nous paraît être comme le renvoi aux Calendes grecques. Nous faisons donc voir que cette prédiction de M. Godron doit paraître plus qu'incertaine dans sa réalisation, puisque de quelque manière qu'on

l'envisage, tout nous prouve qu'elle est fausse, comme la négation qui précède : puisque le résultat qu'elle annonce serait sans analogue parmi les résultats connus, et que jusqu'ici on n'a jamais vu de plante mieux caractérisée que beaucoup d'autres espèces véritables, qui, s'étant reproduite de graines avec tous ses mêmes caractères pendant un grand nombre d'années, aurait cependant fini par disparaître, et par se confondre identiquement avec une autre plante dont elle avait paru d'abord spécifiquement très-distincte.

Ainsi donc à un fait matériel, palpable, actuel, tel que celui de l'existence et de la distinction comme espèces de ces trois plantes qu'on nomme *Ægilops ovata*, *Ægilops speltæformis* et *Triticum vulgare*, à un fait sur lequel il ne pourrait pas y avoir deux opinions parmi ceux qui, étrangers au débat et à toute préoccupation systématique, voudraient simplement s'en enquérir, on oppose une négation fausse ou tout au moins très-douteuse d'après les apparences, qui s'applique au passé, et une prédiction pareillement fausse ou tout au moins très-incertaine, qui concerne l'avenir ; voilà dans sa plus simple expression et en deux mots tout le débat.

Mais, nous dira-t-on peut-être, s'il y a là incontestablement trois espèces, pourquoi l'*Ægilops speltæformis* qui est l'une de ces trois espèces ne serait-il pas le même au fond que l'*Ægilops triticoides* de Requien ? Avant l'expérience de M. Fabre, l'*Ægilops triticoides*, quoique appartenant à la catégorie des plantes rares et peu connues, avait été admis au rang d'espèce par plusieurs auteurs ; maintenant il perd son rang d'espèce, et c'est une autre plante non signalée jusque là, dont la vraie patrie n'est pas même connue, c'est l'*Ægilops speltæformis* qui vient le remplacer. La nécessité d'une distinction nouvelle, de l'établissement d'une nouvelle espèce paraît au moins peu vraisemblable.

Cette remarque qu'on pourrait nous faire, elle s'est présentée tout d'abord à notre esprit, lorsque nous avons examiné la ques-

tion pour la première fois. Nous avons cru en 1853, que l'espèce complètement distincte soit de l'*Ægilops ovata*, soit du *Triticum vulgare*, qui avait été signalée par M. Fabre, devait être le véritable *Ægilops triticoides* de Requien, l'*Ægilops triticoides* type; les détails ainsi que les résultats de son expérience paraissant l'indiquer, puisqu'il affirmait comme un fait certain que sa plante était le produit de la graine d'un *Ægilops triticoides* sauvage. De ce fait tenu pour certain résultait comme conséquence rigoureuse l'identité spécifique de la plante sauvage et de la plante cultivée. Par ce seul fait, les différences qu'elles pouvaient offrir perdaient toute leur importance, et il était raisonnable d'admettre que ces différences étaient le simple résultat de la diversité du sol, où ces deux plantes avaient subi leur développement; car, à nos yeux, la vraie et solide marque de distinction des espèces végétales entre elles étant tirée de leur faculté de se reproduire par graines, la valeur des caractères ou différences extérieures qui les séparent doit toujours être appréciée d'après leur constance. Une espèce se reproduisant toujours elle-même et ne pouvant reproduire une autre espèce, s'il est démontré que deux plantes sont le produit l'une de l'autre, on peut en conclure avec une parfaite certitude qu'elles sont de la même espèce. Telles étaient donc les bases de notre première opinion; mais, depuis cette époque, nous nous sommes assuré de trois faits entièrement nouveaux pour nous : le premier c'est que l'*Ægilops triticoides* était une plante complètement stérile, n'offrant partout que des graines avortées; le second c'est que les exemplaires de l'*Ægilops triticoides* conservés dans l'herbier de Requien, comme ceux de diverses localités que nous avons pu voir, étaient tous également différents de l'*Ægilops* signalé par M. Esprit Fabre; le troisième fait c'est que l'*Ægilops triticoides* naissait positivement d'un épi de l'*Ægilops ovata* dont il n'était par conséquent qu'une déformation. Ces trois faits réunis, étant bien établis, nous ont paru plus que suffisants pour dépouiller de

toute certitude l'assertion de M. Esprit Fabre qui avait avancé comme un fait certain qu'une fois, une seule fois, il y a seize ans, les graines de l'*Ægilops triticoides* sauvage, étant semées dans son jardin, lui avaient donné l'*Ægilops speltæformis*. Comme cette assertion servait de base unique à notre première appréciation de son expérience, il a fallu renoncer à l'explication qu'elle nous suggérait, et en chercher une seconde, qui est celle que nous avons indiquée. Ecartant la supposition d'une erreur volontaire, nous avons admis comme très-probable que M. Fabre avait trouvé quelque part des individus d'*Ægilops speltæformis*, dont il avait pris et semé la graine, croyant avoir affaire à l'*Ægilops triticoides* et qu'il avait commis ainsi une erreur de détermination ; ce qui est certainement une chose très-possible. Que maintenant il ne sache plus où retrouver sauvage cet *Ægilops speltæformis* dont il a semé la graine il y a seize ans, c'est une chose qui sans doute paraît singulière, mais qui après tout est également fort possible. Cette explication, à laquelle nous nous sommes arrêté en dernier lieu, nous plaît, parce qu'elle n'offre aucune impossibilité, aucune contradiction choquante, et qu'elle n'a d'ailleurs rien de désobligeant pour un homme dont nous ne voudrions pas suspecter la bonne foi, mais à l'infaillibilité duquel nous ne saurions croire.

L'*Ægilops speltæformis* n'étant pas l'*Ægilops triticoides*, et étant cependant une espèce distincte, il devenait indispensable pour le reconnaître de lui donner un nom séparé, et d'en créer un s'il n'en avait pas déjà, ce que nous avons dû faire. L'*Ægilops triticoides*, étant un état monstrueux et anormal d'une autre espèce, un état accidentel et individuel qui ne pouvait être reproduit par graines, devait naturellement rentrer dans la catégorie des déformations et perdre son rang d'espèce.

On peut trouver singulier que l'*Ægilops speltæformis* n'ait pas été rencontré à l'état sauvage, soit avant l'expérience de M. Fabre, soit depuis. Mais ce fait ne prouve nullement qu'il n'existe pas quelque part dans cet état. Il prouve seulement qu'il est rare

au moins dans le midi de la France, s'il s'y trouve, et, si sa vraie patrie doit être cherchée ailleurs, qu'il appartient à cette immense catégorie de plantes qui restent à découvrir et à signaler, dans tant de contrées encore si imparfaitement connues sous ce rapport. Nous n'avons pas eu jusqu'à présent le loisir de nous livrer à la recherche de cet *Ægilops* ; mais il nous paraît probable qu'il sera bientôt retrouvé dans quelque lieu, les recherches devant être plus aisément fructueuses maintenant qu'il est signalé et connu.

Que M. Fabre, connu plutôt comme horticulteur que comme botaniste, ait pu confondre, comme nous le supposons pour expliquer son expérience, des individus sauvages d'*Ægilops speltæforms* avec des individus sauvages d'*Ægilops triticoides*, cela est bien moins étonnant en soi et bien moins difficile à croire que la confusion qu'aurait faite un botaniste exercé de l'*Ægilops speltæformis* avec le blé, avec le *Triticum vulgare* comme étant deux plantes identiques. Cependant ce dernier fait, tout étrange qu'il paraisse, est certain, puisque nous avons sous les yeux la lettre de M. Godron, du 1er février 1853, dans laquelle il nous dit, en termes exprès, que cet *Ægilops* est pour lui du *Triticum vulgare*. En fait de confusions et d'erreurs de détermination, on ne doit pas resserrer trop les bornes du possible ; les faits sont là pour le prouver.

Nous le dirons donc encore une fois : il y a dans la question présente un fait avéré et incontestable ; c'est celui de l'existence de quatre plantes différentes, qui sont le *Triticum vulgare*, l'*Ægilops speltæformis*, l'*Ægilops ovata* et l'*Ægilops triticoides*. Les trois premières de ces quatre plantes peuvent être reproduites et multipliées par graines, comme toutes les autres espèces ; elles constituent donc trois types spécifiques, complètement distincts. La dernière, qui ne peut être reproduite comme les trois autres, et qui est issue de l'*Ægilops ovata*, n'est donc qu'une déformation stérile de cet *Ægilops* dont la cause probable mais non certaine serait l'hybridité. Tels sont les faits certains avec

leurs conséquences certaines, qui forment notre résumé actuel comme celui de notre précédent Mémoire.

Le résumé de M. Godron, on le sait, est bien différent du nôtre, puisque, tout en reconnaissant comme nous quatre plantes différentes, il n'admet que deux espèces, deux types spécifiques, *Ægilops ovata* et *Triticum vulgare*. L'*Ægilops triticoides* est pour lui une création hybride ; l'*Ægilops speltæformis* est une forme distincte, issue de l'*Ægilops triticoides* par l'influence de la culture et dont l'apparition date de seize ans, forme marquant le retour de cette hybride à son type paternel qui est le *Triticum vulgare*, et devant nécessairement, tôt ou tard, dans la période géologique actuelle ou dans une autre, revenir complètement à ce type paternel et se confondre identiquement avec lui. Comme sans doute notre savant adversaire cherche la vérité tout aussi bien que nous dans cette question, et que nous ne voulons pas lui faire l'injure d'en douter, nous allons en terminant lui venir en aide de notre mieux et lui indiquer une voie d'expérimentation bien simple, qui pourrait soit le ramener à notre sentiment, soit nous rapprocher du sien, le cas échéant.

L'*Ægilops ovata* peut être fécondé par le *Triticum vulgare* ; c'est un fait certain, puisque M. Godron nous l'atteste par ses expériences ; c'est un fait facile à réaliser, au moins pour lui [1], puisqu'il a vu les fécondations artificielles de cette espèce d'*Ægilops* qu'il a tentées réussir toujours complètement, et donner toujours pour résultat une hybride qui, selon lui, n'était autre chose que de l'*Ægilops triticoides*. Il nous apprend en effet que,

---

[1] Nous transcrivons ici un passage d'une lettre que nous avons reçue de M. Decaisne, qui prouve que les expériences dont parle M. Godron ne sont pas sans difficultés même pour des expérimentateurs très-habiles, et qu'elles ne réussissent pas toujours à d'autres comme elles lui ont réussi, s'il faut l'en croire. Voici donc ce que nous écrivait M. Decaisne, en date du 24 janvier 1856 : « Je ne sais rien encore du résultat des hybridations tentées chez M. Vilmorin par « M. Groenland. M. Naudin en a fait de son côté entre les *Ægilops* et les *Triti-*

dans une première expérience, sur huit fleurs d'*Ægilops ovata* fécondées par lui, qui n'avaient cependant chacune qu'un ovaire, et par conséquent qu'une graine, il a obtenu, chose étonnante ! non pas huit, mais neuf individus hybrides, et que, dans une seconde expérience, vingt-deux fleurs fécondées lui ont donné juste vingt-deux hybrides (¹). Nous avons fait remarquer, à ce sujet, que si les expériences indiquées par M. Godron étaient véritables et bien faites, elles pouvaient nous faire connaître l'origine de l'*Ægilops triticoides*, mais nullement celle de l'*Ægilops speltæformis*; qu'il fallait, pour prouver que cette dernière plante connue depuis seize ans était effectivement un produit,

---

« *cum*. Les vingt fleurs fécondées ne lui ont donné que quelques grains; mais « l'opération est difficile et laisse entrebâillées les enveloppes florales. Les grains « mûrs ont été récoltés le 6 août et semés en octobre. »

Nous ne savons pas quel a été le résultat de ces expériences faites à Paris, dont il est ici question. Ce que nous savons seulement, c'est que tout dernièrement M. Vilmorin ayant à nous écrire pour un autre objet, et nous parlant dans sa lettre du 28 janvier 1857 de notre Mémoire sur l'*Ægilops triticoides*, que nous lui avions adressé précédemment, nous disait très-spontanément et sans que nous lui eussions encore fait aucune question ni directe ni indirecte à ce sujet : « J'ai des remercîments à vous faire pour l'envoi de votre Mémoire « sur les *Ægilops* hybrides. C'est un sujet que j'étudie aussi de mon côté, et « sur lequel mes idées concordent à peu près avec les vôtres. »

Or, si en ce moment les idées d'un horticulteur aussi habile et aussi consciencieux que M. Vilmorin, qui doit être parfaitement au courant des diverses expériences faites à Paris jusqu'à présent, concordent à peu près avec les nôtres, il en résulte qu'elles ne concordent pas du tout avec celles de M. Godron, et pas davantage avec celles du rédacteur des Annales, dont nous avons reproduit la note si hostile à notre opinion, et lequel est sans doute M. Decaisne ; car il nous dit dans cette note qu'il a lui-même fait cultiver au jardin de Paris l'*Ægilops speltæformis*, et nous savons d'un autre côté par le Mémoire de M. Godron, que c'est effectivement M. Decaisne qui a fait cultiver cette plante. Nous pouvons donc conclure de l'opinion si sincère et si désintéressée de M. Vilmorin, que les expériences qui ont été faites sont entièrement favorables aux idées que nous défendons.

(¹) Godron, *Mémoire sur la fécondation des Ægilops par les Triticum*. (*Annales des sciences naturelles*, 4e série, t. 2, p. 218).

une création, la produire, la créer de nouveau. Nous avons donc demandé qu'on nous indiquât le moyen de transformer en *Ægilops speltæformis* cet *Ægilops triticoides* qu'on pouvait si facilement obtenir. A cette demande de notre part, que nous étions tenu de faire, il n'a été répondu que par le silence. Aujourd'hui, pour ne pas paraître trop exigeant, nous voulons bien nous dessaisir de notre droit rigoureux, et nous demanderons beaucoup moins. Nous demanderons simplement à M. Godron qu'il produise, en fécondant l'*Ægilops speltæformis* par le *Triticum vulgare*, soit le *Triticum vulgare* lui-même, soit une nouvelle forme hybride permanente, intermédiaire encore entre l'*Ægilops speltæformis* et le *Triticum vulgare*.

S'il est facile de féconder l'*Ægilops ovata* par le *Triticum vulgare*, il doit être encore bien plus facile de féconder l'*Ægilops speltæformis* par le même *Triticum*, puisque l'*Ægilops ovata* en devenant *triticoides* a, pour nous servir de l'expression de M. Godron, parcouru la moitié de la distance qui le sépare du *Triticum vulgare*, et que l'*Ægilops triticoides* à son tour en devenant *speltæformis*, a parcouru encore une grande partie de celle qui le sépare du blé ; de sorte qu'il ne resterait plus, au point de vue de M. Godron, qu'un tout petit intervalle entre l'*Ægilops speltæformis* et le blé ou *Triticum vulgare*.

Si l'opinion que nous combattons est vraie, la réussite de l'expérience indiquée par nous doit être immanquable, et ses résultats doivent être entièrement favorables à cette opinion. Quoi qu'il en soit, il arrivera nécessairement de deux choses l'une : ou que l'hybride obtenue sera stérile, ou qu'elle sera fertile. Si elle est stérile, il sera prouvé, ce nous semble, même aux yeux de M. Godron, que l'*Ægilops speltæformis* est une très-bonne espèce ; et nous aurons le plaisir de le voir enfin se rallier à l'opinion que nous défendons. Si elle est fertile, il arrivera encore de deux choses l'une : ou qu'elle reviendra immédiatement à l'un des deux types dont elle est issue, ou qu'elle continuera à se reproduire pendant

un certain nombre d'années, avec des caractères propres qui permettront de la distinguer de ces deux types. Dans le premier cas, si le retour a lieu au type maternel, ce résultat sera conforme à notre opinion sur les hybrides; s'il se fait au type paternel, M. Godron pourra en conclure contre nous que la règle que nous avons posée à cet égard souffre des exceptions. Dans le second cas, le triomphe de notre savant adversaire sera complet, non pas sur la question de la valeur comme espèce de l'*Ægilops speltæformis*, agitée dans ce Mémoire, laquelle ne peut être résolue contre nous, comme nous l'avons dit, que par une expérience directe dans laquelle on reproduirait de nouveau cette plante avec de la graine d'un *Ægilops ovata* devenu *triticoides*, mais sur la question de la possibilité de créer par l'hybridité des races végétales permanentes, possibilité admise par M. Godron ainsi que par d'autres, nous le savons, et très-résolument niée par nous. Ce dernier résultat serait aussi très-favorable aux théories des hybridistes modernes, et, en jetant des doutes fondés sur la validité d'une multitude d'espèces tant cultivées que sauvages, ébranlerait au moins la base la plus solide de toutes les distinctions spécifiques.

Pour nous, nous croyons que le résultat de la fécondation de l'*Ægilops speltæformis* par le *Triticum vulgare* ne peut être qu'une déformation stérile, ou ne consister, si l'hybridation est imparfaite, que dans de légères modifications de l'*Ægilops speltæformis*, qui disparaîtront au premier semis. Que M. Godron nous prouve donc par l'expérience si facile que nous lui indiquons, qu'il peut en être autrement; que l'expérience soit faite, contrôlée, renouvelée, bien certaine, et alors nous conviendrons qu'il a sur nous de grands avantages. Jusque-là tout nous autorise à dire qu'il s'est complètement trompé dans cette question de fait; et ce sera là notre dernier mot.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

FIG. A. ÆGILOPS SPELTÆFORMIS.

1. Epi de grandeur naturelle.
2. Valve de la glume de l'épillet.
3. Valve extérieure de la glumelle.
4. Valve intérieure de la glumelle.
5. Graine grossie, vue sur la face dorsale.
6. La même, vue sur la face opposée.
7. La même, vue de côté.
8. Coupe de la même, pour montrer la forme du sillon de la face interne.

FIG. B. ÆGILOPS OVATA *trilicoides*.

1. Epi de grandeur naturelle de la forme à longues arêtes.
2. Valve de la glume de l'épillet du n° 1.
3. Epi de grandeur naturelle de la forme à courtes arêtes.
4. Valve de la glume de l'épillet du n° 3.

FIG. C. ÆGILOPS OVATA.

1. Graine grossie, vue sur la face dorsale.
2. La même, vue sur la face opposée.
3. La même, vue de côté.
4. Coupe de la même, pour montrer la forme du sillon.

FIG. D. TRITICUM VULGARE.

1. Graine grossie d'une sorte de Froment aristé, vue sur la face dorsale.
2. Graine grossie d'une autre sorte de Froment aristé, vue sur la face dorsale.
3. La même que le n° 2, vue sur la face opposée.
4. La même, vue de côté.
5. Coupe de la même, pour montrer la forme du sillon.

A. Ægilops speltæformis. B. Ægilops ovata *Triticoidæ*

NOUVELLES EXCURSIONS
DANS LES GRANDES LANDES.

TROISIÈME LETTRE ADRESSÉE A M. MULSANT.

PAR

M. Edouard PERRIS,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 juillet 1856.)

Après deux excursions dans ce pays digne d'intérêt, il est vrai, mais passablement monotone, qu'on appelle les Grandes-Landes, vous ne serez pas peu surpris, mon cher collègue, que je vous convie à y faire un troisième voyage. Après vous avoir infligé l'ennui de mes deux premières relations et avoir promené à petits pas votre complaisante amitié dans cette contrée dont chaque fois peut-être il vous tardait d'être de retour, vous trouverez assez étrange que je prétende vous ramener aux mêmes lieux, et, instruit par le passé, vous vous effraierez d'avance des détours et des stations que je suis capable de vous y faire faire.

Plusieurs considérations me rassurent pourtant quelque peu, sans parler même de votre extrême bienveillance qui seule serait capable de m'enhardir : en premier lieu, ce n'est plus à travers les chaleurs caniculaires de juillet, les essaims des taons incommodes et les assourdissants charivaris des cigales, qu'il s'agit

d'affronter les sables brûlants de nos landes ; l'excursion se fait à la fin du mois de mai, de ce mois fleuri, si beau, du moins chez les poètes, qui ne sont pas obligés d'être toujours rigoureux dans leurs épithètes.

En second lieu, je m'adresse à vous non comme à un touriste qui n'a que faire de voir deux fois la physionomie d'un pays et de ses habitants ; mais comme à un véritable et intelligent ami de la science qui sait qu'il faut visiter souvent et à diverses époques une contrée pour en connaître les productions et pour découvrir les nombreux animaux qui la peuplent.

En troisième lieu enfin, et ici je sens redoubler ma confiance, je vous offre pour compagnons de voyage des savants dignes de vous, dont la gaîté, aussi inépuisable que la science, vous distraira de tout ennui et vous préservera de toute fatigue, ce sont MM. Léon Dufour, Aubé et Laboulbène. Pour peu j'y aurais ajouté deux aimables et doctes collègues et amis, Fairmaire et Signoret, qui malheureusement n'ont pu arriver assez tôt pour être des nôtres.

M. Aubé, désireux de voir nos landes, nous avait notifié à M. Dufour et à moi son projet de venir passer quelques jours avec nous. Dès la réception de cette bienheureuse nouvelle, et sûr de l'assentiment de notre doyen, je proposai à M. Aubé une pointe vers les dunes; il s'empressa d'accepter, et m'annonça en même temps que notre ami Laboulbène serait de la partie.

Ces choses se passaient au commencement de mai 1853, c'est-à-dire au plus fort des empiètements de l'hiver sur le printemps, et lorsque M. Dufour et moi étions préoccupés de l'incertitude du temps et du retard que les intempéries de la saison devaient avoir occasionné dans l'éclosion des insectes. Nous insistâmes auprès de M. Aubé pour qu'il ajournât son voyage au moins à la mi-juin ; mais ses dispositions étaient autrement prises : il arriva le 22 mai et notre excursion fut fixée au 27. Nous devions partir à trois heures du matin par le courrier

qui nous transporterait jusqu'à Sabres, et de là nous devions, le même jour, nous rendre à Biscarrosse, c'est-à-dire à cinquante-quatre kilomètres plus loin, au moyen d'un véhicule quelconque que devait nous envoyer mon excellent ami M. Gazailhan, que vous connaissez depuis ma dernière excursion. De Biscarrosse nous pouvions explorer les étangs et les dunes, et satisfaire la fantaisie, qui nous prenait déjà, d'une fugue vers La Teste qu'un naturaliste revoit toujours avec plaisir et presque toujours avec profit.

A l'heure dite nous roulions vers Sabres, heureux de notre réunion, satisfaits, dès-lors, du présent, mais un peu inquiets de l'avenir, car le vent, toujours à l'ouest, charriait d'épais nuages qui semblaient devoir, à chaque instant, se fondre en averses. Nous arrivâmes à Sabres à sept heures du matin, et nous y trouvâmes remisée depuis la veille, une charrette à jantes larges, comme celle dont nous avions fait usage les autres fois, aussi bien agencée que possible, et que devait traîner un attelage de deux belles mules. C'était l'équipage envoyé à notre intention par M. Gazailhan. Après un confortable déjeuner, nous nous hatâmes de nous mettre en route, car il nous fallait douze heures pour arriver à Biscarrosse, en y comprenant deux heures de halte dans l'intérêt de nos bêtes.

Nous descendîmes plus d'une fois de notre voiture, et parcourûmes de longs espaces pour nous livrer à des recherches; mais le temps était si sombre, le vent si frais, que pas une mouche ne volait. Le voyage pourtant se faisait sans le moindre ennui; nous étions d'une ardeur extrême, d'une gaîté folle : les bons mots, les petites histoires, les calembourgs même (pardonnez-nous les en faveur de la circonstance) se croisaient et s'entre-choquaient; nos Parisiens s'extasiaient devant le désert, s'arrêtaient devant un berger à échasses, écoutaient avec étonnement le son métallique de la hache du résinier, admiraient l'agilité de celui-ci à monter et à descendre le long de la perche den-

telée qui lui sert d'échelle pour atteindre le haut des entailles. Tout était nouveau pour eux dans ce pays qui ne ressemble peut-être à aucun autre.

Nous eûmes aussi à lchoux, pour défrayer quelques heures notre bonne humeur et nous laisser un comique souvenir, un épisode charmant dont je vous épargnerai les détails et résultant d'un malentendu qui nous fit prendre pour une auberge la maison du beau-frère de M. Gazailhan, M. Fabre, qui, informé de notre passage, nous attendait à dîner, bien à notre insu, lorsqu'il nous croyait amplement avertis. Nous l'abasourdîmes, ainsi que son aimable famille, par des façons qui devaient donner de nous l'idée de gens fort mal élevés ; mais comme les choses allaient trop loin pour qu'on ne finit pas par s'entendre, tout s'éclaircit, la paix fut faite et cimentée le verre en main, et nous y gagnâmes l'agréable mission de porter à Madame Gazailhan un perroquet récemment débarqué de je ne sais quelle colonie espagnole, qui en parlait la langue, et qui tomba fort à propos au milieu de gens aussi disposés à rire que nous l'étions.

A neuf heures du soir nous étions incorporés, c'est le mot, à l'excellente et gracieuse famille de M. Gazailhan, que je fus bienheureux de revoir, et dont je n'ai pas besoin de vous dire l'accueil.

Le lendemain matin, par un temps toujours couvert, mais heureusement sans pluie, nous nous rendîmes aux bords de l'étang. J'eus peine à les reconnaître, car les eaux, grossies par les pluies, couvraient une immense étendue de terrains que, deux ans avant, j'avais explorés à pied sec. Nos recherches nous procurèrent quelques *Dyschirius*, *Bledius*, *Heterocerus*, *Bembidium*, etc, mais rien pourtant de bien saillant. Nous nous en dédommageâmes en promenant nos regards sur ce beau lac de 7000 hectares de superficie, et sur les dunes qui le limitent à l'ouest.

Après dîner nous nous dirigeâmes encore vers le lac, afin d'en traverser la pointe septentrionale et d'explorer sur l'autre bord une plage assez étendue que domine une dune depuis longtemps peuplée de pins et de chênes. Chemin faisant, j'avisai une bergerie dont la couverture était formée non de chaume, mais de feuilles longues et coriaces du *Cladium mariscus*. Je proposai une battue et nous nous mîmes immédiatement à l'œuvre. Un de nous tenait sous le bord de la toiture un parapluie ouvert et renversé ; un autre frappait avec un bâton au-dessus du parapluie. On fit ainsi le tour de la bergerie, après quoi, une grande nappe ayant été tendue sur le gazon, on versa dessus tout le contenu du parapluie. Jugez de notre joie en voyant fourmiller sur la toile un *Anthocomus* assez rare, le *lateralis* Er. dont je ne possédais que quelques individus. Nous nous précipitâmes tous sur la nappe, sans excepter l'ami Gazailhan et les deux bateliers qui nous accompagnaient, et nous poursuivîmes à l'envi, au milieu des détritus, les *Anthocomus* ahuris qui cherchaient vainement à fuir, et qui, par bonheur, étaient un peu allourdis par l'état de l'atmosphère. Il fallait nous voir rechercher avec frénésie ces petites bêtes, et les saisir tantôt avec des pinces, tantôt en mouillant le bout de l'index, tantôt en ratelant à poignées les débris au milieu desquels ils se réfugiaient, puis luttant par de violentes secousses contre les tentatives de nos prisonniers pour sortir de nos flacons, lorsque nous les ouvrions pour y plonger une nouvelle proie. Un indifférent aurait bien ri de la sérieuse ardeur que nous apportions à cette besogne plus que puérile en apparence ; mais il n'y avait pas là un seul indifférent ; les deux paysans eux-mêmes avaient cédé à la contagion. L'un d'eux d'ailleurs, selon l'expression de M. Dufour, qui a publié sur notre excursion, dans les Annales de la Société Linnéenne de Bordeaux, une relation dont vous avez pu admirer la

verve, le style et la science, l'un d'eux, dis-je, était devenu le substitut oculaire de notre doyen.

Le premier coup de filet avait été trop heureux pour que nous n'eussions pas l'idée d'en donner un second. C'est ce qui eut lieu à l'instant par le même procédé, et le résultat fut très-satisfaisant. J'eus la chance de capturer, parmi les *Anthocomus*, deux individus d'un *Troglops* que je crois nouveau, et dont vous trouverez plus bas la description.

Tout joyeux de nos exploits nous nous embarquâmes sur le lac, et à peine arrivés sur l'autre rive nous nous mîmes en quête. Les sables du bord de l'eau que nous arrosâmes et piétinâmes pour en chasser les habitants, ne nous offrirent que des myriades de *Pœderus ruficollis* et quelques autres insectes insignifiants. Nous nous attaquâmes aux détritus rejetés par les hautes eaux, et nous y trouvâmes quelques bonnes petites espèces : des *Anthicus*, des *Ochthenomus*, des *Cryptohypnus*, plusieurs Staphiliniens. Il me tomba sous les doigts un individu d'un insecte que je n'ai reconnu que chez moi, et que je ne me serais certes pas attendu à rencontrer là : c'est la *Merophysia formicaria*, genre algérien, trouvé par M. Lucas dans les fourmillières, et décrit par lui dans les Annales de la Société entomologique.

Un de nos bateliers fit aussi, en grattant par désœuvrement le sable de la dune, une découverte qui nous intéressa beaucoup, celle de la larve d'une grande espèce de Fourmilion : l'*Acanthaclisis occitanica*. Cette larve, dont nous trouvâmes, par le même procédé, plusieurs individus que nous avons conservés vivants, est d'un joli blanc mat ; sa forme est celle des larves de Fourmilions, mais elle présente dans ses mœurs des particularités que M. Léon Dufour a signalées dans sa relation précitée, et que je n'ai pu observer moi-même parce que les larves que j'avais rapportées sont mortes très-peu de temps après leur arrivée. Ainsi, elle ne creuse pas d'entonnoir comme

celles des vrais Fourmilions, et a cela de commun avec la larve du *Palpares libellaloides* qui, d'après M. Rambur (Histoire naturelle des Névroptères), se dispense d'établir des piéges. Aussi a-t-elle des yeux et chasse-t-elle d'une façon qui lui est propre. Elle se tient à l'affût, l'abdomen caché sous une légère couche de sable, et lorsqu'un insecte passe à sa portée, elle s'élance sur lui, bien différente en cela des autres larves de Fourmilions qui ne peuvent aller qu'à reculons. Elle a, du reste, elle aussi cette faculté à un très-haut degré, car c'est toujours à reculons qu'elle s'enfonce dans le sable, et elle doit user souvent de cette manœuvre pour amortir les efforts de la proie qui voudrait lui échapper, et même pour la sucer en paix.

Or voyez, mon cher collègue, comme ce petit animal, perdu au milieu du désert, et dont l'existence semble une chose bien indifférente, voyez comme il offre des preuves des inépuisables ressources et de l'admirable sollicitude de la Nature. Vivant sur des sables mobiles dont le moindre zéphir agite la surface, l'obligation de creuser et de maintenir un entonnoir dans ce terrain sans cesse en mouvement, aurait été pour lui le travail de Sisyphe ; il serait mort de faim ou de fatigue. Il a été dispensé de cette besogne, et il lui a été donné de chasser à la surface ; mais alors il fallait qu'il pût voir sa proie et la poursuivre, et cette double faculté lui a été accordée. Exposé à se trouver souvent à découvert il convenait aussi qu'il échappât à la vue de ses ennemis, et son corps, par sa blancheur, se marie parfaitement avec le sable sur lequel il rampe. Tout donc, jusqu'à sa couleur porte l'empreinte de cette Suprême Sagesse qui préside à la destinée de tous les êtres, et qui semble s'être plus particulièrement exercée sur ceux qui passent, aux yeux du vulgaire, pour les rebuts de la création.

Durant mes deux premières excursions l'idée ne m'était pas venue de me livrer à des recherches sur une plante assez répandue dans les forêts des dunes, le *Cistus salvifolius*, et le

hasard ne m'y avait rien fait rencontrer. Or depuis, j'avais appris de mon ami Lareynie que sur cette plante se trouve assez communément, en juillet, un insecte, la *Hispa testacea*, que je ne croyais pas être mon compatriote, et que je n'avais jamais vu vivant. Je m'étais promis de ne pas perdre de vue cette indication, et l'occasion d'en profiter se présenta bien vite, car la dune boisée au pied de laquelle nous nous livrions aux recherches dont je viens de vous entretenir était parsemée de touffes de Cistes en pleine floraison. Convaincu qu'à ce sous-arbrisseau se rattachait la destinée de la *Hispa*, et que j'y trouverais l'histoire de ses métamorphoses, je me détachai de mes compagnons, et allai m'asseoir au pied d'une belle touffe de Ciste, bien résolu à l'explorer, ainsi que les touffes voisines, dans toutes leurs parties, et de ne battre en retraite qu'à la dernière extrémité. Ne sachant rien sur les mœurs des *Hispa*, mes investigations prirent d'abord une mauvaise direction; mais enfin, en explorant la touffe avec soin, je remarquai des feuilles largement desséchées sur leur disque, comme si elles avaient été attaquées par une de ces larves que Réaumur a appelées mineuses. Je m'empressai de détacher une de ces feuilles, et en la pressant légèrement entre mes doigts, je constatai que la poche formée par les deux épidermes opposés était habitée, et en effet, ayant ouvert cette poche, j'y trouvai une nymphe que je ne pouvais attribuer qu'à la *Hispa testacea* dont elle avait la taille et la forme. En ouvrant d'autres feuilles attaquées je ne tardai pas à trouver la larve. Mon but était atteint, ma patience était largement récompensée, et ma joie fut telle que j'appelai à grands cris mes compagnons, M. Dufour surtout que je savais encore plus sensible à ces sorte d'observations, pour leur communiquer ma découverte. Ils s'associèrent franchement à mon enthousiasme. M. Dufour et moi nous nous approvisionnâmes de feuilles habitées, et quelques jours après, un grand nombre de *Hispa* naquit dans notre cabinet.

Pour ne pas interrompre mon récit je ne dirai plus rien des mœurs de cet insecte, vous renvoyant pour les détails au mémoire que j'ai publié dans les Annales de l'académie de Liège.

Pendant que je me livrais aux recherches dont je viens de vous dire l'issue, M. Aubé déniehait de son côté, à sa grande joie, un insecte fort rare, le *Faronus Lafertei* que j'avais trouvé, lors de ma première excursion, dans une toiture de chaume. Avisant auprès d'un arbre un petit tas de feuilles de pin entre lesquelles l'humidité avait développé des *mycelium* de champignons, il l'avait enlevé avec précaution et étalé sur sa nappe, et à force d'y regarder, il avait fini par trouver, au milieu des débris, deux *Faronus* accompagnés de deux individus de l'*Eucinctus meridionalis*, insecte fort estimable aussi Je vous laisse à penser l'accueil qu'il fit à cette double capture.

Le soleil étant sur le point de nous quitter, nous nous hâtâmes de faucher sur les Cistes, où nous prîmes quelques individus de l'*Apion tubiferum* que je n'avais jamais rencontré, et de secouer des aubépines en fleur qui ne nous donnèrent guère que des *Cyphon padi*, après quoi nous nous rembarquâmes tout joyeux d'une journée aussi bien employée.

Le charme de cette journée se prolongea assez avant dans la soirée, grâce à M. Gazailhan qui, en sa double qualité de médecin et de philanthrope, s'étant adonné à l'élève et à la multiplication des sangsues, nous donna sur l'organisation, les mœurs et les variétés de ces Annélides, ainsi que sur les moyens mis en usage pour leur conservation, leur développement et leur propagation, des détails du plus grand intérêt.

La journée du lendemain avait été promise aux dunes, et de bonne heure nous naviguions sur l'étang. Nous le traversâmes sur une grande largeur, et nous débarquâmes bien au dessous du théâtre de nos découvertes de la veille, en face d'une immense lette formant une large échancrure dans la première chaine des dunes que nous étions ainsi dispensés de gravir. Nous sui-

vîmes longtemps cette lette, longeant parfois des mares ou de larges rigoles peuplées d'innombrables individus de tout âge d'un joli Crustacé du genre *Apus*, que je crois différent du *cancriformis*, et habitées par un Hydrocanthare digne de nous, l'*Hydroporus griseostriatus*. Nous escaladâmes ensuite la seconde chaîne, et nous nous trouvâmes en présence de ce spectacle si étrange et si magnifique que présentent les dunes, et dont j'ai essayé, dans ma première relation, de vous donner une idée qui ne saurait être, je ne crains pas de le dire, l'ombre de la réalité. Mon enthousiasme était le même que les autres fois ; mais je jouissais surtout de l'étonnement, de l'admiration, de la stupéfaction même de nos Parisiens pour qui de pareilles scènes étaient si nouvelles, et qui s'extasiaient devant ces montagnes de sable à contours si moelleux, à surface si unie ; devant cet immense horizon d'un blanc jaunâtre, sans un arbrisseau, un brin d'herbe, et où l'on se croirait à cent lieues de tout être animé, de toute végétation. Ils franchissaient un monticule, puis un autre, courant après des points de vue nouveaux, et ne pouvaient s'arracher à des émotions dont, j'en suis sûr, ils garderont toujours le souvenir.

Il fallut pourtant redescendre dans les lettes, et alors commencèrent à apparaître en grand nombre, courant sur le sable, le *Zabrus inflatus*, la *Tentyria interrupta*, l'*Egialia globosa*, insectes exclusivement maritimes, et l'*Heliopates gibbus*, à peu près cosmopolite. Sous les bouses fourmillaient les *Onthophagus nutans* et *furcatus*, les *Aphodius rufescens* et *hœmorrhoidalis* et les *Saprinus metallicus* et *rugifrons*.

Nos recherches nous conduisirent jusqu'au bord de la mer, et après une halte consacrée au déjeuner, nous recommençâmes nos explorations. Malheureusement les vents impétueux qui avaient régné quelque temps avant, avaient dispersé les algues jetées par les hautes marées, ou les avaient recouvertes de sable. Nous fûmes donc déçus de ce côté, car nous avions espéré re-

cueillir bien des choses sous ces épaves en décomposition, et nous n'y rencontrions que la *Phaleria cadaverina*, la *Nebria complanata* et le *Philontus xantholoma*. Nous résolûmes dès lors d'abandonner la plage dont la fraîcheur du vent rendait, du reste, le séjour peu agréable, et nous jugeâmes à propos de reprendre le chemin de l'étang, lorsque nous avions encore assez d'heures devant nous pour nous permettre d'explorer les lettes avec quelque soin.

J'étais demeuré en arrière pour quelques observations, lorsque je vis accourir vers moi M. Aubé impatient de me montrer un insecte qui venait d'être trouvé sous des crottins desséchés de cheval. C'était un grand et délicieux *Xyletinus* à prothorax fauve, qui nous était à tous complètement inconnu, et que mon ami M. Lareynie venait de publier dans les Annales de la Société entomologique sous le nom de *rufithorax*. Cette intéressante découverte devint pour nous un stimulant de plus. Chacun de nous voulut avoir son *Xyletinus*, et nous voilà tous les sept, y compris M. Gazailhan et les deux rameurs, errant, courant dans les lettes, nous prosternant devant les crottins de cheval que nous soulevions avec les plus grandes précautions, que nous épluchions avec le soin le plus minutieux, nous écriant à l'apparition de chaque nouveau *Xyletinus*. Le nombre des victimes fut bientôt égal à celui des chasseurs; mais comme il est dans la nature de l'homme d'être insatiable, chacun aspira à compléter sa ligne de collection. La guerre aux *Xyletinus* continua donc de plus belle, et nous fîmes tant et si bien qu'en arrivant à notre barque, nous en avions pris, tout compte fait, une quarantaine, plus deux individus d'une autre espèce un peu moins grande et entièrement noire, qui est l'*amplicollis* Duffs.

Les bonnes aubaines de ces deux jours dont je viens de vous raconter les principaux épisodes scientifiques; les jouissances que nous éprouvions dans ces lieux si propres aux recherches; le bonheur d'être ensemble, tout nous dissuadait d'abandonner la

partie. Il fut donc sérieusement question de La Teste, et tout le monde se montra disposé. Nos Parisiens ne connaissaient pas ce point si remarquable de notre littoral, et donnaient à plein collier dans le projet; quarante ans s'étaient écoulés depuis la visite de M. Dufour au bassin d'Arcachon, et durant cette période, les lieux avaient subi une complète métamorphose; un chemin de fer avait été construit; la commodité de ce chemin et la mode des bains de mer avaient fait surgir une ville sur les bords du bassin. Quant à moi, stimulé par le souvenir de mes deux précédentes excursions, je ne désirais rien tant que de revoir la patrie de ces précieux insectes que j'y avais rencontrés, et d'y chercher les bonnes espèces qu'on y avait trouvées après moi. L'excursion fut donc décidée, et il demeura convenu que nous partirions le lendemain de bonne heure; que nous traverserions en bateau le petit étang de Biscarrosse et le grand étang de Cazaux, et que nous parcourrions à pied la distance de Cazaux à La Teste qu'on nous avait dit n'être que d'une heure et demie.

A notre lever nous trouvâmes l'atmosphère chargée d'épais nuages, le vent menaçant, l'air imprégné d'humidité, et bientôt la pluie commença à tomber. Nous nous regardâmes désappointés, et notre gaîté se démentit pour la première fois. A chaque instant nous allions, à travers une clairière, consulter l'état de l'horizon; des clartés décevantes ramenaient dans notre cœur l'espoir que des rafales et une bourrasque dissipaient bientôt après; les gens du pays, que nous consultions tous, ne voyaient que de fâcheux pronostics; les doux rêves que nous avions caressés et qui nous avaient bercés dans notre sommeil, s'envolaient un à un, et nous nous apercevions avec chagrin que chaque heure de retard tendait à rendre impossible le voyage si ardemment désiré.

Au milieu de ces angoisses M. Dufour s'approcha de moi; il me montra les nuages qui rasaient la terre, s'appesantit sur tous les signes d'un mauvais temps durable, et me signifia son

intention de rentrer chez lui. Je luttai, faiblement il est vrai, contre cette résolution extrême, mais je n'obtins qu'une heure ou deux de patience, après quoi nous devions prendre nos dispositions pour aller coucher le jour même à Lipostey et le lendemain à Mont-de-Marsan. Je courus vers mes compagnons pour leur annoncer cette fatale nouvelle, qui fut pour eux ce qu'elle avait été pour moi, un coup de foudre; mais comme il ne pouvait venir à l'esprit de personne d'abandonner notre illustre doyen, nous nous bornâmes à faire des vœux de beau temps, et à tout événement nous nous mîmes à tirer parti des deux heures de répit qui nous étaient accordées. Pendant que M. Dufour explorait la forêt voisine, nous attaquâmes avec frénésie de vieux troncs de pins morts, où j'avais d'instinct pronostiqué l'existence de plusieurs espèces intéressantes, et nous en exhumâmes des larves et des nymphes du rare *Xanthochroa carniolica* dont plusieurs ont ensuite bien tourné chez moi, le *Xantholinus collaris*, le *Platysoma oblongum*, le *Plegaderus discisus*, le *Rhyncolus strangulatus*, etc.

Nous étions depuis une heure occupés à cette besogne qui n'avait été que fort peu contrariée par la pluie, lorsque M. Dufour accourut radieux. Il avait trouvé, sous des écorces de chêne, quelques individus de l'*Endophlœus spinosulus* et une magnifique araignée du genre *Epeira* qu'il considérait comme nouvelle et qu'il a récemment publiée sous le nom de *thomisoides*, et il se hâta d'exhiber ce bel animal. L'occasion était bonne à saisir : à La Teste ! m'écriai-je ; à La Teste ! crièrent nos Parisiens : va pour La Teste, répondit l'intrépide Dufour, à qui la bienheureuse et opportune araignée avait subitement enlevé trente années ; et sur le champ je courus prier M. Gazailhan de faire préparer la barque, sans rien dire qui pût ralentir notre élan. Les préparatifs furent bientôt faits ; on nous donna des parapluies, des manteaux, des vivres, et nous nous dirigeâmes vers l'étang. Chemin faisant nous rencontrâmes des

branches de pin, présumées contenir une génération de mon petit *Bostrichus ramulorum* ; nous fîmes ample provision de ces branches pour occuper les loisirs de la traversée, et nous nous embarquâmes.

Une demi-heure après, le temps devint plus sombre et plus menaçant et le vent plus violent que jamais, et bientôt après la pluie commença à tomber si drue et si forte que M. Gazailhan, qui était demeuré chez lui, délibéra s'il n'enverrait pas après nous pour nous rappeler. Plus que personne je me préoccupais d'une situation dont je connaissais mieux qu'aucun de mes compagnons les inconvénients et les dangers, car nous avions à traverser l'immense lac, ou plutôt la petite mer de Cazaux, et je savais qu'il n'est pas prudent de s'y aventurer par toute sorte de temps. Ces préoccupations, du reste, étaient plus pour mes compagnons que pour moi, car la houle ne produit sur moi aucune impression ; mais voyant nos Parisiens calmes et riants, je n'eus plus d'autre crainte que d'entendre notre doyen, emboîté assez commodément dans l'angle de la proue, donner l'ordre de virer de bord. Je n'aurais pas dû, je l'avoue, moi qui connais son énergie, le soupçonner de faiblesse, et rien en effet, dans ce moment, ne donnait lieu à une semblable opinion : loin de là, il était tellement absorbé par l'extraction difficile et méticuleuse des Bostriches de leurs galeries sub-corticales, qu'il supportait stoïquement l'averse, et que nous dûmes insister pour qu'il daignât ouvrir son parapluie.

Tant de dévouement à la science et à l'amitié devait avoir sa récompense. Cette bourrasque était, en effet, la dernière rigueur de cette journée si malencontreuse et si féconde en émotions. Comme nous entrions dans l'étang de Cazaux, une éclaircie parut à l'ouest ; elle s'agrandit rapidement, et nous pûmes croire enfin au retour du beau temps. Après une station sur le rivage, dans l'intérêt de notre appétit, de nos membres engourdis et de nos rameurs qui luttaient depuis longtemps con-

tre les vagues et le vent, nous mîmes le cap sur Cazaux où nous arrivâmes quatre heures après notre départ. Nous saluâmes la chaussée de Cazaux comme les Troyens saluèrent l'Italie, car nos jambes paralysées par l'inaction et le froid éprouvaient le besoin d'agir ; mais je conviens que notre ardeur aurait été moindre si nous avions su qu'au lieu d'une heure et demie, comme on nous l'avait dit, il fallait trois heures pour arriver à La Teste. La route, que les sables rendent souvent pénible, nous parut d'autant plus longue, que le pays qu'elle traverse est d'une désespérante monotonie, et n'offre aucune ressource à des entomologistes qui ne peuvent chasser qu'en marchant.

Nous arrivâmes enfin, et comme il était jour encore, je voulus faire connaître à mes compagnons la station du *Coniatus chrysochlorus*, leur procurer le plaisir de recueillir ce délicieux Curculionite, et rechercher sa larve que, venu plus tôt cette fois, j'espérais rencontrer. Nous nous mîmes donc à battre la haie de tamarix située au nord-ouest de la gare du chemin de fer, et nous eûmes tous lieu d'être satisfaits. Je compléterai plus loin l'histoire de cet insecte, que j'ai ébauchée d'instinct et par analogie, dans les Annales de la Société entomologique.

Cette journée finit bien autrement qu'elle n'avait commencé, car le soleil se coucha radieux, présageant un temps superbe pour le jour suivant.

Le lendemain, à cinq heures du matin, nous étions réunis dans la chambre de l'un de nous, admirant cette belle nappe d'eau qu'on nomme le bassin d'Arcachon, humant la brise matinale et savourant le bonheur de voir, pour la première fois depuis plusieurs jours, le soleil éblouissant sous un ciel sans nuages. Bientôt après nous étions au bord du bassin, brandissant nos filets, soulevant les algues, explorant la plage humide, courant après tous les atomes volants dont le soleil avait détruit l'engourdissement et ouvert les ailes. Vous-même, mon cher collègue, qui vous êtes

certainement trouvé plus d'une fois à pareille fête, aurez de la peine à vous faire une idée de notre ardeur, de nos transports, de notre frénésie.

Ayant à cœur de retrouver le joli *Colotes rubripes* que j'avais découvert deux ans avant, et dont j'aurais voulu approvisionner mes compagnons, je les entraînai vers le lieu où j'avais rencontré ce joli petit insecte; mais les choses avaient changé au point d'être méconnaissables; la station du *Colotes* avait été envahie par de nouvelles constructions, et il nous fallut aller beaucoup plus loin pour opérer sur une localité analogue. Arrivés là nous nous étendîmes à plat ventre pour fureter dans le sable à la base des herbes; le *Colotes*, dont la saison n'était pas encore venue, demeura invisible, mais à titre de dédommagement nous eûmes la chance d'exhumer un grand nombre d'individus d'un intéressant insecte, le *Trachyscelis aphodioides*, que je n'avais pas encore trouvé sur notre littoral. Cette découverte nous intéressa au plus haut degré, et devint l'épisode le plus saillant de cette journée qui finit, hélas! beaucoup trop vite en vertu de notre programme. Nous rentrâmes, en effet, vers une heure pour dîner, après quoi nous repartîmes pour Cazaux, non plus à pied comme la veille, mais en voiture. Nous retrouvâmes notre barque au port, et comme le vent était favorable, nous déployâmes notre voile qui s'enfla sous la brise et nous lança sur la plaine liquide avec la rapidité d'un oiseau. La traversée, qui en allant avait duré quatre heures, s'accomplit au retour en une heure et demie. Nous employâmes ce temps à éplucher des débris que nous avions recueillis avec un parapluie sur les tamarix de La Teste, ou avec nos filets sur la chaussée de Cazaux; à causer de nos prouesses; à admirer ce beau lac qui nous berçait sur ses vagues étincelantes. M. Gazailhan, qui avait aperçu de loin la voile bien connue, vint à notre rencontre, et nous rentrâmes chez lui avant la nuit, après avoir été salués au passage par le beuglement étrange et ordinairement

trois fois répété du Butor, qui niche dans les vastes et inaccessibles marais des bords de l'étang.

Notre départ était fixé au lendemain matin. Nous primes donc congé de l'aimable et excellente famille qui nous avait donné une si cordiale hospitalité, et au milieu de laquelle, grâce à l'expansive bienveillance de tous et à l'intelligent esprit d'observation du chef, nous avions passé des moments tantôt si gais, tantôt si instructifs, et toujours si heureux. Nous traversâmes, comme nous l'avions fait en allant, Parentin, Ichoux, Lipostey, Commensacq, profitant des plus petites haltes pour chasser, et nous arrivâmes le soir à Sabres où nous devions coucher. Le lendemain, nous rentrions à Mont-de-Marsan, ne rapportant que d'agréables souvenirs de notre excursion qui, malgré nos craintes, avait été assez bien secondée par le temps et satisfaisante par ses résultats.

Diverses circonstances, et notamment des travaux plus urgents m'ayant empêché de compléter et de vous envoyer ce récit, je vous demande, mon cher collègue, la permission d'y ajouter quelques mots sur une quatrième expédition que j'ai faite aux mêmes lieux, en 1855, avec mon ami Dufour, dont les souvenirs de 1853 stimulaient sans cesse l'ardeur. Cette fois, le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, avec embranchement jusqu'à La Teste, rendait très-facile et très-prompte notre translation vers cette dernière localité, et nous n'avions plus ni à importuner les amis, ni à redouter les lenteurs et les cahotements d'une traversée faite en charrette.

Nous partîmes le 4 juillet 1855 pour aller prendre le chemin de fer à Morceux où le convoi amena M. Maurice Larralde, entomo-

phile bayonnais des plus zélés, et qui, convié à notre expédition, nous arriva plein de confiance et d'ardeur. Une station de deux heures que nous fîmes à Lamothe pour attendre le convoi de Bordeaux à La Teste, nous permit d'explorer les bords de la Leyre où je constatai l'existence du *Potamogeton varifolius* que j'avais découvert en 1850 dans un autre cours d'eau, à Onesse. Nous arrivâmes à La Teste à deux heures de l'après midi, et dès ce moment nous devînmes l'objet des prévenances les plus empressées, des attentions les plus délicates de la part de mon ami M. Lafontan, inspecteur des douanes, dont je vous ai dit une autre fois les gracieusetés, et qui, durant les cinq jours que nous avons passés à Arcachon, n'a rien négligé pour nous en rendre le séjour agréable et a mis à notre disposition toute sorte d'embarcations pour parcourir le bassin et en explorer les bords les plus éloignés.

Notre première visite entomologique fut pour le groupe de tamarix qui m'avait toujours donné le *Coniatus chrysochlorus*, et nous pûmes nous y approvisionner de ce charmant Curculionite. Nos recherches ne tardèrent pas à prendre une autre direction. Je savais qu'en 1853, et un mois après notre passage, nos amis Fairmaire et Signoret avaient découvert, au pied des *Statice limonium*, le bel *Apion limonii*; nous étions sur les lieux juste au bon moment, et nous tenions à en profiter. Je me mis donc en quête, et en soulevant ou écartant les feuilles radicales du *Statice*, je trouvai bientôt un individu de l'insecte désiré. Il n'en fallut pas davantage pour exciter notre ardeur, et nos patientes recherches portèrent leurs fruits. Dans l'intérêt des naturalistes qui, tourmentés de la même ambition, voudront avoir le même bonheur, je vous dirai qu'il faut chasser l'*Apion limonii* à la base des pieds ou des touffes de *Statice* qui se trouvent sur le terrain sec, un peu au-delà de la limite des marées. Dans les parties que la marée recouvre, ou qui sont humides, il est à peu près inutile de le chercher.

Au déclin du jour l'équipage nautique de M. Lafontan nous transporta jusqu'à la nouvelle ville d'Arcachon que nous trouvâmes augmentée d'un grand nombre de maisons, dont quelques-unes magnifiques, ainsi que d'une église.

Le lendemain, recherche assez productive du *Colotes rubripes*, au pied des *Salsola kali* dans le voisinage de l'excellent hôtel de M. Legallais où nous avons, comme toujours, trouvé le meilleur accueil, la plus plus confortable hospitalité; chasse au *Mesites pallidipennis* et à la *Nacerdes melanura* dans les vieux troncs de pin jetés par la marée sur les bords du bassin, et que le flot humecte périodiquement; nouvelle visite aux *Statice*; exploration peu fructueuse de la plaine qui sépare Arcachon de La Teste et des forêts de pins qui la bordent au sud-ouest.

Au retour, la recherche des *Statice limonium* nous conduisit sur une esplanade qui se trouve à droite de la chaussée, et qui était peuplée de *Statice caspia*. A tout hasard je promenai mon filet sur cette plante, et je constatai qu'elle attirait elle aussi l'*Apion limonii* Je fis part de cette découverte à mes compagnons, et nous voilà tous les trois marchant à genoux de touffe en touffe, et recueillant de nombreux individus du dit *Apion*. J'avertis les naturalistes que c'est là la véritable station de cet insecte auquel on aurait mieux fait de donner le nom spécifique de *statices* que celui de *limonii*, car je l'ai aussi trouvé en Espagne, à Aranjuez, sur le *Statice dichotoma*, ce qui prouve qu'il a, comme tant d'autres, des notions botaniques très-précises, et que sa dispersion géographique est plus étendue qu'on ne l'avait pensé. En compagnie de l'*Apion* nous trouvâmes l'*Adalia inquinata* et deux jolis Hémiptères, le *Hemstaris spinolæ* et le *Rhyparochrómus nitens*.

Le jour suivant, l'embarcation de M. Lafontan nous transporta au Cap Ferret. Mes souvenirs entomologiques de 1850 me rendaient chère cette intéressante localité, et j'espérais y reprendre le

bel *Anthidimus quadrilobum* ; mais le temps n'était pas assez chaud pour les Hyménoptères, et mes espérances furent déçues. La course ne fut pourtant pas sans résultat ; elle nous valut plusieurs individus du *Harpalus decolor* , de nombreux représentants d'une *Timarcha* que j'ai publiée sous le nom de *maritima*, le *Sitaris apicalis* que je ne connaissais que de Béziers, un *Baris* , un *Jassus* que je considère comme nouveaux , et les larves de la *Tentyria interrupta* , de l'*Heliopates gibbus* et de la *Phaleria cadaverina*.

La journée suivante fut consacrée à explorer les bords du bassin d'Arcachon et la lisière de la forêt de La Teste , sur une longueur de 7 à 8 kilomètres , jusqu'au poste des douanes de Monloo , où vint nous prendre , pour le retour , la providentielle péniche de l'Inspecteur , dont l'inépuisable sollicitude épargna ainsi à nos jambes un peu fatiguées un trajet long et pénible sur le sable mouvant. Cette course nous procura quelques nouveaux individus du *Colotes rubripes*. Nous primes aussi très-abondamment dans les corolles du *Convolvulus soldanella* un *Spermophagus* qu'à sa taille nous jugions différent du *cardui*, et qui , en définitive , n'est autre chose que cette vulgaire espèce , plus développée que de coutume. Nous eûmes également la chance de tomber opportunément sur une bonne station d'une *Diglossa* qui a été prise d'abord pour la *mersa* , et que mes amis Fairmaire et Laboulbène ont baptisée du nom de *subnarina*.

J'ai dit *opportunément*, et ce n'est pas sans raison. Il faut, en effet , pour prendre ce petit Staphylinien , qui se laisse recouvrir par le flot , il faut , pour ainsi dire , suivre la marée descendante. Peu de temps après que la mer s'est retirée , il sort de sa cachette et se met à courir sur la plage pour chercher sa nourriture. Sa promenade n'est pas de longue durée, et au bout d'une demi heure , toutes les *Diglossa* se sont envolées, ou enfoncées dans le sable. Vous voyez qu'il faut arriver à propos.

Le lendemain nous traversâmes le bassin du sud au nord, dans sa plus grande largeur, pour aller à Arès, connue des botanistes comme étant l'unique patrie d'une plante charmante, la *Silene lœta* Ait., voisine de la *S. corsica* Lois. Nous ne rapportâmes de cette excursion rien de bien marquant, et rentrés de fort bonne heure à Arcachon, nous consacrâmes le reste de la journée à faire, non sans succès, la chasse au *Colotes rubripes* et à l'*Apion limonii*.

Notre programme d'Arcachon était épuisé. Le lendemain matin notre ardent et très-agréable compagnon, M. Larralde, devait repartir pour Bayonne, et M. Dufour et moi nous allions exécuter un projet que nous caressions depuis longtemps, et qui avait toujours été dans mes rêves de touriste et d'entomologiste. Nous devions, suivant le bord de la mer durant plusieurs lieues, aller rejoindre des amis qui nous attendaient dans une petite maison bâtie par M. Gazailhan sur la côte, pour prendre des bains de mer, et nous avions résolu d'y passer toute une semaine pour explorer avec soin la plage maritime et les dunes que jusqu'ici nous n'avions fait qu'effleurer.

Nous nous séparâmes de notre camarade à quatre heures du matin, pour profiter du jusant, et nous montâmes dans une barque que l'irrésistible obligeance de M. Lafontan avait mise à notre disposition pour nous transporter au poste des douanes dit *du sud*, et épargner ainsi à nos jarrets près de la moitié du chemin, c'est-à dire environ quatre lieues. Notre trajet nautique s'accomplit en deux heures, et à peine débarqués, nous nous vîmes entourés des douaniers qui, prévenus de notre arrivée, s'emparèrent de nos bagages et de nous-mêmes, et nous offrirent l'hospitalité la plus empressée. L'un d'eux se hâta de charger notre matériel sur un cheval et partit pour le porter à destination et avertir de notre prochaine arrivée les personnes qui nous attendaient. Il nous fallut goûter des produits de la pêche qu'ils avaient faite pendant la nuit, et notre

appétit, aiguisé par la brise de la mer, expédia un jeune turbot et une belle sole frite à point.

Ainsi lestés nous quittâmes les bons douaniers qui ne voulurent accepter d'autre témoignage de notre reconnaissance qu'une poignée de mains, et nous suivîmes le bord de la mer jusqu'au poste habité par le capitaine. Je voulus revoir cette maison hospitalière où, cinq ans avant, mes compagnons et moi avions reçu un si cordial et si spleadide accueil. Le capitaine Chéret et sa jeune femme n'étaient plus là, mais comme, dans ces lieux déserts, l'hospitalité est à la fois traditionnelle et instinctive, le nouveau capitaine nous reçut avec le plus grand empressement, et force nous fut d'accepter ses rafraîchissements.

A partir de ce point nous nous aventurâmes à travers les dunes et les lettes pour nous livrer à des recherches qui n'eurent pas de grands résultats entomologiques et botaniques, et après six heures d'une marche toujours très-sinueuse, et que les sables rendaient souvent pénible, nous arrivâmes à la villa maritime de nos amis dont je vous laisse deviner l'accueil. Figurez-vous une petite maison bâtie à cinquante mètres de la mer, et de manière à présenter le moins de surface possible aux vents impétueux de l'ouest, composée d'une cuisine, de trois chambres, d'un office et d'une écurie : il fallait y loger trois dames, trois hommes et quelquefois quatre, cinq jeunes filles et une cuisinière, en tout douze ou treize personnes. Ce problème difficile fut résolu sans grands efforts et devint même un sujet de gaîté de plus.

Le lendemain, dès le point du jour, je m'élançai au grand air, enchanté de ma première nuit en plein désert. Devant moi s'étalait une lette immense limitée à l'ouest par la mer, et sur le reste de son pourtour par la chaîne blanche des dunes ; pas d'autre trace de l'existence de l'homme que cette petite maison qui avait réuni tant d'amis, et le poste des douaniers placé dans le voisinage. C'était à se croire seuls au monde. Je savourais

les sensations que faisait naître en moi la vue de cette solitude, lorsque tout-à-coup je vis poindre au loin, sur la crête d'une dune, un atome noir. Il grossissait progressivement, et mon imagination en fit d'abord un oiseau, puis un quadrupède; je reconnus enfin un homme, et en définitive un berger à échasses se dirigeant vers nous. Il arriva portant sur ses épaules un sac d'où il retira plusieurs gourdes pleines de lait, et dont il versa le contenu dans une grande terrine. Bientôt après arriva un de ses confrères, chargé comme lui, et une nouvelle cascade de lait tomba dans le vase. Ces hommes étaient des bergers des dunes, qui, sachant la maison de M. Gazailhan occupée, venaient de deux lieues nous apporter le produit de la traite d'une partie de leurs vaches, pour le seul plaisir de nous être agréables et de manger un peu de soupe. Pour eux une course de deux ou trois lieues sur des sables mouvants n'est qu'une promenade insignifiante, et le lait n'a pas à leurs yeux une grande valeur, car ils ne daignent pas l'utiliser à faire du beurre ou du fromage, et ils jettent celui qui excède leur consommation. Vous voyez là, mon cher collègue, les effets de cet état presque sauvage dans lequel vivent les troupeaux et les bergers des dunes, et dont je vous ai parlé dans ma première lettre.

Six jours s'écoulèrent rapidement dans ces lieux où tout nous intéressait : la société de nos amis, les jeux des enfants folâtrant nu-pieds sur le sable, les recherches scientifiques, les bains de mer, une épouvantable tempête qui faillit faire périr sous nos yeux un navire qui ne dut son salut qu'à la cessation instantanée et providentielle de l'ouragan, tout concourait à nous étourdir sur la marche du temps.

Je dois dire cependant que nos explorations ne furent pas aussi fécondes que nous l'avions espéré. Les plages battues directement par la mer ne sont pas, à beaucoup près, aussi calmes, aussi herbeuses que les bords du bassin d'Arcachon ; les algues rejetées par les hautes marées, et qui attirent certains insectes,

avaient été recouvertes par les sables ; enfin les vents de nord-ouest avaient contrarié la chasse aux Diptères et aux Hyménoptères. Le *Bembidium pallidipenne*, l'*Aleochara obscurella*, le *Saprinus crassipes*, les variétés cuivreuses et violettes de l'*Anomala vitis*, le *Sibines silenes*, les *Gymnœtron linariæ* et *micros* et un joli *Jassus* aptère que je crois nouveau constituèrent à peu près la seule partie présentable de notre butin.

Je m'étais persuadé que l'*Astragalus bayonensis*, si commun dans les lettes, nous donnerait au moins un *Apion*, peut-être l'*astragali* non encore trouvé dans nos parages. Quoique cette légumineuse fût dans d'excellentes conditions de développement, j'eus beau me livrer aux plus sérieuses recherches, je ne pus rien obtenir d'elle. Comme compensation, nous eûmes la chance de rencontrer une mare très convenable pour le bel *Hydroporus canaliculatus*, et nous en fîmes ample provision. J'eus aussi la bonne fortune de trouver dans les racines du *Diotis candidissima* et de l'*Eryngium maritimum* la larve inconnue de la *Stenostoma rostrata*.

Je ne veux pas, mon cher collègue, abandonner la plage maritime et rentrer *au pays*, comme disent les indigènes qui ont l'air de se croire exilés sur une terre étrangère lorsqu'ils ont franchi les dunes; je ne veux pas, dis-je, rentrer au pays sans vous communiquer deux observations que nous avons faites et qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

En 1847, époque de ma première excursion, j'avais passé une journée aux lieux mêmes où, cette fois, nous avons vécu une semaine; la maison bâtie par M. Gazailhan n'existait pas alors, mais nous avions fait halte au poste des douaniers qui en est très-voisin, et il me semblait en 1855 que ce poste était un peu plus rapproché de la mer qu'au temps de ma précédente visite. Je communiquai mes idées aux douaniers, et ils m'assurèrent que mes souvenirs étaient fidèles; que la mer marchait assez rapide-

ment sur eux; que depuis 1847, c'est-à-dire dans une période de huit années, elle avait dévoré, en face de leur habitation, de dix à quinze mètres de côte; que les hautes marées venaient saper la falaise de sable sur laquelle ils étaient perchés, et que, d'un instant à l'autre, ils avaient à craindre de voir une forte tempête détruire leur unique abri; qu'aussi l'administration songeait à le rebâtir plus en arrière.

Dans une causerie sur le même sujet mon ami Gazailhan confirma mes soupçons relativement aux envahissements de la mer, en ajoutant au fait sur lequel mes souvenirs avaient appelé mon attention, d'autres faits contemporains et aussi significatifs, et en m'apprenant que, sur divers points de la plage maritime, on trouvait les restes d'anciennes forêts jadis exploitées, et représentées aujourd'hui par de nombreuses souches dont quelques-unes étaient, chaque année, déracinées par la mer. Dès le lendemain nous nous assurâmes nous-mêmes de ces faits, en explorant dans le voisinage une localité assez étendue, toute parsemée de souches de pins autrefois abattus à coups de hache, et la seule présence de ces souches nous apprit que la mer avait fait sur ces côtes des progrès considérables.

Voici, mon cher collègue, le raisonnement très-simple sur lequel cette conséquence est fondée.

Une longue expérience a démontré que les arbres, y compris le pin maritime lui même, ne peuvent croître et prendre un certain développement à moins de deux kilomètres de la mer; les vents salés et très violents de l'ouest opposent à la croissance des grands végétaux des obstacles insurmontables, et j'avais déjà remarqué ce fait, parfaitement connu dans le pays, en parcourant, en 1847, des dunes voisines de l'océan, où de jeunes semis de pins étaient frappés de décrépitude ou de mort.

Il est très-certainement permis de penser que cette influence maritime qui produit aujourd'hui des effets si constants et si

appréciables, s'exerçait autrefois de la même manière ; il n'y a pas une seule raison de croire qu'il pût en être autrement, car rien ne semble changé dans les conditions climatériques de la contrée.

La forêt dont nous avons trouvé les restes était donc à deux kilomètres au moins de la mer, et le raisonnement me porte à la placer encore plus loin. En effet, le terrain sur lequel elle se trouve est horizontal ; il formait évidemment une vaste plaine ; or cette plaine ne se trouvait pas entre les dunes et la mer, car les arbres n'auraient pu y végéter, et d'ailleurs les dunes actuelles en sont tellement voisines, qu'en tenant compte de leur progression annuelle on peut supposer qu'elles couvraient, il y a 60 ou 80 ans, l'antique sol forestier. La forêt ne devait pas se trouver non plus dans une lette, entre deux chaînes de dunes, car celles-ci n'étant pas fixées par des semis, rien ne pouvait arrêter leur marche, et la chaîne située à l'ouest aurait positivement recouvert les arbres avant qu'ils eussent acquis de grands développements.

Je suis donc porté à penser que la forêt dont il s'agit était située en deçà de toutes les dunes, peut-être même à une assez grande distance, et je suis convaincu que les hommes intelligents du pays, et au courant des phénomènes et des changements de scène qui s'accomplissent dans les dunes, penseraient comme moi qu'elle pouvait bien être séparée de la mer par un intervalle de quatre à cinq kilomètres et même au delà.

Ainsi, depuis une époque dont la tradition aurait pu conserver le souvenir, car nous verrons tout à l'heure que le pays était alors habité, la mer a profondément creusé cette partie du golfe de Gascogne, dévoré des étendues considérables, et elle poursuit sans relâche ses irrésistibles envahissements, ainsi que l'attestent les faits observés de nos jours et les éboulements fréquents qui s'opèrent à la limite des marées.

J'ai dit que le pays était habité, et nous en avons acquis la

certitude en explorant, sous la conduite de notre ami M. Gazailhan, une lette située à quinze cents mètres environ de la mer, et où nous avons observé une masse très-considérable de débris plus ou moins volumineux de grandes jarres en terre cuite et vernissée, contenant des résidus qui ont été reconnus pour de la résine. Çà et là on voyait de petites élévations, indiquant évidemment des emplacements de fours, car on y remarquait parfois des traces de constructions, et elles étaient toujours recouvertes de débris de briques la plupart calcinées ou noircies par le feu. La quantité de ces vestiges de l'industrie humaine est telle, que M. Gazailhan en a fait construire en partie sa maison maritime, et qu'il en reste encore des quantités considérables.

Il y avait donc autrefois dans ces lieux, et au milieu des forêts de pins très étendues sans doute, des ateliers de manipulation des matières résineuses, dont les produits s'exportaient peut-être par le port de Mimizan, ou d'autres lieux d'embarquement plus voisins. Qui nous dira ce qu'était alors cette côte successivement occupée par les Celtes, les Romains, les Sarrazins, les Normands, les Anglais, et d'où les flots et les sables ont chassé les habitants? Qui soulèvera le voile, probablement à jamais impénétrable, qui couvre l'histoire de ces contrées? Qui nous révélera le secret de l'existence de ces localités dont nos vieilles chartes n'ont conservé que le nom et dont le sol a perdu la trace?

Je ne veux pas, mon cher collègue, vous entraîner à la recherche de la solution de ces questions historiques, topographiques et archéologiques; mais je veux pourtant vous faire part, en finissant, des réflexions et des hypothèses que ces morceaux de terre cuite m'ont inspirées.

A moins de supposer que la mer a creusé ses bords sur une profondeur de quinze à vingt kilomètres, il est permis de penser que la formation des dunes ne remonte pas à plus de vingt

siècles. Je vous ai expliqué, dans ma précédente relation, comment ces dunes avancent chaque année vers l'est de dix à vingt mètres; et en évaluant à dix mètres en moyenne leur progression annuelle, vous voyez que, dans une période de deux mille ans, elles auraient empiété de vingt kilomètres; or, de la première chaîne jusqu'à la mer, la distance en ligne directe ne dépasse pas sept kilomètres, de sorte qu'il resterait treize kilomètres pour les érosions de la mer, ce qui paraît plus que raisonnable.

Mais à quoi faut-il attribuer cette transition d'une époque de calme et de sécurité, à une époque de destruction et d'envahissement? Je dois supposer que des causes inconnues qui ont produit et qui produisent encore sur d'autres points les mêmes effets, ont poussé la mer sur nos côtes. L'alluvion arénacée qui compose le sol des Landes a été sapée par les flots; les sables se sont éboulés dans la mer, mais celle-ci les a rejetés comme elle rejette, sous l'influence des vents, des marées et de courants locaux aujourd'hui bien connus, tous les corps flottants ou en suspension. Dans l'intervalle d'une marée à l'autre, la couche supérieure de ces sables s'est desséchée et a été entraînée sur la plage. Chaque marée, chaque coup de vent augmentaient la quantité de ces sables, et ils n'ont pas tardé à s'accumuler de manière à former des dunes, d'abord isolées peut-être, et qui se sont bientôt réunies en chaînes. Vous savez, en effet, que la moindre saillie du sol, un buisson, un tronc d'arbre, suffisent pour la formation d'une dune.

Ainsi, les dunes se sont formées et se forment encore avec les déblais de la côte, et leurs matériaux, dont on ne connaissait pas l'origine et que l'on croyait venus de loin, sont pris à pied d'œuvre. En voyant arriver sur eux ces montagnes de sable qu'ils ne connaissaient pas les moyens d'arrêter, et dont la marche était aussi rapide qu'irrésistible, les habitants du pays ont dû abattre leurs forêts, abandonner leurs ateliers de fabrication et leurs demeures, laissant la mer dévorer leurs propriétés, et les

dunes ensevelir leurs domaines et établir cet e barrière qui a déterminé la formation des étangs, dont les eaux, sans cesse refoulées, ont couvert des villages, des cultures, l'ancienne voie romaine, que sais-je ?

Voilà pourtant où m'ont conduit quelques souches de pins, quelques morceaux de terre cuite. Mais ne savez-vous pas qu'il faut quelquefois moins encore pour mettre sur la trace d'un grand événement historique, d'une importante révolution géologique ? Ces restes en apparence insignifiants et que les dunes ont pendant plusieurs siècles cachés aux regards, avaient à mes yeux une signification que je ne pouvais ni méconnaître ni vous cacher ; ils démontrent de la manière la plus évidente, que ces lieux où l'homme aurait aujourd'hui de la peine à vivre étaient habités ; que cette côte aujourd'hui accidentée, rase et déserte, était horizontale et peuplée de forêts et d'habitants ; que la mer a rongé ses bords sur une longueur de plus de cinquante lieues et une profondeur considérable, et que les produits de ses érosions ont servi à former les dunes. Ces déductions, que je crois vraies, méritaient, ce me semble, d'être signalées, et leur importance justifiera à vos yeux ma digression.

La seconde observation que je ne veux pas passer sous silence, est relative au régime des eaux dans la Grande Lande et dans les dunes.

Naguère encore, certaines parties de la Grande Lande n'étaient, dans la saison des pluies, que d'immenses lagunes, et l'on y voyageait des journées presque entières avec de l'eau jusqu'au ventre du cheval. Durant l'été, de nombreuses mares, de grands marais et la nature de la végétation, attestaient que le pays avait été récemment submergé. Aujourd'hui on ne voit plus rien de tout cela, et cette contrée qui semblait ne pouvoir être disputée aux eaux qu'au prix des plus grands sacrifices, doit son émersion constante à des moyens extrêmement simples, à des travaux exécutés presque sans aucune intention sous ce rapport. Il a suffi, en effet,

de tracer des routes et de les border de fossés ; de construire un chemin de fer, de creuser des rigoles pour limiter des héritages, pour protéger des semis de pins ou des cultures, pour assainir des terrains trop humides. L'eau des pluies s'écoule rapidement par tous ces conduits, ou est absorbée par les puisards qu'a produits le percement du tuf, et comme elle rencontre toujours une pente ou vers quelque cours d'eau ou vers les étangs, elle s'échappe à mesure qu'elle tombe, de sorte que le voyageur n'a plus à craindre qu'un peu de boue que le soleil et le vent dessèchent assez vite, et n'est plus exposé au désagrément ou d'être bloqué chez lui ou de chercher sous l'eau le chemin qu'il doit suivre. Une cause relativement fort petite a produit ici de grands effets, et indépendamment des avantages qui en résultent pour la commodité et la santé des habitants, l'agriculture en retirera aussi de notables profits.

Dans les dunes on observe un phénomène d'un autre genre : en explorant, en 1855, de vastes lettes que j'avais parcourues en 1847 et en 1850, je remarquai avec surprise la disparition de plusieurs petits étangs de plus d'un mètre de profondeur, et que d'intéressantes captures entomologiques et de fructueux coups de filet, funestes à maint poisson, avaient parfaitement gravés dans mes souvenirs. Je ne pouvais attribuer ce fait à une de ces sécheresses comme nous en avons quelquefois ; le printemps et le commencement de l'été avaient été au contraire pluvieux, et ces eaux résistent d'ailleurs au soleil bien au delà du commencement de juillet. En observant les lieux, je remarquai que les dunes qui entouraient ces lettes, étaient couvertes de pins de six à sept ans, tandis qu'elles étaient ou complètement nues, ou tout récemment ensemencées, lors de mes précédentes visites. La réflexion me dit que ces semis étaient la seule cause du desséchement des lettes adjacentes. Je communiquai mes idées à M. Gazailhan, à d'autres personnes du pays, à des bergers des dunes, et tous furent unanimes pour me dire que ce que j'avais observé dans les lettes

signalées s'était produit sur beaucoup d'autres points, et que partout les eaux disparaissaient, ou diminuaient très-sensiblement à mesure que les semis des dunes prenaient du développement ; si bien qu'il était à craindre que les lettes, autrefois beaucoup trop pourvues d'eau, ne se desséchassent au point de ne plus offrir celle qui est nécessaire à l'abreuvement des bestiaux.

Il était bien naturel que je cherchasse l'explication de cet intéressant phénomène. J'en eus bientôt trouvé une, qui a été unanimement admise sur les lieux; elle est aussi simple que je la crois vraie, et je vous laisse, mon cher collègue, le soin d'en juger.

Vous vous rappelez que de vastes et profonds étangs existent à l'est des dunes, et que la première chaîne de celles-ci forme leur limite occidentale. Je savais déjà que les petits étangs des lettes proviennent presque tous, par infiltration, des eaux des grands étangs, car le niveau de ceux-ci règle la profondeur de ceux là. Je savais aussi, et il est d'ailleurs bien facile de s'en assurer, que le pivot des pins ensemencés s'enfonce très profondément dans le sable éminemment pénétrable des dunes, que la longueur de ce pivot égale ou même dépasse celle de la tige, de sorte qu'après un certain nombre d'années de semis, les spongioles plongent dans la couche par laquelle se fait l'infiltration.

Représentez-vous des eaux traversant jusqu'à trois chaînes de dunes, et rencontrant, dans leur lente progression, les millions de suçoirs des pins, des genets, des ajones, des gourbets, etc. etc., qui absorbent chacun sa ration grande ou petite, pour la livrer bientôt après à la nutrition et à l'évaporation, et vous reconnaîtrez qu'il ne doit pas en arriver beaucoup à destination, et que, dans tous les cas, il ne peut en passer assez pour alimenter dans les lettes, avec la plantureuse végétation qui les couvre, beaucoup de tanches et de brochets.

Je finis par ce petit morceau de théorie en faveur de ceux qui pensent, comme moi, que le reboisement des montagnes se-

rait, jusqu'à un certain point, une sauvegarde contre les inondations.

Cette fois, comme les deux autres, je présume, mon cher collègue, que vous trouverez quelque intérêt à parcourir la liste des insectes que nous avons recueillis, et je me fais un devoir de vous la donner ci-après. J'irai même plus loin si vous me le permettez, et je reproduirai mes listes antérieures, non-seulement pour établir, dans l'intérêt de la géographie entomologique, le catalogue aussi complet que possible en ce moment des insectes de notre littoral, mais encore pour rectifier quelques erreurs que mon amour du vrai me rend intolérables, et pour dire quelque chose des mœurs de certaines espèces. Aux insectes trouvés par mes compagnons ou par moi, j'ajouterai ceux qui ont été capturés par MM. Lareynie, Souverbie et Dert à la Teste (1), par M. Maurice Larralde à Bayonne et par MM. Fairmaire et Signoret durant le séjour qu'ils ont fait à Arcachon en 1853, un mois après notre passage.

Quant aux espèces que je décrirai comme nouvelles, je les ai inutilement cherchées dans les auteurs dont je dispose, dans les collections que j'ai pu consulter, et elles ont passé par votre étamine, par celle de mes amis MM. Aubé, Chevrolat, Fairmaire et autres pour les Coléoptères, de M. Signoret pour les Hémiptères.

---

(1) Mon ami M. Souverbie, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Bordeaux, a publié dans le tome XX des *Actes* de la Société Linnéenne de cette ville, sous le titre de *Coup d'œil sur les Coléoptères des environs de La Teste*, une notice très-intéressante et fort bien écrite.

COLÉOPTÈRES.

Cicindela littoralis Fab.— *C. trisignata* Illig. Bords du bassin d'Arcachon. La variété presque blanche de cette dernière se trouve à la pointe d'Aiguillon.

C. flexuosa Fab. Sur les chemins, dans les jardins, etc.

C. germanica. Fab. Quelques individus à La Teste, sur la plage (*Souverbie*).

Cymindis miliaris. Fabr. La Teste. (*Souverbie*).

Dromius foveola. Gyll. au pied des arbres.

Dyschirius thoracicus Fabr. — *D. chalceus* Er. — *D. politus* Dej. — *D. cylindricus* Dej. — *D. nitidus* Dej. — *D. æneus* Dej. — *D. salinus* Schaum ; bords des mares et des ruisseaux ; ce dernier au pré salé d'Arcachon.

D. globosus Herbst ; marais tourbeux.

Calosoma sycophanta L. Jardins de La Teste. (*Fairmaire.*)

Nebria complanata L. Commune sur la plage, sous les bois et les fucus. Elle est plus grande que celle des bords de la Méditerranée et d'un albinisme tel, qu'il faut une certaine attention pour la distinguer au repos sur le sable, et que les individus qui ont le plus de noir n'approchent pas, sous ce rapport, de ceux de la Méditerranée qui en ont le moins. Il n'est pas rare d'en rencontrer des individus d'un blanc sans tache.

Omophron limbatum Fabr — *Elaphrus riparius* L. Bords des ruisseaux.

Chlœnius velutinus Duft. Bords de la Leyre.

C. Spoliatus Fabr. — Sous les mottes de terre aux bords du pré salé (*Souverbie.*)

Pogonus littoralis Duft.—*P. chalceus* Marsh.; bords vaseux du pré salé.

Calathus circumseptus Germ., *limbatus* Dej. Sous les détritus au bord des grands étangs.

C. mollis Marsh., *ochropterus* Duft. Commun au cap Ferret, près du phare, sous les pierres *(Souverbie.)*

Taphria vivalis Illig. — *Agonum marginatum* L. — *A. austriacum* Fab. — *A. modestum* Sturm. — *A. scitulum* Dej. Sous les détritus des bords des étangs et des mares.

Feronia (Omaseus) aterrima Fabr. Sous des bois, près de La Teste, le long de la Leyre *(Souverbie.)*

Stomis pumicatus Panz. Sous les vieilles écorces et les détritus.

Zabrus inflatus. Dej. Excessivement commun en juin dans les lettes des dunes. On le rencontre à chaque pas, courant sur le sable, ou perché sur les épis du *Psamma arenaria*. Il mange très-positivement les étamines de cette graminée ; mais il est également carnassier, car je l'ai rencontré souvent dévorant d'autres insectes, par exemple l'*Heliopates gibbus* et la *Tentyria interrupta*.

Amara fusca. Dej. Au cap Ferret, sous les sables.

A. striatopunctata Dej. Pas rare en fauchant, sur les graminées dans les prairies près de La Teste *(Lareynie.)*

A. convexiuscula Marsh. En juillet 1855, j'ai pris sous des touffes de plantes trois individus de cette espèce, que je croyais propre au nord de la France et de l'Europe.

Anisodactylus virens. Dej. Arcachon, pré salé. Rare.

Harpalus (Ophonus) ditomoides Dej. Superbe espèce prise par M. Dert, au pied des maisons d'Arcachon. Très-rare.

H. neglectus. Dej. Dans les dunes, au pied des plantes.

Bradycellus pubescens Payk. Sous les algues *(Souverbie.)*

B. obsoletus. Dej. Bords du pré salé.

Acupalpus dorsalis Fabr. — *A. brunnipes* Sturm. Près des eaux, sous les détritus.

Bembidium (Cillenum) laterale Curt. Très-commun au retrait

de la marée, avec sa larve. Court avec agilité, s'enfonce, quand on veut le saisir, dans le sable avec lequel il se confond par sa couleur. (*Lareynie.*)

B. pallidipenne Illig. J'avais oublié dans mes précédentes relations de signaler cet insecte commun au bord des étangs et le long des sources qui coulent des dunes à la mer. Il sort de sa retraite, ainsi que beaucoup d'autres espèces, lorsqu'on arrose le sol.

B. (Lopha) callosum Küster. Bords du pré salé.

B. (Peryphus) concinnus Steph. Bayonne (*Larralde.*)

B. (Notaphus) ephippium Marsh. Bords du pré salé.

B. (Tachys) scutellare Dej. Arcachon, sous les algues.

B. (Tachys) pulicarium Dej. Dans les marais.

B. (Tachys) nanum Gyll. Sous les vieilles écorces des pins morts.

B. (Ocys) pumilio Dufts. Sous les écorces.

Dytiscus punctulatus Fabr. — *Colymbetes niger* Illig. — *Agabus didymus* Oliv. — *Laccophilus variegatus* — *Hydroporus pubescens* Gyll. — *H. marginatus* Dufts. — *H. bicarinatus* Clairv. *H. confluens* Fabr. — *H griseostriatus* De Géer. — *H. canaliculatus* Lac.; dans les eaux; les deux derniers, dans les mares non herbeuses des lettes. Dans ma première relation j'ai mal à propos désigné le *canaliculatus* sous le nom de *salinus* Joly. Celui-ci, du reste, n'est autre que le *Cerisyi*, Aubé.

Haliplus rubidus Mihi. Long. 4 1/4 millim. D'un ferrugineux rougeâtre, avec la partie médiane antérieure du prothorax légèrement rembrunie, et la partie réfléchie des élytres, ainsi que les pattes, testacées. Tête finement et peu densement ponctuée, avec un petit espace lisse entre les antennes et un autre arrondi au vertex. Prothorax ayant à la base une largeur plus que double de la longueur ; à bord antérieur droit et n'avançant pas vers le front; milieu de la base prolongé entre les élytres en triangle aigu et lisse ; à ponctuation plus forte et pas plus serrée que la

tête, avec un espace transversal lisse un peu au-dessous du milieu ; points de la base gros et confluents. Elytres sans tache, marquées de dix stries ; points des dorsales très-gros jusqu'au delà du tiers de leur longueur, puis s'affaiblissant assez brusquement de manière à devenir très-faibles, notamment en ce qui concerne les stries suturales ; intervalles plans, marqués de points extrêmement petits et écartés ; partie réfléchie ayant à la base deux séries de gros points.

Il a des rapports avec le *mucronatus* et le *fulvus*, mais il se distingue de celui-ci par les élytres sans taches, et de tous les deux par sa couleur plus foncée et surtout par la ponctuation sensiblement plus forte du prothorax et des élytres.

Pris dans une mare des dunes.

Cnemidotus rotundatus Aubé. — *Hyphydrus variegatus* Ill. — *Pelobius Hermanni* Fab. — *Gyrinus marinus* Gyll. — *G. minutus* Fab. Dans les mares.

Orectochilus villosus Fabr. — *Hydrœna testacea* Curt. — *H. rugosa* Muls. Dans les ruisseaux.

Berosus æriceps Curt. Dans les mares.

Hydrobius æneus Germ. Bords des mares.

Cyllidium seminulum Payk. Bords des ruisseaux, en arrosant.

Cercyon laterale Gyll. Arcachon, sous les algues.

Sylpha lævigata Fab. — *S. opaca* Fab. Les champs, près de La Teste (*Souverbie*). La larve de la première vit d'escargots.

Scydmænus tarsatus M. et K. — *S. hirticollis* Gyll. Sous les détritus près des grands étangs. — *S. pusillus* M. et K. Bayonne (*Larralde.*)

Batrinus oculatus Aubé ; au pied d'un chêne.

Faronus Lafertei Aubé ; en secouant une toiture de chaume et un tas de feuilles de pin accumulées au pied d'un arbre.

Pselaphus dresdensis Herbst ; pris en fauchant ;

Bryaxis juncorum Leach. — *B. hæmatica* Reichb. En fauchant

dans des lieux humides. — *B. Helferi* Schmidt; Arcachon, bords du pré salé.

Euplectus signatus Reich. Pris au vol près d'un fumier.

Autalia rivularis Grav. Bords des ruisseaux.

Falagria sulcata Payk. — *F. obscura* Curt. — *F. nigra* Grav. Sous des détritus et dans le fumier.

Tachyusa coarctata Er. — *T. balteata* Er. — *T. umbratica* Er. Bords des ruisseaux.

Phlœopora reptans Grav. Sous l'écorce des pins morts, où vit sa larve.

Oxypoda corticina Er.; sous les écorces. — *O. opaca* Grav. — *O. ferruginea* Er. — *O. prolixa* Grav.; sous les détritus.

Aleochara obscurella Grav. Bords de la mer, sous les algues et les poissons morts; parfois très-abondante.

Gyrophæna lævigata Heer, *strictula* Aubé; entre les feuillets du *Dedalœa labyrinthiformis*. Plus commune en automne.

Phytosus spinifer Curt. Arcachon, sous les algues, rare. — *P. nigriventris* Chevr.; avec le précédent.

Placusa pumilio Grav. Sous l'écorce des pins, exclusivement dans les galeries du *Bostrichus stenographus*, où vit sa larve.

Pronomœa rostrata Er. Sous les détritus.

Diglossa submarina Fairm. et Lab. Bords du bassin d'Arcachon, au retrait de la marée.

Myllæna gracilis Heer; *M. intermedia* Er. — *M. laticollis* Kiesw. Bords des ruisseaux.

Hypocyptus seminulum Er.; en secouant des fagots. Je l'ai mal à propos désigné, dans ma première relation, sous le nom de *flavicornis*.

Habrocerus capillaricornis Grav.; sous les détritus.

Othius punctipennis Lac.; bords d'une mare dans les dunes.

Mycetoporus splendens Marsh.; dans les détritus.

Xantholinus collaris Er. sous les écorces des pins. Sa larve

dévore celles du *Bostrichus stenographus*— *X. ochraceus* Gyll. — *X. linearis* Oliv. Dans les détritus.

Leptacinus brevicornis Er. — *L. batychrus* Gyll. — *L. nothus* Er. Dans les détritus et au pied des arbres.

Ocypus pedator Grav.; sous les détritus. — *O. picipes* Nordm. Sous des fagots de pin.

Philonthus cribratus Er. ; au pied des touffes de plantes dans les dunes. — *P. xantholoma* Grav. — *P. sericeus* Holme. — *P. cinerascens* Grav. Arcachon, sous les algues. — *P. carbonarius* Gyll. ; sous les détritus.— *P. punctus* Grav. ; dans les dunes.

Heterothops dissimilis Grav. ; sous les algues, rare (*Souverbie.*)

Acylophorus glabricollis Lac. ; bords un peu fangeux des ruisseaux.

Quedius frontalis Nordm.; au pied des touffes de plantes.—*Q. molochinus* Grav. ; sous les algues (*Souverbie.*) — *Q. maurorufus* Grav. ; sous les fagots et les feuilles accumulées dans les forêts de pins. —*Q. truncicola* Fairm. et Lab. ; trouvé dans un ulcère de vieux chênes.

Cryptobium fracticorne Payk. ; Arcachon, sous les algues (*Souverbie.*)

Lathrobium angustatum Lac. ; bords des eaux.

Scopœus minutus Er. ; sous des écorces.

Lithocharis fuscula Lac. sous l'écorce des pins morts où vit sa larve.— *L. melanocephala* Fab. ; sous les détritus.

Stilicus fragilis Grav.—*S. orbiculatus* Payk. Sous les détritus.

Sunius diversus Aubé ; sous les détritus. — *S. bimaculatus* Er. ; en secouant un toit de chaume à Biscarosse.

Pœderus caligatus Er. Sous les détritus au bord de l'étang de Cazaux. — *P. limnophilus* Er. — *P. longipennis* Er. — *P. ruficollis* Payk. ; bords des eaux.

Dianous cœrulescens Gyll. ; dans un fossé humide à Sanguinet.

Stenus aterrimus Er. — *S. plantaris* Er. — *S. subimpressus* Er., sous les détritus. — *S. longipes* Heer. — *S. nitidus* Lac.; bords des ruisseaux. — *S. foveiventris* Fairm. et Lab.; à Biscarrosse.

Stenus testaceicornis Mihi. Forme du *rusticus*. Long. 3 1/2 millim. D'un noir un peu luisant, parsemé d'une pubescence blanchâtre. Palpes testacés; les labiaux bruns tout-à-fait à l'extrémité. Antennes entièrement testacées, avec le premier article brunâtre; troisième article égal au quatrième. Tête une fois et demie aussi large que le prothorax, assez fortement et densement ponctuée, non concave, mais marquée de deux impressions longitudinales larges et peu profondes. Prothorax sensiblement plus long que large, régulièrement et peu fortement arrondi sur les côtés, ponctué comme la tête, ou un peu plus légèrement, très-uni, ou ayant un peu au-dessous du milieu deux impressions obliques à peine visibles à un certain jour seulement. Élytres de la largeur de la tête, ponctuées comme le prothorax, tronquées obliquement à l'extrémité et unies. Abdomen rebordé, densement et finement ponctué. Cuisses d'un testacé ferrugineux avec l'extrémité noirâtre; jambes d'un brun ferrugineux, noirâtres à la base; tarses allongés, testacés; quatrième article profondément bilobé.

Ressemble au *S. rusticus* dont il diffère par les caractères suivants : couleur un peu moins luisante et plus franchement noire; massue des antennes testacée comme le reste; troisième article de celles ci égal au quatrième et non un peu plus grand; tarses plus longs.

Trouvé à Biscarosse, aux bords de l'étang.

Bledius subterraneus Er. — *B. arenarius* Payk. — *B. fracticornis* Payk. — *B. hispidulus* Fairm. et Lab.; bords des eaux. — *B. verres* Er.; au vol sur les bords du bassin. — *B. tricornis* Herbst; sous les algues; rare. — *B. unicornis* Germ.; vole par milliers au coucher du soleil près de la gare de La Teste. (*Lareynie.*)

Oxytelus depressus Grav. ; sous les détritus.

Trogophlœus tenellus Er. ; bord des eaux.

Thinobius longipennis Heer. ; bords de la Leyre à Lamothe, en arrosant le sable.

Boreaphilus angusticollis Steph. *Macropalpus pallipes* Cussac; sous l'écorce d'un pin à Sabres.

Omalium monilicorne Gyll. Pris au vol aux bords du bassin d'Arcachon. — *O. concinnum* Marsh. — *O. vile* Er. — *O. pusillum* Grav. Sous l'écorce des pins.

Micropeplus porcatus. Fab. Pris au vol autour d'un fumier.

Platysoma oblongum Fab. Sous l'écorce des pins. Sa larve dévore celles du *Bostrichus stenographus*.

Hister major L. ; près d'Arcachon (*Souverbie.*)

H. inæqualis Fab. Trouvé à Bayonne par M Larrralde.

Acritus punctum Aubé. Arcachon, sous les algues.

Hetœrius sesquicornis Preyssl. Sous une pierre, avec des fourmis.

Paromalus flavicornis Herst. Sous l'écorce des pins, dans les galeries de divers Bostriches aux larves desquelles sa larve fait la guerre.

Saprinus metallicus Fab. — *S. rugifrons* Payk. ; dans les dunes, sous les bouses — *S. detersus* Gyll. sous les charognes. — *S. chalcites* Ill. — *S. semipunctatus* Payk. — *S. conjungens* Payk. sous les poissons pourris, aux bords de la mer. — *S. apricarius* Er. Au pied des plantes littorales, sous le sable.

Plegaderus discisus Er. — *P. saucius* Er. Sous l'écorce des pins. La larve du *discisus* dévore celles du *Crypturgus pusillus*. Dans ma première relation j'ai mal à propos nommé le premier P. *cœsus* et le second *P. vulneratus*. Ces deux derniers ne se trouvent pas dans les Landes.

Onthophilus sulcatus Fab ; dans un jardin, sous un melon pourri.

Abrœus globulus Creutz.; sous les détritus.

Trichopteryx grandicollis Er. — *T. attenuata* Gillm.; pris au vol autour des fumiers. — *T. fucicola* Alib. Arcachon, sous les algues.

Ptenidium apicale Er. — *P. punctatum* Gillem. — *P. pusillum* Gyll. Pris au vol autour des fumiers.— *P. alutaceum.* Gillm. Sous les algues.

Ptilium apterum Guérin; sous l'écorce des pins, où vit sa larve.

Sphœrius acaroides Waltl; bords de la Leyre, en arrosant.

Phalacrus caricis Sturm; en fauchant dans les prairies.

Olibrus millefolii Payk; commun dans les dunes sur l'*Helychrisum stœchas.*

Cercus bicolor Lucas. Un individu de cette espèce algérienne à La Teste (*Lareynie.*)

Brachypterus cinereus Héer; en fauchant dans les lieux secs.

Carpophilus sexpustulatus Fab.; à Biscarosse, sous l'écorce d'un chêne mort.

Meligethes coracinus Sturm.— *M. exilis* Sturm; en fauchant. — *M. difficilis* Héer; sur le *Lamium maculatum.* Dans d'autres localités où n'existe pas cette plante, on le rencontre sur le *Lamium album* qui ne se trouve pas dans les Landes. Dans ma seconde relation je lui ai donné par erreur le nom d'*ochropus.*

Pria dulcamaræ. Illig; à Biscarrosse. Cet insecte se trouve durant toute la belle saison sur le *Solanum dulcamaræ.*

Thalicra sericea Er. Un individu au vol, à Biscarrosse. Je prends assez fréquemment cet insecte au vol, durant les mois d'avril et de mai, dans les bois de pins, au déclin du jour. Il vole bas et lentement.

Rhizophagus depressus Fab.; sous l'écorce des pins avec le *Hylurgus piniperda.* Sa larve dévore celles de ce Xylophage.

Nemosoma elongatum L. Sous l'écorce d'un pin peuplé de *Bostrichus laricis*

Endophlœus spinulosus Latr. A Biscarrosse sous une écorce soulevée de chêne. Lorsqu'on le rencontre, ce qui est rare, c'est toujours dans ces conditions et parfois en assez grand nombre.

Aulonium bicolor Herbst; se trouve exclusivement et en assez grand nombre dans les galeries du *Bostrichus laricis* dont il est l'ennemi.

Teredus nitidus Fab.; à Biscarrosse, sous l'écorce d'un chêne abattu depuis peu de temps. Rare.

Oxylæmus cylindricus Er. Sous un tronc de chêne.

Pycnomerus terebrans Oliv. Avec le *Teredus*

Pediacus dermestoides Fab. Avec le précédent. Rare.

Lœmophlœus ater Oliv. Sous l'écorce des genets à balais et des ajoncs morts, où vit sa larve parasite de celle du *Hylesinus spartii*. — *L. testaceus* Fab.; sous l'écorce de chênes morts. Sa larve dévore celle du *Bostrichus fuscus*. — *L. bimaculatus* Payk. Au vol à Biscarrosse, autour d'un tas de bois de chêne.

Lathropus sepicola Muller; en secouant des buissons. Sa larve vit sous les écorces.

Sylvanus bidentatus Fab.; avec le *Teredus*.

Cryptophagus dentatus Herbst; en secouant les toitures de chaume.

Paramecosoma abietis Payk. Dans les nids des chenilles du *Bombyx pityocampa* où il subit ses métamorphoses. Il est aussi très-commun en mars et avril sur les fleurs de l'*Ulex europæus*.

Merophysia formicaria Lucas. J'ai trouvé cet insecte algérien en juin 1853 à Biscarrosse, sous les détritus des bords de l'étang, avec des fourmis. Je l'ai pris en Espagne, à l'Escurial, sous des pierres parmi des fourmis.

Litargus bifasciatus FABRE. Sous l'écorce d'un chêne.

Berginus tamariscis WOLLASTON. En secouant des chênes et des pins. Je le trouve assez ordinairement dans les chatons mâles du pin.

Trogoderma nigra HERBST ; des toitures de chaume.

Trinodes hirtus FAB. ; avec le précédent.

Orphilus glabratus FAB. ; sur les fleurs de tamarix, à Arcachon. (*Fairmaire.*)

Limnichus versicolor WALTL. Bords des ruisseaux et des marais.

Georissus pygmœus FAB. — *G. substriatus* HEER — *G. læsicollis* GERM. — *G. cœlatus* ER. Bords des cours d'eau, en arrosant ou piétinant le sable ; le dernier est très-rare.

Parnus auriculatus ILLIG. Bords des ruisseaux.

Elmis Volkmari MULL. — *E. œneus* MULL. — *Limnius troglodytes* GYLL. ; dans les ruisseaux sous les pierres.

Macronychus 4-tuberculatus MULL. ; dans la Leyre à la Lamotte, sous un morceau de bois immergé.

Heterocerus hispidulus KIESW. — *H. arragonicus* KIESW. ; bords des étangs, en arrosant le sable. — *H. femoralis* KIESW. — *H. flavidus* ROSSI ; bords des mares des dunes, avec le *Bembidium pallidipenne.*

Oryctes grypus ILLIG. ; au pied d'un tronc de chêne vermoulu.

Callicnemis Latreillii LAP. Il a été, à ma connaissance, trouvé deux fois à Bayonne sur la plage maritime.

Cetonia squalida L., *Reyi* MULS. — *C. morio* FAB. Sur les fleurs. — *C. opaca* FAB., *cardui* SCH. ; au vol autour des maisons de la Grande-Lande, et surtout dans les ruches des abeilles.

Anomala vitis FAB et ses variétés. — *A. Frischii* FAB ; dans les dunes, principalement sur les fleurs de ronce.

Phyllopertha campestris Latr. On le prend communément dans les dunes, au vol ou sur le sable.

Polyphylla fullo L. Il vole le soir dans les dunes en juillet; le jour on le trouve parfois engourdi sur les jeunes pins.

Anoxia pilosa Fab. Très-abondant en juillet après le coucher du soleil; il tourbillonne autour des arbres.

Serica brunnea L.; pris au vol dans les dunes.

Triodonta aquila Muls. La Teste (*Souverbie.*) On le prend très-abondamment à Mont-de-Marsan, en mai, autour des chênes.

Hoplia cœrulea Drury; bords des ruisseaux sur les herbes, principalement sur les fougères.

Geotrupes lævigatus Fab.; sur le sable, dans les dunes de Mimizan.

Ateuchus pius Ill.. Je l'ai désigné dans ma première relation sous le nom de *sacer* parce que, d'après plusieurs auteurs, l'*A. pius* n'est qu'une variété de ce dernier; mais je le vois porté comme espèce dans le catalogue de Stettin, et je l'admets très-volontiers en cette qualité. En tout cas, le type de l'*A. sacer* n'existe pas dans notre contrée.

Onthophagus furcatus Fab.; dans les bouses.

Aphodius hœmorrhoidalis L. — *A. melanostictus* Schm. — *A. tessulatus* Payk. — *A. pusillus* Herbst. — *A. luridus* Payk. — *A. rufescens* Fab.; dans les bouses des dunes. — *A. rufus* Illig. Dans les bouses au-dessous d'Arcachon, sur la plage; très-rare (*Souverbie.*)

Psammodius sulcicollis Ill. — *P. porcicollis.* Ill.; sur le sable des dunes (*Souverbie.*)

Acmœodera tœniata Fab sur les fleurs de carotte. — *A. 18-guttata* Herbst. Un individu sur une clôture de pin à La Teste (*Souverbie.*)

Melanophila tarda Fab. — *Ancylocheira flavo-maculata* Fab.

Sur les troncs des pins récemment abattus.— *A. 8-guttata* L. Sur les feuilles des pins. Leurs larves vivent dans le pin.

Chysobothrys Solieri Lap. et Gory ; Biscarrosse, etc., en juillet sur les branches des pins abattus et sur les tiges des jeunes pins utilisées pour clôtures, et qui nourrissent sa larve.

Agrilus olivaceus Gyll. ; sur la ronce où vit sa larve. — *A. viridipennis* Lap. et Gory; sur les têtards de saule, qui lui servent de berceau. — *A. viridis* L. var. *Aubei* Lap. et Gory; en secouant des chênes.

Agrilus hastulifer Ratz.; en secouant les chênes taurins. Je l'ai obtenu aussi de bûches de cet arbre déposées dans mon grenier. Je l'ai envoyé à quelques correspondants, sous le nom inédit d'*A. Perrisii* Chevr.

Anthaxia praticola Lafertè; sur les fleurs du *Cistus alyssoides*.—*A. morio* Fabr.; sur les fleurs des renoncules. Sa larve vit dans le pin.

Sphenoptera gemellata Lap. et Gory; plage maritime, sur le sable.

Trachys æneu Mannerh.; en fauchant dans les lieux humides. —*T. pygmœa* Fabr : sur les mauves ; sa larve est mineuse des feuilles des Malvacées.

Aphanisticus emarginatus Fabr.; lieux humides, sur les joncs ; sa larve est mineuse des feuilles et des tiges du *Juncus articulatus*.

Cratonychus brunnipes Germ.; au vol, vers le soir.

Agrypnus atomarius Fab. Sa larve vit dans les vieilles souches du pin (*Souverbie*).

Athous rufus Fab ; dans les souches de pins où vit sa larve — *A. hirtus* Herbst.; au vol, en plein jour.

Campylus linearis Fab.; en fauchant, sur les pins *Souverbie*.

Cardiophorus thoracicus Fab.; dans les maisons et en secouant les toits de chaume. — *C. ruficollis* L.; englué à la résine des pins. —*C. asellus* Er.; sur les seigles — *C. nigerrimus* Er.; en

secouant les pins, à La Teste. — *C. atramentarius* Er.; en fauchant, sur les pins (*Souverbie*).

Ampedus præustus Fab. — *A. sanguineus* L.; sous l'écorce des souches de pin, où vivent leurs larves. — *A. brunnicornis* Germ.; sur les feuilles des pins. — *A. pomorum* Geoff., à Biscarrosse, en fauchant sur le *Myrica gale*.

Cryptohypnus 4-pustulatus Fab.; bords de la Leyre, sur le sable.

Corymbites tesselatus L.; en fauchant, sur les pins (*Souverbie*).

Adrastus pallens Fab.; en fauchant dans les prairies, à Biscarrosse.

Eubria palustris Germ.; à Sanguinet, en fauchant sur des herbes au milieu desquelles passait un filet d'eau.

Eucinetus meridionalis De Cast.; sous une pièce de bois tapissée de byssus et dans un tas de feuilles sèches de pin où se développaient des champignons. Sa larve est fungivore.

Lampyris splendidula L.; le soir dans les maisons.

Cantharis thoracica Oliv. — *C. lateralis* Oliv.; Biscarrosse, en fauchant dans les prairies.

Malachius marginellus Fab.; principalement sur les graminées. Sa larve vit dans les tiges de l'*Eryngium maritimum*. — *M. spinipennis* Germ.; Sanguinet, en fauchant.

Anthocomus lateralis Er.; en secouant les toitures de chaume. Je l'ai mentionné dans ma première relation sous le nom de *Malachius balteatus*.

Ebæus albifrons Fabr.; en secouant des lierres.

Troglops Dufourii Mihi. Long. 4 millim. Lisse et luisant. Tête plus large que le prothorax de toute la saillie des yeux; front d'un testacé ferrugineux, très-concave, armé entre les yeux de deux cornes coniques, testacées en dessous, noires en dessus comme le vertex, et entre lesquelles existe une large et profonde échancrure. Les quatre premiers articles des antennes testacés, avec un peu de noir en dessus, le cinquième noir à base testacée, les autres

noirs. Prothorax très-arrondi antérieurement, d'un noir bleu avec les bords latéraux et surtout le bord postérieur ferrugineux. Elytres de la largeur du prothorax, un peu béantes et d'un noir bleu sans tache. Dessous du corps noir profond, parsemé de petits poils cendrés et couchés. Cuisses antérieures noires avec leur moitié antérieure ferrugineuse sur les côtés, les autres noires ; tibias d'un testacé ferrugineux ; les postérieurs rembrunis en dessus ; tarses noirs.

Je dédie ce joli insecte à mon excellent ami et maître Léon Dufour. J'étais avec lui quand j'en pris à Biscarrosse deux individus en secouant un toit de chaume.

Colotes trinotatus Er., *Malachius suturalis* Dej.; en secouant les buissons. — *C. rubripes* Mihi. Je l'ai publié sous le nom d'*Ebœus rubripes* dans ma seconde relation, lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 janvier 1852, et M. Jacquelin Duval, dans une notice présentée à la Société Entomologique de France, le 27 octobre 1852, l'a décrit sous le nom de *Colotes rubripes*. Je reconnais que c'est un *Colotes ;* mais quoique j'attache fort peu d'importance à être le parrain d'un insecte, je revendique la priorité dans l'intérêt des principes.

Dasytes nobilis Ill.; sur les plantes dans les dunes. Sa larve vit dans les tiges de l'*Eryngium maritimum.*

Tillus elongatus L.· à Lipostey, sur les parois en planches d'une bergerie.

Clerus 4-maculatus Fabr., sur l'écorce des vieux pins, où vit sa larve aux dépens de chenilles de Tinéites. On le trouve aussi englué dans la résine.

Opilus mollis L.; dans les maisons. Sa larve vit principalement de celles de l'*Anobium striatum.*

Tarsostenus univittatus Rossi. M. Souverbie, qui l'a pris au vol à La Teste, dit qu'il l'a trouvé aussi dans de vieux sarments. Cette observation me fait croire que l'insecte signalé par mon ami est plutôt le *Tillus unifasciatus* dont la larve vit dans les

sarments morts où elle dévore celles du *Sinoxylon sexdentatum*. Je n'ai jamais, quant à moi, recueilli dans ces conditions le *Tarsostenus*, assez commun pourtant à Mont-de-Marsan. Il se développe dans le chêne aux dépens des larves du *Lyctus canaliculatus*.

Corynetes rufipes Fabr. — *C. ruficollis* Fabr.; l'un et l'autre sous les raies pourries (*Souverbie*).

Xyletinus hederæ Duf., en secouant des lierres. — *X. laticollis* Dufts. (*X. holosericeus* L. Duf., Excurs. entom. aux dunes). Mon ami Lareynie affirme que la larve de ce dernier vit dans les vieilles branches des pins. Je n'ai pu encore m'en assurer. — *X. rufithorax* Lareynie. M. Lareynie m'a fait connaître qu'il a trouvé cinq individus de cette belle espèce sous des crottins secs, où il suppose que la chaleur leur avait fait chercher un abri accidentel. C'est exactement dans les mêmes conditions que nous avons rencontré ceux que nous avons recueillis, et cette uniformité d'habitat, qui ne saurait être l'effet du hasard, me fait supposer, de la part du *Xyletinus*, une intention bien marquée. On sait que les larves de ce genre vivent de substance ligneuse. Les crottins de cheval, ordinairement très-pailleux, acquièrent presque, lorsqu'ils sont bien secs, la consistance du bois et peuvent très-bien servir d'aliment à une larve du genre lignivore. Je présume donc que c'est pour pondre que le *Xyletinus* recherche ces crottins. Ce qui fait croire en outre à une intention, c'est que les crottins frais et les bouses de vaches ne manquent pas dans la même localité, et que jamais on n'y rencontre le *Xyletinus*. Une fois ou deux seulement, nous l'avons pris sous une bouse très-sèche de vache. J'ajoute qu'il n'existait des arbres qu'à une grande distance de la lette herbeuse où nous fîmes nos captures.

Ptinus palliatus Mihi (première excursion), en secouant une haie d'aubépine. Sa larve vit dans le bois mort de cet arbrisseau. — *P. dubius* Sturm. ; à Biscarrosse, dans les chatons mâles du pin, où vit sa larve. — *P. brunneus* Dufts. Biscarrosse, parmi

les excréments de volaille. Je l'ai pris en Espagne, dans un pigeonnier.

Anobium molle Fab. — *A. angusticolle* Ratz. — *A. abietinum* Gyll. — *A. longicorne* Sturm. Au vol ou en secouant des pins. Les larves de ces quatre espèces sont parasites du pin.

Apate capucina L. Sa larve vit dans les racines du chêne. — *A. luctuosa* Oliv. Arcachon, sur des tas de chêne (*Fairmaire*).

Dinoderus substriatus Payk. Sur des bûches de pin.

Tentyria interrupta, Latr., *orbiculata* Dej. Très-commun dans les dunes en juin et juillet. Sa larve vit dans le sable au pied des touffes de plantes.

Blaps producta Brullé. — *B. fatidica* Sturm. Lipostey, dans une écurie. J'ai publié leurs larves.

Heliopathes gibbus Fabr. Très-abondant dans les dunes. Sa larve vit dans le sable.

Microzoum tibiale Fabr. Dans les lieux très-secs des landes.

Trachyscelis aphodioides Latr. A Arcachon, près du bassin, sous le sable au pied des plantes.

Phaleria cadaverina Fab., et la var. *bimaculata* Dej. Bords de la mer sous les algues, avec sa larve.

Platydema europæa Lap. Dans un bolet du pin (*Souverbie*).

Uloma culinaris Fab. Sous l'écorce des souches de pin, où vit sa larve.

Phtora crenata Dej., avec le précédent. Sa larve est également parasite du pin.

Hypophlœus ferrugineus Creutz., *pini* Panz. — *H. linearis* Gyll. Sous l'écorce du pin avec leurs larves. — *H. depressus* Fab. Sous l'écorce d'un chêne mort.

Tenebrio curvipes Fabr. Dans le bois presque pourri du pin, avec sa larve.

Helops striatus L. Avec le précédent, ainsi que sa larve. — *H. testaceus* Kust. — Enterré dans le sable au cap Ferret. On ne le trouve guère qu'en septembre (*Souverbie*).

Hymenorus Doublieri Biscarrosse, sous l'écorce d'une souche de pin.

Omophlus picipes Fab. Commun à Sabres sur les épis de seigle.

Cistela varians Fab. En secouant les chênes. Je trouve souvent sa larve dans des lieux arides au pied des touffes de l'*Artemisia campestris*, où la terre est mêlée des détritus de cette plante. Celle de la *C. ceramboides* se développe dans le terreau de vieux troncs de chêne.

Hallomenus flexuosus Payk., assez commun en mai et au commencement de juin sur le *Boletus pini*, dans lequel vit sa larve.

Dircœa undata Mihi (deuxième relation); en fauchant sous de grands chênes, à Biscarrosse.

Lagria glabrata Oliv. Sanguinet, en fauchant.

Anthicus Rodriguii Latr. — *A. nectarinus* Panz. — *A. bifasciatus* Rossi. — *A. 4-pustulatus* Dahl. — *A. flavipes* Panz. — *A. fenestratus* Schm. Sous les détritus près des grands étangs. — *A. sellatus* Panz., *arenarius* Dahl. Sur le sable près de l'étang de Cazaux. — *A. humilis* Germ. Sur les tamarix (*Souverbie*) — *A. instabilis* Laf. A La Teste (*Souverbie*).

Ochthenomus sinuatus Schmidt; sous les détritus.

Xylophilus oculatus Payk. — *X. dimidiatus* Kunze; en secouant des lierres. — *X. populneus* Fab.; en battant des toitures de chaume.

Mordella parvula Gyll. — *M. brunnea* Dej. — *M. grisea* Froel; en fauchant. La larve de cette dernière vit dans l'Armoise commune et l'Eupatoire.

Anaspis nigra Meg.; en secouant des haies d'aubépine.

Mylabris 4-punctata. L, *melanura* Pallas; lieux secs sur diverses plantes. — *M. cyanescens* Illig. A Sindères, sur les plantes.

Nacerdes melanura L. Au vol, sur les bords du bassin d'Arcachon, et sur les troncs de pin cariés et recouverts par la marée, dans lesquels on trouve communément sa larve.

Xanthochroa carniolica Gistl. Pris le soir, au vol, à Sanguinet. Sa larve vit dans le bois presque pourri du pin.

Stenostoma rostrata Fab.; très-commune au bord de la mer, sur l'*Eryngium maritimum*. J'ai trouvé sa larve dans les racines de cette plante et dans celles du *Diotis candidissima*.

Mycterus curculionoides Ill. Sur les fleurs.

Bruchus inspergatus Sch. — *B. miser*. Sch. — *B. rufimanus* Sch. — *B. luteicornis* Illig. — *B. variegatus* Germ. — *B. debilis* Sch. — *B. bipunctatus* Fabr. — *B. ater* Marsh., *cisti* Payk.; en fauchant. La larve de ce dernier vit dans les gousses du *Sarothamnus scuparius*.

Spermophagus cardui Sch. Sur les fleurs.

Tropideres undulatus Panz. A Biscarrosse, en fauchant sous des chênes.

Rhynchites cœruleocephalus Schall. A La Teste, en secouant les tauzins.

Apion sanguineum De Gérr. — *A. humile* Germ. — *A. lævicolle* Kirby; en fauchant dans les lettes. — *A. ononidis* Gyll. Sur l'*Ononis spinosa*, dont les fruits nourrissent sa larve. — *A. malvæ* Fabr.; sur la mauve, dont sa larve mange les fruits. — *A. genistæ* Kirby; dans les lieux humides, sur la *Genista anglica*, dans les gousses de laquelle vit sa larve. — *A. basicorne* Illig. — *A. atomarium* Kirby; en fauchant. — *A. aciculare* Germ. — *A. Chevrolati* Sch.; l'un et l'autre dans les lieux secs sur l'*Helianthemum guttatum* qui nourrit leurs larves. — *A. fulvirostre* Sch. Bayonne (*Larralde*).

A. lævigatum Kirby; dans les bois de pins, sur le *Logfia gallica*. La femelle perce, au commencement de mai, le bourgeon terminal de cette plante et y dépose un œuf. Ce bourgeon ne se développe plus et se dilate en une petite galle ovoïde dans laquelle vit la larve et où elle subit toutes ses métamorphoses. L'insecte parfait naît ordinairement en juin. Souvent, immédiatement au dessous du bourgeon hypertrophié, se développe un

verticille de rameaux florifères qui donnent à la plante la forme d'un vase et servent à faire reconnaître la présence de la galle.

A. rugicolle Germ. J'avais envoyé à divers correspondants cet Apion, que je croyais nouveau, sous le nom inédit d'*insculpticolle*. Il a été porté, dans le catalogue de M. Gaubil, sous le nom erroné d'*insculptile* qui, dans tous les cas, doit disparaître. Cet insecte se trouve très-communément, au mois de mai, sur le *Cistus alyssoides*. Sa larve vit non dans les fruits, mais dans les boutons à fleur de ce sous-arbrisseau. Sa présence empêche le bouton de s'épanouir, et elle ronge les pétales, les étamines et le pistil. Lorsque ces provisions sont épuisées, c'est-à-dire à la fin de juin ou en juillet, elle est adulte. Le calice, qui ne s'est point ouvert, la protège, et c'est dans cette cellule qu'elle subit toutes ses métamorphoses. On sait que les capsules des cistes sont promptes à mûrir et à s'ouvrir. Si l'œuf eût été pondu dans la capsule, il aurait eu à peine le temps d'éclore avant la déhiscence, et la larve, très-jeune encore, serait tombée à terre où elle aurait péri. C'est pourquoi l'insecte pond dans les boutons, et un fait digne de remarque, c'est que ces boutons ne s'ouvrent pas et qu'ils ne changent ni de forme ni de texture, de sorte qu'il est impossible de deviner, *à priori*, s'ils sont habités par une larve. Il y a sur ce point suspension de la sève et de l'action organique sans que pourtant la vie s'arrête.

A. tubiferum Sch. Cet Apion qui ressemble beaucoup au précédent par sa couleur, sa villosité et les rides du prothorax, se trouve sur le *Cistus salvifolius*. J'ai rencontré sa larve, très-jeune encore, dans les boutons de cette plante. Cette analogie, de mœurs, jointe à la similitude des formes et des caractères, constitue un fait intéressant. Il n'est pas non plus sans intérêt de savoir que cet insecte se trouve en Espagne sur le *Cistus laurifolius*.

A. ulicis Forst. Très-commun dès le mois de mars sur l'*Ulex*

europeus. Sa larve vit dans les gousses de cette plante ainsi que de l'*Ulex nanus* et y subit toutes ses métamorphoses. La transformation de l'insecte parfait coïncide ordinairement avec la déhiscence, ce qui est fort heureux pour lui, car il ne pourrait percer la gousse. Dans ma première relation j'ai signalé un fait semblable à propos de l'*A. genistæ*.

A. scutellare Kirby, *Kirbyi* Germ. C'est celui dont j'ai publié les mœurs dans les Annales de la Société entomologique sous le nom d'*A. ulicicola*. On le trouve en mai sur l'*Ulex nanus*. La femelle dépose ses œufs dans l'intérieur des jeunes pousses de la plante qui, sur ces points, s'hypertrophient en galle ellipsoïdale. L'insecte y subit toutes ses métamorphoses ; mais ici, comme il n'y a pas péril en la demeure, l'insecte ne se transforme qu'en avril et mai. La galle est donc habitée pendant près d'un an.

A. limonii Kirby. Des notes prises autrefois par M. Dufour m'avaient fait prendre cet Apion pour le *cupreum* Dej. Cat. Mais un nouvel examen de ces notes m'a convaincu qu'elles se rapportent à l'*A. Chevrolati* dont l'*A. limonii* a l'air de n'être qu'un très-gros individu. Mes amis Fairmaire et Signoret achevèrent, en 1853, de dissiper mes incertitudes en m'apportant plusieurs individus de cet insecte qui leur était parfaitement connu pour l'*A. limonii*, et que l'on croyait exclusivement propre à l'Angleterre. Il se trouve, ainsi que l'ai dit, à La Teste ainsi qu'en Espagne au pied des *Statice* dans les tiges desquels vit sans doute sa larve.

A. laticolle Mihi. Long. 3 millim. Glabre, d'un noir mat avec les élytres verdâtres. Antennes grêles, insérées au tiers postérieur du rostre : celui-ci assez long, arqué, un peu épais et ponctué jusqu'à l'insertion des antennes où il est visiblement renflé, puis grêle, luisant et lisse. Tête rugueuse sur le front, striée entre les yeux. Prothorax presque aussi large que long, sensiblement plus étroit antérieurement qu'à la base, fortement élargi au tiers antérieur, puis se rétrécissant assez brusquement,

pour aller ensuite en s'élargissant un peu jusqu'à la base qui est bissinuée ; peu convexe sur le dos qui assez fortement et densement ponctué et marqué, dans toute sa longueur d'un sillon très-net et très-visible. Elytres luisantes, allongées, avec les épaules saillantes en forme de tubercule; régulièrement convexes, sauf une petite dépression derrière l'écusson; marquées de stries assez profondes, faiblement ponctuées, dont les intervalles sont assez larges et un peu convexes. — En fauchant dans les dunes

A. stenocephalum Mim. Forme de l'*A. leptocephalum*, mais plus petit et bien distinct. Long. 2 1/2 millim Glabre, noir avec les élytres bleues. Antennes assez grêles, insérées au milieu du rostre; celui-ci long, arqué. Tête très-étroite, lisse sur le vertex, marquée de deux petites stries entre les yeux. Prothorax étroit, plus long que large, presque aussi large antérieurement qu'à la base, un peu arrondi sur les côtés; parsemé de points espacés et très-peu visibles, c'est-à-dire presque lisse, avec une très-petite fossette peu apparente près de la base. Elytres ovales, larges à la base, régulièrement convexes lorsqu'on les regarde de profil; marquées de stries très-peu profondes et ponctuées, dont les intervalles sont larges et plans. — Je l'ai pris en fauchant dans les dunes.

A. cribricolle Mim. Long. 2 1/3 millim. Entièrement d'un noir mat et parsemé de petits poils blanchâtres. Antennes d'épaisseur moyenne, insérées au tiers postérieur du rostre; celui-ci d'un tiers plus long que le prothorax, arqué, assez grêle et vaguement ponctué. Tête large, fortement ponctuée au vertex, striée entre les yeux. Prothorax plus long que large, à peine plus large à la base qu'au sommet, arrondi sur les côtés, fortement et peu densement ponctué en dessus, à peine ponctué en dessous. Elytres étroites à la base, convexes, ventrues aux deux tiers de leur longueur, déprimées avant l'extrémité, à déclivité postérieure très-abrupte, marquées de stries profondes peu visiblement ponctuées, dont les intervalles sont étroits et con-

vexes. Poitrine fortement ponctuée. — Dans les dunes en fauchant.

Ramphus æneus Sch. Mimizan, en secouant une haie d'aubépine.

Cneorhinus geminatus Fab., *albicans* Sch.; très-commun dans les dunes sur le sable. — *C. exaratus*. Marsh.— *C. carinirostris* Sch., en secouant les chênes.

Strophosomus limbatus Fab.; dans la lande, sur l'*Erica cinerea*. —*S. faber* Herbst; lieux arides, sur les bruyères.—*S. tubericollis* Fairm.; Onesse, en secouant les tauzins. Rare.

Brachyderes lusitanicus Fab. Très-commun sur les tauzins et quelquefois sur les jeunes pins.

Sitones sulcifrons Thunb. — *S. crinitus* Oliv. sur le genot à balais.— *S. cambricus* Steph., *cribricollis* Sch. en fauchant.

Polydrosus flavovirens Sch. Sur les chênes. — *P. confluens* Steph., *perplexus* Sch.— *P. salsicola* Fairm. La Teste, sur les tamarix.

Gronops lunatus Fab. Dans les champs près de La Teste (*Souverbie*); dans les terrains marécageux desséchés, près de la mer (*Fairmaire*.)

Hylobius abietis L. — Sanguinet sous un tronc de pin. — *H. fatuus* Rossi; en fauchant sur les *Myrica gale*, à Biscarrosse.

Anisorhynchus curtus Mihi. Long. 11 millim. larg. 6 1 2. Voisin de l'*A. bajulus* dont il diffère par les caractères suivants : Corps proportionnellement plus court; bec non caréné, front canaliculé; prothorax sans autre espace lisse que la carène médiane, visiblement affaissé à son tiers postérieur de chaque côté de cette carène; élytres marquées de quelques apparences de lignes formant des divisions analogues à celles des stries. Premier, troisième et cinquième intervalles ayant de faibles élévations, presque lisses et disposées en une sorte de ligne ondulée

qui part de la base et s'arrête vers le milieu ; septième intervalle régulièrement convexe.

Sabres, sur un sentier.

Coniatus chrysochlorus Lucas. Cet insecte a été découvert, pour la première fois, en Algérie par M. Durieu de Maisonneuve, et en 1847 j'en recueillis une très-grande quantité en battant, près de la gare du chemin de fer à La Teste, les haies de *Tamarix anglica* Webb. et non *gallica* L. comme je l'ai dit dans ma seconde relation. Les Annales de la Société entomologique (1848, p. xvii du bulletin) contiennent la description donnée par mon ami Lucas de ce joli Rhynchophore, et moi-même j'ai publié une petite notice sur ses mœurs, dans les mêmes Annales (1850, p. 25.) En écrivant cette notice j'avais surtout pour but de rectifier le renseignement erroné donné à M. Lucas par M. Durieu de Maisonneuve, qui prétendait que la larve de ce *Coniatus* forme, à la base des racines des mousses, des œdèmes dans lesquels elle subit toutes ses métamophoses. J'ai prouvé par l'analogie, par les observations de M. Dufour relatives au *C. tamarisci* et enfin par des faits positifs que les choses ne se passent pas ainsi, et qu'à l'exemple des larves des *Phytonomus*, genre contigu aux *Coniatus* celle du *C. chrysochlorus* file sur les rameaux ou au milieu des feuilles du *Tamarix* une coque sphérique et réticulaire dans laquelle elle se transforme.

Un seul fait demeurait sinon douteux, du moins non observé : c'est celui de savoir si la larve du *Coniatus* a des pattes dont elle paraît avoir grand besoin, puisqu'elle vit sur un arbrisseau très-flexible et dans un lieu exposé aux vents les plus violents. En m'appuyant sur les lois de l'analogie j'avais cru pouvoir, *à priori*, résoudre la question et décider qu'elle est aussi bien apode que celles des *Phytonomus* qui, à l'aide de leurs mamelons, de leurs bourrelets ambulatoires, et surtout de l'humeur visqueuse qu'elles sécrètent, se tiennent solidement cramponnées aux plantes dont elles vivent. J'ai pu cette fois vérifier ce fait d'une manière

très-positive, car en juin 1853 j'ai recueilli un grand nombre de larves de *Coniatus* qui se sont transformées chez moi peu de jours après mon retour.

J'affirme donc, pour qu'il ne reste plus de doute dans l'esprit de personne, que les conséquences déduites du raisonnement se sont trouvées entièrement conformes aux résultats de l'observation directe. La larve du *Coniatus chrysochlorus* ressemble tout-à-fait, et à s'y méprendre, à une larve de *Phytonomus*, et je pourrais presque copier pour son compte la description que j'ai publiée en 1851, dans les Annales de l'Académie des Sciences de Lyon, de la larve du *Phytonomus vicia*. Voici au surplus son signalement aussi abrégé que possible.

Corps ovale allongé, un peu bombé en dessus, aplati en dessous. Tête d'un noir luisant ; épistome assez grand ; labre court et échancré : mandibules larges et dentées ; mâchoires à lobe peu saillant, lèvre inférieure épaisse ; palpes maxillaires et labiaux de deux articles ; antennes au moins bi-articulées ; sur chaque joue deux ocelles. Corps de douze segments marqués de deux plis transversaux et ornés de séries transversales de petits points noirs surmontés d'un poil court ; le long des flancs, des sillons longitudinaux qui dessinent trois séries de mamelons. Segment prothoracique ayant une bande transversale noirâtre ; le reste du corps d'un jaune verdâtre, sauf une ligne longitudinale d'un vert brunâtre de chaque côté du dos au-dessus des mamelons, et ces mamelons eux mêmes qui sont d'un jaune vif, avec un ou deux très-petits points noirs surmontés d'un poil court. Stigmates au nombre de neuf paires : la première au bord antérieur du mésothorax, les autres sur le milieu des huit premiers segments abdominaux. Pattes nulles.

Cette larve file sa coque exactement comme celles des *Phytonomus*, et elle a comme elles, à la base dorsale du dernier segment, un organe exsertile d'où découle l'humeur visqueuse qui revêt son corps et la maintient sur les feuilles de tamarix, et qui

sert aussi à former le tissu du cocon, en tout semblable à celui des *Phytonomus*, et de couleur roussâtre

C'est une chose fort remarquable que cette similitude, cette identité, pourrais-je dire, de structure et de mœurs de larves appartenant à deux genres d'insectes que leurs caractères ont fait placer à côté l'un de l'autre; tant il est vrai que l'étude des larves sert souvent de contrôle à la méthode. Ce qui n'est pas moins digne de remarque c'est que le *Coniatus chrysochlorus*, qui vit en Algérie sur le *Tamarix africana*, se développe en France, aux bords de la Méditerranée, sur le *Tamarix gallica*, et aux bords de l'Océan, sur le *T. anglica*. Il est, ainsi que je l'ai dit ailleurs, un de ces insectes botanistes comme on en rencontre tant dans la nature, et dont les nomenclateurs, les faiseurs de classifications et de genres devraient quelquefois suivre les leçons.

Les *Coniatus tamarisci* et *repandus* sont communs à 25 lieues au nord de La Teste, à l'embouchure de la Gironde, à Royan; mais ils n'ont pas encore été rencontrés près du bassin d'Arcachon; ce qui n'est pas plus étonnant, du reste, que de voir les *Tamarix* de Biarrits près Bayonne dépourvus de toute espèce de *Coniatus*.

Trachyphlœus Larraldi Mihi. Long. 4 à 4 1/2 millim. Ovale oblong, d'un ferrugineux brunâtre, entièrement revêtu d'écailles cendrées, arrondies, surtout aux épaules. Rostre profondément canaliculé en dessus; antennes ferrugineuses et hérissées de courtes soies cendrées. Prothorax plus large que long, un peu étranglé antérieurement; marqué sur le dos d'un sillon assez large et peu profond et d'une dépression de chaque côté, un peu au-delà du milieu; hérissé, comme la tête, de soies paléiformes arquées, convergentes vers la ligne médiane, presque couchées. Elytres un peu atténuées à l'extrémité, striées-ponctuées; intervalle sutural, ainsi que les troisième et cinquième sensiblement élevés; le septième beaucoup moins; ces inter-

valles portant sur toute leur longueur, et les deuxième, quatrième et sixième en arrière seulement, une série de soies paléiformes plus longues que celles du prothorax et arquées en arrière; écailles du ventre très-petites et écartées. Pattes ferrugineuses; tibias hérissés de poils fins en dedans et de petites soies paléiformes en dehors; les antérieurs terminés par un éperon interne et conique et ayant au bord antérieur des cils spinuliformes.

Cette espèce, remarquable par les côtes longitudinales des élytres, a été trouvée en assez grand nombre à Bayonne, au pied de vieux ormes, par mon ami M. Maurice Larralde, entomophile bayonnais, plein d'ardeur et de goût, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

Otiorhynchus rugosus Humm. A Ichoux, sur les plantes le long du canal de la forge. — *O. scabrosus* Marsh. En secouant des lierres.

Lixus spartii Oliv. — *L. bicolor* Oliv. L'un et l'autre sur les genets au cap Ferret (*Souverbie*).

Pissodes notatus Fab. Sur les feuilles des pins dont il est un des plus dangereux ennemis.

Magdalinus carbonarius Fab. Sur les feuilles des pins. Sa larve vit dans la moelle des branches mortes de cet arbre.

Hydronomus alismatis Marsh Lieux aquatiques.

Anthonomus ruber Mihi. Long. 4 millim. Entièrement rouge avec les yeux noirs. Rostre long, un peu arqué, couvert de points oblongs. Tête rugueuse. Prothorax beaucoup plus étroit antérieurement qu'à la base, médiocrement arrondi sur les côtés, assez fortement et densement ponctué; revêtu en dessous de poils couchés et assez longs d'un blanc un peu roussâtre, qui couvrent en outre toute la poitrine, et orné en dessus de trois bandelettes de poils semblables. Ecusson recouvert de pareils poils. Elytres striées-ponctuées; intervalles des stries plans, comme chagrinés et très-finement ridés; ayant au tiers postérieur une bande transversale et un peu oblique de poils comme ceux du

prothorax. On voit aussi quelques-uns de ces poils surtout à la base des élytres. Abdomen presque glabre, sauf à la base. Epine des cuisses antérieures très-forte et triangulaire, celle des intermédiaires très-petite et celle des postérieures à peine visible.

J'ai pris cette jolie espèce à Mimizan en secouant un buisson.

Balaninus glandium Marsh. En secouant les chênes. Sa larve se développe dans les glands et s'enfonce en terre pour se transformer.

Amalus scortillum Herbst. Biscarosse en fauchant.

Tychius sparsutus Oliv Sur le genet à balais. — *T. cuprifer* Panz. Lieux secs, en fauchant. Dans ma première relation, je l'ai mal à propos donné pour le *T. sorex* Sch. — *T. hœmatocephalus* Sch. Dans les lettes en fauchant. — *T. asperatus* Dej. Cat. Lieux arides, sur l'*Helianthemum guttatum*, dont les fruits nourrissent sa larve. Le complet développement de celle-ci coïncide avec la déhiscence de la capsule, et elle s'enfonce dans la terre pour y passer l'hiver et se transformer au printemps.

Smicronyx variegatus Sch. Dans les bois en fauchant.

Sibines canus Herbst. Sur le *Lychnis vespertina*, dans les fruits duquel vit sa larve. Plusieurs habitent la même capsule. — *S. silenes* Muh (Ann. soc. ent. 1855, p. lxxviii). Dans les dunes sur la *Silene portensis* L., dont la larve mange les fruits.

Acalyptus rufipennis Sch. Sanguinet, en fauchant dans un lieu marécageux.

Phytobius velatus Beck. — *P. 4-tuberculatus* Gyll. — *P. 4-cornis* Gyll. — *P. notula* Sch. A terre ou sur les plantes dans les lieux humides. J'ai publié la larve de ce dernier qui mange les feuilles du *Polygonum hydropiper* et se transforme dans une coque membraneuse.

Orchestes crinitus Sch. — *O. pubescens* Stev. En secouant les chênes tauzins. — *O. tomentosus* Sch. — *O. erythropus* Germ. En battant des chênes communs. — *O. iota* Fab. Sur le *Myrica gale*. — *O. stigma* Germ. — *O. saliceti* Fab. Sur les

saules. — *O. populi* Fab. A Biscarosse. Les larves des *Orchestes* sont mineuses de feuilles, et celles des espèces ci-dessus vivent sur les arbres ou arbrisseaux signalés. Elles subissent leurs métamorphoses entre les deux épidermes de la feuille après s'être enveloppées d'une coque à tissu lâche.

Baridius analis Oliv. Biscarosse, en fauchant dans les prairies.

B. vestitus Mihi. Long. près de 3 millim. Assez étroit, cylindrique et à fond noir. Rostre épais, aussi long que le prothorax, très-arqué, assez fortement ponctué, avec quelques squamules linéaires sur les côtés près de la base. Antennes épaisses, noires avec la massue testacée; funicule hérissé de petites soies blanches. Prothorax plus long que large, sensiblement plus étroit au sommet qu'à la base, un peu étranglé avant le bord antérieur; à côtés régulièrement arrondis, se redressant quelquefois un peu avant les angles postérieurs qui sont aigus; revêtu de squamules étroites et allongées qui ne masquent pas entièrement le fond et qui sont rousses, sauf un groupe blanc formant une tache aux angles postérieurs. Elytres de la largeur du prothorax, deux fois aussi longues que larges, parallèles, arrondies à l'extrémité et ne recouvrant pas le pygidium; striées; revêtues de squamules oblongues qui laissent bien paraître le fond, les unes rousses, rangées en séries sur les intervalles des stries, les autres blanches groupées de manière à former çà et là des mouchetures, ainsi que deux taches dorsales assez grandes. Dessous du corps et pattes parsemés de squamules d'un blanc roussâtre, avec des groupes de squamules blanches formant une grande tache triangulaire sur les côtés du postpectus, et une beaucoup moins apparente sur les côtés des deux premiers segments de l'abdomen. Tarses d'un ferrugineux terne.

Je l'ai pris en juillet 1855 à Arcachon, en cherchant au pied des plantes, près du bassin, ainsi qu'au cap Ferret, en fauchant dans un marais que le flot envahit périodiquement et qui

est peuplé de *Salicornia herbacea* et de *Suæda maritima*. Les squamules qui le recouvrent me l'avaient fait prendre, à première vue, pour un *Mecinus*, mais il a tous les caractères des *Baridius*.

Cœliodes geranii Payk. Arcachon, en fauchant. — *C. quercus* Fab. ; en battant les chênes.

Bagous cnemerythrus Marsh. Sous des détritus.

B. setiger Mihi. ; à peu près de la forme du *cnemerythrus*. Longueur 2 1/2 à 3 millim. Fond ferrugineux, rembruni sur le dos du prothorax et des élytres, noirâtre sur la poitrine et sur la moitié antérieure de l'abdomen, mais ordinairement tout le corps est couvert d'une substance crétacée d'un blanc roussâtre. Rostre ferrugineux, de grosseur médiocre, aussi long que le prothorax, arqué, hérissé de petites soies blanchâtres. Antennes insérées au quart antérieur du rostre, ferrugineuses avec la massue noirâtre. Prothorax pas plus long que large, sensiblement plus étroit antérieurement qu'à la base, faiblement étranglé au sommet, densement ponctué. Ecusson très-petit. Elytres sensiblement plus larges que le prothorax, à épaules saillantes mais obtuses, assez brusquement rétrécies et déprimées vers l'extrémité ; marquées de stries ponctuées, plus fortes antérieurement qu'en arrière ; hérissées de soies raides, blanches, inclinées en arrière et clair-semées. Pattes ferrugineuses, hérissées de petites soies roussâtres; pénultième article des tarses bilobé.

Pris en fauchant dans un marais.

B. dorsalis Mihi. Forme du *B. frit*. Long. 2 millim. Rostre grisâtre, court, épais, arqué, finement et densement ponctué. Antennes épaisses, noires, insérées vers le milieu du rostre. Prothorax fortement lobé derrière les yeux, arrondi au bord antérieur, aussi large antérieurement qu'a la base, faiblement arrondi sur les côtés, assez fortement étranglé et marqué de trois fossettes près du sommet ; rugueux ou très-densement

tuberculeux : cendré avec des taches d'un brun roussâtre sur les côtés, et sur le dos deux larges bandes longitudinales noirâtres, séparées par un sillon cendré. Elytres sensiblement plus larges que le prothorax, à épaules saillantes : sinueuses au milieu, puis brusquement retrécies et déprimées à l'extrémité ; d'un cendré roussâtre sur les côtés, avec des taches d'un roussâtre clair dont une s'avance sur le dos, échancrant ainsi la couleur brune qui couvre la région dorsale ; marquées de stries profondes et ponctuées ; intervalles finement et densement rugueux ou granuleux, le sutural et le troisième un peu plus larges et plus saillants, l'extrémité du cinquième formant une petite nodosité au sommet de la déclivité des élytres. Dessous du corps grisâtre et densement ponctué. Pattes ferrugineuses, nuancées de grisâtre ; tarses épais, noirâtres ; pénultième article non bilobé, mais un peu plus épais que les autres.

Au pied des herbes dans un pâturage humide.

Ceutorhynchus ericæ Gyll. ; dans la lande, sur la bruyère. — *C. cyanipennis* Germ. — *C. assimilis* Payk. — *C. atomus* Sch. — *C. asperulus* Sch. ; en fauchant — *C. ferrugatus* Mim. (Première excursion) ; sur la bruyère à balais dont sa larve mange les graines. — *C. histrix* Mim. — *C. Bertrandi* Mim. (Deuxième excursion); à Onesse, en secouant les tauzins. — *C. atratulus* Gyll. ; sur les crucifères. — *C. lycopi* Sch. ; sur le *Lycopus europæus*. Sa larve vit dans la partie souterraine des tiges de cette plante, sans y déterminer la formation d'une galle, et elle y subit ses métamorphoses après s'être enfermée dans une coque formée de détritus accumulés.

C. contusus Mim. Forme du *troglodytes*. Long. 2 1/2 mill. Fond noir, couvert de squamules arrondies sur la poitrine, piliformes sur les côtés du prothorax et sur le front, oblongues partout ailleurs. Ces squamules sont la plupart d'un cendré clair ; d'autres, brunes ou rousses, forment des taches sur le dos du prothorax, des nébulosités sur les élytres. Rostre assez

long, médiocrement arqué. Prothorax non canaliculé, ayant seulement un point enfoncé au milieu du bord postérieur; relevé antérieurement; nullement irrégulier et ne paraissant pas tuberculé sur les côtés lorsqu'on l'observe verticalement en dessus, mais offrant de chaque côté à un certain jour, une petite crête transversalement oblique. Derrière l'écusson une tache blanche allongée, embrassant les deux intervalles suturaux et bien marquée. Elytres à stries non ponctuées, à épaules saillantes, très-peu convexes, muriquées à l'extrémité, visiblement déprimées en avant du groupe des dents, ainsi qu'à l'angle sutural où cette dépression forme une fossette oblongue. Pattes un peu ferrugineuses, surtout aux genoux, à l'extrémité des tibias et aux tarses; cuisses faiblement dentées.

Sanguinet, en secouant les chênes.

C. carneus Mihi. Forme du *troglodytes*. Long. 2 millim. Entièrement couleur de chair, avec la suture, la poitrine et la base de l'abdomen brunes; revêtu de squamules oblongues et blanchâtres qui laissent très-bien paraître le fond. Rostre atteignant, lorsqu'il est couché, les jambes antérieures, épais, arqué. Prothorax relevé au bord antérieur qui est un peu échancré au milieu; déprimé et assez largement canaliculé en dessus; muni sur les côtés d'un tubercule conique et pointu. Elytres déprimées, à épaules saillantes, se rétrécissant graduellement jusqu'à l'extrémité dont l'angle externe est un peu relevé et submuriqué; stries assez larges, intervalles étroits et convexes. Cuisses très-faiblement dentées.

J'ai pris cette jolie espèce à Biscarosse en secouant les chênes.

Rhinonchus bruchoides Herbst. Bords humides d'un ruisseau, à Onesse.

Tapinotus sellatus Fab. A Sanguinet, en fauchant dans un lieu humide.

Gymnœtron villosulus Sch. sur la *Veronica anagallis*. Sa larve vit dans les fruits de cette plante qui s'hypertrophient. — *G.*

veronicæ Germ.— *G. beccabungæ* L. Dans les fruits de la *Veronica scutellata*. — *G. stimulosus* Germ. Sanguinet, en fauchant dans une prairie humide très-peuplée de plantains. — *G. antirrhini* Germ. Dans les capsules du *Verbascum phlomoides*. Je l'ai, par erreur, désigné, dans ma première relation, sous le nom de *G. verbasci*. — *G. cylindrirostris* Gyll. Au pied et dans les tiges des *Verbascum phlomoides* et *pulverulentum* qui lui servent de berceau. — *G. spilotus* Germ. Sur la *Scrophularia aquatica* dont les fruits nourrissent sa larve. — *G. linariæ* Panz. Dans les dunes, sur la *Linaria thymifolia* dont sa larve dévore les fruits. — *G. bicolor* Gyll. Mimizan, en fauchant dans un endroit herbeux. — *G. micros* Germ. Les lieux secs, peuplés d'*Helianthemum guttatum*.

Mecinus circulatus Marsh. En fauchant. Sa larve est lignivore et vit dans les pommiers, etc.

Nanophies sicuus Sch. La femelle pond ses œufs dans les pousses tendres de l'*Erica scoparia* qui se développent sur ce point en une galle elliptique dans laquelle la larve subit toutes ses métamorphoses dans l'espace de près d'un an.

Mesites pallidipennis Sch. Abonde à Arcachon dans les troncs de pins morts que la marée recouvre.

Rhincolus porcatus Germ. Très-commun dans les souches de pin où vit sa larve. — *R. culinaris* Reich. Sous des écorces de chêne. — *R. strangulatus* Mihi (deuxième excursion). Dans les vieux bois et les charpentes de pin où se développe sa larve.

R. crassirostris (Dej. Cat.) Long. 4 millim. Allongé, cylindrique, noir, assez luisant. Rostre court et très-épais. Tête finement et peu densement ponctuée, canaliculée au-dessus de la bouche, marquée d'un petit point enfoncé sur le front, lisse au vertex; antennes épaisses, massue fauve. Prothorax fortement ponctué et assez densement, mais moins cependant sur le dos que sur les côtés. Elytres de la largeur du prothorax ou à peine un peu plus larges, à côtés parallèles, arrondies à l'extrémité,

profondément striées ou plutôt cannelées, cannelures très-fortement et densement ponctuées ; intervalles étroits, saillants comme des côtes, avec une série de points écartés et très-peu visibles. Dessous du corps fortement ponctué. Pattes noires ; tarses d'un brun ferrugineux.

Je l'ai trouvé dans une souche de pin ; mais il habite plus particulièrement les Pyrénées où il attaque les sapins.

On prend souvent l'un pour l'autre les *R. crassirostris* et *porcatus*, et ils figurent comme synonymes dans le catalogue Gaubil. Il est cependant impossible de les confondre. Le *crassirostris* diffère du *porcatus* par la taille plus grande, la tête moins fortement ponctuée, la présence du petit point enfoncé sur le front, les antennes à funicule aussi épais, ou peu s'en faut, que la massue qui n'est pas déprimée comme dans le *porcatus ;* par le prothorax assez fortement étranglé près du sommet, par les intervalles des stries beaucoup plus saillants.

Dryophthorus lymexilon Fabr. Vit dans le pin, le chêne, le peuplier.

Hylastes ater Payk. — *H. variolosus* Mihi (deuxième excursion). — *H. attenuatus* Er. — *H. angustatus* Herbst. J'ai pris ces quatre espèces à Sanguinet et à Biscarosse sous les troncs de pins couchés. Leurs larves sont parasites de cet arbre. — *H. opacus* Illig. A Sanguinet, au déclin du jour, volant dans les bois de pins. — *H. palliatus* Gyll. Je l'ai recueilli abondamment, à Biscarosse, sous l'écorce d'un pin mort qui avait nourri sa larve

Hylurgus ligniperda Fab. avec le *Hylastes ater.*

Dendroctonus piniderda L. — *D. minor* Hartig. Sous l'écorce des pins.

Hylesinus spartii Nordl. Sous l'écorce du genet à balais et de l'ajonc, où vit sa larve. C'est le *H. betulæ* (Chevr. cat. Gaubil). Dans le catalogue de Stettin cet insecte a été mis mal à propos dans les *Hylastes.*

Crypturgus pusillus Gyll. Très-commun sous l'écorce des pins.

Cryphalus granulatus Ratz. Sanguinet, en fauchant.

Bostrichus stenographus Duftsch., et non *typographus* comme je l'ai écrit dans ma première relation sur la foi de Fabricius et de Latreille, et comme le dit M. Soubervie dans sa notice. Le *typographus*, qui est propre au sapin, n'existe pas dans notre contrée. — *B. laricis* Fab., et non *curvidens* comme le porte M. Soubervie, cette dernière espèce étant parasite du sapin. — *B. bidens* Fab. — *B. eurygraphus* Er. Ces diverses espèces se trouvent sur le pin, qui nourrit leurs larves. — *B. ramulorum* Mihi (Ann. soc. entom. 1856). Dans les plus petits rameaux du pin où vit sa larve. — *B. dryographus* Ratz. — *B. monographus* Fab. — *B. bicolor* Herbst. Dans le chêne. — *B. euphorbiæ* Kust. Mimizan, dans les tiges de l'*Euphorbia amydaloides*. — *B. Kaltenbachii* Bach. A Biscarosse. Il pond ses œufs dans les tiges de l'*Origanum vulgare* et du *Teucrium scorodonia*.

Spondylis buprestoides L. Au pied des pins et le soir au vol. Sa larve vit dans les souches de pin.

Ergates faber L. Dans les souches du pin où vit sa larve.

Criocephalus rusticus L. Avec l'*Ergates*.

Callidium thoracicum Muls. Ichoux, dans une maison. Sa larve vit dans le chêne.

Clytus trifasciatus Fab. Dans les dunes, sur une plante. — *C. ornatus* Fab. Commun sur les fleurs de carotte.

Gracilia pygmæa Fab. Ichoux, sur un pieu. Sa larve vit dans le châtaignier, le saule, le bouleau. Je l'obtiens abondamment tous les ans, ainsi que la *G. brevipennis*, de vieux paniers d'osier. Cette dernière a été prise à La Teste par M. Soubervie.

Deilus fugax Fab. La Teste, en fauchant sur les genets (*Soubervie*).

Astynomus œdilis L. — *A. griseus* Fab. Sous l'écorce des pins où vivent leurs larves.

Exocentrus adspersus Muls. A Sanguinet. Sa larve vit dans le châtaignier et l'aubépine.

Pogonocherus pilosus Fab. Sa larve est commune dans les tiges mortes du lierre. — *P. Perroudi* Muls. A la Teste (*Soubervie*).

Monohammus gallo-provincialis Oliv. Sur un pin. Sa larve vit dans ce conifère.

Rhagium indagator L. Sous l'écorce du pin, avec sa larve.

Leptura testacea L., *rubrotestacea* Illig. Sanguinet. Sa larve vit dans les souches et dans les tiges mortes du pin.

Donacia crassipes Fab. — *D. simplex* Fab. — *D. cincta* Gram., *bidens* Oliv. — *D. linearis* Hoppe. Sanguinet, sur les feuilles de nénuphar. — *D. typhæ* Brahm.—*D. reticulata* Sch. Fossés aquatiques, près La Teste.

Lema flavipes Suffr. Dans les champs sur le *Panicum italicum* dont sa larve ronge les feuilles.

Labidostomis longimana L. En secouant les chênes.

Cryptocephalus 4-punctatus Oliv.; en fauchant sur les drageons de tauzin. — *C. bipunctatus* L. et var. *bipustulatus* Fab. En fauchant sur les bruyères. — *C. minutus* Fab. Les lieux secs.

Pachybrachys fimbriolatus Suffr., *Mulsantii* Mihi (deuxième excursion). Dans la Lande, en fauchant sur la *Calluna erica*.

Stylosomus minutissimus Germ. Bayonne (*Larralde*).

Timarcha maritima Mihi (Ann. soc. ent. 1855, p. lxxix). Très-commune dans les dunes. Sa larve vit des feuilles du *Galium arenarium*.

Chrysomela lucida Oliv, *dichroa* Hoffm. Bord des fossés, sur les menthes.

Gastrophysa raphani Fab. Dans les jardins, sur l'oseille qui est dévastée par sa larve.

Galeruca lineola Fab. Biscarosse, sur de jeunes saules.

Phyllobotrica 4-maculata L. Près des rigoles, à La Teste (*Soubervie*).

Calomicrus circumfusus Marsh. Très-commun sur l'ajonc et sur le genet à balais.

Monolepta terrestris Rosenh. En fauchant dans les prairies un peu humides.

Haltica lythri Aubé. Lieux humides sur le *Lythrum persicaria* et sur les *Epilobium*, dont la larve mange les feuilles — *H. lineata* Rossi. Sur la bruyère à balais qui nourrit sa larve.—*H. salicariœ* Payk. sur le *Myrica gale*, à Biscarosse. — *H. fluxuosa* Illig. — *H. parallela* Reiche. Sur les crucifères. — *H. cœrulea* Payk. Sur l'*Iris pseudoacorus*.

Longitarsus verbasci Payk. Sur les *Verbascum*. — *L. rutilus* Illig. A Biscarosse, sur la *Scrophularia aquatica*. — *L. holsaticus* L. En fauchant aux bords d'une mare des dunes. — *L. ochroleucus* Marsh. En secouant des lierres. — *L. lutescens* Gyll. — *L. luridus* Oliv. — *L. pratensis* Panz. En fauchant.

Psylliodes dulcamaræ E. H. Mimizan, en secouant des buissons. — *P. rapœ* Illig. Sur les crucifères. — *P. attenuata* Illig. Sur le chanvre cultivé. — *P. cucullata* Illig. En fauchant sur les pelouses des lisières des champs. — *P. affinis* Payk. En battant des haies d'aubépine. — *P. marcida* Illig. Bayonne (*Larralde*).

Plectroscelis chlorophana Duftsch. — *P. semicœrulea* E. H. — *P. meridionalis* Dej., *eumolpus* Dej. — *P. pumila* Dej. — *P. aridella* Payk. En fauchant, principalement dans les lieux humides.

Dibolia occultans E. H. Biscarosse, bords de l'étang.

Apteropeda ciliata Oliv.; en secouant un buisson.

Hispa aptera L. Dans les prairies. — *H. testacea* L. Biscarrosse et La Teste, sur le *Cistus salsifolius*.

Cassida oblonga Illig. C'est celle que j'ai désignée dans ma première relation sous le nom de *pulchella* Sturm. Sa larve vit

sur la *Salsola kali*, la *Salicornia*, etc. — *C. filaginis* Mihi (Ann. soc. ent. 1855, p. LXXIX). Je l'ai inscrite dans ma seconde relation sous le nom de *herbacea* Dej. Sa larve se nourrit du *Filago gallica*. Elle est très-sujette à être attaquée par de petits chalcidites.

Triplax collaris Schall., *nigriceps* Lac. Dans des bolets du pin; rare (*Souverbie*).

Anisosticta 19-*punctata* L. La Teste, dans un marais, sur de hautes herbes et des roseaux.

Adalia inquinata Muls. La Teste et les dunes, sur les pelouses.

Coccinella 11-*punctata* L. Sanguinet, sur les jeunes pins.

Mysia oblongo-guttata L. Sur les feuilles des pins.

Hyperaspis reppensis Herbst., *marginella* Fab.; lieux secs, en fauchant.

Epilachna 11-*maculata* Fab., *Argus* Fourc. Sur la *Bryonia dioica*, qui nourrit sa larve.

Novius cruentatus Muls. J'ai trouvé à Biscarrosse, sous une pièce de bois, une larve couverte d'une fine pubescence grisâtre et comme farineuse, et ressemblant un peu à une larve de *Hermes*. Transportée chez moi, elle m'a donné le *N. cruentatus*. J'ai, du reste, pris deux fois ce rare insecte dans le département, en fauchant.

Scymnus 4-*lunulatus* Illig. — *S. arcuatus* Rossi. En secouant des lierres. — *S. discoideus* Ill. — *S. minimus* Payk. En battant des buissons et des chênes. — *S. fulvicollis* Muls. En secouant les toitures de chaume.

Cryptcaster pusillus Gyll. En secouant des toitures de chaume.

Sericoderus piceus Comolli. Avec le précédent.

Coryloplus cassidoides Marsh.; avec les précédents.

Comazus enshamensis Westw.; avec les précédents.

Orthoperus brunnipes Gyll., *piceus* Steph., avec les précédents.

Moronatus ruficollis J. Duval. Arcachon, en cherchant au pied des plantes.

Corticaria pubescens Ill. — *C. serrata* Payk. — *C. melanophthalma* Mannerh. — *C. elongata*. Humm. En secouant les toitures de chaume. — *C. fuscipennis* Mannerh. En battant des lierres.

Latridius minutus L. — *L. angusticollis* Humm. Avec les précédents.

Monotoma picipes Payk. Au vol, autour des fumiers.

ORTHOPTÈRES.

Forficula gigantea L. Bords de la mer, sous les fucus. — *F. auricularia* L. Sous les écorces, les détritus, etc.

Blatta lapponica L. Sous les feuilles sèches.

Gryllotalpa vulgaris Latr. Dans les champs. Cet insecte fait le désespoir des laboureurs de la lande, dont il bouleverse les cultures.

Tridactylus variegatus Latr. Sur le sable, à Lamotte, aux bords de la Leyre.

Gryllus lineolatus Brullé. Biscarrosse, sous les détritus.

Phaneroptera lilifolia Fab. Sur les buissons.

Conocephalus mandibularis Serv. Biscarrosse, dans les herbes au bord des champs.

Odontura punctatissima Bosc. Dans les prairies humides.

Meconema varia Fab. En secouant les tauzins.

Xiphidium fuscum Fab. Dans les prés humides.

Decticus intermedius Ramb. Dans les bois et les landes.

Opomola dispar Hey. Les landes sèches.

Oxycoryphus compressicornis Latr. Pelouses humides.

Paraconema bisignata Charp. Dans les marais.

Stenobothrus lineatus Panz. Les lieux humides. — *S. elegans* Charp. Dans les prairies. — *S. stigmaticus* Ramb. Dans les prai-

ries. — *S. dorsatus* Zetterst. — *S. biguttatus* Charp. Dans les bruyères.

Epacromia strepens Latr. Les lieux secs.

Platyphyma Giornæ Rossi. Sanguinet, bord des champs.

Caloptenus italicus L. Les lieux secs; très-commun.

Pachytylus cinerascens Fab., *migratorius* Serv. Dans les bruyères. — *P. nigrofasciatus* Latr. Les landes arides. — *P. stridulus* L. Dans les bois et les landes.

OEdipoda insubrica Scop. — *OE. cœrulans* L. — *OE. cœrulescens* Fabr. — *OE. germanica* Latr. Les landes sèches.

Tetrix subulata L. — *T. bipunctata* L. Sur les pelouses humides, le bord des mares.

NÉVROPTÈRES.

Libellula olympia Fonsc. — *L. ferruginea* Vand. L. — *L. hybrida* Ramb. Sanguinet, an bord des eaux.

Cordulia curtisii Dal. Sur les buisssons.

Gomphus zebratus Ramb. — *G. pulchellus* Selys. Sur les buissons et les jeunes pins.

Cordulegaster lunulatus Charp. Sanguinet, sur les buissons.

Lestes barbara Fabr. Au bord des eaux.

Agrion najas Hans. — *A. pulchellum* Vand. L. — *A. hastulatum* Charp. Bord des eaux.

Termes lucifugus Rossi. Il niche dans les vieilles souches de pin où on le trouve souvent par milliers. Il pénètre aussi, mais rarement, dans les maisons dont il ronge les charpentes.

Psocus infuscatus Ramb. En secouant les chênes.

Acanthaclisis occitanica Vill. Dans les dunes, où vit sa larve.

Myrmeleon formicarius L. — *M. innotatus* Ramb. — *M. distinguendus* Ramb. Dans les bois. — *M. flavicornis* Rossi. Dans la lande; assez rare.

Mantispa pagana Fab. Sabres, en secouant les chênes; rare.

Mucropalpus lutescens Fab. Dans les bois.

Hemerobius chrysops L. — *H. prasinus* Burm. En secouant les chênes.

Leptomeres albella Ramb. En battant les aulnes.

Nemura lunata Ramb. — *N. pygmœa* Ramb. Sur les arbres.

Limnephila aspersa Ramb. — *L. lunaris* Pict. — *L. submaculata* Ramb. Bords de l'étang de Cazaux.

Hydropsyche aspersa Ramb. Avec les précédents.

Lepidostoma squamulosum Ramb. Avec les précédents

Mystacida venosa Ramb. Avec les précédents.

HYMÉNOPTÈRES.

Oryssus coronatus Latr. Sur le tronc d'un vieux chêne mort et dépouillé de son écorce.

Dolerus germanicus Jur. Dans les bruyères.

Chalcis Dargelasii Latr. — *C. armata* Panz. Dans les lieux arides, en fauchant.

Cyrtosoma papaveris Mihi. En fauchant. J'ai publié dans les Ann. de la soc. ent. cet insecte parasite d'un cynips qui transforme le fruit du *Papaver dubium* en une galle piriforme.

Ceraphron cornutus Jur. Dans les bruyères.

Gonatopus pedestris Dalm. Parasite de l'*Athisanus maritimus* (voir plus bas l'article relatif à cet Hémiptère).

Parnopes carnea Fab. Dans les lieux arides; il est parasite des *Bembex*.

Chrysis austriaca Fab. Sanguinet, sur des pieux.

Cleptes semiaurata L. Sanguinet, les lieux ombragés

Fœnus jaculator Fab. Sur les fleurs des carottes.

Peltastes sugillatorius. Grav. Dans la lande, en fauchant.

Acœnites arator Grav. — *A. nigripennis* Grav. sur le genet à balais.

Sphex albisecta Fab. — *S. atrata* Lep. Les lieux arides.

Ammophila hirsuta Scop. — *A. affinis* Kirby. Dans la lande.

Calicurgus Fabricii Vand. L. Dans les dunes, sur les fleurs.

Pompilus 8-*guttatus* Fab. — *P. meridianus* Lep. Dans les lettes, sur les fleurs.

Anoplius petiolatus Vand. L. Dans les lieux arides.

Palarus flavipes Latr. Avec le précédent.

Philanthus venustus Rossi. Avec les précédents.

Tachytes obsoleta Vand. L. — *T. tarsina* Lep. Les lieux arides sur les fleurs.

Nisson Dufourii Lep. Sur les fleurs.

Oxybelus bellicosus Oliv. — *O. eburneus* Duf. Sur les fleurs.

Pison ater Spin. Autour des maisons et des bergeries, où il pratique des trous dans les charpentes pour y faire son nid.

Psen equestris Latr. Sur les fleurs de carottes.

Bembex rostrata L. — *B bidentata* Vand. L. — *B. tarsata* L. — *B. repanda* Fab. Dans les lieux très-sablonneux. — *B. olivacea* Rossi. Plages maritimes, sur les fleurs de l'*Eryngium maritimum.*

Stysus tridens Fab. Les lieux arides.

Scolia hæmorrhoidalis Fab. Sanguinet, sur les fleurs de porreaux.

Colpa interrupta Fab. — *C. continua* Lep. Sur les fleurs.

Meria tripunctata Latr. Sur les sables. Le mâle, ainsi que je l'ai démontré dans ma seconde excursion, est le *Myrine coleulus* Latr.

Plesia geniculata Br. En fauchant dans les lieux arides, sur les *Helianthemum guttatum.*

Mutilla pedemontana Fab. — *M. rufipes* Fab. — *M. maura* Fab. Les lieux arides.

Formica pubescens Fab Très-commune dans les vieilles souches de pin.

Eumenes Olivieri Lep., *infundibuliformis* Oliv. Sur les fleurs de porreau.

Odynerus bispinosus. Lep. Les lieux secs.

Alastor atropos Lep. Sur les fleurs.

Colletes fodiens Kirby. Dans les bois.

Andrena collaris Lep. Sur les porreaux.

Dasypoda spinipes Lep. Sur les chicoracées.

Sphecodes Latreillii Vesm. Sur les porreaux et sur les sables.

Epeolus variegatus. Le long des tertres.

Ammobates bicolor Lep. Avec le précédent.

Anthidium Perrisii L. Duf. Au cap Ferret, sur les fleurs de la *Jasione montana*. Je l'ai signalé dans ma seconde excursion sous le nom d'*A. quadrilobum* Lep. Mais M. Dufour le croit différent et le considère comme nouveau. — *A. loti* Mihi (deuxième excursion). Sur les fleurs du *Lotus uliginosus*.

Megachile argentata Latr. — *M. Dufourii* Lep. — *M. rotundiventris* Mihi (deuxième excursion). Sur les fleurs; cette dernière principalement sur celles des *Lotus*.

Osmia spinolæ Lep. Sur les fleurs de la vipérine.— *O. marginella* Lep. Sur la sauge officinale.

Ceratina callosa Fab. — *C. cœrulea* Latr. Sur les fleurs et principalement celles des synanthérées.

Prosopis bifasciata Jur. Sur le porreau.

Anthophora nidulans Fab. Sur les chardons. — *A. pubescens* Fab. Dans les jardins, sur la lavande.

HÉMIPTÈRES.

Graphosoma lineatum L. Sur les fleurs de carottes.

Phimodera galgulina H. Schoef. Les lieux secs, sur le sable; très-rare. On trouve plus souvent la larve.

Podops inunctus Fab. Avec le précédent.

Odontoscellis fuliginosa L. Avec les précédents.

Arma luridus Fab Dans un bois, en fauchant.

Schirus picipes Fall. — *S. flavicornis* Fab. Dans les lieux secs.

Menaccarus pallidus Mihi. Long. 5 millim., larg. 3. Aplati, elliptique, blanc jaunâtre, parsemé en dessus de points assez bien marqués, les uns roux, les autres noirâtres, ceux-ci formant des taches sur la tête, sur la moitié antérieure du prothorax, sauf les bords latéraux, sur la base de l'écusson, sur les côtés de l'abdomen et à l'extrémité de la corie des élytres. Prothorax marqué de deux sillons transversaux, l'un près du bord antérieur en forme d'accolade, l'autre au milieu, plus large, plus profond et arqué en arrière aux deux extrémités; l'un et l'autre interrompus au milieu où se trouve une petite carène lisse, très peu saillante. Ecusson ayant une saillie blanche et oblongue aux angles basilaires et une faible carène médiane sur sa moitié postérieure. Membrane des élytres grisâtre. Dessous du corps lisse, ponctué de noir sur les côtés de la poitrine et de roussâtre sur les flancs. Pattes très-épineuses; spinules noirâtres. J'en ai pris un individu marchant sur le sable dans un endroit très-aride des dunes.

Je rapporte cet insecte au genre *Menaccarus*, établi par MM. Amyot et Serville, parce qu'il en a tous les caractères, sauf que la corie des élytres est égale et non inférieure à la moitié de leur longueur. Je n'ai pu me référer aux caractères donnés par les antennes, parce que l'Hémiptère sur lequel les auteurs que j'ai cités ont fondé le genre, était dépourvu de ces organes. Celui dont il s'agit ici les a ainsi constituées : longueur égale à la distance qui sépare le bord antérieur de la tête et le milieu du prothorax; premier article de la longueur du troisième et de la grosseur du dernier; deuxième à peine plus long que le quatrième et le cinquième qui sont égaux et visiblement plus longs que le premier et le troisième. Ces antennes sont parsemées de petits poils, et à partir du deuxième article, elles vont en s'épaississant un peu jusqu'au dernier qui est fusiforme.

Sciocoris umbrinus Wolf. — *S. europæus* Am. Serv. Les lieux secs, sur le sable.

Aulacetrus pini Mihi. Sur les feuilles des pins. Rare.

Eurydema herbacea Hegg. in H. Schoeff. ; commune au bord de la mer sur le *Psamma arenaria*.

Pentatoma helianthemi L. Duf. ; les lieux arides, sur l'*Helianthemum guttatum*.

Ælia acuminata L. — *Æ. inflexa* Wolff ; en fauchant dans les lieux secs.

Nezara smaragdula Fab. — *N. prasina*. L. Sur les buissons.

Acanthosoma hæmorrhoidalis L. ; en battant des aulnes près de l'étang de Biscarrosse.

Stenocephalus neglectus H. Schoeff. Les dunes, sur le *Psamma arenaria*.

Micrelytra fossularum Fab. ; les lieux un peu frais, au pied des plantes.

Neides annulata Burm. ; sur l'*Ononis spinosa*.

Gonocerus triquetricornis Ramb. ; en fauchant dans une prairie à Biscarrosse.

Chorosoma arundinis Curt. ; dans les lieux très-secs, sur les graminées.

Pseudophlœus Dalmanni Schill. — *P. lobatus* H. Schoeff; les lieux secs, au pied des plantes.

Lygæus militaris Rossi. — *L. familiaris* Fab. — *L. punctum* Fab. ; en fauchant dans les bois.

Arocatus melanocephalus Fab. ; en secouant des chênes.

Lygæosoma sardeum Fab. ; dans les lieux secs des dunes.

Heterogaster thymi Wolff. — *H. ericæ* Schill. — *H. senecionis* Schill ; les lieux secs.

H. typhæ Mihi. Long. 4 milim. Larg. 1 2/3. D'un testacé pâle en dessus. Antennes d'un testacé un peu brunâtre du moins à l'extrémité. Tête prolongée au delà du premier article des

antennes, marquée de quelques points bruns et épars, et antérieurement de deux sillons longitudinaux et parallèles. Prothorax trapézoïdal, rebordé sur les côtés; parsemé de points bruns; coupé transversalement en deux par une dépression bien visible; un peu boursoufflé sur sa moitié antérieure. Ecusson triangulaire, un peu concave, ponctué et noirâtre antérieurement, ayant deux lignes un peu élevées, d'un jaune roussâtre et qui forment un V dont les deux branches seraient fourchues à l'extrémité. Elytres ponctuées de brun et marquées d'une tache et d'un point bruns à l'extrémité de la corie. Membrane et ses nervures blanchâtres, avec quelques nébulosités brunâtres. Dessous de la tête et poitrine noirs avec le bord des articulations blanc et une tache blanche près de l'insertion des quatre pattes antérieures. Abdomen brunâtre au milieu, surtout à la base. Pattes d'un testacé jaunâtre.

J'ai trouvé cette espèce sur les épis du *Typha latifolia*. Elle vient se placer entre *H. salvia* Schill. et *H.* (*Cymus*) *satureiæ* Kolenati, dont il diffère par le prothorax plus large et surtout par le prolongement du lobe médian de la tête. Le *Cymus hircanicus* Kolen. s'en rapproche aussi, mais la taille, la forme du prothorax, les taches de l'écusson et la ponctuation sont différentes.

Henestaris spinolæ Costa. Pelouses des deux côtés de la chaussée d'Arcachon.

Rhyparochromus arenarius Hahn. — *R. sabuleti* Fall. — *R. varius* Wolff.; dans les lieux secs. — *R. nitens* Cristof. avec le *Henestaris*. — *R. Sahlbergii* Fall. — *R. betenia* Am. — *R. contractus* H. Schoef. — *R. pictus* Schill.; sous les détritus.

Pterotmetus staphyliniformis Schill. — *P. brevipennis* Latr.; bords du bassin d'Arcachon au pied des herbes.

Micropus parallelus Costa. Au pied des touffes de *Psamma arenaria*.

Cymus resedæ Panz., *didymus* Zetterst.; sur la bruyère à balais.

Stenogaster modestus FALL. — *S. fasciatus* H. SCHOEFF., *insignis* COSTA ; lieux arides à *Helianthemum guttatum*.

Anomaloptera helianthemi MIHI. avec les précédents.

Ophthalmicus pallidipennis L. DUF. — *O. erythrocephalus* LEP. SERV. La Teste, sur les pelouses.

Anthocoris minutus L. — *A. obscurus* HAHN. ; en secouant les toitures de chaume. — *A. nemorum* L. — *A. austriacus* FAB. Sous les écorces.

A. testaceus MIHI. Long. 2 mill. Ovale, oblong, pubescent et entièrement testacé, avec l'écusson parfois un peu plus foncé, la membrane des élytres un peu enfumée, et les deux derniers articles des antennes un peu obscurs. Prothorax ayant un sillon transversal arqué en avant ; écusson marqué d'une fossette. Pattes un peu plus claires que le corps.

Sous l'écorce des pins morts, et aussi en fauchant sur les bruyères.

A. crassicornis MIHI. Long. 1 1/2 mill. Ovale, allongé, luisant Antennes épaisses, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis et d'un fauve brunâtre. Prothorax et écusson noirs ; le premier marqué d'un sillon transversal, le second creusé d'une large fossette qui s'étend jusqu'aux bords latéraux Elytres jaunâtres, enfumées le long de l'écusson et noirâtres à la pointe de la corie ; membrane à peine enfumée. Cuisses antérieures un peu renflées et brunâtres ; jambes et tarses testacés, pattes intermédiaires et postérieures noires ; leurs tarses testacés avec le dernier article brun.

Voisin du *fruticum* dont il diffère par le corps un peu plus étroit et surtout par l'épaisseur des articles des antennes.

Je l'ai pris à La Teste, en fauchant.

Xylocoris rufipennis L. DUF. — *X. ater* L. DUF. — *X. obliquus* COSTA ; sous les écorces.

Cryptostemma alienum H. SCHOEFF. Désigné dans ma seconde relation sous le nom d'*Anthocoris brebaphes* (AM.). Bords gra-

veleux de quelques ruisseaux de la Lande. Il est commun parmi les graviers de l'Adour.

Miris albidus Hahn., *Capsus frontalis* Muls. *posacrites* (Am.); en secouant les tauzins. — *M. trichilechus* Am.; en fauchant dans les lieux arides.

Phytocoris infusus H. Schoeff., *ombarila* Am.; en secouant les tauzins. — *P. ulmi* L. — *P. populi* L.; en secouant divers arbres.

P. irroratus Mim. Forme des *P. populi* et *ulmi* dont il se rapproche par la longueur des pattes, surtout des postérieures, qui se détachent très-facilement et dont les cuisses sont renflées. Il a aussi avec eux des rapports par sa pubescence et même par sa livrée.

Long. 5 1/2 millim. Premier article des antennes épais, d'un cendré brunâtre pointillé de blanchâtre, revêtu de petits poils couchés et hérissé d'autres poils raides; les autres articles d'un blanc jaunâtre. Rostre dépassant un peu les pattes, blanc jaunâtre avec l'extrémité brune. Tête cendrée, pointillée ou marbrée de brunâtre; vertex très-convexe, marqué d'une ligne blanche qui se continue jusqu'à la base du prothorax. Celui-ci à côtés presque droits, à angles postérieurs très-obtus, de la couleur de la tête avec une ligne blanche de chaque côté, près de l'insertion des pattes antérieures, et une ligne noire transversale très-près du bord postérieur, interrompue au milieu et n'atteignant pas les côtés. Ecusson brun, nuancé de cendré, avec une tache blanche, ovale à l'extrémité; marqué d'un sillon transversal assez profond. Elytres d'un cendré brunâtre, avec des lignes et des taches blanches qui découpent la partie foncée en bandes obliques et parallèles; appendice de la corie blanc extérieurement; membrane éclaboussée de brunâtre, excepté autour de la nervure. Ventre d'un cendré brunâtre, marbré de jaunâtre, avec une ligne de cette dernière couleur le long des flancs. Cuisses de la couleur de l'abdomen; jambes d'un blanc jaunâtre, les quatre

antérieures avec la base, l'extrémité et deux anneaux bruns, les postérieures avec un seul anneau ; tarses bruns.

Peu rare dans certains lieux sablonneux et très-secs, peuplés d'*Helianthemum guttatum* et d'*Artemisia campestris*.

On trouve des variétés plus pâles.

Très-voisin du *P. varipes* Boheм. dont il diffère par la taille un peu plus petite, le premier article des antennes plus court et plus épais, le prothorax à bord postérieur plus droit, maculé de noir et à ligne médiane blanche, par la couleur de l'appendice des élytres, etc.

P. Signoreti Muls. Forme du précédent. Long. 6 millim. Entièrement d'un blanc à peine jaunâtre. Premier article des antennes pas beaucoup plus épais que le deuxième, revêtu de petits poils couchés et parsemé de quelques poils raides ; un peu nuancé de roussâtre. Vertex convexe, marqué d'une tache semi-circulaire jaune foncé, ouverte en avant et précédée d'un petit trait médian et de fines stries obliques de même couleur. Prothorax droit sur les côtés, ayant deux taches jaune-foncé au bord antérieur et huit sur le disque, savoir : 4 derrière le sillon transversal et 4 plus grandes et quelquefois peu apparentes près du bord postérieur. Entre ces taches on voit de petits points bruns. Ecusson ayant à la base deux taches semblables, mais un peu plus claires, et deux sur le disque, plus pâles encore ou peu visibles. Elytres comme vermiculées de lignes d'un rougeâtre terne ou vineux, avec un espace immaculé à l'extrémité de la corie et à la base de l'appendice, et un point brun à l'angle interne de celui-ci dont la pointe et les taches sont de couleur carmin. Membrane des élytres à nervures blanches, marbrée de brunâtre, avec le bord externe presque sans taches. Cuisses postérieures vermiculées de carmin, sauf la base qui est blanche comme tout le restes des pattes.

Cette espèce, la plus jolie que je connaisse, se trouve en juillet

et août en secouant les tauzins. Je la dédie à mon excellent ami Signoret, notre plus savant hémiptérologiste.

Capsus punctulatus Fall. (*eloeochrosus* (Am.)). — *C. chlorizans* Mey. — *C. flavomaculatus* Fab. — *C. variabilis* Fall. (*mebosorus* et *alobossus* (Am), *Perrisii* et *bivitreus* Muls.). — *C. melanocephalus* L. (*measbeles* (Am.) *nigriceps* Muls.) — *C. Thunbergii* Fall (*emenistas* (Am.)). — *C. lugubris* Hahn. (*ocularis* Muls.). — *C. luteicollis* Panz. — *C. planicornis* H. Sch.; tous en secouant les tauzins. — *C. unicolor* Hahn. — *C. spartii* Bohem.; sur le genet à balais. — *C. Paykulii* Fall. — *C. annulatus* Wolff.; sur l'*Ononis spinosa*. — *C. filicis* L.; sur les fougères. — *C. unifasciatus* Halm. (*asplemactes* (Am.); Arcachon, sur le *Salsola kali*. — *C. viridulus* Fall. (*erpaphites* (Am.)); sur les tamarix. — *C. verbasci* H. Sch.; Arcachon, sur les *Verbascum pulverulentum*. J'ai signalé, dans ma seconde relation, sous le nom inédit d'*aprisphanes* (Am.) une variété dont la tête est lavée de rougeâtre et qui a une tache rouge aux angles antérieurs de l'écusson. — *C. nubilus* H. Sch; Arcachon, en fauchant. — *C. roseus*. Fall.; les lieux secs à *Helianthemum*. — *C. ferrugatus* Fab. — *C. mutabilis* Fall. — *C. alienus* H. Sch. — *C. tanaceti* Fall. — *C. mollicolus* Fall. — *C. corysoides* H. Sch. — *C. vittatus* Sahlb. — *C. tripustulatus* Fab. — *C. tricolor* Fab. — *C. ater*. L. — *C. cordiger* Hahn. — *C. Bohemanni* Fall.; à La Teste (*Signoret*).

C. obesus Mihi. Long. 4 1/2 millim. Corps elliptique, ventru, épais, un peu luisant, revêtu d'une pubescence très-courte et presque couchée. Antennes pas plus longues que la tête et le prothorax réunis; premier article blanc avec la base noire; deuxième blanc avec le tiers supérieur noir dans la femelle, entièrement noir ou blanchâtre à la base seulement dans les mâles; les autres articles noirs. Tête d'un testacé jaunâtre, d'un noir luisant à l'extrémité, lavée de rougeâtre sur le front; yeux noirs, grands et saillants. Prothorax de la couleur de la tête, vaguement

ponctué et ridé, marqué antérieurement d'une tache transversale vineuse, limitée postérieurement par un sillon peu apparent et latéralement par deux taches longitudinales noirâtres qui n'atteignent pas le bord postérieur; celui-ci arqué en avant près des angles et imperceptiblement échancré au milieu. Ecusson subconvexe, très-finement ponctué au milieu, ferrugineux dans la partie que recouvre le prothorax, puis jaune pâle, avec une ligne médiane ferrugineuse ou d'un brun ferrugineux, atténuée d'avant en arrière. Elytres de la couleur du prothorax, plus claires sur la côte et le long des nervures, rembrunies à l'angle externe et des deux côtés de la nervure cubitale; appendice noirâtre avec une bordure blanchâtre tout autour; membrane un peu enfumée dans l'intérieur et autour de la nervure qui est blanche; le reste est hyalin. Dessous du corps pâle et nuancé de vineux. Pattes pâles, à petites soies spinuliformes et noires; cuisses ponctuées et roussâtres; tarses courts, noirs.

Les lieux secs à *Helianthemum*. Je l'ai pris aussi aux environs de Madrid.

C. limbatus Mihi. Forme du *nassatus* Fall., ou mieux du *roseus* Fall., c'est-à-dire ovale-allongé ou plutôt parallèle. Long. 3 millim. Vert, pointillé de blanchâtre, avec la tête, le bord antérieur du prothorax, la base de l'écusson, le bord externe et l'appendice des élytres, les pattes et les antennes d'un jaune pâle. Extrémité de celles-ci, ainsi que des tarses, brune. Quelquefois, dans la femelle, la tête et le prothorax sont verts.

Sur la bruyère à balais. Il figure dans ma seconde relation sous le nom de *sephonistes* (Am.).

C. adenocarpi Mihi. Forme du précédent. Long. 4 millim. Antennes d'un jaune pâle, avec l'extrémité brunâtre. Tête jaune pâle, ainsi que le bord antérieur du prothorax jusqu'au sillon transversal au milieu duquel on voit une assez large fossette; le reste du prothorax, l'écusson et les élytres d'un vert assez gai, un peu plus pâle sur l'appendice; membrane à nervures jaunes,

uniformément et faiblement enfumée. Dessous de l'abdomen d'un vert jaunâtre, avec une nuance verdâtre au milieu et le long des flancs, surtout dans les femelles. Pattes de la couleur des antennes; extrémité des tarses brune.

A Sabres, sur l'*Adenocarpus divaricatus*.

C. palliatus Mihi. Forme du *Thunbergii* et du *viridulus*. Long. 4 millim. Antennes longues, mais épaisses, d'un brun livide à la base, puis plus foncé; rostre brunâtre, dépassant à peine la poitrine; tête d'un blanc jaunâtre, avec deux taches roussâtres peu marquées entre les yeux. Prothorax à bord postérieur droit au milieu, arrondi vers les angles, cendré, avec les côtés blanchâtres ainsi qu'une ligne médiane peu visible qui sépare deux taches antérieures brunâtres. Ecusson blanc excepté la base qui est très-légèrement roussâtre, avec deux points un peu plus foncés. Elytres dépassant l'abdomen d'un tiers de leur longueur, brunes, sauf un espace marginal d'un blanc jaunâtre, qui s'élargit à partir de l'épaule, de manière à embrasser l'appendice; membrane à nervures blanches, uniformément et faiblement enfumée. Dessous du corps et pattes d'un blanc jaunâtre; tarses noirâtres.

La Teste, sur les tamarix.

C. tamarisci Mihi. Forme du *verbasci* et du *furcatus*. Glabre, mat. Long. 3 1/2 millim. Antennes pâles dans la femelle, d'un brunâtre livide et plus épaisses dans le mâle; yeux grands; tête et prothorax d'un blanc jaunâtre, parfois lavé de verdâtre sur la partie postérieure de ce dernier. Ecusson de la couleur de la tête, avec la base roussâtre et marquée de trois taches rousses mal définies: une au milieu et une à chaque angle. Fond des élytres, y compris l'appendice, d'un blanc jaunâtre, avec trois taches nébuleuses roussâtres: une au sommet de l'angle formé par les deux plis, qui sont très-profonds, et deux au bord externe, un peu au dessus de l'appendice. Quelquefois les élytres sont lavées de roussâtre, et les taches ne se distinguent que par

une nuance un peu plus foncée et un espace blanchâtre qui les sépare. Appendice avec une très-légère nébulosité externe ; membrane enfumée à nervures brunes. Dessous du corps et pattes de la couleur de la tête. Tarses noirâtres avec la base pâle.

A La Teste, sur les tamarix.

C. delicatus Mihi. Forme du *coryli* et du *melanocephalus*. Corps revêtu en dessus, et principalement sur la tête, de petits poils mous, inclinés et d'un joli blanc. Long. 4 1/2 millim. Antennes d'un blanc à peine verdâtre, un peu rembrunies à partir de l'extrémité du deuxième article. Tête d'un blanc jaunâtre ; yeux saillants, assez gros, d'un rougeâtre livide après la mort. Prothorax à peine concave sur les côtés, de couleur verdâtre, avec le tiers antérieur, les angles postérieurs et de petits traits longitudinaux à la base d'un blanc jaunâtre. Ecusson de cette dernière couleur avec la base jaune foncé. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, d'un blanc jaunâtre, avec l'appendice brunâtre et une nébulosité peu visible au bord postérieur de la corie ; membrane blanche, nervure brunâtre, ainsi que le tiers postérieur de la cellule qu'elle forme. Un trait nébuleux part de l'extrémité de cette cellule et se dirige, en se fondant, vers le bord marginal. Une large tache jaune sur le medisternum ; abdomen marbré de verdâtre. Pattes d'un blanc livide, ongles noirs.

J'ai pris cette jolie espèce à Biscarrosse en secouant des tauzins.

C. cruentatus Mihi. Forme du 6-*punctatus* Fab. Long. 8 1/2 millim. D'un noir profond ; couvert d'une pubescence cendrée. Front bombé ; sur le vertex deux taches blanches, triangulaires, convergentes, adossées aux yeux ; sur le prothorax quatre lignes d'un beau rouge partant du tiers antérieur, les externes larges, atteignant le bord postérieur, les intermédiaires de moitié plus étroites et plus courtes ; bord postérieur d'un rouge un peu plus pâle. Elytres ayant sur le pli oblique une ligne rouge qui se dilate à l'extrémité, et à l'extérieur une bordure rouge interrompue avant l'appendice, lequel est rouge avec la pointe noire ;

membrane noirâtre; de petites taches jaune rougeâtre sur la poitrine, près le point d'insertion des pattes.

La Teste, en fauchant. Je l'ai pris aussi en Espagne et M. Signoret le possède de Toulouse.

Harpocera thoracica Fall., *Burmeisteri* Curtis. Ce dernier est le mâle du *thoracica*. Je les ai pris en secouant des tauzins.

Globiceps clavatus L. — *G. capito* Lep. Serv. — *G. punctum album* Rossi; en secouant les tauzins.

Cyllocoris vittatus Saulb. La Teste (*Signoret*).

Tingis strionocera Fieb. — *T. pusilla* Fall. — *T. convergens* Burm. — *T. capucina* Germ.; sur les sables arides, parmi les herbes, à La Teste et dans les dunes. — *T. pilosa* Fab.; sur le *Marrubium vulgare*. — *T. brunnea* Germ.; en secouant les toits de chaume.

Zosmenus quadratus Fieber. La Teste, en fauchant près de la gare du chemin de fer, à côté des tamarix.

Agramma lœta Fall.; les lieux humides des dunes. — *A. atricapilla* Spin.; au pré salé, en fauchant sur les joncs.

Anomaloptera helianthemi Perris, in Am. Serv.; sables arides à *Helianthemum guttatum*.

Salda zosteræ Fab. — *S. pulchella* Curt. — *S. geminata* Costa. — *S. littoralis* Fall.; au pré salé. La dernière au bord de toutes les eaux.

Pelogonus marginatus Latr.; bord des étangs et des mares des dunes.

Microphysa bipunctata Mihi. Long. 1 1/2 millim. Premier et deuxième articles des antennes testacés, troisième noir, quatrième blanc. Suçoir épais, testacé, ne dépassant guère les premières pattes. Tête d'un testacé luisant, de forme conique si l'on fait abstraction des yeux qui sont noirs et saillants, et marquée antérieurement de deux petits sillons longitudinaux. Prothorax de la couleur de la tête, étranglé antérieurement, fortement déprimé sur sa moitié postérieure, régulièrement et peu profondément

concave à la base dont les angles sont aigus et noirâtres. Elytres n'atteignant pas tout-à-fait la moitié de l'abdomen, d'un blanc jaunâtre à la base, puis roussâtres et marquées d'une grande tache brune dont le pourtour est mal limité. Abdomen assez fortement rebordé, d'un testacé livide sur le milieu du dos et en dessous, brun tout autour. Pattes de la couleur de la tête avec les hanches pâles. Corps parsemé en dessus de petits poils, raides sur la tête et le prothorax, inclinés sur les élytres et l'abdomen.

Ce joli petit Hémiptère a un peu la forme d'un Pselaphien. M. Signoret l'a trouvé à La Teste ; je l'ai pris aussi à Biscarrosse en secouant un toit de chaume, et à Mont-de-Marsan en battant une haie d'aubépine.

Nabis vagans Fab. La Teste (*Signoret*).

Harpactor annulatus L. — *H. hœmorrhoidalis* Fabr. Sabres forêts de pins, sur les bruyères. — *H. griseus* Rossi ; sables arides, presque partout.

Plœaria vagabunda L. ; en secouant les toits de chaume.

Velia rivulorum Fab. Biscarrosse; dans un fossé aquatique.

Hydrœssa pygmœa L. Duf. La Teste (*Signoret*).

Hebrus pusillus Curt. : pré salé, marais, bords des mares.

Corixa transversa Illig. La Teste (*Signoret*).

Sigara minutissima L. ; les mares des dunes.

Plea minutissima Fab. ; avec la précédente.

Pelogonus marginatus Latr. ; bord des ruisseaux des étangs.

Cicada orni L. ; forêts de pins, très-commun. — *C. œstuans* Fab. ; les bois et les landes, mais toujours sur les arbres peu élevés ou les arbrisseaux.

Cixius marginicollis Spin. ; Sabres, en secouant les chênes. — *C. serratulæ* Fab. Biscarrosse, sur les bruyères dans les bois humides. — *C. pallidus* H. Sch. — *C. leporinus* L. La Teste (*Signoret*).

Asiraca crassicornis Fab. La Teste (*Signoret*).

Ommatidiotus dissimilis Fall. La Teste, sables arides.

Delphax notula Germ. — *D. limbata* Fab.; pré salé. — *D. pteridis* Gené; dans les bois sur la grande fougère. — *D. mutabilis* Bohem.—*D. elegantula* Bohem —*D. mœsta* Boh.—*D. brachyptera* Germ. — *D. Bohemanni*. Germ. Pelouses et prairies fauchées, à Biscarrosse.

D. Fairmairii Mihi. Long. 3 mill. Entièrement d'un testacé pâle avec deux traits longitudinaux roussâtres au dessus du rostre et des points de même couleur sur le front. Yeux noirs. Carènes frontales au nombre de trois, bien visibles; la médiane se bifurquant au haut du front pour former entre les yeux une petite aréole ovale; sur le vertex une dépression semi-circulaire dont la base est limitée par un rebord saillant, et le bord antérieur par une nervure, avec une petite échancrure au milieu Prothorax ayant sur le dos trois carènes peu saillantes dont la médiane n'atteint pas le bord antérieur et les latérales sont obliques et un peu arquées. Ecusson ayant aussi trois carènes dont la médiane s'oblitère un peu avant l'extrémité. Elytres à nervures bien marquées, arrondies à l'extrémité, dépassant un peu la moitié de l'abdomen dont on ne voit guère que trois segments. (*Femelle*).

Je dédie cette espèce à mon excellent ami Fairmaire, un de nos plus savants entomologistes. Je l'ai prise à La Teste.

D. Aubei Mihi. Long. 2 1/2 mill. Tête d'un testacé pâle, marquée de brun dans la fossette qui est sous chaque antenne; carènes frontales au nombre de trois, bien marquées, ne se bifurquant qu'au vertex pour former une petite aréole elliptique de chaque côté de laquelle on voit une petite fossette; partie postérieure du vertex traversée d'une carène médiane qui manque dans l'espèce précédente. Prothorax et écusson de la couleur de la tête et semblables à ceux du *D. Fairmairii*; sur les côtés du prothorax un petit trait brun. Elytres laissant à découvert cinq

segments de l'abdomen, arrondies à l'extrémité, d'un testacé brunâtre avec la bordure blanche tout autour ; couvertes de rides transversales très-fines, visibles seulement à une forte loupe. Abdomen noir, nuancé de rougeâtre, avec sept lignes ou sept séries de points de couleur blanche, une dorsale bien apparente et trois de chaque côté moins tranchées et n'intéressant que les trois avant-derniers segments. Pattes de la couleur de la tête ; ongles bruns. (*Mâle*).

J'ai pris cette espèce au pré salé d'Arcachon. Je la dédie à mon parfait ami Aubé dont le nom a depuis longtemps acquis dans la science une autorité bien méritée.

D. lineata Mihi. Long. 2 1/2 mill. Tête d'un testacé pâle, noire sur la bouche; intervalle des carènes noir avec des points blancs. Carènes épaisses, obtuses, s'oblitérant complètement au niveau des yeux ; espace inter-oculaire finement ponctué, partie postérieure du vertex ayant deux fossettes bien marquées et contiguës. Prothorax à carènes presque invisibles, même à une forte loupe, les latérales non arquées ; des deux côtés de la médiane une ligne ombrée de roussâtre et une tache brune derrière les yeux. Ecusson de la couleur du prothorax, ses carènes un peu plus visibles, avec la continuation des lignes ombrées et un point brun aux angles. Elytres exactement comme dans l'espèce précédente, y compris les rides ; paraissant légèrement marbrées de brun, parce que cette couleur, qui est celle de la base de l'abdomen, se montre par transparence. Abdomen pâle, à carène dorsale blanche, accompagnée de roussâtre, ayant en outre deux lignes rousses, et des points roux entre ces lignes et les bords latéraux qui sont noirs ; deux taches noires sous le dernier segment. Pattes jaunâtres. (*Femelle*).

Issus coleoptratus Fab. ; en secouant les chênes.

Tettigonia obliqua Panz ; sa larve vit principalement sur les chaumes de seigle.

Paropia scanica Fall. Biscarrosse, en secouant des buissons.

Ulopa obtecta Fall. Dans les landes, en fauchant sur la bruyère.

Eupelix cuspidata Fab. Prairies marécageuses, à Biscarrosse.

Pholetera albifrons L. Biscarrosse, au pied des vieux chênes. — *P. vittata* Fab. ; en secouant les chênes. — *P. bifasciata* L. La Teste et les dunes, en fauchant dans les lieux arides.

Athysanus plebeius Fall. et variétés. — *A. histrionicus* Fall. ; les lieux secs. — *A. varipennis* H. Sch. — *A. sordidus* Zetterst. ; prairies rases. — *A. fenestratus* H. Sch. — *A. lineatus* Walk. — *A. striatulus* Fall. ; les lieux arides.

A. maritimus Mihi. Long. 3 1/2 à 4 millim. Entièrement d'un blanc jaunâtre. Tête triangulaire quand on la regarde en dessus ; bord antérieur obtus ; yeux grands, elliptiques, non saillants ; sur le vertex une carène très-fine, à peine visible. Prothorax marqué, dans sa moitié postérieure, de rides transversales presque imperceptibles. Elytres et ailes courtes, laissant libres les quatre derniers segments de l'abdomen, arrondies à l'extrémité, marquées de trois petites taches noirâtres, quelquefois inégalement visibles, placées l'une au quart antérieur, l'autre vers le milieu, la troisième sur le bord postérieur. Une ligne qui passerait par les six taches des deux élytres décrirait une ellipse. Segments visibles de l'abdomen, sauf le dernier, ayant de chaque côté un point noirâtre qui n'existe parfois que sur les deux avant-derniers. Pattes de la couleur du corps ; pelotes des tarses brunes.

Sur les sables, près de la mer, principalement dans les lieux peuplés de *Convolvulus soldanella*. Il est très-agile et on ne peut s'en emparer facilement qu'à l'aide d'un tube. Il est voisin de l'*A. stylatus* Boh. dont il diffère principalement par l'angle antérieur de la tête moins émoussé et le bord plus obtus.

Nous remarquâmes sur quelques individus un corps sphérique brun, dont la partie antérieure était engagée dans l'intersection de deux segments abdominaux, comme on le voit pour les Rhi-

piptères parasites des Hyménoptères. C'était pour nous l'indice d'un parasitisme intéressant, et pour éclairer la question j'emprisonnai trois *Athysanus* ainsi attaqués dans autant de petits tubes. Quatre jours après je montrai à mon ami Dufour une petite larve qui filait de la soie au fond du tube et s'enveloppait d'un cocon. Nous en fûmes surpris l'un et l'autre, parce que nous nous attendions à un Rhipiptère quelconque, et nous n'en fûmes que plus intrigués. L'Hémiptère était mort; le corps globuleux qu'il portait était fendu et ouvert comme une coquille bivalve, et dans son intérieur était un autre fourreau membraneux, de même couleur, ellipsoïdal et déchiré à l'un des bouts. La larve continua à filer pendant près de deux jours; elle fit, sans en souffrir, le voyage de Biscarrosse à Mont-de-Marsan, et peu de temps après mon retour, elle me donna le *Gonatopus pedestris* Dalm. que j'ai mentionné plus haut. Cet Hémiptère est-il le vrai parasite de l'*Athysanus*, ou bien le parasite de son parasite? Je pencherais pour cette dernière hypothèse, à cause des deux enveloppes très-distinctes que présente le globule noir. Les deux autres *Athysanus* enfermés dans des tubes sont morts sans rien donner.

A. cinctus Mihi. Long. 2 1/2 à 3 millim. Tête fortement triangulaire, à bords tranchants; face d'un jaune pâle avec la partie supérieure noire, sauf un espace central et de petites taches d'un jaune pâle; vertex noir, très-finement ponctué, marqué à l'angle antérieur d'une fossette entourée d'une ligne blanc jaunâtre, et ayant en outre deux dépressions longitudinales peu marquées, séparées par une carène à peine visible. Prothorax jaune pâle, avec une tache noire placée derrière les yeux et qui devient rousse postérieurement; marquée sur sa moitié postérieure de petits points écartés. Ecusson noir, très finement ponctué et comme vermiculé. Elytres courtes, laissant visibles six segments et demi de l'abdomen, un peu luisantes, visiblement et peu densement ponctuées, noires jusques un peu au

de-là de la moitié, puis d'un jaune pâle jusqu'au bord postérieur qui est coupé carrément et marqué de fines stries longitudinales. Abdomen d'un beau noir, avec le bord postérieur du dernier segment blanc jaunâtre et le quatrième segment d'un jaune pâle, formant une ceinture qui justifie le nom que j'ai donné à l'insecte. Pattes blanches, longitudinalement rayées de noir.

Cet Hémiptère habite les lieux sablonneux découverts et très-arides. Je l'ai pris à La Teste, à Biscarrosse, à Mont-de-Marsan. Il présente des variétés. Tantôt la tête est rousse en dessus, du côté des yeux, et les élytres sont rousses à la base avec les épaules plus foncées ; tantôt la tête, le prothorax et les élytres sont blancs avec une teinte roussâtre sur les parties qui sont noires dans le type. L'abdomen est aussi parfois d'un brun roussâtre plutôt que noir; mais ce qui sert à reconnaître toujours l'espèce, c'est la bande blanche ou jaune pâle que forme le quatrième segment de l'abdomen.

A. conspurcatus Mihi. Long. 2 1/3 millim. Absolument de la forme du précédent Face roussâtre, transversalement zébrée de roux ; vertex, prothorax, écusson, élytres noirâtres, maculés d'un roux sale ; ces dernières moins foncées, avec deux taches blanchâtres irrégulières au bord postérieur, qui n'est pas coupé carrément comme dans l'espèce précédente, mais un peu arrondi avec l'angle extérieur et l'angle sutural très-obtus. Abdomen d'un noir terne en dessus ; côtés et extrémité maculés de roussâtre sale ; de cette couleur en dessous avec des taches noirâtres. Pattes d'un roussâtre sale.

Se trouve avec le précédent. J'en ai une variété dont la tête est roussâtre avec trois taches rousses, le prothorax et l'écusson roussâtres, les élytres blanches et l'abdomen largement roux sur le dos.

A. ornatus Mihi. Long. 5 millim. Forme de l'*A. fenestratus*, mais beaucoup plus grand. Tête subtriangulaire, roussâtre ; face

transversalement zébrée de roux et maculée de roux pâle sur les joues. Vertex ayant deux taches noires près de l'angle antérieur, et un peu en arrière une bande transversale noire très-irrégulière. Prothorax roussâtre, avec des taches plus claires sur le tiers antérieur et une réticulation noire sur le reste de sa surface; limbe blanc. Ecusson roussâtre avec deux taches médianes en croissant renversé, près de la base, deux points aux angles antérieurs et deux plus grandes aux deux extrémités d'un sillon transversal, de couleur blanche. Elytres dépassant l'abdomen, blanches, à nervures rousses, avec une réticulation rousse ou noirâtre qui laisse libre la couleur blanche du fond sur d'assez grands espaces elliptiques ou irréguliers; bord externe maculé de taches noirâtres assez étendues. Dessus de l'abdomen noir avec les côtés et le bord postérieur des segments roussâtres; tout le dessous du corps de la même couleur, ainsi que les pattes qui ont les cuisses rayées longitudinalement de brun roussâtre. Un point à la base de chaque épine des jambes, extrémité des articles des tarses, pelotes et ongles noirâtres.

Dans les bois de pins, en fauchant sur les bruyères.

A. nympheæ Mihi, *cebasphedus* (Am.). Aussi long que le précédent, mais plus étroit; bleu, ou d'un noir bleu, se ternissant un peu après la mort. Partie inférieure du front, joues, trois points en triangle sur le vertex, bord postérieur de celui-ci, une tache sur les côtés du prothorax de couleur jaune; cette dernière traversée d'une ligne rousse. Ecusson marqué de sept points jaunes: quatre à la base, deux au bord externe et un à l'extrémité. Elytres dépassant l'abdomen, à nervures bleues, ombrées de brun; cellules plus ou moins enfumées. Abdomen noir bleu en dessus avec un liseré latéral jaune; de cette couleur en dessous avec la base noire et un point noir de chaque côté des segments.

Commun sur les feuilles du nénuphar.

A. Laboulbenii Mihi. Forme du *conspurcatus*, sauf que les

élytres, au lieu d'être beaucoup plus courtes que l'abdomen, le dépassent. Tête rousse, un peu marbrée de roussâtre ; angle antérieur plus foncé ; une petite ligne pâle et arquée d'un œil à l'autre. Prothorax d'un roux un peu plus pâle que la tête, avec deux grandes taches dorsales de couleur jaunâtre. Ecusson roux, un peu marbré ; un point noir à chaque extrémité de la suture transversale. Elytres d'un blanc jaunâtre uniforme ; extrémité de l'abdomen et pattes jaunâtres.

Dans les lieux secs, en fauchant. Je le dédie à mon excellent et savant ami A. Laboulbène.

Deltocephalus pulicarius Fall. ; pelouses humides des dunes. — *D. ocellaris* Fall. ; les lieux secs.— *D. pascuelus* Fall.— *D. transversalis* Fall.— *D. abdominalis* Germ.— *D. striatellus* Dahl. ; La Teste, en fauchant.

Thamnotettix punctifrons Fall. ; Biscarrosse, sur des saules. — *T. prasinus* Fall ; Biscarrosse, en fauchant dans des prairies rases. — *T.* 6-*notatus* Fall. — *T.* 4-*notatus* Panz. — *T. reticulatus* Thunb. ; en secouant les chênes.

Aphrophora corticea Germ. ; sur les chênes et les pins qui nourrissent sa larve. — *A. salicis* De Géer ; sur le saule.

Ptyelus lateralis L. — *P. lineatus* L. — *P. bifasciatus* L. et leurs variétés, sur le *Psamma arenaria* et autres plantes.

Pediopsis virescens Fab. ; partout, sur les saules — *P. reticulatus* H. Sch. ; en secouant les chênes. — *P. nanus* H. Sch., dans les lieux arides.

Oncopsis lanio L. ; en secouant les chênes.

Bythoscopus venosus Germ. — *B. puncticeps* Germ. ; à Biscarrosse, en secouant les haies.

Cicadula albolineatella Boh. ; en secouant les chênes.

Typhlocyba Walbergii Boh. — *T. concinna* Germ.— *T. tenerrima* H. Sch.— *T. albostriella* H. Sch. ; en battant les chênes. — *T. stactogala* Am. ; sur les tamarix. — *T. artemisiæ* Curtis.

— *T. chlorophana* H. Sch. ; Cap Ferret, sur l'*Artemisia campestris*. — *T. calemia* Am. ; sur l'*Adenocarpus divaricatus*.

Monophleba fuscipennis Burm. Biscarrosse, en secouant un pin. J'avais déjà pris ce rare insecte à Mont-de-Marsan, en battant un chêne.

DIPTÈRES.

Culex nemorosus Meig. ; partout.

Mycetophila analis Meig. ; Sanguinet.

Pangonia marginata Fab. ; sur les fleurs, principalement sur celles des scabieuses.

Odontomyia hydropota Meig. ; dans les dunes, sur la *Sagina maritima*.

Nemotelus uliginosus Fab. ; Arcachon, au pré salé.

Laphria fulvicrus Dup. ; un individu à Salles, sur une souche de chêne.

Dasypogon punctatus Meig. ; dans les landes parmi les bruyères. — *D. hirtellus* Fall. — *D. albibarbis* Macq. — *D. cinctus* Fab. ; dans les lieux arides. Croyant cette dernière espèce nouvelle, sur la foi de M. Macquart, je lui ai donné, dans ma seconde relation, le nom de *D. Macquarti*.

Asilus fimbriatus Meig. ; avec les précédents.

Ipogon Dufourii Mihi. (Deuxième relation) à Moustey, en fauchant dans un bois.

Drapetis brunnipes Macq. ; les lieux humides.

Tachydromia paludosa Mihi (deuxième relation) ; sur les herbes des marais. — *T. albipennis* Mihi. Sous les algues marines.

Usia ornea Lat. ; les lieux aridees sur diverses fleurs et notamment sur l'*Asperula cynanchica*.

Anthrax circumdata Hoffm. — *A. fenestrata* Fall. ; dans la lande et les bois, surtout le long des sentiers.

Aphrozeta (*Medeterus*) *diversipes* Meig. C'est mon *A. semiglauca* (première relation). — *A. cinerea* Mihi ; sur l'écume des eaux des étangs.

Rhaphium tibiale Mihi. — *R. odontocerum* L. Duf. (excursion aux dunes). — — *R. oceanum* L. Duf. — *R. squamipalpum* L. Duf. ; à Arcachon, sur les herbes.

Tropidia Marianii Mihi. Mimizan, sur les fleurs.

Merodon osmioides Mihi ; en rase lande.

Aphritis apiformis Macq. Biscarrosse, prairies humides.

Sericomyia borealis Meig. Sanguinet, dans un bois un peu marécageux, sur la bruyère.

Rhyngia muscaria Fab. Sanguinet, prairies du presbytère.

Pelecocera tricincta Hoffm. Sur diverses fleurs et sur les feuilles des jeunes pins.

Milesia crabroniformis Latr. Commensacq. sur l'hyèble.

Cephalemyia ovis Clarck. Lipostey, sur les parois d'une bergerie.

Echinomyia grossa Dum, Sanguinet, sur les fleurs.

Gonia maritima Mihi ; dans les dunes, sur les fleurs.

Masicera laticincta Mihi. — *M. nova* Mihi, sur les fleurs. — *M. atropicida* Mihi, d'une chenille d'*Acherontia atropos*. — *M. palpalis* Mihi. — *M. grisea* Mihi. — *M. minor* Mihi, sur les fleurs. — *M. cylindrica* Mihi, sur un buisson. — *M. exigua* Mihi. — *M. rubrifrons* Mihi, dans les bois.

Phorocera scutellata Mihi ; les dunes. — *P. aurulenta* Mihi, dans les bois. — *P. lata* Mihi ; dans la lande.

Doria cœruleo-nigra Mihi ; en rase lande.

Plagia ericetorum Mihi ; en rase lande.

Exorista longicornis Mihi ; dans les bois.

Tachina ignota Mihi ; dans les dunes.

Metopia cinerea Mihi ; sur les bruyères. — *M. crassicornis* Mihi ; dans les dunes.

Hypostena humeralis Mihi. — *H. incisuralis* Mihi. — *H. maritima* Mihi ; sur les fleurs.

Triphera nigrifacies Mihi ; en rase lande.

Myobia fuscipalpis Mihi. — *M. latipennis* Mihi. — *M. varipes* Mihi ; sur les fleurs.

Clista maura Mihi ; les lieux arides de la lande.

Miltogramma strenua Mihi ; sur les sables arides.

Taxigramma pipiens Mihi ; les lieux arides.

Phania bicolor Mihi. — *P. appendiculata* Mihi ; avec les précédentes.

Paraplesia flavidipennis Macq. : Biscarrosse sur les fleurs de carotte.

Anthracia caminaria Meig. ; sur les sentiers sablonneux.

Dinera cinerea Macq. ; sur les fleurs de la bruyère.

Sarcophaga clathrata Meig. Sanguinet.

Idia fasciata Meig. ; sur les fleurs de carotte.

Rhynchomyia ruficeps Macq. — *R. columbina* Macq ; sur les bruyères.

Calliphora rufipalpis Macq. Arcachon.

Aricia maritima L. Duf. Arcachon.

Lispa tarsalis Rob. D. — *L. 4-lineata* Macq. ; bord des étangs.

Hylemyia coarctata Meig. — *H. hortensis* Rob. D. ; à Sanguinet.

Cœnosia perpusilla Meig. ; à Sanguinet.

Sepedon sphegeus Fall. ; dans les marais.

Helomyza gibba Mihi (Ann. Soc. ent.) ; les lieux ombragés.

Terellia eryngii L. Duf. ; sur l'*Eryngium maritimum*.

Tephritis Wiedemanni Meig. ; à Sanguinet.

Ochthera mantis Latr. ; sur les bords de l'étang de Cazaux.

Hydrilla apicalis Mihi ; toitures de chaume. — *H. maritima* Mihi ; pré salé d'Arcachon.

Ephydra 4-guttata Meig. ; commune à Sanguinet.

Limosina arcuata Macq. ; à Sanguinet.

Ochthiphila maritima L. Duf. — *O. nigricornis* Mihi ; au pré salé d'Arcachon.

Leucapis maritima L. Duf. (loc. cit.) ; bords de l'Océan, sur le *Psamma arenaria*. — *L. griseola* Meig. ; sur les jeunes pins. Sa larve dévore les pucerons du pin.

Meromyza smaragdina L. Duf. ; bords de l'Océan, principalement sur le *Psamma* ou *Gourbet*.

Chlorops rufa Macq. ; à Sanguinet. — *C. Marcadei* Mihi ; au pré salé.

Oscinis obliqua Macq. — *O. pusilla* Meig. ; à Sanguinet.

Agromyza M atrum Meig., sur le genet à balais. Sa larve vit dans de petites galles que la présence de l'œuf détermine sur les jeunes pousses de cet arbrisseau.

Phora pusilla Meig. ; sous les détritus.

LÉPIDOPTÈRES.

J'ai déjà dit, dans mes précédentes relations, que le pays nous a paru très-pauvre en Lépidoptères. Il est vrai que nous les recherchions peu, parce que nous n'avions pas ce qu'il fallait pour les prendre et les conserver frais. Voici les moins vulgaires.

Lycœna ægon Bork. — *L. Alexis* Fab. — *Melitœa didyma* Fab. — *Satyrus fauna* Fab. — *S. phœdra* L. — *S. Semele* L. — *S. hermione* L. — *S. œdipus* Fab. — *Macroglossa fusciformis* L. — *M. bombyliformis* O. — *Deilephila lineata* Fab. — *D. euphorbiæ* L. — *Acherontia atropos* L. — *Bombyx pityocampa* Fab.

CRÉATION D'UN GENRE NOUVEAU,

G. APTERONA [1],

ET

HISTOIRE DES INSECTES QUI LE COMPOSENT,

PAR

M. P. MILLIÈRE.

(Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1857.)

Rien n'est plus fréquent en entomologie que d'obtenir la révélation de faits, dont jusqu'alors, on n'avait eu nul soupçon. Celui que je vais communiquer, sur lequel, je dois le dire, d'autres, avant moi, avaient appelé l'attention des naturalistes, m'a paru tellement extraordinaire, que j'espère intéresser la Société en lui faisant part de ce que j'ai vu.

Ayant pu compléter mes observations, et par suite de cela, étant bien persuadé de l'étrangeté des faits qui m'ont été dévoilés, j'irais, si je l'osais, jusqu'à faire plus que de créer un genre pour trois espèces d'insectes, dont le nombre, devra sans doute prochainement s'augmenter, car plus que jamais les Microlépidoptères, si négligés autrefois, sont aujourd'hui le sujet d'études sérieuses et constantes. Mais je laisse à d'autres entomologistes le soin d'établir plus tard la division qui en définitive,

(1) Du grec α, privatif, et πτερον, aile.

conviendra le mieux aux insectes dont il va être question. En attendant je me bornerai à former pour eux le genre *Apterona* que je placerai immédiatement après le genre *Solenabia* de M. Herrich-Schaffer (*Talaeporia* HV., ZELL., GUEN.; *Psyche* BRUAND.

Plusieurs des naturalistes qui ont connu *helicinella*, après avoir décrit les deux sexes de cette espèce, ont figuré le ♂ et lui ont donné des ailes bien développées, propres au vol par conséquent.

Quel que soit le respect que j'accorde à la science des savants qui ont décrit et figuré des ailes aux mâles d'*helicinella*, j'avouerai ce que j'ai observé et ne craindrai pas de dire que je crois avoir acquis la certitude que ces entomologistes distingués ont été induits en erreur, car *helicinella* et deux espèces que j'ai toute raison de croire nouvelles : *subtiquetrella* et *pinastrella*, n'ont jamais été, ♂ et ♀, que des Articulés complètement aptères. Chose bien plus surprenante et qui reste encore inexplicable pour moi, c'est que ces insectes n'ont jamais eu de mâles proprement dits ! Ce que j'avance est le résultat de mes expériences nombreuses et souvent répétées, j'ai donc tout lieu de croire que je suis dans le vrai : bien plus, ce qu'aujourd'hui je suis certain d'avoir vu, des entomologistes qui font autorité, De Géer et Pallas entre autres, l'avaient déjà soupçonné. Ces naturalistes ont émis l'opinion que pour certaines Tinéides la reproduction pouvait avoir lieu sans accouplement. De plus M. le Dr Siebold, dans un mémoire qui a paru dans l'Annuaire Scientifique allemand, 1850, pag. 84 et suiv., affirme qu'on n'a jamais vu sortir d'insecte ♂ des fourreaux contournés en spirale qui se rencontrent sur les rochers calcaires de l'Allemagne. M. Siebold ne regarde pas les femelles vermiformes comme de véritables femelles, dit le Dr W. Nylander dans une notice lue à la Société entomologique de France, séance du 12 avril 1854, mais comme une espèce de nourrices qui, à l'égal de celle du

Talæporia lichenella ZELLER (*Solenobia lichenella* DUPONCHEL), pondent des œufs fécondés sans accouplement. Quant à l'opinion du Dr W. Nylander qui, dans la note citée, ajoute avoir eu l'éclosion du ♂ du *Psyche helix* SIEB. (*helicinella* des auteurs) dont plusieurs fourreaux avaient été recueillis en France pendant l'été de 1853, je n'hésite pas à dire que je crois cette opinion erronée, et que la *Psyche* ♂ qui lui est éclose devait probablement appartenir à une autre espèce, à une *pulla* ESPER., ou à une *intermediella* GUENÉE, ou bien encore à une *lapidicella* ZELLER; le fourreau de l'une de ces dernières sans doute a dû être placé dans le même bocal que ceux d'*helicinella*. D'ailleurs la description latine que M. le Dr Nylander donne de son *Psyche helix* peut assez bien se rapporter à une *P. pullella* BRUAND, de petite taille, ou mieux encore à une *P. intermediella* GUENÉE.

Enfin je traduis ce que, dans ses Lépidoptères d'Europe, M. le Dr Herrich-Schaffer de Ratisbonne dit, au dernier article de son dernier supplément, de l'un des insectes qui nous occupent :

« Le 8 et 9 juillet 1835, M. le professeur V. Sieboid a trouvé « au Keilstein près Ratisbonne plus de cent exemplaires du « fourreau toujours énigmatique (*rachselhaften*) du *Psyche?* « *helix* SIEB. Au premier printemps 1836, il ne lui est éclos « aucun sujet mâle (*Kein Mann*), mais une masse de petites « chenilles vermiformes qui, dès qu'elles trouvaient les matières « commencaient à construire leur fourreau en forme d'hélice. »

Voici pour les trois insectes, dont j'ai l'honneur de vous entretenir, les faits tels qu'ils se sont présentés à mes yeux.

Apterona subtriquetrella sort de l'œuf ordinairement en juin (1). La jeune larve, qui se nourrit du lichen qui croît contre

---

(1) Le 20 juillet 1857 j'ai trouvé, au sommet du Mont-Pilat, près de Lyon, contre les murs Nord-Ouest de la ferme, un certain nombre de fourreaux de

les murs exposés au Nord et Nord-Ouest, contre les vieilles barrières et les vieux arbres chargés de cryptogames parasites, la jeune larve, dis-je, grossit assez lentement. L'insecte revêtu de son fourreau a acquis tout son développement vers la fin de l'automne; il passe l'hiver dans cet état, et, pendant les mauvais jours il ne mange plus et demeure engourdi pendant toute leur durée. Mais avant la saison rigoureuse il avait eu le soin de se choisir une retraite abritée, une excavation de mur, ou une gerçure d'écorce, et s'y était fixé solidement au moyen de fils de soie. Dès que reviennent les premiers jours de printemps, *subtriquetrella* recommence à manger; mais alors elle ne grossit plus et, vers la fin d'avril, fixe la poche qui la renferme à la hauteur d'un mètre ou un mètre cinquante cent. contre la muraille, ou le tronc de l'arbre qui l'a vue se développer. Ainsi préservée contre l'humidité et ses nombreux ennemis, cette *Apterona* se métamorphose, puis, au bout de vingt à vingt-cinq jours, devient insecte parfait.

Sortie de l'enveloppe qui l'a si bien garantie pendant la plus grande partie de son existence, *subtriquetrella* s'y tient cramponnée extérieurement au moyen de ses six pattes jusqu'à la fin de sa vie, bien courte à partir de ce moment. Sous cette dernière transformation, cet animal, bien que sans cesse accroché à son fourreau, n'y rentre plus. C'est alors qu'il élève et abaisse, sans discontinuer, la partie inférieure de son corps recourbé en demi-cercle: il rapproche constamment son oviducte de l'ouverture du fourreau, mais c'est à peine s'il touche ce dernier. Bien souvent il se recourbe avec plus de force encore, fait passer l'extré-

---

subtriquetrella dont les deux tiers environ n'étaient point encore fixés. Ces fourreaux, plus petits, étaient aussi plus bruns que ceux de la plaine. Ce retard dans la chrysalidation s'expliquerait par la hauteur des lieux. La larve de cette espèce, vue à la loupe, m'a paru en tout semblable à celles des zones moins élevées.

mité de l'oviducte entre ses pattes et amène cet organe à la hauteur de sa tête qu'il ne fait qu'effleurer. Pourtant, de loin en loin, j'apercevais la partie inférieure du corps de cet étrange insecte s'enfoncer brusquement et assez profondément dans le fourreau, et y demeurer quinze à vingt secondes. Si, avant de quitter son enveloppe, *subtriquetrella* n'y avait pas pendu ses œufs, ainsi que je l'expliquerai bientôt, on pourrait croire que c'est afin de les y déposer; mais tel n'étant pas le but de cet Articulé, quel peut être alors le résultat de cette manœuvre? féconderait-il ses propres œufs? je n'ose en vérité hasarder une telle hypothèse!

L'existence de *subtriquetrella*, à partir de son éclosion, est très éphémère; sa durée va rarement au-delà de 48 heures. Pendant ces quelques instants qui sont les derniers de sa vie, cette *Apterona*, ainsi que je l'ai dit, ne quitte jamais le sac vide qui l'a abritée, après lequel elle est retenue, où elle meurt, et où, le plus souvent, elle reste cramponnée, bien que réduite à un état de dessiccation complet.

Toutes les *subtriquetrella* qui me sont passées sous les yeux, et le nombre en est assez grand, toutes, avant de quitter leur fourreau respectif, y avaient déposé leurs œufs au nombre de vingt-cinq à trente: ceux-ci sont blancs, relativement très-gros, de forme ovale, et retenus ensemble par une matière visqueuse, au milieu d'un duvet très-fin qui semble les supporter mollement. A un mois de là, ces œufs éclosent et donnent naissance à de jeunes larves qui, vues à la loupe, paraissent blanchâtres; elles sont effilées, fusiformes et légèrement recourbées en demi cercle. Ces petites larves s'agitent pendant 18 à 20 heures sous la cloche qui les recouvre, puis meurent bientôt, faute de nourriture.

Pour être bien certain de mon expérience renouvelée un grand nombre de fois, je plaçais, sur des soucoupes en porcelaine de cinq à six centimètres de surface, un certain nombre de très-petites cloches de verre blanc, recouvrant chacune un seul fourreau de *subtriquetrella* encore à l'état de larve,

mais sur le point de se fixer. Peu de jours après, ces larves arrêtaient leur enveloppe contre une des parois intérieures du vase au moyen de fils de soie rapidement filés. C'est alors qu'avaient successivement lieu dans ce fourreau désormais fixé, les deux dernières transformations de l'insecte.

Deux parasites de l'ordre des *Hyménoptères* attaquent *subtriquetrella* à l'époque où cette dernière prend du développement. L'un d'eux, qui est un *Chalcidite*, est de très-petite taille; il le faut, puisque six individus de ce microscopique Hyménoptère étaient contenus en un seul fourreau. Tous six sont éclos, bien retirés de l'enveloppe qui les protégeait.

En ouvrant des fourreaux de l'*helicinella* vers le milieu ou la fin du mois d'août, on voit, à la loupe seulement, de très-petits insectes agglomérés, donnant à peine signe de vie; mais tous alors sont sortis de l'œuf. Mes essais souvent répétés m'ont fait reconnaître que ces insectes restaient dans cet état tout l'automne, tout l'hiver et ne sortaient du fourreau commun (celui de la mère) que vers le 15 ou le 20 mars de l'année suivante. Pendant une partie du temps que les petites larves ont passé réunies sous un même abri, elles ont dû se nourrir, ainsi que le font beaucoup de jeunes Psychides, des restes du corps de leur mère, morte en déposant ses derniers œufs dans le fourreau. Cependant je serais plutôt porté à croire que tant que ces chenilles sont renfermées, elles ne mangent pas; en effet, ainsi serrées dans un espace fort restreint, tout mouvement semble leur être interdit jusqu'au jour où elles devront se disperser. D'ailleurs, à leur sortie, les jeunes *Apterona* sont pour la plupart revêtues d'un petit sac qui n'a pu être formé qu'avec la dépouille maternelle. Dès qu'arrive le mois d'octobre ces petites larves s'engourdissent et demeurent comme privées de vie jusqu'au premier printemps de l'année suivante. Au moment où les *helicinella* sortent de leur retraite, elles le font avec une grande agilité, parcourent rapidement le vase qui les renferme et, pres-

sées par la faim, cherchent avec empressement une nourriture dont elles doivent avoir le plus grand besoin. Depuis le moment de leur éclosion, ces Aptéronides n'ont pas grossi ; mais à partir de cette dernière époque leur croissance est rapide.

Ainsi que le dit mon collègue et ami, M. Bruand d'Uzelle, dans sa Monographie des Psyche d'Europe, *helicinella* se nourrit assez volontiers du *Cheiranthus odoratum* et du *Teucrium chamædris* ; pourtant je l'ai rencontrée moi-même sur beaucoup d'autres plantes basses et sous-arbrisseaux, tels que le *Thymus serpillum*, l'*Erica vulgaris*, l'*Euphrasia lutea*, etc.

Cet Articulé habite ordinairement la plaine, mais se rencontre aussi sur les collines plus ou moins hautes ; cependant des zones plus élevées, plus froides paraissent également lui convenir puisqu'il a été recueilli sur le Mont-Brégille (Doubs) et le Mont-Pilat (Loire).

Rien n'égale la prodigieuse quantité de cet insecte qui, certaines années, se rencontre aux environs de la ville que nous habitons, notamment contre plusieurs murs du fort Colombier à la Guillotière, dont l'exposition méridionale reçoit, en juin et juillet, une chaleur extrêmement grande. Vers midi, lorsque le soleil brille de tout son éclat, les pierres de ces murailles, à cette époque de l'année, sont tellement chaudes, tellement brûlantes qu'il est impossible d'y tenir la main appliquée. Comment se fait-il que les chenilles d'*helicinella*, fixées alors et transformées en nymphe, puissent supporter une semblable température?

J'ai dit que ces poches ou sacs, sous forme d'hélice, se remarquaient par quantités innombrables, surtout aux expositions les plus chaudes; mais qui pourrait expliquer la disparition complète de cette espèce, aux environs de Lyon du moins, pendant l'année 1854? C'est à grand'peine que vers la mi-juin de cette année, j'ai pu recueillir cinq ou six exemplaires de ces insectes grimpant contre un mur pour se fixer.

On le sait, les larves d'*helicinella* sont très-vives au moment

où elles s'échappent de l'enveloppe qui les protégeait; elles grossissent rapidement à partir de cette époque, construisent très-vite leur petit sac formé de soie, de terre et de grains de sable des plus fins, et, dès qu'arrive la fin d'avril, ces chenilles ont acquis toute leur taille; mais ce n'est guère que vers le 15 juin qu'elles se fixent, presque toujours contre un mur ou un rocher vertical, quelquefois néanmoins elles s'attachent aux tiges des plantes; rarement elles choisissent le tronc des arbres pour subir leur avant-dernière métamorphose. L'état de nymphe dure ordinairement de dix-huit à vingt-cinq jours; l'insecte parfait éclot au bout de ce temps, et sort du fourreau; cependant il ne le quitte pas, car il y demeure accroché dans un état d'immobilité presque complet. Le temps qui lui reste à vivre sous cette dernière transformation est très-court.

Ce que j'ai dit de *subtriquetrella* à cette époque de l'existence des deux insectes, pourrait, à peu de chose près, se répéter pour *helicinella*: cette dernière aussi, *toujours aptère*, a pondu ses œufs *fécondés* avant de quitter le fourreau qu'elle a construit et qui l'a abritée sous son état de larve.

Il est bon de faire observer que de nombreux parasites dévorent les chenilles de cette *Apterona* et éclosent bien souvent à leur place. J'en ai compté cinq espèces différentes, dont trois appartenant à la famille des Chalcidites et deux à celle des Ichneumonites.

Réaumur connaissait *helicinella*; il en parle même assez longuement dans son troisième volume, pag. 193 à 195, et donne, plan. 15 de ce même vol. sous les nos 20 et 22, deux dessins fort exacts du fourreau de cet Articulé qu'il appelle *animal à coquille portant des habits de pierre*. « Cet insecte est, dit encore cet « excellent observateur, plus différent à nos yeux des papillons « ordinaires, qu'une mouche ne l'est d'un papillon. » Il termine en affirmant n'avoir jamais vu sortir de ces fourreaux composés de différents tours de spirale, d'insecte ailé, si ce n'est une petite

mouche noire à quatre ailes. Cet Hyménoptère, dont parle Réaumur, ne peut être vraisemblablement que l'un des Chalcis que l'on sait être parasites d'*helicinella*.

Vers la fin de juin, en cherchant avec beaucoup d'attention sur l'écorce des pins sauvages qui, de loin en loin, décorent divers points rocheux et accidentés du Mont-d'Or près de Lyon, on rencontre un très-petit insecte, aux trois quarts rentré dans son fourreau de forme conique et parfaitement lisse sur toutes ses surfaces. Cet insecte me parut de suite appartenir à l'ordre des Lépidoptères, à la tribu des Tinéides. Je l'aurais rapporté au *pineti* de Zeller que le Dr V. Herr. Schaffer a placé dans son genre *Solenobia* si tous les fourreaux des insectes faisant partie de ce genre (*Sinopsis generum*, t. 3 pag. 26) de l'auteur allemand, ne présentaient trois pans bien caractérisés; si surtout, chose concluante, le ♂ de *pineti* Zel. n'était muni de quatre ailes très-apparentes. De telles causes m'autorisent donc à faire entrer dans mon genre *Apterona* ce troisième insecte privé d'ailes et que je nomme *pinastrella*, ainsi que je l'ai dit.

Pendant deux ans et à la même époque, il m'est arrivé de recueillir une certaine quantité de fourreaux de *pinastrella*; je les ai placés sous de petites cloches, et j'ai attendu patiemment l'arrivée d'un ♂ ailé, mais vainement. Après les deux premières éclosions qui, toutes deux, ne m'avaient donné que des insectes aptères, je supposai que par un hasard singulier, mais cependant possible, pas un ♂ n'avait paru (1). La troisième année je rassemblai un grand nombre de ces fourreaux lorsque ceux-ci n'étaient point encore fixés; je les plaçai sous plusieurs cloches de verre et j'attendis l'éclosion qui encore ne m'a donné que des insectes parfaits complètement privés d'ailes.

---

(1) A l'époque où je faisais ces observations, je n'avais point encore étudié les mœurs de *subtriquetrella* et d'*helicinella*.

Après l'éclosion de sa nymphe, *pinastrella* ayant opéré sa quatrième transformation, ne quittait pas la poche d'où elle était sortie, à l'extrémité extérieure de laquelle elle restait accrochée et où, peu après, elle mourait. Ces insectes ainsi renfermés sous des cloches, mais parfaitement visibles, étaient, les uns isolés, les autres réunis. Ces derniers, j'en suis certain, ne se sont jamais touchés; pourtant les uns et les autres ont pondu des œufs fécondés qui, vingt ou vingt-cinq jours après, donnèrent naissance à de très-petites larves, lesquelles ne tardèrent pas à quitter le fourreau commun, et toutes, revêtues d'un petit sac brunâtre, cherchèrent sans plus tarder leur nourriture.

Pinastrella qui est toujours rare, a aussi ses ennemis; j'ai remarqué deux très-petites espèces de parasites qui ont vécu aux dépens de sa chenille et qui appartiennent à la nombreuse famille des Ichneumonites.

Si je n'avais pas constamment obtenu les mêmes résultats je croirais, ainsi que le dit le docteur W. Nylander dans la note citée au commencement de ce mémoire, que les trois espèces d'insectes dont je viens de donner l'historique ont le même mode de reproduction que certains Hémiptères vivipares privés de vrais ovaires et du *receptaculum seminis*. « Ces « individus nourrices », a dit M. Nylander, « portent déjà en nais- « sant dans leur sein des germes fécondés qui se développent « ensuite sans plus avoir besoin de l'intervention du ♂. Ces insec- « tes présentent ainsi une sorte de véritable *génération alter-* « *nante*, savoir, l'une d'individus se reproduisant par accouple- « ment, l'autre secondaire, d'individus à organes incomplets, se « multipliant sans coopération du mâle, par une sorte de bour- « geonnement spontané. »

Oui, je penserais qu'il en est ainsi pour les trois insectes qui nous occupent, si *toujours* je n'avais vu éclore des sujets complètement aptères, lesquels, bien que placés isolément, ont le plus souvent pondu des œufs *toujours* fécondés,

donnant de nouveaux insectes en tout semblables à leur mère, et qu'en aucun temps enfin il ne m'avait été possible d'apercevoir un seul mâle, pendant près de huit années d'observations assidues.

Ainsi donc ces trois Articulés ont des mœurs parfaitement analogues et ne sauraient être éloignés les uns des autres dans le classement qui doit en être fait. L'obscurité et le mystère qui accompagnent leur naissance, les rendent intéressants au plus haut degré et doit vivement piquer la curiosité des Naturalistes. Je crois donc bien faire d'appeler sur eux l'attention de Messieurs nos collègues qui, plus heureux que moi peut-être, sauront lever tout-à-fait le voile et nous montrer clairement ce qui se passe lors de la formation de ces petits êtres. Ils trouveront à cette étude, je le leur assure, un charme inexprimable. Leurs recherches pourront aussi amener la découverte d'autres Articulés de mœurs semblables à celles des insectes qui font le sujet de ces lignes, et qui viendront augmenter le petit nombre des Micros qui forment le genre *Apterona*.

Il me reste, pour terminer ce travail, à donner la description de chacune des espèces dont je viens de parler, regrettant toutefois de ne pouvoir fournir celle d'*helicinella* et *pinastrella* à l'état d'insecte parfait, car j'ai omis de prendre note de la forme exacte de ces deux Articulés sous leur dernier état, bien qu'à la rigueur il me serait possible de les décrire de mémoire. Ce petit travail supplémentaire sera fait l'année prochaine, j'ai lieu de l'espérer

Remarque. De récentes et dernières observations faites sur deux espèces de mon genre *Apterona*, m'ont fourni les résultats suivants que je crois indispensable de signaler à la Société.

Le 2 août 1857, surpris de ne rien voir sortir de plusieurs fourreaux d'*helicinella* et de *pinastrella* placés isolément, je les ai ouverts et j'ai trouvé les insectes parfaits éclos. Poussant plus loin mes recherches, je fendis l'abdomen de plusieurs indi-

vidus de chacune de ces deux espèces, et ce n'est pas sans une extrême surprise que je vis de très-petites *Apterona* toutes formées dans le ventre de leur mère et donnant signe de vie. Ces deux Articulés seraient-ils vivipares ainsi que, chez les poissons, certains Squales ou Blennies? ou mieux, ovovivipares (1) puisqu'ils auraient la propriété de pondre des œufs certaines fois, tandis que d'autres ils donneraient le jour à de petits êtres entièrement formés? Nouveaux sujets d'études attachantes et d'observations sérieuses pour le naturaliste et le philosophe qui sans cesse aiment à feuilleter le grand livre de la Nature, où toujours ceux qui savent y lire, trouvent de nouvelles jouissances.

APTERONA (Genus novum).

Caractères. Insectes parfaits hermaphrodites? complètement aptères. Sexe unique? Corps à peine recouvert ou entièrement privé d'écailles. Antennes très-finement ciliées, courtes, à articles distincts (à la loupe seulement), palpes presque nuls, trompe nulle. Oviducte tantôt térébriforme, tantôt plumeux. Six pattes attachées au corselet, armées de crochets bifides. Chenilles toujours revêtues d'un fourreau qu'elles traînent après elles, vermiformes, à seize pattes, dont les écailleuses seules propres à la marche. Les fourreaux ou sacs, de formes diverses, sont arrondis ou allongés, coniques ou trigones.

---

(1) Ce fait curieux m'en rappelle un qui ne l'est pas moins. Je veux parler de la notice de mon savant collègue et ami, M. Perroud, lue à la Société Linnéenne de Lyon, séance du 13 août 1855, sur l'ovoviviparité des *Oreina speciosa* Panzer, et *superba* Olivier, qui, de même que mes *Apterona*, produisent des larves toutes formées. Seulement les Chrysomèles, si bien observées par M. Perroud, paraissent toujours donner naissance à une progéniture éclose au moment où elle est pondue, tandis qu'il n'en est pas de même à l'égard d'*helicinella* et de *pinastrella*.

Apterona subtriquetrella, Millière.

Fourreau.

Le fourreau est d'une longueur de 7 à 10 millim., son épaisseur est de 2 1/2 à 3 millim.; sa forme est allongée, triangulaire, présentant trois pans à peu près égaux; cependant celui de dessous paraît un peu plus large. Ce fourreau semble aussi plus pointu à l'une de ses extrémités qu'à l'autre; sa texture, bien que présentant beaucoup de solidité, est molle sous le toucher. Il est recouvert sur toutes sa surface, en outre de grains de sable noirs et blancs, très-fins et placés irrégulièrement, de plusieurs parcelles de végétaux et de débris d'insectes morts, mais surtout de pellicules de nymphes appartenant à divers Ordres d'Articulés recueillies sur les murailles ou rochers que la chenille parcourt sans cesse pendant la saison chaude et tempérée. Il entre même dans la composition de ce fourreau jusqu'à de petites coquilles de Mollusques: celle de l'*Helix pygmæa* par exemple. L'intérieur de cette enveloppe trigone est tapissé d'une soie très-fine, très-blanche et impénétrable à l'humidité. Ce fourreau, pour la forme et la grandeur, paraît avoir quelque rapport avec celui de la *Ps. triquetrella* Hubner, Bruand, et celui du *Ps. lichenum* Schrancii.

Larve.

Longueur 8 à 10 millim. Corps allongé, d'un blanc-jaunâtre pâle, renflé vers le milieu, atténué à ses bouts, marqué sur la région dorsale de quatre lignes d'un gris-rougeâtre, interrompues à chaque intersection, et parcourant tous les segments à partir du quatrième. Les deux plus élevées de ces lignes constitueraient la ligne ou les lignes vasculaires et celles qui sont

placées un peu plus bas, les lignes sous-dorsales. La stigmatale qui règne de chaque côté est fort peu apparente ; mais elle existe cependant et supporte les stigmates. Ces organes de la respiration sont également d'un gris orangé. Les deux premiers segments sont recouverts en dessus d'une large plaque noirâtre, luisante et qui semble cornée ; ces plaques ou écussons sont séparés par les intersections ; ils s'appuient en arrière et laissent voir en avant, lorsque l'animal fait un mouvement de progression, le fond qui est d'un gris-jaune pâle. La plaque du second anneau descend moins que celle du premier, mais il existe de chaque côté, en dessous de celle-là, un petit trait oblongue brunâtre. Le troisième anneau supporte quatre taches oblongues en forme de rectangle. Le dessus de ce troisième anneau, sur lequel les plaques s'espacent sensiblement, ne laisse voir que le fond où règne, ainsi que sur tous les segments, un sillon dorsal très fin. Le dernier anneau, assez petit, est recouvert d'un écusson noir, corné et très-visible. La tête est de couleur testacée. Les yeux, sous forme de points noirs, sont ainsi que les palpes, très-visibles à l'aide de la loupe. Les mâchoires, qui ne s'aperçoivent point à l'œil nu, ne semblent pas très-fortes. Les pattes écailleuses, au nombre de six, sont insérées sur un coxal assez faible, bien que celles-là paraissent relativement fortes. Ces pattes, placées par paires sous les trois premiers segments, sont de couleur brunâtre, elles sont effilées et présentent à l'extrémité une pointe cornée. Chacun des sixième, septième, huitième et neuvième anneaux laisse voir en dessous une paire de très petites pattes concolores, dépourvues de couronne et tranchant à peine sur le fond ; ce sont évidemment les pattes membraneuses puisqu'elles occupent exactement la place des pattes intermédiaires ou ventrales de la plupart des larves de Tinéides. La tête, les deux premiers et le dernier anneaux sont recouverts d'une villosité excessivement courte et des moins apparentes. Le dessous du corps présente un renflement pres-

que aussi fort que le dessus, sa couleur est d'une teinte plus pâle encore.

Nymphe.

Longueur 6 à 8 millim. Elle est droite, allongée, cylindrico-conique, de couleur rougeâtre avec des taches près de la tête, tirant sur le brun foncé. Les stigmates ainsi que la place occupée par les segments abdominaux sont très-distincts. L'extrémité de la chrysalide, qui est passablement effilée, se termine par une pointe obtuse.

En voyant la nymphe de *subtriquetrella*, rien n'indiquerait l'origine mystérieuse de cet étrange insecte; tout en elle représente une chrysalide ordinaire des mieux caractérisées: celle d'une *Rhinosia*, d'une *Lampros* ou d'une *Tinea* par exemple. Cette nymphe d'*Apterona*, dis-je, laisse voir comme l'enveloppe de petites ailes recouvertes et à moitié cachées sous leurs langes. Cette apparence trompeuse n'est, en réalité, que la place occupée par les antennes et les pattes repliées contre la poitrine de l'animal encore sous son état léthargique.

Insecte parfait.

Longueur 8 à 10 millim. Le corps dans son état habituel est recourbé en demi-cercle; les deux extrémités, l'inférieure surtout, sont sensiblement atténuées. Sous ce dernier état notre insecte a le corps arrondi et très-épais, surtout depuis le quatrième jusqu'au neuvième segment; sa couleur générale est d'un grisâtre obscur. Chacun des trois premiers anneaux supporte en dessus une large tache en forme de parallélogramme rectangle, de nature écailleuse et d'un noir brillant. Tous les autres anneaux sont également surmontés de taches ayant l'apparence de larges chevrons; mais celles-ci ne sont point luisantes: elles paraissent d'un noir mat qui va en s'affaiblissant à

mesure qu'elles avancent vers l'oviducte. L'intersection des segments laisse voir la couleur grise du fond. En outre de ces larges taches, il en est d'autres plus faibles de ton qui, pour la largeur, correspondent à celles du dos; cependant elles laissent entre les premières un espace assez grand. Ces nouvelles taches chevronnées partent des flancs de droite et arrivent aux flancs de gauche en passant par dessous l'abdomen. Les trois derniers segments ainsi que l'oviducte qui est long, fortement corné, noir et térébriforme, s'engainent les uns dans les autres et, à la volonté de l'insecte, s'allongent ou disparaissent entièrement sous le neuvième anneau. La tête, de forme globuleuse, est relativement petite. Il m'a été impossible de reconnaître l'organe de la vue. Les antennes, qui sont courtes, très-fines et brunâtres, ne se voient qu'avec le secours de la loupe. Les pattes, de couleur foncée, présentent trois articulations distinctes; elles sont armées à l'extrémité d'un petit crochet écailleux très-solide.

Apterona Helicinella Millière. — **Psyche Helicinella** Bruand — **Psyche? Helicinella** Herr-Schæffer.— **Psyche Helix** Siebold. —Réaumur, *Insect. III*, *mém. V*; pl. 15, fig. 20 et 22.

Fourreau.

Le fourreau porte en longueur 4 1/2 à 5 millim. sur une hauteur de 5 à 5 1/2 millim. Sa forme est arrondie et rappelle parfaitement celle d'une hélice. Ce fourreau singulier est de couleur brune lorsque l'insecte l'habite à l'état de larve; il varie de nuance selon qu'il se trouve dans le voisinage de terrains plus ou moins ferrugineux, calcaires ou argileux, desquels il emprunte toujours la couleur. Il est composé de trois tours de spirale complets dont le dernier tour surpasse de beaucoup en diamètre celui qui précède. L'intérieur, tapissé de soie blanchâtre, est très-lisse

et semble impénétrable à l'humidité. Ce fourreau est composé extérieurement de soie qui lie de faibles parcelles de terre, et qui agglomère surtout des grains de sable très fins de diverses couleurs. Parmi ces derniers il en est de très-blancs, de gris, de bruns et de tout-à-fait noirs; ceux-ci sont beaucoup moins nombreux.

Remarque. Il est une chose dont aucun naturaliste n'a parlé, c'est la manière dont l'insecte parfait et les parasites qui ont vécu aux dépens de sa larve sortent du fourreau : je crois qu'il ne sera pas inutile d'en dire deux mots. Les Psyches, proprement dites, quand arrive pour elles le moment de leur dernière transformation, s'échappent par l'ouverture qui, lorsqu'elles étaient en chenille, donnait passage aux excréments; les *Apteronа subtriquetrella* et *pinastrella* sont dans ce cas; cependant *helicinella* au moment de revoir le jour, de même que certains *Diptères* et *Hyménoptères*, perce le fourreau qui la renferme en y faisant un trou rond et s'échappe par cette ouverture, qui d'ordinaire est pratiquée sur le plus grand tour de spirale. Les parasites de cette espèce agissent de même; c'est tout au moins ce que nombre de fois j'ai remarqué; mais le plus souvent ces derniers pratiquent, sur le second tour du fourreau, l'ouverture qui doit leur donner passage, et d'où ils s'envolent pour aller faire de nouvelles victimes.

Larve.

Longueur du corps étendu, 10 à 12 millim. La couleur générale de l'insecte, sous son état de chenille, est d'un jaune orangé qui tire sur le rougeâtre vers la région dorsale. Le dessous du corps déteint en grisâtre surtout à la hauteur des pattes écailleuses. La tête sensiblement rétractile est petite, noire, arrondie et possède d'assez fortes mâchoires surmontées de palpes qui se projettent en avant. Les yeux, placés en dessous de l'organe de la

mastication sont noirs et proéminents. Les segments très distincts, au nombre de douze, sont remarquablement convexes à partir du quatrième. Les trois premiers de ces anneaux sont, sur les deux tiers de leur pourtour, recouverts d'une écaille noire, cornée et qui s'appuie en arrière. Ils sont séparés sur la région dorsale par une échancrure proportionnellement assez large qui laisse voir, entre les intersections, la couleur jaune-orangé du fond. Ces trois premiers anneaux supportent en outre, de chaque côté en dessous de l'écusson corné, un petit trait horizontal noir qui surmonte un point de même couleur placé à la naissance de chaque patte écailleuse. L'écusson du troisième anneau descend un peu moins que les deux autres, mais il gagne en largeur ce qu'il perd en hauteur. Les trois paires de pattes antérieures sont fortes, assez longues, et armées à l'extrémité d'une pointe écailleuse robuste, cornée, noire, et bien faite pour supporter non-seulement le poids de la chenille, mais encore celui du fourreau qu'elle traîne constamment après elle. La troisième paire de ces premières pattes possède un caractère spécifique saillant : elle est sensiblement plus forte et plus longue que les précédentes et paraît destinée à supporter la plus grande partie du fardeau. La paire de pattes anales se distingue très-bien ; mais elle est tout-à-fait impropre à la marche. Les pattes ventrales, dépourvues de couronne, se soupçonnent plutôt qu'elles ne se voient ; lorsque l'animal s'agite, ces pattes membraneuses se distinguent davantage. Au dessous de la ligne vasculaire, qui se voit à peine à la loupe, et au dessus de la stigmatale, qui ne s'aperçoit guère plus, se distinguent faiblement, sur chaque anneau, de très-petits points orangés qui, sans nul doute, sont les organes de la respiration. La tête et le dernier anneau supportent des poils très-courts et à peine visibles à la loupe. N'oublions pas de dire qu'il existe sur le dernier anneau un écusson corné, et sur l'avant-dernier une tache noire étroite et transverse qui va d'un stigmate à l'autre. Ces deux derniers segments sont, en

dessous des taches foncées qui les surmontent, largement teintés de rougeâtre.

Cette larve que, pour en faire un dessin et une description, j'ai été obligé de sortir du fourreau, cette larve, dis-je, hors de l'enveloppe qui la protégeait et mise à nu, me paraissait des plus embarassées : elle tenait son corps, qui est assez allongé, recourbé en demi-cercle, et ayant sans cesse une tendance à reprendre la forme qu'il avait dans le fourreau. Dans cet état, cette chenille se traîne péniblement et n'avance qu'à très-grand'peine : elle ne fait usage que de ses pattes écailleuses dont elle se sert très-gauchement sur une surface plane. Quant aux autres pattes, elles lui sont complètement inutiles, car elles ne lui servent pas même à s'appuyer.

Apterona Pinastrella, Millière.

Fourreau.

Cette enveloppe présente de 6 à 6 1/2 millim. de longueur ; sa plus grande épaisseur porte 2 1/2 millim. à 2 3/4. Sa forme est celle d'un petit capuchon dont la pointe obluse s'inclinerait en arrière. L'ouverture, qui est très-large, est revêtue d'une frange de soie blanche et fine ayant servi à fixer momentanément ou définitivement cette poche de nouvelle forme, dont la texture molle est faite de soie brune agglomérant en dehors des parcelles très-fines de divers lichens. Ces parcelles de plantes parasites sont tellement ténues que le fourreau paraît tout-à-fait uni et qu'il faut la loupe pour reconnaître la présence des fragments de végétaux qui ont servi à le construire. Le fond de la nuance de ce petit sac, sans aspérités apparentes, est verdâtre, couleur des plantes dont il est recouvert ; de loin en loin il laisse voir des bandelettes d'un vert brun qui ne sont que la teinte de crypto-

games plus foncés dont s'est servi *pinastrella* pour la formation de son enveloppe protectrice; ce qui annoncerait clairement que son habitant a mis, pour l'achever, des intervalles de temps plus ou moins longs. L'intérieur de ce fourreau est tapissé d'une soie blanche, fine, très-serrée et qui paraît comme vernissée Son séjour pour l'insecte qui l'habite sous deux de ses états, c'est-à-dire pendant la plus grande partie de sa vie, semble être impénétrable à l'humidité et le protéger suffisamment contre les nombreux ennemis qui l'environnent.

LARVE.

Longueur 6 à 7 mill. Sa forme est légèrement recourbée en demi-cercle. Le fond est d'un noir livide qui va en s'affaiblissant et prend, ainsi que les seize pattes, une teinte couleur de chair obscure en s'avançant sous le corps de l'animal. La tête, de nature cornée, est d'un noir très-brillant; cette partie de l'insecte est traversée perpendiculairement jusqu'à la hauteur des yeux, par une incision très-fine qui se partage en deux branches, lesquelles viennent aboutir à la mâchoire qui, vue à la loupe, s'est montrée très-robuste. Les yeux, sous forme de deux points noirs saillants, ne peuvent se distinguer à l'œil nu. La tête supporte en outre deux très-petits appendices qui se projettent en avant, et qui ne peuvent être que des palpes très-développés. Chacun des deux premiers segments supporte, à droite et à gauche, deux écussons cornés, noirs, brillants, qui, partant de la hauteur des stigmates, tendent à se réunir au milieu du dos; cependant ces écussons restent séparés par une échancrure qui laisse voir en plus clair le fond de cette livrée si peu flatteuse. Les autres anneaux supportent sur leurs côtés, à la place de l'écusson écailleux dont les deux premiers segments sont revêtus, une tache de forme carrée et à coins arrondis qui, sur la région dorsale, est largement espacée, et, par

le fait, représente deux taches, dont une à droite et l'autre à gauche.

Il existe en outre, des deux côtés, un trait obscur qui accompagne en dessous les taches précitées et qui, bien qu'interrompu à chaque intersection, se prolonge sur toute l'étendue du corps de la chenille. Ce trait semblerait occuper la place des stigmates. Il m'a été impossible de reconnaître, chez cette *Apterona*, les organes respiratoires. Le dernier anneau de *pinastrella* n'est pas, ainsi que celui de ses congénères, revêtu d'une plaque cornée, il est seulement d'une teinte plus noire que le fond. Les pattes antérieures, qui sont écailleuses et armées d'un crochet à l'extrémité, paraissent très-fortes; les anales sont aussi très-robustes. Quant aux huit pattes ventrales, elles se voient à peine, et sont représentées par autant de petits mamelons placés par paires sous les septième, huitième, neuvième et dixième segments.

Les pattes anales paraissaient rendre à cet animal, sorti de son fourreau, un service réel, comparativement à l'impuissance où se trouvait *helicinella*, placée dans des conditions analogues. En effet *pinastrella*, retirée de son enveloppe, s'appuyait adroitement sur ses anales et avançait même plus qu'elle ne l'eût fait en portant la demeure dont je l'avais privée. Si, en marchant ainsi avec plus ou moins de rapidité, cet insecte apercevait le sac vide que j'avais placé dans son voisinage, il redoublait la vitesse de sa course, et, arrivé à portée de son fourreau protecteur, se précipitait dans son intérieur et s'y retournait rapidement; cela en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Une fois en possession de sa demeure reconquise, *pinastrella* avançait la tête avec précaution, s'assurant bien que rien ne devait plus l'inquiéter. Elle se hâtait alors de chercher un lieu sûr où, sans danger, elle pût trouver le repos dont elle devait avoir grand besoin, après les fatigues auxquelles je l'avais soumise.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE N° 1.

Fig 1. Fourreau d'*Apterona subtriquetrella* fortement grossi.
« 2. Larve fortement grossie.
« 3. Insecte parfait accroché à son fourreau, grossi du double
« 4. Insecte parfait fortement grossi.
« 5. OEufs agglomerés très-fortement grossis.

PLANCHE N° 2.

Fig. 1. Fourreau d'*Apterona helicinella* fortement grossi.
« 2. Larve fortement grossie.
« 3. Fourreau d'*Apterona pinastrella* fortement grossi.
« 4. Fourreau renfermant la chenille, grossi du double.
« 5. Larve de *pinastrella* fortement grossie.

P. Millière del et pinx

Lapi de Fuge Lyon

NATURAL HISTORY

P. Millière del. et pinx. Lachaud sculp.

BRITISH MUSEUM

NOTICE

SUR

THOMAS DUGAS,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE LA VILLE DE LYON,
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE
ET DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

PAR

E. MULSANT,

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon.)

DUGAS (Thomas) naquit à Saint-Chamond (Loire) le 27 mars 1773. Sa famille y occupait l'un des premiers rangs dans le commerce de cette ville. Ses parents lui donnèrent d'assez bonne heure un précepteur instruit, et il fit ainsi, dans la maison paternelle, des études que les événements politiques lui permirent à peine de terminer. Les circonstances devenant plus difficiles, surtout pour ceux qui avaient de la fortune, il fut obligé, pour faire acte de patriotisme, de travailler, en qualité de simple ouvrier, dans les ateliers où se forgeaient des platines de fusil pour le compte de la république. Après le siége de Lyon, il s'engagea, conjointement avec son frère Dugas-

Montbel (1), et tous les deux entrèrent, comme musiciens, dans un régiment de volontaires envoyé à l'armée des Alpes. Ils passèrent ainsi plusieurs mois dans la citadelle de Briançon, où le plaisir de se trouver ensemble était le seul dédommagement à un genre de vie assez incompatible avec leurs goûts. Après la chute de Robespierre, Th. Dugas revint dans sa ville natale, entra dans la maison de fabrique de rubans de son père, et, à partir de 1797, voyagea pour ce commerce en Suisse, en Allemagne et en Russie. Ces moments passés dans les pays étrangers lui permirent de se familiariser avec la langue germanique si riche et si difficile; ils lui fournirent l'occasion de faire la connaissance de divers personnages plus ou moins célèbres. A Hambourg, il se lia avec l'un des membres de la famille Delessert, et y vit plusieurs des nobles émigrés qui se trouvaient dans cette ville. A Saint-Petersbourg, où il séjourna quatre mois, il se trouva au milieu d'un assez grand nombre de Français de distinction.

Entre tous les lieux qu'il devait parcourir, la Suisse offrait à son imagination un attrait particulier. Il voulut, tout en remplissant sa mission de commis voyageur, la visiter en touriste. Il associa à son projet son frère Dugas-Montbel, et ils parcoururent à pied ce pays si pittoresque et si varié. La vue de ces lacs dont les eaux transparentes semblent emprunter leur teinte à l'azur des cieux; de ces vallées profondes aux aspects parfois si saisissants: de ces rochers alpestres paraissant offrir de loin l'image d'une ville désolée et déserte: de ces montagnes gigantesques dont les sommets restent couronnés de neiges bravant tous les feux des étés; de ces cascades nombreuses

(1) Jean-Baptiste Dugas-Montbel, le plus fidèle et le plus élégant traducteur d'Homère, né à Saint-Chamond le 11 mars 1776, mort à Paris, le 30 novembre 1834. (Voy. son Eloge historique par M. J.-B. Dumas, lu dans la séance publique de l'Académie de Lyon le 5 mai 1835).

dont les filets limpides animent sans cesse les échos voisins de leur murmure harmonieux, il sentit s'éveiller en lui ce goût pour l'étude des œuvres de la Création, cette admiration pour les merveilles de la Nature, qu'il conserva toute sa vie.

Un an après son retour en France, il quitta les affaires et vint s'établir à Lyon, où il épousa, le 29 mai 1805, Mlle Marie Ponchon, fille d'un riche fabricant de soieries. Il s'acquit bientôt dans notre cité, par les qualités de son cœur et de son esprit, cette considération personnelle qui est indépendante de la fortune, mais qu'elle contribue à rehausser et à faire briller. Le 10 janvier 1816, il fut appelé à faire partie de l'administration des hopitaux, fonctions qu'il occupa jusqu'à la fin de janvier 1821; et, par ordonnance royale du 6 juin de la même année, il fut nommé l'un des adjoints au Maire de Lyon, et installé en cette qualité le 13 septembre suivant. Il marcha ainsi successivement l'un des collègues de M. le Baron Rambaud (1) et de M. de Lacroix-Laval, deux hommes qui par leur dévouement aux intérêts publics, par leur administration paternelle, la droiture et l'élévation de leurs vues, le bien qu'ils ont fait ou projeté, se sont acquis des titres nombreux à la reconnaissance des Lyonnais. Dugas apporta dans ses fonctions cette modération dans les opinions, cette douceur et cette aménité qui faisait le fond de son caractère. Le 28 octobre 1829, il reçut, en récompense de ses longs et utiles services, la croix de la Légion d'Honneur.

En 1830, il ne voulut pas se séparer de la majeure partie de ses collègues; il refusa de prêter serment au gouvernement de juillet et d'entrer dans l'administration nouvelle.

---

(1) M. Duricu, président à la Cour impériale de Lyon et membre de l'Académie, a publié, sur ce digne magistrat, une notice pleine d'intérêt. (Voy. Mémoires de l'Acad. des sc., belles-lettres et arts de Lyon, t. 4 [classe des lettres] 1854-1855, p. 92-111).

Rendu dès lors à la vie privée, il se livra presque tout entier à son goût pour les sciences naturelles. Il devint l'un des membres les plus assidus de nos Société d'agriculture (1) et linnéenne (2), auxquelles il appartenait depuis longtemps. En 1839, il fut élu président de celle-ci, et chacun se rappelle avec quelle aménité et quel sentiment des convenances il savait diriger les discussions.

La mort de son frère, arrivée en 1834, vint le blesser vivement au cœur. Quoique vivant le plus souvent sous des cieux différents, tous les deux conservaient l'un pour l'autre l'affection la plus vive, entretenaient une correspondance suivie, et le savant helléniste venait chaque année, pendant trois ou quatre mois, oublier le tumulte de la capitale, dans la campagne de son frère.

A dater de cette époque, il vit beaucoup moins le monde, et partagea son temps entre la vie de famille et l'étude. Il se livra surtout à celle des minéraux dont il a laissé une nombreuse collection; mais il cultivait aussi d'autres branches de l'histoire naturelle. Combien de fois, dans sa charmante villa des bords de la Saône, n'ai-je pas été appelé à prendre part à ses jouissances! Avec quel intérêt ne parcourions-nous pas alors les allées de son gracieux enclos. Il fallait, à chaque instant, s'arrêter devant une plante ou un arbrisseau, dont les tiges, les rameaux ou les feuilles nourrissaient un insecte parasite. Modeste Réaumur, il suivait avec une patience journalière les travaux de ces petits animaux; il emportait dans son laboratoire quelques-uns de ces insectes, avec les parties du végétal qui les logeaient, pour admirer de plus près et avec plus de soins leurs ruses et leur in-

---

(1) Il avait été présenté le 20 juin 1817, à la Société d'Agriculture par MM. le chevalier De L'Horme, alors procureur général, De Chambost et Rey-Montléon. En 1849, il passa dans le cadre des vétérains de cette compagnie.

(2) Il avait été admis dans le sein de la Société Linnéenne en 1823, la seconde année de sa fondation.

dustrie. Mais cette étude n'avait d'autre but que celui de satisfaire ce besoin de connaître dont il était animé, et d'occuper de la manière la plus agréable les heureux loisirs que la fortune lui avait faits. Trop modeste et trop insouciant de la renommée, il n'eut jamais la pensée de confier au papier le résultat de ses observations, même de celles qui auraient pu intéresser la science par leur nouveauté.

Ainsi s'écoulait paisiblement la vie de Dugas, au sein d'une famille dont il était tendrement aimé, et au milieu de tous les éléments de bonheur qu'il est possible de trouver en ce monde. Il arrivait à la vieillesse sans en éprouver les infirmités, lorsque, il y a quelques années l'un de ses yeux fut subitement frappé de paralysie. La crainte de tomber dans une cécité complète, de ne plus voir les objets de sa tendresse et de ses affections, donna pendant quelque temps à sa physionomie une indéfinissable teinte de tristesse. Les marques nombreuses d'intérêt qu'il reçut alors, durent lui montrer combien étaient encore nombreux les amis qu'il pouvait compter. L'un d'eux, également privé de l'un de ses organes de la vision perdu dans de glorieuses campagnes, lui dit en riant pour le consoler : avoir deux yeux, mon cher, c'est du luxe ; depuis longtemps, j'en ai mis un de côté, et je ne m'en trouve pas plus mal.

Familiarisé peu à peu avec son nouvel état, il avait repris sa sérénité ordinaire, quand il y a quelques mois la mort d'un de ses cousins (1) vint jeter le deuil dans son âme, et peut-être l'avertir

---

(1) M. Laurent Dugas, en qui le génie commercial, l'honneur, la probité la plus rigide, et toutes les vertus civiques et chrétiennes semblaient s'être personnifiés. Cet homme vénéré avait été successivement : secrétaire de la Chambre de commerce de Lyon ; membre du Comité de subsistances, créé pendant la disette du 1816 ; maire de la Croix-Rousse ; l'un des administrateurs des Hopitaux ; président de la Chambre de commerce ; l'un des fondateurs de la Banque. Il s'est endormi dans sa retraite de Champvert, le 7 juin 1857, âgé de 76 ans.

que bientôt le chemin de la tombe allait aussi s'ouvrir pour lui. Rien cependant ne semblait faire pressentir l'événement douloureux qui devait affliger sa famille et ses amis, quand, le 17 novembre 1857, sa maison si paisible retentit tout à coup de cris déchirants; il venait de se sentir défaillir, et de s'affaisser sur lui-même pour ne plus se relever!

TRIBU

DES

VÉSICANTS.

Caractères. *Tête* non prolongée en devant en forme de museau ; habituellement inclinée : le plus souvent obtriangulaire ou presque obcordiforme : séparée du prothorax par une sorte de cou. *Antennes* insérées à découvert, ordinairement un peu avant le milieu du côté interne des yeux, quelquefois même un peu plus avant que ces organes ; de formes variées. *Yeux* généralement ovales oblongs, situés sur les côtés de la tête, d'une manière obliquement longitudinale : plus ou moins sensiblement échancrés à leur côté interne, chez la plupart. *Palpes maxillaires* à dernier article non en forme de coutre ou de hache. *Prothorax* latéralement sans rebords ; à côtés repliés en dessous ; à base notablement plus étroite que celle des élytres : celles-ci flexibles. *Hanches antérieures* allongées, contiguës ou à peu près, non séparées par un prosternum. *Hanches intermédiaires* ordinairement longitudinales et presque parallèles. *Ventre* de six ou sept arceaux apparents. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles ; les postérieurs, de quatre. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets longitudinalement divisé en deux branches, dont la supérieure plus forte, parfois dentée.

Ces insectes, par la réunion des caractères que nous venons d'indiquer, se distinguent aisément de tous les autres Hétéromères. La plupart jouissent d'une vertu épispastique plus ou moins énergique : de là le nom de Vésicants donné à ces Coléoptères par M. Duméril.

Etude des parties extérieures du corps.

Malgré l'affinité naturelle qu'ont entre eux les êtres composant cette Tribu, les pièces de leur corps offrent dans leur figure ou leur développement des modifications plus ou moins sensibles, qui diversifient leurs formes extérieures.

La *tête*, rarement verticale, ordinairement inclinée, affecte le plus souvent la forme d'une sorte de triangle souvent arrondi à ses angles postérieurs, tantôt plus ou moins allongé, comme chez les Némognathes, tantôt tronqué en devant, soit presque équilatéral, soit plus court et se rapprochant de la forme orbiculaire, comme chez divers Meloés. Elle est toujours séparée du prothorax par une sorte de cou très-distinct.

Le *labre*, très-visible, lié à l'épistome, varie de configuration plus que dans la plupart des Tribus précédentes. Ordinairement plus large que long, plus ou moins échancré dans le milieu de son bord antérieur, arrondi à ses angles de devant et rétréci en arrière, il se rapproche de la forme d'un cœur tronqué, comme on le voit chez la plupart des Meloés. D'autres fois, comme dans les Zonites, il est à peu près aussi long que large, entier, et arrondi à son bord antérieur. Chez les Cérocomes, par une disposition anormale, il se montre allongé en espèce de fer de lance, et fendu longitudinalement. Sa consistance varie depuis l'état presque membraneux, jusqu'à la dureté de la corne.

Les *mandibules*, généralement cornées, mais quelquefois en partie seulement coriaces, comme dans les Cérocomes, sont tantôt peu saillantes au delà du labre, dans l'état de repos, tantôt s'allongent davantage, comme on le voit chez les Némognathes. Par suite de cet allongement, elles sont très-peu arquées chez celles-ci; chez les Sitaris, au contraire, elles se courbent presque à angle droit à leur extrémité. Tronquées ou subbifides chez plusieurs, elles sont le plus souvent terminées en pointe simple. Mais elles présentent à leur tranche interne diverses entailles ou dentelures, et souvent cette tranche est munie d'une expansion membraneuse plus ou moins étendue.

Les *mâchoires* varient dans leur consistance et dans leur forme. Parfois elles se rapprochent de la faiblesse des membranes; d'autres fois, comme chez les Mylabres et les Meloés, elles rappellent la dureté de la

corne. Elles se composent de deux lobes. Souvent ceux-ci sont à peu près égaux ; d'autres fois, comme chez les Sitaris et surtout chez les Cérocomes, l'interne est beaucoup plus court : dans ce cas, l'extérieur s'est plus ou moins allongé, parfois jusqu'à se montrer linéaire. Ces lobes sont généralement frangés, ciliés ou soyeux ; tantôt d'une manière presque uniforme ; quelquefois les poils se prolongent en angle aigu à l'angle antérieur du lobe externe.

Les *palpes maxillaires*, en général notablement plus grands que les labiaux, quelquefois à peine plus longs que ceux-ci, sont toujours composés de quatre articles : le premier, plus ou moins court : le deuxième plus grand que le troisième : le dernier, le plus souvent d'une longueur à peu près égale au deuxième. Ils sont plus ou moins comprimés et paraissent presque filiformes dans le plus grand nombre. Leur dernier article, rarement oblong, est obconique ou presque de même grosseur, avec l'extrémité tronquée ou subarrondie. Quelquefois, comme les Cérocomes ♂ en offrent l'exemple, les deuxième et troisième articles unis et renflés constituent une sorte d'ovoïde, ordinairement sillonné ou creusé en gouttière en dessous, pour recevoir le dernier article, dans les mouvements de flexion de celui-ci.

La *languette* membraneuse ou coriace affecte ordinairement la forme d'un cœur tronqué en arrière et plus ou moins court ; d'autres fois son diamètre longitudinal surpasse le transversal.

Les *palpes labiaux*, habituellement comprimés, sont composés de trois articles, se rapprochant souvent de la forme de ceux des maxillaires ; d'autres fois, le dernier de ceux ci est brièvement ovalaire ou suborbiculaire, comme on le voit chez la plupart des Meloés.

Le *menton*, coriace ou corné, se présente avec des configurations diverses. Quelquefois il est en lozange ; d'autres fois il se montre obtriangulaire avec le bord antérieur arqué ; le plus souvent il est tronqué en avant et en arrière et élargi sur les côtés. Quand il est, dans ce cas, beaucoup plus large que long, ses bords latéraux sont ordinairement anguleusement dilatés ; quand sa longueur égale sa largeur ou s'en rapproche, il est plus gracieusement et plus faiblement élargi en ligne courbe vers le milieu de ses côtés.

Les *joues* ont en général un développement très-médiocre ; souvent cependant elles échancrent les yeux d'une manière plus ou moins sensible.

L'*épistome*, toujours distinct, le plus souvent arqué en arrière à son bord postérieur, forme chez la plupart des Meloés un angle très-ouvert, que reproduit la suture frontale.

Le *front*, généralement large, est peu ou médiocrement convexe souvent il présente une raie longitudinale médiane plus ou moins raccourcie.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, d'une manière obliquement longitudinale, sont ovalaires ou allongés, souvent échancrés vers le milieu de leur bord interne. Chez tous ces Hétéromères, ils sont séparés du bord postérieur de la tête par un espace plus ou moins notable, et les joues qui constituent cet espace, vont souvent en élargissant la tête d'avant en arrière.

Les *antennes* sont insérées à découvert, soit vers le milieu du bord interne des yeux ou un peu plus avant, soit un peu au devant de ces organes, comme on le voit chez les Cérocomes. Habituellement de onze articles, elles sont réduites à neuf chez les Hyclées et quelques autres. Quelle diversité n'offrent-elles pas dans leur forme, leur longueur, les proportions relatives ou la conformation de leurs articles? Courtes chez les Hyclées, elles s'allongent davantage chez les Zonites. Plus grosses dans leur milieu chez les Proscarabés, elles se montrent filiformes chez les Zonites ou rétrécies vers leur sommet chez les Némognathes. Elles vont au contraire en grossissant un peu chez les Cantharides, ou se terminent en massue chez les Mylabres et les Hyclées. Leurs articles intermédiaires plus longs que larges chez les Sténories, sont au contraire plus ou moins courts chez divers Meloés; cylindriques chez les Epicautes et les Zonites, ils sont obconiques chez les Mylabres et quelques autres. Chez divers Meloés les quatre à six premiers affectent cette dernière forme et les quatre suivants se montrent presque granulaires ou moniliformes. Le dernier, ordinairement le plus caractéristique, est filiforme chez les Sténories; ovoïde, chez les Cantharides; graduellement rétréci, chez les Epicautes; en massue, chez les Mylabres, les Hyclées et quelques autres; quelquefois il est échancré, comme chez le *Meloé de mai*; d'autres fois il semble composé de deux articles soudés, ou même, comme chez les Hyclées, il paraît formé de la réunion de trois articles intimement unis. Chez les Cérocomes, il varie de forme suivant le sexe et les différentes espèces. Chez divers Proscarabés ♂, quelques-uns des articles intermédiaires se modifient dans leur figure et se lient les uns aux autres d'une manière anguleuse. Chez les ♂ des Cérocomes, par une singularité plus grande, la plupart des articles se transforment en sorte de cornets irréguliers, ou s'allongent et se contournent de la manière la plus fantastique et la plus singulière.

Le *prothorax*, toujours séparé de la tête par une sorte de cou dis-

tinct, est tantôt un peu plus étroit que celle-ci, dans son diamètre transversal le plus grand, tantôt il est un peu plus large qu'elle. Quelquefois rétréci d'avant en arrière, il est d'autres fois presque d'égale largeur ou graduellement élargi vers le milieu. Sans rebord latéralement, il se replie en dessous sur les côtés. Ordinairement il est tronqué ou arqué en devant, et tronqué ou échancré à la base. Chez quelques Meloés, son bord postérieur est sensiblement moins élevé que le dos. Tantôt, comme chez les Mylabres, il est presque cylindrique, tantôt comme chez divers Meloés il est à peu près plan en dessus. Assez souvent il est rayé d'une ligne longitudinale médiane; quelquefois il est creusé de fossettes. Chez les Meloés, en général, il est séparé de l'abdomen par un intervalle laissant à découvert le *scutum* du mésothorax.

L'*écusson*, indistinct ou à peu près chez les Meloés, est très-apparent dans les autres genres. Il est habituellement plus développé chez les derniers Vésicants que chez les Mylabriens. Sa forme, souvent triangulaire, se rapproche parfois du demi-cercle ou passe au parallélogramme même plus large que long.

Les *élytres*, exceptionnellement plus courtes que l'abdomen, chez la plupart des Meloés, se prolongent ordinairement jusqu'à l'extrémité de cette partie du corps. Chez les Méloïdiens, elles se recouvrent un peu à la base et sont ensuite déhiscentes, en se repliant latéralement en dessous, pour embrasser les côtés de l'abdomen. Chez les autres Vésicants, elles se joignent simplement à la suture, soit sur toute leur longueur ou à peu près, soit seulement près de leur base, comme les Sitaris en montrent l'exemple. En général elles offrent une flexibilité remarquable. Leur surface est tantôt presque plane, tantôt convexe; glabre ou pubescente; quelquefois presque unie, d'autres fois couverte de rugosités ou de petites bosselures obtuses, séparées par des sillons tortueux. Souvent elles sont en partie arrondies à leur extrémité du côté externe, quelquefois, comme chez les Sitaris et les Sténories, elles forment une courbe rentrante. Leur repli est généralement réduit à une tranche.

Les *ailes* manquent aux Méloïdiens; chez les autres, elles existent toujours, soit voilées par les étuis, soit visibles, entre les élytres déhiscentes des Sitaris.

Le *dos de l'abdomen* est exceptionnellement en majeure partie à découvert chez les Méloïdiens. Les arceaux dont il se compose offrent, chez la plupart de ces insectes, une aire d'une consistance plus solide, d'une nature cornée, occupant la partie médiane de

chaque demi-segment. Ces aires, par leur présence ou leur absence, par leur grandeur variable suivant les arceaux et suivant les espèces, peuvent contribuer à faire reconnaître celles-ci.

Le *dessous du corps* offre moins de diversité que dans beaucoup d'autres Tribus.

Le *prosternum* et le *mésosternum* ont peu de développement et ne séparent pas les hanches.

Les *postépisternums* ou *épisternums du postpectus* sont habituellement rétrécis d'avant en arrière et allongés. Chez les Méloïdiens, dont les élytres embrassent les côtés du postpectus, ils sont au moins en grande partie voilés par ces organes.

Le *ventre* offre de cinq à sept arceaux visibles.

Les *pieds* sont en général grêles et allongés; quelquefois plus robustes, chez divers Méloïdiens.

Les *hanches antérieures*, allongées et ordinairement obconiques, sont contiguës ou à peu près, inclinées et toujours apparentes.

Les *hanches intermédiaires* sont parallèlement appliquées sur le corps.

Les *hanches postérieures* sont un peu obliquement transverses, chez le plus grand nombre. Chez les Méloïdiens, où leur jeu serait gêné par les élytres enserrant une partie des côtés de l'abdomen, elles sont moins développées et obliquement longitudinales.

Les *cuisses* sont ordinairement comprimées.

Les *jambes* varient un peu dans leur grandeur relative. Quelquefois plus courtes que les tarses, elles en excèdent d'autres fois la longueur. Parfois elles sont arquées d'une manière sensible. Chez les ♂ des Cérocomes, elles présentent des conformations bizarres, qui varient suivant les espèces.

Les *éperons*, généralement au nombre de deux, sont réduits à un seul aux jambes antérieures des Cantharides ♂. Aux autres tibias ils sont toujours doubles : ils offrent le plus souvent, aux pieds postérieurs, une inégalité frappante : tandis que l'interne est rétréci en pointe, l'externe ordinairement épais, cylindrique ou d'égale grosseur, se montre tronqué, taillé en biseau, ou en forme de cornet à son extrémité.

Les *tarses*, ordinairement grêles, ont chez tous nos Vésicants de France, leurs articles entiers ; chez les espèces terrestres, comme les Meloés, ils sont souvent munis en dessous de poils spinosules; chez les autres, ils sont simplement soyeux ou peu garnis de poils. Les antérieurs se montrent parfois dilatés chez les ♂, comme les Cérocomes en offrent l'exemple.

Les *ongles* offrent toujours chacun de leurs crochets longitudinalement divisé en deux branches, dont la supérieure, plus forte, est parfois dentelée comme on le voit chez les Zonites.

Vie évolutive.

Quoique depuis longtemps on connaisse quelques détails sur la première phase de l'existence de nos Vésicants, leur vie évolutive offre encore beaucoup de mystères à éclaircir. Nous allons essayer ici, en y ajoutant nos remarques particulières, d'esquisser à grands traits le résumé des observations des auteurs qui, depuis Goedart, Frisch et de Géer, jusqu'à Newport, le plus instructif de tous, se sont occupés de ces petits animaux.

Quand le moment de la ponte est arrivé, quelques femelles, comme celles des Meloés et des Cantharides, choisissent dans le sol un lieu convenable, y creusent avec leurs pattes une cavité destinée à recevoir leurs œufs, et recouvrent ensuite de terre le trésor qu'elles y ont enfoui. D'autres, comme celles des Sitaris, collent ordinairement ces graines vivantes près de l'ouverture des retraites qui cachèrent leur berceau, c'est-à-dire dans les trous pratiqués par des Anthophores ou autres Mellifères, dans des bancs d'argile ou dans nos murs de pisé.

Les œufs, suivant les espèces, sont ovalaires ou allongés et parfois alors un peu rétrécis vers l'une de leurs extrémités. Ils sont déposés en tas, et souvent en plusieurs pontes, à quelques jours d'intervalle les unes des autres. Quelques femelles en portent jusqu'à plus de quatre mille. La Providence a donné à ces petits animaux une fécondité remarquable et qui était nécessaire, car un grand nombre des larves de ces insectes sont destinées, après leur naissance, à courir de tristes hasards, et à périr de misère et de faim.

De ces œufs sortent, de deux à six semaines après, suivant la température et d'autres causes, des larves presque pédiculiformes [1], hexapodes, au corps allongé, presque parallèle chez les unes, ovale oblong ou subelliptique chez les autres, formé de douze anneaux apparents, non compris la tête. Celle-ci est ornée de deux antennes composées

---

[1] Ces larves, comme nous le verrons plus tard, ont été considérées par plusieurs auteurs comme étant des sortes d'Aptères de la Tribu des Parasites

de quatre ou cinq articles, dont le dernier au moins est sétiforme ; pourvue d'yeux situés sur ses côtés ; munie d'un labre ; de mandibules cornées ou subcornées ; de mâchoires à un lobe, portant chacune un palpe conique de trois articles, et d'une lèvre, servant d'appui à deux palpes de deux articles. Chacun des trois segments thoraciques porte en dessous une paire de pieds. L'abdomen, chez les larves des Meloës et des Cantharides, est terminé par des soies dont le nombre et les proportions varient ; chez celles des Sitaris, il est armé de deux petits crochets recourbés ; chez les premières il offre en dessous, à son extrémité, un ou deux mamelons en partie rétractiles, servant à fixer le corps ou à le faire progresser. Les pieds sont un peu déjetés en dehors, presque à la manière de ceux des Reptiles, et sont terminés par un seul ongle chez les uns, par trois crochets chez les autres [1].

---

[1] Outre Goedart, Frisch, de Geer, Loschge, Brandt, Erichson, Ratzeburg, Westwood Newport, etc, qui ont décrit ou figuré des larves sorties sous leurs yeux d'œufs pondus par des Meloës, des Cantharides et des Sitaris, dont nous aurons à citer les travaux, divers autres auteurs ont mentionné ou figuré quelques-unes de ces larves pédiculiformes, trouvées sur diverses espèces d'Hyménoptères mellifères ou de Diptères, dont les larves parasites dévorent celles des insectes précédents. Voyez Frisch, *Pou trouvé sur une Apiaire* (Beschreib. t. 8. p. 34. pl. XVI). — Linné, *Pediculus apis* (Syst. Natur. 12e édit. t. 1. p. 1020. 40). et tous les auteurs, comme Fabricius qui ont parlé du même hexapode. — Kirby, *Pediculus melittae* (Monog. apum, *Ipswich*, 1802, t. 2. p. 168. pl. 14. n° 11, fig. 10 ; fig, 11. antennes ; fig. 12. pattes et ongles). — Walckenaer, Mémoires pour servir à l'Histoire des Abeilles solitaires qui composent le genre Halicte. Paris, 1827, in-8°. p. 83 et suiv. (*Pediculus melittae*) pl. fig. 1. f. — L. Dufour, Description d'un nouveau genre d'insectes de l'Ordre des Parasites (*Triungulinus andrenetarum* (*in* Annales des Sciences natur. t. 13, 1828, p. 62-66 pl. 9. B fig. 1, insecte ; fig. 3, antennes ; fig. 4. pattes et ongles). — Doubleday (sous le pseudonyme de Delta) Remarks on various Insects (*in* Entomol. Magaz. t. 2. 1835. p. 453 et 454).

Mais ces larves, par les différences qu'elles présentent, sous le rapport de la couleur, sous celui du nombre ou des proportions des soies terminales, appartiennent ou à diverses espèces de Meloës, ou quelques-unes à des genres voisins. Suivant Newport et M. Frédéric Smith, les larves qu'on trouve sur les *Andrenètes* particulièrement sur l'*Andrena fusca*, sont toujours noires, et sont vraisemblablement le *Pediculus melittae* de Kirby; celles au contraire qui s'attachent au corps des *Volucelles*, dont les larves vivent en parasites dans le nid des Bourdons, et celles qu'on trouve sur les Nomades et qui se développent aux dépens de la postérité de ces Apiaires ou de divers autres, sont jaunes M. de Siebold en a trouvé de noires sur les *Andrena ovina* et *Hylaeus sexcinctus* et d'un jaune orangé sur les *Bombus terrestris*, *Anthophora leporina*, *Megilla pi-*

Avant de naître, ces larves étaient enveloppées non-seulement de la coquille de l'œuf et de la membrane sous-jacente, mais encore d'un autre tégument. Les unes, comme celles des Meloés, se dépouillent de ce dernier, dans l'œuf même ; les autres, comme celles des Sitaris, après être sorties de leur prison.

Après leur arrivée au jour, ces larves restent réunies, dans un état d'immobilité, pendant un espace de temps très-variable. Ainsi, celles des Sitaris, écloses vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne, demeurent abritées jusqu'au retour du printemps, et sans prendre de nourriture, sous la peau dont elles se sont dépouillées. Celles, au contraire, qui naissent dans les beaux mois de l'année, attendent peu de jours avant de se livrer à une vie active.

Moins heureuses que la plupart des larves des autres Coléoptères, elles ne trouvent pas à leur portée la nourriture qui leur est nécessaire. Destinées à vivre aux dépens de la postérité de divers Hyménoptères, elles sont obligées de se mettre en quête, pour se procurer les aliments dont elles ont besoin. Elles se séparent alors, pour aller, chacune de son côté, vers les lieux où les pousse leur instinct. Les unes errent sur les murs ou sur les terrains à pic qui les virent naître, et dans lesquels les Anthophores et les Osmies commencent à préparer le berceau de leurs descendants. Les autres parcourent le sol pour y découvrir les nids creusés par divers Mellifères, ou grimpent sur les fleurs pour y attendre certaines espèces d'Apiaires, ou de Syrphies parasites d'autres insectes de la même Tribu, et pour s'attacher à ces courtisans des plantes, au moment où ils viendront s'abreuver dans leur corolle. La Providence a armé les larves de ces Vésicants d'ongles à trois crochets, pour leur permettre de s'accrocher avec force aux corps de leurs victimes. On voit parfois ces êtres pédiculiformes, cramponnés sur les ailes ou sur le dos des Mellifères et des Syrphies, mais principalement fixés dans les diverses jointures, où ils semblent puiser une nourriture parasite.

---

lipes, *Andrena thoracica*, *Nomada erata*, (Entomol. Zeit. t. 2. 1841. p. 133) MM. Chr. Drewsen et G. Schioedte ont trouvé des larves de nos Vésicants sur des Hyménoptères de tribus ou familles diverses : *Atlantus colon*, *Selandria serva*, *Hylotoma pagana* ; *Odynerus parietum*, *Andrena Clarkella*, *Episyron rufipes*, *Chelostoma florisomne*, *Prosopis annulata*, *Panurgus lobatus*, *Nomada Goodeniana*, *lineola*, *flava*. *Anthidium manicatum*, *Megachile centuncularis*, *Stelis phaeoptera*, *Epeolus variegatus*, *Macropis labiata* (voy. Verzeichn. der Dænischen Arten der Gattung. *Bombus* und *Psithyrus*, in Kroyer's Naturhist. Zeitschrift 1838 II. 2. p. 105-126 — Ins von Oken, 1841 5e cah. p. 550).

Leur principal but, toutefois, en s'attachant à ces hexapodes ailes et amis des fleurs, est de se faire porter par eux dans les retraites destinées à cacher leur postérité, à laquelle elles doivent être funestes. Le peu de temps que ces larves mettent à parvenir à leur second état, les lieux obscurs dans lesquels elles se dérobent à nos recherches, et par suite les difficultés de les suivre dans les diverses phases de leur vie évolutive, n'a pas encore permis de constater tout ce qui intéresse leur histoire ; mais la forme de leurs mandibules d'abord aiguës et plus tard obtuses, semble indiquer qu'après avoir dévoré la larve de l'Apiaire dont elles sont parasites, elles se nourrissent de la pâtée préparée pour celle-ci.

Quoi qu'il en soit, ces larves changent plusieurs fois de peau, et subissent de notables modifications dans leurs formes ; celles dont les tarses étaient armés de trois crochets, perdent les deux latéraux, qui leur sont désormais inutiles.

Les Nymphes observées sont, comme celles des autres Coléoptères, des espèces de momies présentant, voilées par leur enveloppe, les diverses parties du corps. Les antennes et l'extrémité de l'abdomen ont perdu leurs appendices sétiformes. Les premières, ainsi que les parties de la bouche et les pattes, sont, au moins chez quelques-unes, celles des Meloés, par exemple, représentées par des points ou tubercules saillants.

La durée des moments d'immobilité et de sommeil dans lesquels le jeune animal doit rester plongé jusqu'à sa résurrection, varie suivant les époques où a lieu la seconde métamorphose. Quand elle s'opère en automne, l'insecte demeure dans le même état jusqu'au retour des zéphirs ; quand elle se passe dans la belle saison, il lui faut souvent dix ou quinze jours à peine, pour revêtir la forme qu'il doit conserver jusqu'à la mort.

Genre de vie des insectes parfaits.

Arrivés au terme de leur vie évolutive, et dégagés des sortes de bandelettes dont leur corps était enveloppé durant leur sommeil, nos Vésicants sont loin d'avoir les mêmes penchants.

Enchaînés à la terre par leur défaut d'ailes, les Meloés semblent traîner sur le sol leur corps alourdi. Le matin et vers midi, dans les beaux jours du printemps, on les voit fréquemment dans les champs et les prés visitant les renoncules, les léontodons et autres plantes

dont ils font leur nourriture. Plusieurs paraissent aimer à réchauffer au soleil leur dos rembruni, et sensibles à l'absence de cet astre, se montrer moins volontiers ou se cacher, quand ses rayons sont voilés par des nuages.

Les Sitaris et les Epicautes, quoique pourvus d'ailes, semblent à peu près en dédaigner l'usage. Les premiers se montrent souvent immobiles à l'entrée des trous pratiqués dans les murs ou dans les bancs argileux, par diverses Mellifères : d'autres fois ils errent sur ces murs, paraissant uniquement préoccupés du soin d'assurer la perpétuité de leur race. Les seconds se rencontrent soit courant à terre, dans les terrains secs ou arides, soit arrêtés au pied des végétaux dont ils dévorent le feuillage.

Les Cantharides, au contraire, ont une vie aérienne. Dans les mois de mai à juillet, surtout dans ces jours où l'air attiédi et inondé de lumière, prête un charme particulier à la fraiche verdure des prés et des bois, on les voit comme un essaim bourdonnant, faire reluire au soleil leur cuirasse d'or, en voltigeant autour des frênes, des troènes ou des lilas, leurs arbres favoris. Ces végétaux sont parfois si chargés de ces insectes, qu'en peu de temps ils se voient dépouillés par eux de leur printannière parure.

Les autres Vésicants, plus volages et plus recherchés dans leurs goûts, passent la plus grande partie de la dernière phase de leur existence sur les fleurs. Toutes n'ont pas le privilége de les attirer ou de recevoir leur visite ; les Ombellifères et les Synanthérées sont presque seules les objets de leur affection particulière. Plusieurs de ces insectes semblent nuire aux organes floraux de ces végétaux ; d'autres, comme les Cérocomes, recueillent plus particulièrement, à l'aide de leurs mâchoires allongées et soyeuses, les sucs emmiellés sécrétés par les nectaires. La plupart paraissent trouver tant de délices dans la coupe des fleurs, ou y plonger leur tête si profondément, qu'ils se laissent facilement surprendre par la main qui cherche à les saisir.

Quand ils se trouvent captifs entre nos doigts, la plupart de ces insectes se bornent à incliner la tête et à replier les pattes de manière à simuler l'état de mort. Quelques autres, comme les Meloés, laissent suinter de leurs articulations un liquide onctueux et jaunâtre, qui semble être un moyen de défense destiné à les préserver de la voracité de divers animaux.

La couleur de nos Vésicants est en général en harmonie avec leur genre de vie. Ainsi, les Meloés et les Sitaris dont l'existence est principalement terrestre, ont presque tous une livrée sombre ou peu ap-

parente. Là, c'est le noir ou le brun ; ailleurs, c'est le bleu ou le violet foncé, quelquefois nuancé des teintes métalliques du cuivre, que présente leur enveloppe tégumentaire. Les espèces ayant des destinées moins humbles étalent une robe plus propre à flatter la vue. Souvent le jaune ou ses diverses nuances sont alors appelées à orner le fond de leurs étuis : d'autres fois ces tendres couleurs constituent sur les élytres de jais des bandes transversales, onduleuses ou dentées, ou des dessins fantastiques ou gracieux. La cuirasse de quelques autres Vésicants emprunte sa richesse au vert métallique ; tantôt, comme chez les Cérocomes, la vivacité de ses teintes est tempérée par un léger duvet ; tantôt, comme chez notre Cantharide, elle reçoit d'un vernis d'or sa parure et son éclat.

L'époque de l'apparition de ces insectes varie suivant les espèces. Quelques Meloés, comme le Proscarabé, se montrent au soleil de mars, dès que la Primevère commence à étaler sa corolle citron dans nos prés reverdissants ; d'autres espèces ne tardent pas à suivre ; et lorsque les fleurs viennent en plus grand nombre prêter leurs grâces à nos champs, elles trouvent dans la plupart des espèces de cette Tribu des courtisans empressés. Chaque mois voit apparaître de nouveaux anneaux de cette chaîne vivante, qui se continue sans interruption depuis le retour des zéphirs, jusqu'au moment où le Colchique d'automne vient déployer son périanthe améthyste et annoncer la décroissance plus rapide des jours.

Les diverses zones de notre pays ont, comme les beaux mois de l'année, leurs espèces particulières. Quelques unes, en petit nombre, semblent se plaire indifféremment dans la plupart de nos provinces ; d'autres, plus nombreuses, recherchent ces parties plus chaudes de notre territoire, où les feux du soleil exercent sur la végétation une action plus vivifiante.

La plupart de ces insectes jouissent d'une faculté particulière [1] celle de produire sur la peau la formation de vésicules remplies d'un

---

[1] Cette propriété, suivant MM. Bretonneau (Annales des sc. nat. t. 13, 1828, p. 73-83). et Leclerc, paraît spéciale aux insectes de cette Tribu *. Elle réside en général aussi chez nos Méloïdiens et Mylabriens, mais à un moindre degré que chez les Cantharides. Suivant M. Farines (*Note sur quelques insectes vésicants*, Journal de pharmacie, t. 15, (1829, p. 266-267), cette vertu varie suivant les espèces, suivant le degré de température de l'air, et parfois suivant les sexes.

* Suivant M. Farines le *Myodes subdipterus* (Tribu des Longicornes) serait aussi légèrement épispastique.

liquide séreux (1). La science médicale utilise souvent avec bonheur cette vertu inflammatoire et attractive pour rétablir notre santé altérée (2).

---

(1) Thouvenel (Mémoire médical et chimique sur les substances animales médicamenteuses ou réputées telles. *Bordeaux*, 1779 in 4°) et Henri Beaupoil (Recherches médico chimiques sur les Cantharides, *Paris*, an XI, in 8°). essayèrent les premiers l'analyse chimique des Cantharides. Quelques années plus tard, en 1810, M. Pierre Robiquet (Voyez Annales de chimie, t. 76, 1810, p. 302 et suiv.—Brandes's Archiv. t. 3. p. 28) dans un travail plus complet, a découvert la *cantharidine* ou principe essentiel de la vertu épispastique de ces insectes ; elle consiste en une matière blanche cristallisable, insoluble dans l'eau quand elle est pure, soluble dans l'alcool chaud et dans les huiles grasses. Elle se trouve associée : 1° à une huile verte ; 2° à une matière noire ; 3° à une matière jaune, non vésicante ; 4° à un principe huileux, volatile et vésicant. La volatilité de la *cantharidine* (Journal de pharmacie, t. 14. 1828, p. 365). doit engager les personnes qui touchent les Cantharides, surtout les ouvriers chargés de pulvériser ces Coléoptères désséchés, à prendre des précautions. On a vu des inflammations violentes survenir aux organes de la vue qui avaient été exposés à ce principe volatil.

La cantharidine réside principalement dans les parties molles du thorax et de l'abdomen (*Notes sur les Cantharides*, lues à l'Académie de médecine par M. Farines (Voyez Journal de pharmacie t. 12, 1828, p. 577-581. — Voyez aussi Trommsdorff, Journal de pharm. t. 14. 2. p. 220, et Zier, *in* Brandes's archiv. des Apothekerver. t. 23. p. 26.)

On obtient la *cantharidine*, en traitant l'extrait aqueux des Cantharides par l'alcool bouillant. Ce dernier se charge alors de la cantharidine et de la matière jaune ; puis en traitant par l'alcool froid, qui s'empare de la matière jaune, la cantharidine reste à nu.

(2) Hippocrate et les anciens médecins faisaient prendre à l'intérieur trois ou quatre Cantharides après leur avoir ôté la tête, les pieds et les élytres. Aretaeus de Cappadoce paraît les avoir, le premier, employées en qualité d'épispastiques (voy. Aretaei Cappadocis, de curatione acutorum et diuturnorum morborum lib. iv. *Oxoniæ* 1723 in fol. p. 150).

Voyez sur l'usage des Vésicants :

Terrillo (D) de Vesicantium recto usu ac utilitatibus *Venetiis* 1607 in 4°.

Ceyer (J. D.) Tractatus physico-medicus de Cantharidibus. *Lipsiæ* 1687 in 4°.

Hofmann (F) de vesicatoriorum praestanti in medicinâ usu *Halae* 1727 in-4°.

Linné (C.) Meloe vesicatorius. Dissert. resp. Lenaeus. *Upsaliæ* 1762 in 4° — C. Linnæi. Amœnit. acad t. 6. p. 132-137.

Jaeger (C. F) de Cantharibus eorumque actione et usu. Dissert. resp. Kaiser. *Tubinguæ* 1769 in 4°.

Forsten (R.) Dissertatio medica, Cantharidum Historiam naturalem, chemicam et medicam continens. *Ludg. Batav.* 1775 in 4°.

Schlechtleutner (M.) de viribus et usu Cantharidum. *Viennæ*, 1783, in 8, etc.

Les Coléoptères de cette Tribu méritent donc de nous intéresser à plus d'un titre. Le jeune ami de la Nature ne saurait rester insensible aux formes gracieuses, aux couleurs vives ou agréables d'un grand nombre de ces petits animaux. L'Entomologiste, plus versé dans l'étude des œuvres de la création, celui surtout qui aime à découvrir les voies souvent mystérieuses par lesquelles la Providence sait arriver à ses fins, ne peut suivre les habitudes si singulières de ces créatures dans le jeune âge, sans admirer les moyens variés à l'aide desquels Dieu sait maintenir la sage répartition des espèces vivantes sur le globe. Enfin le malade qui trouve dans les propriétés de ces insectes le soulagement ou la fin de ses maux ; tous ceux qui doivent aux vertus de ces Coléoptères la conservation des parents ou amis, objets de leur tendresse ou de leurs affections, se sentent portés à élever vers le Tout-Puissant leurs pensées de reconnaissance et d'amour, et à lui rendre grâces de ses bienfaits.

Historique.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les modifications subies par la classification de ces insectes, depuis le Législateur des sciences naturelles jusqu'à nos jours.

1758. Linné, soit dans la dixième, soit dans la dernière édition de son *Systema Naturæ*, renferma, dans son genre *Meloe*, les insectes de nos Tribus des Vésicants et des Colligères, décrits dans ses ouvrages.

1761. L'auteur de l'*Histoire abrégée des insectes*, Geoffroy, conserva le nom de *Meloe* à ceux de ces Coléoptères qui manquent d'ailes, et dont les étuis déhiscents ne couvrent qu'une partie de l'abdomen ; il créa le genre *Cerocoma*, dont les espèces présentent, chez le ♂, des antennes si singulières et si anormales ; et il rendit le nom de *Cantharis* (déjà appliqué par Linné à d'autres insectes désignés plus tard, par de Géer, sous le nom de *Telephorus*), à quelques autres, dont la *Cantharide vésicatoire* devint le type. Le genre *Cantharis* de Geoffroy fut divisé en deux familles, dont la première seule comprend des insectes appartenant à nos Vésicants : les autres, composés généralement des *Cantharis* à prothorax cylindrique du Pline du Nord, se rapportent à nos Angustipennes.

1771. Forster, dans sa *Centurie d'espèces nouvelles d'insectes* (1) trans-

(1) Novae Species insectorum Centuria 1. *Londini* 1771 in-8.

porta parmi les *Necydalis* de Linné, l'une des espèces de nos Vésicants, que Geoffroy, avec beaucoup plus de raison, avait colloquée dans son genre *Cantharis*.

1775. Cet exemple de Forster fut suivi par Fabricius, dans son *Systema Entomologiæ*. Dans cet ouvrage, l'auteur danois, morcela encore davantage le genre linnéen *Meloe*. Il conserva, sous ce nom, les espèces ayant les caractères tracés par l'entomologiste de Paris; adopta le genre *Cerocoma* de ce dernier; transforma en *Lytta* les insectes analogues à la première espèce des *Cantharis* du même auteur; créa les genres *Mylabris*, *Apalus* et *Zonitis*, composés d'insectes se rapportant à notre Tribu des Vésicants, et celui de *Notoxus*, rentrant dans notre précédente Tribu.

1775. Dans le même temps, de Géer, dans le tome 4 de ses *Mémoires* (1), comprenait sous le nom de *Cantharis*, correspondant à celui de *Meloe* de Linné, nos Vésicants connus de lui, à part une espèce rejetée parmi les Pyrochres (2).

1781. Schrank, au contraire, dans son *Enumeratio* (3), appliqua le nom de *Meloe* aux espèces comprises dans les genres *Lytta*, *Mylabris* et *Notoxus*, de Fabricius, et donna le nom générique de *Proscarabæus* à celles que le professeur danois, à l'exemple de Geoffroy, avait enfermées dans son genre *Meloe*.

Mais Schrank ne trouva pas d'imitateurs. Les écrivains postérieurs à l'apparition de son ouvrage, jusque vers la fin du dix-huitième siècle, suivirent en général la marche de Fabricius ou de Geoffroy, à part un petit nombre qui n'osèrent s'écarter de celle de Linné.

1789. Olivier, en adoptant, dans le tome 4 de l'*Encyclopédie méthodique*, le genre *Apale* de Fabricius, y comprit les espèces de *Zonitis* du même auteur, dont il donna la description.

1796. Latreille, dans son précis des *Caractères génériques des Insectes*, c'est-à-dire dans son premier essai de classification, fit entrer ceux qui nous occupent dans sa neuvième division, renfermant des Coléoptères ayant cinq articles aux tarses antérieurs et intermédiaires et quatre aux postérieurs; les antennes insérées à découvert.

---

(1) Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, *Stockholm*, 1752-1778 7 vol. in 4.

(2) L'*Apalus bimaculatus*.

(3) Enumeratio Insectorum Austriae indigenorum. *Augustae Vindelicorum*. 1781. in-8. fig.

soit filiformes ou sétacées, à derniers articles aussi longs ou presque aussi longs que les autres, soit moniliformes, à dernier article renflé, avec une pointe oblique. Les genres *Zonitis* et *Cerocoma* firent partie de la onzième famille : les genres *Apate*, *Cantharide*, *Meloé* et *Mylabre* composèrent la treizième.

1798. Schrank, dans sa *Fauna boica*, entraîné par l'exemple des autres écrivains, abandonna le nom générique de *Proscarabæus* pour celui de *Meloe*, et rendit à son *Meloe vesicatorius* la dénomination générique de *Lytta*, introduite par Fabricius.

Jusqu'alors les Coléoptères avaient été principalement répartis en sections, soit d'après la forme de leurs antennes, à l'instar de Linné et de Fabricius, soit en raison du nombre apparent des articles de leurs tarses, à l'imitation de Geoffroy, de De Géer et Olivier. Latreille seul, dans son essai encore assez imparfait, avait tenté de les partager en familles. Mais l'essor était donné, et l'on ne pouvait manquer de faire désormais pour les animaux ce qui avait été pratiqué avec bonheur pour les végétaux.

1800. M. C. Duméril, en publiant les *Leçons d'anatomie comparée* de Georges Cuvier, y joignit des tableaux de classification. Le huitième de ceux-ci comprit celle des Insectes. Il partagea les Coléoptères ayant cinq articles aux quatre tarses antérieurs et quatre à ceux de derrière en deux familles : celle des *Lucifuges*, à élytres dures, et celle des *Vésicants* à élytres molles. Les Articulés qui nous occupent firent nécessairement partie de ces derniers, conjointement avec d'autres, qui depuis ont servi à constituer d'autres familles.

Dans son *Exposition d'une méthode naturelle pour la classification des Insectes*, présentée peu de temps après à la Société philomatique, les Coléoptères ayant un article de moins aux tarses postérieurs qu'aux autres, furent répartis en trois familles, comme nous l'avons dit précédemment (1). Nos Vésicants entrèrent dans celle des Epispastiques.

1804. Latreille, dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, avait partagé (2) les Coléoptères dont les tarses de devant et ceux du milieu ont cinq articles, et les postérieurs quatre, en deux tribus : les Obscurs et les Versicolors. Ces derniers furent divisés en quatre familles, dont la seconde, ou celle des *Cantharidies*, correspond à notre Tribu des Vésicants. Le célèbre entomologiste de Brives avait

---

(1) Voy. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Latigènes) p. 3.

(2) Voy. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Latigènes) p. 4.

ainsi, le premier, saisi les liens intimes qui unissent ces insectes, et signalé l'un des caractères servant à les faire reconnaître entre les Coléoptères voisins, celui d'avoir les crochets des tarses bifides ou fendus longitudinalement. Dans cet ouvrage, le savant écrivain établissait deux nouvelles coupes : celle d'*Œnas*, dont les espèces sont étrangères à la France, et celle de *Sitaris*, ayant pour type une espèce comprise par Geoffroy dans son genre *Cantharis* et colloquée par Forster et par Fabricius avec les insectes qui composent notre Tribu des ANGUSTIPENNES.

Latreille partagea ses CANTHARIDIES en deux sections :

1° Antennes moniliformes.

(Genres *Mylabris*, *Cerocoma*, *Meloe*, *Œnas*.)

2° Antennes à articles cylindriques ou cylindro-coniques.

(G. *Cantharis*, *Sitaris*, *Zonitis*, auquel il réunissait le G. *Apale*, dont le type lui était inconnu).

Il n'apporta aucune modification à ce travail dans son *Genera* (1807).

1806. M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, appliqua des noms aux principales sections établies parmi les Coléoptères, par Geoffroy. Celle des HÉTÉROMÈRES (appelés plus tard HÉTÉROMÈRES par Latreille), fut partagée en cinq familles dont nous avons précédemment donné le tableau (1). Celle des EPISPASTIQUES comprit non seulement nos VÉSICANTS, mais nos COLLIGÈRES et quelques autres Coléoptères étrangers à ces deux Tribus. Elle fut divisée de la manière suivante (2) :

	GENRES.
α. Antennes en masse.	
β. Articles au nombre de neuf. Corps métallique	*Cerocome.*
ββ. Articles au nombre de onze. Corps non métallique	*Mylabre.*
αα. Antennes non en masse.	
γ. Antennes moniliformes.	
δ. A articles très-réguliers.	
ε. Corselet cornu.	*Notoxe.*
εε. Corselet simple.	*Anthice.*
δδ. Antennes à articles irréguliers.	

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (LATIGÈNES) p. 5.

(2) Zool. analyt. p. 215.

ζ. Coudées au milieu ; pas d'ailes. *Meloe.*

ζ. Le dernier plus long.

κ. Corselet large. *Dasyte.*

κκ. Corselet étroit. *Lagrie.*

γγ. Antennes en fil.

θ. Aussi longues que la moitié du corps.

ι. A deux articles courts. *Cantharide.*

ιι. A article égaux. *Zonite.*

θθ. Aussi longues que le tiers du corps. *Apale.*

Duméril avait laissé le genre *Sitaris* avec ses ANGUSTIPENNES ou TERES.

7. Illiger, dans le t. 6, p. 333, de son *Magazin* (1), séparait des quelques espèces sous le nom générique de *Nemognatha*.

Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel* [illegible], changea peu de choses aux dispositions de sa famille des [illegible]*dies*, au moins en ce qui regardait les espèces européennes ; il [illegible] genre *Nemognatha* d'Illiger, et celui d'*Apalus* de Fabricius, [illegible] réunit ses *Sitaris*. Voici le tableau donné par ce savant :

[illegible]es en massue ou grossissant très-sensiblement vers l'extrémité.
(G. *Cerocoma, Mylabris.*)

[illegible]nues de la même grosseur ou plus menues à l'extrémité.

[illegible]nues de la longueur du corselet au plus, composées d'articles courts, plus [illegible]bulaux que cylindriques ou qu'obconiques.

[illegible]lytres couvrant tout l'abdomen, en carré long et à suture droite (G. *Œnas.*)
[illegible]lytres ne couvrant qu'une partie de l'abdomen, courtes, ovales, divergentes [illegible] suture ; (point d'ailes ; abdomen très-grand et mou ; antennes souvent [illegible]gulières dans les mâles). (G. *Meloe.*)

[illegible]nes plus longues que le corselet, formées d'articles cylindriques ou obco[illegible]s. (G. *Cantharis, Zonitis, Nemognatha, Apalus.*)

[illegible]lenhal, avons-nous dit précédemment (2), avait suivi à [illegible] près l'exemple de M. Duméril, pour établir les limites de [illegible]es MÉLOÏDES, c'est-à-dire qu'il y avait admis les insectes de [illegible] des COLLIGÈRES, et une partie de ceux qui constituent celle [illegible].

[illegible] Insektenkunde, 1802-1807, 6 vol. in-8.
[illegible] les Coléopt. (BARBIPALPES) p. 15.

1812. Delamarck, dans l'extrait de son *Cours de Zoologie* (1), avait partagé les Hétéromères en deux sections principales :

1° Crochets des tarses entiers ou simples (TÉNÉBRIONITES).

2° Crochets des tarses bidentés ou unidentés (CANTHARIDIENS).

Ces derniers furent eux-mêmes divisés en deux groupes :

1° Antennes en scie ou pectinées.
(G. *Mordelle*, *Rhipiphore*, *Pyrochre*.)

2° Antennes non en scie, ni pectinées.
(G. *Notoxe*, *Cistèle*, *Cerocome*, *Apale*, *Mylabre*, *Cantharide*, *Meloé*.)

1815. Leach, dans la première partie du t. 9 de l'Encyclopédie d'Edimbourg, publiée par Brewester, partagea la cinquième tribu des HÉTEROMÈRES ou celle des CANTHARIDÉES, en trois familles :

1e *Cérocomatides*. Antennes en massue, ou graduellement plus épaisses vers l'extrémité.

	GENRES.
α. Antennes très-irrégulières chez le ♂. Elytres horizontales.	*Cerocoma*.
αα. Antennes terminées par une massue arquée. Elytres infléchies.	*Mylabris*

2e *Méloïdes*. Antennes à peu près d'égale grosseur, aussi longues ou plus longues que le prothorax, composées d'articles globuleux ou obconiques.

β. Elytres couvrant tout l'abdomen, à suture droite.	*Œnas*.
ββ. Elytres couvrant seulement une partie de l'abdomen.	*Meloe*.

3e *Cantharides*. Antennes composées d'articles cylindriques ou obconiques, plus longues que le prothorax.

γ. Elytres allongées, parallèles, couvrant tout l'abdomen.	
δ. Antennes à premier article plus long que le quatrième ; le deuxième court.	*Cantharis*.
δδ. Antennes à premier article de même longueur que le troisième : le deuxième un peu plus court.	
ε. Mâchoires ni allongées, ni filiformes et courbées.	*Zonitis*.
εε. Mâchoires allongées, filiformes et courbées.	*Nemognatha*.
γγ. Elytres brusquement rétrécies vers l'extrémité.	*Apalus*.

(1) Extrait du cours de Zoologie du Muséum d'Histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres, *Paris*, 1812 in-8.

1817. Latreille retouchait, dans le t. 3 du *Règne Animal* par Cuvier, sa classification précédente des Coléoptères Hétéromères. Le genre *Apale*, dont il ne connaissait pas l'espèce, fut placé sur les indications de De Géer, dans la première division de sa famille des TRACHÉLIDES, à côté des *Pyrochres*.

La cinquième division de la même famille, correspondant à son ancienne famille des CANTHARIDES, caractérisée par les crochets des tarses profondément divisés ou doubles et sans dentelures en dessous (1), fut peu modifiée. L'illustre auteur y créa le genre *Hyclée*, indiqué plus tard dans le Catalogue du comte Dejean sous le nom de *Dices* (2), et il y introduisit celui de *Nemognatha*, créé par Illiger. Il divisa ces insectes de la manière suivante :

GENRES.

α. Antennes plus grosses vers le bout ou en massue.

β. Régulières dans les deux sexes.

γ. De onze articles. *Mylabris.*

γγ. De neuf articles. *Hycleus.*

ββ. Irrégulières chez le ♂. *Cerocoma.*

αα. Antennes de même grosseur ou amincies vers le bout.

δ. Antennes grainées.

ι. Coudées, plus longues que la tête, et terminées par une tige en fuseau ou cylindrique, composée des neuf derniers articles. *OEnas.*

ιι. Droites et sans coude remarquable (3) de la longueur au moins de la tête et du corselet. Point d'ailes. *Meloe.*

δδ. Antennes droites, en forme de fil, de la longueur au moins de la tête et du corselet. Des ailes.

Ces derniers, compris sous le nom de *Cantharis*, furent partagés en quatre sous-genres :

ζ. Etuis non fortement rétrécis en pointe.

η. Antennes notablement plus courtes que le corps, à deuxième article court. Palpes maxillaires plus gros à leur extrémité. *Cantharis.*

---

(1) Latreille n'avait pas observé que les crochets des tarses de quelques-uns, ceux des *Zonitis*, par exemple, ont l'une de leurs branches dentelée ou pectinée.

(2) Catal. (1821) p. 74.

(3) Caractère inexact pour les ♂ de diverses espèces de Meloés.

αα. Antennes aussi longues que le corps, à deuxième article aussi long que la moitié du suivant. Palpes maxillaires filiformes.

β. Mâchoires non longuement prolongées. *Zonitis.*

ββ. Mâchoires des ♂ très-prolongées, filiformes et courbées en dessous. *Nemognatha.*

γγ. Etuis fortement rétrécis en pointe vers leur extrémité. *Sitaris.*

1817. Dans la même année, de Lamarck, dans le t. 4 de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, où il s'éloignait peu du travail de Latreille, partageait ainsi sa division des TRACHÉLITES :

α. Crochets des tarses simples ou sans dentelures (les *Polytypiens*). (G. *Notoxe, Scraptie, Pyrochre, Rhipiphore, Mordelle, Anaspe, Apale.*)

αα. Crochets des tarses doubles ou profondément divisés et sans dentelures en dessous (les *Cantharidiens*). (G. *Mylabre, Cérocome, Œnas, Meloe, Cantharide, Zonite.*)

1819. Latreille, dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, partagea sa famille des TRACHÉLIDES en cinq tribus : 1° *Pyrochroïdes*; 2° *Mordellones*; 3° *Anthicides*; 4° *Horiales* (1); 5° *Cantharidies*. Ayant alors eu l'occasion de voir en nature le type du genre *Apale*, il éloigna cette coupe de la tribu des *Pyrochroïdes*, pour la faire rentrer dans celle des *Cantharidies* (2).

1825. Dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, Latreille élabora de nouveau (3) sa classification des HÉTÉROMÈRES. Sa quatrième famille ou celle des *Trachélides* s'enrichit de la tribu des *Lagriaires*, placés auparavant parmi les *Sténélytres*, près des Mélandryes. Les *Trachélides* se trouvèrent donc composés de six tribus, au lieu de cinq, savoir : *Lagriaires, Pyrochroïdes, Mordellones, Anthicides, Horiales, Cantharidies.* Cette dernière s'accrut nominativement du genre *Lydus*, proposé par Mégerle et déjà indiqué dans le Catalogue du comte Dejean (4).

---

(1) Insectes exotiques.

(2) 1819, M. Duméril, dans le t. 13 du *Dictionnaire des sciences naturelles*, ne changea rien à la classification de sa famille des *Epispastiques*, telle qu'il l'avait donnée dans sa *Zoologie analytique*.

(3) Voy. Hist. nat. des Coléopt. (LATIGÈNES) p. 9.

(4) Catal. (1821) p 75; et deux autres genres formés à l'aide d'insectes exotiques ; *Decatoma* (DEJEAN) et *Gnathium*, KIRBY.

1829. Dans la deuxième édition du *Règne animal*, il ne fit plus mention du genre *Lydus*, et il apporta quelques modifications aux caractères génériques de ses CANTHARIDIES ou VÉSICANTS :

α. Palpes maxillaires et antennes très-irréguliers chez les ♂ : les antennes de neuf articles (♂ ♀), dont le dernier très-grand, en forme de tête ovoïde. *Cerocoma.*

αα. Palpes maxillaires réguliers (♂ ♀). Antennes communément de onze articles, ou en massue quand elles ont un ou deux articles de moins.

β. Antennes régulières et grenues, jamais guère plus longues que la moitié du corps.

γ. Deux ou trois articles des antennes réunis, dans les ♀ au moins, en massue épaisse et ovoïde. *Hycleus.*

γγ. Antennes en massue, de onze articles distincts. *Mylabris.*

γγγ. Antennes presque de même grosseur partout. *OEnas.*

ββ. Antennes de onze articles, presque de même grosseur partout, ou plus menues vers leur extrémité, et souvent beaucoup plus longues que la tête et le corselet.

δ. Point d'ailes; étuis ovales ou triangulaires, se croisant dans une portion de leur côté interne, ne recouvrant que partiellement l'abdomen. *Meloe.*

δδ. Des ailes. Elytres de conformation ordinaire.

ε. Elytres non rétrécies.

ζ. Deuxième article des antennes beaucoup plus court que le suivant. Dernier article des palpes maxillaires sensiblement plus gros. *Cantharis.*

ζζ. Deuxième article des antennes égal à la moitié du suivant. Palpes maxillaires filiformes.

η. Lobe terminal des mâchoires du ♂ non prolongé en une sorte de filet, long, soyeux et courbé. *Zonitis* (1).

ηη. Lobe terminal des mâchoires des ♂ terminé par une sorte de filet long, soyeux et courbé. *Nemognatha.*

εε. Elytres brusquement rétrécies, laissant à découvert une portion des ailes. *Sitaris.*

---

(1) Il y joignait le G. *Apale.*

1832. Stephens, dans ses Illustrations, partagea la famille CANTHARIDÉES de Leach de la manière suivante :

α. Elytres généralement plus courtes que l'abdomen, largement déhiscentes à leur partie postérieure. Ailes nulles.

β. Antennes plus grosses dans le milieu. *Proscarab*

ββ. Antennes filiformes ou plus grosses vers l'extrémité. *Meloe.*

αα. Elytres allongées, linéaires, à suture droite. Ailes amples.

γ. Palpes maxillaires à dernier article subovale. *Cantharis*

γγ. Palpes maxillaires à dernier article sécuriforme. *Sybaris*

1839. Dans son Manuel, il ajoute à cette famille le G. *Sitaris*, plac[illegible] auparavant dans celle des OEDEMÉRIDES.

1840. M. de Castelnau, dans le tome 2 de son *Histoire natur[illegible] des insectes Coléoptères*, divisa les TRACHÉLIDES de Latreille en tr[illegible] tribus ; la troisième, ou celle des EPISPASTIQUES, correspo[illegible] aux [illegible]THARIDIES de l'entomologiste de Brives, fut partagée en [illegible]

1° *Mylabrites.* Antennes en massue ou grossissant d'une maniè[illegible] invisible, mais très-notable vers leur extrémité. Mâchoires ordinaire[illegible] (G. *Cerocoma, Hycleus, Mylabris, Lydus*).

2° *Cantharidites.* Antennes filiformes ou plus grêles ve[illegible] mité. Mâchoires ordinaires.

(G. *Ænas, Cantharis, Lytta, Zonitis,* (*Zonitis* et *Apalus*), *Meloë, Sitaris*)

3° *Nemognathites.* Antennes non renflées vers l'extrémité. Mâchoi[illegible] se prolongeant en deux longs fils. (*G. Nemognatha*).

1845. M. E. Blanchard, dans le tome 2 de son *Histoi[illegible]* partagea ainsi que suit, sa famille des *Cantharidides.*

[illegible]

1er groupe. *Mélœites.* Antennes moniliformes. Corps dépourvu d'ailes sous les élytres. *Meloe*

2e groupe. *Mylabrites.* Antennes renflées vers l'extrémité. Corps pourvu d'ailes.

1. Antennes de neuf articles : le deuxième offrant dans les ♂ une grande expansion foliacée. *Cerocoma*

2. Antennes renflées en bouton à l'extrémité, de onze articles : les deux, trois ou quatre derniers quelquefois soudés ensemble. *Mylabris*

3. Antennes longues, de onze articles, grossissant un peu vers l'extrémité. *Lydus.*

3e groupe. *Cantharidites.* Antennes un peu grenues, sans renflement sensible vers l'extrémité.

1. Antennes très-courtes, en forme de fuseau. *Ænas.*
2. Antennes longues, un peu épaisses vers l'extrémité. *Cantharis.*
3. Antennes longues, amincies vers l'extrémité. Palpes maxillaires à dernier article plus gros que les précédents. *Lytta.*
4. Antennes longues, grêles, filiformes. Palpes à dernier article cylindrique. *Zonitis.*
5. Antennes aussi longues que le corps, à articles allongés et aplatis. Elytres un peu atténuées à la base et à l'extrémité. *Apalus.*
6. Antennes filiformes. Elytres très-rétrécies vers l'extrémité. *Sitaris.*

4e groupe. Mâchoires prolongées en deux longs appendices filiformes.

1. Antennes filiformes. *Nemognatha.*

1845. M. L. Redtenbacher, dans son travail sur les *Genres de la Faune des insectes d'Allemagne, rangés d'après une méthode analytique*, divisa de la manière suivante sa famille des CANTHARIDES.

GENRES,

α. Crochets des tarses offrant chacun la plus grosse de leurs branches pectinée.

β. Antennes sétacées, à articles arrondis. *Zonitis.*

ββ. Antennes sétacées, à articles faiblement déprimés, et faiblement élargis vers leur extrémité. *Apalus.*

αα. Crochets des tarses offrant chacun leurs deux branches simples.

γ. Sans ailes. Elytres à suture arquée. *Meloe.*

γγ. Ailes. Elytres à suture droite.

δ. Antennes en massue ou entièrement irrégulières.

ε. Antennes de onze articles, pareillement conformées dans les deux sexes. *Mylabris.*

εε. Antennnes de neuf articles, en massue, avec le dernier article très-grand (♂), entièrement irrégulières chez la ♀ (1). *Cerocoma.*

---

(1) M. L. Redtenbacher, sans doute par une faute d'impression, donne ici à la ♀ le caractère particulier au ♂.

δδ. Antennes passablement épaisses, filiformes, rarement courtes et plus grêles vers l'extrémité. Labre échancré.

ζ. Antennes filiformes ou sensiblement épaissies vers l'extrémité. *Cantharis.*

ζζ. Antennes plus courtes, plus grêles vers l'extrémité. *Epicauta.*

1849. Le même auteur, en publiant sa *Faune d'Autriche*, n'apporta d'autre changement à cette disposition que de supprimer le genre *Apale*.

1849. La même année, en énumérant les Coléoptères reçus d'un voyage de M. Handschuh, dans le midi de l'Espagne, M. de Motschoulsky indiqua dans les Vésicants trois divisions fondées sur les différentes formes des antennes, savoir : Obésicornes (*Mylabris*, *Dices*) : Lobaticornes (*Meloe*) ; Gracilicornes (*Zonitis*, etc.).

Enfin M. J. Leconte, dans son Synopsis des Méloïdes des Etats-Unis [1], a divisé de la manière suivante les genres des Vésicants, en nous bornant à faire entrer dans ce tableau ceux qui appartiennent à notre pays.

A. Ongles non dentelés.

β. Elytres courtes, imbriquées ; ongles fendus. *Meloe.*

ββ. Elytres entières, non sillonnées ; ongles fendus. *Lytta.*

AA. Ongles dentelés, munis d'un appendice.

γ. Mâchoires allongées. *Nemognatha.*

γγ. Mâchoires courtes.

δ. Appendice des ongles filiforme. Antennes filiformes. *Zonitis.*

Il nous resterait à indiquer ici les divers entomologistes qui se sont occupés des insectes de cette Tribu, ceux surtout qui ont contribué aux progrès de la science, en augmentant par leurs découvertes le nombre des espèces, si leurs noms et leurs travaux ne devaient pas se retrouver dans la partie synonymique.

Cependant cette Révision serait incomplète, si nous ne mentionnions ici les travaux spéciaux entrepris sur les Coléoptères qui nous occupent.

---

[1] Synopsis of the *Meloides* of the United States (*in* Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia t. 6. (1854) p. 328. — Voyez aussi : Ch. H. Boheman, Berättelse om framstegen i Insekternas etc., Natural historia, 1853-1854, p. 97.

1793. Meyer [1] essaya, le premier, de donner une Monographie du genre *Meloe*.

1810. Leach [2], dans un Mémoire lu le 10 juin 1810, à la Société Linnéenne de Londres, mais publié seulement trois ans plus tard, fit connaître les espèces britanniques du même genre, et deux autres exotiques. Dans ce travail il rendit non-seulement service à la science, soit par des descriptions faites avec plus de soin, soit par des aperçus nouveaux ; mais encore en rétablissant la synonymie erronée de quelques-uns de ces Hétéromères.

1813. Quelques années plus tard, il perfectionna cet essai, en y ajoutant de nouvelles observations [3] et la description de six autres espèces exotiques.

1812. Tauscher [4], l'année précédente, avait donné l'Enumération et la Description des insectes de la famille des *Cantharidies*, observés par lui en Russie.

1813. Bilberg, s'attachant d'une manière particulière aux *Mylabres*, fit paraître sur ces Coléoptères [5] une Monographie, utile encore de nos jours, pour la connaissance de ces petits animaux.

1827. J.-B. Fischer, dans une Dissertation inaugurale, reproduisit la Description des espèces connues de la majeure partie des genres des Vésicants [6] et donna le caractère de quelques-unes inédites.

1829. Le docteur Fréderic Gebler publia, dans le Recueil des travaux de la Société des Naturalistes de Moscou, un Mémoire sur les

---

(1) Frid. Alb. Aut. Meyer, Tentamen Monographiae Generis *Meloes*. *Gottingae*, 1793, in-8 (32 pages).

(2) An Essay on the British Species of the Genus *Meloe*, with Descriptions of two exotic Species, By William Elford Leach. (*in* the Transactions of the Linnean Society of London, t. XI, 1re part. (1813) p. 35-48 et 2 planches, les 6e et 7e du volume).

(3) Further Observations on the Genus *Meloe*, with Descriptions of Six Exotic Species. By William Elfort Leach (*in* Transact. etc., t. XI, 2e part., 1815, p. 242-251 et une planche, la 18e du volume).

(4) Enumeratio et Descriptio Insectorum e familia *Cantharidiarum*, quæ in Russiâ observavit A. M. Tauscher (*in* Mémoires de la Société imper. des Natur. de Moscou, t. 3 (1812) in-4° p. 129-144, et 2 pl. (les n° 10 et 11 du volume).

(5) Monographia *Mylabridum*, auctore Gustav. Johan. Bilberg. *Holmiae* (1813 in-8° (74 pages non compris l Index, et 7 planches col.).

(6) Tentamen conspectus *Cantharidiarum*. Dissert. inaugur. quam subjicit Joan. Baptist. Fischer. *Monachii* 1827 in-4° (26 pages.)

Mylabrides de la Sibérie occidentale, qui peut être consulté avec fruit, pour quelques-unes de nos espèces de France (1).

1830-1833. MM. Brandt et Ratzeburg (2) comprirent un certain nombre de nos Vésicants dans leur beau travail de Médecine zoologique, et joignirent à des descriptions et à des figures soignées, des détails savants sur leur histoire et leur anatomie.

1832. En même temps qu'il élaborait l'ouvrage précédent, M. Brandt (3) s'associait à Erichson pour donner conjointement avec ce dernier, une Monographie des Meloés, la plus complète et la plus soignée qui eût encore paru.

1837. Enfin M. Chevrolat, dans la Revue de M. Silbermann, fit paraître sur les *Mylabrides* (4) de Barbarie, un travail riche de descriptions d'espèces nouvelles, travail dans lequel figurent des Vésicants qui sont propres à notre pays aussi bien qu'au sol africain.

Les Insectes de cette Tribu ont exercé le scalpel de divers anatomistes. Outre les ouvrages généraux d'anatomie comparée, tels que celui de Cuvier (5), et les beaux Mémoires de M. Léon Dufour (6), Audouin (7),

---

(1) Des *Mylabrides* de la Sibérie occidentale et des confins de la Tartarie, par le Dr Frédéric Gebler (*in* Nouveaux Mémoires de la Société imp. des Naturalistes de Moscou t. 1. (le 7e de la collect.), 1829, p. 145-171).

(2) Medizinische Zoologie, oder getreue Darstellung und Beschreibung der Thiere die in Arzneimittellehre in Betracht kommen, in systematischer Folge herausgegeben, von Dr J. F. Brandt und Dr J. T. C. Ratzeburg. *Berlin* 2 vol. in-4° fig. (1er vol. 1829, 23 planches; 2e vol. 1833, 36 planches (les 1ere et 29me en deux planches, plus une planche supplémentaire au t. 1er; total 39 planches).

(3) Monographia generis *Meloes*, auctoribus Dr. J. F. Brandt et W. F. Erichson, cum tabula picta. (Présenté à l'académie des Curieux de la Nature, le 23 août 1833 — *in* Nova Acta physico-medica Academiæ cæsareae Leopoldino-Carolinae Naturae Curiosorum, t. 16 1e partie (6e tome de la 2me décade). *Vratislaviae* et *Bonnae* 1832 in-4° p. 101-142 et 1 pl. (la 8e du volume). — Il y en a eu des tirés à part. (p. 1-42 et 1 pl.)

(4) Descriptions de *Mylabrides* de Barbarie, par M. Auguste Chevrolat (*in* Revue Entomologique publiée par Gust. Silbermann. *Strasbourg*, in-8. (t. 5 (1837), pag. 266-279).

(5) Leçons d'anatomie comparée, recueillies et publiées par MM. C. Duméril et Duvernoy. *Paris* 1800-1805, 5 vol. in-8.

(6) Voy. Annales des Sc. natur. t. 3. (1824), p. 486-487 et pl. 31. — t 5. (1825), p. 277. — t. 6. (1825). p. 130 et pl. 8. — t. 8. (1826), pl. 19, 23, 27, 35, 36 à 40 et pl. 21 bis.

(7) Prodrome d'une Hist. nat. chimique, pharmac. et médic. des Cantharides. Thèse

M. Brandt (1), conjointement avec ses collaborateurs, MM. Ratzeburg et Erichson, et divers autres auteurs ont donné sur plusieurs de ces insectes des détails anatomiques précieux à consulter pour connaître l'organisation interne de ces petits animaux.

Ces insectes peuvent être partagés en trois familles :

		Familles.
Elytres	se croisant un peu à la suture après l'écusson, déhiscentes ensuite ; repliées en dessous latéralement, sur environ la première moitié de leur longueur, généralement plus courtes que l'abdomen. Ailes nulles. Corps oblong ou allongé ; mou ; ordinairement de couleur obscure.	MELOÏDIENS.
Elytres	ne se recouvrant pas à la suture, aussi longuement prolongées, ou à peu près que l'abdomen ; n'embrassant pas les côtés de celui-ci. Ailes existantes. — Antennes terminées en massue, à dernier article le plus long et notablement plus gros que les autres. Tête plus longue depuis les vertex jusqu'à la base des antennes, que depuis ce point jusqu'à sa partie antérieure. Elytres non en courbe rentrante, à leur côté externe.	MYLABRIENS.
	Antennes subfiliformes, soit grossissant progressivement à peine, soit graduellement plus minces vers l'extrémité ; à articles trois à onze plus longs que larges.	CANTHARIDIENS

Paris, Didot jeune, 1826 in-8.—Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Cantharides. (*in* Annales des Sc. nat. t. 9. (1826). p. 31 à 58, pl. 42 et 43.

(1) Monographia generis Meloes (*in* Act. acad. Natur. Curios. t. 16 part. 1. p. 106 et suiv.) — Medicinische Zoologie, t. 2. *Berlin* 1833 in-8.

Voyez encore :

RAMDHOR, Abhandl. über die Verdauungswerkzeuge der Insekten, (publié par la Société des Natur. de Halle) *Leipzig*, 1811, gr. in-4° (30 pl.).

MECKEL (Joh-Friedr.) Beitrage z. vergleich. Anatomie. *Lepzig* 1808-12. 2 vol. gr. in 8.

HEUSINGER's (Johan. Chr. C. Friedr.) Zeitschrift f. organ. Phys. *Eisenach*, 1827-28, 3 vol. gr. in-8. (47 pl.)

SIEBOLD. (Ch. Theod.) et STANNIUS. Lehrb. der vergl. Anatomie *Berlin*, 1845. trad. par MM. A SPRING et TH. LACORDAIRE *Paris* 1849 2 vol. in-24.

PREMIERE FAMILLE.

MELOÏDIENS.

Caractères. *Elytres* se croisant un peu à la suture après l'écusson, déhiscentes ensuite; repliées en dessous, latéralement, sur environ la première moitié de leur longueur; généralement plus courtes que l'abdomen. *Ailes* nulles. *Corps* oblong ou allongé; mou; ordinairement de couleur obscure.

Ces insectes peuvent être réduit au genre suivant:

Genre *Meloe*, Meloé; Linné (1).

(*Mel*, miel; *oleum*, huile (2).)

Caractères. *Antennes* insérées vers le bord antéro-interne des yeux, un peu en arrière de la suture frontale; courtes ou médiocres; de onze articles; de formes variables, souvent presque de même grosseur ou rétrécies vers l'extrémité (3), quelquefois plus grosses vers celle-ci (4), d'autres fois renflées dans le milieu, et anguleuses chez les ♂ (5); à premier article renflé, obconique ou ovalaire; le deuxième court: le troisième généralement plus grand que le suivant: les quatrième à dixième tantôt moins longs que larges (6), tantôt plus longs que larges (7): le dernier généralement ovalaire oblong et rétréci en

---

(1) Linné, Syst. Natur. 10e édit. t. 1. p. 419. — *Id.* 12e édit. t. 1. p. 679.

(2) Parce qu'ils laissent fluer de leurs articulations un liquide oléagineux, soit comme mielleux, soit de la couleur du miel (*à melleo pinguique sudore affatim extillante*, Moufet, Insector. Theatr. *Londini* 1634, in-fol. p. 162.). Olivier, avec moins de raison, fait provenir le mot *Meloé* du grec μελας, noir, parce que la plupart des espèces ont une couleur noire ou obscure (Voy. Oliv. Encycl. myth. t. 7. p. 647, et Entomol. t. 2. n° 45. p. 1.).

(3) *M. cicatricosus*, *purpurascens*, *rugosus*, etc.

(4) *M. brevicollis.*

(5) *M. proscarabæus.*

(6) *M. brevicollis.*

(7) *M. scabrosus*, *pygmæus.*

pointe à son extrémité, rarement échancré [1]. *Suture frontale* le plus souvent en angle, quelquefois seulement en arc dirigé en arrière. *Epistome* transversal. *Labre* généralement élargi d'arrière en avant, arrondi à ses angles antérieurs, habituellement échancré en devant. *Mandibules* cornées, épaisses, arquées, tronquées ou souvent presque bifides à l'extrémité et entaillées près de celle-ci. *Mâchoires* à deux lobes à peu près égaux, garnis de poils et comme frangés : l'interne, presque carré : l'externe, biarticulé, arqué sur le précédent. *Palpes maxillaires* de quatre articles comprimés : le premier court : le deuxième obconique, plus long que le troisième : celui-ci faiblement rétréci vers sa base : le quatrième presque d'égale grosseur, obtusément anguleux ou arrondi à son extrémité, parfois presque tronqué. *Menton* élargi d'arrière en avant, tronqué en devant avec les angles arrondis. *Lèvre* presque obcordiforme. *Palpes labiaux* courts ; de trois articles : le dernier épais, comprimé, brièvement ovalaire ou suborbiculaire. *Prothorax* ordinairement un peu plus étroit que la tête ; presque plan sur le dos ; à côtés infléchis en dessous. *Elytres* généralement plus courtes que l'abdomen, quelquefois cependant le recouvrant en entier. *Pieds* assez allongés ; plus ou moins robustes. *Trochanters postérieurs* à peine égaux au quart de la longueur des cuisses auxquelles ils servent d'attaches. *Cuisses*. et *tibias* comprimés : ceux-ci munis chacun de deux éperons : l'externe des tibias postérieurs, épais, de grosseur égale, arqué ou tronqué et taillé en biseau à son extrémité. *Tarses* garnis en dessous de poils spinosules ; à plantule assez courte et piligère. *Ongles* offrant chacun de leurs crochets divisé longitudinalement en deux branches simples. *Abdomen* composé en dessus de sept arceaux plus ou moins apparents, munis ordinairement chacun dans leur milieu d'une *aire* ou partie cornée : ces aires généralement plus larges d'avant en arrière, couvrant la totalité ou la presque totalité des deux derniers arceaux ; formé en dessous, c'est-à-dire sur le ventre, de six ou sept arceaux apparents.

A ces caractères généraux on peut ajouter : premiers articles des antennes marqués de points piligères : les autres brièvement pubescents. Epistome corné et marqué de points piligères en arrière, glabre et submembraneux en avant. Labre submembraneux à la base, corné et marqué de points piligères sur le reste de sa surface, cilié en devant. Elytres souvent rugueuses, ou coriacées, c'est-à-dire offrant

---

[1] *M. majalis.*

l'aspect de la surface d'une écorce. Cuisses et tibias marqués de points piligères.

Les insectes de ce genre, confondus probablement en une seule espèce par la plupart des anciens naturalistes, étaient appelés Ἀνθικανθαρος (1), par les Grecs : de là, les noms de *Anticantharus* (2), *Proscarabœus* (3) et *Cantharellus* (4) en latin, et de *Proscarabé* (5) ou de *Faux-scarabé* (6), en français, parce qu'ils ne sont qu'à moitié Coléoptères : leurs élytres ne couvrant qu'une partie de l'abdomen. Sous ce rapport, comme l'ont observé quelques-uns, ils se rapprochent des Staphylins et des Forficules, nommés par Derham Ἡμικολεοπτερα (7).

Les insectes de ce genre étaient aussi appelés Ἐλαιοκάνθαρος (8), d'où sont venus les noms de *Oleocantharus* (9), *Cantharus unctuosus* (10), *Cantharis unctuosa* (11), *pinguiculus* (12) en latin, et de *Scarabé onctueux* (13), ou de *Scarabé onctueux des maréchaux*, en français, en raison du fluide onctueux qu'ils font couler de diverses articulations (14).

L'apparition, au printemps, de l'une des espèces les plus communes, a fait donner, principalement en Allemagne, soit à celle-ci, soit à toutes celles du même genre, le nom de *Scarabæus majalis*, *Ver de mai* ou *Scarabé de mai* (15).

---

(1) Voy. Moufet, Theatr. Insector. *Londini*, 1634, in-fol. p. 162.

(2) Charlet. Exercitat. de different. et nomin. Anim. *Oxonii*, 1677 in-4°. p. 46. — Geoffroy, Mat. medic. (part. zoolog. par Arnault de Nobleville et Salerne) 1756-57, in-12, t. 6. p. 554-557.

(3) Moufet, loc. cit.

(4) Schroeder, Pharmacop. med. chym. *Lugduni*, 1665, in-4, lib. V. de Insect. p. 740.

(5) Geoffroy, Hist. abr. des Ins. *Paris* 1762, p. 377.

(6) En allemand : *Afterkaefer* (J. C. Fuesslins, Verzeichniss, *Zurich*, 1775, in-4° p. 20) et *Zwitterkaefer* (Sultzer, Abgek. Geschich. de Insekt. *Winterthur*, 1776, in-4°, p. 65).

(7) Derham, Théol. phys. trad. de l'angl. *Strasbourg*, 1769, in-8°, p. 514.

(8) Moufet, loc. cit., p. 162.

(9) Lesser, Théol., p. 233. — *Id.*, trad. f. par Lyonnet, *Paris*, 1845, t. 1. p. 197.

(10) Schroeder, Pharmac., loc. cit., p. 740.

(11) Schwenkfeld, Theriotr. siles., p. 554.

(12) Agricola, (voy. Moufet, loc. cit.) — Jonston, Hist. Ins. p. 74.

(13) Valmont de Bomare, Dict. d'Hist. nat., *Paris*, 1768, in-4°, t. 4, p. 148. — Vitet. Médecine vétérinaire, *Lyon*, 1771, t. 3, p. 330.

(14) On les nomme : en allemand, *Schmaltzkaefer* ; en anglais, *the Oil-Beetle* ; en danois, *Olin-Biller* et *Oliebillen*.

(15) En allemand : *Maywurm* (Fuessly, Verzeich, *Zurich*, in-4°, p. 20) ; *Meywurm*

Paracelse [1] paraît leur avoir donné, le premier, le nom de *Melloes* [2] ou *Meloes* [3], sanctionné par Linné, et adopté par tous les entomologistes, depuis ce législateur des sciences naturelles.

Attachés au sol par leur défaut d'ailes, d'une taille généralement assez remarquable pour des Coléoptères, d'une démarche lente et paresseuse, surtout quand l'abdomen est chargé d'œufs, ces insectes, dont quelques espèces sont communes, ont depuis longtemps attiré l'attention des Naturalistes.

Malgré les occasions fréquentes de rencontrer ces animaux, l'histoire des Meloés est restée pendant longtemps en partie inconnue.

Goedart [4] le premier fut témoin de la ponte des femelles de ces insectes et vit naître, des œufs, les larves qui en sortirent; mais il ne put parvenir à les élever. Frisch [5], De Géer [6] et divers autres Naturalistes ne furent pas plus heureux [7].

(J. H. Sulzer, Kennz. d. Insekt, *Zurich*, 1761, p. 92, n° 26); *Majenwurm* (Frisch, Beschreib, *Berlin*, in-4°, VIe part., 1727, p. 14); *Mayling* (Goeze, Entom. Beytr., t. 1, p. 692); *Maykaefer* (P. L. S. Mueller, C. Linn., Voll. Natursyst., *Nurnberg*, t. 5, Ie part., 1774, p. 378); *Maywurmkaefer* (Schaeffer, Abbild. und Beschreib. *Regensburg*, 1778, in 4°, p. 5). En hollandais: *Meyworm*; en russe: *Maslianska*.

Ils ont aussi été appelés: *Wiesenkaefer* (Scarabé des prés), *Grasskaefer* (Scarabé des gazons), et *Feldkaefer* (Scarabé des champs), parce qu'ils se trouvent dans les prés ou les champs.

(1) Paracelse (Philippe-Aureole-Theophraste) célèbre médecin et alchimiste; né en 1493, à Einsiedeln, dans le canton de Schwitz, mort à Saltzbourg le 24 sept. 1541.

(2) Paracelse, de Morbo ex tartar. oriend. *in* Opera, *Genevæ*, 1658, in-fol., t. 1; p. 447.

(3) Paracelse, de Vit. lung. chap. XI. de Syron. *in* Opera, *Genevæ*, 1658, t. 2, p. 61.

(4) Goedart, Métamorph. nat. ou Hist. d. Ins. (trad. fr.). *Amsterdam*, 1700, t. 2, exper. 42, p. 180-187, pl. 42.

(5) Frisch, Beschreib. von allerl. Insekt. in Teutschl. *Berlin*, pet. in-4°, VIe part. (1727) p. 14, pl. vi.

(6) De Géer, Mém. pour servir à l'Hist. des Ins. *Stockholm*, in-4°, t. 5 (1775) p. 8-12, pl. 1, fig. 5, paquet d'œufs; fig. 6, œuf; fig. 7, larve.

(7) Vers la fin de mars 1836, je plaçai deux paires du *M. cicalricosus* dans un grand bocal, rempli de terre et exposé sur ma fenêtre à l'air extérieur. Le 6 avril, l'une des femelles se creusa dans la terre un trou dans lequel elle était presque entièrement cachée, et y déposa un assez gros paquet d'œufs qu'elle recouvrit de terre, après avoir terminé sa ponte. De ces œufs, d'un jaune citron ou orangé, et agglutinés ensemble, sortirent, le 2 mai suivant, de petites larves hexapodes semblables à celles

Malgré les récits des Entomologistes précités, malgré l'autorité de De Géer, cet observateur si exact, beaucoup de Naturalistes, même parmi les plus renommés, hésitèrent pendant longtemps encore à considérer ces petits Hexapodes comme étant la larve des insectes de ce genre (1). Ils paraissaient les mêmes que ces sortes d'Aptères pédiculiformes observés par Frisch, Réaumur, Linné et plusieurs autres sur le corps de divers Mellifères, et il était difficile de comprendre comment des larves devant produire des Coléoptères de la taille des Meloés, pouvaient vivre en parasites sur les Hyménoptères précités.

Ces sortes d'Aptères, d'ailleurs, se rencontrent toujours de la même petitesse. De Géer avait remarqué qu'ils ne prennent point d'accroissement sur les insectes ailés qu'ils semblaient sucer, et qu'à la mort de ceux ci ils abandonnaient leur corps (2).

Peut-être, Frisch (3), en avançant que les larves des Meloés vivent dans le sein de la terre aux dépens des racines des végétaux; Linné (4) et Meyer (5), en disant qu'elles mangent les feuilles des plantes,

---

décrites par Newport. Je reconnus facilement en elles ces sortes d'Aptères pédiculiformes qu'on trouve parfois sur les ailes de divers Hyménoptères et même de Diptères. Depuis assez longtemps je les soupçonnais d'avoir une existence parasite; mais le temps et l'occasion m'avaient manqué pour poursuivre mes recherches à ce sujet. Quand ces petites larves vinrent au jour, je disposai sur ma fenêtre une caisse remplie de terre recouverte de gazon parmi lequel se trouvait une plante de Léontodon en fleur. Je plaçai mes jeunes larves sur ce champ de verdure; elles se mirent aussitôt à grimper sur les herbes et à en redescendre, dans un mouvement continuel. Une Syrphie (Erystale) étant venue se poser sur la fleur de Léontodon, une de ces larves s'attacha à ce Diptère et fut emportée par lui. Les autres, après quelques jours d'inutiles recherches et de continuelles inquiétudes, finirent par se disperser ou par périr.

(1) Voy. Kirby, Monogr. Apum Angl. l. c. — Latreille, Hist. nat. des Crust. et des Ins., t. 10, p. 384 et suiv. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat., t. 20 (1818), article Meloé, p. 109 et suiv. — Walckenaer, Mém. pour servir à l'hist. des Abeilles solit., l. c. — Leach, An essay etc., *in* Transact. of the Linn. Societ., t. XI, 1813, p. 30. — Nitzsch, Die Familien und Gattungen der Thier-Insekten (*insecta epizoica*) *in* German's Magaz. der Entomol., t. 3, 1818, p. 263. — *Id.* Darstellung der Familien und Gattungen der Thier Insekten, p. 3. — L. Dufour, Ann. des Sc. nat., t. 13, 1828, p. 62. — Westwood, Introduct. to the mod. Classific. of Insects, t. 1, p. 302.

(2) De Geer, Mém., tom. 5 (1775) p. 11 et 12. (Newport, cependant, a cru remarquer que ces larves croissaient un peu).

(3) Frisch, Beschreib. 6e part. (1727) n° 6, p. 15.

(4) Linné, System. Natur, 12e édit., p. 679.

(5) Meyer, Tentam. monogr. gen. *Meloes*, p. 11.

comme l'insecte parfait ; Geoffroy (1), en déclarant qu'elles se cachent dans la terre ; Walckenaer (2), en publiant qu'elles vivent dans le gazon, ont-ils contribué à entretenir les doutes ou l'incrédulité, au sujet des observations de Goedart et des deux autres Entomologistes précités.

Cependant, MM. Le Peletier et Serville, ayant isolé plusieurs femelles de Melcés et obtenu, de leurs œufs, des larves semblables à celles décrites par de Geer, il ne fut plus permis de douter qu'elles n'étaient celles des insectes de ce genre, et Latreille (3) commença alors à soupçonner qu'elles pouvaient vivre en parasites dans le nid de quelques Mellifères.

Enfin feu Newport (4), de regrettable mémoire, dans deux Mémoires insérés dans les Transactions de la Société Linnéenne de Londres (5), a résolu la question. Voici l'extrait de son beau travail, fruit de quinze années de recherches.

Quand une femelle de Meloé éprouve le besoin de se délivrer des œufs dont elle est chargée, à l'aide de ses pattes antérieures elle creuse la terre, tandis qu'avec les autres elle se débarrasse des déblais. Elle pratique ainsi un trou d'une profondeur quelquefois de deux pouces, de manière à y cacher tout son corps jusqu'à la tête. Il lui faut souvent à peine une demi-heure pour exécuter ce travail. Elle choisit ordinairement un terrain sec et exposé au soleil. Quand la cavité est pratiquée, elle se retourne plusieurs fois, soit pour consolider cette niche, soit pour l'agrandir et pour rendre plus commode le séjour qu'elle y doit faire. Pendant ce temps, elle y dépose un paquet plus ou moins considérable d'œufs, qu'elle recouvre de terre (6) avec

---

(1) Geoffroy, Hist. abr. t. 1, p. 377. « La larve, dit-il, ressemble beaucoup à l'insecte parfait. Elle est de même couleur, grosse, lourde, n'ayant que la tête écailleuse, et tout le reste du corps mou. » Cet auteur avait visiblement pris pour la larve d'un Meloé, celle de la *Timarcha tenebricosa*

(2) Walckenaer, Faun. paris., t. 1, p. 267.

(3) Latreille, *in* Regn. anim. de Cuvier, 2e édit. (1829) t. 4, p. 65 et 66.

(4) George Newport, né à Cantorbery (*Canterbury*) ville du comté de Kent, le 14 février 1803, mort à Londres le 7 avril 1854. Ce savant, qui m'honorait de ses bontés, a bien voulu me répéter verbalement, en 1849, ses diverses observations, et me donner l'une des chrysalides du *Meloe cicatricosus* qu'il avait obtenues.

(5) T. XX p. 297 et p. 321.

(6) Suivant Newport, les femelles qui ont vécu dans l'isolement ne prennent pas le même soin des œufs inféconds qu'elles confient au sol ; elles laissent béante l'ouverture du trou dans lequel elles les ont déposés.

soin, quand sa ponte est terminée. Elle se sert pour cette opération de ses griffes, en marchant à reculons. Après s'être ainsi débarrassée, son abdomen, auparavant si volumineux, se trouve réduit de moitié. Elle se remet bientôt à manger avec avidité, soit pour réparer ses forces un peu épuisées, soit pour se préparer à d'autres pontes. Le chiffre de celles-ci varie de deux à quatre, qui se succèdent à des intervalles irréguliers, pendant une à trois semaines. La quantité des œufs déposés va en diminuant à chaque ponte. Leur nombre est souvent de plus de trois à quatre mille (1). La Providence a donné à ces animaux une fécondité merveilleuse pour assurer la perpétuité de l'espèce, en dépit du nombre considérable des larves destinées à périr, faute de pouvoir trouver la nourriture qui leur convient.

Les œufs des Meloés ont la forme ovalaire allongée, ou plutôt celle d'un cylindre arrondi à ses extrémités (2). Ils ont généralement la coquille translucide, flexible et délicate. Ces œufs sont communément d'un jaune citron ou orangé ; ils sont déposés réunis en un paquet (3), agglutinés par leurs parties latérales, avec l'une des extrémités dirigée vers l'ouverture du trou dans lequel ils se trouvent placés.

Au bout de trois à six semaines, suivant l'élévation de la température et diverses autres circonstances, de chacun de ces œufs sort une jeune larve. Vers l'époque de l'apparition de celle-ci, la coquille de l'œuf semble s'amincir et se déprimer vers la partie abdominale du jeune animal, et s'élargir vers la partie antérieure ; elle se fend longitudinalement depuis le milieu des segments du thorax jusqu'à la tête, et la jeune larve, après des efforts répétés, fait successivement sortir son corselet et une partie de sa tête, puis tout le reste de son corps. Pendant ce travail, elle se débarrasse non-seulement de la coquille et de la membrane sous-jacente, mais d'une autre pellicule qui semble analogue au tégument dont se dépouillent les jeunes Myriapodes, quelques jours après leur naissance.

Cette larve, au sortir de l'œuf, est à peine longue d'une ligne (4)

---

(1) Goedart en compta 2006 dans une première ponte, mais il supposa qu'il y en avait environ 3000. Dans une seconde ponte il en compta 900, mais il s'y en trouvait, suivant lui, bien davantage en réalité.

(2) Frisch, Beschr., t. 6, pl. n. 6. fig. 1. — De Geer, Mém., t. 5, pl. 1, fig. 6. — Newport, Transac., t. XX, loc. cit., pl. 14, fig. 3.

(3) Goedart, Métam., t. 2, pl. 42. — De Geer, l. c., pl. 1, fig. 5.

(4) Voyez : Goedart, Métamorphoses naturelles ou Histoire des Insectes, édit. d'*Ams-*

En voici la description :

Larve hexápode ; au corps allongé, presque parallèle, ordinairement jaune [1], avec les yeux noirs ; composé de treize segments [2], comprenant la tête, trois anneaux thoraciques et neuf abdominaux. *Tête* tantôt courte et arrondie, tantôt presque en triangle à côtés curvilignes ; déprimée ; offrant sur sa surface une ligne médiane, naissant du milieu de la partie postérieure et bifurquée en devant. *Labre* entier ; parfois cilié en devant. *Mandibules* un peu saillantes, arquées, terminées en pointe simple. *Mâchoires* à un lobe, cilié à son côté interne. *Palpes maxillaires* de trois articles : le dernier subcylindrique. *Lèvre* étroite. *Palpes labiaux* de deux articles. *Antennes* de cinq articles : le basilaire, plus gros, semi-globuleux : le deuxième

---

terdam, 1700, t. 2, p. 180, expér. 12, pl. fig. 12. — Lister, Johannes Goedartius, de Insectis in methodum tractatis, *Lond.*, 1685, p. 292, fig. 120, *a*. — Frisch, Beschreib. von allerley Insecten in Teutsch-Land, *Berlin*, in-4°, t. 6, (1727) n° VI, p. 14, pl. 6, fig 2 et 3. — De Géer, Mém., t. 5, 1775, p. 8-12, pl. 1, fig. 7, larve, 8, ongles, et les divers écrivains qui ont reproduit la description de cet auteur. (Fabricius, Gener., p. 79. — Olivier, Encycl. méth., t. 7, 1792, p. 647. — *Id*, Entomologie, t 5, 1795, n° 45, p. 2. — *Id.*, Nouv. Dict. d'Hist. nat., t 14, 1803, p. 286. — De Tigny, Hist. nat. des insectes, *Paris*, an X, t. 7, p. 109. — Walckenaer, Faun. parisienne, *Paris*, an XI, t. 1, p. 267. — Latreille, Hist. nat., t. 10, p. 380 et suiv — *Id*, Regn. anim par Cuvier, t. 5. 1817, p. 319. — *Id.*, Nouv. Dict. d'Hist. nat., t. 18, p. 109 et suiv. — Duméril, Dict. des Sc. natur., t. 30, 1824, p. 16. — Guérin, Dict. class. d'Hist. nat., t. 10, 1826, p. 349. etc — Brandt et Erichson, Monogr. gener. Meloes, *in* Nova Acta Academ. Natur. Curiosor., t. 17, (le 6e de la 2e décade) 1832, p. 109. — Brandt et Ratzeburg, Medizinische Zoologie, t 2, 1833, p. 105. pl. 17, fig 19, 20, et 21, détails. — C. Th. de Siebold, Ueber die Larven der Meloiden, *in* Entomol. Zeitung, herausg v. d. Vereine zu Stettin, t. 2, 1841, p. 130. — Newport, On the Natural History, Anatomy and Development of the Oil Beetle, *Meloë* etc., *in* the Transact. of the Linn. Societ. of London, t. 20, 1e part., p. 309 et suiv., pl. 14, fig. 3, 4 et 5, et fig. 7 à 14, détails.

(1) Les larves obtenues par Frisch, du *M. variegatus* ; par De Géer, de son *Cantharis proscarabæus* (*M. violaceus*) ; par Newport, des *M. proscarabæus*, *violaceus* et *cicatricosus* ; par nous, de cette dernière espèce ; par de Siebold, du *M. proscarabæus*, étaient toutes d'un jaune pâle ou d'une teinte rapprochée, au moins dans les premiers jours de leur naissance.

(2) Suivant Newport, le corps de ces larves serait composé de 14 segments ; mais le 11e ou 10e de l'abdomen n'est pas apparent.

allongé, subcylindrique ou un peu élargi d'arrière en avant : les deux derniers sétiformes : ces deux derniers, souvent peu distinctement séparés : ces antennes pourvues de poils vers l'extrémité du deuxième et souvent du troisième article. *Yeux* noirs, arrondis, situés sur les côtés de la tête. *Tronc* presque égal en longueur à l'abdomen ; composé de trois segments, dont le premier est un peu plus grand que les autres. *Abdomen* garni de poils fins et courts ; un peu renflé dans son milieu, rétréci ensuite à partir de ce point ; composé de neuf segments, et d'un dixième souvent indistinct ou peu distinct : le neuvième terminé par quatre soies ou filets dont les deux externes plus courts, et pourvu en dessous d'un ou de deux (1) mamelons rétractiles, servant à la progression. *Pieds* assez allongés ; composés de quatre pièces : la cuisse renflée ; tarse armé de trois crochets, dont l'intermédiaire, plus long, terminé en fer de lance.

Après la sortie de l'œuf, ces larves restent ordinairement immobiles pendant quelques jours, surtout si la température est peu élevée ; puis elles montrent une vivacité et une activité étonnante. Elles courent çà et là, cherchant sans doute les trous cylindriques au fond desquels divers Apiaires cachent leur nid dans le sol, ou elles grimpent sur les végétaux (2), pour y attendre ceux de ces Hyménoptères (3) qui viendront s'y poser, afin de s'attacher à eux, et se faire emporter dans les retraites souterraines, où elles cacheront l'espoir de la perpétuité de leur espèce.

Il est étonnant de voir avec quelle promptitude ces jeunes larves s'accrochent au corps des Mellifères qui se posent à leur portée, et avec quelle ténacité elles s'y cramponnent. Elles adhèrent principalement entre la tête et le corselet, et entre celui-ci et l'abdomen, et

---

(1) Suivant De Géer (loc. cit. p. 9), le neuvième anneau abdominal est pourvu d'un seul mamelon paraissant garni d'une matière visqueuse. Les larves que j'ai observées m'ont offert, comme à Newport, deux mamelons et plutôt garnis d'une membrane muqueuse que chargés de viscosité.

(2) Les jeunes larves que j'obtins en 1836, des œufs du *M. cicatricosus*, après avoir été placées sur du gazon déposé sur l'une des fenêtres de mon appartement, ne faisaient que monter et redescendre avec inquiétude, sur les plantes qui composaient cette prairie en miniature.

(3) Ces larves, d'un jaune orangé, ont été trouvées, comme nous l'avons dit, par M. De Siebold sur les *Bombus terrestris*, *Anthophora leporina*, *Megilla pilipes*, *Andrena thoracica*, *Nomada ovata*. Les noirs sur l'*Andrena ovina* et *Hylaeus 6-cinctus*. Voyez : Entomol. Zeitung, herausg. v. de Verein zu Stettin, 1841, p. 137.

quelquefois vers les articulations des pattes. On ne peut douter qu'elles ne fassent endurer des souffrances plus ou moins vives aux malheureux insectes qui leur servent de victimes, car de Géer a vu l'un de ceux-ci employer ses pattes et faire des efforts répétés, mais inutiles, pour se délivrer de ces hôtes insupportables.

Le petit nombre de semaines que mettent les larves des Meloés à arriver à l'état de nymphe, n'a pas permis à Newport de suivre leur développement progressif, et surtout d'observer les modifications graduelles qu'elles subissent dans leurs formes. Toutefois après avoir, pendant nombre d'années, cherché en vain des larves d'un état intermédiaire entre celles sortant de l'œuf et celles qui sont parvenues à leur grosseur, il finit par découvrir dans des nids de l'*Anthophora retusa*, des larves de Coléoptères, mais différant tellement de celles des Meloés, au sortir de l'œuf, que sa première pensée fut de les considérer comme se rapportant à des insectes d'un autre genre.

En les examinant avec plus d'attention, diverses particularités lui offrirent la preuve qu'elles devaient être des larves de Meloés. Elles étaient courtes, grosses, d'un blanc jaunâtre, avec les organes buccaux bruns. La configuration de la tête, celle des antennes, celle surtout du deuxième article élargi vers son extrémité, offraient une grande ressemblance avec la configuration des mêmes parties chez les jeunes larves de ces Vésicants. Les mandibules, cependant, étaient plus courtes, plus obtuses, et rappelaient davantage celles d'un insecte vivant de matières végétales. Les soies caudales existaient encore, mais raccourcies; on voyait qu'elles étaient destinées à disparaître; les pieds étaient presque nuls, et les crochets réduits à un seul. D'autre part, la forme générale du corps de ces larves se rapprochait beaucoup de de celle des Meloés parvenus à toute leur croissance. Le thorax se montrait arrondi en devant. On ne voyait point de division bien marquée entre le corselet et l'abdomen, tous les anneaux ayant presque la même forme.

La larve des Meloés change plusieurs fois de peau. Les téguments dont elle se dépouille restent attachés à l'extrémité de son corps. En les ramollissant, en les étendant, on peut juger que cette larve était plus active dans les périodes précédentes de son existence. Mais en se rapprochant de l'état de nymphe, son corps subit des modifications qui suffisent pour révéler un changement dans son genre de vie. Jeune, ses mandibules étaient aiguës pour déchirer le corps de la larve dont elle est parasite; plus tard ces mêmes organes se sont raccourcis et sont devenus obtus, pour broyer la pâtée mielleuse qui

était destinée à cette larve, et dont elle doit désormais se nourrir jusqu'à la fin de son existence vermiforme.

La Nymphe a le corps glabre, ovalaire, un peu courbé en dehors, composé de treize anneaux [1], aminci et presque tranchant sur les côtés de l'abdomen, en dehors des stigmates. Les organes buccaux, les antennes et les pattes sont réduits à de petits tubercules. Outre les neuf stigmates ordinaires, situés : le premier, entre le premier et le deuxième segment thoracique, et les autres sur les huit premiers anneaux de l'abdomen, il semble en exister un autre très-petit sur la troisième partie du thorax. Cette nymphe paraît rester à peine quinze jours avant de passer à sa forme parfaite.

Parvenus à leur dernier état, ces insectes ont le corps lourd, la démarche paresseuse. Leur défaut d'ailes les enchaîne à la terre. En général, ils s'éloignent peu des lieux qui cachèrent leur jeune âge. Leur nourriture consiste en végétaux herbacés, et plusieurs de ces animaux paraissent en affectionner particulièrement certaines espèces. Ordinairement ils saisissent et retiennent à l'aide de leurs pattes antérieures les feuilles ou autres parties des plantes qu'ils broutent. De temps à autre, ils suspendent un instant leur repas, pour caresser avec leurs pattes leurs antennes ou leurs organes de la mastication. Le poids de leur corps leur permet difficilement de grimper sur les tiges trop faibles ou trop élevées.

Les Meloés habitent principalement les lieux secs, les terrains sablonneux ou peu compacts, fréquentés par des Mellifères fouisseurs. On les trouve plus abondamment au printemps et en automne. Ils se montrent plus volontiers dans les belles journées.

Quand on les saisit, ils font sortir de diverses articulations, particulièrement du genou, un liquide jaune, onctueux, transparent, dont l'organe sécréteur est peu connu. Dieu, sans doute, leur a donné ce moyen de défense, contre le bec avide de divers oiseaux capables, sans cela, de les dévorer. Ils semblent être, suivant l'opinion de Latreille [2],

---

(1) Nous n'avons pu apercevoir le dixième anneau abdominal que lui prête Newport. Cette nymphe ne nous a pas paru non plus ensevelie dans la peau de la nymphe, comme l'a dit ce savant.

(2) Latreille, Mémoire sur un insecte que les anciens réputaient fort venimeux et qu'ils nommaient *Bupreste*. (Annales du Muséum d'Hist. nat., t. 19, 1812, p. 129). — C. Plinii Secundi, Hist. natur., lib. XXXVII, Parisiis, *Lemaire*, 1829, t. 8, p. 559. — Hist. nat. de Pline, *Paris, Panckoucke*, 1833, t. 17, p. 385.

les Buprestes (1) des anciens, insectes qui faisaient enfler le corps des grands herbivores qui les avalaient.

Depuis longtemps les médecins avaient reconnu aux Meloés des propriétés analogues aux Cantharides (2); les chimistes modernes, en confirmant ces observations, ont remarqué que la vertu épispastique de ces petits animaux varie suivant les espèces (3). Plusieurs de celles-ci sont encore utilisées dans l'art pharmaceutique des vétérinaires (4).

Pendant quelque temps, dans le siècle dernier, on avait cru trouver dans quelques-uns de ces Coléoptères un spécifique contre la rage (5). Malheureusement, l'expérience n'est pas venue réaliser de si douces espérances.

---

(1) Galien, dans le onzième livre de son traité: *De simplicium medicamentorum facultatibus*. *Venetiis*, t. 4, 1625, in-fol., p. 82, dit: Sic Buprestis quoque reponere expedit. Sunt autem, et ipsæ animalis quoddam genus Cantharidibus tum specie, tum viribus adsimile.

Cet insecte est nommé *Buprestis* et *Bupristes* par Ardoino ou Arduino, médecin, né à Pesaro vers le milieu du XVe siècle, (voyez Sante de Ardoinis, Opus de venenis, *Basileæ*, 1572, in-fol., p. 236, cap. 10); *Vulpestris*, *Bulpresta* et *Bustrepis* par Vegèce, (voy. Publ. Vegetii Mulomedicina, *Basileæ*, 1574, in-4°, p. 126 et 170).

En accusant ces insectes de faire enfler les animaux domestiques qui les avalaient, les anciens auraient-ils attribué à ces Coléoptères les accidents auxquels sont sujets nos Ruminants, principalement nos bœufs, lorsqu'ils ont mangé des trèfles humides de rosée?

(2) Galien, l. c., p. 82.

(3) Voy. Farines, journal de pharmacie t. 15. p. 266-267.

(4) Voy. Vitet, Médecine vétérinaire, *Lyon*, 1771, t. 3, p. 331, etc.

(5) Voy. Degner (Jean Hartmann) médecin, né en 1687 à Schweinfurt, mort le 6 novembre 1755. De Scarabæorum majalium in morsu canis rabidi effectu specifico, salutari (*in* Acta physico-medica Acad. Natur. curiosor, *Norimbergæ*, 1742, t. 6, in-4°, Obs. 92, p. 325-327).

Bekanntmachung des specifiquen Mittels wider den tollen Hundbiss, welche S. Konigl Majestät zum allgemeinen Besten vom Besitzer erkaufen, untersuchen, und dessen Gebrauch in verkommenden Fällen den medicinischen Collegien und in gesammten Publico empfehlen lassen, durch höchstderoselben Obercollegium Medicum. *Berlin*, 1777.

Schreiben ueber das von dem Obercollegio Medico in Berlin bekannt gemachte Huelfsmittel vider den tollen Hundbiss, von H. D. Ehrenfried, nebst Beantwortung desselben von H. D. Deune, *in* Hannov. Magaz., 1777, cah. 67.

D. J. C. Schaeffer's Abbildung und Beschreibung des Mayenwurmskaefers, als eines zwerlassigen Huelfsmittels wider den tollen Hundbiss. *Regensburg*, 1778, petit in-4°, et

A. Antennes offrant les articles 5e à 7e plus gros. Prothorax plus long ou presque aussi long que large. (*S. G. Proscarabæus*, STEPHENS).

α. Tête et prothorax marqués de points plus ou moins gros et assez serrés. Troisième article des antennes notablement plus grand que le quatrième: les sixième et septième, disposés d'une manière anguleuse, chez le ♂.

β. Tête non creusée d'une fossette longitudinale, près du bord interne de chaque œil.

1. **M. proscarabaeus**; LINNÉ. *D'un noir plus ou moins bleu ou violet, parfois d'un bleu violet ou noir. Tête et prothorax marqués de points plus ou moins gros et rapprochés, aussi serrés, au moins sur les côtés du prothorax, que sur la tête : celle-ci sans fossette longitudinale près du bord interne des yeux. Prothorax un peu moins long que large; arqué en devant; offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes sa plus grande largeur; puis rétréci ensuite en ligne un peu courbe jusqu'aux six septièmes, et plus sensiblement ensuite; souvent sans dépression transversale au devant de la base. Elytres plus ou moins rugueuses et coriacées.*

♂. Antennes plus longues; à troisième, quatrième et cinquième articles graduellement plus larges : le quatrième moins long que le troisième, plus long que large : le cinquième sensiblement plus élargi, à peine aussi long qu'il est large à l'extrémité : les sixième et septième, déprimés, beaucoup plus larges que longs : le sixième inséré à la partie postéro-supérieure du cinquième, un peu voûté : le septième, plus sensiblement voûté, incliné, articulé à angle ouvert ou presque

---

Unterricht gegen den tollen Hundbiss und dessen Folgen, von den Physicis in Frankfurt am Mayn. 1780.

FRITZE, Geschichte des Hundswuth, sammts Beobachtungen ueber die Wirkungen der *Meloe*. *Wien*. 1781.

D. JAEGER, Medicinische Anweisung wegen der tollen Hundswuth. *Stuttgard* und *Tubingen*, 1782.

SCHWARTZ. De Hydrophobia ejusdem specifico *Meloe majali* et *proscarabæo*. *Halæ*, 1783, in-4°.

UNGNAD (C. S.), der Maywurm, als Mittel wider den tollen Hundsbiss. *Zullichau*, 1783, in-8°.

DEHNE, Versuch einer vollstandigen Abhandlung von dem Maywurme, und dessen Anwendung in den Wuth und Wasserchen. *Leipzig*, 1788, 2. t. 9. in-8°, etc., etc.

à angle droit avec le sixième : le huitième, inséré sur le dos du septième, vers les deux tiers de la longueur de celui-ci ; les cinquième, sixième et septième, disposés presque en demi-cercle, au-dessus du niveau des autres. Dernier arceau du ventre sensiblement échancré en arc à son extrémité.

♀. Antennes plus médiocres ; troisième article, obconique, de moitié environ plus long que le suivant : celui-ci presque d'égale grosseur, avec les angles émoussés, un peu plus long que large : le cinquième à peu près égal en longueur au quatrième, mais plus sensiblement élargi vers l'extrémité : les sixième et septième faiblement plus gros que le cinquième : le sixième un peu plus élargi vers l'extrémité : le septième, en ovale tronqué à ses deux extrémités, un peu déprimé : les cinquième, sixième et septième disposés presque en ligne droite : le huitième inséré bout à bout avec le septième : les huitième à dixième presque moniliformes : le onzième, à peu près aussi long que les deux précédents réunis, en ligne droite à son côté interne, en ligne un peu arquée à l'externe, rétréci en pointe à l'extrémité. Dernier arceau du ventre obtusément arqué en arrière.

Meloe proscarabæus, Linn. Syst. Natur., 10e édit., t. 1, p. 419. 1. — *Id.*, 12e édit., p. 679. 1. — *Id.*, Faun. suec., p. 227, 826. — Poda, Ins. mus. græc., p. 17. 1? — Scopol., Ent. carn., p. 59. 184? — O. F. Muller, Faun. fridr., p. 22. 216? — *Id.*, Zool. Dan. Prodr., p. 96. 1079? — Pontopp., Naturg. p. 211. 1. — Beckmann, Car. Linn. Syst. Natur., p. 145. 1? — P. L. S. Muller, C. Linn. Naturs. t. 5, 1e part., p. 379. 1. pl. 8, fig. 4? — Goeze, Entom. Beytr., p. 693. 1. — Schaeff. Abbild. n. Beschr. d. Mayenwurm, p. 6, pl. fig. 1. — Barbut, Gener., p. 87. — Herbst, Arch., p. 145. 1. — Fourcr., Entom. paris. t. 1, p. 176. 1. — Razoum. Hist. nat. du Jorat, t. 1. p. 170. 89. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 397. 1? — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2017, 1? — Oliv. Encycl. méth. t. 7. p. 630. 1. — *Id.* Entom. t. 3. n° 43. p. 3. 1. pl. 1. fig. a à f, détails. — Cuv. Tabl. élém. p. 541. — Cederh. Faun. ingr. Prodr. p. 116, 353? — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 636. 836. — Payk. Faun. suec. t. 3 p. 360. 1. var. β. — Marsh. Ent. brit. t. 1. p. 481. 1. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 267. 1. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 110. — Blumenb. Handb. 8e édit. p. 341. 1. — *Id.* trad. fr. (1803) t. 1. p. 421. 1. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 482. 1. — Leach, Essay on the gen. *Meloe*, *in* the Transact. of the Linn. Soc. of Lond t. XI 1e part. p. 46. 7. pl. 7. fig. 6 et 7. — *Id.* Furth. Observ. etc., loc. cit. p. 244. 11 et p. 250. 11. — Guer. Dict. class. d'Hist. nat. t. 10. p. 350. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 30. p. 16. 1 pl. 8e cah. pl. 12. fig. 5 (♀)? — Zetterst. Faun. suec. p. 272. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 158. 1. — Curtis, Brit. Entom. t. 6. n° 279. 2. — Mels. Lettr. t. 2. p. 299. 1. — Brandt et Ratzeb. Darstell. Abbild. t. 2. p. 113. pl. XVI. fig. 4. (♂) et 5 (♀). — Brandt et Erichs. Monogr. gen. *Meloes*, *in* Act. Acad. Curios. Natur.

t, 16. 1e part. p. 113. 1. — SAHLB. Ins. fenn. p. 125. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 278, 1? — L. DUF. Excurs. Entom. p. 72. 438. — KÜST. Kaef. Europ. 3. 50. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 618.

Cantharis proscarabæus, (var. noire), DE GEER, Mem. t. 5. p. 3. 1. pl. 1. fig. 1? insecte ♀; fig. 2. antenne de la ♀; fig. 3. ongles; fig. 4. antenne du ♂; fig. 5 et 6. œufs; fig. 7, larve, fig. 8, ongles de la larve. — *Id.* Uebers. t. 5. p. 257. — RETZ. Gener. p. 132. 809.

Meloe primus, SCHAEFFER, Icon. pl. III. t. 3. fig. 5. ♀? — PANZ. Enumer. p. 4 5.

Meloe punctata, FABR. Syst. Entom. t. 1. 2 p. 518. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2 p. 587. 6. (Voy. Illig. Magaz. t. 4. p. 169. 6.) — PANZ. Faun. germ. 10. 16. (♀); — *Id.* Entom. germ. p. 351. 4. — *Id.* Index, p. 208. 9.

Meloe atrata, MEYER, Tentam. p. 15. 2.

Meloe Brunsvicensis, MEYER, Tentam. p. 25. 7.

Meloe cyanella, (ZIEGLER) (DEJEAN), Catal. (1821) p. 75. — GEBLER V. LEDEBOUR's, Reise, p. 140. 2. Voy. Bullet. de la S. d. Nat. de Mosc. 1841. p. 597.

Meloe rugipennis, MANNERHEIM, *in* HUMMEL, Essais entom. p. 21. 15.

Meloe proscarabæus. (auquel il rattache son *M. cyanellus*, du Catal. précédent) (DEJEAN) Catal. (1833) p. 220. — *Id.* (1837) p. 242.

Var. α. *Elytres à peine plus courtes que l'abdomen.*

Meloe tecta, PANZ. Faun. germ. 10 14. (♂) — *Id.* Entom. germ. p. 351. 5. — MEYER Tentam. p. 12. 4. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 388. 3. — *Id.* Gener. t. 2. p. 218.

Meloe proscarabaeus, PANZ. Krit. Revis. p. 140.

Meloe tectus, LEACH. An. Essay etc., *in* the Trans. of the Linn. Soc. of Lond. t. XI, 1e part. p. 47-8. pl. 7. fig. 8 et 9. — *Id.* p. 244. 13 et p. 250. 15.

Long. 0,0142 à 0,0150 (3 à 20 l.) Larg. 0,0036 à 0,0067 (1 2/3 à 3 l.) à la base des élytres; 0,0072 à 0,0135 (3 1/4 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps peu luisant. *Tête* ordinairement noire ou d'un noir bleuâtre ou violâtre; marquée de points assez gros et rapprochés, habituellement imponctuée et parfois creusée d'une fossette, sur un petit espace du milieu du front; glabre; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, et prolongée à peine au delà du niveau du bord postérieur des yeux; habituellement marquée d'un sillon plus ou moins obsolète sur le milieu de la partie postérieurement déclive du vertex; non creusée d'une fossette longitudinale au côté interne des yeux, mais souvent notée d'une dépression ou fossette transverse, après la suture frontale, de chaque côté de la ligne médiaire. *Epistome* et *labre* de même couleur; en partie garnis de points piligères, plus petits sur le labre: celui-ci échancré environ jusqu'au quart de sa longueur. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière.

Antennes prolongées environ jusqu'au quart (♀) ou à la moitié (♀) des élytres ; violettes, avec les quatre derniers ou souvent seulement le dernier d'un noir cendré : les cinq (♂) ou sept (♀) premiers articles garnis de poils : les derniers presque glabres ou brièvement pubescents : le troisième, obconique, de moitié plus long que large, plus grand que le quatrième : les cinquième à septième plus larges, le sixième surtout : les huitième à dixième moniliformes ou submoniliformes : le dernier, le plus long, rétréci dans sa seconde moitié. *Cou* marqué de points assez petits et pilifères. *Prothorax* à peine aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; arqué en devant jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur, avec la partie médiaire ou correspondant au cou sensiblement échancrée en arc ; anguleux et subarrondi vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur, et offrant dans ce point sa plus grande largeur ; rétréci ensuite en ligne un peu courbe jusqu'aux six septièmes, et plus sensiblement de là jusqu'à l'extrémité ; entaillé ordinairement en angle très-ouvert et en général peu profond à la base ; rayé, au devant de celle-ci, d'une ligne qui le fait paraître muni d'un rebord très-étroit : ce bord faiblement convexe dans le sens vertical et convexement déclive seulement vers les angles ; parfois faiblement déprimé, mais plus densement ponctué au devant du rebord basilaire ; plus ou moins planiuscule ou faiblement convexe en dessus ; ordinairement noir, ou d'un noir violâtre ou bleuâtre ; glabre ; marqué de points au moins aussi gros que ceux de la tête, aussi serrés que ceux-ci sur les côtés, ordinairement moins rapprochés près de la ligne médiane ; rayé d'une ligne ou d'un sillon médian le plus souvent marqué seulement depuis la moitié de la longueur ou un peu moins, jusqu'aux cinq sixièmes, souvent élargi sur sa partie postérieure ; offrant parfois, vers la moitié de sa longueur, une fossette ou les traces d'une fossette entre la ligne médiane et chaque bord latéral ; partie infléchie plus luisante, violette ou d'un bleu violet, plus parcimonieusement ponctuée. *Scutum du mésothorax* finement ponctué et peu pubescent. *Elytres* à fossette humérale courte et médiocrement profonde, offrant ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes externes de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche assez prononcée près de l'épaule, mais bientôt après arrondie ou convexement déclive ; glabres ; rugueuses ou coriacées, d'un noir moins bleuâtre ou violâtre en dessus que sur leur partie infléchie. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque sur les côtés, chargé d'aires d'un noir

bleuâtre luisant, occupant la majeure partie médiane de la largeur des premiers arceaux, la totalité du dernier et la presque totalité de l'avant-dernier : ces aires, marquées de petits points, garnies sur les derniers arceaux de poils fins et peu apparents. *Dessous du corps* d'un bleu violet ou d'un bleu noir sur la poitrine, noir ou d'un noir violâtre ou bleuâtre sur le ventre ; ruguleux sur ce dernier et marqué de points donnant chacun naissance à un poil fin et couché. *Pieds* robustes, ordinairement d'un bleu violet parfois empourpré, luisants, ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂♀); garnis de brosses en dessous. *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* peu saillante et piligère.

Cette espèce paraît se trouver, au printemps, dans toutes les parties de la France. Suivant Linné elle ronge les feuilles des renoncules, etc.

Obs. Elle offre de nombreuses variations, sous le rapport :

1° *De la taille.*

2° *De la couleur.* Ordinairement d'un noir bleuâtre ou violâtre, elle montre d'autres fois des teintes moins sombres, principalement sur les parties infléchies du prothorax et sur les pieds, et d'une manière moins vive ou plus obscure sur la tête et sur le prothorax.

3° *De la ponctuation.* Chez les exemplaires conformes aux types décrits par Brandt et Erichson, la tête et le prothorax sont couverts de points profonds et rapprochés ou même en partie contigus ; chez d'autres, ces points sont sensiblement moins enfoncés, et par suite plus petits et moins rapprochés. Ordinairement un petit espace du milieu du front reste imponctué, et le disque du prothorax montre les points moins rapprochés. Plus rarement, sur le dos de ce segment prothoracique, existent des espaces assez grands, imponctués. Ceux qui séparent les points, sont tantôt lisses, tantôt légèrement ruguleux.

4° *De la tête.* Elle est parfois sans dépressions sensibles sur le front ; d'autres fois, elle montre après chaque bourrelet, situé vers la partie postérieure de la base des antennes, une fossette transverse plus ou moins marquée ; mais ces fossettes ne sont jamais longitudinales, comme chez le *M. violaceus.* Le milieu de la partie postérieurement déclive du vertex offre le plus souvent les traces d'un sillon ; chez d'autres individus, ce sillon se montre oblitéré.

5° *Du prothorax.* La plus grande largeur de ce segment se trouve d'une manière un peu variable du tiers aux deux cinquièmes de la longueur ; mais ce diamètre transversal égale au moins le longitudinal, et ce caractère est un des traits les plus caractéristiques de cette

espèce. A partir du point où il offre sa plus grande largeur, le prothorax se rétrécit en ligne un peu courbe jusqu'aux cinq sixièmes, où il est plus brusquement rétréci, pour se montrer sinué ou parallèle à l'extrémité de ses bords latéraux. Sa base est entaillée en angle très-ouvert d'une manière variablement profonde. Parfois elle se trouve au niveau du reste du dos; souvent au devant de la ligne transversale qui lui forme un très-léger rebord, se montre une sorte de sillon transversal, généralement moins prononcé que chez le *M. violaceus*, et habituellement interrompu d'une manière plus ou moins sensible dans son milieu. Cette dépression sulciforme est souvent obsolète ou rudimentaire, et paraît, en général, plus prononcée chez les ♀ que chez les ♂. Souvent le prothorax n'offre pas de traces d'un sillon sur la ligne médiane; chez divers individus, au contraire, la seconde moitié de cette ligne se déprime de manière à constituer un sillon plus ou moins apparent, prolongé jusqu'au sillon antibasilaire, quelquefois en s'élargissant d'avant en arrière; rarement ce sillon offre, sur la moitié antérieure, des traces de son existence.

6° *Des élytres.* Les rugosités des élytres sont en général en harmonie avec la ponctuation plus ou moins forte du prothorax; mais on trouve toutes les transitions dans leurs différences extrêmes.

Beaucoup d'auteurs ont sans doute confondu le *M. proscarabæus* avec le *violaceus*; nous avons indiqué par un point d'interrogation les descriptions qui offrent le plus d'ambiguité ou qui paraissent s'appliquer dubitativement à l'un ou à l'autre de ces insectes.

La synonymie de l'espèce qui nous occupe reste donc difficile à établir. Les savants auteurs de la Monographie du genre *Meloe*, Brandt et Erichson, ont rendu service à la science en indiquant, d'après des types certains, la synonymie de divers auteurs. Grâce à leurs recherches, on sait aujourd'hui que les *M. punctata* (1) et *tecta* (2) Panzer; *rugipennis* (3) Mannerheim; *taurica* et *cyanella* (4) Dejean, doivent être rapportés au *proscarabæus*. Mais nous ne saurions admettre avec eux que le *Meloe* inscrit sous ce nom dans les écrits de Fabricius, doive être identique avec l'espèce dont il est ici question. Selon nous, cette

(1) Panzer, Faun. germ. 10, 16. — *Id.* Entom. germ. p. 351. 4.

(2) Panzer, Faun. germ. 10, 14 (♂). — *Id.* Ent. germ. p. 351. 5. L'auteur avait déjà reconnu lui-même (Krit. Revis. p. 140) que son *M. tecta*, était une simple variation du *proscarabaeus*.

(3) Hummel, Essais. Entom. p. 21. 15.

(4) Dejean, Catal. (1821) p. 75.

espèce doit être synonyme du *M. violaceus* de Marsham. L'opinion, conforme à la nôtre, d'Illiger, de ce savant critique, qui avait examiné avec soin la collection du professeur de Kiel, nous semble d'un grand poids dans la question.

D'autres entomologistes, entr'autres feu le comte Dejean, ont multiplié les espèces aux dépens du *M. proscarabæus*. Ce savant, qui a tant contribué à répandre le goût de l'histoire des insectes, avait déjà supprimé le *M. cyanellus*, dans son Catalogue de 1833, pour la réunir à son *proscarabæus*.

Son *M. gallicus* (1) nous semble encore, comme à Brandt et Erichson, devoir être rapporté à la même espèce. Il en a les caractères les plus saillants, celui d'avoir le prothorax aussi développé en largeur qu'en longueur, et rétréci en ligne un peu courbe depuis le tiers environ de sa longueur jusque près de l'extrémité; mais il est ordinairement d'une taille un peu moins avantageuse; sa tête et son prothorax sont d'un bleu ou bleu violet obscur, marqués de points moins gros et moins rapprochés, et ses élytres sont moins rugueuses.

Quant au *M. cyaneus* (Dej.), rapporté avec doute au *M. proscarabæus*, par Brandt et Erichson, peut-être doit-il en être séparé spécifiquement. Il pourrait être caractérisé ainsi :

2. **M. cyaneus.** *D'un violet ou bleu violet plus ou moins foncé ou noirâtre, parfois irisé de cuivreux ou de cuivreux violet sur la tête et sur le prothorax; marqué sur ces parties de points en général médiocres et médiocrement rapprochés; imponctué sur le milieu du front; sans fossette longitudinale près des yeux. Prothorax au moins aussi long que large; arqué en devant, offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur, puis rétréci en ligne presque droite; en ligne faiblement arquée ou entaillée à la base. Elytres rugueuses ou coriacées.*

♂ et ♀, à peu près comme chez l'espèce précédente.

Meloe cyanea, (Dejean) Catal. (1821) p. 73.
Meloe cyaneus, (Dej.) Catal. (1833) p. 220. — *Id.* (1837) p. 242.

Long. 0,0100 à 0,0225 (4 1/2 à 10 l.) Larg. 0,0033 à 0,0043 (1 1/2 à 2 l.) à la base des élytres, 0,0036 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) vers le milieu de l'abdomen.

---

(1) *Meloe gallica*, (Dejean) Catal. (1821) p. 73. *Meloe gallicus*, (Dejean) Catal. (1833) p. 220. — *Id.* 1837, p. 242.

Cette espèce habite, comme la précédente, la plupart des parties de la France.

Obs. Elle est d'une taille généralement plus petite; d'une couleur ordinairement d'un bleu foncé et violâtre ou d'un bleu violet, quelquefois d'un violet empourpré ou irisé de cuivreux sur la tête et sur le prothorax, d'un bleu violet sur les élytres. Elle est marquée sur les deux premières parties du corps de points un peu plus petits ou à peine aussi gros que chez la plupart des exemplaires du *proscarabæus*, et moins rugueuses sur les élytres. Le prothorax semble un peu plus long que large ; tantôt il est presque en ligne droite, ou à peine rétréci vers l'extrémité de ses côtés, à partir du point où il offre son diamètre transversal le plus grand ; tantôt il offre, comme l'espèce précédente, une sinuosité ou rétrécissement plus sensible près des angles postérieurs ; il est souvent presque en ligne droite, ou faiblement entaillée dans le milieu de son bord postérieur. Ce bord est ordinairement tranchant, tantôt rayé au devant de lui d'une ligne légère, tantôt n'en offrant pas de traces ; il s'incline plus faiblement presque en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs ; il est à peu de chose près aussi élevé dans son milieu que le reste de la surface. La ligne médiane présente parfois après le milieu de sa longueur une dépression longitudinale plus ou moins sensible, qui d'autres fois n'est pas apparente.

33. Tête creusée d'une fossette longitudinale, près du bord interne de chaque œil.

3. **M. violaceus;** Marsham. *D'un bleu noir ou violet. Tête et prothorax marqués de points médiocres et médiocrement rapprochés : la tête creusée d'une fossette longitudinale près du bord interne de chaque œil. Prothorax d'un cinquième plus long que large ; arqué en devant, offrant vers son tiers sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne à peu près droite ; creusé d'un sillon transversal au devant de la base. Elytres peu fortement rugueuses ou coriacées.*

♂. Antennes plus longues ; à quatrième, cinquième et sixième articles graduellement plus larges : le dixième, moins long que le troisième, plus long que large, ainsi que le cinquième : les sixième et septième déprimés, beaucoup plus larges que longs : le sixième, inséré à la partie postéro-supérieure du cinquième, un peu voûté : le septième plus sensiblement voûté, incliné, articulé presque à angle droit avec le sixième : le huitième, inséré sur le dos du septième, vers

les deux tiers de sa longueur : les cinquième, sixième et septième, disposés presque en demi-cercle au dessus du niveau des autres articles. Dernier arceau du ventre sensiblement échancré en arc à son extrémité.

♀. Antennes plus médiocres : troisième à septième articles, obconiques, plus longs que larges : le quatrième, le moins long, parfois faiblement plus long que large, souvent moins large que le troisième : les cinquième à septième, les plus larges, surtout le sixième : les sixième et septième, à peine déprimés : les cinquième, sixième et septième, disposés en ligne presque droite : le huitième, inséré bout à bout avec le septième. Dernier arceau du ventre obtusément arqué en arrière.

Cantharis proscarabaeus, De Geer, Mem. t. 5. p. 3. 1? — Retz. Gener. p. 132. 809?

Meloe proscarabaeus, Sultz. Kennzeich. p. 92. pl. 7. fig. 54. : fig. c. antenne du ♂. — Fabr. Syst. Entom. p. 259. 1? *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 327. 1? — *Id.* Mant. t. 1. p. 215. 1? *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 517. 1? — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 587. 1? — Schaeff. Abbild. pl. fig. 3? — Goeze, Beytr. t. 1. p. 694. 1. var. — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 387. 590. — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 289. 590. — Fischer, Naturg. v. Livl. p. 287. 384? — Meyer, Gemein. nat. d. gift. Inseckt. p. 12. n° 1. pl. 1. — *Id.* Tentam. Monogr. gener. *Meloës*, p. 11. 1. — *Id.* Zoolog. Anna. t. 1. p. 192. — Panz. Faun. germ 10. 12. — *Id.* Entom. germ. p. 350. 1. — *Id.* Index, p. 208. 1. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 361. var. a. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 387. 1. — *Id.* Gener. t. 2. p. 217. — Goldfuss, Handb. p. 334.

Meloe similis, Marsh. Ent. brit. 1. p. 482. 3.

Var. α. *Elytres couvrant l'abdomen.*

Meloe aprilina, Meyer, Tentam. p. 21. 5?

Meloe violaceus, Marsh. Entom. brit. t. 1. p. 482. 2. (Voy. Illig. Mag. t. 4 p. 167. 1. — Gyllenh. Ins. succ. t. 2. p. 483. 2. — Leach, *in* the Transact. of the Linn. Soc. of Lond. t. XI, 1e part. p. 45. 6. pl. 7. fig. 3, 4 et 5. — *Id.* p. 244. 12 et p. 250. 12. — Samouelle, the entom. Usef. 369. pl. 4. fig. 7. — Zetterst. Faun. lapp. p. 273. 2 — *Id.* Ins. lapp. p. 158. 2. — Curtis, Brit. Entom. t. 6. 279. 1. — Brandt et Ratzeb. Darstell. u. Beschr. 2e part. p. 112. pl. 14. fig. 7 — Brandt et Erichs. Monogr. gener. *Meloës*, *in* Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1 part p. 116. 2. — *Id.* tiré à part, p. 16. 2. — Sahlb. Insect. fenn. p. 436. 2. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 618. — Küster, Kaef. Europ. 9. 65.

Proscarabaeus violaceus, Steph. Illustr. t. 5. p. 65. 1. — *Id.* Man. p. 334. 2625.

Long. 0,0112 à 0,0105 (5 à 18 l.) Larg. 0,0015 à 0,0067 (2 à 3 l.) à la base des élytres ; 0,0067 à 0,0123 (3 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps luisant. *Tête* d'un violet bleuâtre, d'un violet foncé, plus rarement d'un noir violet ou violâtre ; marquée de points médiocres et en général médiocrement rapprochés ; ordinairement imponctuée sur le milieu du front ; glabre ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, à peine prolongée au delà de la région imponctuée qu'elle traverse, c'est-à-dire dépassant à peine le niveau du bord postérieur des yeux ; ordinairement marquée d'un sillon plus ou moins apparent au milieu de la partie postérieurement déclive du vertex ; creusée d'une fossette longitudinale près du bord interne de chaque œil, naissant après le bourrelet situé vers la naissance de chaque antenne. *Epistome* et *labre* de la couleur de la tête ; en partie marqués de points piligères : ces points, plus petits sur le labre : celui-ci échancré jusqu'au tiers environ de sa longueur. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième ou au quart (♀) ou presque jusqu'à la moitié (♂) des élytres ; violettes, avec le dernier et plus rarement les quatre derniers articles, d'un brun noir grisâtre ou cendré : les cinq (♂) ou les sept (♀) premiers articles garnis de poils assez courts : les derniers, presque glabres ou brièvement pubescents : le troisième, obconique, de moitié plus long que large, en général visiblement plus grand que le suivant : les cinquième à septième plus larges, surtout le sixième : les huitième à dixième moniliformes ou submoniliformes : le onzième, le plus grand, à peu près aussi grand que les deux précédents réunis. *Cou* marqué de points assez petits ; presque glabre. *Prothorax* d'un cinquième plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand ; arqué en devant jusqu'au tiers de sa longueur, avec la partie médiaire tronquée ou faiblement échancrée en arc derrière le cou ; anguleux et subarrondi sur les côtés au tiers de sa longueur, et offrant dans ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne à peu près droite jusque près des angles postérieurs ; légèrement sinué près de ceux-ci à l'extrémité du sillon antébasilaire ; entaillé en angle très-ouvert et peu profond, à la base ; rayé au devant de celle-ci d'une ligne qui le fait paraître muni d'un rebord très-étroit, un peu moins élevé, même dans son milieu, que le dos : ce rebord faiblement convexe dans le sens vertical, convexement déclive seulement vers les angles ; creusé, au devant de son étroit rebord basilaire, d'un sillon transversal assez large et toujours prononcé ; plus ou moins faiblement convexe sur le dos ; d'un violet, ou violet bleu, ou d'un noir bleu ou violet ; glabre ; marqué, comme la tête, de points médiocres ou assez petits et médiocrement rapprochés : ces points, ordinairement peu nombreux de chaque côté de la ligne

médiane, vers la moitié ou un peu plus de sa longueur; ordinairement noté d'une fossette, d'un sillon ou d'une ligne, parfois même d'une simple cicatrice, depuis la moitié ou un peu plus, jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de la ligne médiane; partie infléchie, d'un violet plus prononcé, plus luisante, plus parcimonieusement ponctuée. *Scutum du mésothorax* ordinairement en angle dirigé en arrière et plus relevé à son extrémité. *Elytres* à fossettes humérales assez courtes et médiocrement profondes, offrant ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière, vers le dixième de la longueur de chaque élytre; montrant entre le dos et la partie infléchie une tranche presque uniformément subarrondie ou convexement déclive depuis l'angle huméral jusqu'à leur extrémité; violettes, d'un violet noir ou d'un noir violet; glabres; assez finement ou peu grossièment rugueuses. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque sur les côtés; orné d'aires cornées d'un bleu violet ou d'un noir bleu ou violet, luisant, garnies de poils couchés, peu épais, peu apparents : ces aires couvrant plus du tiers ou de la moitié médiaire des premiers arceaux, subtransversales ou transversales sur les deux derniers. *Dessous du corps* violet ou d'un noir bleu, violet ou violâtre plus luisant; ruguleusement ponctué sur le ventre, et garni de poils assez fins et couchés. *Pieds* assez robustes; ruguleusement ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂♀); garnis de brosses en dessous. *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* saillante et piligère.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France.

Obs. Le *M. violaceus* se distingue des autres espèces ayant comme lui les articles 5 à 7 plus gros et anguleusement diposés chez le ♂, par sa tête et son prothorax marqués de points médiocres et assez petits, et médiocrement serrés; par sa tête ordinairement imponctuée et parfois marquée d'une fossette, sur le milieu du front; creusée au-dessus du bourrelet, c'est-à-dire après le bourrelet situé vers la base de chaque antenne, près du côté interne de chaque œil, d'une fossette longitudinale assez prononcée, par son prothorax d'un cinquième plus long que large, creusé au-devant de la base d'un sillon transversal très-marqué, offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur, rétréci en ligne à peu près droite depuis ce point jusqu'aux angles postérieurs, ou du moins jusqu'à la courte sinuosité correspondant à l'extrémité du sillon anti-basilaire, souvent marqué d'une dépression où

petite fossette un peu après la moitié de sa ligne médiane, et peu ponctué de chaque côté de cette fossette ou de l'espace qui la représente ; par ses élytres moins grossièrement ou plus finement rugueuses ou coriacées.

La longueur du prothorax, le sillon anti-basilaire de celui-ci, ses côtés rétrécis en ligne droite, et principalement les fossettes voisines des yeux, paraissent être les signes les plus caractéristiques, les plus frappants et les plus constants.

αα. Tête et prothorax presque lisses, parcimonieusement pointillés. Troisième article des antennes ordinairement à peine aussi long ou plus long que le quatrième : les sixième et septième régulièrement disposés (♂ ♀).

4. **M. autumnalis;** Olivier. *D'un bleu, de nuances diverses ; lisse, nitidule et parcimonieusement ponctué sur la tête et sur le prothorax : ce dernier, à peine plus long que large ; arrondi en devant jusqu'au quart, subparallèle ensuite ; planiuscule; échancré à la base ; creusé au devant de celle-ci d'un sillon transversal raccourci à ses extrémités ; rayé d'un sillon longitudinal médiaire, moins léger dans sa seconde moitié. Elytres pointillées, marquées de points peu rapprochés, parfois ruguleuses.*

♂ Antennes plus longues : troisième à septième articles des antennes graduellement plus comprimés ; les troisième à cinquième graduellement plus élargis d'arrière en avant ; le troisième souvent plus court ou à peine aussi long que le quatrième ; le cinquième à peine aussi long que large ; les sixième et septième arrondis sur les côtés, au moins aussi larges que le cinquième, moins longs que larges ; les huitième à onzième beaucoup plus étroits, submoniliformes ; le dixième et surtout le huitième, un peu plus courts que le neuvième : le onzième, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci dans sa seconde moitié. *Tarses* plus sensiblement propres à former ventouse, en dessous. Dernier arceau du ventre tronqué, avec les angles avancés, paraissant par-là sensiblement échancré.

♀. Antennes plus courtes : troisième et quatrième articles des antennes obconiques, peu sensiblement déprimés : les cinquième et sixième, faiblement déprimés : le sixième au moins aussi long que large, sensiblement plus large que le quatrième : les sixième et septième plus larges que longs, subarrondis sur les côtés : le septième, plus sensiblement déprimé que les précédents : les huitième à dixième

proportionnellement moins étroits, submoniliformes : le dixième, et surtout le huitième, un peu plus courts que le neuvième : le onzième proportionnellement plus court. *Tarses* plus soyeux en dessous. Dernier arceau du ventre un peu arqué en arrière.

Meloe punctatus, Marsh. Entom. brit. p. 483. 6.

Meloe autumnalis, Oliv. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 630. 4. — *Id.* Entom. t. 3. n° 45. p. 7. 4. pl. 1. fig 2. a, b, (♂). — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 112. — Latr. Hist. nat. t. 10 p. 387. 3. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 30. p. 16. 3. — Muls. Lettr. t. 2. p. 299. 3. — Brandt et Erichs. Monogr. gen. *Meloës*, *in* Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1e part. p. 120. 5. pl. 8. fig. 1. (♂). — *Id.* Tiré à part, p. 20. 5. pl. 8, fig. 1. (♂). — Curtis, Brit. Entomol. t. 6. 279. 4. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 618. — Küster, Kaef. Europ. 27. 92.

Meloe glabratus, Leach, *in* the Transact. of the Linn. Soc. of. Lond. t. XI, 1e part. p. 43. pl. 7. fig. 1 et 2. — *Id.* p. 241. 15. et p. 251. 15.

Proscarabaus autumnalis, Stephens, Illustr. t. 5. p. 67. 5. — *Id.* Man. p. 338. 2629.

Long. 0,0090 à 0,0157 (4 à 7 l.) Larg. 0 0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) à la base des élytres ; 0,0056 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps d'un bleu verdâtre ou d'un bleu de nuances diverses, luisant ou presque brillant sur la tête et le prothorax. *Tête* glabre ; lisse ; marquée de points assez petits et clairsemés ; rayée d'une ligne longitudinale naissant de la suture frontale, à peine prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux : cette ligne, parfois terminée dans ce point par une fossette plus ou moins légère ; marquée d'un sillon ou de deux lignes contiguës à la partie postérieurement déclive du vertex. *Epistome* et *labre* en partie marqués de points piligères : le labre brun ou brun noir, échancré presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des élytres ; droites ou presque droites (♂♀) ; violettes, avec les quatre derniers articles bruns ou d'un brun violâtre ; subcomprimées et plus larges du quatrième au septième article ; le troisième, obconique, de moitié plus long que large : les quatrième et cinquième, au moins aussi grands, graduellement plus ovalaires ; les sixième et septième presque orbiculaires, un peu rapprochés de la forme carrée : les huitième, neuvième et dixième plus étroits, submoniliformes : le onzième, le plus grand, rétréci dans son tiers postérieur ou un peu plus. *Cou* court. *Prothorax* au moins aussi long sur son milieu qu'il est large à la base ; fortement arqué ou presque en demi-cercle à son bord antérieur jusqu'au quart de sa

longueur, subparallèle ensuite ; émoussé aux angles postérieurs ; échancré en arc ou entaillé en angle très-ouvert, à la base ; muni à celle ci d'un rebord très-étroit, peu apparent et s'inclinant vers les angles : presque plan en dessus; creusé au devant de la base d'un sillon transversal à peine prolongé jusqu'aux angles et un peu élargi dans son milieu, qui le fait paraître largement rebordé à sa partie postérieure : souvent plus ou moins sensiblement déprimé après le bord antérieur jusqu'à l'extrémité arquée de ce bord, de manière à le faire paraître faiblement rebordé; rayé d'un sillon longitudinal médian naissant un peu après le bord antérieur et prolongé jusqu'au sillon transversal anti-basilaire, plus léger sur la première moitié que sur la seconde : ce sillon formant parfois, à sa rencontre avec le sillon anti-basilaire, une dépression triangulaire ; parcimonieusement ponctué, comme la tête, surtout près de la ligne médiane : partie repliée presque imponctuée. *Tergum du mésothorax* densement pointillé. *Elytres* souvent d'un bleu plus foncé que le prothorax ; moins luisantes ; assez densement pointillées ; marquées de points assez gros, peu ou médiocrement profonds, et ordinairement peu rapprochés, quelquefois plus nombreux, confluents et rendant les élytres faiblement mais visiblement rugueuses. *Dos de l'abdomen* noir sur les côtés ; chargé d'aires subcornées d'un bleu foncé ou d'un bleu verdâtre foncé, couvrant presque toute la largeur même des premiers arceaux, ruguleuses, marquées de points petits, clairsemés, superficiels et parfois peu apparents. *Dessous du corps* d'un bleu foncé sur la poitrine, d'un noir bleuâtre sur le ventre, marqué sur celui-ci de rides longitudinales et de points donnant chacun naissance à un poil noir, court et couché. *Pieds* d'un bleu de nuances diverses ; médiocrement robustes, peu ponctués, et garnis de poils fins. *Tarses* simples (♂♀) ; garnis en dessous d'une brosse raide. *Plantule* courte et peu poilue.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve principalement en automne dans les prairies ; mais elle se montre souvent dès le mois de juin ou de juillet.

Obs. Elle se distingue des autres espèces ayant les articles cinq à sept des antennes plus gros, et constituant le genre *Proscarabaeus* de Stephens, par ses antennes droites ou non anguleuses dans les deux sexes ; par le troisième article de ces organes à peine aussi long ou à peine plus long que le quatrième: par sa tête et son prothorax lisses et parcimonieusement ponctués ; par son prothorax presque carré, c'est-à-dire à peine plus long que large, plus régulièrement arrondi en devant, creusé au devant de la base d'un sillon transverse non ou à

peine prolongé jusqu'aux angles postérieurs ; par les arceaux du dos de l'abdomen chargés d'aires subcornées couvrant presque toute leur largeur.

Elle varie dans les nuances de sa couleur qui est ordinairement d'un bleu verdâtre en dessus, mais parfois plus foncée sur les élytres et surtout sur l'abdomen. Le prothorax est soit échancré en arc à la base, soit seulement entaillé sur une partie de celle-ci ; sa ligne médiane est parfois peu distincte en devant. Les élytres sont tantôt à peine ruguleuses et marquées de points médiocres, espacés et parfois assez faibles ; d'autres fois elles sont coriacées et notées de points assez gros, rapprochés et plus ou moins profonds.

AA. Antennes peu ou point sensiblement plus grosses dans le milieu (*S. G. Meloe*).
γ. Dernier article des antennes échancré.

5. **M. majalis**; LINNÉ. *Noir; peu luisant. Tête marquée de points inégaux, assez petits, peu serrés; ordinairement rayée sur sa partie postérieure d'une ligne longitudinale médiane, à suture frontale arquée en arrière. Labre peu échancré. Antennes subdentées ou dentées au côté interne; échancrées ou bifides à l'extrémité. Prothorax presque en carré un peu plus large que long; à angles émoussés et un peu relevés, échancré à la base et muni d'un rebord très-étroit presque aussi élevé dans son milieu que le dos; marqué de points peu serrés. Elytres à rides longitudinales et marquées de points assez petits. Premiers arceaux du dos de l'abdomen ornés le plus souvent d'une bordure orangée.*

♂ Antennes moins courtes; à angle antéro-inférieur ou interne des articles 5 à 10, ou parfois 3 à 10, dilaté d'avant en arrière, et en forme de dent plus ou moins prononcée à son extrémité. Tête proportionnellement un peu plus grosse. Avant-dernier et dernier arceaux du ventre échancrés. Pieds plus robustes.

♀ Antennes plus courtes. Angle antéro-inférieur ou interne des articles 5 à 10 faiblement en forme de dent. Tête proportionnellement moins grosse. Avant-dernier article du ventre peu ou point échancré : le dernier, un peu arqué en arrière, légèrement déprimé dans le milieu de son bord postérieur.

Meloe majalis, LINN. Syst. Nat. 10e édit. t. 1. p. 419. 2. — *Id.* 12e édit. t. 1. p. 679. 2. — MÜLLER, Faun. Friedr. p. 22. 215. — PONTOPP. Naturg. p. 211. 2. pl. 16? — BECKMANN, C. LINN. Syst. Nat. p. 145. 2. — P. L. S. MÜLLER, C. LINN.

Natursyst. t. 5. 1e part. p. 380. 2. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 398. 2. — Fischer, Naturg. v. Livel. p. 288. 385. — Illig. Mag. t. 4. p. 168. — Leach, An essay etc. *in* the Transact. of. the Linn. Soc. t. 11. 1e part. p. 38. pl. 6. fig. 3, 4 et p. 243. 7. — Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2e édit. t. 20 (1818) p. 115. — Guerin, Dict. Class. d'hist. nat. t. 10 (1826) p. 350. — Brandt et Ratzeb. Darstell. und Beschr. t. 2. p. 106. pl. 16, fig. 1 et 1-2. antenne. — Brandt et Erichs. Monogr. Gen. *Meloes*, *in* act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1e part. p. 139. 24. — *Id.*, tiré à part, p. 38. 24. — Waltl, Reise. etc. et Revue Ent. de Silberm. t. 4. p. 146. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 278. 3. — Küster, Kaef. Europ. 3. 53. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 397. 1035.

Meloe laevigata, Fabr. Syst. Eleuth. t. 2. p. 387. 2. (suiv. le *type*). — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 389. 4.

Var. α. *Anneaux de l'abdomen sans bordure orangée.*

Meloe laevigata, Oliv. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 630. 4? — *Id.* Entom. t. 3. n° 45. p. 6. 3?. (mais non la figure). — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 278. 2. — Lucas, Explor. de l'Alg. p. 397. 1034.

Var. β. *Elytres prolongées aussi longuement que l'abdomen. Anneaux de l'abdomen avec ou sans bordure orangée.*

Long. 0,0112 à 0,0195 (5 à 22 l.) Larg. 0,0028 à 0,0056 (1 1/4 à 2 1/2 l.) à la base des élytres; 0,0056 à 0,0135 (2 1/2 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps noir; peu luisant. *Tête* peu densement pointillée ou assez finement ponctuée, ordinairement parsemée de points inégaux, moins petits: à peu près glabre; subconvexe sur le front, généralement rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant du bord postérieur du vertex où elle est plus profonde, et à peine avancée jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux. *Suture frontale* en arc dirigé en arrière ou à peine anguleux. *Epistome* et *labre* en partie ponctués et poilus : le labre, faiblement ou à peine échancré. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax (♀) ou souvent jusqu'aux angles postérieurs de celui-ci, ou même un peu plus (♂); subcomprimées; subfiliformes; dentées (♂) ou subdentées (♀) à leur angle antéro-interne, du cinquième au dixième article, quelquefois seulement aux cinquième, septième et neuvième articles : les cinq premiers, surtout les premier et deuxième, poilus au côté interne : les autres presque glabres : le premier, arqué : le deuxième très-court : le troisième, le plus grand, une fois au moins plus long qu'il est large : le quatrième et moins sensiblement le cinquième, d'un quart environ plus longs que larges : les sixième à dixième graduel-

lement un peu plus courts : le onzième, d'un quart ou de moitié plus long que le précédent, échancré, entaillé ou bifide à son extrémité avec la pointe externe moins grêle et plus longue que l'interne. *Cou* ponctué ; peu poilu. *Prothorax* d'un cinquième ou d'un quart environ plus large qu'il est long ; échancré derrière le cou, au milieu de son bord antérieur, et peu ou point arqué depuis les côtés du cou jusqu'aux angles antérieurs qui sont un peu émoussés, légèrement relevés, et situés vers le quart ou les deux septièmes de sa longueur ; offrant vers ce point sa plus grande largeur ; assez faiblement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont aussi émoussés ; échancré en arc assez faible ou entaillé en angle très-ouvert à la base ; rayé au devant de celle-ci d'une ligne le faisant paraître muni à la base d'un rebord étroit, à peine aussi élevé ou un peu moins élevé que le dos dans son milieu, et qui s'incline en se rapprochant des angles postérieurs ; faiblement planiuscule en dessus, souvent longitudinalement déprimé près des bords et alors légèrement relevé sur les côtés, surtout aux angles antérieurs ou postérieurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, ordinairement oblitérée en arrière et plus brièvement en avant, quelquefois visible presque sur toute sa longueur ; marqué de points assez petits et peu serrés, parfois inégaux ; d'un noir peu luisant : partie repliée en dessous moins ponctuée que la supérieure, à peine arquée sur les côtés des hanches, avec les angles arrondis. *Elytres* à fossettes humérales courtes et peu profondes; offrant entre le dos et la partie inclinée une tranche subarrondie ou convexement déclive, même depuis les épaules; d'un noir peu luisant; marquées de rides faibles ou assez faibles, disposées dans le sens de la longueur, et parsemées de points assez petits. *Dos de l'abdomen* noir, avec le bord postérieur des arceaux, à l'exception des deux derniers, ordinairement orné d'une bordure orangée, égale au cinquième ou au sixième de la longueur de chacun de ces arceaux et souvent raccourcie à ses extrémités ; muni d'aires subcornées, ruguleuses, parsemées de petits points : ces aires, couvrant environ la moitié médiaire sur les premiers arceaux et à peu près toute la largeur sur les deux derniers. *Dessous du corps* un peu luisant : ventre imponctué et ridé longitudinalement à la base des arceaux, postérieurement ponctué et chargé d'aires subcornées presque transversales. *Pieds* noirs; plus robustes chez le ♂ que chez la ♀ ; marqués de points assez rapprochés et piligères. *Tarses* simples (♂ ♀) ; garnis en dessous de poils spinosules : le premier des intermédiaires, à peu près aussi long que les trois

suivants : le premier des postérieurs, plus long que les deux suivants réunis, plus grand que le dernier. *Ongles* bruns ou fauves. *Plantule* obtusément arrondie, peu poilue.

Cette espèce se trouve dans la plupart de nos provinces méridionales.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par ses antennes entaillées à l'extrémité du dernier article, dentées à la plupart des autres : par la suture frontale arquée en arrière, c'est-à-dire peu ou point anguleuse ; par son labre à peine ou faiblement échancré ; et ordinairement par la bordure orangée des arceaux de l'abdomen.

Quelquefois cette bordure s'obscurcit ou paraît même, chez les insectes morts, n'avoir jamais existé dans l'état de vie. L'exemplaire décrit par Olivier, sous le nom *M. lævigata*, si toutefois cet insecte se rapporte bien à cette espèce, paraît avoir été dans ce cas. La figure donnée par ce savant représente les antennes plus grosses dans le milieu et anguleuses, comme chez les ♂ des premières espèces du sous-genre *Proscarabaeus* ; peut-être l'insecte décrit par le naturaliste français manquait-il d'antennes, et le dessinateur lui aura-t-il donné celles d'un *Proscarabaeus*. Quant au *M. lævigata* de Fabricius, qui existe encore au Muséum de Copenhague, et qui a passé sous nos yeux, il offre distinctement la bordure orangée des arceaux du dos de l'abdomen, et il est conséquemment semblable au type linnéen.

Le *M. majalis* offre diverses variations.

La tête et le prothorax sont tantôt marqués de points uniformément petits et peu rapprochés ; d'autres fois ils offrent en outre des points moins petits et la ponctuation est alors plus serrée. Les antennes, toujours plus sensiblement dentées chez les ♂ que chez les ♀, offrent, même chez les premiers, ce caractère variablement prononcé. Quelquefois, dès le troisième article l'angle antéro-interne forme une dent aiguë ; plus ordinairement cet angle ne s'avance d'une manière bien sensible qu'à partir du cinquième article ; chez quelques individus, les cinquième, septième, neuvième et onzième articles sont seuls visiblement dentés; chez d'autres, les dents sont à peine saillantes. Le prothorax commence ordinairement à montrer la disposition qu'il aura d'une manière plus prononcée chez le *M. cicatricosus*, c'est-à-dire à montrer ses angles antérieurs un peu relevés, mais plus émoussés que chez l'espèce précitée. Souvent le prothorax présente près de ses bords latéraux une dépression ou un très-léger sillon longitudinal, ordinairement

raccourci en se rapprochant de sa base, qui rend plus sensible le relèvement des angles postérieurs ; mais souvent cette dépression n'est pas apparente. Les élytres parfois ne montrent pas d'une manière distincte les points parsemés sur les rides. La bordure orangée du bord postérieur des arceaux de l'abdomen, n'occupe souvent que la moitié médiane ou un peu plus des dits arceaux ; d'autres fois elle s'étend sur toute leur largeur ; quelquefois elle est peu apparente ou même complètement indistincte.

Quelques individus, d'une taille généralement plus petite, ont les élytres aussi longuement prolongées que l'abdomen, comme dans le *M. tecta* de Panzer; mais de tels exemplaires qui sembleraient, par leur ponctuation ordinairement plus inégale et moins fine, par l'absence de bordure orangée aux arceaux de l'abdomen, et par quelques autres signes inconstants, constituer une espèce particulière (*M. fissicornis*), ne semblent être qu'une variation singulière de *M. majalis*.

γγ. Dernier article des antennes non échancré.

δ. Elytres parées à leur côté interne d'une bordure d'un roux testacé.

6. **M. limbatus**; Fabricius. *D'un noir mat. Tête à peine pointillée. Antennes subfiliformes, un peu plus grêles dans leur seconde moitié; à articles septième à dixième submoniliformes. Cou, bord antérieur du prothorax et scutum du mésothorax hérissés de poils d'un flave ou blond testacé. Prothorax en carré plus large que long; échancré en arc à la base; plan en dessus, lisse et paraissant impointillé. Elytres à peu près lisses, ornées à leur côté interne d'une bordure assez étroite d'un roux testacé.*

♂ Tous les tarses garnis en dessous de poils flaves spongieux. Dernier arceau de l'abdomen échancré.

♀ Tarses dépourvus en dessous de poils flaves spongieux. Dernier arceau de l'abdomen entier.

Meloe hungarus, Schrank, Beytr z. Naturg p 71. 19.
Proscarabæus hungarus, Schrank, Enum. p. 226. 425.
Meloe limbata, Fabr. Syst. Eleuth. t. 2. p. 388. 4. (Voy. Illig. Magaz. t. 4. p. 168). — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 380 5. — Germar, Faun. Ins. Europ. 10. 8. — Brandt et Ratzeburg, Darstell. u. Beschreib. t. 2. p. 109. pl. 16. fig. 10. — Brandt et Erichs. *in* Act. Acad. Natur. Curios. t. XVI. 1e part. p. 134. 19. — *Id.*, tire à part, p. 34. 19 — Kuster, Kaef. Europ. 3. 52.

Long. 0,0202 à 0,472 (9 à 21 l.) Larg. 0,0056 à 0,0090 (2 1/2 à 4 l.) à la base des élytres; 0,0078 à 0,0157 (3 1/2 à 7 l.) vers le milieu des élytres.

Corps mat. *Tête* noire ; marquée de quelques points près de la suture frontale, lisse et à peine pointillée sur le reste ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, moins longuement prolongée que le niveau du bord postérieur des yeux. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Epistome* et *labre* noirs, marqués de points piligères : le dernier, assez faiblement échancré. *Antennes* prolongées à peine jusqu'au sixième ou au cinquième de la longueur des élytres ; noires ; marquées de points piligères sur les cinq premiers articles, brièvement pubescentes sur les autres : à premier article obconique, le plus long des dix premiers : le deuxième court : le troisième à peine plus grand que le suivant, à peine plus long que large : le cinquième aussi large que long : les sixième à dixième moniliformes ou subglobuleux : le onzième, le plus grand de tous, à peu près aussi grand que les deux précédents réunis, rétréci à partir de la moitié ou du tiers postérieur. *Cou* finement ponctué ; hérissé de poils d'un roux testacé. *Prothorax* en carré d'un cinquième environ plus large que long ; tronqué en devant, et cilié à son bord antérieur de longs poils blonds ou d'un flave testacé ; ordinairement émoussé ou subarrondi aux angles, mais quelquefois offrant ceux de devant peu émoussés ; parallèle sur les côtés ; échancré en arc à la base, et rayé à celle-ci d'une ligne transversale, la faisant paraître munie d'un rebord très-étroit, un peu moins élevé que le dos dans son milieu ; plan en dessus ; d'un noir mat ; lisse et paraissant impointillé, mais superficiellement et densement pointillé quand il est vu à la loupe ; parfois marqué, surtout près des bords, de quelques petits points ; rayé d'une ligne longitudinale médiane légère, ordinairement indistincte sur le tiers ou la moitié antérieure. *Scutum du mésothorax* hérissé de poils blonds ou d'un flave testacé. *Elytres* à fossettes humérales courtes et médiocrement profondes, offrant ordinairement vers les deux tiers ou trois cinquièmes de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière, vers le dixième ou douzième de leur longueur ; médiocrement convexes ; déhiscentes à partir des deux cinquièmes ou presque de la moitié de leur longueur ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une arête convexe ou non

tranchante ; glabres ; à peu près lisses ; d'un noir peu ou point luisant, avec leur bord interne orné d'une bordure d'un roux testacé, assez étroite, prolongée jusque vers l'extrémité de leur bord extérieur. *Dos de l'abdomen* d'un noir mat, avec le bord des stigmates testacé ; chargé d'aires cornées, mi-luisantes, ruguleuses, garnies de poils très-courts, couchés et peu épais : ces aires semi-circulaires sur les premiers arceaux et couvrant sur les trois premiers à peine le tiers de la largeur du demi-segment, graduellement plus larges sur les autres, transversales ou presque transversales sur les deux derniers. *Dessous du corps* d'un noir un peu luisant ; ruguleux sur le ventre et garni de poils noirs, couchés, fins et peu épais. *Pieds* noirs ; plus densement garnis de poils, surtout sur les jambes. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* d'un brun fauve ou testacé. *Plantule* saillante, garnie de poils, ordinairement ou souvent réunis en deux faisceaux imitant deux gros poils.

Cette espèce a été prise en Alsace par M. le capitaine Toussaint ; j'ai vu dans la belle collection de M. Foudras un exemplaire de cette provenance.

Obs. Le *M. limbatus* se distingue de toutes les espèces précédentes, et même de toutes les autres espèces de France, par ses élytres lisses, bordées de roux testacé à leur côté externe et à leur partie postérieure, jusqu'à l'extrémité de leur côté externe; par le bord antérieur de son prothorax et le scutum du mésothorax garnis de poils blonds.

Près de cette espèce, viennent se ranger les deux suivantes qui sont étrangères à notre pays.

M. uralensis; Pallas. *D'un noir mat. Tête et prothorax presque lisses, pointillés. Suture frontale faiblement arquée en arrière. Antennes filiformes; à articles troisième à dixième plus longs que larges. Cou garni de poils flavescents. Prothorax presque en carré de deux tiers plus large que long; arrondi aux angles de devant et moins sensiblement aux postérieurs; échancré en arc à la base; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit non prolongé jusqu'aux angles; presque plan ; à peine rayé d'une ligne médiane. Elytres rugulosules ; relevées sur les côtés en rebord caréniforme. Dos de l'abdomen orné d'aires presque transversales.*

♂ Tarses antérieurs garnis sous les quatre premiers articles

de brosses flavescentes : le premier article et moins sensiblement le second, faiblement dilatés. Dernier arceau du ventre échancré.

♀ Tarses grêles : les antérieurs dépourvus en dessous de brosses flavescentes. Dernier arceau du ventre tronqué.

Meloe uralensis, Pallas, Reise, t. 2. app. p. 722. 56. — *Id.* Trad. fr. (par Gauthier de la Peyronie, *Paris*, 6 vol. in-4°) t. 2. app. p. 539. — *Id.* Icones, p. 76. 2. pl. E, fig. 2. — Leach, An Essay etc. *in* Transact. of the Linn. Soc. t. XI, p. 247. 5. pl. 18 fig. 2. — Brandt et Erichs. Monogr. Gen. *Meloes*, *in* Act. Acad. Nat. curios. t. XVI. 1e part. p 136. 21. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 618.

Meloe punctatus, Meyer. Tentam. Monogr. gen. *Meloes*, p. 28. 9.

Long. 0,0069 à 0,0180 (3 à 8l.) Larg 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2l.) à la base des élytres ; 0,0045 à 0,0090 (2 à 4l.) vers le milieu de l'abdomen.

Patrie : La Hongrie, etc.

Obs. Le front n'offre pas habituellement de ligne longitudinale médiane distincte. Les élytres sont proportionnellement longues pour l'ordinaire, souvent prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; leurs fossettes humérales sont presque nulles.

M. corallifer ; Germar. *Noir. Tête et prothorax peu luisants, rugueusement ponctués : la tête rayée d'une ligne médiane, ordinairement prolongée depuis sa partie postérieure jusqu'à la suture frontale : celle-ci anguleuse. Antennes filiformes, à articles troisième à dixième plus longs que larges. Prothorax une fois plus large que long, orné de chaque côté de deux tubercules d'un rouge écarlate ; échancré en arc à la base ; rayé d'une ligne médiane. Elytres d'un noir mat ; à fines rides longitudinales.*

♂ Tarses antérieurs un peu dilatés et garnis en dessous de brosses flavescentes. Dernier arceau du ventre échancré.

♀ Tarses sans brosses flavescentes en dessous. Dernier arceau du ventre entier.

Meloe corallifera (Hoffmannsegg) *in* Germar's Magaz. d. Entom. t. 3. p. 239 22. — *Id.* Faun. Ins. Europ. 10. 7.

Meloe corallifer, Brandt et Ratzeb. Darstell. u. Beschreib. t. 2. p. 110. pl. 16. fig. 9 et antenne séparée. — Brandt et Erichson, Monogr. *in* Act. Acad. Nat. Curios. t. 16, 1re part. p. 138. 23 et tiré à part. p. 38. 23.

Long. 0,0112 à 0,0292 (5 à 13 l.) Larg. 0,0045 à 0,0067 (2 à 3 l.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

PATRIE : l'Espagne, le Portugal.

OBS. Les aires du dos de l'abdomen couvrent plus de la moitié de la largeur, même sur les premiers arceaux.

Cette espèce est facile à distinguer de toutes les autres par les tubercules écarlates des côtés de son prothorax.

δδ. Elytres non parées à leur côté interne d'une bordure d'un roux testacé.

ε. Angles antérieurs du prothorax prononcés et relevés. Elytres coriacées.

7. **M. cicatricosus**; LEACH. *Tête et prothorax noirs ou d'un noir bleuâtre; fortement ponctués : le prothorax notablement plus large que long; à angles de devant prononcés et relevés; rétréci en ligne droite d'avant en arrière; échancré en arc et muni d'un rebord très-étroit et presque aussi élevé dans son milieu que le dos, à sa base; presque plan; rayé d'une ligne médiane. Elytres d'un bleu noirâtre; chargées de tubercules obtus, séparés par des sillons tortueux finement ridés. Antennes à articles quatrième à dixième à peine aussi longs ou à peine plus longs que larges.*

♂ Antennes prolongées au moins jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. Dernier arceau du ventre échancré en arc.

♀ Antennes non prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. Dernier arceau du ventre peu ou point échancré.

Meloe radiato-punctatus? LATR. Hist nat. t. 10. p. 391. 9.

Meloe cicatricosus, LEACH, An essay etc. *in* Transact. of the Linn. Soc. t. 11. 1e part. (1813) p. 39. 2. pl. 6. fig. 5. 6 — *Id.* p. 243. 1. et p. 244. — CURTIS, Brit. Entomol. t. 6. n° 279. 6. — BRANDT et ERICHS. Monogr. gen. *Meloes*, *in* Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1e part. p. 130 14. — *Id.*, tiré à part, p. 30. 14. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 68. 3. — *Id.* Man. p. 335. 2632. — KUSTER, Kaef. Europ 27. 94. — L. REDTENB. Faun. Aust. p 619.

Meloe reticulata (ZIEGLER), (DEJEAN) Catal. (1821) p. 75.

Long. 0,0135 à 0,0360 (6 à 16 l.) Larg 0,0050 à 0,0070 (2 1/4 à 3 1/8 l.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0135 (3 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps peu luisant. *Tête* noire ou d'un noir obscurément bleuâtre : couverte de gros points, séparés par des intervalles inégale

ment étroits et pointillés : ces points donnant chacun naissance à un poil court, couché et peu apparent ; rayé d'une ligne longitudinale médiane naissant de la suture frontale, prolongée en arrière jusques un peu après le milieu du bord postérieur des yeux. *Epistome* et *labre* de la couleur de la tête : hérissés de poils noirs : le labre faiblement échancré en arc en devant, et marqué de points moins gros que ceux de l'épistome. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; submoniliformes, à peu près d'égale grosseur ; noires ou d'un noir bleu ; garnies de poils sur les six à huit premiers articles, brièvement pubescentes sur les autres ; à premier article renflé : le deuxième très-court : le troisième, d'un quart environ plus long que large : les quatrième à septième presque égaux, un peu moins longs ou à peine aussi longs que larges : les neuvième et dixième un peu moins courts : le onzième, le plus grand, moins long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe depuis sa moitié jusqu'à l'extrémité, plus arqué au côté externe qu'à l'interne. *Cou* ponctué ; pubescent. *Prothorax* de moitié environ plus large que long ; arqué en devant, avec le milieu de son bord antérieur échancré ; à angles de devant saillants et un peu relevés, situés, en raison de l'arcuité du bord antérieur, vers le tiers ou un peu moins de sa longueur ; rétréci ensuite assez sensiblement en ligne droite, jusqu'aux angles postérieurs qui sont subarrondis ; arqué, ou entaillé à la base en angle très-ouvert ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit, ordinairement à peu près aussi élevé dans son milieu que le dos, et s'inclinant vers les angles postérieurs ; rayé au devant de ce rebord d'une ligne étroite ; presque plan en dessus ; rayé d'une ligne longitudinale médiane ordinairement indistincte sur le tiers antérieur, mais prolongée jusqu'à l'étroit rebord basilaire ou presque jusqu'à lui ; parfois noté d'une fossette plus ou moins légère de chaque côté de cette ligne ; noir ou d'un noir bleuâtre ; marqué de points au moins aussi gros ou un peu plus forts que ceux de la tête, mais souvent un peu moins serrés, et donnant, la plupart, naissance à un poil presque indistinct : partie infléchie moins profondément ponctuée ; sensiblement rebordée entre les hanches et l'angle postérieur : intervalle compris entre le prothorax et les élytres, rugueusement ponctué, garni de poils courts et peu serrés. *Elytres* à fossette humérale courte ou médiocre, offrant en dehors du milieu de la largeur de chaque étui, son

point le plus prolongé en arrière; médiocrement convexes; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête assez prononcée, plus obtuse et plus arrondie dans la seconde ; glabres ; d'un bleu foncé ou d'un bleu noirâtre ; rugueuses ou coriacées, comme chargées de points obtusément tuberculeux, offrant à leur base des rides fines, irradiées et prolongées dans les rayons tortueux qui les séparent. *Dos de l'abdomen* d'un noir mat, chargé sur chaque segment d'une aire subcornée ruguleuse et garnie de poils courts et peu serrés : ces aires presque semi-circulaires et un peu moins larges ou à peine plus larges que la moitié médiane de la largeur sur les quatre premiers arceaux, transversales ou presque transversales sur les deux derniers. *Dessous du corps* luisant ; noir ; ruguleusement marqué de points assez petits, et donnant chacun naissance à un poil court, fin et couché. *Pieds* noirs ou d'un noir bleuâtre ; robustes ; ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* saillante et piligère.

Cette espèce paraît se trouver dans la plupart de nos provinces de France.

Obs. Elle se distingue facilement des espèces du sous-genre *Proscarabaeus*, par ses antennes de même grosseur et par la largeur de son prothorax; du *M. majalis*, par la forme des articles de ses antennes, surtout par le dernier qui est entier : du *M. limbatus*, par son prothorax fortement ponctué et ses élytres coriacées, par son cou et son scutum du métathorax non garnis de poils flaves ; de toutes les suivantes, par les angles antérieurs de son prothorax, saillants, prononcés et légèrement relevés Elle s'éloigne d'ailleurs des *M. variegatus* et *purpurascens* par sa couleur ; du *tuccius*, par sa tête et son prothorax non marqués de points varioliques ; des derniers, par les aires subcornées du dos de l'abdomen plus grandes et par les caractères tirés du rebord basilaire et des angles postérieurs.

Le prothorax ordinairement sans fossettes entre la ligne médiane et chaque bord latéral, en montre quelquefois qui sont plus ou moins marquées.

ee. Angles antérieurs du prothorax émoussés ou arrondis et non relevés.

γ. Ventre paré de bandes d'un rouge jaune.

8. **M. coriarius**; Brandt et Erichson. *D'un noir un peu luisant, en dessus. Tête et prothorax fortement ponctués et souvent rugueusement.*

Antennes submoniliformes, à articles moins longs ou à peine aussi longs que larges. Prothorax plus large que long; subarrondi aux angles de devant; échancré à sa base et muni d'un rebord étroit à peu près aussi élevé dans son milieu que le dos; presque plan. Elytres chargées de tubercules obtus, séparés par des sillons tortueux finement ridés. Deuxième et troisième et parfois deuxième à cinquième arceaux du ventre ornés sur leur milieu d'une bande d'un rouge jaune.

♂. Cinquième et sixième articles des antennes un peu plus renflés, surtout le sixième. Dernier arceau du ventre entaillé.

♀. Cinquième et sixième articles des antennes à peine plus gros que les voisins. Dernier arceau du ventre entier.

Meloe reticulatus, Brandt et Ratzeburg, Darstell. u. Beschreib. t. 2. p. 108. 3. pl. 16. fig. 1 et 2 (sous le nom de *M. cicatricosus*) fig. 42 antennes. — L. Redtenb. Faun. austr p. 619

Meloe coriarius (*Hoffmannsegg*), Brandt et Erichson, Monogr. gener. *Meloes*, *in* Acta Acad. Natur. Curiosor. t. XVI, 2e part. p. 131. 15. — *Id.*, tiré à part. p. 31. 15. — Küster, Kaef. Europ. 3. 51.

Meloe rufiventris, Germar, Faun. Insect. Europ. 15. 6. (*Meloe Hoffmannseggii*, à la table du même ouvrage, à la fin de la quatrième centurie.)

Long. 0,0125 à 0,0247 (6 à 12 l.) Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2 l.) à la base des élytres; 0,0067 à 0,0090 (3 à 4 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps d'un noir un peu luisant. *Tête* noire ; fortement et souvent rugueusement ponctuée : ces points donnant en partie naissance à un poil court, noir et peu apparent ; rayée d'une ligne longitudinale médiane naissant de la suture frontale et prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux ou un peu plus. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Epistome* et *labre* noirs ; hérissés de poils noirs : le labre à peine échancré. *Antennes* à peine prolongées au delà des angles du prothorax ; submoniliformes, légèrement plus grosses dans le milieu ; garnies de poils sur les quatre premiers articles, brièvement pubescentes en général sur les autres ; noires, avec les derniers articles souvent moins obscurs : les troisième à huitième presque égaux, un peu moins longs que larges : les cinquième et sixième un peu plus renflés ; les neuvième et dixième aussi longs que larges : le onzième de moitié au moins plus long que le précédent, arqué à son côté externe, en ligne droite à l'interne, rétréci à partir de la moitié de sa longueur. *Cou* ponctué ; brièvement et parcimonieusement pubescent. *Prothorax* échancré derrière le cou, arrondi aux angles de devant,

c'est-à-dire élargi en ligne courbe à son bord antérieur depuis les côtés du cou jusqu'au tiers ou deux cinquièmes de sa longueur, où il offre sa plus grande largeur ; rétréci ensuite d'une manière sinuée ; émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs ; de moitié environ plus large à la base qu'il est long ; assez fortement échancré ou entaillé à la base ; rayé au devant de celle-ci d'une ligne qui le fait paraître muni d'un rebord étroit, aussi élevé dans son milieu que le dos ; planiuscule en dessus; profondément et rugueusement ponctué ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, souvent affaiblie en devant et ordinairement plus profonde postérieurement ; noté entre cette ligne et chacun des bords latéraux d'une fossette longitudinale ou d'un sillon raccourci à ses extrémités, et plus ou moins prononcé ; d'un noir luisant. *Elytres* à fossettes humérales médiocres, offrant en dehors de la moitié de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière ; médiocrement convexes ; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête très-obtuse près de la base, subarrondie ou convexement déclive postérieurement ; glabres ; noires ; chargées de tubercules obtus et luisants, offrant à leur base des rides fines et irradiées dans les sillons tortueux qui les séparent. *Dos de l'abdomen* noir ; chargé d'aires presque transversales, ruguleuses, glabres ou à peu près. *Dessous du corps* noir, ruguleusement ponctué et garni de poils courts, clairsemés et peu apparents sur le ventre : celui-ci paré sur la moitié antérieure des deuxième et troisième et souvent des deuxième à cinquième arceaux d'une bande d'un rouge jaune, occupant plus de la moitié médiane de leur largeur. *Pieds* assez robustes ; noirs, parfois d'un noir violâtre ; garnis de points piligères. Premier article des tarses intermédiaires à peine aussi long que les deux suivants réunis : le premier des postérieurs aussi long que les deux suivants pris ensemble. *Ongles* fauves. *Plantule* peu saillante et piligère.

Cette espèce paraît se trouver quelquefois dans les parties du nord-est de la France. Elle est indiquée dans le catalogue de M. de Marseul comme habitant notre pays.

Obs. Elle se distingue facilement de toutes les autres espèces par les bandes d'un rouge jaune dont son ventre est paré. Quelquefois cependant ces bandes colorées disparaissent après la mort. Mais même dans ce cas, elle s'éloigne du *M. majalis* par le dernier article de ses antennes non entaillé ; du *limbatus*, par ses élytres chargées de tubercules obtus et non bordées de roux testacé; du *cicatricosus*, par son prothorax arrondi et non relevé à ses angles antérieurs, marqué de fossettes, par sa couleur ; des *M. variegatus* et *purpurascens* par sa couleur ; de toutes

les suivantes par le rebord de la base de son prothorax aussi élevé dans son milieu que le dos du même segment.

ζζ. Ventre non paré de bandes d'un rouge jaune.

η. Corps en partie d'un vert métallique. Bord postérieur du prothorax aussi élevé que le milieu de son dos.

9. M. variegatus; Donovan. *Varié de vert, de cuivreux et de violet. Tête et prothorax marqués de gros points, séparés par une sorte de réseau étroit : le prothorax de moitié plus large que long ; arrondi aux angles de devant, obtus aux postérieurs; échancré à la base ; relevé en rebord épais, sur la moitié médiane de celle-ci et sur la partie antérieure des côtés ; rayé d'une ligne médiane, approfondie en fossette au devant du rebord basilaire ; plan sur le disque. Elytres d'un vert métallique foncé, rugueuses, à tubercules ou points saillants confluents, irradiées de fines rides, prolongées dans les sillons sinueux existants entre ces points.*

♂. Dernier arceau du ventre échancré en arc, avec les angles antéro-externes avancés et un peu relevés.

♀. Dernier arceau de l'abdomen entaillé dans son milieu et arqué en devant de chaque côté de cette entaille.

Frisch, Abhandl. t. 6. n° 6. p. 14. pl. 6. fig. 4.

Schaeffer, Icones t. 3. fig. 6. (*Meloe secundus*). — *Id.* Abbild. u. Beschreib. p. 6 pl. fig. 2.

Meloe majalis, Fabr. Syst. entom. p. 239. 2. — *Id.* Spec. Ins. t. 1 p. 327. 2. — *Id.* Mant. Ins. t. 1. p. 215. 2. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 518. 2. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 588. 3. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 694. 2. — Schaeffer, Abbild. und Beschr. d. Mayenwurmkaef. p. 6. pl. fig. 2. — Herbst, *in* Fuessly's Arch. cab. 5. p 144. 2. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1, p. 2017. 2. — Panzer. Faun. Germ. 10. 13. — *Id.*, Ent. Germ. p. 350. 2. — *Id.* Index, p. 208. 2 — Hoppe, Enum. Ins. p 68. 2 ? — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 636. 837. — Cuvier, Tabl. élém. p. 541. — Fallen, Observ. entom. p. 15. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 111. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 390. 6. pl. 90. fig. 6. — *Id.* Gen. t. 2. p. 218. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 434. 2. — Dumeril, Dict. des Sc. nat. t. 32. p. 30. 2. — Muls. Lettr. t. 2. p. 299. 2.

Meloe majalis, Oliv. Encycl. méth. t. 7. p. 650. 2. — *Id.* Entom. t. 3. n° 45. p. 6. 2. pl. 2. fig. 4. C. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 14. p. 286.

Meloe variegatus, Donov. Brit. Ins. pl. 67. — Martyn, Engl. Entom. pl. 39. fig. 1. — Leach, An essay, *in* the Transact. of the Linn. Soc. t. 11. 1e part. p 37. pl. 6. fig. 1, et 2. — *Id.* p. 243. 2 et 244. 2. — Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. t. 20.

(1818) p. 112. — Brandt et Ratzeb. Darstell. und Beschr. part. 2e p. 107. 2. pl. 16 fig. 6. — Curtis, Brit. Ins. t. 6. n° 279. 7. — Brandt et Ericus. Monogr gen. *Meloes* in Act. Acad. Curios Natur. t. 16. 1e part. p. 128. 13. — *Id*, tiré à part, p. 18. 13. — Steph. Illustr. t 5. p. 69. 4. — *Id.* Man. p. 335. 2633. — Küster, Kaef. Europ. 17. 94. — L. Redtenb. Faun. Austr. p. 618.

Meloe scabrosus Marsh. Ent. brit. t. 1. p. 483. 5. — Steph. Catal. 354. 2516. — Voy. Illig. Mag. t. 4. p. 168. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 484. 3.

Meloe proscarabæus, var. 1. Walcken. Faun. paris. t. 1. p. 267.

Meloe scabrosa, De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 278. 5.

Long. 0,0112 à 0,0315 (5 à 14 l.) Larg. 0,0056 à 0,0067 (2 1/2 à 3 l.) à la base de élytres ; 0,0078 à 0,0135 (3 1/2 à 6 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps luisant. *Tête* d'un vert métallique, irisé de cuivreux et de violet, surtout sur les côtés des tempes et vers la suture frontale, parfois toute de cette couleur ; glabre et couverte de gros points séparés par des intervalles étroits constituant une sorte de réseau ; rayée d'une ligne longitudinale naissant du milieu de la suture frontale à peine prolongée, en s'affaiblissant, au delà du niveau du bord postérieur des yeux *Epistome* de même couleur ; ponctué presque aussi fortement et garni de poils. *Labre* d'un noir violacé ; poilu ; assez profondément échancré. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax (♀) ou un peu plus (♂) ; d'un cuivreux violacé et garnies de poils à leur côté interne ou inférieur, sur les cinq à sept premiers articles, d'un brun noir ou violâtre et brièvement pubescentes sur les autres ; à premier article renflé : le deuxième très-court : le troisième, d'un quart ou d'un tiers plus long que large : les quatrième à huitième à peu près égaux, moins longs que larges : les neuvième et dixième à peine moins courts ou un peu plus longs : le onzième, le plus grand de tous, rétréci en pointe, à partir de la moitié jusqu'à l'extrémité. *Cou* court ; finement ponctué et hérissé de poils courts d'un fauve testacé. *Prothorax* de moitié environ plus large que long ; presque tronqué ou à peine arqué en devant ; faiblement et parfois sensiblement échancré derrière le cou ; étroitement rebordé derrière le cou, sans rebord et convexement déclive sur les côtés du bord antérieur ; arrondi ou subarrondi aux angles de devant, émoussé ou subarrondi ou obtusément écorné aux postérieurs ; assez faiblement rétréci en ligne droite d'avant en arrière sur les côtés ; échancré en arc ou entaillé en angle ouvert, à la base ; presque plan en dessus ; rayé sur la ligne médiane d'un sillon non avancé jusqu'au bord antérieur, géné-

ralement faible ou léger jusqu'à la moitié, graduellement élargi et approfondi ensuite jusqu'au rebord basilaire ; muni dans le milieu de sa base d'un rebord épais, à peu près aussi élevé que le dos, et s'effaçant généralement avant les angles postérieurs ; peu sensiblement relevé en rebord épais dans le milieu de son bord antérieur, relevé sur les côtés en rebord épais, plus saillant près des angles de devant, graduellement affaibli postérieurement, paraissant souvent, par la saillie de ce rebord, creusé d'une fossette sur les côtés de celui-ci depuis le septième ou sixième de la longueur souvent jusque vers la moitié ou plus, mais en s'affaiblissant vers celle-ci ; cette fossette située vers les trois quarts de l'espace compris entre la ligne médiane et le bord latéral ; marqué, comme la tête, de gros points rapprochés ; glabre ; d'un vert métallique, irisé de cuivreux ou de violet, surtout près des bords latéraux ; ordinairement violet ou d'un violet cuivreux sur le repli, et presque sans rebord depuis les hanches jusqu'à l'angle postérieur. *Scutum du mésothorax* à peine pubescent ; finement ponctué ; vert ou cuivreux. *Elytres* à fossettes humérales profondes, offrant ordinairement vers le milieu de la largeur de chaque étui leur point le plus prolongé en arrière vers le huitième de leur longueur ; médiocrement convexes ; déhiscentes ordinairement à partir du tiers ou moins de leur longueur ; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête graduellement un peu plus obtuse, depuis l'épaule jusque vers leur extrémité ; glabres ; d'un vert métallique ; rugueuses, comme chargées de tubercules irréguliers, confluents, offrant à leur base des rides très fines irradiées et prolongées dans les sillons sinueux qui les séparent. *Dos de l'abdomen* d'un noir violâtre ; chargé d'aires en ovale transverse, égales environ au tiers de la largeur sur les premiers arceaux, à peu près transversales sur les deux derniers : ces aires vertes ou d'un vert bleuâtre en devant, d'un cuivreux parfois violacé ou midoré postérieurement. *Dessous du corps* très luisant : violet ou d'un violet pourpré, quelquefois verdâtre ou d'un verdâtre violacé sur le ventre : ce dernier marqué de points moins petits et donnant chacun naissance à un poil fin et couché. *Pieds* garnis de poils semblables ; violets ou d'un violet empourpré. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* d'un brun fauve ou testacé.

Cette espèce habite diverses parties de la France, principalement les régions froides ou tempérées.

Obs. Elle s'éloigne de toutes les espèces précédentes par sa couleur ; du *majalis*, par le dernier article de ses antennes non échancré ; du *cicatricosus*, par les angles antérieurs de son prothorax subarrondis ; du

coriarius, par le dessous de son ventre unicolore ; du *limbatus*, par ses élytres sans bordure d'un rouge testacé.

10. **M. purpurascens** ; GERMAR. *Varié de vert, de cuivreux et de violet. Tête et prothorax marqués de gros points, séparés par une sorte de réseau étroit : le prothorax de moitié plus long que large ; arrondi aux angles de devant, obtus aux postérieurs ; entaillé à la base ; relevé en rebord épais sur la moitié médiane au moins de celle-ci, et sur les côtés ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon triangulairement élargi vers le rebord basilaire ; marqué entre ce sillon et les bords latéraux d'une fossette arrondie et profonde, suivie d'une plus faible dépression longitudinale. Elytres rugueuses, à tubercules obtus, lisses, cuivreux, isolés par des sillons sinueux, verts, garnis de fines rides.*

♂. Dernier arceau du ventre échancré en arc, avec les angles antéro-externes avancés.

♀. Dernier arceau de l'abdomen entaillé dans son milieu, et arqué en avant de chaque côté de cette entaille.

Meloe purpurascens, GERMAR, Faun. Insect. Europ. 16. 12.
Meloe sardous, GÉNÉ. *in* Memor. della r. Acad. de Torino, t, 39. (1836) p. 198. 38. pl. 1. fig. 29. — *Id*, tiré à part, fasc. 1er p. 38. pl. 1. fig. 29.
Meloe œnea, DE CASTELN. Hist nat. t. 2. p. 278. 4. — LUCAS, Explor. Scient. de l'Algér. p. 397. 1036. pl. 33, fig. 1.

Long. 0,0135 à 0,0237 (6 à 15 l.) Larg. 0,0018 à 0 0067 (2 1/8 à 3 l.) à la base des élytres, 0,0056 à 0,157 (2 1/2 à 7 l) vers le milieu de l'abdomen.

Corps luisant. *Tête* ordinairement d'un vert métallique, avec les côtés des tempes violets ou mi-dorés ; glabre et couverte de points inégalement gros et serrés, séparés par des intervalles constituant une sorte de réseau : ces points plus faibles près de la suture frontale; rayée d'une ligne longitudinale médiane, plus profonde près de la suture frontale vers laquelle elle prend naissance, souvent à peine prolongée jusqu'au bord postérieur des yeux; ordinairement marquée d'un sillon à la partie postérieure du vertex. *Epistome* vert ou vert violacé ; poilu et moins fortement ponctué que le reste de la tête. *Labre* d'un noir violâtre ; marqué de points piligères assez petits. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax (♂) ou souvent à peine au delà de la moitié de celui-ci (♀) ; d'un violet cuivreux, avec les derniers articles noirs ou d'un noir violacé ; garnies de poils moins

nombreux du premier au sixième article, brièvement pubescentes sur les quatre ou cinq derniers : à premier article renflé : le deuxième très court : le troisième de moitié plus long qu'il est large : les quatre suivants à peu près égaux, moins longs que larges : les huitième à dixième à peine moins courts, surtout chez la ♀ : le onzième, le plus grand de tous, rétréci à partir du tiers ou des deux cinquièmes jusqu'à l'extrémité. *Cou* assez finement ponctué et hérissé de poils d'un fauve testacé. *Prothorax* de moitié environ plus large que long ; tronqué en devant ; légèrement échancré et étroitement rebordé derrière le cou, sans rebord et convexement déclive sur les côtés du bord antérieur ; ordinairement arrondi, rarement subarrondi ou émoussé aux angles de devant, le plus souvent seulement émoussé ou obtusément écorné, quelquefois subarrondi aux angles postérieurs ; faiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés : entaillé à la base en angle ouvert : inégalement presque plan en dessus ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon nul ou très-faible en devant, graduellement plus large et plus profond jusque près de la base ; muni dans le milieu de celle-ci, à l'extrémité du sillon, d'un rebord assez épais, à peu près aussi élevé que le dos et s'effaçant souvent avant les angles postérieurs ; profondément creusé vers le quart de sa longueur, à la moitié de l'espace situé entre la ligne médiane et chaque bord latéral d'une assez grosse fossette arrondie, suivie d'une dépression longitudinale, qui va s'affaiblissant jusque vers la base qu'elle n'atteint pas : cette dépression faisant paraître plus ou moins relevés, soit les bords latéraux, soit l'espace qui la sépare du sillon médian ; marqué comme la tête de points gros et rapprochés ou en partie contigus ; glabre : d'un vert métallique, souvent irisé de cuivreux, de violet ou de mi-doré ; ordinairement d'un violet cuivreux sur le repli et presque sans rebord, depuis les hanches jusqu'à l'angle postérieur. *Scutum du mésothorax* à peine pubescent ; ruguleusement ponctué ; d'un vert ou violâtre métallique. *Elytres* à fossettes humérales profondes, offrant ordinairement vers le milieu de la largeur de chaque étui le point le plus prolongé en arrière, vers le huitième de leur longueur ; médiocrement convexes : déhiscentes à partir du cinquième ou du quart de leur longueur ; offrant entre le dos et la partie inclinée une arête graduellement un peu plus obtuse depuis l'épaule jusque vers leur extrémité ; glabres ; chargées de sortes de tubercules faibles et écrasés, lisses et cuivreux, irradiés à leur base et garnis de rides très-fines, d'un vert métallique dans les sillons qui les séparent. *Dos de l'abdomen* d'un noir violacé ou mi-cuivreux ; chargé d'aires en ovale trans-

verse, presque égales au tiers de la largeur sur les premiers arceaux, à peu près transversales sur les deux derniers : ces aires, vertes ou d'un vert bleuâtre en devant, cuivreuses ou d'un cuivreux pourpré postérieurement, finement ridées. *Dessous du corps* très-luisant ; violet ou violet pourpré sur la poitrine, violet et quelquefois d'un violet vert sur le ventre : ce dernier marqué de points moins petits et donnant chacun naissance à un poil obscur, fin et couché. *Pieds* garnis de poils semblables ; violets ou d'un violet empourpré. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* d'un brun fauve ou testacé.

Cette espèce se trouve dans nos provinces méridionales et dans d'autres contrées plus chaudes de l'Europe. Elle a été prise dans les environs de Perpignan par M. Godart.

Obs. Elle varie beaucoup dans sa couleur; quelques individus sont presque entièrement d'un vert foncé et métallique ; chez d'autres au contraire, le violet et le cuivreux dominent plus ou moins.

Le *M. purpurascens* a de l'analogie avec le *variegatus*; comme ce dernier, il a le corps varié de vert, de cuivreux et de violet ; mais sa tête est ordinairement verte sur le front au lieu d'avoir une teinte cuivreuse ou violâtre, et ses élytres au lieu d'être uniquement vertes, ont leurs parties saillantes cuivreuses. Chez le *purpurascens*, le prothorax est parallèle sur les côtés ; noté, vers le quart de sa longueur, et au milieu de l'espace qui sépare la ligne médiane du bord latéral, d'une fossette arrondie, profonde, suivie d'une dépression longitudinale prolongée à peu près jusqu'au rebord basilaire : cette dépression fait relever chacun des espaces compris entre elle et le rebord latéral d'une part et le sillon médiaire de l'autre, en sorte que la surface prothoracique est inégale ; le sillon médiaire est graduellement plus large et plus profond, et, vers les deux tiers il est égal en largeur, soit à chaque dépression, soit à l'espace qui le sépare de celle-ci. Chez le *variegatus*, le prothorax est sensiblement rétréci d'avant en arrière, privé de fossettes et n'offre une dépression longitudinale que près de chaque rebord latéral, c'est-à-dire vers les trois quarts de l'espace compris entre la ligne médiane et chaque bord latéral ; sa surface est à peu près plane entre ces deux points ; le sillon médian est presque réduit à une raie sur la moitié antérieure, faiblement ou médiocrement large dans la postérieure et approfondi seulement près du rebord basilaire. Enfin chez le *purpurascens*, les parties saillantes ou points obsément tuberculeux des élytres sont isolés les uns des autres ; chez le *variegatus* au contraire, ils sont confluents et forment des rugosités sur les étuis. Le *M. purpurascens* est plus méridional que l'autre.

mm. Corps non en partie de couleur d'un vert métallique. Prothorax muni à la base d'un rebord moins élevé que le milieu du dos du même segment.

o. Prothorax non comme gibbeux aux angles postérieurs, marqué de points varioliques ; à peu près plan de chaque côté de la ligne médiane. Premier arceau du dos de l'abdomen sans aires cornées.

11. **M. tuccius** ; Rossi. *Entièrement noir. Tête et prothorax marqués de points varioliques. Le prothorax subarrondi aux angles de devant, arrondi aux postérieurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane; presque plan de chaque côté de celle-ci ; déprimé et comme entaillé en devant, échancré en arc et subconvexement déclive à la base, avec le rebord basilaire garni de poils et notablement moins élevé, même dans son milieu, que le dos. Elytres marquées de points ordinairement gros, assez profonds et rapprochés. Arceaux antérieurs du dos de l'abdomen mats, imponctués et sans aires subcornées.*

♂. Dernier arceau du ventre échancré en arc.

♀. Dernier arceau du ventre déprimé, faiblement entaillé dans son milieu.

Meloe tuccia, Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 238. 591. pl. 4. fig, 5. — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 290. 591. pl. 4. fig. 5. — Meyer, Tentam. monog. gen. *Meloes*, p. 30. 10. — Brullé, Exped. scient. de Morée, zool. 2e sect. p. 230. 413 — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 278. 7. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 296. 1032. — A. Richard, Elem. d'Hist. nat. médic. t. 1. p. 405.

Meloe punctata, Fabr. Ent. syst. t. 1. 2. p. 518. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 588. 6.

Meloe punctatus, Oliv. Ency. méth. t. 7. p. 651. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 391. 10. — Leach, Transact. of the Linn. Soc. t. xi, p. 44. — *Id.* p. 243. 3. et p. 245. 3. pl. 18, fig. 1.

Meloe sulcicollis, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 391. 8. — Muls. Lettr. t. 2. p. 299. 4. — Kraynick. Enum. Coleopt. *in* Bullet. de la Soc. d. Nat. de Mosc. t. 5. p. 142.

Meloe tuccius, Brandt et Ratzeb. Darstell. und. Beschr. part. 2. p. 109. pl. 16. fig. 3. — Brandt et Erichson, Monogr. gener. *Meloes*, *in* Act. Acad. Natur. Curies. t. 16. 1re partie p. 121. 6. — *Id.* tiré à part, p. 21. 6. — Küster, Kaef. Europ. 9. 64.

Long. 0, 020 à 0,031 (9 à 14 l.) Larg. 0,0100 à 0,0135 (4 1/4 à 6 l.)

Corps noir, un peu luisant sur la tête, le prothorax, les élytres, le ventre et les deux derniers arceaux du dos de l'abdomen, mat sur les premiers arceaux de celui-ci. *Tête* variolée ou comme cri-

blée de gros points arrondis ou de points fossettes, ordinairement moins rapprochés près de la ligne médiane du front ; presque plane ou peu convexe sur celui-ci ; à peine rayée d'une courte ligne longitudinale médiane. *Epistome* et *labre* en partie poilus : ce dernier échancré dans son milieu jusqu'à la moitié au moins de sa longueur. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié ou un peu plus des côtés du prothorax ; à peu près de même grosseur ; à premier article renflé, moins long que le dernier : le deuxième court : le troisième, de moitié plus long que large : les cinquième à dixième moins longs ou à peine aussi longs que larges : les neuvième à dixième, moniliformes : le onzième, rétréci à partir du quart jusqu'à l'extrémité : les sept ou huit premiers, poilus : les autres, brièvement pubescents. *Cou* rugueusement ponctué ; garni de poils cendrés. *Prothorax* de deux tiers environ plus large qu'il est long ; tronqué en devant, mais déprimé en forme de triangle dirigé en arrière et paraissant ainsi entaillé à son bord antérieur ; garni de poils cendrés dans cette dépression ; subarrondi à ses angles de devant, plus sensiblement arrondi aux postérieurs ; subparallèle ou aiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; échancré en arc à la base ; déprimé et subconvexement déclive à sa partie postérieure ; muni à celle-ci d'un rebord garni de poils cendrés, verticalement arqué, et notablement moins élevé, même dans son milieu que le dos : ce rebord précédé d'un rebord transversal graduellement plus prononcé à ses extrémités ; rayé sur la ligne longitudinalement médiane, d'une ligne ou d'un sillon plus profond postérieurement et parfois en partie masqué par les points ; presque plan de chaque côté de la ligne médiane ; couvert, comme la tête, de points varioleux, ou comme criblé de points-fossettes arrondis, en partie au moins contigus sur les côtés, et surtout sur la majeure partie du repli : celui-ci, muni depuis les hanches jusqu'à l'angle postérieur d'un rebord poilu et graduellement plus prononcé. *Elytres* à fossettes humérales profondes ; à côtés perpendiculaires ou inclinés ; offrant jusqu'au tiers de la longueur, entre le dos et la partie inclinée, une arête assez prononcée ; ordinairement déhiscentes seulement dans leur quart postérieur ; marquées de points ordinairement gros et assez profonds, rarement confluents, si ce n'est vers le bord externe du repli, où ils se transforment en rugosités. *Dos de l'abdomen* d'un noir mat ; glabre et dépourvu d'aires subcornées sur les quatre premiers arceaux, presque en totalité luisants, ponctués et garnis de poils assez courts

et peu serrés sur les deux derniers arceaux. *Ventre* luisant ; ruguleux ; marqué de points peu serrés, donnant chacun naissance à un poil obscur et couché. *Pieds* robustes ; noirs ; rugueusement ponctués ; garnis de poils noirs : ceux-ci formant sous les articles des tarses une brosse raide. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* d'un fauve testacé.

Cette espèce habite plus particulièrement nos provinces méridionales. Je l'ai prise dans les plaines de la Crau et dans diverses autres parties de l'ancienne Provence. Elle a été trouvée, en très grande quantité, broutant dans les fossés de Perpignan, par M. Godart.

Obs. Elle est très-distincte de toutes les espèces de notre pays par les points varioliques dont sa tête et son prothorax sont comme criblés ; par son prothorax échancré et garni de poils à son bord antérieur ; par les premiers arceaux de l'abdomen dépourvus d'aires subcornées.

Elle s'éloigne d'ailleurs du *majalis* par le dernier article de ses antennes entier ; du *cicatricosus* par les angles antérieurs de son prothorax arrondis ; du *coriarius*, par son ventre dépourvu de bandes d'un rouge jaune ; du *limbatus*, par son prothorax marqué de points varioliques ; des *M. variegatus* et *purpurascens* par sa couleur, par son prothorax échancré en arc à sa base, subconvexement déclive à celle-ci et muni d'un rebord notablement moins élevé, même dans son milieu, que le dos.

Le *M. corrosus* (Dejean), Catal. (1833), p. 221, de la Sicile et autres parties chaudes de l'Europe, s'éloigne du *tuccius* par les points de ses élytres, moins gros, plus ou moins faibles ou même obsolètes ; mais il offre si bien tous les autres caractères distinctifs de celui que nous venons de décrire, qu'il n'est évidemment qu'une variété méridionale de cette espèce, comme l'ont pensé Brandt et Erichson.

Ces auteurs signalent encore deux autres variétés : 1° Elytres à points obsolètes (*M. scabricollis*, Dahl) : 2° Elytres couvertes de rugosités analogues à celles des élytres du *M. proscarabaeus*.

Près de cette espèce vient se ranger la suivante, très-répandue en général dans les collections :

M. erytrocnemus ; Pallas. *D'un noir luisant ; avec les cuisses, moins les genoux et la base du premier article des tarses postérieurs, d'un rouge jaune. Tête et prothorax, marqués de points gros, profonds et parfois confluents. Antennes courtes, à articles trois à huit moins longs ou*

à peine aussi longs que larges. Prothorax près d'une fois plus large que long, subarrondi aux angles de devant ; sinueusement rétréci d'avant en arrière ; profondément échancré à la base ; creusé de trois larges sillons longitudinaux : le médian affaibli ou obsolète en devant. Elytres coriacées.

Meloe erythrocnema, Pallas, Icon. p. 76. 1. pl. E, fig. 1. etc.

Long. 0,0190 à 0,225 (8 à 10 l.) Larg. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) vers la base des élytres ; 0,0067 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

ββ. Prothorax comme gibbeux aux angles postérieurs ; non marqué de gros points varioliques. Premiers arceaux de l'abdomen offrant des aires subcornées.

ι. Antennes grêles, surtout vers l'extrémité ; à articles quatre à huit sensiblement plus longs que larges. Elytres garnies de poils fins.

12. M. rugosus ; Marsham. *D'un noir grisâtre opaque ; peu garni de poils courts sur la tête, le prothorax et les élytres : les deux premiers assez densement ponctués. Antennes grêles, subfiliformes : quatrième à dixième articles submoniliformes, plus longs que larges. Tête rayée d'une ligne médiane plus profonde sur le front, prolongée au moins jusqu'au vertex. Prothorax une fois plus large que long ; arrondi aux angles ; rétréci d'avant en arrière ; convexement déclive dans le milieu, sur son tiers postérieur ; échancré, à peine rebordé et notablement moins élevé que le dos, à la base ; déprimé ou sillonné au devant de celle-ci, plus largement dans le milieu ; ordinairement noté de fossettes près des angles de devant. Elytres pointillées ; grossièrement coriacées. Aires antérieures du dos de l'abdomen à peine égales au septième de la largeur de l'arceau.*

Meloe rugosus, Marsh. Entom. brit. 1. p. 483. 4. (teste Leach). — Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. t. 20 (1818) p. 113. — Brandt et Erichs. Monogr. gen. *Meloes*, *in* Act. Acad. Curiosor. Natur. t. 16. part. 1. p. 126. 11. — *Id.* tiré à part p. 26. 11.

Meloe autumnalis, Leach, *in* The Transact. of the Linn. Soc. of. Lond. t. XI. 1re part. p. 40. 3, pl. 6. fig. 7. 8. — *Id.* p. 241. 8. et p. 249. 8.

Meloe rugulosa, (Ziegler) (Dejean) Catal. (1821) p. 76. — *Id.* (1833) p. 221. — *Id.* (1837) p. 242.

Meloe punctatus, Curtis, Brit. Entom. t. 6. 279, 8. — Steph, Illustr. t. 5. p. 68. 2. — *Id.* Man. p. 335. 2631.

Meloe microthorax, (Steven) (Dejean) Catal. (1833) p. 221.

Meloe rugosa, Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 398. 1037.

Long. 0,0090 à 0,0225 (4 à 10 l.) Larg. 0,0053 à 0,0056 (1 1/2 à 2 1/2 l.) à la base des élytres; 0,0051 0,0095 (2 1/4 à 4 1/4 l.) ; vers le milieu des étuis.

Corps opaque ou peu luisant. *Tête* noire ou d'un noir gris ; marquée de points médiocres, assez rapprochés, donnant chacun naissance à un poil fin, obscur, mi-couché, peu apparent : obtusément et assez faiblement plus lisse et plus saillante sur le milieu du front, jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux ; déprimée en arc ou en angle dirigé en arrière à la partie postérieure et sur le côté externe de cette partie obtusément tuberculeuses : rayée d'une ligne longitudinalement médiane, naissant de la suture frontale, plus profonde sur le front, prolongée jusqu'au vertex et souvent, mais plus faiblement, jusqu'à la partie postérieure de celui-ci, généralement plus profonde ou plus marquée après la saillie du front. *Suture frontale* en angle très-ouvert et dirigé en arrière. *Epistome* et *labre* noirs ; en partie garnis de points piligères: le labre,échancré environ jusqu'à la moitié de sa longueur. *Antennes* prolongées jusqu'au quart ou un peu plus des élytres ; noires ; assez grêles ; subfiliformes ou à peine un peu plus grêles vers l'extrémité : à premier et deuxième articles poilus : les autres, brièvement pubescents ; le premier arqué ; le deuxième, court ; le troisième de moitié plus long que large, souvent faiblement plus grand que le suivant ; les quatrième à dixième, plus ou moins détachés les uns des autres, ovalaires ou ovalairement obconiques, subgraduellement un peu moins grands, mais toutefois plus longs que larges : le onzième, le plus long, rétréci en pointe dans sa seconde moitié. *Cou* un peu plus étroit que la moitié de la tête ; marqué de points piligères.*Prothorax* une fois au moins plus large que long ; un peu plus élevé en arrière qu'en devant ; arqué en devant, faiblement échancré derrière le cou ; écointé ou arrondi aux angles antérieurs, qui en raison de la courbure du bord antérieur se trouvent situés vers le tiers de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur ; arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs ; sensiblement rétréci d'avant en arrière et en ligne à peu près droite, entre ces deux points ; échancré en arc ou entaillé assez profondément à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit et souvent à peine marqué, surtout dans son milieu, notablement moins saillant dans ce point que le milieu du dos, et surtout que les angles postérieurs ; déprimé ou rayé au devant de la base d'un sillon transversal, s'avançant presque jusqu'au tiers de la longueur vers la ligne médiane, graduellement plus affaibli et plus rapproché de la base sur les côtés de celle-ci, parfois

presque nul vers les angles postérieurs ; rayé d'une ligne longitudinale médiane ordinairement oblitérée à ses extrémités et parfois peu distincte même dans le milieu ; convexement déclive sur cette ligne à partir des trois cinquièmes ou des deux tiers de sa longueur, avec les angles postérieurs arrondis et proéminents ; presque plan ou un peu inégal sur le reste de sa surface, mais plus relevé d'avant en arrière; rayé presque parallèlement à ses angles de devant et près de ceux-ci, d'une ligne ou fossette linéaire oblique, souvent liée en devant à une autre ligne plus faible située plus près de la ligne médiane et parallèlement à celle-ci, constituant avec la fossette une figure presque en fer à cheval : ces fossette et ligne, parfois peu distinctes : la fossette ordinairement prononcée ; d'un noir mat ou grisâtre et peu luisant ; ponctué et garni de poils comme la tête : partie repliée presque lisse près du bord interne, plus sensiblement rebordée entre les hanches et l'angle postérieur ; partie intermédiaire entre le prothorax et les élytres, ponctuée et garnie de poils fins. *Elytres* à fossette humérale assez profonde, offrant en dehors du milieu de la largeur de chaque étui son point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie inclinée, une tranche obtuse près des épaules, puis subarrondie ou convexement déclive ; d'un noir grisâtre opaque ; grossièrement coriaces, à parties saillantes assez larges ; ruguleusement pointillées sur celles-ci et plus sensiblement sur les sillons tortueux qui les séparent ; parsemées ou garnies de poils courts, clairsemés ou peu épais, souvent en partie usés ou peu apparents. *Dos de l'abdomen* convexe ; d'un noir opaque, garni de poils noirs, fins, couchés, peu épais ; à aires subcornées, ruguleuses, luisantes : les premières arrondies en devant, et occupant à peine sur les trois premiers arceaux le septième ou sixième médian de la largeur : les suivantes graduellement moins étroites : l'avant-dernière subtransversale : la dernière transversale. *Dessous du corps* luisant ; marqué sur le ventre de points en majeure partie linéairement allongés, paraissant ainsi ridé sur cette partie ; garni de poils noirs, fins, couchés et peu serrés. *Pieds* assez grêles ou peu robustes ; noirs ; ponctués et garnis de poils courts et obscurs. *Tarses* simples (♂♀). *Ongles* obscurs ou fauves. *Plantule* courte et piligère.

Cette espèce paraît habiter les diverses parties de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle offre diverses variations :

1° Sous le rapport de la ponctuation plus ou moins petite et plus ou moins légère.

2° La suture frontale est tantôt visiblement en angle très-ouvert et faiblement ou assez faiblement dirigé en arrière ; d'autres fois elle est arquée en arrière ou presque transversale.

3° La ligne longitudinalement médiane s'efface souvent en approchant du vertex, mais elle offre ordinairement à la partie postérieure de celui-ci des traces plus ou moins marquées de son existence.

4° Le prothorax est ordinairement un peu rétréci d'avant en arrière : à sa base il n'offre généralement point de rebord proprement dit, surtout dans son milieu ; mais au devant du bord postérieur il est déprimé ou creusé d'un sillon plus ou moins faible, notablement plus développé dans son milieu, dans le sens de la longueur, et graduellement rétréci à ses extrémités : quelquefois ce léger sillon se montre plus profond et le bord postérieur se relève plus ou moins sensiblement en rebord étroit. La surface du dos est convexement déclive à partir des trois cinquièmes ou des deux tiers de la longueur sur la ligne médiane, et cette déclivité se raccourcit en ligne arquée ou triangulaire, en se rapprochant des angles postérieurs qui sont proéminents. La ligne longitudinale médiane ordinairement apparente, quelquefois très-prononcée surtout en arrière, et parfois presque oblitérée. Les fossettes voisines des angles antérieurs, généralement très-apparentes, sont parfois presque obsolètes ; tandis que par une anomalie assez rare on les voit parfois se prolonger longitudinalement ; d'autres fois on observe une autre fossette plus ou moins apparente près de chaque angle postérieur, ou une autre sur la ligne médiane, après le bord antérieur.

5° Les parties saillantes des élytres sont généralement assez larges proportionnellement ; mais les sillons qui les séparent sont plus ou moins ridés, ainsi que la surface des parties saillantes.

Malgré ces variations, le *M. rugosus* se distingue d'une manière assez facile de toutes les espèces du sous-genre *Meloe*. Il s'éloigne du *majalis*, par le dernier article des antennes non échancré ; du *cicatricosus*, par les angles antérieurs de son prothorax arrondis et non saillants ; du *coriarius*, par son ventre dépourvu de bandes d'un rouge jaune ; par les articles trois à dix de ses antennes plus longs que larges ; du *limbatus*, par ses élytres non bordées de rouge testacé à leur côté interne ; des *variegatus* et *purpurascens*, par sa couleur, par son prothorax plus large, non muni d'un rebord épais sur les côtés, convexement déclive au devant de la base ; du *tuccius*, par sa tête et son prothorax non marqués de points varioliques ou points-fossettes. Entre les espèces suivantes qui ont entre elles plus d'analogie par la

largeur et la forme du prothorax, il se distingue du *murinus* par sa couleur, par la ligne médiane de la tête naissant de la suture frontale, par le dos de son abdomen garni de poils non disposés par mouchetures ; du *pygmaeus*, par la ligne médiane du front prolongée jusqu'au vertex, par ses antennes subfiliformes, par son prothorax parallèle entre les angles antérieurs et postérieurs, par ses élytres moins grossièrement coriacées, par sa couleur ; du *scabriusculus*, par la ligne médiane de la tête prolongée généralement depuis la suture frontale jusqu'à la partie postérieure du vertex ; par son prothorax sans rebord ou presque sans rebord à la base, mais déprimé d'une manière sulciforme au devant de celle-ci, ou rayé d'un sillon plus large dans son milieu ; par ses élytres à rugosités plus larges et garnies de poils, surtout par ses antennes grêles, à articles quatrième à huitième d'un quart plus longs que larges ; du *brevicollis*, par ces trois derniers caractères, par sa couleur, par sa tête, son prothorax et ses élytres garnis de poils ; surtout par ses antennes ne grossissant pas vers l'extrémité.

Cette espèce est bien le *M. scabrosus* de Marshan, suivant Leach et M. Curtis. Ce dernier regarde comme synonyme de cette espèce le *M. punctatus* de Fabricius, qui, suivant Illiger (Mag. t. 4. p. 149.), paraît se rapporter au *proscarabæus* ou à l'*uralensis*.

Près du *M. rugosus*, doit être placée l'espèce suivante qui habite le royaume de Naples, la Sicile, le midi de l'Espagne et l'Algérie, mais qui n'a pas, je crois, été prise en France.

M. murinus ; Brandt et Erichson. *D'un noir grisâtre et garni de poils fins, livides et peu épais, sur la tête, le prothorax et les élytres. Antennes grêles, subfiliformes, à articles quatrième à dixième, d'un quart au moins plus longs que larges. Tête et prothorax marqués de points petits et rapprochés : la tête, rayée d'une ligne médiane depuis les yeux jusqu'au vertex. Prothorax une fois plus large que long ; rétréci d'avant en arrière; anguleux et saillant vers le tiers ou plus de sa longueur ; à angles postérieurs arrondis ; échancré en arc et à peine muni d'un rebord épais et obtus à la base ; convexement déclive sur son tiers postérieur ; rayé d'une ligne médiane et noté de fossettes de chaque côté de celle-ci. Elytres coriacées. Dos de l'abdomen orné de mouchetures de poils d'un flave testacé ; à aires à peine égales au septième de la largeur sur les premiers arceaux.*

Long. 0,0067 à 0,0157 (3 à 7 l.) Larg 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l. à la base des élytres; 0,0045 à 0,0090 (2 à 4 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Meloe cinereus. (Dahl).

Meloe murinus, Brandt et Ericuson, *in* Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1 part. p. 127. 12. pl. 8. fig. 4. — *Id*. Tiré à part p. 27. 12. pl. 8. fig. 4.

Melee murina, Lucas, Explor. sc. de l'Alger. p. 298. 1057

Obs. Sa tête rayée d'une ligne médiane seulement depuis le niveau du bord postérieur des yeux, est indistincte ou remplacée par une ligne lisse, plus antérieurement ; son prothorax anguleux vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur, au lieu d'être arrondi à ces angles ; ses élytres ornées sur le dos de l'abdomen de mouchetures d'un flave testacé, la distinguent suffisamment du *M. rugosus*.

Quelquefois la ligne médiane de la tête est indistincte depuis le milieu du front jusqu'à la suture frontale ; d'autres fois elle est apparente ; chez divers individus elle est sulciforne depuis les yeux jusqu'à la partie postérieure du vertex. Le prothorax à sa base offre souvent à peine les traces d'un rebord, d'autres fois il se déprime plus ou moins sensiblement au devant du bord postérieur et se montre muni d'un léger rebord plus large vers le milieu. Le sillon médiaire est plus ou moins prononcé ou profond. Les fossettes situées entre la ligne médiane et les côtés, sont ordinairement transverses et presque au niveau des sortes d'angles antérieurs ; d'autres fois on croit distinguer deux fossettes de chaque côté, dont l'antérieure plus marquée ; parfois enfin il n'existe qu'une fossette, mais un peu obliquement longitudinale, sur le tiers médiaire de la longueur. Cette dernière particularité qui se rencontre ordinairement chez les individus plus visiblement rebordés à la base, semblerait constituer une espèce particulière (*M. ovilis*) : mais vraisemblablement ce n'est qu'une variation de l'espèce.

13. **M. pygmaeus** ; L. Redtenbacher. *Noir ; garni de poils courts sur la tête, le prothorax et moins distinctement sur les élytres. Les deux premiers assez densement ponctués, à intervalles peu unis. Antennes grêles, rétrécies à partir du cinquième article : les quatrième à dixième submoniliformes, plus longs que larges. Tête rayée sur le front d'une ligne médiane non prolongée jusqu'au vertex. Prothorax près d'une fois plus large que long : subarrondi aux angles : parallèle sur les côtés ; convexement déclive dans le milieu, sur son tiers postérieur ; échancré, à peine rebordé et notablement moins élevé que le dos, à la base ; déprimé au devant de celle-ci : rayé d'une légère ligne médiane ; ordinairement noté d'une fossette entre celle-ci et les côtés. Elytres assez finement coriacées ; à sillons*

tortueux rugueux. Aires antérieures du dos de l'abdomen égales au dixième environ de la largeur de l'arceau.

Meloe pygmaeus, L. Redtenb. Faun austr. p. 619.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0051 à 0,0072 (2 1/4 à 3 1/4 l.) à la base de l'abdomen 0,0056 à 0,0078 (2 1/2 à 3 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps noir ou d'un noir légèrement violâtre ; mat ou peu luisant, surtout sur la tête et sur le prothorax. *Tête* marquée de points assez rapprochés, et séparés par des intervalles un peu rugueux ; garnie de poils noirs assez courts ; rayée d'une ligne médiane, en général peu distinctement avancée jusqu'à la suture frontale, et non prolongée jusqu'au vertex. *Epistome* et *labre* en partie garnis de points piligères : le labre plus finement ponctué, échancré presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Suture frontale*, arquée en arrière, en général peu ou point anguleuse. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres ; noires avec les deux derniers articles souvent moins obscurs ; assez grêles; rétrécies graduellementà partir du cinquième article ; garnies de poils sur les cinq premiers, brièvement pubescentes sur les autres : le premier,renflé : le dixième, très-court : le troisième, à peine aussi grand que le suivant : les quatrième à dixième submoniliformes, plus longs que larges : le onzième, le plus grand, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe à partir de la moitié de sa longueur. *Cou* marqué de points piligères. *Prothorax* un peu plus étroit que la tête ; près d'une fois plus large que long ; tronqué à son bord antérieur ou à peine échancré derrière le cou : élargi depuis le cou jusqu'aux angles de devant qui se trouvent situés vers le tiers de sa longueur et subarrondis ; arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs ; en ligne droite entre les angles de devant et de derrière, ou à peine rétréci d'avant en arrière ; échancré en arc, à sa base ; sans rebord ou presque sans rebord à celle-ci, mais ordinairement déprimé au-devant du bord postérieur ou creusé d'un sillon parallèle à ce bord, sillon qui le fait paraître comme rebordé ; cette dépression avancée jusqu'au tiers et parfois jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs de sa longueur sur la ligne médiane ; presque plan ou faiblement convexe en dessus, avec la partie postérieure convexement déclive et la base notablement moins élevée que le dos ; rayé d'une ligne lon-

gitudinale assez faible ; ordinairement creusé, vers le tiers de sa longueur, d'une fossette entre cette ligne et chaque bord latéral, qui paraît alors plus ou moins sensiblement relevé en bourrelet sur les côtés ; noir ; marqué de points assez serrés et brièvement piligères, avec les intervalles peu unis ; partie repliée en dessous, imponctuée près du bord. *Scutum du mésothorax* finement ponctué. *Elytres* à fossette humérale courte, ordinairement transverse, montrant vers le tiers externe de la largeur de chaque étui le point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche obtuse près des épaules, graduellement convexement déclive ensuite ; noires ou plus rarement d'un noir légèrement violâtre ou bleuâtre ; garnies de poils noirs, courts et clairsemés ; coriaces, plus lisses sur les parties saillantes, rugueuses dans les sillons tortueux qui séparent celles-ci. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque ; parcimonieusement pointillé ; garni de poils noirs ; chargé sur chaque segment d'une aire un peu luisante : celle des deux ou trois premiers arceaux à peine égale au neuvième de la largeur totale de l'arceau, semi-circulaire : celle des derniers subtransversale ou transversale. *Dessous du corps* noir ; un peu luisant ; ruguleusement ponctué sur le ventre et garni de poils assez fins. *Pieds* noirs ; subaspèrement ponctués et garnis de poils noirs plus épais sur les jambes : celles-ci comprimées, un peu arquées sur leur tranche externe. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* d'un fauve testacé. *Plantule* courte et piligère.

Cette espèce a été prise dans les montagnes des environs de Lyon, par MM. Cl. Rey et Guillebeau. Elle est conforme aux exemplaires du *M. pygmaeus* de M. L. Redtenbacher, envoyés à M. Perroud par M. Friwaldsky.

Obs. Elle s'éloigne du *M. rugosus* par sa couleur plus noire ; par ses antennes plus visiblement poilues et proportionnellement plus grosses sur les troisième et quatrième articles ; par sa tête rayée d'une ligne médiane peu ou point sensiblement prolongée jusqu'au vertex, ordinairement non avancé jusqu'à la suture frontale ; par son prothorax moins arrondi aux angles, parallèle ou peu sensiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; par ses élytres plus grossièrement rugueuses, c'est-à-dire offrant moins larges les parties saillantes séparées par les rayons tortueux et les sillons plus rugueux ; par les aires des premiers arceaux plus petites.

Elle se distingue du *M. murinus* par son abdomen non paré de mouchetures de poils d'un fauve testacé.

Ses antennes plus grêles et ses élytres garnies de poils empêchent de la confondre avec le *M. scabriusculus.*

Ses antennes amincies à partir du cinquième article, à articles quatrième à dixième plus longs que larges ; les poils dont elle est garnie sur la tête, le prothorax et les élytres, la séparent suffisamment du *M. brevicollis.*

Elle offre quelques variations : ainsi, la raie longitudinale médiane du front, qui ne commence ordinairement que vers le niveau du milieu du bord interne des yeux, s'avance parfois jusqu'à la suture frontale ; d'autres fois elle se prolonge d'une manière très affaiblie jusqu'au vertex. La ligne longitudinale médiane du prothorax est souvent peu distincte à ses extrémités. Les fossettes prothoraciques situées entre la ligne médiane et les côtés, souvent très apparentes, sont d'autres fois obsolètes, et dans ce cas les bords latéraux ne forment pas d'espèce de bourrelet légèrement relevé. La dépression transversale antébasilaire est plus ou moins prononcée, et fait ainsi paraître la base plus ou moins distinctement relevée en rebord.

u. Antennes épaisses ; à articles quatre à huit à peine plus longs ou même à peine aussi longs que larges.

x. Antennes rétrécies vers l'extrémité ; quatrième à huitième articles à peu près aussi longs que larges. Tête et prothorax garnis de poils fins et courts.

14. **M. scabriusculus ;** Brandt et Erichson. *D'un noir opaque, quelquefois obscurément bleuâtre sur les élytres. Antennes épaisses, un peu rétrécies vers l'extrémité ; à articles quatre à huit aussi longs que larges. Tête et prothorax marqués de points médiocres, assez rapprochés et piligères ; tête rayée d'une ligne médiane depuis le niveau du bord postérieur des yeux jusqu'au vertex. Prothorax une fois plus large que long : arrondi aux angles : les antérieurs situés vers le tiers ; subconcave sur son tiers médian au devant de la base ; échancré en arc à celle-ci, et muni d'un rebord tranchant précédé d'un sillon uniforme ; muni en devant d'un rebord triangulairement élargi ; rayé d'une ligne médiane ; marqué d'une fossette de chaque côté de celle-ci. Elytres glabres ; rugueusement ponctuées.*

Meloe scabriusculus, Brandt et Erichson, *in* Act. Acad. Curios. Natur. t. 16. 1e part. p. 125. 10. — *Id*, tiré à part, p. 25. 10.

Long. 0,0090 à 0,0225 (4 à 10 l.) Larg. 0,0045 à 0,0067 (2 à 3 l.) à la base des élytres ; 0,0090 à 0,0123 (4 à 5 1/2 l.) vers le milieu de l'abdomen.

Corps d'un noir bleu ou bleuâtre ; luisant. *Tête* marquée de points assez fins et rapprochés, mais ordinairement plus rares sur le milieu du front : garnie de poils fins, courts et peu apparents ; rayée d'une ligne médiane naissant presque au niveau du bord postérieur des yeux, ordinairement plus prononcée dans ce point, et prolongée en s'affaiblissant jusqu'au vertex, nulle sur la partie antérieure du front ou représentée par une trace à peine saillante ou par une raie peu distincte. *Epistome* et *labre* en partie garnis de points piligères : le labre, plus finement ponctué ; échancré presque jusqu'à la moitié de sa longueur. *Suture frontale* arquée en arrière, en général peu ou point anguleuse. *Antennes* prolongées un peu plus longuement que les angles du prothorax (♀) ou jusqu'au quart des élytres (♂) ; noires ou d'un noir bleuâtre ; épaisses ; subfiliformes, un peu rétrécies vers l'extrémité ; garnies de poils peu ou médiocrement épais du premier au sixième article, brièvement pubescentes sur les autres : le premier, renflé : le deuxième, très-court : les quatrième à huitième, aussi longs que larges : les neuvième et dixième, un peu plus longs : le onzième, le plus grand, moins long que les deux précédents réunis, en ligne droite à son côté interne, en ligne courbe à l'externe, rétréci en pointe à partir de la moitié de sa longueur. *Cou* moins large que la moitié de la partie postérieure de la tête ; marqué de petits points piligères. *Prothorax* un peu plus étroit que la tête ; une fois au moins plus large que long ; arqué en devant, faiblement échancré derrière le cou ; arrondi aux angles antérieurs qui en raison de la courbure du bord antérieur se trouvent situés vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur ; arrondi aux angles postérieurs ; sensiblement rétréci d'avant en arrière entre ces deux points, échancré en arc à sa base ; muni à celle-ci d'un rebord tranchant, uniforme, s'inclinant sur les côtés, presque au niveau, même dans son milieu, du scutum du mésothorax, et beaucoup moins élevé que le dos, et surtout que les angles postérieurs qui sont proéminents : ce rebord, offrant au devant de lui, par l'effet de sa saillie, un sillon de largeur uniforme, à peu près égal à la sienne ; concave, déprimé ou convexement déclive en arrière sur le tiers médian de sa largeur, à partir des deux tiers ou un peu plus de sa longueur ; planiuscule en dessus, mais plus élevé d'avant en arrière ; d'un noir opaque ; marqué de points au moins aussi petits que ceux de la tête et brièvement piligères ; muni à son bord antérieur d'un rebord triangulairement élargi en arrière dans son milieu ; rayé d'une ligne longitudinalement médiane, prolongée depuis le bord antérieur jusqu'à la déclivité posté-

rieure ; creusé d'une fossette assez profonde, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, vers les deux cinquièmes de la longueur ; partie repliée en dessous, marquée de points un peu moins rapprochés. *Scutum du mésothorax* finement ponctué et garni de poils courts. *Elytres* à fossette humérale, courte, médiocrement ou assez profonde, montrant ordinairement vers la moitié de la largeur de chaque étui son point le plus prolongé en arrière : offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche obtuse près des épaules, graduellement plus convexement déclive ensuite ; d'un noir opaque ou légèrement bleuâtre ; glabres ; rugueuses, avec les petits sillons tortueux séparant les parties saillantes, rugulosules. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque ; marqué de petits points, donnant chacun naissance à un poil obscur, assez long et couché ; chargé sur chaque segment d'une aire moins opaque ou un peu luisante : celles des deux ou trois premiers arceaux à peine égales au sixième ou au cinquième de la largeur : celles des derniers subtransversales ou transversales. *Dessous du corps* noir ; peu luisant, garni de poils couchés ; ponctué, et d'une manière ruguleuse sur le ventre. *Pieds* médiocrement robustes ; noirs, peu luisants ; assez finement ponctués et garnis de poils. *Tarses* simples (♂ ♀). *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* courte et piligère.

Cette espèce se trouve dans les environs de Strasbourg, dans quelques-unes des autres parties de l'Alsace ou des autres provinces orientales de cette zone de la France.

Obs. Elle s'éloigne des *M. rugosus* et *murinus* par ses élytres glabres ; par le rebord tranchant de la base de son prothorax et précédé d'un sillon de largeur uniforme ; par sa tête non rayée d'une ligne médiane près de la suture frontale ; par sa couleur ; et surtout par ses antennes épaisses ; à articles 4 à 8 à peine plus longs que larges, etc.

Elle se distingue du *M. brevicollis*, avec lequel elle a plus d'analogie, par sa couleur d'un noir mat, quelquefois à l'exception des élytres qui sont obscurément bleuâtres. Par sa tête rayée d'une ligne médiane naissant de la partie postérieure du front, c'est-à-dire du niveau du bord postérieur des yeux, au lieu de commencer vers la suture frontale ; garnie ainsi que le prothorax de points piligères. Par son prothorax offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur ses angles antérieurs, au lieu de les avoir vers le quart ; sensiblement ou plus sensiblement rétréci d'avant en arrière ; moins largement et plus notablement concave au devant de la base, entre les angles postérieurs et le tiers postérieur du dos ; muni d'un rebord

antérieur triangulairement élargi en arrière dans son milieu ; rayé d'une ligne médiane plus profonde ; marqué d'une fossette prononcée, de chaque côté de celle-ci ; par ses élytres ordinairement plus courtes et plus arrondies à leur extrémité. Par les aires du dos de l'abdomen moins étroites et moins distinctes, et enfin par ses antennes sensiblement rétrécies vers l'extrémité, au lieu de grossir vers celle-ci, et par les articles 4 à 8 de ces organes à peu près aussi longs que larges, au lieu d'être plus larges que longs.

xx. Antennes grossissant notablement vers l'extrémité ; quatrième à huitième articles moins longs que larges. Tête et prothorax glabres.

14. **M. brevicollis ;** Panzer. *Noir bleu ou d'un bleu foncé, luisant, glabre. Antennes épaisses, grossissant vers l'extrémité : à articles quatrième à huitième, plus larges que longs. Tête et prothorax marqués de points assez profonds et peu serrés : la tête, rayée d'une ligne médiane dépassant à peine les yeux. Prothorax une fois plus large que long ; arrondi aux angles : les antérieurs situés au quart ; convexement déclive dans le milieu sur le quart postérieur de sa longueur ; échancré et muni à la base d'un rebord tranchant notablement moins élevé que le dos et précédé d'un sillon uniforme; rayé d'une ligne médiane ; ordinairement sans fossettes. Elytres rugueusement ponctuées. Aires antérieures du dos de l'abdomen à peine égales au septième de la largeur.*

Meloe brevicollis, (Helwig) Panzer, Faun. germ. 10 15. — *Id.* Ent. germ. p. 351. 6. — *Id.* Index p. 208. 4. — Hoppe, Enum. Insector. p. 69. — Meyer, Tentam. gener. Monogr. *Meloes* p. 23. 6. — Payk. Faun. Suec. t 3. p. 361. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 485. 4. — Leach. *in* Transact. of the Linn. Soc. of London t. 11. p. 41. pl. 6. fig. 9. — *Id.* p. 244. 9 et p. 249. 9. — Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. t. 20. p. 113. — Guerin, Dict. classique d'Hist. nat. t. 10. p. 350. — *Id.* Iconogr. du R. anim. p. 134. pl. 35. fig. 7. ant. du ♂ ; 7, a, mâchoires ; b. lèvre inférieure ; 7, c, mandibule ; 7, d, labre ; 7, e, tarse postérieur. — Brandt et Erichs. Monog. gen. Mel. *in* Act. Acad. Curios. Nat. t. 16. part. 1. p. 123. 8. — *Id.* tiré à part. p. 23. 8. — Curtis, Brit. Entom. t. 6 279. 5. — Stephens, Illust. t. 5 p. 68. 1. — *Id* Man. p. 335, 2630. — Sahlb. Ins. fenn. p. 436. 3. — Kuster, Kaef Eur. 27. 93. — L. Redtenb. Faun. austr p 619.

Meloe semi-punctata, (Ziegler) (Dejean). Catal. (1821) p. 76.

Meloe cephalotes, Curtis, A guide etc. p. 58. n° 280. 4.

Long. 0,0090 à 0,0225 (4 à 10 l.) Larg. 0,0033 à 0,0056 (1 1/2 à 2 1/2 l.) à la base des élytres ; 0,0056 à 0,0112 (2 1/2 à 5 l. vers le milieu de l'abdomen.

Corps luisant ; d'un noir bleu ou bleuâtre, quelquefois d'un bleu noir ou noirâtre, ou même d'un bleu foncé. *Tête* marquée de points assez profonds, médiocrement rapprochés surtout sur son milieu ; glabre ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, naissant de la suture frontale, ordinairement à peine aussi ou plus prolongée que le bord postérieur des yeux. *Epistome* et *labre* en partie garnis de points piligères : le labre plus finement ponctué ; échancré jusqu'au tiers environ de sa longueur. *Suture frontale* ordinairement en angle très-ouvert et peu prolongé en arrière, parfois peu ou point visiblement anguleuse. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ou un peu plus (♀), souvent jusqu'au quart des élytres (♂) ; d'un noir violet ou bleuâtre ; épaisses ; grossissant sensiblement vers l'extrémité ; garnies de poils peu ou médiocrement épais du premier au dixième article : le premier, renflé : le deuxième très-court : le troisième, d'un quart environ plus long que large : les quatrième à huitième et souvent quatrième à dixième (surtout chez la ♀), moins longs que larges : le onzième, plus renflé, ovoïde, élargi jusques au delà de la moitié, presque obliquement coupé ensuite de dehors en dedans, avec l'extrémité interne terminée en pointe. *Cou* à peine aussi large que la moitié de la tête ; marqué de points assez petits et piligères. *Prothorax* un peu plus étroit que la tête ; une fois au moins plus large que long ; faiblement arqué en devant, tronqué ou faiblement échancré derrière le cou ; arrondi ou subarrondi aux angles antérieurs, qui en raison de la courbure du bord antérieur se trouvent situés vers le quart de sa longueur ; arrondi aux angles postérieurs, subparallèle ou faiblement élargi d'avant en arrière, entre ces deux points, tantôt d'une manière parallèle, tantôt d'une manière un peu arquée ; échancré en arc à la base ; muni à celle-ci d'un rebord tranchant, uniforme, s'inclinant sur les côtés, presque au niveau, même dans son milieu, du scutum du mésothorax, et beaucoup moins élevé que le dos et surtout que les angles postérieurs, qui sont proéminents : ce rebord, offrant au devant de lui, par l'effet de sa saillie, un sillon de largeur uniforme, à peu près égale à la sienne ; convexement déclive en arrière, à partir des trois quarts de sa longueur sur son milieu et d'une manière graduellement plus courte vers les angles postérieurs : planiscule en dessus, mais plus élevé d'avant en arrière ; d'un noir bleu ou d'un bleu noirâtre ou foncé, quelquefois presque noir ; glabre, marqué, comme la tête, de points assez profonds et médiocrement rapprochés ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, ordinairement plus faible ou peu marquée en devant et plus prononcée postérieure-

ment : partie repliée en dessous, moins fortement ponctuée ; plus sensiblement rebordée depuis l'angle postérieur jusqu'aux hanches, qu'au devant de celles-ci. *Scutum du mesothorax* finement ponctué et garni de poils courts. *Elytres* à fossette humérale courte et médiocrement profonde, offrant en dehors du milieu de chaque étui son point le plus prolongé en arrière ; offrant entre le dos et la partie repliée en dessous une tranche obtuse près des épaules, graduellement plus convexement déclive à partir de la moitié de leur longueur; d'un bleu foncé, ou d'un bleu noir ou noirâtre ; glabres, luisantes ; rugueuses, avec les petits sillons tortueux séparant les parties saillantes, ruguleuses. *Dos de l'abdomen* d'un noir opaque ; lisse, parcimonieusement pointillé ; paraissant glabre, chargé sur chaque segment d'une aire ruguleuse, luisante, noire ou d'un noir bleuâtre sur les premiers arceaux, d'un bleu foncé ou noirâtre sur les derniers : celles des quatre premiers, subarrondies, à peine égales au cinquième de la largeur : celles des deux derniers subtransversales ou transversales, plus distinctement ponctuées et garnies de poils courts. *Dessous du corps* luisant ; d'un bleu noir ou foncé sur le ventre, et marqué de points ruguleux, assez petits, donnant naissance à un poil obscur, fin et couché. *Pieds* médiocrement robustes, d'un bleu foncé ou d'un noir bleu ; ponctués et garnis de poils obscurs, fins et assez courts sur les cuisses et même sur les jambes. *Tarses* simples (♀ ♂). *Ongles* fauves ou obscurs. *Plantule* courte et brièvement piligère.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France. On la trouve dans le nord ; dans les environs de Paris (Reiche) ; dans les Vosges et les Pyrénées (de la Rouzée) ; dans les environs de Saumur (Akermann) ; près de Bordeaux (Perroud) ; je l'ai prise dans le Jura, à Pilat et dans diverses parties du midi.

Obs. Elle offre diverses variations :

1° Sous le rapport de la couleur, elle présente toutes les transitions entre le noir bleuâtre et le bleu verdâtre foncé ; quelquefois elle est presque noire sur la tête et le prothorax, plus ou moins luisante.

2° Sous le rapport de la ponctuation, les points sont généralement peu rapprochés et assez profonds, mais parfois ils sont notablement plus légers.

3° La suture frontale, ordinairement en angle très-ouvert et faiblement dirigé en arrière, semble d'autres fois en ligne transversale ou à peine arquée en arrière.

4° La ligne longitudinalement médiane du front, naissant de la

suture frontale et ordinairement à peine plus prolongée en arrière que le bord postérieur des yeux, se montre rarement plus ou moins distincte jusqu'au vertex; d'autres fois elle est à peine apparente, même dans sa partie antérieure.

5° Le prothorax, ordinairement parallèle, est parfois un peu élargi d'avant en arrière ou paraît tel par l'effet de la déclivité des angles de devant. Sa surface est quelquefois rugueuse ; parfois elle offre, de chaque côté, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, les traces d'une fossette plus ou moins légère; rarement elle est déprimée sur la ligne médiane, après le bord antérieur (peut-être accidentellement) de manière à montrer le bord relevé.

6° Les élytres sont plus ou moins rugueuses. Ordinairement les sortes de points ou petites cavités séparant les parties saillantes sont irrégulières et ruguleuses dans leur fond ; d'autres fois elles constituent des points arrondis et très-réguliers.

Malgré ces variations, le *M. brevicollis* se distingue facilement de toutes les espèces ayant comme lui le prothorax une fois plus large que long, arrondi à ses angles, convexement déclive dans le milieu de sa partie postérieure, avec les angles postérieurs proéminents, convexement perpendiculaires et le rebord ou le bord basilaire notablement moins élevé que le milieu du dos ; il se distingue, disons-nous, par sa tête, son prothorax et ses élytres glabres : par ses antennes grossissant sensiblement vers l'extrémité, et se rapprochant, par là, de la forme qu'elles ont chez les Mylabriens ; par les articles quatrième à huitième de ces organes plus larges que longs ; par sa teinte luisante.

Il s'éloigne en outre des *M. scabrosus* et *murinus* par son prothorax muni à la base d'un rebord tranchant, précédé d'un sillon uniforme, de même largeur que lui, etc. ; du *scabriusculus*, par les caractères indiqués précédemment.

DEUXIÈME FAMILLE.

MYLABRIENS.

Caractères. *Elytres* ne se recouvrant pas à la suture ; contigues à celle-ci ; aussi longuement prolongées que l'abdomen ; non en courbe rentrante à leur côté externe. *Ailes* existantes. *Antennes* terminées en massue, à dernier article généralement le plus long et toujours notablement plus gros que les autres. *Tête* plus longue depuis

le vertex jusqu'à la base des antennes, que depuis ce point jusqu'à sa partie antérieure. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax à sa base. *Ongles* fendus ; non dentés.

Les Mylabriens sont faciles à distinguer des Meloïdiens par leurs ailes existantes, par leurs élytres contiguës à la suture et prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Leurs antennes en massue les éloignent des Cantharidiens, avec lesquels ils semblent se lier par les insectes du genre *Lydus*, étrangers à notre pays. Tous ont des couleurs vives ou agréables. Ils fréquentent les fleurs dans leur dernier état. Leurs larves, encore inconnues, sont probablement parasites comme celles des Meloés.

Presque tous ont des vertus épispastiques, à des degrés variables.

Ils peuvent être partagés en deux branches.

		Branches.
Antennes	insérées en avant de la suture frontale et de la partie antérieure des yeux. Labre plus long que large. Elytres presque planes	CEROCOMAIRES.
	insérées en arrière de la suture frontale et moins avant que la partie antérieure des yeux. Labre plus large que long. Elytres convexes.	MYLABRAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

CÉROCOMAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées en avant de la suture frontale et au devant de la partie antérieure des yeux, dans un point correspondant à une ligne longitudinale, qui passerait vers le bord interne des yeux ou un peu moins éloigné de la ligne médiane de la tête. *Labre* plus long que large. *Elytres* presque planes.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Cerocoma*, CEROCOME ; Geoffroy [1]

(Κέρας, corne ; κόμη, chevelure).

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents : *Antennes* courtes ou médiocres; de neuf articles : le troisième moins court que le suivant : les qua-

[1] GEOFFROY, Hist. abrég. des insectes, t. 1. p. 357.

trième à huitième, généralement plus larges que longs : les troisième à huitième plus ou moins dilatés et irréguliers chez le ♂, subcylindriques ou obconiques chez la ♀ : le dernier, généralement le moins court ou le plus long et le plus gros, comprimé, de forme variable suivant les espèces et les sexes. *Labre* plus long que large, presque en forme de fer de lance ; fendu longitudinalement. *Mandibules* allongées, coriaces ou submembraneuses à la base, cornées à l'extrémité ; terminées en pointe obtuse ; munies au côté interne d'un appendice membraneux. *Mâchoires* frangées, à deux lobes, presque unis en un lobe linéaire : l'interne, très-court : l'externe, une fois au moins plus long, échancré dans la moitié basilaire de son côté interne, pour recevoir le lobe interne. *Palpes maxillaires* subfiliformes ; de quatre articles : le dernier presque de même grosseur ou grossissant à peine vers l'extrémité, obtusément tronqué : les deuxième et troisième simples chez la ♀, unis, ovalairement ou vésiculeusement renflés chez le ♂. *Languette* membraneuse ; saillante ; allongée, cordiforme. *Palpes labiaux* de trois articles : le troisième arqué, au moins chez le ♂ ; offrant parfois à la base, chez ce dernier sexe, une appendice ou sorte de dent, qui semble comme le commencement d'une seconde branche. *Yeux* sans échancrure. *Ecusson* apparent. *Elytres* flexibles. *Ventre* de six et quelquefois sept arceaux apparents : le premier court. *Pieds* allongés ; assez grêles. *Tibias* terminés par deux éperons : l'externe des postérieurs généralement plus épais. *Tarses* à articles entiers : le premier des postérieurs un peu moins grand que les deux suivants réunis.

Les Cérocomes, par leur robe métallique, par leurs corps allongé, leurs élytres presque planes, semblent avoir quelque analogie avec les Cantharides, dont elles s'éloignent par leurs antennes en massue et par d'autres considérations.

Ces insectes sont remarquables par la beauté de leurs couleurs, et par la forme singulière de quelques-uns de leurs organes. Ils apparaissent dans les beaux jours et se rencontrent alors assez communément sur les fleurs. Leur vol est rapide ; mais il est facile de les saisir, quand ils ont la tête plongée dans la corolle des végétaux, dont ils aiment à recueillir les sucs emmiellés. Dès qu'on les saisit, ils simulent l'état de mort.

Les proportions de leur prothorax et la forme du dernier article des antennes ; la configuration surtout des antennes, celle des tibias antérieurs, des articles des tarses antérieurs chez les ♂ ; la direction des lignes du front qui partent de la suture frontale pour se courber vers

les yeux chez le même sexe, fournissent pour la distinction des espèces des caractères plus sûrs que ceux tirés des couleurs, et qu'on n'a pas assez utilisés.

A. Prothorax d'un quart plus long que large.

B. Dernier article des antennes transverse (♂), ou de deux tiers plus long que large (♀). Ventre d'un rouge jaune, avec les deux derniers articles bleus.

1. **C. Schreberi** ; Fabricius. *Dessus du corps variant du bleu au vert métallique ; pubescent. Prothorax d'un cinquième plus long que large. Dessous du corps d'un bleu ou vert métallique sur la poitrine et sur les deux (♂) ou trois (♀) derniers arceaux du ventre, d'un flave orangé sur les arceaux précédents.*

♂. Pieds d'un flave orangé, avec la base des cuisses verte. Antennes d'un flave orangé, irrégulières, à dernier article transverse et dentelé en dessous.

♀. Cuisses vertes : tibias et tarses noirs. Antennes brunes, régulières, à dernier article de deux tiers au moins plus long que large, anguleux à son côté externe, vers les trois cinquièmes de sa longueur.

♂. Antennes flaves ou d'un flave orangé, avec le dernier article d'un noir ou d'un brun verdâtre sur la majeure partie de la moitié externe de sa région inférieure et marqué d'un point de même couleur à la partie inférieure de son angle antéro-interne ; à premier article, denté à son angle antéro-interne, dilaté en forme de lame relevée, contournée et concave au côté externe, avancée et obtuse à son angle antéro-supérieur, et munie au dessous de cette partie avancée de deux ou trois appendices sétacés, presque spiniformes ; à deuxième article court et étroit : le troisième le plus long des quatre suivants ; les quatrième, cinquième et sixième plus larges, plus irrégulièrement dilatés à leur côté interne : le septième plus étroit, comme séparé du précédent par un petit pédicule ; le huitième, irrégulier, plus dilaté au côté externe : le neuvième comprimé, en forme de tête de marteau, une fois plus large qu'il est long dans son milieu, uni au huitième par sa partie inféro-interne, transversalement étendu en dehors, armé d'une dent obtuse à son angle supéro-interne, en forme de bec obtus à son côté externe, offrant sur la moitié interne de ses bords inférieurs deux ou trois dents submembraneuses, dont la plus rapprochée du milieu est la plus sensible ; souvent brun ou noirâtre à son côté interne.

Epistome, labre et palpes maxillaires d'un flave orangé : deuxième et troisième articles de ceux-ci presque soudés, notablement renflés : le dernier comprimé, subparallèle.

Tête creusée d'un sillon, naissant de la suture frontale, et se divisant bientôt en deux lignes arquées et divergentes, dirigées chacune vers le bord postérieur des yeux ; offrant sur le front, entre chaque œil et le sillon divergent, une sorte de plaque verte, glabre, à fond presque lisse, très-finement pointillé ou granuleux ; ponctuée et garnie de poils blanchâtres, sur le vertex. Troisième article des palpes labiaux appendicé à sa base. Prothorax creusé, entre la ligne médiane et chaque bord externe, d'une fossette longitudinale très-prononcée, un peu divergente, prolongée au moins jusqu'au tiers de sa longueur. Les sixième et septième arceaux du ventre échancrés en arc : le septième, fendu. Cuisses, tibias et tarses, flaves ou d'un flave orangé, ou d'un flave testacé ou violâtre, avec la base des quatre cuisses antérieures, souvent la moitié basilaire des postérieures, souvent aussi l'extrémité des tibias intermédiaires et moins brièvement des postérieurs, partie ou totalité des tarses postérieurs et souvent partie des intermédiaires, d'un bleu ou vert métallique, bruns ou d'un brun verdâtre. Tibias antérieurs comprimés sur les deux tiers de leur longueur en une lame arquée sur sa tranche, bifurquée en devant à sa partie supéro-antérieure, tronquée au dessous de cette bifurcation : ce tibia un peu élargi d'arrière en avant et déprimé et concave en dessous dans son tiers antérieur. Tarses antérieurs munis de longs cils ; dilatés surtout sur les trois premiers articles : le deuxième un peu moins court que le premier : le troisième près d'une fois plus long que large, aussi long que les deux précédents réunis : le troisième, anguleusement dilaté au milieu de son côté interne.

Obs. La couleur des pieds varie un peu. Ordinairement les cuisses antérieures sont à peine obscures à la base : les intermédiaires le sont sensiblement et les postérieures sont noirâtres, violettes, d'un bleu violet ou d'un violet noirâtre sur leur moitié basilaire : les tibias sont flaves avec les postérieurs noirs ou noirâtres à l'extrémité : les tarses d'un flave nébuleux, avec les postérieurs au moins en partie noirâtres; mais parfois les cuisses intermédiaires sont noirâtres ou d'un violet noirâtre jusqu'à la moitié: les postérieures entièrement de même couleur: les tibias postérieurs en partie ou en totalité obscurs ou d'un noir violâtre ou bleuâtre, et les tarses postérieurs ou même tous les tarses entièrement obscurs.

♀. Antennes ordinairement brunes, avec les deuxième, troisième et quatrième articles le plus souvent en partie fauves ou d'un fauve tes-

tacé : à premier article subparallèle, à peu près aussi long que les trois suivants réunis : le deuxième court : les troisième à septième transverses, grossissant graduellement, subdentés au côté interne : le troisième le moins court de ceux-ci : le huitième plus gros que le septième, en forme de cornet : le neuvième notablement plus gros, à peu près aussi long que les six précédents réunis, de deux tiers au moins plus long que large, comprimé, en ligne presque droite à son côté interne, arqué à l'externe et anguleux vers les trois cinquièmes de sa longueur, arrondi à l'extrémité. Epistome vert ou bleu, avec la moitié antérieure pâle. Labre brun. Palpes maxillaires noirs ou noirâtres; leurs trois premiers articles subfiliformes : le dernier grossissant graduellement vers l'extrémité, plus long que le troisième. Tête à peu près uniformément ponctuée ; offrant d'une manière obsolète, deux lignes légères, naissant écartées de la suture frontale et dirigées en se courbant chacune en dehors, vers le milieu du bord interne de chaque œil. Fossettes prothoraciques plus faibles. Cinquième arceau du ventre entier : le sixième semi-globuleux , en partie enfoncé dans le cinquième, fendu. Hanches et cuisses d'un bleu violâtre, noirâtre ou verdâtre : tibias et tarses bruns, parfois avec la base des tibias et quelquefois celle des premiers articles des tarses, fauve ou testacée. Tibias et tarses antérieurs simples : les tarses pubescents en dessous : articles des tarses antérieurs graduellement moins longs , du premier au quatrième : le dernier à peu près égal au premier.

Obs. Les tibias et tarses souvent entièrement bruns ou d'un brun noir, sont parfois fauves ou d'un fauve testacé à la base des tibias et des premiers articles des tarses.

Cerocoma Schreberi, Fabr. Spec, Ins. t. 1. p. 331. 2. (♂) — *Id.* Mant. Insect. t. 1. p 217. 3. (♂). — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 82. 3 (♂) — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 74. 3. — Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 397, 3. (♂). — *Id.* Entomol. t 3. n° 48. p. 5. 2. pl. 1. fig. 2, a, b, (♂). — Herbst, Naturs. t. 7. p. 222, 3, pl. 109, fig. 8 et B, (♂). — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 376, 2. (♂). — *Id.* Gen. t. 2 p. 214. (♂ ♀). — Tauscher, Enumerat. *in* Mem. de la Soc. Imp. des Natur. de Mosc. t. 3. 1812, p. 146. 1. — Schonher, Syn. Ins. t. 3. p. 27. 3. (♂) (en excluant la synonymie de la ♀). — Dumeril, Dict. des sc. nat. t. 8, 1817, p. 3 2. (♂ ♀). — Fischer de Waldh. Entomogr. de la Russ. t. 2. p. 227. 1. pl. 41, fig. 1. (♂), 2, (♀). — Audouin, Dict- class. d'Hist. nat. t. 3, p. 400 (en excluant la syn. de la ♀). — J. B. Fischer, Tentam. Conspect. Cantharid. p. 2. 3. (en excluant la synonymie de la ♀). — Muls. Lettr, t. 2. p. 298. 2, — Brullé, Expéd. Scient. de Morée. p. 228, 399. — De Casteln., Hist. nat. t. 2, p. 267. 2. (en partie seulement)

Meloë Schreberi, Gmel. C. Linn. Syst. Natur. t. 1, p. 2021, 38. (♂). — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 404. 18, (♂).

Cerocoma Shaefferi, Rossi, Faun. etrusc, t. 1. p. 241, 597. — *Id.* Edit. Helw. t. 1. p. 296, 597. (Voy. Illig. Magaz. t. 3. p. 170). — Germar, Magaz. t. 1. 2e part. p. 158.

Cerocoma festiva? Faldermann, Faun. entom. Transcaucas. *in* Nouv. Mem. de la Soc. Imp. d. Natur. de Mosc. t. 5. 2e part. p. 118. 372. pl. 3. fig. 1, ♂ ; fig. 2, ♀.

Long. 0,0090 à 0,0157 (4 à 7 l.) Larg. 0,0018 à 0,0033 (3/4 à 1 1/2 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; très-peu convexe. *Tête* d'un vert bleuâtre ou d'un bleu vert métallique: ponctuée ; hérissée, au moins sur le vertex, d'un duvet d'un blanc sale, peu allongé. *Prothorax* plus étroit en devant, élargi en ligne presque droite ou peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, offrant vers ce point sa plus grande largeur, subparallèle ou faiblement rétréci ensuite en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont un peu émoussés ; tronqué et très-étroitement ou à peine rebordé à la base ; d'un quart plus long qu'il est large à cette dernière ; peu convexe ; ordinairement d'un vert bleu ou d'un bleu vert métallique, quelquefois d'un vert métallique ; assez densement ponctué ; hérissé de poils fins d'un blanc sale ; rayé d'une ligne longitudinale médiane, étroite, souvent peu distincte en devant; noté, de chaque côté de cette ligne, d'une fossette naissant près du bord antérieur, un peu obliquement longitudinale, prolongée environ jusqu'au tiers de la longueur. *Ecusson* moins long que large, rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité; de la couleur du prothorax ; ponctué : pubescent. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax : subparallèles ; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble, avec l'angle sutural émoussé ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface à l'extrémité ; rugueusement ponctuées ; hérissées d'un duvet ou de poils fins, d'un blanc sale, mi-couchés, plus courts et beaucoup moins apparents que ceux du prothorax ; d'une teinte métallique, d'un bleu verdâtre, d'un bleu vert, d'un vert bleu ou bleuâtre ou vertes ; munies d'un rebord sutural ; creusées d'une fossette humérale peu profonde ; chargées de deux nervures très-faibles : l'une, naissant de la fossette humérale, prolongée presque jusqu'à l'extrémité dans la direction presque du milieu du bord postérieur : l'autre, entre celle-ci et la suturale, ordinairement indistincte après la moitié de la longueur. *Dessous du corps* et *hanches*, d'un bleu violet ou verdâtre, d'un vert bleu ou bleuâtre, métallique sur la

poitrine : premiers arceaux du ventre d'un jaune orangé avec les deux (♂) ou trois (♀) derniers, d'un bleu foncé ou bleu verdâtre, métallique ; ruguleusement pointillé; hérissé de poils fins d'un blanc sale. *Pieds* garnis de poils semblables ; cuisses d'un bleu cendré métallique (♀),ou d'un flave orangé, avec la base des antérieures, moins brièvement celle des intermédiaires, et plus longuement celle des postérieures et les trochanters d'un bleu violâtre ou brunâtre (♂) : tibias et tarses des quatre pieds antérieurs d'un flave testacé (♂), ordinairement tarses noirâtres (♀) : tarses postérieurs généralement en partie au moins de cette dernière couleur (♂).

Cette espèce habite nos provinces du midi. Elle n'est pas rare dans diverses parties de la Provence.

Obs. Quelques exemplaires conformes à ceux de notre midi, mais un peu plus robustes, m'ont été envoyés de Russie comme étant la *C. festiva* de Faldermann. La description donnée par cet auteur, le caractère surtout tiré de la forme du dernier article des antennes du ♂ (*articulo ultimo valde dilatato, compresso*) semblent en effet se rapporter à cette espèce ; cependant les pieds du ♂ diffèrent de ceux de notre *Schreberi* : toutes les cuisses de celle-ci sont d'un flave orangé ou roussâtre, avec la base verte et les tibias et tarses des quatre pieds antérieurs sont également d'un flave roussâtre ; dans la *festiva*,suivant le naturaliste russe, ils seraient verts, avec seulement l'extrémité des cuisses antérieures, les tibias et les tarses de la même paire, d'un flave testacé.

La *C. Wahlii*, de Fabricius, qui habite le nord de l'Afrique, avait été indiquée par Illiger (1) et par Schönherr (2), comme étant la ♀ de la *C. Schreberi*. Helwig (3) soupçonna qu'elle devait constituer une espèce particulière ; M. Chevrolat est venu depuis confirmer ces soupçons.

Voici la description de cette espèce :

C. Wahlii ; Fabricius. *Dessus du corps variant du vert au bleu métallique ; pubescent. Prothorax d'un cinquième plus long que large. Poitrine et quatre derniers arceaux du ventre d'un vert ou vert bleu mé-*

---

(1) Magaz. Faun. Insecktenk. t. 7. p. 170.

(2) Synony. insect. t. 3. p. 18.

(3) Voy. Rossi, Faun. etrusc. édit. Helw. t. 1, p. 297. note.

tallique : les premiers ; ordinairement d'un jaune testacé, parfois verts.

♂. Quatre pieds antérieurs d'un jaune testacé : cuisses postérieures et base des précédentes, vertes : tibias et tarses postérieurs, noirs. Antennes d'un jaune testacé, à dernier article ponctué de noir, moins long que large, élargi de la base à l'extrémité, obtusément arrondi à celle-ci.

♀. Toutes les cuisses vertes : tibias et tarses noirs. Antennes en majeure partie au moins d'un brun noir, à dernier article à peine aussi long que large, élargi de la base à l'extrémité, arrondi à l'angle externe de celle-ci, saillant à l'interne.

♂. Antennes d'un jaune testacé, irrégulières, avec le dernier article comprimé, moins long que large, extérieurement élargi en ligne un peu courbe de la base à l'extrémité, obtusément arrondi à celle-ci, un peu plus arrondi à l'angle externe qu'à l'interne de cette dernière, orné sur la face interne d'une rangée de points noirs, prolongée sur le huitième article. Tibias antérieurs offrant extérieurement, dans leur seconde moitié un lobe relevé, arqué sur sa tranche, séparé par un sillon longitudinal de la lame ou corps principal de la jambe. Quatre pieds antérieurs d'un jaune testacé, avec la base des cuisses, verte. Cuisses postérieures, vertes : tibias et tarses des mêmes pieds, noirs. Tarses antérieurs munis de longs cils ; dilatés sur leurs deux premiers articles : le premier plus long que large : le deuxième, une fois au moins plus long que large, le plus long : les suivants, grêles.

♀. Antennes régulières; brunes ou noires, parfois avec les troisième et quatrième articles moins obscurs : le dernier à peine aussi long que large, comprimé, en ligne droite à son côté interne, avec l'angle interne de l'extrémité très-prononcé, un peu arqué à son côté externe, avec l'angle de l'extrémité arrondi. Cuisses de tous les pieds, vertes. Tibias et tarses, noirs : tibias antérieurs de forme ordinaire. Tarses antérieurs brièvement ciliés : à articles simples, graduellement un peu moins longs du premier au quatrième.

ETAT NORMAL. Ventre vert ou d'un vert bleuâtre et métallique, sur les quatre derniers arceaux, d'un jaune testacé sur les premiers.

OBS. Une partie des auteurs ci-après, en reproduisant la phrase diagnostique de Fabricius, n'ont pas indiqué le caractère tiré de la couleur des premiers arceaux du ventre que le professeur danois n'avait ajouté qu'en note. Ce dernier semblait d'ailleurs considérer cette espèce comme une variété de la précédente.

Cerocoma Wahlii, Fabr. Mant. Insect. t. 1. p. 217. 2. (♀). — *Id.* Entom. Syst. t. 1. p. 217. 2. (♀). — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 82. 2. (♀). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 74. 2. (♀). — Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 397. (♀). — Herbst, Natur. t. 7. p. 222. 2. (♀). — Coquer. Illustr. Insect. t. 3. p. 151. pl. 50. fig. 2. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 8. 1817, p. 3. (♀). — Chevrolat, Descript. etc. *in* Revue Entom. publ. par G. Silbermann, t. 5. p. 268. (♂♀). — Lucas, Explor. Scient. de l'Alger. p. 386. 1003. pl. 33. fig. 6. (♂) ; fig. 6 à f, détails.

Meloe Wahlii, Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1021, (♀).

Var. α. *Ventre entièrement vert, c'est-à-dire n'offrant pas les deux premiers arceaux d'un jaune testacé.*

Cerocoma chalybeiventris, (Chevrolat).

Cerocoma Wahlii, variet. Chevrolat, Descript. etc. *in* Revue entomol. publ. par G. Silbermann, t. 5. p. 268.

Cerocoma Wagneri, Küster, Kaef. Europ. 2. 32.

Long. 0,0070 à 0,0150 (3 1/3 à 6 3/4 l.) Larg. 0,0023 à 0,0045 (1 1/4 à 2 l.)

Patrie : L'Algérie, sur les Ombelles et sur l'*Hypericum repens*.

Obs. Dans l'état normal, cette espèce se distingue aisément de la précédente par son ventre offrant les quatre derniers arceaux d'un vert ou vert bleu métallique. Dans sa variété α, elle s'en éloigne davantage.

Dans tous les cas, le ♂ est très-distinct de celui de la *C. Schreberi*, par la forme de ses antennes, surtout par celle du dernier article de celles-ci, par la rangée de points noirs dont cet article est orné ; par la saillie moins prononcée de la base du troisième article des palpes labiaux ; par la forme des tibias antérieurs ; par la forme et les proportions des articles des tarses antérieurs ; par la couleur de ses pieds postérieurs. Le front n'offre aussi, comme chez la *Schreberi*, qu'un sillon naissant de la suture frontale et postérieurement divisé en deux lignes courbées en dehors ; mais chez la *Wahlii* ces lignes aboutissent à la moitié interne ou un peu plus du côté interne des yeux, au lieu d'aboutir vers leur partie postérieure, et l'espace compris entre ces lignes et les yeux est aussi visiblement ponctué que le reste.

La ♀ s'éloigne de celle de la *C. Schreberi* par la forme et la brièveté du dernier article de ses antennes. Chez l'espèce précédente, cet article est de deux tiers au moins plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand, et anguleux vers les trois cinquièmes de son côté externe : ici, il est presque carré, à peine plus long que large et arrondi vers la partie externe de l'extrémité.

La variété *chalybeiventris* se distingue de la *C. Schaefferi*, par son prothorax d'un cinquième plus long que large et élargi d'avant en arrière jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, par la forme du dernier article des antennes et par la couleur des pieds.

AA. Prothorax à peine plus long ou à peine aussi long que large.

C. Antennes d'un roux ou flave testacé (♂♀) ; à dernier article presque orbiculaire (♂).

2. **C. Kunzei** ; WALTL. *Dessus du corps pubescent ; variant du vert ou bleu métallique au bronzé semi-cuivreux. Dessous du corps ordinairement vert. Prothorax à peine plus long que large. Antennes et pieds d'un roux ou flave testacé (♂♀).*

♂. Antennes très-irrégulières, à troisième article aussi long que le dernier : celui-ci presque orbiculaire, échancré au côté interne.

♀ Antennes régulières, à troisième article plus court que le dernier : celui-ci, à peine aussi long que large, arrondi à la partie externe de son extrémité, avancé en angle saillant à l'interne.

♂. Antennes entièrement d'un roux testacé ; à premier article à peine relevé à son bord externe ; relevé à l'interne, en forme de lame recourbée en dehors, échancrée à son bord antérieur, avec son angle antéro-externe avancé en forme de dent : le deuxième article, très-court et étroit : le troisième, au moins aussi long que le dernier, longitudinalement concave en dessous, avec sa base un peu recourbée, convexe en dessus, paraissant presque parallèle ou graduellement un peu rétréci dans son milieu, mais offrant à son bord interne une petite dent près de sa base, et une plus prononcée près de son extrémité : le quatrième, aminci de dehors en dedans : le cinquième mince, dilaté à son côté interne : les sixième et septième près d'une fois moins larges que le cinquième, presque égaux, à peu près aussi longs, pris ensemble, qu'ils sont larges : le sixième, inséré au milieu du septième, qui est relevé à ses extrémités : le neuvième, comprimé, presque orbiculaire ou très-obtusément presque carré, échancré au côté interne, un peu moins long que large. Tête verte sur sa partie postérieure, avec l'antérieure à partir du milieu du front et une tache sur celui-ci, d'un flave testacé, et l'extrémité des mandibules noirâtre. Prothorax creusé de deux fossettes profondes, obliques ou divergentes, prolongées presque depuis la base jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur de ce segment. Pieds d'un roux ou flave testacé, avec les trochanters intermédiaires et postérieurs, verts. Tibias antérieurs

comprimés jusqu'aux deux tiers de leur longueur, en forme de lame graduellement plus arquée d'arrière en avant, sur sa tranche : cette lame fortement déclive à sa partie antérieure, après laquelle le tibia est aplati ou déprimé et élargi d'arrière en avant jusqu'à son extrémité. Pieds d'un roux testacé, avec les trochanters intermédiaires et postérieurs et la base de la tranche inférieure des cuisses postérieures d'un vert métallique. Tarses antérieurs garnis de longs cils ; peu ou médiocrement dilatés ; à premier article à peine plus long que large ; le deuxième, le plus grand, comprimé et anguleusement dilaté à l'angle extérieur de son extrémité.

♀. Antennes entièrement d'un roux livide ou testacé ; régulières, à troisième article moins long que le dernier, subdenté au côté interne: les quatrième à huitième transverses : les quatrième à sixième, subdentés au côté interne : le neuvième, un peu moins long que large, presque quadrilatère, en ligne courbe depuis la moitié de son côté externe jusqu'au quart externe de l'extrémité, à peine arqué sur le reste de celle-ci, en ligne presque droite à son côté interne, avec l'angle interne de l'extrémité avancé, saillant et prononcé, et l'angle externe arrondi. Tête verte, avec l'épistome d'un flave testacé. Palpes maxillaires d'un fauve testacé, parfois obscurs. Fossettes prothoraciques nulles ou obsolètes. Pieds d'un roux ou flave testacé, avec tous les trochanters et la base de la tranche inférieure des cuisses postérieures, verts. Tarses antérieurs grêles : garnis en dessous de poils courts ; à articles graduellement un peu moins longs du premier au quatrième.

Cerocoma Kunzei. (Friwaldsky) Waltl, Beyträge zur Kenntniss der Coleopt. der Türkey, dans le Journal *Isis* publié par Oken, t. 31, (1838), p 465. 90.

Long. 0,0100 à 0,0155 (4 1/2 à 6 l.) Larg. 0,0028 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l.)

Corps allongé; subparallèle; très-peu convexe; ordinairement d'un vert ou bleu métallique, ou orangé, semi-cuivreux ou d'un cuivreux violâtre, en dessus. *Tête* ponctuée : hérissée de poils cendrés ou d'un blanc flavescent ; rayée de deux lignes, naissant rapprochées de la suture frontale et prolongées en arrière en se courbant vers les deux tiers du bord interne des yeux (♂♀). *Prothorax* à peine aussi long que large ; obtusément arqué en devant, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ de la longueur de ses côtés, à peine rétréci ensuite ;

émoussé aux angles postérieurs ; tronqué à la base ; peu convexe ; hérissé de poils cendrés ou d'un blanc flavescent ; rayé d'une ligne longitudinale médiane en partie au moins obsolète. *Ecusson* à peine moins long que large ; en triangle ou presque en demi-cercle ; pubescent. *Elytres* ruguleusement ponctuées ; variant du vert au bleu ou au violet métallique, quelquefois même au bronzé semi-cuivreux ; munies d'un rebord latéral et d'un rebord huméral s'oblitérant vers l'extrémité; creusées chacune d'une fossette humérale ; offrant ordinairement les traces de deux nervures s'oblitérant avant d'arriver à l'extrémité : l'externe, naissant de la fossette humérale. *Dessous du corps* garni de poils cendrés ou d'un blanc ou cendré flavescent ; ruguleusement ponctué ; variant du vert au bleu métallique. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce habite généralement la Turquie et quelques parties voisines de cet empire.

J'ai reçu, comme provenant du midi de la France, une Cérocome ♂, d'un vert bleu métallique sur la tête et sur le prothorax, d'un bleu métallique sur les élytres, différant de la description ci-dessus, par les côtés du ventre, moins le dernier ou les deux derniers arceaux, d'un jaune ou roux testacé ; par le dernier article des antennes régulièrement orbiculaire ou un peu plus large que long, et sans échancrure au côté interne. Cet exemplaire, qui semblerait par ces différences constituer une espèce particulière (*C. gloriosa*), présente si bien tous les autres caractères des exemplaires de la *C. Kunzei* que j'ai eu l'occasion d'observer; il offre une si grande similitude dans le reste de la conformation des antennes et dans celle des tibias et des tarses antérieurs, qu'il n'est évidemment qu'une variété de celle-ci.

La provenance de cet insecte me paraît douteuse, et je ne l'inscris qu'avec hésitation parmi les Vésicants de France.

La *C. Mühlfeldi*, décrite par Gyllenhal, dans l'ouvrage de Schönherr: *Synonymia insectorum*, ne paraît pas, jusqu'à ce jour, avoir été trouvée en France. En voici néanmoins la description abrégée :

C. Mühlfeldi ; Schönherr. *Pubescente ; d'un vert ou vert bleu métallique, avec les pieds, d'un flave roussâtre. Prothorax à peine aussi long que large.*

♂ Antennes d'un flave roussâtre, irrégulières, à dernier article, plus large que long, arrondi à son côté externe, tronqué ou subéchancré à l'extrémité, raccourci et tronqué à son côté interne.

♀ *Antennes en partie brunes ; à dernier article aussi long que large, presque quadrangulaire, arqué à son côté externe, en ligne droite à l'interne, tronqué à l'extrémité, avec les deux angles de celle-ci prononcés, surtout l'interne.*

♂. Tibias antérieurs comprimés en forme de lame prolongée en triangle allongé jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis déprimés, élargis d'arrière en avant et concaves, en dessus, dans le dernier quart. Tarses antérieurs longuement ciliés : à deuxième article le plus long, comprimé et relevé à son extrémité en une dent obtuse.

♀. Tibias et tarses antérieurs simples ou de forme ordinaire.

Cerocoma Mühlfeldi, Schönherr, Synon. Insect. t. 3. append. p. 13. 17. (décrite par Gyllenhal). — Germar, Faun. insect Europ. 9 10. — J. B. Fischer, Tentam. consp. Canthar. p. 2. 2, etc.

Long. 0,0112 à 0,0128 (5 à 5 3/4 l.) Larg. 0,0023 à 0,0036 (1 à 1 1/2 l.)

Elle habite l'Autriche, la Hongrie.

Obs. Les pieds sont d'un roux testacé ou d'un flave roussâtre, avec les trochanters et ordinairement la base des cuisses postérieures, verts.

CC. Antennes d'un roux ou flave testacé (♂♀), avec le premier article bleu chez la ♀ : le dernier presque obtriangulaire (♂♀).

3. C. **Shaefferi** ; Linné. *Dessus du corps pubescent, variant du bleu au vert métallique : dessous, vert. Prothorax à peine plus long que large.*

♂ *Pieds flaves, avec les trochanters bleus. Antennes flaves, irrégulières, à dernier article irrégulièrement obtriangulaire, avec les angles arrondis.*

♀ *Pieds d'un flave testacé, avec la base des cuisses verte ou bleue et les tarses obscurs. Antennes irrégulières, brunes avec partie du dos jaune ; à dernier article irrégulièrement obtriangulaire, avec l'angle interne assez prononcé, et l'externe arrondi.*

♂. Antennes flaves, ou d'un jaune testacé, avec le dernier article souvent nébuleux ou brunâtre, surtout vers l'extrémité ; à premier article en forme de lame concave, relevée à ses deux bords surtout à l'interne, échancrée en devant, avancée en forme de dent à ses deux angles antérieurs et plus fortement à l'interne : le deuxième, court,

étroit : le troisième aussi long que les quatre suivants, très-irrégulier, comprimé, dilaté au côté interne et un peu relevé en forme de dent à son angle antéro-interne : le quatrième plus étroit, court, transverse : le cinquième court, le plus large, dilaté et presque submembraneux à son côté interne : le sixième brusquement plus étroit, court, offrant à son côté interne un appendice ou pédicule triangulairement élargi et coriace ou submembraneux : les septième et huitième, en forme de cornet, plus larges que longs : le neuvième, aussi long que les trois précédents réunis, comprimé, irrégulièrement obtriangulaire, dilaté à sa partie antéro interne ou antéro-inférieure, avec les angles subarrondis. Epistome, labre et autres parties de la bouche d'un flave pâle ou d'un jaune testacé, avec l'extrémité des mandibules noirâtre. Palpes maxillaires à premier article court, grêle : les deuxième et troisième presque soudés, ovalairement et vésiculeusement renflés, sillonnés en dessous : le dernier grêle. Tête non creusée d'un sillon vers le bord interne de chaque œil ; rayée sur le milieu du front de deux lignes presque contiguës, naissant de la suture frontale, courbées postérieurement chacune en dehors, et aboutissant vers le milieu interne de chaque œil ; plus densement pubescente sur chaque espace compris entre ces lignes et la moitié antérieure du bord interne des yeux ; plus finement ponctuée sur ces espaces que sur le vertex. Deuxième article des palpes labiaux non appendicé. Fossettes prothoraciques profondes, obliques ou divergentes, prolongées jusqu'au tiers de la longueur. Sixième arceau du ventre, caréné, échancré dans le milieu de sa base postérieure ; le septième plus étroit, en partie reçu dans le sixième, creusé d'une fossette longitudinale médiane. Pieds flaves ou d'un flave testacé, avec les trochanters et brièvement la base des cuisses d'un bleu ou vert métallique. Tarses postérieurs ordinairement bruns ou noirâtres. Tibias antérieurs comprimés en forme de lame arquée sur sa tranche, avec l'angle antéro-externe relevé de manière à offrir une surface horizontale près de cette lame verticale. Tarses antérieurs munis de longs cils ; offrant leurs quatre premiers articles dilatés : le premier visiblement plus long que large, à peu près égal au troisième : le deuxième, le plus grand, une fois plus long que large, élargi en ligne presque droite de la base à l'extrémité : le cinquième, filiforme.

Obs. Les tibias postérieurs varient du nébuleux au noir ou noirâtre : les intermédiaires et même les antérieurs, sont parfois nébuleux, au moins en partie.

♀. Antennes flaves, avec le premier article vert ou vert bleu, et les quatre ou cinq derniers souvent obscurs : le premier, comprimé,

arqué en dessus, au moins aussi long que le troisième : le deuxième court, transverse : les troisième à huitième graduellement un peu plus gros : le troisième, une fois plus long que large : les quatrième à huitième transverses : le neuvième beaucoup plus gros, plus long que les deux précédents réunis, comprimé, irrégulièrement obtriangulaire, dilaté à sa partie antéro-interne, avec les angles subarrondis. Epistome et labre obscurs ou brunâtres. Palpes maxillaires de même couleur ; subfiliformes, à dernier article graduellement un peu élargi vers l'extrémité, à peu près égal en longueur au troisième. Tête marquée de deux faibles raies arquées en dehors et aboutissant vers le milieu du côté interne de chaque œil ; presque aussi grossièrement ponctué sur le front que sur le vertex ; uniformément hérissée de poils. Cinquième arceau du ventre, à peine échancré en arc : le sixième semi-globuleux, enfoncé en partie dans le cinquième, entier. Hanches postérieures d'un vert bleu jusqu'à la moitié de leur longueur. Tibias et tarses le plus souvent entièrement flaves ; simples. Articles des tarses antérieurs graduellement moins longs du premier au quatrième : assez brièvement pubescents en dessous : le cinquième égal en longueur au premier.

Obs. Parfois les tarses postérieurs sont nébuleux.

La Cerocome, Geoffr. Hist. nat. t. 1. p, 358. 1. pl. 6 fig. 9, E ; fig. F, antennes du ♂ ; fig. G, antennes de la ♀ H et I, pattes.

Cerocoma, Schaeffer, Abhandlung. t. 2. n° 7, p. 291-310. pl. fig. 1 à 4 (insecte) ; 5 à 22 (détails). — *Id.*, Element. pl. 37. ♂, ♀ et détails — *Id.* Icon. t. 1. pl. 53. fig. 8. (*Cerocoma prima*) (♂) et 9 (*Cerocoma secunda*) (♀). — Sultzer, Gesch. d. Ins. p. 66. pl. 7. fig. 13 ; et b, c (détails).

Meloe Schaefferi, Linn. Syst. Nat. 10e edit. t. 1. p. 420. 7. — *Id.* 12e édit. t. 1. p. 681. 12. — *Id.* Amœnit acad. t. 6. p. 137. 2. — Muller, (P. L. S.) C. Linn. Naturs. t. 5, 1re part. p. 383. 12. — Lepech. Tageb. t, 1. p. 202. 1. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 699. 12. — *Id.* Faun. Eur. t. 8. p. 839. 4 — Herbst, Gemein. Naturg. 6. p. 180 pl. 28, fig. 5, a. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 2021. 12. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 400. 7. — Brahm, Ins. Kal. t. 1. p. 183. 605. — Cuvier, Tabl. elem. p. 542.

Cerocoma Schaefferi, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 331. 1. — *Id.*, Mant. t. 1. p. 217. 1. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 81. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 74. 1. — Herbst, *in* Fuessly's. Archiv. p. 148. 1. — *Id.* Trad. Fr. p. 167. — *Id.* Naturs. t. 7. p. 218. 1. pl. 109. fig: 6 et 7 — Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 397. 1. — *Id.* Entom. t. 3. n° 48. p. 5. 1. pl. 1. fig. 1. b, (♂); c, d (♀). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 4. (1803) p. 541. — Panz. Ent. germ. p. 203. 1. — *Id.* Faun. germ. 106. 11. — *Id.* Enumerat. System. p. 71. 8. 9. — *Id*, Index, p. 143. 1. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 337. 643. — Tigny. Hist. nat. t. 7. p. 138. pl. fig. 4. —

Sturm, Insek. Cabin. 4. pl. 25. (♀). — Latr. Gen. t. 2. p. 214. 1. — *Id.*, Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 5. (1816). p. 582. pl. B. 23. fig. 8. — *Id. in* Cuv. Regn. anim. t. 3. (1817) p. 318. — *Id.* 2e édit. (1829) partie entomol. t. 2. p. 62. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 16. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 432. 1. — Dumeril, Dict. des sc. nat. t. 8. p. 2. 1. — Goldfuss. Handb. p. 335. — Audouin, Dict. class. d'Hist. nat. t. 3. p. 400. — J. B. Fischer, Tentam. consp. Canthar. p. 1. 1. — Muls. Lettr. t. 2. p. 297. 1. — Brullé, Expéd. sc. de Morée. p. 228 400. — Cuvier, Regn anim, éd. F. Masson,(insectes) p. 414. pl. 54. fig. 5. (♂) ; fig 5, a, antenne du ♂, grossie. — De Casteln. Hist. nat. t. 2, p. 267. 1. — L. Duf. Excurs. p. 72. 439. — Guerin, Icon. du Regn. anim. de Cuvier, p. 131. pl. 35. détails. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 620. — Küster, Kaef. Eur. 2. 31.

Meloides Adamovichiana, Piller et Mitterpacher, Iter. in poseg. Slav. prov. (1783) pl. 9. fig. 1. — Voy. Borckhaus. *in* Scriba's Journ. p.94, (98).

Cerocoma viridis, Fourcr. Entom. Paris. t. 1. p. 163. 1. — Scopol. Delic. flor. et Faun. t. 1. p. 56. pl. 22. fig. C, ♂ ; B, ♀ ; a, antennes du ♂, en dessus ; b, id. en dessous ; c, antennes de la ♀, en dessus ; d, id. en dessous, — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 375, 1. pl. 90. fig. 5.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0018 à 0,0033 (3/4 à 1 1/4 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; très-peu convexe. *Tête* variant du bleu au vert métallique ; hérissée de poils d'un cendré blanchâtre, assez allongés. *Antennes* flaves ou d'un flave testacé. *Prothorax* un peu arqué et plus étroit en devant, élargi en ligne presque droite environ jusqu'au tiers de ses côtés ; subparallèle ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont très-émoussés ou subarrondis ; tronqué à la base, parfois légèrement échancré dans le milieu de celle-ci ; muni à son bord postérieur d'un rebord très-étroit ; un peu plus long sur son milieu qu'il est large à la base ; peu convexe ; variant du bleu au vert métallique ; hérissé de poils fins d'un blanc sale ou d'un cendré blanchâtre ; longitudinalement rayé d'une ligne médiane étroite, ordinairement indistincte en devant ; noté, de chaque côté de cette ligne, d'une fossette naissant près du bord antérieur, obliquement dirigée en dehors, à peine prolongée jusqu'au tiers de la longueur, parfois peu distincte chez la ♀. *Ecusson* moins long que large, rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité ; de la couleur du prothorax ; ponctué, pubescent. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois et demie environ aussi longues que lui ; subparallèles ; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface à l'extrémité ; très-peu convexes ; rugueusement ponctuées ; hérissées d'un duvet ou de poils fins d'un

blanc sale ou flavescent, plus courts et moins apparents que ceux du prothorax ; variant du bleu au vert métallique ; munies d'un rebord sutural ; creusées d'une fossette humérale peu profonde ; souvent sans traces de nervures longitudinales, ou parfois offrant une légère nervure naissant après la fossette humérale et longitudinalement prolongée jusque près de l'extrémité, vers le milieu du bord postérieur. *Dessous du corps* et *hanches* entièrement d'un bleu vert ou d'un vert métallique ; hérissé de poils d'un blanc flavescent ; ruguleusement ponctué. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé, avec les trochanters et la base des cuisses d'un bleu ou vert métallique : tarses intermédiaires et surtout postérieurs en partie au moins nébuleux ou obscurs.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris et dans diverses autres parties de la France, surtout dans les parties méridionales. On ne la rencontre pas dans les environs de Lyon.

Obs. Indépendamment des différences de couleur qu'elle peut offrir dans les diverses parties avec les espèces précédentes, elle se distingue des *C. Schreberi* et *Wahlii* par son prothorax à peine aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand et par la forme du dernier article des antennes ; par le dernier article des palpes labiaux dépourvu d'appendice à la base. Elle s'éloigne de la *C. Kunzei* par la forme du dernier article de ses antennes, surtout du ♂ de cette dernière, par la conformation des tibias antérieurs.

DEUXIÈME BRANCHE.

MYLABRAIRES.

Caractères. *Antennes* insérées en arrière de la suture frontale et moins avant que la partie antérieure des yeux. *Labre* plus large que long. *Elytres* convexes.

Ces insectes constituent les deux genres suivants :

		Genres.
Antennes	de neuf articles apparents ; le dernier obovoïde, arrondi à son extrémité.	Hycleus.
	de onze articles apparents : le dernier, rétréci à son extrémité, et souvent en offrant extérieurement, près de celle-ci, une légère échancrure	Mylabris.

Genre *Hycleus*, Hyclée ; Latreille [1].

Caractères. *Antennes* insérées en arrière de la suture frontale, et moins avant que la partie antérieure des yeux ; courtes ; de neuf articles [2] : le troisième grêle, plus long que large, plus grand que le suivant : les quatrième à septième en partie moins longs que larges : les sixième et septième, grossissant graduellement : le neuvième le plus gros, aussi long que les trois précédents réunis, subcomprimé, arrondi à son extrémité, constituant avec le huitième une massue obovoïde. *Labre* transverse, échancré en devant. *Mandibules* cornées ; terminées en pointe et munies, au côté interne, d'un appendice membraneux et ordinairement d'une ou de deux dents. *Mâchoires* à deux lobes assez épais, presque égaux : l'externe courbé sur l'interne, presque uni à lui, plus grossièrement frangé. *Languette* moins longue que large, entière ou à peine échancrée en devant. *Palpes labiaux* de trois articles ; subfiliformes, subcomprimés. *Yeux* assez faiblement échancrés. *Ecusson* apparent. *Elytres* aussi longuement prolongées que l'abdomen ; contiguës à la suture ; flexibles : convexes. *Ventre* de six arceaux apparents : le premier très-court : le sixième en partie caché. *Pieds* allongés, assez grêles. *Tibias* terminés par deux éperons : l'externe des postérieurs à peine moins grêle que l'interne, *Tarses* à articles entiers : premier article des postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* non dentés.

Ces insectes se rapprochent entièrement des *Mylabres* par leurs formes extérieures ; ils se trouvent, comme ces derniers, sur les fleurs.

1. **H. Bilbergi** ; Schonherr. *Noir, avec les élytres d'un jaune testacé, ornées chacune de cinq taches et d'une bordure postéro-externe, noires : trois des taches, juxta-marginales : l'antérieure obcordiforme, presque humérale : la médiane en carré obliquement transverse, appen-*

---

(1) *In* Règne animal, par Cuvier, t. 3. (1817) p. 317.

(2) Le dernier article est formé de la réunion de trois articles intimement soudés. Gyllenhal, dans l'ouvrage de Schonherr sur la *Synonymia insectorum*, t. 3, append. p. 34, avait en même temps, signalé les différences que présentent dans le nombre des articles de leurs antennes les Mylabriens dont on a fait depuis les genres *Hycleus* et *Decatoma*.

dirée extérieurement : située vers la moitié de la longueur : la postérieure, vers les quatre cinquièmes, de forme variable, parfois liée à la bordure marginale : les deux autres taches, juxta-suturales, ponctiformes : l'une presque au quart : l'autre vers la moitié, parfois nulles.

♂. Quatre premiers articles des tarses antérieurs élargis un peu en ligne courbe, de la base à l'extrémité. Dernier anneau du ventre laissant ordinairement apparaître deux petites pointes.

♀. Quatre premiers articles des tarses antérieurs élargis en ligne droite, de la base à l'extrémité. Dernier anneau du ventre convexe, inerme.

Mylabris Bilbergi, Schönherr, Syn. insect. t. 3, append. p. 33. 53. (décrite par Gyllenhal).

Mylabris clavicornis, (Illiger), (Dejean) Catal. (1821) p. 74. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 34 (1825) p. 13.

Dices Bilbergi, (Dejean) Catal. (1821) p. 74. — *Id.* (1833) p. 221. — *Id.*, (1837) p. 243. — Dahl, Catal. (1823) p. 48.

Hycleus Bilbergi, Latr. *in* Règne animal par Cuvier, 2e édit, 1829, t. 4, p. 65. — De Casteln. Hist. nat. t. 2, p. 248, 5.

Etat normal. *Elytres* d'un jaune testacé, ornées chacune de cinq taches, d'une bordure vers leur partie postéro-externe, et d'une bordure suturale postscutellaire très-courte, noires ; la première tache la plus grosse, obcordiforme, naissant presque de la base et près de l'angle huméral, prolongée parallèlement au bord externe, jusqu'au cinquième ou un peu plus de la longueur, à peine étendue transversalement jusqu'à la moitié de la largeur des étuis, vers sa partie postérieure où elle offre sa plus grande largeur : la deuxième, ponctiforme, située presque au quart de la longueur, près de la suture dont elle est séparée par un espace à peine égal à son diamètre : la troisième, ponctiforme, située presque à la moitié de la longueur, à peu près aussi voisine de la suture que la deuxième : la quatrième, située sur la même ligne transversale que la troisième, en forme de carré un peu obliquement transversal, commençant environ à la moitié de la largeur, munie à son angle postéro-externe d'un appendice prolongé parfois jusqu'au bord marginal : la cinquième, moins grosse que la quatrième, quatre fois environ plus grosse que la deuxième, de forme variable, irrégulièrement quadrangulaire ou triangulaire, située un peu après les trois quarts de la longueur, ordinairement étendue de

la moitié aux quatre cinquièmes de la largeur : la bordure marginale, naissant au niveau de la moitié de la longueur de la cinquième tache prolongée en se rétrécissant, jusqu'au milieu du bord postérieur : la bordure suturale, étroite, à peine plus longuement prolongée que l'écusson.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α. *Bordure suturale rudimentaire, indistincte.*

Var. β. *Taches des élytres au nombre de quatre seulement.*

Obs. C'est ordinairement l'une des deux taches juxta-suturales, l'antérieure surtout, qui fait défaut.

Var. γ. *Taches des élytres au nombre de trois seulement.*

Obs. Ce sont généralement alors les deux taches juxta-suturales, c'est-à-dire la deuxième et la troisième qui manquent.

Mylabris Bilbergi, Schonher, loc. cit. Var β. p. 34.

Var. δ. *Taches des élytres au nombre de deux seulement.*

Obs. Les deux taches juxta-suturales et la postérieure manquent ou sont à peine marquées.

Etat normal.

Variation des élytres (par excès).

Obs. La plupart des taches, sans perdre leur caractère distinctif, acquièrent parfois un développement plus sensible.

Var. ε. *Quatrième tache divisée en deux petites.*

Var. ζ. *Quatrième tache munie d'un appendice ayant toute la longueur de son côté externe et prolongé jusqu'au bord marginal ou à peu près.*

Var. η. *Cinquième tache liée à la bordure postéro-externe.*

Long. 0,0067 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0023 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.)

Corps suballongé ; subparallèle : peu fortement convexe. *Tête* noire ; marquée de points ronds assez gros, presque contigus ; hérissée de poils noirs, médiocrement longs. *Antennes* et *palpes*, noirs.

Prothorax un peu plus étroit en devant ; échancré dans le milieu de son bord antérieur ; subparallèle et à côtés perpendiculairement déclives et invisibles en dessus : cette partie perpendiculaire rétrécie graduellement depuis les angles de devant jusqu'aux postérieurs qui sont subarrondis : un peu arqué en arrière à la base ; à peine rebordé à celle-ci ; à peine aussi long sur son milieu qu'il est large à son bord postérieur ; convexe ; noir ; marqué de points ronds assez gros, presque contigus ; hérissé de poils noirs ; marqué sur la seconde moitié de sa ligne médiane d'une dépression ou fossette plus ou moins prononcée. *Ecusson* presque carré, arqué à son bord postérieur ; noir ; glabre ; ponctué en devant, lisse postérieurement. *Elytres* d'un tiers environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; subarrondies aux épaules ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite en ligne courbe, surtout à partir des quatre cinquièmes jusqu'à l'angle sutural ; convexes ; ruguleusement ponctuées; presque sans fossette humérale ; offrant à peine deux nervures longitudinales très-faibles : l'une, vers la moitié de la largeur : l'autre, entre celle-ci et la suture ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; pubescents ; ruguleusement pointillés ou ponctués.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve sur les fleurs, dans les environs de Marseille et dans divers autres lieux de la Provence et du Languedoc.

Genre *Mylabris*, Mylabre ; Fabricius [1].

(μυλαβρίς, nom employé par Dioscoride comme correspondant à celui de Cantharide.)

Caractères. *Antennes* insérées en arrière de la suture frontale, et moins avant que la partie antérieure des yeux ; courtes ou médiocres ; régulières (♂♀) ; de onze articles : le premier, un peu renflé : le deuxième court : le troisième, notablement plus long que large, et plus grand que le suivant : les sixième à onzième, ou septième à onzième, grossissant graduellement : les sixième à dixième un peu élargis de la base à l'extrémité, au moins en partie plus larges que

---

(1) Fabricius. Systema entomol. p. 261.

longs : le onzième, ordinairement le plus grand, toujours le plus gros, rétréci à son extrémité, et souvent en offrant extérieurement, près de celle-ci, une légère échancrure. *Labre* transverse ; corné, ordinairement échancré en devant, arrondi aux angles antérieurs, et rétréci d'avant en arrière. *Mandibules* cornées ; arquées ; terminées en pointe ; habituellement munies au côté interne, d'une dent et d'un appendice coriace. *Mâchoires* à deux lobes cornés, un peu arqués : l'externe courbé sur l'interne et plus cilié à son bord interne. *Palpes maxillaires* de quatre articles, comprimés : le premier court : le deuxième, mince à sa base, un peu élargi vers l'extrémité, généralement plus long que le suivant et souvent même un peu plus que le dernier : celui-ci subparallèle, obtusément tronqué à son extrémité. *Languette* presque obcordiforme, membraneuse en devant. *Palpes labiaux* assez courts : de trois articles, comprimés : le dernier tronqué à son extrémité. *Yeux* faiblement échancrés. *Ecusson* apparent. *Elytres* aussi longuement prolongées que l'abdomen ; contiguës à la suture ; un peu élargies d'avant en arrière ; souvent arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité ; flexibles; convexes, avec les côtés infléchis. *Ventre* de six arceaux : le premier court, le sixième en partie au moins caché. *Pieds* allongés, assez grêles. *Tibias* terminés par deux éperons : l'externe des postérieurs ordinairement à peine moins grêle et moins pointu que l'interne. *Tarses* à articles entiers: premier article des postérieurs généralement aussi long que les deux suivants réunis. *Ongles* non dentés. *Corps* épais.

Les Mylabres se reconnaissent aisément entre les insectes des deux genres précédents, à leurs antennes de onze articles, et à la forme du dernier de ceux-ci.

Leurs larves, encore inconnues, sont probablement aussi parasites de quelques Hyménoptères. Sous leur forme parfaite, on les trouve sur les fleurs, particulièrement sur les composées, les ombellifères ou sur certaines graminées. Ils semblent, parmi les Vésicants ayant un genre de vie analogue, représenter les Meloés, par l'épaisseur ou la lourdeur de leur corps; mais comme la plupart des Coléoptères mélitophiles, ils ont les élytres en partie au moins ornées de couleurs claires ou agréables.

---

(1) M. Stableau, entomologiste parisien, a vu un jour, sur un talus exposé au midi, sortir un de ces insectes d'une sablonnière de Grenelle, près Paris. Il eut l'idée de creuser dans le même lieu, et il en trouva onze autres prêts à sortir (Iconogr. du règne anim. par M. Guérin, p. 153.)

Les variations nombreuses que présente le dessin de leur robe, suivant le développement plus ou moins considérable de la matière colorante noire, rend souvent très-difficile l'étude des espèces, et surtout leur synonymie : la plupart des auteurs les ayant décrites d'une manière incomplète, ou ayant tantôt réuni plusieurs espèces en une seule, tantôt considéré comme caractères spécifiques, de simples modifications de dessin.

Les Mylabres paraissent être les Cantharides des anciens, c'est-à-dire les insectes dont ils faisaient usage en médecine. On ne saurait en douter en lisant le passage suivant de Dioscoride, sur les Cantharides (1). « Celles, dit-il, qui ont le corps allongé, épais, et les élytres « parées de bandes transversales jaunes, sont très-efficaces ; celles au « contraire qui sont d'une seule couleur n'ont point de vertu ». Ces insectes sont encore employés comme vésicants en Grèce, en Chine et dans diverses autres parties de l'Orient. Quelques-uns paraissent, après notre Cantharide, posséder les vertus les plus énergiques (2).

1. **M. Fuesslini** ; Panzer. *Noir ; hérissé de poils noirs. Prothorax élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subparallèle ensuite; à peine plus long que large. Elytres noires, ornées chacune d'une tache subbasilaire, ovalaire, entre l'écusson et le calus, de deux bandes transversales sinuées ou dentées et d'une tache subapicale presque semi-orbiculaire, d'un jaune d'ocre ou orangé : la première bande et la seconde, parfois réduites à des taches isolées.*

Etat normal des elytres. *Elytres* noires, ornées chacune d'une tache presque avancée jusqu'à la base, d'une tache subapicale et de deux bandes transversales, sinueuses ou dentées, d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre : la tache subbasilaire, ordinairement en ovale longitudinal, couvrant la moitié médiane de l'espace compris entre la suture et le calus huméral, prolongée jusqu'au huitième environ de la longueur des étuis : la première bande transversale jaune, couvrant du tiers à

---

(1) Pedacii Dioscoridis Opera, ex nov. interpret. Jani-Antonii Saraceni (*Francofurti*) 1598 in fol. p. 102. — Pline, Hist. nat. lib. XI. chap. 41 et liv. 29 chap. 5. (édition Pankoucke, *Paris* 1830, t. 8. p. 87 et t. 17. p. 301). — Aelien, De Natur. animal. lib. 9. cap. 3 (edit. de Londres 1744 in-4o, t. 1. p. 518).

(1) Voyez Bretonneau, Journal de pharmacie, t. 13, 1828. p. 73-83. — Farines, note etc., *in* journal de pharmacie t. 15 (1829). p. 266-267. — Waltl, Rei sc. et Revue entomol. de Silberm. t. 4. p. 145

un peu moins de la moitié de la longueur, étendue depuis le rebord sutural qui reste noir jusqu'au bord externe, offrant une dent dirigée en avant vers le milieu de son bord antérieur, et plusieurs autres dirigées en arrière à son bord postérieur, ordinairement rétrécie vers la suture dans le sens de la longueur : la deuxième bande transversale jaune, couvrant des trois cinquièmes ou presque des deux tiers aux sept neuvièmes de la longueur, étendue depuis le rebord sutural qui reste noir jusqu'au bord externe, ordinairement anguleuse ou dentée vers le milieu de son bord antérieur, entaillée dans la partie correspondante de son bord postérieur, et munie, de chaque côté de cette entaille, d'une dent dirigée en arrière : la tache subapicale jaune, presque en ovale transverse tronqué en devant, presque également rapprochée des bords sutural, apical et latéral, couvrant ordinairement les deux tiers médians au moins de la largeur. Ces taches et bandes jaunes, laissant de couleur noire, 1° une bande basilaire noire prolongée au moins jusqu'au tiers de la longueur, sur la suture, enclosant une tache jaune, subbasilaire, en ovale longitudinal : 2° deux bandes transversales noires sinuées ou dentées : l'antérieure, anguleusement avancée sur la suture : la postérieure, enclosant avec les bordures noires de l'extrémité, de la suture et du bord externe, une tache jaune en ovale transverse ou semi-orbiculaire.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α. *Bande basilaire noire interrompue : celle du milieu incomplète dans sa moitié interne : la troisième parfois à peine étendue jusqu'à la suture.*

Obs. La bande antérieure noire est alors réduite à deux taches : l'une suturale, obcordiforme, prolongée jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur, ne couvrant pas le tiers et quelquefois pas le quart interne de la largeur de chaque élytre, dans son développement transversal le plus grand : l'autre, longitudinale, passant sur le calus, isolée du bord externe dans son tiers postérieur. La seconde bande transversale noire est réduite à une grosse tache liée au bord externe, couvrant environ les deux cinquièmes externes de la largeur d'un étui, et ordinairement à une ou deux autres ponctiformes ou courtes et sublinéaires; l'une voisine de la suture : l'autre liée ou presque liée à la grosse marginale ; quelquefois manquant de la tache voisine de la suture, et offrant ainsi sans taches la moitié interne de l'étui. Dans

quelques-unes de ces variations la troisième bande atteint parfois à peine la suture.

Var. β. *Bande basilaire noire, interrompue, ainsi que celle du milieu.*

Obs. La bande antérieure noire est alors ordinairement réduite à deux taches : l'une, suturale, élargie dans sa seconde moitié, tantôt obcordiforme, tantôt presque en forme d'ancre, couvrant dans son développement transversal le plus grand, près de la moitié de la largeur de chaque étui : la deuxième, longitudinale, passant sur le calus, isolée du bord externe, dans sa moitié ou dans son tiers postérieur. La seconde bande transversale noire, réduite à deux ou trois taches isolées : l'une, plus grosse, suturale, triangulaire ou en losange, souvent avancée jusqu'à la tache suturale de la première bande : les deux autres, plus ou moins petites, situées sur la même ligne transversale, l'intermédiaire ordinairement plus petite.

Mylabris cichorei. Var. Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 240-595. — *Id.* ed. Heew. t. 1. p. 294. 595.

Var. γ. *La première, ou la seconde des bandes transversales noires des élytres, interrompue dans son milieu.*

Obs. 1° Quelquefois la bande basilaire noire est seule interrompue dans la partie de son milieu correspondant au milieu du bord postérieur de la tache jaune ovalaire, et cette interruption est ordinairement assez faible pour laisser facilement reconnaître l'état normal.

2° D'autres fois c'est la bande noire du milieu, qui est réduite comme dans la variété précédente à trois taches : l'interne, plus grosse, commune aux deux étuis : l'intermédiaire, plus petite.

Var. δ. *Première bande noire presque interrompue dans son milieu.*

Obs. Dans ce cas, la première bande transversale jaune (celle qui vient après la tache ovale subbasilaire jaune et la première bande noire), a acquis plus de développement et se trouve presque unie par la partie anguleuse du milieu de son bord antérieur à la tache subbasilaire ovalaire.

Dans ces diverses variétés par défaut, la tache subapicale, et plus rarement la subbasilaire, acquièrent plus de développement

Var. ε. *Elytres différant de l'état normal, par la deuxieme bande transversale jaune, c'est-à-dire celle qui précède la tache subapicale, plus développée longitudinalement que dans l'état normal.*

Var. ζ. *Elytres différant de l'état normal par l'angle marginal antérieur jaune.*

Obs. Chez divers individus des variétés précédentes, la bande noire antérieure reste séparée du bord externe par un espace jaune, sublinéaire, sur le tiers ou la moitié postérieure de sa longueur, ou même avancé plus ou moins près de l'angle huméral. Ici cet angle lui-même serait jaune. Je n'ai pas vu d'exemple de cette variation, indiquée par Bilberg, et dont la figure de la planche de l'ouvrage de l'auteur ne donne pas l'idée.

Bilberg, Monogr. p. 22. 12. var. β. pl. 2. fig. 15

Etat normal.

Attelabus polymorphus, Pallas, Reise, t. 1. app. p. 465. 44. a. — *Id.* trad. fr. de Gauthier de la Peyronie, *Paris* 1788. in 4° t. 1. app. p. 725. 44. a.

Meloe fasciatus, Fuessly, Verseich. p. 20. 398. pl. fig. 1. e.

Meloe cichorii, Schrank, Enum. p. 222. 419.

Mylabris cichorei, Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 240. 595. — *Id.* éd. Hélw. t. 1. p. 296. 595.

Mylabris Fuesslini, Panz. Entom. germ. p. 201. 1. — *Id.* Faun. germ. 31. 18 — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 537. 644. — Bilberg, Monogr. p. 22. 12. pl. 2. fig. 12. — Schoenh. Syn. insect. t. 3. p. 32. 13. — Fischer (J.-B.), Monogr. p. 22. 12. pl. 2. fig. 12. — Brullé, Exped. sc. de Morée. p. 228. 404. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 271. 17. — Küster, Kaef. Europ. 3. 55. — L. Redtenb. Faun. Austr. page 629.

Mylabris variabilis, Oliv. Entom. t. 3. n. 47. p. 10. 11. (La fig. a. de la pl. 2. fig. 14, paraît se rapporter à une espèce voisine, du Cap de Bonne-Esperance). — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 95. 19. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 369 (var. *Fuesslini* et la suivante). — Tausch. Enum. *In.* Mém. de la Soc. Imp. des Nat. de Moscou, t. 3 p. 135. 3. pl. 10 fig. 5.

Variations des élytres (par excès.)

Var. η. *Première bande transversale jaune divisée en deux parties, dont l'interne est généralement plus grande.*

Obs. Ces deux parties sont d'une étendue variable, et chacune d'elles

varie aussi de forme suivant la manière capricieuse dont la matière noire a envahi l'espace occupé par la couleur jaune. Ordinairement l'externe est à l'état de tache, et l'interne conserve souvent l'apparence de bande raccourcie ; mais parfois cette dernière est elle-même réduite à une tache plus ou moins isolée de la suture ; d'autres fois au contraire elle se lie par l'angle de son bord antérieur avec la tache subbasilaire orbiculaire jaune.

Cette variété n paraît plus commune en France que l'état normal.

Mylabris variabilis, Oliv. Entom. t. 3. n. 47. p. 10. 11. pl. 2. fig. 14. δ.

Var. θ. *Semblable à la précédente, mais avec la tache jaune externe ou plus rarement avec l'interne, nulle.*

Meloe 8-maculatus, De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 404. 22.

Var. ι. *Deuxième bande transversale jaune des élytres divisée en deux parties, dont l'interne ordinairement plus grande.*

Obs. La partie externe est ordinairement réduite à l'état de tache, tandis que la partie interne offre souvent plus ou moins la figure d'une sorte de bande raccourcie de figure variable.

Dans cette variété, la bande transversale jaune antérieure est aussi souvent divisée en deux ou réduite à une tache, et les taches basilaire et subapicale parfois très-restreintes et de figures variables.

Ces deux variétés sont peu communes.

Long. 0,0100 à 0,0157 (4 1/2 à 7 l.) Larg. 0,0033 à 0,0043 (1 1/2 à 2 l.)

Corps suballongé ou allongé ; luisant ; convexe. *Tête* noire ; marquée de points assez petits et rapprochés ; hérissée de poils noirs, parfois en partie usés ; offrant souvent sur le front une trace longitudinale lisse. *Labre* à peine échancré, plus finement ponctué que le front. *Antennes* noires ; prolongées un peu au delà des angles postérieurs du prothorax ; grossissant graduellement à partir du sixième et surtout du septième article : le troisième un peu plus grand que le suivant, de moitié au moins plus long que large : les huitième à dixième moins longs que larges : le onzième le plus grand, presque aussi long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe dans sa seconde moitié. *Prothorax* obtusément tronqué et à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur, élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subanguleux dans ce

point, subparallèle ensuite ; à peine aussi long que large ; tronqué à la base, parfois subéchancré dans le milieu de celle-ci ; à peine relevé en rebord très étroit et tranchant à cette dernière ; convexe ; noir ; paraissant un peu moins finement ponctué ou marqué de points plus médiocres que la tête ; hérissé de longs poils noirs ; creusé d'un court sillon transversal à l'extrémité de la ligne médiane, et ordinairement d'une fossette un peu après le milieu de celle-ci ; quelquefois noté d'une autre fossette plus petite entre cette dernière et chaque bord latéral ; ordinairement non sinué près des hanches dans sa partie repliée en dessous. *Ecusson* presque semi-orbiculaire ; noir ; ponctué. *Elytres* cinq fois environ aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux quatre cinquièmes, arrondies chacune à l'extrémité, mais un peu anguleusement à l'angle sutural ; convexes ; ruguleusement ponctuées ; hérissées de poils obscurs, moins longs d'avant en arrière, beaucoup moins apparents que ceux du prothorax ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales peu saillantes et parfois en partie indistinctes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon, mais moins rarement dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle est facile à distinguer du *M. variabilis* par sa tache jaune subapicale, située entre la troisième bande noire et l'extrémité qui est bordée de noir. Elle s'en éloigne encore généralement par l'absence d'une tache jaune humérale, par sa tache subbasilaire ordinairement en ovale longitudinal, moins rapprochée de l'écusson ; par la première bande jaune souvent plus étroite vers la suture ; par son prothorax sans échancrure ou à peine échancré dans le milieu de son bord antérieur, plus étroit et offrant vers les deux cinquièmes, plutôt que vers le cinquième ou vers le quart, son angle antéro-latéral ; par sa forme proportionnelle un peu moins allongée ou plus large ; par ses élytres plus régulièrement arrondies à leur partie postéro-externe.

Le *M. Spartii*, du moins d'après les exemplaires que j'ai reçus de la Hongrie, et ceux que j'ai vus dans diverses collections, ne me semble être qu'une variété du *M. Fuesslini*, dont les taches et bandes des élytres sont d'un jaune orangé au lieu d'être d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre. Le *M. 4-punctata* présente des variations de couleur analogues.

Mylabris Spartii, Germar, Reise n. Dalmat. p. 210. 162. pl. 10. fig. 4. — Küster Kaef. Europ. 3. 56.

Obs. Dans la figure donnée par Germar, la tache subbasilaire a une disposition transverse, au lieu d'être longitudinalement ovalaire ou suborbiculaire, sans doute par une erreur du dessinateur.

Le caractère distinctif entre les *M. Fuesslini* et *Spartii* indiqué par M. Küster et tiré du dernier article des antennes, me semble sexuel.

2. **M. variabilis** ; Bilberg. *Noir ; hérissé de poils noirs. Prothorax élargi depuis les côtés du cou jusqu'au cinquième ou au quart de sa longueur, subparallèle ensuite ; au moins aussi long que large. Elytres ornées chacune de deux taches subbasilaires parfois incomplètement séparées, et de deux bandes transversales irrégulièrement sinuées ou dentées, d'un jaune pâle : leur partie noire constituant, entre la base, trois bandes transversales dentées : la première, avancée sur la suture jusqu'à l'écusson et plus ou moins sur le calus, étranglée dans son milieu, atteignant à peine le côté, parfois réduite à deux taches noires : la seconde commençant un peu après la moitié de la longueur, au moins égale à chacune des jaunes, et à la dernière noire, c'est-à-dire à l'apicale.*

Etat normal des elytres. *Elytres* noires, parées chacune de deux taches subbasilaires, dont l'une juxta-scutellaire et l'autre à l'angle huméral, parfois unies, et de deux bandes transversales dentées, d'un jaune pâle : la partie noire, couvrant brièvement la base et formant en outre trois bandes dentées ou sinuées : la première, constituant avec sa pareille un arc dirigé en arrière, paraissant composée sur chaque élytre, de deux taches noires, unies : l'interne, liée sur la suture à sa pareille, couvrant environ du sixième au tiers de la longueur et un peu moins de la moitié de la largeur, avancée en forme de bordure suturale jusqu'à la base, où elle s'unit à la partie basilaire noire, ordinairement un peu moins prolongée en arrière sur la suture que vers le quart ou le tiers interne de la largeur : la tache externe, non étendue tout-à-fait jusqu'au bord externe, avancée sur le calus, souvent jusqu'à la partie basilaire noire, élargie d'avant en arrière et échancrée à son bord postérieur : ces deux taches formant sur chaque élytre une bande plus ou moins étranglée dans son milieu, enclosant en devant entre elles, la base, l'écusson et le calus huméral, une tache orbiculaire d'un jaune pâle ; cette première bande noire, moins développée longitudinalement dans son milieu et offrant à son bord postérieur trois dents obtuses : deux, dépendant de la tache externe qui contribue à la former : une, plus obtuse et plus prolongée en arrière appartenant à la tache interne, vers le tiers ou le quart interne de la

largeur : la deuxième bande noire, transversale, couvrant de la moitié ou un peu moins, presque aux deux tiers de la longueur, entaillée vers les deux tiers de son bord antérieur, et plus ou moins avancée en forme d'angle ou de dent, de chaque côté de cette entaille, en ligne presque droite, ou un peu arquée en arrière entre la dent interne précitée et la suture, entaillée vers le milieu de son bord postérieur, munie de chaque côté de cette entaille d'une dent : l'externe plus prononcée et plus prolongée en arrière : l'interne souvent faible : la troisième bande noire, apicale, couvrant environ le sixième postérieur ou un peu plus de la longueur, entaillée dans le milieu de son bord antérieur et anguleusement avancée de chaque côté de cette entaille, surtout du côté externe : ces parties noires, laissant, de couleur d'un jaune pâle, deux taches subbasilaires et deux bandes transversales, sur chaque étui : la tache subbasilaire interne, subarrondies, enclose comme il a été dit : la tache subbasilaire externe de forme variable, ordinairement allongée, comprise entre le calus huméral et le bord externe, ordinairement linéairement prolongée en arrière le long du bord marginal, jusqu'à la première bande transversale jaune : celle-ci, offrant ordinairement à son bord antérieur une dent suturale commune aux deux étuis, souvent peu nettement indiquée, et deux autres, sur la moitié externe de sa largeur, offrant à son bord postérieur une dent dirigée en arrière, vers les trois cinquièmes ou deux tiers de la largeur : la deuxième bande transversale jaune, offrant à son bord antérieur, un peu avant le milieu de la largeur de celui-ci une dent dirigée en avant, et de chaque côté de cette dent, une entaille, dont l'externe plus profonde, offrant à son bord postérieur une dent dirigée en arrière dans son milieu et une entaille sur la suture et près du bord externe.

Var. α. *Bande noire antérieure réduite à deux taches isolées, de grosseur variable et dont l'interne ne joint pas la suture.*

Obs. Quelquefois l'interne est presque ponctiforme, à peine égale au cinquième de la largeur, isolée de la suture et séparée de la tache juxta marginale par un espace plus grand que son diamètre. On voit ordinairement après l'écusson des restes de la bordure suturale noire de l'état normal ; mais les taches subbasilaires jaunes ne sont plus indiquées et se trouvent remplacées par une bande transversale jaune, qui se lie avec la première bande jaune, par la suture, plus largement par la moitié de la largeur de chaque étui et par le bord externe.

Var. β. *Bande antérieure noire séparée en deux taches isolées, dont l'interne s'étend jusqu'à la suture.*

Obs. Les deux taches jaunes subbasilaires sont ordinairement indiquées ou même assez bien circonscrites, mais unies ensemble au devant du calus huméral.

Meloe fasciatus, Fuessly, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. d.
Mylabris variabilis, Bilberg, Monogr. Mylabr. p. 25. Var. γ. pl. 3. fig. 5.

Var. γ. *Deuxième bande noire n'atteignant ni la suture ni le bord externe, réduite à deux taches soit unies, soit séparées l'une de l'autre.*

Mylabris variabilis, Bilb. l. c. p. 26. Var. δ. pl. 3. fig. 6. — Schön. Syn. ins. t. 3 p. 33. 16. Var. δ.

Obs. Dans la variété citée par Bilberg, les deux taches composant la seconde bande noire raccourcie à ses deux extrémités, sont isolées. J'en ai vu, dans la collection de M. Gacogne, une variété semblable, mais dont les deux taches sont unies.

Var. δ. *Bande antérieure noire entière, mais non avancée sur le calus, de telle sorte que les deux taches jaunes subbasilaires sont réunies en une bande.*

Cantharis fasciata, Ferrante imperato, Histor natural. *Venetia*, 1672 in fol. p. 681 et pl. p. 692.
Meloe fasciatus, Fuessly, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. c.
Mylabris cichorei, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 370. 4. pl. 88. fig. 9. — Tausch. Enumer. etc. *in* Mém. de la Soc. imp. des Nat. de Mosc. t. 3. p. 136. pl. 10. fig. 6.
Mylabris variabilis, Bilb. l. c. p. 25. 15. Var. β. pl. 3. fig. 4. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 32. 16. Var. β.

Etat normal.

Meloe fasciatus, Fuessly, Verzeich. p. 20. 398. pl. fig. 1. a.
Meloe variabilis, Pallas. Icon. p. 81. 7. pl. E. fig. 7.
Meloe cichorii, De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 399. 4 (en partie).
Mylabris cichorei, Petagn. Spec. Insect. Calabr. p. 27. 135.
Mylabris cichorii, Dorthes Observat. etc. *in* Mém. de la Soc. d'Ag. de Paris, 1787 (printemps). p. 67 et 68. pl. fig. 5. — Oliv. Entom. t. 3. n. 47. p. 7. 7 pl. 1. fig. b et c et a à f détails (les fig. d et e paraissent se rapporter à une autre espèce. — La fig. 13 de la pl. 2. indiquée également comme appartenant au *M. cichorii*, représente une variété du *M. 4-punctata*, Linn.) — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 15 (1803). p. 308. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 94. 16. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 371 (en partie.) — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. t. 22 (1818). p. 12. 1. — Guérin, Dict. class. d'Hist. nat. t. 11 (1827). p. 303. — Mels. Lettr. t. 2.

p. 298. 1. — De Castelnau. Hist. nat. t. 2. p. 141. 16. — Cuvier, Règne. anim. edit. *Fortin Masson*, p. 416. pl. 54. fig. 7.

Mylabris fasciata, Oliv. Encycl. méth. t. 8 p. 97. 21 ?

Mylabris variabilis, Bild. Monogr. Mylabr. p. 25. 15. pl. 3. fig. 3.—Schonh. Syn. ins. t. 3 p. 35. 16. — J.-B. Fischer, Tentam. conspect. canthar. p. 4. — Brullé, Exped sc. de Morée p. 229.-406.

Mylabris mutans, Guérin. Dict. pitt. d'Hist. nat. t. 5. (1837). p. 551. pl. 397. figure 5.

Variations des élytres (par excès).

Var. ε. *Tache jaune subbasilaire externe divisée en deux par une dent ou un appendice linéaire de la bande noire antérieure.*

Obs. Souvent alors la bande noire antérieure s'étend à peu près jusqu'au bord marginal des étuis.

Var. ζ. *Bandes noires plus développées que dans l'état normal et rendant longitudinalement moins développés les bandes jaunes, surtout la première.*

Obs. Les deux bandes noires antérieures sont celles qui ont le plus de disposition à se développer ; parfois la bande jaune antérieure est réduite sur la suture à un douzième ou même un quinzième de la longueur des élytres

J'ai vu un exemplaire chez lequel la dent externe du bord antérieur de la bande noire apicale s'avançait jusqu'au bord postérieur de la deuxième bande noire.

Long. 0,0100 à 0,0157 (4 /12 à 7 l.) Larg. 0,0025 à 0,0045 (1 1/8 à 2 l.)

Corps allongé ; luisant; convexe. *Tête* noire ; marqué de points médiocres, rapprochés ; hérissée de longs poils noirs. *Labre* à peine échancré ; plus finement ponctué et moins longuement hérissé de poils. *Antennes* prolongées un peu au delà des angles postérieurs du prothorax (♂) ou un peu moins (♀) ; noires ; grossissant à partir du sixième et surtout du huitième article : le troisième une fois au moins plus long que large : les suivants plus longs que larges : le onzième, le plus grand, rétréci à partir de la moitié. *Prothorax* échancré dans le milieu de son bord antérieur; élargi depuis les côtés du cou jusqu'au tiers environ de sa longueur, subparallèle ensuite ; un peu plus long que large ; obtusément tronqué ou faiblement arqué en arrière à sa partie postérieure ; parfois légèrement échancré dans le milieu de

celle-ci ; à peine relevé à la base en un rebord tranchant très-étroit ; convexe ; noir ; ponctué et hérissé comme la tête, de longs poils noirs; creusé d'une fossette un peu arquée, au devant du cinquième ou du quart médiaire du rebord basilaire ; noté sur la ligne médiane, un peu après le milieu de sa longueur, d'une fossette subarrondie habituellement plus prononcée; peu ou point sinué près des hanches, dans la partie repliée en dessous. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir ; ponctué. *Elytres* cinq fois au moins aussi longues que le prothorax ; subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes, obliquement ou obstusément coupées ensuite jusque près de l'angle sutural qui est subarrondi ; convexes ; ruguleusement et un peu plus finement ponctuées que le prothorax ; hérissées de poils noirs moins épais, moins longs et moins apparents; chargées chacune de quatre nervures longitudinales peu saillantes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués et hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce est l'une des plus communes de celles de ce genre qui habitent notre pays. On la trouve dans le Midi, dans les environs de Lyon, dans diverses provinces du centre de la France et jusqu'aux environs de Paris.

Obs. Les individus de notre pays se reconnaissent en général facilement entre ceux de toutes les autres espèces qui habitent aussi la France ; à leurs élytres ornées de deux taches subbasilaires et de deux bandes transversales jaunes: la tache subbasilaire interne plus grande, au moins aussi large que longue, ordinairement anguleuse dans le milieu de son bord postérieur,séparée de la suture par une bordure suturale noire à peu près de la largeur de l'écusson et parfois incomplète, souvent unie sur le calus ou incomplètement séparée de la tache jaune subbasilaire externe : ces deux taches subbasilaires ainsi que les bandes jaunes, séparées par des bandes transversales noires : l'antérieure de celles-ci, ordinairement formée de deux taches noires, souvent à peine liées dans leur milieu, vers la moitié de la largeur des étuis ; l'interne constituant ordinairement avec sa pareille, une tache suturale commune, presque carrée : les deuxième et troisième bandes noires, dentées: la deuxième offrant ordinairement à son bord antérieur, un peu avant la moitié de la largeur, un angle plus avancé que le reste : la bande postérieure, apicale, couvrant au moins le sixième postérieur de la longueur.

Mais dans les parties plus chaudes de l'Europe, on trouve des individus qui sembleraient devoir constituer une espèce particulière (*M.*

hypocrita[1], et faire la transition de cette espèce au *M. 4-punctata* de Linné. Des deux taches noires qui, dans l'état normal, constituent en se liant, la bande antérieure noire, l'interne est en ovale longitudinal, subponctiforme, isolée de la suture, de la courte bordure suturale postscutellaire, et de la tache externe : celle-ci s'avance encore jusqu'à la moitié du calus huméral, mais elle reste isolée du bord externe. Cependant chez ces exemplaires, formant la var α et dont les individus qui m'ont passé sous les yeux sont tous de la Sicile, de la Grèce ou de quelques autres parties chaudes de l'Europe, on semble reconnaître encore le *M. variabilis*, à la bande noire du milieu, ordinairement anguleusement avancée vers le milieu de son bord antérieur et surtout couvrant à la suture le sixième environ de la longueur des élytres, et offrant vers le milieu de sa largeur un développement longitudinal à peu près égal ; par la bande noire apicale couvrant environ le sixième postérieur de la longueur à la suture.

Le *M. variabilis* a été confondu par divers auteurs avec d'autres espèces voisines, principalement avec le *M. cichorii* de Linné, dont les descriptions peuvent souvent donner lieu à l'équivoque. Mais pour ceux qui n'ont pas vu l'exemplaire typique de cette dernière espèce, dans la collection de cet illustre père de la science, la figure 315. 5. de la pl. 3 du t. 5. des *Amoenitates academicæ*, suffit, par sa taille, pour indiquer une espèce différente avec laquelle Linné confondait probablement notre *M. variabilis*, car il donne pour patrie à son *Meloe cichorii*, tout l'Orient, les parties méridionales de la France, la Chine et le Cap de Bonne-Espérance.

J'ai vu dans la collection de M. Godard un assez grand nombre d'individus provenant de la Crimée, chez lesquels la seconde bande transversale noire des élytres semble un peu plus antérieure que chez les individus de nos pays; mais ces exemplaires qui sembleraient constituer une espèce particulière (*M. similaris*) offrent avec notre *M. variabilis* tant d'analogie, que peut-être n'en sont ils qu'une variété locale.

3 **M. quadripunctata** ; Linné. *Noir ; hérissé de poils noirs. Prothorax au moins aussi long que large. Elytres variant du jaune pâle au jaune orangé ; ornées d'une très-courte bordure postscutellaire, et chacune de quatre taches et d'une bordure apicale lunulée, noires : les première et deuxième taches, ponctiformes, constituant avec leurs pareilles une rangée*

---

(1) Mus. Ulric. Reg. p. 103. — Syst. nat. 12e édit. t. 1. p. 680. 5.

transversale arquée en arrière, vers le cinquième ou un peu plus de la longueur des étuis, à la suture : la troisième, ponctiforme, et la quatrième en triangle transverse, formant avec leurs pareilles une rangée transversale un peu arquée en devant, vers les quatre septièmes de la longueur des étuis, à la suture : la bordure apicale couvrant presque le sixième postérieur des étuis vers la suture, et le douzième, dans son milieu.

Etat normal des Elytres. *Elytres* d'un jaune rouge, d'un jaune orangé, d'un jaune d'ocre, ou d'un jaune pâle, très-brièvement et souvent peu distinctement noires à la base, ornées d'une courte bordure postscutellaire, et chacune de quatre taches subponctiformes, et d'une bordure apicale, noires : la tache ou bordure postscutellaire, commune, débordant à peine le rebord sutural, de moitié environ plus longue que large : les première et deuxième taches noires particulières à chaque élytre, formant avec leurs pareilles une rangée transversale arquée en arrière : la première ou interne, vers le quart de la longueur, en forme de point ovale, égal au sixième ou au cinquième de la largeur d'un étui, séparé de la suture par un espace ordinairement moins grand que son diamètre ; la deuxième, ou externe, plus antérieure, située vers le cinquième de la longueur, un peu moins rapprochée du bord externe que la première ne l'est du bord sutural, ordinairement plus petite, en triangle un peu oblique, souvent échancré à son bord postérieur : les troisième et quatrième taches, formant avec leurs pareilles une rangée transversale faiblement arquée en devant : la troisième ou interne, située vers les quatre septièmes ou un peu plus de la longueur, ponctiforme, ovale, égale ou variablement un peu plus petite ou plus grande que la première, ordinairement un peu plus rapprochée qu'elle de la suture : la quatrième ou externe, généralement la plus grosse, commençant un peu après la moitié de la largeur, faiblement plus postérieure que la troisième, presque en ligne droite à son bord interne, transversalement étendue jusqu'au bord externe ou presque jusqu'à lui, en se rétrécissant graduellement de dedans en dehors, en formant un triangle transverse parfois tronqué près du bord extérieur : la bordure apicale, lunulée, ou en forme de fer à cheval, couvrant environ le sixième ou le septième postérieur de la longueur à la suture, un peu moins au bord externe, et environ le douzième au devant du milieu du bord postérieur, échancrée à la partie antérieure de son côté sutural et obliquement à la partie antérieure du marginal.

Variations des Elytres (par défaut)

Obs. Quelquefois la tache postscutellaire devient peu distincte. Les taches ponctiformes varient aussi de petitesse et de proportions relatives. La deuxième se montre quelquefois très-petite, et la quatrième modifie sa figure pour se rapprocher de la forme d'un point.

Var α. *Elytres marquées seulement de deux taches subponctiformes et de la bordure apicale, noires.*

Obs. Ce sont généralement les première et deuxième taches qui font défaut. Variété rare.

Var. β. *Elytres réduites à trois taches ponctiformes et à la bordure apicale, noires.*

Obs. 1° C'est ordinairement la deuxième, ou antérieure externe qui disparaît le plus souvent.

2°. Plus rarement c'est l'interne.

Mylabris 4-punctata, Bilberg, Monogr. var β. p. 27. 16. pl. 3. fig. 9, — Schönh. Syn, ins. t. 3. p 34. 18. var β.
Meloe variabilis, Pallas, Icon. pl. E. fig. 14. α ?

3° Plus rarement encore c'est la troisième ou interne de la seconde rangée,

Var. γ. *Rangée antérieure des taches ponctiformes, réduite à une tache (ordinairement l'externe) : rangée postérieure transformée en une bande transverse plus ou moins raccourcie, par l'union des troisième et quatrième taches ; offrant aussi la bordure apicale, noires.*

Mylabris 4-punctata, Bilb. Monogr. p. 28. 16. pl. 3. fig. 10. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 34. 18. var γ.
Meloe fasciatus, Fuessly, Verz. p. 90. 398. pl. fig. 1. b. ?

Var. δ. *Taches variablement plus petites que dans l'état normal : la quatrième ou la postérieure externe réduite parfois à un petit point noir.*

Etat normal.

Meloe quadripunctata. Linné, Faun. suec. 12° édit. t. 1. p. 680. 6. (suivant le type). — P. L. S. Müller, Naturs. t. 5. 1e part p. 582. 6. — Goeze, Entom. Beyt.

t. 1. p. 698. 6. — Thunb. Nov ins. Spec. 6. pl. fig. 6. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 400. 5.

Mylabris melanura, J. B. Fischer, Monogr. Canthar p. 6 24. — Chevrol. Descript. de Mylabr. *in* Revue entom. de Silbermann, t 5. p. 270. 6. — L. Dufour, Excurs. p. 73. 440.

Mylabyis 10-punctata. Oliv. Entom. t. 3. n° 47. p. 12-13. pl. 1. fig. 4. et pl. 2 fig. 18. a. (mais non la fig. b). — *Id.* Nouv. dict. d'hist. nat. t. 15. (1803) p. 308. — Tigny. Hist. nat. t. 7. p. 129 — Latr Hist. nat. t. 10. p. 369. 1. — *Id.* Gen. t. 2. p. 216. 1. — *Id.* Nouv. dict. d'Hist. nat. t. 2 (1818). p. 128. pl. G. 23. 14. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4 p. 431. 3. — Muls. Lettr. t. 2. p. 298. 2.

Mylabris octopunctata Oliv. Encycl. méth. t. 8, p. 95. 20. — Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 22 (1818) p. 128.

Mylabris 4-punctata, Dorthes, Observ. sur quelques ins. nuis. aux blés et à la luzerne, *in* Mém. de la Soc. d'agr. de Paris, 1787 (printemps) p. 68. pl. fig. 6 — Bilb. Monogr. p. 27. 16. pl. 3. fig. 7 et 8. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 34 1?. — Brullé, Exped. sc. de Morée p. 229. 408. — Rosenh. Die. Thier Andalus. p. 229.

Mylabris mutans, Guérin, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 5. p. 551. pl. 397 fig. 8.

Mylabris hispanica, (Mannerh). Voy. *Motschoulsk*. Coléopt. d'un voy. de M. Handschuh, *in* Bullet. de la Soc. d. nat. de Mosc. t. 22 (1849) p. 132-172. — *Id.* tiré à part p. 83. 172.

Variations des Elytres (par excès)

Obs. Les taches ponctiformes noires se montrent parfois moins petites que dans l'état normal, mais en conservant leur forme ordinaire.

Mylabris cichorii, Oliv. Entom. t. 3. n° 47. p. 7. 7. var. pl. 2. fig. 13 ?
Mylabris mutans, Guérin, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 5. p. 551 pl. 37. fig. 7.

Var. ε. *Troisième tache noire ou l'interne de la rangée postérieure étendue jusqu'à la suture en constituant avec sa pareille une tache commune ou presque commune.*

Obs. Souvent alors cette tache perd sa forme normale et prend celle d'un carré.

Mylabris melanura, Petagn. Spec. insect. Calabr. p. 27. 136, pl. fig. 13.
Meloe melanurus, De Villers, C. Linn. Entom. t. 4. p. 364.

Obs. Souvent alors la quatrième tache, étendue jusqu'au bord externe, prend la forme d'un carré, ou s'en rapproche.

Var. ζ. *Taches noires de la rangée postérieure liées entre elles ou à peu près.*

Obs. Elles conservent généralement leur forme ordinaire ou s'en écartent peu.

1° Taches antérieures isolés.

Mylabris 4-punctata, Bilb. loc. cit. var. γ. p. 28. 16. pl. 3. fig. 12. — Schönh, Syn. ins. t. 3. p. 34. 18 var. γ.

2° Taches de la rangée antérieure faiblement unies entre elles

Mylabris 4-punctata, Tauscher, loc. cit. pl. 10. fig. 3 ? — Bilb. Monogr. loc. cit. p. 28. 16. var ε. pl. 3. fig. 13 ? — Schönh. loc. cit. p. 34. 18. var. ε ?
Mylabris mutans, Guérin, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 5. (1837), p 551. pl. 397. fig. 6.

Obs. Là se bornent les variations des elytres, chez les individus pris en France, que nous avons eu l'occasion d'examiner. Mais dans les autres pays, on trouve des modifications plus prononcées, dont nous parlerons ci-après.

Long 0,0112 à 0,0157 (5 à 7 l.) Larg. 0,033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.)

Corps allongé, luisant ; convexe. *Tête* noire ; marquée de points médiocres ou assez petits et rapprochés ; hérissée de poils noirs assez longs ; ordinairement notée d'une fossette plus ou moins apparente sur le milieu du front, et souvent d'une autre moins apparente ou obsolète au côté interne de chaque œil, au dessus de la base de chaque antenne. *Labre* peu ou point échancré ; un peu plus finement ponctué que la tête. *Antennes* noires ; prolongées un peu au delà (♂) ou à peine au delà (♀) des angles postérieurs du prothorax ; grossissant progressivement à partir du sixième ou du septième article : le troisième une fois au moins plus long que large : les suivants plus longs que larges : les neuvième et dixième et souvent le huitième, moins longs que larges ; le onzième presque égal aux deux précédents réunis, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit et échancré dans le milieu de son bord antérieur, élargi jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subanguleux dans ce point, subparallèle ensuite ; un peu plus large que long ; un peu arqué en arrière, et relevé en rebord très-étroit et tranchant, à la base ; convexe ; noir ; ponctué et hérissé de poils comme la tête ou à peu près ; ordinairement marqué d'une fossette ou court sillon transverse arqué à l'extrémité de la ligne médiane ; creusé un peu après le milieu de cette ligne d'une fossette subarrondie généralement plus prononcée ; peu ou point sinué

près des hanches, dans sa partie repliée en dessous. *Ecusson* presque semi-orbiculaire ; noir, ponctué. *Elytres* quatre fois environ aussi longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, arrondies chacune à l'extrémité,mais un peu anguleusement à l'angle sutural ; convexes ; ruguleusement ponctuées ; hérissées de poils noirs, courts,clairsemés et peu apparents; chargées chacune de quatre nervures longitudinales légères et souvent en partie obsolètes, dont les troisième et quatrième se réunissent sur la tache subponctiforme antérieure externe ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce n'est pas rare pendant l'été dans les environs de Lyon et dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle se distingue assez aisément entre nos autres Mylabres de France,par la disposition des taches noires : par la figure ponctiforme des trois premières; par la forme en triangle ordinairement transverse et rétréci de dedans en dehors, de la quatrième tache; par la bordure lunulée de l'extrémité des étuis.

Quelquefois cependant la quatrième tache des élytres se montre subarrondie ou carrée,et se rapproche ainsi de la configuration qu'elle présente chez le *M. melanura* de Pallas.

Celui-ci, généralement d'une taille un peu plus avantageuse, offre les taches ponctiformes des élytres habituellement moins petites,et la quatrième en carré, quelquefois même plus long que large ; mais cette sorte de Mylabre se lie par des transitions souvent si insensibles avec notre *M. 4-punctata* et présente d'ailleurs avec ce dernier tant de similitude pour la disposition des taches qu'il est difficile de dire si le *M. melanura* doit constituer une espèce ou être considéré comme une variété locale de celle qui nous occupe.

Au *M. melanura* de Pallas se rapporte la synonymie suivante :

Meloë melanura, Pallas, Icon. p. 86. 12. (non la fig. 12. de la pl. E) .— Gmel. Car. Linn. Syl. Natur. t. 1, p. 2020. 30.

Mylabris quadripunctata, Tauscher, Entom, etc. *in* Mem. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 3. (1812), p. 133. 2. pl. 10. fig. 2.— Ménétriers, Catal. p, 207. 917.

Mylabris melanura, Fischer de Waldh. Entom. de Russ. t. 3.p. 225, 3. — Geeler, Mylabr. de la Sibér. 2 *in* Nouv. Mem. de la Soc.imp. des Natur. de Mosc t. 1. (1829) p. 188. 6.

Les affinités que notre *M. 4-punctata* présente, par ses variations les plus prononcées, avec le *M. variabilis*, ont porté M. Guérin à ne

voir dans tous ces individus (*M. 4-punctata* et *variabilis*) qu'une seule espèce à laquelle il a donné le nom de *M. mutans* [1]. Evidemment ce savant dont l'œil est si clairvoyant, s'est fait illusion dans cette circonstance. Les figures de son Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, dans lesquelles il cherche à montrer par quelles modifications successives passe son *M. mutans*, depuis les variations par défaut du *M. 4-punctata* jusqu'à celles plus prononcées du *M. variabilis*, suffisent pour indiquer, par la brièveté de la bordure noire apicale, chez les figures 7, 8 et 9, que ces dernières n'appartiennent pas à celle représentée fig. 5.

Dans quelques catalogues on trouve indiquée, comme habitant la France, l'espèce suivante :

4. **M. decempunctata** ; Fabricius. *Noir ; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres. Prothorax creusé d'une fossette vers le milieu de la ligne médiane. Elytres d'un jaune d'ocre ou orangé, ornées chacune de cinq taches ponctiformes noires : les deux premières formant avec leurs pareilles une rangée arquée en arrière, vers les deux septièmes, à la suture : les troisième et quatrième formant avec leurs pareilles une rangée arquée en devant, vers la moitié de la longueur, à la suture : la cinquième la plus grosse, transverse, couvrant les deux cinquièmes submédiaires, vers les cinq sixièmes de la longueur : les première et troisième également rapprochées de la suture : les deuxième et quatrième, un peu moins voisines du bord externe.*

Etat normal des élytres. *Elytres* d'un jaune d'ocre ou d'un jaune orangé, ornées chacune de cinq taches ponctiformes ou subponctiformes noires : les première et deuxième, ponctiformes, constituant avec leurs pareilles une rangée arquée en arrière : la première ou interne, vers les deux septièmes de la longueur, séparée de la suture par un espace égal au sixième ou septième environ de la largeur de l'étui : la deuxième, plus antérieure, située après le calus, vers le sixième ou le cinquième de la longueur de l'élytre, au côté interne de la troisième nervure qu'elle couvre, un peu moins voisine du bord externe que la première de la suture : les troisième et quatrième, ponctiformes, ordinairement de la grosseur des deux précédentes, disposées en rangée oblique en sens inverse des deux premières, constituant

---

[1] Dict. pittor. d'hist. nat. t. 5. p. 551. pl. 397.

avec leurs pareilles une rangée arquée en devant : la troisième ou interne, au moins aussi rapprochée de la suture que la première, située vers le milieu de la longueur : la quatrième ou externe plus postérieure de la moitié environ de son diamètre, aussi voisine à peu près du bord externe que la deuxième : la cinquième, la plus grosse, en ovale transverse, couvrant ordinairement les deux cinquièmes submédiaires de la largeur, un peu plus rapprochée du bord externe que de la suture, située presque aux cinq sixièmes de la longueur.

Obs. Les points varient un peu de grosseur : le cinquième toutefois est généralement le plus gros et transverse, quoique de figure parfois un peu différente.

Mylabris 10-*punctata*, Fabr. Spec. ins. t. 1 p. 331. 3.—*Id.* Mant. t. 1. p. 216. 5.— *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 89. 9. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 84. 14. — Petagn. Spec. ins. Calabr. p. 27. 134. — Illig. Mag. t. 3 p. 173. 14. — Tauscher. Enum. in. Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Moscou. t. 3. p. 149. 9. pl. 10 fig. 11.— Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 99. 42. — Bilberg, Monog. p. 65. 44. pl. 6. fig. 17. — Schonh. Syn. ins. t. 3. p. 40. 49. — Goldfus. Handb. p. 335?— J.-B. Fischer, Monogr. Canth. p. 12. 73. — Brullé, Exped. sc. de la Morée, p. 229. 405.
Meloe 10-*punctata*, Gmel. C. Linn. Syt. Nat. t. 1. p. 2018. 6.

Long. 0,0112 à 0,0157 (5 à 7 l.) 0,0036 à 0,0045 (1 2/3 à 2 l.)

Corps allongé ; luisant. *Tête* noire : marquée de points médiocres et rapprochés; hérissée de longs poils noirs ; ordinairement notée sur le milieu du front d'une cicatrice ou d'une légère fossette souvent chargée d'une courte ligne longitudinale élevée. Suture frontale à peine arquée en arrière. *Labre* à peine échancré à son bord antérieur. *Antennes* noires ; prolongées jusqu'aux angles postérieurs ou un peu au delà ; grossissant graduellement à partir du sixième article : le troisième ordinairement une fois plus long que large : les quatrième à cinquième ou sixième plus longs que larges : les neuvième et dixième moins longs que larges : le dernier, le plus grand, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit et faiblement échancré à son bord antérieur, élargi jusque vers les deux cinquièmes, subparallèle ensuite ; tronqué ou à peine arqué en arrière et relevé en rebord étroit et tranchant à cette dernière, quelquefois légèrement échancré dans le milieu de celle-ci ; plus large que long ; convexe ; ponctué et hérissé de poils comme la tête ; creusé d'une fossette arquée ou transverse au devant du milieu de la base, et d'une autre subarrondie ou irrégulière, or-

dinairement plus prononcée, un peu après le milieu de la ligne médiane. *Ecusson* en triangle obtus ou subarrondi ; noir ; ponctué ; poilu. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles, ou à peine élargies un peu après la moitié, arrondies chacune à l'extrémité, avec l'angle sutural à peine anguleux ; convexes ou convexement en toit; ruguleusement ponctuées; garnies de poils noirs ou obscurs, hérissés et moins courts près de la base, mi-couchés postérieurement, peu apparents ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales un peu légères et souvent en partie obsolètes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce est indiquée dans le catalogue de M. de Marseul, comme se trouvant en France. Je l'ai reçue de M. Wachanru, mais sans être bien sûr qu'elle se trouve dans notre midi. Elle m'a été donnée par M. Godart comme venant de Crimée.

Près du *M. 10-punctata*, vient se placer l'espèce suivante :

M. Forti. *Noir; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres. Prothorax noté d'une fossette vers le milieu de la ligne médiane. Elytres d'un jaune d'ocre, ornées chacune de cinq taches ponctiformes noires : les première et deuxième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale un peu avant le quart : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversale vers la moitié ou à peine moins de la longueur : la cinquième, transverse, sur le milieu de l'élytre, vers les cinq sixièmes de la longueur : les première et deuxième presque également rapprochées de la suture : les deuxième et quatrième à peine moins voisines du bord externe.*

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4 l.) Larg. 0,0022 (1 l.)

Mylabris 10-punctata, Petagn. Ins. Calab. p. 27. 134 ?

Patrie : le royaume de Naples.

Elle m'a été envoyée par M. le docteur Forté, de Naples, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Elle se distingue du *M. 10-punctata* par sa taille plus petite et surtout par ses quatre premières taches ponctiformes constituant avec leurs pareilles, sur chaque élytre, deux rangées transversales en ligne droite ; par la cinquième tache faiblement plus grosse que les autres et occupant le milieu de la largeur de l'élytre ; par les première et

troisième taches un peu moins rapprochées de la suture et par les deuxième et quatrième taches moins voisines du bord externe : la quatrième, distante de ce bord environ du quart de la largeur d'un étui.

5. **M. duodecim-punctata** ; Olivier. *Noir : hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres, mêlés à des poils d'un blanc cendré luisant. Prothorax rayé d'une ligne longitudinale et d'une fossette sur son milieu. Elytres d'un jaune d'ocre ; ornées chacune de six points d'un noir violacé, inégaux, formant transversalement avec leurs pareils, trois rangées : la première, en ligne droite ou à peine arquée en arrière, les deux autres, arquées en devant : chaque point interne également rapproché de la suture, le postérieur externe plus voisin que les autres du bord extérieur : le premier, interne, au cinquième ou un peu plus de la longueur des étuis : le deuxième, à la moitié : le troisième, aux quatre cinquièmes : le premier, externe, au cinquième : le deuxième, aux quatre septièmes : le troisième, le plus gros, aux cinq sixièmes, parfois uni avec le cinquième : plusieurs parfois nuls.*

Etat normal des élytres. *Elytres* d'un jaune d'ocre ou d'un roux jaune, ornées chacune de six taches ponctiformes ou subponctiformes, d'un noir violacé : les première et deuxième, ponctiformes, constituant avec leurs pareilles une rangée transverse en ligne droite ou à peine arquée en arrière : la première, arrondie, située vers le cinquième ou les deux neuvièmes de la longueur, ordinairement d'un diamètre égal au cinquième ou au sixième de la largeur d'un étui, séparé de la suture par un espace à peu près égal à son diamètre : la deuxième, à peine plus antérieure, située après le calus, vers le cinquième de la longueur, séparée du bord externe par un espace au moins égal à son diamètre : les troisième et quatrième, formant avec leurs pareilles une rangée transversalement arquée en devant, c'est-à-dire constituant sur chaque élytre une rangée obliquement transverse : la troisième, ponctiforme ou subponctiforme, ordinairement presque égale à la première suivant sa grosseur variablement un peu plus ou un peu moins rapprochée de la suture que celle-ci, située vers la moitié de la longueur des étuis : la quatrième suivant sa grosseur variablement plus postérieure que la troisième de la moitié, des trois quarts du diamètre de celle-ci, ou même sensiblement plus en arrière que le bord postérieur de cette dernière, ponctiforme ou irrégulière, ordinairement la moins petite des cinq premières, à peine moins rapprochée du bord externe que la première : les cinquième et sixième, constituant avec leur

pareilles une rangée transversalement arquée en devant, formant sur chaque élytre une rangée oblique, presque parallèle à celle formée par les troisième et quatrième : la cinquième, souvent la plus petite des six, ponctiforme, ordinairement aussi rapprochée de la suture que les première et troisième, située vers les quatre cinquièmes environ de la longueur de l'élytre : la sixième, généralement la plus grosse de toutes, subarrondie, ordinairement la plus voisine du bord externe, située vers les cinq sixièmes environ de la longueur, distante de la suture au moins de la moitié de la largeur d'une élytre.

Obs. Les points varient un peu de grosseur ; mais le plus souvent le quatrième et surtout le sixième sont les plus gros, et les premier et cinquième les plus petits.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α. *Taches des élytres réduites à un seul point noir, bien marqué.*

Obs. C'est généralement la sixième ou externe de la rangée postérieure qui reste seule.

Quelques-unes des autres sont parfois représentées par des points noirs très-petits, à peine distincts.

Var. β. *Taches des élytres réduites à deux points noirs, bien marqués.*

Obs. Ce sont ordinairement :

1° Les cinquième et sixième.

2° Les deuxième et sixième.

Parfois, quelques-unes des autres taches sont indiquées par des points à peine apparents.

Var. γ. *Taches des élytres réduites à trois points noirs, bien marqués.*

Obs. Ce sont ordinairement :

1° La deuxième et les cinquième et sixième.

2° La première et les cinquième et sixième.

3° Les première, deuxième et sixième.

Var. δ. *Taches des élytres réduites à quatre points noirs bien marqués.*

Obs. Le plus souvent ce sont les première, deuxième, cinquième et sixième.

Var. ε. *Taches des élytres réduites à cinq points bien marqués.*

Obs. Ce sont ordinairement :
1° Les première, deuxième, quatrième, cinquième et sixième.
2° Les première, deuxième, troisième, quatrième et sixième.

Etat normal.

Mylabris crocata, Oliv. Entom. t. 5. n° 47. p. 11. 14. pl. 2. fig 23 (suivant ce que dit Olivier dans l'Encycl. méth.)
Mylabris 12-punctata, Oliv. Encycl. méth. t. 8, p. 98. 40.
Mylabris cynnescens, (Illiger). (Dejean). Catal. (1821). p. 74.— *Id.* (1833). p. 223 — *Id.* 1837). p. 243. — Rosenh. Die Thier. Andalus. p. 231

Variations des élytres (par excès).

Var. γ. *Taches d'une rangée, unies.*

Obs. Ce sont ordinairement les cinquième et sixième taches qui se lient et acquièrent plus de développement ; mais cette union laisse facilement reconnaître le dessin normal.

Long. 0,0067 à 0,0135 (3 à 6 l.) Larg. 0,0022 à 0,0045 (1 à 2 l.)

Corps suballongé ou allongé ; luisant. *Tête* noire ; marquée de points médiocres et rapprochés ; hérissée de poils noirs ; ordinairement creusée d'une fossette sur le milieu du front, et chargée d'une ligne longitudinale plus ou moins obsolète, naissant du milieu de la suture frontale et prolongée jusqu'à la moitié de la fossette. *Suture frontale* arquée en arrière. *Labre* un peu plus finement ponctué que la tête ; faiblement échancré au milieu de son bord antérieur. *Antennes* noires, parfois moins obscures sur une partie des quatrième à sixième articles ; prolongées à peine jusque vers les angles postérieurs (♀) ou un peu au-delà (♂) ; grossissant progressivement à partir du sixième article : le troisième, de moitié environ plus long que large : les cinquième à dixième, généralement moins longs que larges : le dernier, le plus grand, un peu moins long que les deux précédents réunis, rétréci en pointe dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit, et faiblement dans le milieu de son bord antérieur, élargi jusque vers les deux cinquièmes, subparallèle ensuite ; un peu plus long que large ; un peu

arqué en arrière et relevé en bord étroit et tranchant, à la base ; convexe ; noir ; ponctué à peu près comme la tête ; hérissé de poils noirs entremêlés de poils plus fins d'un cendré grisâtre, ordinairement plus apparents ou plus épais sur les côtés ; creusé d'une fossette arquée au devant du milieu de la base ; rayé sur son milieu d'une courte ligne longitudinale. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir ; ponctué ; poilu. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux quatre cinquièmes, arrondies chacune à l'extrémité, peu ou point subanguleuses à l'angle sutural ; convexes en devant, convexement en toit postérieurement ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils obscurs mi-couchés peu apparents ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales légères et souvent en partie obsolètes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* obscurs ou fauves.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et plus communément dans nos provinces méridionales, même dans les Alpes et les Pyrénées.

Obs. Elle se distingue du *M.* 10-*punctata*, par son prothorax garni de poils cendrés entremêlés à des poils noirs ; rayé d'une courte ligne longitudinale sur son milieu et marqué d'une fossette plus ou moins faible sur ce point ; par ses élytres ornées chacune de six taches ponctiformes au lieu de cinq, offrant la sixième ou externe de la rangée postérieure rapprochée du bord externe et distante de la suture de la moitié au moins de la largeur, au lieu d'être située vers la moitié de la largeur de l'élytre.

Quelques entomologistes confondent avec le *M.* 12-*punctata* le *M. crocata* qui s'en rapproche beaucoup. Voici la description de cette dernière espèce, d'après des exemplaires provenant de la Russie.

M. crocata ; Pallas. *Noir ; hérissé de poils noirs, peu apparents sur les élytres. Prothorax marqué d'une fossette sur son milieu. Elytres d'un jaune d'ocre ; ornées chacune de six points noirs (les troisième et quatrième ordinairement moins petits), formant transversalement, avec leurs pareils, trois rangées : la première, arquée en arrière : la deuxième, subtransversale : la troisième, arquée en devant : les deux premiers points internes également rapprochés de la suture : le troisième, au tiers de la largeur : les deux premiers points externes moins voisins du bord extérieur (surtout le deuxième) : le troisième, rapproché de ce bord : le premier interne vers le quart : le deuxième, un peu après la moitié : le troisième, aux*

quatre cinquièmes : le premier externe, au cinquième : le deuxième, a peine plus postérieur que le deuxième interne : le troisième, presque aux cinq sixièmes de la longueur des étuis.

Lytta lutea, Gmel. C Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2016. 19.
Meloe crocata, Pallas, Icon. p. 87. 13. pl. E. fig. f.
Mylabris crocata, Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 98. 39. — Bilberg. Monogr. p. 67. 46. pl. 7. fig. 8. — Schon. Syn. ins. t. 3. pl. 41. 51.
Mylabris 12-punctata, Tausch, *in* Mém. des Nat. de Mosc. t. 3. p. 139. 8. pl. 10, figure 10.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.)

Patrie : La Russie méridionale.

Obs. Elle se distingue du *M. 12-punctata* par son prothorax non hérissé de poils cendrés mêlés aux noirs ; par les points noirs des élytres presque égaux, ou par les troisième et quatrième plus gros, les deux du milieu formant avec leurs pareils une rangée presque transversale ou à peine arquée en devant, de telle sorte que le point interne est moins avancé ou à peine plus avancé que l'externe de la moitié de son diamètre ; par cette rangée située un peu après la moitié de la longueur ; par le point postérieur interne moins rapproché de la suture que les deux autres, situé vers le tiers interne de la largeur de l'étui ; par le point externe médiaire plus éloigné du bord externe que l'antérieur et surtout que le postérieur ; par le point postérieur externe ordinairement plus petit ou moins gros que les troisième et quatrième.

6. **M. geminata** ; Fabricius. *Noir ; hérissé de poils noirs, moins apparents sur les élytres. Prothorax offrant sur les trois cinquièmes antérieurs de la ligne médiane une trace lisse ou saillante. Elytres d'un jaune pâle ; ornées d'une courte bordure suturale postscutellaire , et chacune d'une bande transverse, liée au bord externe vers la moitié de la longueur, étendue jusqu'au tiers interne de la largeur, paraissant formée de deux taches unies, dont l'externe plus grosse, et de quatre taches ponctiformes, noires : ces taches disposées transversalement avec leurs pareilles sur deux rangées : l'antérieure transverse ou à peine arquée en arrière, vers le quart ou un peu moins, à la suture : la postérieure, arquée en devant, vers les cinq sixièmes : ces rangées et la bande raccourcie, parfois transformées en bandes transversales.*

Etat normal des élytres. *Elytres* d'un jaune pâle ; brièvement et

parfois peu distinctement noires à la base ; ornées d'une courte bordure postscutellaire et chacune de quatre taches ponctiformes et d'une bande transverse raccourcie formée de deux taches unies ; noires : la bordure postscutellaire, à peine aussi large que l'écusson, limitée par chaque strie juxta-suturale, souvent à peine une fois plus longue que large : les première et deuxième taches ponctiformes, formant avec leurs pareilles une rangée transverse ou à peine arquée en arrière, vers le quart ou un peu moins de la longueur des élytres : la première ou interne, ordinairement un peu moins avancée que l'autre à son bord antérieur, séparée de la suture par un espace ordinairement égal au septième de la largeur d'un étui : la deuxième ou externe, située sur le calus, séparée du bord latéral par un espace égal au sixième ou presque au cinquième de la largeur : la bande, située vers la moitié, ou à peine plus, de la longueur des élytres, formée de deux taches unies : l'interne, petite, ponctiforme, séparée de la suture par un espace égal au tiers ou aux deux septièmes de la largeur, dépassant faiblement le milieu de l'élytre à son côté externe, unie à la seconde par sa partie externe postérieure : celle-ci la plus grosse, ordinairement en carré ou parallélogramme plus ou moins irrégulier et obliquement transverse, formant avec la précédente une bande irrégulière, une fois moins développée longitudinalement dans son tiers interne que dans les deux tiers externes de sa largeur, faiblement échancrée en devant et en arrière de cette seconde partie qui est presque carrée, et le plus souvent liée au bord externe : les troisième et quatrième taches ponctiformes, formant transversalement avec leurs pareilles une rangée arquée en devant : la quatrième ou externe, située aux cinq sixièmes de la longueur d'une élytre, très-voisine et souvent presque contiguë au bord externe : la troisième ou interne, un peu plus antérieure, aussi rapprochée de la suture que la première.

Obs. Ces taches, celles surtout qui forment la bande, sont d'une grosseur un peu variable, suivant les individus ; elles se rapprochent plus ou moins de la suture suivant le développement qu'elles acquièrent : ainsi la tache interne de la bande, quelquefois rapprochée de la suture du sixième de la largeur, en est quelquefois distante des deux cinquièmes.

Variations des élytres (par défaut.)

Var. α. *L'une des six taches de chaque élytre, nulle.*

a Tache interne de la bande médiaire, nulle.

Obs. La bande est donc réduite à une seule tache, l'externe, qui dans ce cas est ordinairement plus petite que dans l'état normal, et isolée du bord externe. Quelquefois la troisième tache ou la postéro-interne est très-petite, mais cependant encore distincte. Je n'ai vu aucune des autres taches faire complètement défaut.

Mylabris geminata, Bilb.. Monogr. p. 68. 47. pl.7 fig. 9.

Var. β. *Bande réduite à deux taches isolées.*

L'interne petite, ponctiforme : l'externe ordinairement séparée du bord externe.

Mylabris geminata. Bilb, Monogr. p. 68. 47. pl. 7. fig. 10.

Etat normal.

Mylabris geminata. Fabr. Suppl. Entom. Syst. p. 20. 9 -10 — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2 p. 84. 18. — Illig. Mag t. 3. p. 175. 18. — Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 101. 58. — Bilberg, Monogr. p. 68. 47. (mais non la figure indiquée.) — Schonh. Syst. Ins. t. 3. p. 41. 53. (en excluant la figure de Bilberg) — J -B. Fischer. Monog. Canthar. p. 11. 66. — Gebler, des Mylabr. de la Siber. *in* Nouv. Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 1. (1829). p 156, 3. — Ménétr. Catal. p. 207. 921. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 271. 18.

Obs. Quelquefois, mais rarement, la tache ponctiforme externe de la rangée antérieure s'avance sur le calus.

Variations des elytres (par excès.)

Var. γ. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de chaque rangée également isolée de la suture : les taches de l'une des rangées unies ensemble.*

a. Taches de la rangée antérieure, unies.
b. Taches de la rangée postérieure, unies.

Var δ. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de chacune des deux rangées également isolée de la suture, mais liée avec la tache externe.*

Var. ε. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne*

de la rangée antérieure seule arrivant jusqu'à la suture et isolée de la tache externe.

a. Taches de la rangée postérieure isolées.
b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. Ces deux variétés sont peu communes.

Var. ζ. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure seule arrivant jusqu'à la suture et isolée de la tache externe.*

a Taches de la rangée antérieure isolées.
b Taches de la rangée antérieure unies.

Obs. Dans cette variété ζ, la tache interne de la rangée postérieure constitue avec sa pareille tantôt une double tache juxta-suturale, tantôt une tache suturale commune.

Var. η. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée antérieure seule liée à la suture et à la tache externe.*

a Taches de la rangée postérieure isolées.
b Taches de la rangée postérieure unies.

Var. θ. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure seule arrivant jusqu'à la suture et liée à la tache externe.*

a Taches de la rangée antérieure isolées.
b Taches de la rangée antérieure unies.

Var. ι. *Bande médiaire non étendue jusqu'à la suture. Tache interne de chacune des rangées arrivant jusqu'à la suture et liée avec la tache externe.*

Obs. Parfois chez les var. ε à ι, les élytres offrent les traces d'une bordure apicale très-étroite et quelquefois aussi, du moins dans leur moitié postérieure, une bordure suturale très-étroite, noires ou obscures. Quelquefois aussi la tache externe de la rangée antérieure commence à devenir de forme anormale et à s'avancer sur le calus.

Var. κ. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Aucune des taches internes des deux rangées, n'arrivant jusqu'à la suture.*

Obs. Cette variété est très-rare.

Var. λ. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée antérieure seule arrivant jusqu'à la suture et isolée de la tache externe.*

a Taches de la rangée postérieure isolées.
b Taches de la rangée postérieure unies.

Var. μ. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure seule arrivant à la suture et isolée de la tache externe.*

a Taches de la rangée antérieure isolées.
b Taches de la rangée antérieure unies.

Var. ν. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée antérieure arrivant seule à la suture et liée à la tache externe.*

a. Taches de la rangée postérieure isolées.
b Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. Ces deux variétés sont très-rares.

Var. ξ. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de la rangée postérieure arrivant seule jusqu'à la suture et liée à la tache externe.*

a Taches de la rangée antérieure isolées.

Mylabris geminata, De Castelnau, Hist. nat. t. 3. p. 271. 18.

b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. Ces deux variétés, la dernière surtout, sont médiocrement rares.

Var. ο. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de l'une et de l'autre rangée arrivant aussi jusqu'à la suture : les taches de la rangée antérieure isolées.*

a. Taches de la rangée postérieure isolées.
b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. La première de ces variétés est rare : la seconde assez commune.

Var. π. *Bande médiaire étendue jusqu'à la suture. Tache interne de l'une et de l'autre rangée arrivant aussi jusqu'à la suture : les taches antérieures unies.*

a. Taches de la rangée postérieure isolées.
b. Taches de la rangée postérieure unies.

Obs. La première de ces variétés est rare : la seconde assez commune. Chez celle-ci, la bande du milieu et les deux rangées transformées sont étendues jusqu'à la suture et généralement jusqu'au bord externe. Les élytres sont donc parées de trois bandes transversales noires ; l'antérieure et la postérieure sont rétrécies dans leur milieu, c'est-à-dire vers le point où chacune des taches ponctiformes dilatées s'est unie à sa voisine sur chaque élytre.

Dans les variétés i à π, les élytres offrent ordinairement une étroite bordure apicale parfois, surtout dans leur moitié postérieure des traces d'une étroite bordure suturale.

Chez les dernières variétés surtout les trois bandes des élytres ont acquis un plus grand développement : la deuxième tache ou l'antérieure externe s'avance sur le calus et même jusqu'à la base : la quatrième ou postérieure externe, qui s'est unie au bord externe, se prolonge un peu en arrière sur le bord, et, avec la bordure apicale, enclot l'espace jaune qui existe entre elle et le bord ou plutôt l'étroite bordure apicale noire, espace qui constitue une sorte de tache subapicale en ovale transversal.

Long. 0,0067 à 0,0112 (3 à 5 l.) Larg. 0,0022 à 0,0033 (1 à 1 1/2 l.)

Corps allongé ; luisant. *Tête* noire ; marquée de points médiocres et assez rapprochés ; hérissée de poils noirs : tantôt marquée sur le milieu du front d'une cicatrice ou légère fossette chargée d'une faible ligne élevée, tantôt sans cicatrice ou fossette bien apparente, mais chargée d'une courte ligne longitudinale. *Antennes* noires ; prolongées au delà des angles postérieurs du prothorax et parfois jusqu'au quart des élytres ; grossissant progressivement à partir du quatrième article

le troisième une fois plus long que large : les quatrième à sixième à peine aussi longs (♀) ou à peine plus longs (♂) que larges : les septième à dixième moins longs que larges : le onzième, le plus long, presque aussi grand que les deux suivants réunis, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit et échancré dans le milieu de son bord antérieur; élargi depuis les côtés du cou jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, parallèle ensuite ; faiblement arqué en arrière et relevé en rebord étroit et tranchant, à la base ; à peu près aussi long que large ; convexe ; noir ; ponctué et hérissé de poils à peu près comme la tête ; marqué d'une faible fossette transverse au devant de la moitié médiaire de la base ; offrant ordinairement sur les trois cinquièmes antérieurs de la ligne médiane une trace lisse ou faiblement relevée, d'autres fois offrant peu ou point distinctement cette trace. *Ecusson* presque en demi-cercle ; noir ; plus finement ponctué ou presque lisse vers son extrémité : garni de poils. *Elytres* quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles, un peu obtusément arrondies chacune à l'extrémité, à peine subanguleuses à leur angle sutural ; convexes en devant, convexement en toit en arrière ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils noirs ou obscurs peu apparents, hérissés et moins courts près de la base, mi-couchés postérieurement ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales très-faibles et souvent peu distinctes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, ponctués, hérissés de poils noirs. *Ongles* obscurs ou fauves.

Cette espèce est commune dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces méridionales.

Obs. Dans l'état normal elle est facile à distinguer de toutes les autres espèces par ses quatre taches ponctiformes disposées sur deux rangées, dont l'antérieure forme avec sa pareille une rangée presque en ligne droite, et surtout par sa bande médiaire, raccourcie au moins à son extrémité interne; mais quand la matière noire a eu la liberté de s'étendre davantage, les taches de chaque rangée, de ponctiformes qu'elles étaient, ont acquis plus de développement, elles s'étendent jusqu'à la suture ou se lient entre elles : la deuxième ou antérieure externe s'avance sur le calus et souvent jusqu'à la base. Bientôt les taches de chaque rangée sont transformées en une bande, et étendues du bord externe à la suture, ainsi que la bande médiaire. Les élytres semblent donc alors d'un jaune pâle ou d'un jaune d'ocre, ornées chacune d'une courte bordure suturale, de trois bandes transversales noires, et souvent d'une étroite bordure obscure ou noire à

l'extrémité. Dans cet état, les dernières variétés sont si éloignées de l'état normal, qu'on serait tenté de les prendre pour des espèces différentes, si l'on n'avait toutes les transitions qui conduisent à cet état extrême.

Mais, même chez ces dernières variétés, le *M. geminata* est facile à distinguer des autres espèces de notre pays. Il s'éloigne du *M. variabilis*, par sa dernière bande qui n'est pas apicale ; du *M. Fuesslini*, par sa taille plus petite, par sa partie subbasilaire jaune sur toute sa largeur ou du moins jusqu'au calus, au lieu d'offrir seulement une tache longitudinale ovale ; du *M. 4-punctata*, par sa taille, par la position de la seconde rangée, par l'absence de bordure apicale noire lunulée ; des *M. 12-punctata* et *flexuosa*, par le dessin des élytres ; de toutes ces espèces, par son front et son prothorax offrant ordinairement une ligne longitudinale lisse ou saillante.

7. **M. flexuosa** ; Olivier. *Noir ; hérissé de poils noirs, moins apparents sur les élytres. Prothorax aussi long que large ; pointillé. Elytres d'un jaune pâle, ornées d'une tache suturale et chacune de cinq autres, noires : la suturale, ovale, prolongée jusqu'au tiers, unie à l'écusson par une courte bordure suturale : la première tache, allongée, passant sur le calus : les deuxième et troisième, en rangée transversale, vers la moitié de la longueur : la deuxième, plus petite, liée ou à peu près à la suture : la troisième, oblongue, unie ou à peu près au bord externe : les quatrième et cinquième, en rangée un peu arquée en devant avec leurs pareilles, ordinairement unies en forme de bande transversale étranglée : la troisième, parfois avancée jusqu'à celle du calus et souvent unie à la deuxième.*

État normal des Élytres. *Elytres* d'un jaune d'ocre, ornées d'une tache suturale, et chacune de cinq taches et d'une étroite bordure apicale, noires : la tache suturale, ovale, commune, liée à l'écusson par une courte bordure suturale, prolongée sur la suture jusqu'à plus du tiers ou presque aux deux cinquièmes de la longueur de celle-ci, étendue dans son milieu jusqu'aux deux cinquièmes internes de la largeur de chaque étui : la première tache particulière à chaque élytre, allongée, naissant de la base, passant sur le calus, longitudinalement prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur de la tache commune, le long du bord externe dont elle reste distante dans son milieu du douzième environ de la largeur, à peine étendue jusqu'à la moitié de la largeur, à son bord interne : les deuxième et troisième taches, disposées sur la même rangée transversale, vers le milieu de

la longueur : la deuxième, ou interne, ordinairement soit ponctiforme, subarrondie ou ovalaire, soit longitudinale ou un peu oblique, liée ou à peu près à la suture, au moins à sa partie antérieure, couvrant des trois aux quatre septièmes de la longueur, à peine plus étendue au côté interne que la suturale : la troisième, ou externe de la seconde rangée, presque en carré ou en ovale allongé, liée au bord marginal, prolongée de deux aux trois cinquièmes de la longueur, à peine aussi étendue au côté interne que la première, ordinairement anguleuse à sa partie postéro-interne : les quatrième et cinquième taches, disposées, avec leurs pareilles, sur une rangée transversalement, un peu arquée en avant, vers les cinq sixièmes de la longueur : la quatrième, ou interne, unie à une bordure suturale étroite naissant un peu avant son bord antérieur, et prolongée en forme de bordure apicale jusqu'à la cinquième tache et parfois jusqu'à la moitié du bord externe : cette quatrième tache, presque carrée, couvrant des six aux sept huitièmes de la longueur et la moitié de la largeur, ordinairement liée par le milieu de son bord externe à la cinquième tache : celle-ci, un peu plus postérieure, presque en triangle lié par sa base au côté externe et unie par son sommet au milieu du côté externe de la quatrième tache.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. α. *Deuxième tache, ou juxta-suturale médiaire, plus petite, isolée de la suture.*

OBS. Quelquefois alors les quatrième et cinquième taches sont à peine unies; par contre, la troisième ou juxta-marginale médiaire se lie à la première, c'est-à-dire à celle du calus.

Var. β. *Quatrième et cinquième taches isolées l'une de l'autre.*

ÉTAT NORMAL :

Mylabris flexuosa, BILBERG, Monogr. Mylabris. p. 39. 25. pl. 4. var. β. fig. 14. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 3. p. 36. 28. var. β. — MÉNÉTRIÉS, Catal. p. 208. 925.

Variations des Elytres (par excès).

Var. γ. *Troisième tache ou la juxta-marginale médiaire unie à la première ou juxta-marginale antérieure.*

Obs. Dans l'état normal ces deux taches sont parfois unies.

Mylabris flexuosa, Oliv. Encycl. méth. t. 8. (1811). p. 101. 56. — Billberg, Monogr. Mylabr. p. 39, 25. pl. 4. fig. 15. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 56. 28.

Var. γ. *Deuxième tache ou la juxta-suturale médiane unie sur la suture à la suturale ou commune.*

Var. γ. *Deuxième tache ou la juxta-suturale médiaire unie à la troisième ou juxta-marginale médiaire : les deux postérieures restant isolées.*

Obs. Dans ce cas, cette deuxième tache est parfois unie à la commune ; d'autres fois elle en reste isolée. On peut sous ce rapport établir les sous-variétés suivantes :

1° Deuxième tache avancée sur la suture jusqu'à la commune.

2° Deuxième tache isolée de la commune.

3° Troisième tache ou la juxta-marginale médiaire liée à la première c'est-à-dire à la juxta-marginale antérieure.

4° Troisième tache ou la juxta-marginale médiaire isolée de la première ou juxta-marginale antérieure.

Enfin l'antérieure se dilate souvent jusqu'au bord externe, dans sa moitié postérieure.

Var. δ. *Deuxième tache ou la juxta-suturale médiaire unie à la troisième ou juxta-marginale médiaire : les deux postérieures également unies en forme de bande.*

Mylabris flexuosa, Bilb. Monogr. Mylabr. p. 39. 25. var. γ. pl. 4. fig. 15. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 56. 28. var. γ.

Obs. Dans cette variation on retrouve souvent les unions singulières des autres taches, les unies avec les autres, comme dans la var. γ.

Var. ε. *Troisième tache ou la juxta-marginale médiaire, liée à la deuxième, à la première et plus faiblement à la cinquième.*

Obs. La deuxième est alors ordinairement unie à la commune. Chez cette variété, la matière noire s'est étendue davantage ; la troisième tache est unie à la juxta-marginale antérieure, constitue avec la deuxième une bande transversale un peu rétrécie dans son milieu et se

prolonge surtout assez en arrière pour se lier à la cinquième. Cette dernière, forme aussi avec la quatrième une bande plus développée dans le sens de la longueur et enclosant avec la bordure apicale une tache jaune, ordinairement arrondie plus ou moins restreinte. La tache submarginale antérieure ou la première, s'étend ordinairement jusqu'au bord en ne laissant de couleur jaune qu'une petite tache humérale et une autre, entre sa partie postéro-externe et le bord et la partie antéro-externe de la troisième.

Long. 0,0078 à 0,0100 (3 à 4 1/2 l.) Larg. 0,0022 à 0 0028 (1 à 1 1/4 l.)

Corps allongé : luisant. *Tête* noire ; marquée de points assez petits et rapprochés ; hérissée de poils noirs ; ordinairement marquée sur le milieu du front d'une fossette ou cicatrice souvent chargée d'une ligne courte et longitudinale, faiblement élevée. *Antennes* noires, prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ou plus; grossissant à partir du sixième article : le troisième, une fois aussi long que large : le cinquième ordinairement un peu moins court que les quatrième et cinquième : le quatrième parfois à peine plus grand que le deuxième: les sixième à dixième moins longs que larges : le onzième le plus grand, de moitié au moins plus long que le précédent, rétréci dans sa seconde moitié. *Prothorax* plus étroit et échancré dans le milieu de son bord antérieur, élargi environ jusqu'au tiers de sa longueur, subparallèle ensuite ; arqué en arrière et à peine relevé en rebord étroit et tranchant, à la base ; à peu près aussi long que large ; convexe ; noir ; pointillé ou plus finement ponctué que la tête ; hérissé comme elle de poils noirs ; parfois marqué d'une faible fossette transverse au devant de la partie médiaire de la base. *Ecusson* en demi-cercle noir; ponctué ; garni de poils. *Elytres* quatre fois au moins aussi longues que le prothorax ; subparallèles, obliquement subarrondies à l'extrémité, plus prolongées à leur partie postéro-interne qu'à l'externe ; convexes en devant, convexement en toit postérieurement ; garnies de poils noirs ou obscurs peu apparents, hérissés et moins courts près de la base, mi couchés postérieurement ; chargées chacune de quatre nervures longitudinales très-faibles et souvent en partie peu distinctes ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, ponctués, garnis de poils noirs. *Ongles* fauves ou obscurs.

Cette espèce habite nos provinces du midi, principalement dans les lieux élevés, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. On la trouve ordinairement sur les fleurs de l'asphodèle, suivant M. Larouzée.

TROISIÈME FAMILLE.

CANTHARIDIENS.

Caractères. *Elytres* aussi longuement prolongées ou à peu près que l'abdomen ; flexibles ; n'embrassant pas les côtés de celui-ci ; ne se recouvrant pas à la suture. *Ailes* existantes. *Antennes* subfiliformes, soit grossissant progressivement à peine, soit graduellement plus minces vers l'extrémité ; de onze articles : les troisième à onzième, plus longs que larges.

Ces insectes ont la tête inclinée ; les antennes insérées près de la moitié du côté interne des yeux ; médiocres ou assez longues ; la suture frontale ordinairement arquée en arrière ; les épisternums du postpectus rétrécis d'avant en arrière, trois ou quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base ; les épimères du postpectus parallèles aux épisternums, souvent en partie apparentes.

Ils peuvent être partagés en deux branches :

		Branches.
Tête	moins longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce point jusqu'au vertex. Labre transverse ; généralement échancré au milieu de son bord antérieur. Elytres contiguës ou à peu près à la suture : non en courbe rentrante à leur côté externe ; aussi longuement prolongées que l'abdomen.	Cantharidiaires
	aussi longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce point jusqu'au vertex. Antennes sétacées, au moins chez les ♂. Elytres souvent déhiscentes en partie à la suture, plus ou moins sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe.	Zonitaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

CANTHARIDIAIRES.

Caractères. *Tête* moins longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce

point jusqu'au vertex. *Labre* transverse ; généralement échancré au milieu de son bord antérieur. *Elytres* contiguës ou à peu près à la suture ; non en courbe rentrante à leur côté externe ; aussi longuement prolongées que l'abdomen.

Ces insectes peuvent être divisés en deux rameaux :

		Rameaux
Ongles	pectinés ou dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets. Yeux entiers. Eperon interne de leurs tibias postérieurs très-épais, obliquement coupé à l'extrémité.	ALOSIMATES.
	ni pectinés ni dentés à aucune des branches de leurs crochets. Yeux échancrés.	CANTHARIDIATES.

PREMIER RAMEAU.

ALOSIMATES.

CARACTÈRES. *Ongles* pectinés ou dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets. *Yeux* entiers. *Eperon externe* de leurs tibias postérieurs épais, cylindrique, obliquement coupé à son extrémité. Ces insectes offrent à peu près les mêmes caractères buccaux que les Cantharides.

Ils sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Alosimus* ; ALOSIME.

(Ἀλόσιμος, qui se laisse facilement prendre)

CARACTÈRES. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart ou au tiers de la longueur des élytres ; grossissant plus ou moins sensiblement vers l'extrémité ; à articles troisième à dixième plus longs que larges, ordinairement élargis en ligne courbe depuis la base jusqu'aux deux tiers ou un peu plus ; le troisième plus grand que les suivants. *Prothorax* moins long que large ; offrant ordinairement vers le tiers ou vers les deux cinquièmes de sa longueur sa plus grande largeur, sensiblement rétréci postérieurement ensuite jusqu'à la base ; tronqué et relevé en rebord à celle-ci. *Cuisses postérieures* plus grosses, sensible-

ment arquées à leur bord antérieur. *Ongles* dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets.

1. **A. syriacus**; Linné. *Pubescent. Tête noire ou d'un noir verdâtre, ornée sur le milieu du front d'une tache ponctiforme, d'un rouge jaune; rayée d'une ligne médiane sur le vertex. Prothorax d'un roux flave ou testacé; rayé d'une ligne médiane et marqué d'une fossette entre cette ligne et chaque bord latéral, un peu après la moitié de la longueur. Elytres d'un bleu verdâtre ou d'un vert bleuâtre. Dessous du corps d'un bleu verdâtre ou d'un bleu noir. Pieds noirs ou d'un noir verdâtre.*

♂. Premier article des tarses intermédiaires moins long que le deuxième, à peine plus long que large; comprimé et dilaté en dessous d'une manière presque égale; séparé en dessous du tibia par un sillon profond. Dernier arceau du ventre entaillé ou fendu jusqu'à la moitié de sa longueur.

♀. Premier article des tarses intermédiaires plus long que large, régulier, plus étroit à la base, non dilaté. Dernier arceau ventral entier ou à peine échancré.

Meloe syriacus, Linn. Mus. Ulr. Regin. p. 102. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 630. 4. — Mueller (P. L. S.) C. Linn. Syst. Natur. t. 1. p. 381. 4. — Goeze. Entom. Beytr. t. 1. p. 697. 4.

Meloe (innommé). Gronov. Zoophyl. fasc. 2. pl. 172. 630.

Meloe dorso-rufo, Scopol. Ann. 5. Hist. nat. p. 103. 81.

Meloe austriacus. Schrank, Enum. Ins. p. 223. 420. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 4. p. 365.

Lytta syriaca, Fabr. Spec. t. 1. p. 329. 3. — *Id.* Mant. t. 1. p. 216. 4. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 84. 6. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 77. 8. — Gmel. C. Linn. Syst. Natur. t. 1. p. 2014. 4. — Schrank, Entomol. Beobacht. *in* Naturf. t. 24. p. 89-59. — Panz. Ent. germ. p. 204. 2. — *Id.* Faun. Germ. 41. 3. — *Id.* Index, p. 144. — Towns. Voy. en Hong. t. 3. p. 175. 168. — Schoenher. Syn. Ins. t. 3. p. 23. 11. — J. B. Fischer, Tentam. consp. Canthar. p. 16. 10. — Fischer de Waldh. Entom. de Russ. t. 2. p. 228. pl. 42. fig. 2. (Elytres bleues) et 3. (Elytres vertes).

Meloe crambes, Pallas, Icon. p. 95. 26. pl. E. fig. 26.

Lytta ruficollis, Herbst, *in* Fuessly's. Archiv. p. 179. 6. pl. 48. fig. 4. — *Id.* Trad. fr. p. 178. 2. pl. 48. fig. 4.

Cantharis syriaca, Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 278. 9. — *Id.* Entom. t. 3. n° 46. p. 11. 9. pl. 1. fig. 5. — Tigny. Hist. nat. t. 7. p. 118. — Dumeril, Dict. des sc. nat. t. 6. (1817). p. 487. 2. — J. B. Fischer, Tent. consp. Cantharid. p. 16. 10. — De Casteln., Hist. nat. t. 2. p. 272. 5. — L. Redtenb. Faun. Austr. p. 620. —

Reiche, Catal. des esp. de Coléopt. recueillis par M. F. de Saulcy, pendant son voy. en Orient, p. 16. 508.

Œnas syriacus, Latr. Hist. natur. t. 10. p. 394. 3. — Tausch. Enum. *in* Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 3. (1812). p. 153. 2. pl. 10. fig. 20.

Long. 0,0112 à 0,0157 (5 à 7 l.) Larg. 0,0053 à 0,0051 (1 1/2 à 2 1/4 l.)

Corps allongé : presque plan. *Tête* ordinairement noire, parfois d'un noir verdâtre ou bleuâtre, ou même d'un vert métallique ou bleuâtre ; ornée sur le milieu du front d'une tache ponctiforme d'un rouge jaune : marquée de points médiocrement rapprochés ; hérissée de poils en partie obscurs, en partie cendrés ; rayée d'une ligne longitudinale médiane, prolongée ordinairement depuis la tache ponctiforme jusqu'à la partie postérieure du vertex, parfois apparente seulement sur ce dernier. *Antennes* prolongées environ jusqu'au tiers des élytres ; de même grosseur (♂) ou grossissant faiblement vers l'extrémité (♀) : noires, pubescentes ; à troisième article un peu plus grand que le suivant : les quatrième à dixième un peu plus longs que larges, élargis en ligne un peu courbe de la base à l'extrémité. *Prothorax* arrondi aux angles de devant ou élargi en ligne courbe depuis les côtés du cou jusqu'au deux cinquièmes de sa longueur, plus sensiblement rétréci ensuite en ligne courbe ; tronqué et relevé en rebord, à la base : moins long que large ; plus finement et plus parcimonieusement ponctué que la tête, hérissé de poils obscurs moins épais ou plus clairsemés ; lisse entre les points ; d'un rouge ou roux testacé, d'un rouge ou d'un roux jaune ou testacé ; luisant ; rayé d'un sillon longitudinal médian, ordinairement affaibli en devant ; noté, un peu après la moitié de sa longueur, d'une fossette ponctiforme, entre la ligne médiane et chacun des bords latéraux. *Ecusson* ordinairement noir ou noir bleuâtre. *Elytres* subparallèles (♂) ou faiblement plus larges un peu après la moitié de leur longueur (♀) ; ruguleuses ou ruguleusement ponctuées ; rebordées à la suture et sur les côtés ; offrant les traces de deux ou trois faibles nervures longitudinales ; hérissées de poils mi-couchés assez courts, cendrés ou obscurs : ordinairement d'un bleu verdâtre, quelquefois d'un vert bleuâtre ou même d'un vert métallique. *Dessous du corps* garni de poils cendrés ou obscurs : ordinairement d'un bleu verdâtre, quelquefois d'un bleu noirâtre ou obscur. *Pieds* noirs ou d'un noir bleuâtre ou verdâtre, avec les cuisses ordinairement d'un bleu verdâtre.

Cette espèce habite l'Autriche, et diverses parties de l'Europe méridionale orientale. Elle a été indiquée par M. Duméril comme se trouvant aussi dans les environs de Montpellier.

DEUXIÈME RAMEAU.

CANTHARIDIATES

Caractères. *Ongles* ni pectinés, ni dentés à aucune des branches de leurs crochets. *Yeux* échancrés.

Ajoutez à ces caractères ;

Mandibules cornées ; arquées ; munies en général d'une dent près de leur extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, presque égaux, assez courts, ciliés : l'externe, arqué sur l'interne. *Languette* échancrée. *Menton* transverse.

Ces insectes se divisent en deux genres :

		Genres.
Eperon externe	des tibias postérieurs très-épais, plus long que l'interne, cylindrique ou un peu élargi vers son extrémité, obliquement tronqué à celle-ci, un peu concave ou en cornet à cette troncature. Antennes grossissant plus ou moins vers leur extrémité ; à troisième article faiblement plus long que le suivant.	*Cantharis.*
	des tibias postérieurs ordinairement plus court, à peu près aussi grêle que l'interne, terminé en pointe. Antennes assez longues, graduellement plus grêles vers l'extrémité ; à troisième article de moitié au moins plus long que le suivant	*Epicauta.*

Genre *Cantharis*, Cantharis; Geoffroy. (1)

(Κανθαρίς. Cantharide) (2).

Caractères. *Eperon externe* des tibias postérieurs très-épais, plus long que l'interne, cylindrique ou un peu élargi vers son extrémité,

---

(1) Geoffroy, Hist. abr. des Ins. t. 1. p. 339.

(2) Aristote, Hist. des Anim. livre IV, chap. 7.

Le savant précepteur d'Alexandre a cru inutile de décrire la plupart des animaux

obliquement tronqué à celle-ci, un peu concave ou en cornet à cette troncature. *Antennes* médiocres ou assez longues : grossissant plus ou moins sensiblement vers leur extrémité ; à troisième article à peine aussi long ou faiblement plus long que le suivant. *Prothorax* moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand : élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes environ de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, notablement rétréci ensuite jusqu'à la base. *Elytres* d'une largeur à peu près uniforme ; flexibles, généralement moins arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe ; médiocrement convexes. *Cuisses postérieures* à peu près de la grosseur des autres. *Premier article des tarses intermédiaires* visiblement moins long que les deux suivants réunis. *Ongles* non dentés.

---

dont il a parlé, parce qu'ils étaient alors connus de tous ceux auxquels s'adressait son ouvrage, comme le seraient aujourd'hui le Hanneton ou le Cerf-volant; mais depuis que les traditions se sont perdues ou altérées, il est aujourd'hui d'autant plus difficile de déterminer les insectes dont il est fait mention dans l'*Histoire des Animaux* de ce célèbre naturaliste, que les anciens confondaient ordinairement, en une seule, plusieurs espèces même de celles qui figurent aujourd'hui dans des genres différents. D'après ce que nous avons dit précédemment, les Mylabres étaient les véritables Cantharides des Grecs. Aristote les cite en traitant des parties extérieures et intérieures des insectes. « Le « *genre* (expression qui correspond aujourd'hui à celle de *classe*) des insectes, dit-il, « renferme un grand nombre d'*espèces* (mot, en partie au moins, synonyme de celui de « *genre*), dont plusieurs, quoique voisines, n'ont pas de dénomination commune qui les « réunisse. Par exemple l'Abeille, le Frêlon, la Guêpe et autres semblables manquent « de nom commun. Il en est de même de ceux qui ont des ailes dans des étuis, comme « le Scarabé, le Pilulaire, la Cantharide et autres semblables. » (Aristote, Hist. des anim. trad. de Camus, t. 1. p. 205). Linné a donné ce nom commun qui n'existait pas chez les Grecs, et qu'Aristote sentait la nécessité de créer : les Abeilles, etc, ont été appelées Hyménoptères, et les Scarabés, les Cantharides, etc. Coléoptères.

Aldrovande, De Animal. Insect. *Bonon*, 1638. *in* fol. p. 469. et suiv. (*de Cantharide* article qui résume ce que les anciens ont dit des Cantharides et qui s'applique plus particulièrement aux Mylabres.)

Mouffet, Theatr. Insector. *Londini* 1634, p. 144. chap. 20. (*de Cantharide*).

Jonston, Hist. nat. de Insect. *Amstelod.* 1657. lib. 1. chap. 6. p. 76. *de Cantharide.*)

Charlet. Onom. Zoic. p. 47.

Greew. Mus. regal. Soc. p. 168.

Ray, Hist. Insector. *Londini* 1710. p. 101.

Schaeffer. Elem. *Ratisb.* 1766. pl. 33. — *Id.* Icon. pl. 47. fig. 1. (*Cantharis prima*).

Sulzer. Kennz. *Zurich.* 1761. p. 92. 26. 2. pl. 7. fig. 55. (*Meloe à longues élytres.*)

1. **C. vesicatoria** ; LINNÉ. *Glabre en dessus, d'un vert doré, parfois d'un vert bleu ou d'un bleu vert, avec les huit ou neuf derniers articles des antennes et les tarses, d'un noir violâtre. Tête rayée d'un sillon longitudinal profond depuis le front jusqu'à la partie postérieure du vertex. Prothorax plus large que long ; élargi en ligne droite depuis les côtés du cou, jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, où il offre des angles saillants et un peu relevés, rétréci ensuite en ligne droite ; peu convexe ; un peu inégal; rayé d'une ligne médiane approfondie postérieurement ; échancré à la base et relevé en un rebord plus développé longitudinalement dans son milieu. Tarses postérieurs non dentés.*

♂. Antennes prolongées presque jusqu'à la moitié des élytres ; à dernier article trois fois aussi long qu'il est large. Prothorax ordinairement déprimé ou creusé d'un sillon transverse, dirigé d'un angle antérieur à l'autre, et s'affaiblissant ou s'anihilant en se rapprochant de ces angles. Tibias antérieurs terminés par un seul éperon droit. Premier article des tarses antérieurs arqué en dessus et courbé en sens contraire en dessous dans sa moitié basilaire. Premier article des tarses intermédiaires droit ou non arqué : le deuxième, inséré à l'extrémité du précédent. Dernier arceau du ventre profondément entaillé.

♀. Antennes prolongées jusqu'au quart ou un peu plus des élytres, à dernier article deux fois et demie aussi long qu'il est large. Prothorax ordinairement non déprimé transversalement, d'un angle antérieur à l'autre, mais offrant une dépression transverse plus ou moins prononcée après chacun des angles précités. Tibias antérieurs à deux éperons. Premier article des tarses antérieurs en ligne droite en dessus, plus étroit, mais à peine échancré en dessous. Dernier arceau du ventre entier ou faiblement échancré.

Meloe vesicatorius, LINN. Syst. Nat. 10e édit. t. 1. p. 419. 3. — *Id.* 12e édit. t. 1. p. 679. 3. — *Id.* Faun. Suec. p. 227. 827. — *Id.* Amœnit. acad. t. 6. p. 135. 1. — PODA, Ins. mus. graec. p. 47. 2. — SCOPOL. Ent. carn. p. 59. 485. — MULLER (O. F.) Faun. Fridr. p. 22. 217. — BERCKMANN. C. Linn. Syst. nat. p. 146. 3. — MULLER (P. L. S.) C. LINN. Naturs. t. 5. 1. p. 380. 3. pl. 8. fig. 6. — FUESSLY, Verz. p. 20. 397. — GOEZE, Entom. Beytr. t. 1. p. 695. 3. — BARBUT, Gener. p. 88. — SCHRANK, Enum. p. 221. 418. — KUHN, Natur. Bemerk. *in* Naturforsch. t. 21. p. 190. 1. — RAZOUM. Hist. nat. du Jorat. t. 1. p. 170. 90. — LOSCHGI, Geschich. d. Span. Flieg. *in* Naturf. t. 23. p. 37. pl. 1. fig. 1-3. insecte ; 4-5. œufs ; 6-8. larve. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 397. 3. — BRAHM, Insektkal. t. 1. p. 122. 425.

— Cuvier, Tabl. élém. p. 54.. — Blumenb. 7e édit. p. 336. 2. — *Id.* 8e édit p. 341. 2. — *Id.* Trad. fr. t. 1. p. 42?. 2.

La Cantharide des boutiques, Geoffr. Hist. t. 1. p. 341.

Lytta vesicatoria, Fabr. Syst. Entom. p. 260. 1. — *Id.* Spec. t. 1. p. 328. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 215. 1. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 83. 1. (*ruficollis*). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 76. 1. — Herbst, *in* Fuessly's. Arch. p. 145. 1. — Petagn. Spec. p. 27. 133. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 2013. 1. — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 259. 592. — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 291. 592. — Panz. Ent. Germ. p. 203. 1. — *Id.* Faun. Germ. 41. 4. — *Id.* Index. p. 144. 1. — *Id.* J.-C. Schaeff. Icon. p. 64. pl. 47. 1. — *Id.* ed. Voets. Col. t. 4. p. 117. 1. pl. 48. fig. 1. β. — Hoppe, Enum. p. 36. — *Id.* Tascheb. (1796). p. 161. — Payk. Faun. Suec. f. 2. p. 159. 1. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 637. 859. — Town. Voy. en Hongr. t. 3. p. 175. 167. — Goeze. Eur. Faun. t. 8. p. 811. 1. — Marsh. Ent. brit. p. 484. 1. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 162. 1. — Quensel, Svensk. Zool. t. 1. 1. n. 5. p. 6. pl. 5. B. fig. 1-5. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 488. 1. — Schönherr. Syn. ins. t. 3. p. 20. 1. — Samouelle, The Entom. Usef. p. 59. pl. 4. fig. 5. — Fischer de Waldheim, Entomogr. t. 2. p. 230. 2. pl. 43. fig. 2. et 3. — Gebler, Ledebour's. Reise, t. 2. p. 142. 6. — Brandt et Ratzeburg, Medicin. Zoolog. t. 2. p. 116. pl. 18. fig. 1, 2. 3. Insecte; 5 et 6. Larve. — Altmann, Die nütz. u. Schädl. Forstkaef. p. 28. — Ménétriés. Catal. p. 209. 931. — *Id.* Insect. recueill. par M. Lehmann, *in* Mém. de l'Acad. Imp. des sc. de Saint-Pétersb. (sc. nat.) t. 6. p. 248. 513. — *Id.* tiré à part, 2e part. p. 32. 513. — Kuster, Kaef. Europ. 2. 84.

Cantharis vesicatoria, De Geer, Mém. t. 5. p. 12. 2. pl. 1. fig. 9. — Müller (F. O.) Zool. Dan. prodr. p. 80. 869. — Retz. Gener. et Spec. p. 132. 8. 0. — Fourcr. Entom. paris. t. 1. p. 154. 1. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 277. — *Id.* Entom. t. 3. n° 46, p. 6. 1. pl. 1. fig. 1. a, b. c. — *Id.* N. Dict. d'Hist. nat. t. 4. (1803) p. 302. — Tigny. Hist. nat. t. 7. p. 117. pl. fig. 1. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 401. 1. pl. 90. fig. 7. — *Id.* Gen. t. 2. p. 210. 1. — *Id. in* Cuvier, Règn. anim. (1817). t. 3. p. 320. — *Id.* (1829). t. 5. p. 67. — Tausch. *in.* Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 3. p. p. 156. 2. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 435. 1. — Dumer. Dict. des sc. natur. t. 6. p. 485. 1. — Goldfuss, Handb. p. 336. — Audouin, Dict. class. t. 3. p. 157. — Muls. Lettr. t. 2. p. 299. 1. — Steph. Illustr. t. 5. p. 70. 1. — *Id.* Man. p. 335. 2634. — Cuv. Règn. anim. édit. Crochard, pl. 55. fig. 3. *a* à *f*. détails. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 272. 1. — L. Duf. Excurs. Entom. p. 73. 441. — Guerin, Icon. du Règn. anim. de Cuv. p. 135. pl. 35. fig. 10. détails; 10. mâchoires; 10, a. labre; 10, b, lèvre infér.; 10, c, tarse antér. — L. Redtenb. Faun. Aust. p. 620.

Long. 0,0135 à 0,0225 (6 à 10 l.) Larg. 0,0033 à 0,0048 (1 1/2 à 2 1/8 l.)

Corps allongé. *Tête* élargie d'avant en arrière, offrant vers ses angles postérieurs sa plus grande largeur; ordinairement d'un vert doré, quelquefois d'un vert bleu ou même d'un bleu vert; superficiellement et densement pointillée; marquée en outre de points médio-

cres plus rapprochés sur le front que sur la partie postérieure ; notée d'une petite fossette près du côté interne de chaque œil ; rayée sur sa ligne médiane, à partir du niveau du bord postérieur des yeux, d'un sillon linéaire profond, prolongé jusqu'au bord postérieur du vertex et plus profond sur ce dernier ; hérissée de poils obscurs, fins, clairsemés et peu apparents. *Epistome* et *labre* ponctués ; d'un vert doré. *Mandibules* d'un vert doré, à extrémité d'un noir violâtre. *Palpes maxillaires* d'un vert mi doré ou d'un vert bleu. *Yeux* bruns ; faiblement échancrés. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps (♀), ou un peu plus (♂) ; un peu épaisses ; à premier et deuxième articles d'un vert doré ; le troisième d'un bleu ou violet foncé : les autres, d'un noir mat : le troisième un peu obconique, à peine aussi grand que le suivant : les cinquième à dixième, à peine grossissant de la base à l'extrémité, une fois ou une fois et demie plus longs qu'ils sont larges : le onzième, le plus long, rétréci en pointe dans ses deux derniers cinquièmes. *Prothorax* élargi en ligne droite depuis les côtés du cou jusqu'au quart ou un peu plus de sa longueur, où il offre sa plus grande largeur ; à angles antérieurs prononcés et un peu relevés, rétréci ensuite en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs ; d'un cinquième plus large à la base qu'à ses angles de devant ; plus large que long ; échancré dans le milieu de sa base ; relevé à celle-ci en un rebord plus développé longitudinalement dans son milieu ; marqué d'un sillon transverse au devant de ce rebord ; de la couleur de la tête, et d'une ponctuation analogue à celle-ci ; garni comme elle de poils peu distincts ; peu convexe ; un peu inégal, et d'une manière ordinairement un peu variable suivant le sexe ; rayé d'une ligne ou d'un sillon longitudinal médiaire, ordinairement plus prononcé à ses extrémités, surtout à la postérieure. *Ecusson* assez petit ; en triangle obtus ; vert ou vert bleu. *Elytres* subparallèles ; émoussées ou faiblement arrondies à l'angle sutural, plus sensiblement arrondies à leur partie postéro-externe ; munies d'un rebord latéral qui s'efface vers l'extrémité, et qui se relève du septième à la moitié de la longueur, en formant une assez faible gouttière ; convexes ; flexibles ; densement et peu distinctement pointillées ; ruguleuses ; creusées d'une fossette humérale transversalement étendue jusqu'à l'écusson ; d'un vert doré, quelquefois d'un vert bleu ou d'un bleu vert ; glabres ; munies d'un rebord sutural ; chargées de deux nervures longitudinales assez faibles, prolongées presque jusqu'à l'extrémité : la deuxième, ou plus externe, naissant de la fossette humérale : l'autre, plus rapprochée de la suture que de la deuxième nervure, sur-

tout en devant où elle s'affaiblit. *Dessous du corps* d'un vert doré ou d'un vert bleu ; ponctué ; garni de poils assez longs sur la poitrine, peu épais, cendrés ou d'un cendré rosâtre. *Pieds* allongés ; d'un vert doré ou d'un vert bleu sur les cuisses et les jambes, parfois verts, plus ordinairement d'un bleu violet sur les tarses. *Éperons* et *ongles* d'un fauve testacé. Tibias intermédiaires sensiblement arqués : tarses comprimés, garnis en dessous d'un duvet court et serré : le premier, moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon, et surtout dans le midi.

On la trouve principalement dans les mois de juin et de juillet sur les frênes (1), les lilas et les troènes, dont elle ronge les feuilles : mais elle fréquente diverses autres espèces de végétaux (2), et attaque quelquefois les céréales et autres graminées.

Elle a, comme les Mylabres, qui paraissent être les véritables Cantharides des anciens, depuis longtemps attiré l'attention des médecins et des naturalistes. Nous avons déjà parlé assez longuement de sa vertu épispastique pour n'avoir pas à y revenir. Cette propriété réside principalement dans les parties molles du thorax et de l'abdomen et paraît se conserver très-longtemps.

En raison de leur action médicamenteuse, les Cantharides sont devenues l'objet d'un commerce de quelque importance. Pour les récolter, on étend des draps sous les arbres ou arbrisseaux qui en sont chargés, et l'on met à profit les premières heures du matin, c'est-à-dire les moments où elles sont encore engourdies par la fraîcheur de la nuit, pour les faire tomber en secouant les végétaux qui les portent.

On les tue ensuite de diverses manières, soit en les rassemblant dans un tamis de crin exposé à la vapeur du vinaigre bouillant, soit en les réunissant dans un sac de canevas, trempé à diverses reprises dans du vinaigre, soit en employant la chaleur du bain-marie, ou en les soumettant, dans un vase fermé, aux émanations de l'huile de houille.

On les fait sécher ensuite dans un grenier bien aéré, en les disséminant sur des claies recouvertes de toile ou de papier, en ayant soin de

---

(1) Linné. Amœnit. acad. t. 5. p. 252.

(2) Les syringa, chèvrefeuille, sureau, peuplier, bignonia, saules, etc., Voyez Linné (Amœnit. academ. t. 6. p. 153.— *Id.* t. 3. p. 335). — Frid. Lachmund. Observat. de Canth. *in* magnâ copiâ prope Hildesmium captis (Miscell. curios. med. phys. Acad. Natur. Curiosor. ann. 4 et 5, 1673 et 1674. *Francf.* et *Lips.* 1688. in-4° p. 228). etc.

temps en temps, à quelques jours d'intervalle, de les remuer à l'aide d'un bâton ou avec les mains garnies de gants.

Quand elles sont complètement sèches, on les enferme dans des boîtes ou dans des barils intérieurement garnis de papier : mais leur dessiccation doit être bien complète; autrement elles s'altéreraient et acquerraient une odeur désagréable, qui rendrait leur vente difficile.

Dans toutes ces opérations, il est indispensable de prendre le plus de précautions possibles pour prévenir les accidents qui pourraient résulter de la volatilité de la *cantharidine*.

Il serait imprudent également de se reposer ou de dormir sous les arbres sur lesquels elles abondent. Leur présence, au reste, se décèle au loin par les effluves fétides qu'elles répandent dans les airs.

Prises à l'intérieur, elles peuvent être un dangereux poison. Cossinus, chevalier romain, fut tué de cette manière par un médecin que Néron, dont il était l'ami, avait fait venir pour le traiter (1), et depuis cette époque on a eu plus d'une fois l'occasion de constater des effets non moins déplorables de l'emploi à l'intérieur de ces petits animaux (2).

Autrefois notre Cantharide était uniquement tirée d'Espagne (3); de là le nom de *Mouche d'Espagne* (4) sous lequel elle est connue dans presque toute l'Europe. Aujourd'hui le midi de la France en fournit une certaine quantité.

Le professeur Loschge a, le premier, donné sur les premiers états de cet insecte (5) des détails complétés par d'autres naturalistes dont nous allons citer les travaux.

Quand la Cantharide veut pondre ses œufs, à l'aide de ses antennes et de ses palpes, elle semble chercher la place la plus convenable pour les y cacher. Puis, à l'instar des *Meloés*, elle creuse un trou dans le sol et y dépose, en un tas irrégulier, un nombre considérable de ces graines vivantes qu'elle recouvre de terre.

Ces œufs, de couleur jaunâtre, ont la forme d'un cylindre arrondi à

(1) Pline, Hist. nat. liv. 29. chap. 30. édit. Panck. t. 17. p. 301.

(2) Voy. Geoffroy, Mat. médic. t. 1. p. 388.

(3) Linné, Amœnit. Academ. t. 6. p. 135, etc.

(4) En allemand, *Spanische Fliege*; en anglais, *Spanish Fly*.

(5) Beytrag zur Geschichte der Spanischen Fliege (*Meloe vesicatorius*), *in* Naturforscher t. 23. 1788. p. 37-48. pl. 1. fig. 4 et 5, œuf; fig. 16, 7 et 8, larve).

à ses extrémités [1]. Ils sont d'une telle transparence qu'on peut apercevoir au travers de leur coquille les parties de la larve qui commencent à se dessiner et à se colorer en noir, telles que les yeux et les mandibules.

Quinze jours à trois semaines après, de chacune de ces graines animales, sort une larve [2] dont voici la description.

Larve hexapode : composée, outre la tête, de douze segments ; ayant le corps presque d'égale largeur, mais rétréci vers son extrémité. *Tête* en ogive à sa partie antérieure ; munie de chaque côté d'yeux ponctiformes, noirs. *Antennes* subulées ; de quatre ou cinq articles : le premier, subarrondi : les deuxième et troisième, subcylindriques, allongés : le suivant ou les suivants, sétiformes. *Mandibules* arquées : subcornées. *Mâchoires* courtes, à un lobe. *Palpes maxillaires* de trois articles : *palpes labiaux*, de deux. Les trois segments thoraciques portant chacun en dessous une paire de pieds. Dernier arceau de l'abdomen, muni de deux soies.

Cette larve, au sortir de l'œuf, est d'un jaune citron, avec les yeux et les mandibules noirs. Vingt-quatre heures après sa sortie, elle a déjà pris d'autres teintes : le dessous de son corps, les pieds, les antennes, les deux derniers arceaux thoraciques et le premier du dos de l'abdomen, sont brunâtres, tandis que toutes les autres parties sont d'un brun foncé.

Ces larves, comme celles des Meloés, sont vraisemblablement parasites aussi de celles de quelques Hyménoptères. Leur nombre considérable, l'inquiétude qu'elles manifestent, les mouvements qu'elles se donnent après être sorties de l'œuf, leurs rapports frappants avec celles de nos premiers Vésicants, indiquent suffisamment qu'elles sont aussi destinées à refréner la trop grande multiplication de divers Mellifères ou insectes rapprochés de ceux-ci ; mais jusqu'à ce jour, on n'est pas parvenu à connaître leur vie vermiforme [3], et l'étude de leurs métamorphoses fournira le sujet d'un chapitre curieux au naturaliste qui parviendra à en suivre le développement [4].

---

[1] Loschge, loc. cit. p. 1. fig. 4 et 5. — Audouin, Ann. des Sc. nat. t. 9. pl. 43. fig. 11 et 12.

[2] La larve des Cantharides, comme celle des Meloés, semble, dans l'œuf, être enfermée dans une double enveloppe.

[3] Ratzeburg, Ent. Nachtray, etc. *Berlin*, 1839, p. 25.

[4] Voy. outre Loschge : Latreille, Hist. nat. t. 10. p. 399. (Répétition des détails donnés par l'auteur allemand précité.) — Audouin, Recherches pour servir à

Genre *Epicauta*, Epicaute ; L. Redtenbacher (1)

(ἐπί, καύστος, brûlé en dessus.)

Caractères. *Eperon* externe des tibias postérieurs plus court et à peu près aussi grêle que l'interne, terminé en pointe. *Antennes* assez longues, graduellement plus grêles vers l'extrémité ; à troisième article de moitié au moins plus long que le suivant *Prothorax* au moins aussi long ou plus long que large ; élargi depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes environ de sa longueur, subparallèle ensuite. *Elytres* graduellement un peu plus larges d'avant en arrière ; flexibles ; en général plus arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro externe, convexement déclives sur les côtés. *Cuisses postérieures* non renflées, à peine moins grêles et aussi droites que les précédentes. *Premier article des tarses intermédiaires* ordinairement presque aussi long ou aussi long que les deux suivants réunis *Ongles* non dentés.

Ce genre est réduit en France à la seule espèce suivante :

1. **E. verticalis** ; Illiger. *Noir, garni de poils noirs: tête d'un rouge testacé depuis la suture frontale jusqu'à sa partie postérieure ; rayée d'une ligne médiane depuis le front jusqu'au vertex ; ornée d'une bande noire sur cette raie. Antennes comprimées, subdentées et à peine moins grêles dans leur milieu. Prothorax élargi en ligne presque droite depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subparallèle ensuite ; plus long que large ; rayé d'une ligne médiane postérieurement creusée en sillon élargi, et parée d'une ligne de duvet cendré. Elytres à rebord marginal garni d'un duvet pareil.*

♂. Premier article des tarses antérieurs graduellement élargi presque en ligne droite, plan, ordinairement rougeâtre, et garni en dessous,

---

l'Hist. nat. des Cantharides (Ann. des Sc. nat. t. 9, 1826, p. 58.) — Zier, Sur le développement de la Cantharide (Archives publiées par Brandes, t. 29. 1829 3e cah. p. 209. pl. 18. fig. 5 et 6.) — Brandt et Ratzeburg, Zoologie médicinale, t. 2. p. 116 et suiv. — Rater. Die Forstins t. 4. pl. 2. fig. 27. B. etc.

(1) (Dejean) Catal. (1833). p. 224. — *Id.* Catal. (1837). p. 246. — L. Redtenbacher. Die Gattung. d. deutsch. Kaefer-Fauna, p. 153. — *Id.* Faun. Austr. p. 621.

ainsi que les trois articles suivants, d'une brosse de duvet d'un fauve cendré. Eperon externe des tibias antérieurs dépassant à peine à son extrémité celle desdits tibias. Dernier arceau du ventre profondément entaillé.

♀. Articles des tarses antérieurs, comprimés : le premier, non élargi. Eperon externe des tibias antérieurs dépassant environ de la moitié de sa longueur l'extrémité desdits tibias. Dernier arceau du ventre moins profondément échancré.

Meloe capite rufo, Scopol. Ann. 5. Hist. nat. p. 103. 82.
Meloe algiricus, Sultz. Abg. Gesch. d. Ins. p. 66. pl. 7. fig. 12.
Meloe rufidorsum. Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 704. 17
Litta marginata, Dorthes, Observ sur quelques insectes nuisibles aux blés et à la luzerne, *in* Mém. de la Soc. d'Agr. de Paris (1787) (trim. de printemps). p. 69 et 70, pl. fig. 9 et 10.
Lytta rufa, Gmel., C. Linné. Syst. Nat. t. 1. p. 2016. 26.
Meloe erytrocephalus, De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 403. 16. pl. 2. fig. 50.
Lytta dubia, Roem. Gener. p 51. 83. pl. 7. fig. 12.
Lytta erythrocephala. Rossi. Faun. etr. t. 1. p.239. 593. — *Id.* édit. Helw. t.4 291.593. — Panz. Ent. Germ. p. 204. 3. — *Id.* Faun. Germ. 41. 6. — *Id.* Krit. Revis. t. 1. p 94 — Town. Voy. en Hong. t. 3. p. 173. 169.
Cantharis dubia, Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 279. 14. — *Id.* Entom. t. 3. n° 46. p 16. 17. pl. 1. fig. 7. — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t 4. (1803). 304. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 120. — Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 5. (1816). 692. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 6.p. 488. 4. — Audouin, Dict. class. d'Hist. nat. t. 3. p. 159. — Muls. Lettr. t. 2. p. 300. 2.
Cantharis erythrocephala, Latr. Hist, nat. t. 10. p. 401. 2 — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 436. 2.
Lytta verticalis, Illig. Magaz. t. 3. p. 172 21. — Panz. Index, p. 144. 3. — Germar, Reis. p. 210. 160. — Schönh. Syn. ins. t. 3, p. 27. 39.
Epicauta verticalis, (Dejean) Catal. (1833) p. 225. — *Id.* (1837) p 247.
Lytta dubia, De Casteln. Hist nat. t. 2. p. 274. 13.
Epicauta dubia, L. Redtenb. Faun. austr. p. 621. — Küst. Kaef. Europ. 27. 98.

Long. 0,0123 à 0,0168 (5 1/2 à 7 1/2 l.) Larg. 0,0033 à 0.0042 (1 1/2 à 1 7/8 l.)

Corps allongé. *Tête* un peu plus large que longue, presque parallèle depuis la moitié des yeux jusqu'à sa partie postérieure ; subconvexe sur le front ; d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre ; indistinctement et densement pointillée ; marquée de points assez petits et peu rapprochés, donnant naissance à un poil noir assez court ; offrant au dessus de la base des antennes un espace orbiculaire lisse et glabre à

peine égal (♂♀) à la moitié de la distance qui sépare chaque œil de la ligne médiane ; rayée sur la ligne médiane, à partir du niveau du bord postérieur des yeux, d'un sillon linéaire prolongé jusqu'au bord postérieur du vertex ; parée sur cette ligne d'une bande noire élargie d'avant en arrière, et ordinairement d'une tache obtriangulaire de même couleur sur le milieu du bord antérieur du front, près de la suture frontale. *Epistome* et *labre* noirs, marqués de points piligères. *Palpes maxillaires* en partie au moins d'un rouge obscur, et garnis de poils cendrés, en dessus. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux cinquièmes des élytres ; un peu plus épaisses dans le milieu, graduellement rétrécies vers l'extrémité ; pubescentes ; noires, avec le premier article d'un rouge brunâtre testacé, et ordinairement partie des deuxième et troisième articles et quelquefois même du quatrième chez le ♂, de même couleur : le premier, renflé, moins long que le troisième : le deuxième, court : le troisième, le plus long, de moitié au moins plus grand que le quatrième, près de trois fois aussi long que large : les quatrième à dixième, subcomprimés, graduellement un peu moins longs ; les quatrième à septième subdentés au côté interne ou inférieur : le onzième, d'un tiers au moins plus long que le dixième, rétréci en pointe à son extrémité. *Col* court. *Prothorax* élargi en ligne à peine courbe depuis les côtés du cou jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, subparallèle ensuite ; émoussé aux angles postérieurs ; en ligne presque droite ou à peine entaillée en angle très-ouvert, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord étroit ; un peu plus long que large ; peu convexe ; noir ; marqué de points donnant chacun naissance à un poil noir assez court ; rayé d'un sillon longitudinal médiaire souvent peu distinct en devant. *Ecusson* en triangle à côtés arqués ; noir ; ponctué, pubescent. *Elytres* subparallèles ; arrondies chacune à l'extrémité ; munies d'un rebord latéral étroit qui s'efface vers la partie postérieure : convexes ; granuleuses ; garnies de poils fins, couchés, d'un cendré obscur, peu apparents ; noires, avec le rebord marginal revêtu d'un duvet cendré ; creusées d'une fossette humérale transversalement étendue jusqu'à l'écusson ; offrant à peine les traces d'une nervure longitudinale naissant de la fossette humérale, ordinairement peu distincte dans sa moitié antérieure, et parfois d'une autre nervure plus faible encore, entre celle-ci et la suture, qui est elle-même à peine rebordée dans sa moitié antérieure. *Dessous du corps* garni de poils cendrés sur la poitrine, parfois obscurs sur le ventre : dernier arceau de ce dernier, entaillé (♂). *Pieds* grêles ; allongés ; noirs ; les antérieurs garnis de poils cendrés

autres garnis de poils obscurs *Cuisses* antérieures déprimées et garnies de poils cendrés mi-dorés vers les deux tiers de leur tranche inférieure. Tibias antérieurs presque plans en dessous et garnis de poils d'un cendré mi-doré ; un peu déprimés vers le tiers basilaire de leur longueur. *Eperons* et *ongles* d'un fauve testacé : éperon externe des tibias postérieurs ordinairement aussi grêle que l'autre et terminé en pointe. Tarses garnis en dessous de duvet : premier article de tous un peu plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se rencontre ordinairement à terre ; elle se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces plus méridionales.

Obs. Suivant Passerini, elle est parfois assez abondante en Italie pour nuire aux plantes de pommes de terre dont elle fait sa nourriture (1).

Roemer et Olivier ont pris cet insecte pour la *Lytta dubia* de Fabricius, dont le vertex est sans tache. Illiger, pour éviter toute équivoque, lui a donné le nom de *verticalis*.

Dans cette espèce l'extrémité des tibias antérieurs du ♂ est peu écointée en dessous, et le premier article des tarses antérieurs n'est pas échancré en dessous à sa base.

DEUXIÈME BRANCHE.

ZONITAIRES.

Caractères. *Elytres* offrant à leur côté externe, entre la moitié et les trois quarts de la longueur de celui-ci, une sinuosité en courbe rentrante plus ou moins sensible ; souvent en partie déhiscentes à la suture. *Tête* ordinairement aussi longue depuis l'extrémité des mandibules jusqu'à la partie postérieure de la base des antennes, que depuis ce point jusqu'au vertex. *Antennes* sétacées au moins chez le ♂. *Ongles* généralement dentés et pectinés.

---

(1) Voy. Revue Zool (1841). p 351.

Cette branche peut être divisée en deux rameaux.

		Rameaux.
Elytres	aussi longuement prolongées que l'abdomen ; non dépassées postérieurement par les ailes ; en ligne droite à la suture, au moins jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur ; ordinairement contiguës (du moins pendant la vie) jusques au delà de ce point.	ZONITATES.
	un peu moins longuement prolongées que l'abdomen ; dépassées postérieurement par les ailes qu'elles voilent incomplétement ; déhiscentes et en ligne courbe ou sinuée à la suture, au moins à partir de la moitié de leur longueur et souvent presque depuis l'écusson.	SUTARATES.

PREMIER RAMEAU.

ZONITATES.

Caractères. *Elytres* aussi longuement prolongées que l'abdomen ; non dépassées postérieurement par les ailes ; en ligne droite à la suture, au moins jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur : ordinairement contiguës jusqu'au delà de ce point (du moins pendant la vie). *Mâchoires* ciliées ou frangées, prolongées au delà des mandibules. *Ongles* pectinés ou dentés à l'une des branches de chacun de leurs crochets.

A ces caractères on peut ajouter, du moins pour les espèces suivantes. *Tête* inclinée. *Yeux* échancrés vers la moitié, ou un peu après, de leur côté interne. *Antennes* insérées près de l'échancrure des yeux ; médiocres ou assez longues ; graduellement plus grêles vers leur extrémité, au moins chez le ♂, souvent filiformes chez la ♀ ; subcomprimées ; de onze articles : les troisième à onzième notablement plus longs que larges. *Mandibules* cornées ; faiblement ou médiocrement arquées vers l'extrémité. *Languette* échancrée. *Ecusson* triangulaire, assez grand. *Episternums du postpectus* rétrécis d'avant en arrière ; trois ou quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Tibias* à deux éperons : l'externe parfois variable dans son épaisseur chez la même espèce.

Obs. Les éperons des tibias postérieurs commencent, à partir de ce rameau, à varier dans leur développement chez la même espèce, et par conséquent à perdre de leur importance caractéristique.

Les Vésicants de ce rameau et du suivant paraissent ne pas jouir de vertus épipastiques, suivant les recherches de M. le docteur Leclerc [1].

Ces insectes se divisent en trois genres.

			Genres.
Elytres	dépourvues d'un rebord marginal distinct. Mâchoires dépassant peu l'extrémité des mandibules. Deuxième article des antennes aussi long que la moitié du troisième : celui-ci variablement presque aussi grand que le suivant.		*Zonitis.*
	munies d'un rebord marginal très-distinct ; un peu déhiscentes vers l'extrémité du bord sutural.	Mâchoires linéaires, ciliées, infléchies à leur extrémité, plus longuement prolongées que les palpes maxillaires.	*Nemognatha.*
		Mâchoires à peine prolongées au delà de l'extrémité des mandibules ; moins longuement prolongées que les palpes maxillaires.	*Apalus.*

Genre *Zonitis*, Zonite : Fabricius [1].

(ζωνίτις, orné de bandes).

Caractères. *Elytres* dépourvues de rebord marginal distinct ; très-faiblement en courbe rentrante à leur côté externe ; flexibles. *Mâchoires* à deux lobes frangés à leur côté interne : l'externe en général triangulairement allongé, dépassant un peu l'extrémité des mandibules. *Palpes* filiformes. *Menton* tronqué en devant et en arrière, en ligne courbe sur les côtés. *Antennes* à deuxième article égal au moins à la moitié du troisième : celui-ci variablement presque égal au suivant. *Prothorax* plus large que long. *Eperon externe des tibias postérieurs* ordinairement épais, cylindrique, obliquement tronqué en cornet à l'extrémité, mais parfois grêle dans la même espèce. *Corps* allongé.

Les Zonites sont généralement parés de couleurs assez gaies. Le jaune, dans ses nuances diverses, forme généralement le fond de leurs élytres. On les trouve principalement sur les fleurs. Leurs larves, encore imparfaitement connues, paraissent, suivant les observations de Rossi, vivre aux dépens de certaines espèces d'Apiaires.

---

(1) Dans sa dissertation présentée le 23 mai 1835, à la Faculté de médecine de Paris.

(1) Fabricius, System. Entomol. p. 126

a. Elytres d'un jaune testacé, sans taches.

1. **Z. mutica** ; Fabricius. *Allongé ; noir, avec le prothorax d'un rougeâtre flave et les élytres d'un jaune ou flave testacé. Prothorax presque tronqué en devant ; à angles antérieurs peu émoussés ; un peu rétréci d'avant en arrière, depuis le cinquième de sa longueur ; d'un cinquième au moins plus large que long. Elytres pubescentes.*

♂. Antennes sétacées ; prolongées presque jusqu'aux deux tiers des élytres. Sixième arceau du ventre divisé longitudinalement en deux branches, presque en triangle allongé, graduellement rétrécies, arquées en dehors, concaves en dessous.

♀. Antennes filiformes ; prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes des élytres. Sixième arceau ventral non fendu longitudinalement.

Etat normal. Noir, avec le prothorax d'un rouge flave ou d'un rougeâtre flave ; luisant ; l'écusson et les élytres d'un flave testacé.

Variations (par défaut).

Var. α. *Cou d'un flave ou roux testacé.*

Etat normal.

Zonitis mahia, (probablement par erreur typographique pour *mutica*) Hübner, Beytr. z. Naturg. de Insect. *in* Naturf. t. 24. p. 44. 10. pl. 2. fig. 11. (l'écusson est indiqué *noir*). — Scriba, Journ. p. 23. 10.

Apalus immaculatus, Oliv. Encycl. méth. t. 4. p. 165. 4.

Zonitis mutica, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 49. 3. — *Id.* Syst. Eleut. t. 2. p. 23. 5. — Schöh Syn. ins. t. 2. p. 340. 4. — St-Farg. et A. Serv. Encycl. méth. t. 10. p. 820. — Rosenhauer, Die Thir. Andalus. p. 232).

Mylabris fulva, Rossi, Mantiss, t. 1. p. 94. 210. pl. 2. fig. F. — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 440. 210. (à écusson noir).

Zonitis fulva, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 407. 4. (à écusson noirâtre).

Obs. Suivant Latreille, les côtés postérieurs de la tête, et l'anus sont d'un rouge fauve. La description de cet auteur se rapporterait-elle à une variété du *Z. præusta*, ayant les élytres peu distinctement noires à l'extrémité, et la tête en partie noire ?

Variations (par excès.)

Var. β. *Ecusson noir ou noirâtre sur sa moitié antérieure.*

Zonitis mahia, Hübner; l. c. etc.

Var. γ. *Ecusson entièrement noir.*

Long. 0,0030 à 0,0135 (2 à 6 l.) Larg. 0,0020 à 0,0030 (1 1/3 à 1 3/4 l.)

Corps allongé ou suballongé. *Tête* élargie en ligne peu arquée depuis les yeux jusqu'à sa partie postérieure ; un peu plus large à celle-ci que le prothorax au tiers de sa longueur, et surtout qu'aux angles de derrière ; marquée de points contigus ou presque contigus ; garnie de poils flaves, courts et peu distincts ; offrant sur le vertex les traces d'une ligne médiane plus ou moins apparente ; montrant ordinairement une trace longitudinale lisse, souvent un peu saillante, non avancée jusqu'à la suture frontale ; souvent notée d'une petite fossette et d'une dépression transverse vers la partie antérieure de cette ligne ; toujours noire, luisante. *Mandibules* et *palpes maxillaires* noirs. *Antennes* noires ; à premier article presque aussi long que le troisième : celui-ci, deux fois et quart à deux fois et demie aussi long qu'il est large à l'extrémité, au moins aussi long que le suivant. *Cou* noir. *Prothorax* presque tronqué, à angles antérieurs émoussés, offrant vers le cinquième ou sixième de sa longueur sa plus grande largeur, sensiblement rétréci de ce point aux angles postérieurs qui sont émoussés ; un peu plus étroit à ces derniers qu'à ceux de devant ; en ligne presque droite à la base ; muni à celle-ci d'un rebord étroit ; marqué de points moins profonds que ceux de la tête et médiocrement rapprochés ; presque glabre ; garni de poils fins, courts et peu distincts ; généralement d'un rouge flave ou d'un rougeâtre testacé, luisant ; offrant souvent un peu après la moitié de sa longueur les traces d'une courte ligne médiane : parfois déprimé transversalement après son bord antérieur : bord du repli voisin des hanches ordinairement plus long que celui qui s'étend de l'angle juxta-coxal à l'angle postérieur. *Ecusson* ordinairement d'un flave testacé, parfois obscur ou noirâtre. *Elytres* sans rebord marginal ; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble, avec l'angle sutural émoussé ou subarrondi : ordinairement d'un jaune testacé ; garnies de poils concolores fins, couchés, faiblement apparents. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ; ponctués, pubescents : extrémité du ventre du ♂ et taches souvent moins obscures. *Eperon* externe des tarses postérieurs souvent grêle, et analogue à l'autre.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et plus communément dans les parties plus méridionales de la France.

La larve, suivant Rossi, paraît vivre dans le nid d'une sorte d'Apiaire,

du genre Mégachile (*M. varians*), aux dépens de la larve de cet Hyménoptère.

Obs. Cette espèce a été décrite pour la première fois par Hübner dans le 24e cahier du Naturforscher, sous le nom de *Zonitis mahia* pour *mutica*. Ce naturaliste envoya cet insecte à Fabricius qui lui rendit le nom spécifique défiguré par l'imprimeur.

Le *Z. mutica* se distingue des deux autres espèces par sa tête, le dessous du corps et les pieds, ordinairement noirs; par sa tête un peu plus large que le prothorax dans son développement transversal le plus grand; par son prothorax presque en ligne droite à son bord antérieur; à angles de devant peu émoussés, presque au niveau du milieu de son bord antérieur; offrant vers le cinquième ou sixième de sa longueur sa plus grande largeur, sensiblement rétréci en ligne à peu près droite de ce point aux angles postérieurs; par le bord du repli voisin des hanches plus long sur les côtés de celles-ci, que depuis l'angle qu'il forme près des hanches jusqu'à l'angle postérieur; par ses élytres sans taches.

αα Elytres d'un jaune testacé, avec l'extrémité noire; parfois toutes brunes ou noires.

2. **Z. praeusta**; Fabricius. *Allongé; ordinairement d'un flave rouge ou d'un jaune testacé, avec les antennes, les palpes, l'extrémité des élytres, la majeure partie du postpectus, les hanches et les tarses, noirs; parfois avec une partie de la tête, du ventre et des pieds, également noirs; plus rarement avec les élytres ou même tout le corps, noirs. Prothorax arqué en devant jusqu'au tiers de sa longueur, parallèle ensuite ou faiblement sinué; plus large que long. Elytres pubescentes.*

♂. Antennes sétacées; prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers de la longueur des étuis. Sixième arceau du ventre longitudinalement divisé en deux branches, arquées en dehors.

♀. Antennes subfiliformes ou à peine plus grêles vers l'extrémité; prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes des élytres. Sixième arceau du ventre non divisé longitudinalement

Etat normal. Tête, cou et prothorax d'un roux fauve ou d'un flave rougeâtre, luisant: écusson, élytres moins l'extrémité, anti et médipectus, hanches antérieures et intermédiaires, cuisses, tibias et base du premier article des tarses, d'un flave ou roux testacé; antennes, palpes, parfois labre, majeure partie au moins du postpectus, hanches

postérieures et tarses, moins la base du premier article, noirs ou d'un noir brun.

Variations (par défaut).

Var. α. *Postpectus entièrement ou presque entièrement d'un flave testacé, ainsi que les hanches postérieures.*

Var. β. *Extrémité des élytres offrant à peine des traces de la couleur noire.*

Obs. Parfois le postpectus offre peu de traces de la couleur noire, comme dans la var. précédente; d'autres fois au contraire une partie du ventre et des pieds sont noirs, comme chez diverses variétés par excès.

État normal.

Mylabris testacea, Fabr. Spec. t. 1. p. 331. 7. — *Id.* Mant. t. 1. p. 217. 8. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2019. 14. — Rossi, Mant. t. 1. p. 93. 209. — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 440. 209.

Lytta afra, Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 240. 504. pl. 3. fig. 1. (considéré comme étant la ♀) et add. p. 344. 594. — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 292. 594. pl. 3. fig. 1. et add. p. 436. 594.

Apalus testaceus, Oliv. Encycl. méth. t. 4. p. 166. 3.

Zonitis praeusta, Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 48. 1. — *Il.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 23. 2. — Panz. Faun. germ. 36. (considéré à tort comme ♀). — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 132. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 406. 3. pl. 90. fig. 8. — *Id.* Gen. t. 2. p. 223. 1. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 36. (1819) p. 444. — Illig. Mag. t. 5. p. 163. 2. — Schönh. Syn. ins. t. 2. p. 339. 2. — Goldfuss, Handb. p. 336. — St-Farg. et A. Serv. Encycl. méth. t. 10. p. 820. 2. — Muls. Letlr. t. 2. p. 300. 1. — Menetries, Catal. p. 211. 941. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 273. 3. — L. Duf. Excur. p. 73. 442.

Variations (par excès).

Var. γ. *Offrant de plus que dans l'état normal le labre et la base du ventre, noirs ou d'un noir brun.*

Var. δ. *Offrant de plus que dans la var. γ, la majeure partie du ventre, les hanches et souvent la base des cuisses et l'extrémité des tibias, noires.*

Var. ε. *Offrant de plus que dans la var. δ une bande transversale sur le front ou parfois la majeure partie de la tête, noires.*

Obs. Les pieds ont tantôt les cuisses et la base des tibias d'un roux testacé, tantôt sont entièrement noirs.

Var. ζ. *Elytres d'un noir brun. Tête, prothorax, extrémité du ventre, cuisses et base des tibias, d'un rouge ou roux testacé.*

Lytta afra, Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 240. pl. 3. fig. 3. ♂, (l'auteur considérant à tort cette couleur des élytres comme la livrée particulière du ♂ ou comme une variété spéciale du ♂). — *Id.* édit. Helw. t. 1. p. 292. 594.

Zonitis praeusta, ♂ var. Fabr. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 49. 1.— *Id.* Panz. Faun. germ. 36. 6. — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 339. 1. var. β. — St-Farg. et A. Serv. Ency. méth. t. 10. p. 820. 2. var.

Zonitis nigripennis, Fabr. Suppl. p. 103. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 23. 3. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 276. 7.

Zonitis praeusta. Var. Latr. Hist. nat. t. 10. p. 406. var. 1.—Illig. Maga. t 3. p. 163 3

Var. η. *Noir, avec le prothorax et une partie de la tête et l'extrémité de l'abdomen, d'un jaune fauve ou d'un rouge testacé.*

Var. θ. *Noir, avec le sommet de la tête et une tache sur le milieu du prothorax, rougeâtres.*

Zonitis nigripennis, Var, Lucas, *in* Ann. de la Soc. Entomol. de Fr. 2e série, t. 7. (1849) p. LXIII.

Var. ι. *Entièrement noir.*

Obs. Cette variété singulière et très-rare a été prise par M. Arias dans le midi de la France.

Long. 0,0067 à 0,0112 (3 à 5 l.) Larg. 0,0022 à 0,0033 (1 à 1 1/4 l.)

Corps allongé. *Tête* faiblement élargie en ligne droite, depuis les yeux jusque vers la moitié de l'espace qui sépare ceux-ci du bord postérieur ; un peu moins large ou à peine aussi large à celle-ci que le prothorax vers le tiers de sa largeur ; marquée de points contigus ou presque contigus ; presque glabre, garnie de poils courts et peu distincts ; offrant ordinairement sur le front les traces d'une ligne médiane lisse et souvent un peu saillante, non avancée jusqu'à la suture frontale ; souvent marquée d'une fossette ou d'une dépression

transverse, vers la partie antérieure de cette ligne lisse, généralement d'un flave rouge ou orangé, avec la suture frontale obscure et le labre nébuleux, brun, noirâtre ou même noir. *Mandibules* ordinairement d'un flave rouge, à extrémité noire. *Palpes maxillaires* noirs. *Antennes* à premier article un peu moins grand que le troisième : celui-ci, à peine aussi long ou à peine plus long que le quatrième. *Cou* ordinairement d'un flave rouge. *Prothorax* obtusément arqué à son bord antérieur jusqu'au tiers de sa longueur; subparallèle ou subsinué de chaque côté entre ce point et l'angle postérieur qui est peu émoussé ; un peu plus large à ces angles qu'aux antérieurs ; en ligne presque droite à la base ; muni, à celle-ci , d'un rebord très-étroit ; marqué de points un peu moins rapprochés que ceux de la tête ; presque glabre; luisant ; ordinairement d'un flave rouge ou orangé ; offrant souvent un peu après la moitié de sa longueur les traces d'une ligne médiane raccourcie ou d'une fossette ; parfois déprimé transversalement après son bord antérieur, et plus visiblement de chaque côté de la ligne médiane : bord du repli voisin des hanches, ordinairement un peu moins long que le côté qui s'étend depuis l'angle juxta-coxal jusqu'à l'angle postérieur. *Ecusson* ordinairement d'un flave testacé. *Elytres* sans rebord marginal ; obtusément arrondies à l'extrémité, prises ensemble, avec l'angle sutural émoussé ou subarrondi : ordinairement d'un flave testacé , avec l'extrémité noire ; rarement entièrement noires; garnies de poils courts, fins, soyeux et couchés. *Dessous du corps* ponctué ; garni de poils fins ; ordinairement noir sur la majeure partie du postpectus et sur les hanches postérieures, souvent sur le médipectus et sur la moitié antérieure du ventre, d'un roux flave ou d'un roux ou flave testacé sur le reste. *Pieds* ordinairement d'un flave testacé, avec les tarses bruns ou noirs, parfois noirâtres à la base des cuisses et à l'extrémité des tibias, ou même entièrement. *Eperon* externe des tibias postérieurs ordinairement épais et canaliculé en dessous.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces méridionales.

Obs. Elle varie beaucoup par la couleur. Ordinairement elle à la tête, le prothorax, le ventre ou du moins la moitié postérieure de celui-ci, les cuisses et les tarses d'un rouge ou flave testacé ; souvent les pieds sont noirs en majeure partie ou en totalité ; quelquefois partie de la tête ou les élytres sont noires ; rarement l'insecte est tout noir.

La variété à élytres noires , considérée d'abord comme étant le ♂, ou une variété du ♂ , a été plus tard admise comme une espèce par

Fabricius et quelques autres auteurs. Latreille, le premier, l'a regardée non comme étant la couleur particulière du ♂, mais comme une variété de l'espèce.

Malgré ses diverses variations de couleur, le *Z. præusta* se distingue du *Z. mutica* par sa tête à peine élargie après les yeux, et en ligne à peu près droite jusque près des angles postérieurs, un peu moins large que le prothorax vers le tiers de sa longueur; par son prothorax obtusément arqué en devant, arrondi ou élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ de sa longueur, un peu moins large à ces angles qu'aux postérieurs; par l'éperon externe des tibias postérieurs généralement épais et sillonné en dessous.

Il s'éloigne du *Z. sexmaculata* par son corps plus convexe; par sa taille moins avantageuse; par sa tête élargie non après les yeux, en ligne à peu près droite plutôt qu'arquée depuis ces organes jusque près des angles postérieurs, n'offrant pas sur le milieu du front une ligne enfoncée ou sillon léger en arc transversal dirigé en arrière, n'offrant pas sur le vertex les traces d'une ligne médiane; par son prothorax moins sensiblement sinué entre le tiers de sa longueur et ses angles postérieurs, un peu moins large vers le tiers qu'à ses angles de derrière; par sa couleur, etc.

ααα. Elytres d'un roux jaune ou orangées, avec l'extrémité et deux taches ou bandes noires.

3. **Z. sexmaculata**; Olivier. *Elytres d'un roux testacé, avec l'extrémité et deux taches sur chacune, noires : l'une de ces taches, au tiers: l'autre, aux deux tiers de leur longueur, parfois ponctiformes, d'autres fois couvrant presque entièrement les étuis. Tête, prothorax, antépectus, extrémité du ventre, cuisses et tibias, ordinairement d'un roux flave, rarement noirs : médi et postpectus et premiers arceaux du ventre, de cette dernière couleur. Prothorax presque tronqué en devant, avec les angles antérieurs arrondis jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur, subsinuément parallèle ensuite.*

♂. Antennes un peu plus grêles, sétacées, prolongées environ jusqu'aux deux tiers des élytres. Sixième arceau du ventre divisé en deux branches, graduellement rétrécies, arquées et convergentes vers l'extrémité, offrant l'image d'une parenthèse.

♀. Antennes sétacées, prolongées environ jusqu'aux trois cin-

quièmes de la longueur des élytres. Sixième arceau du ventre entaillé dans le milieu de son bord postérieur, jusqu'à la moitié de sa longueur.

ÉTAT NORMAL. Elytres d'un roux ou jaune orangé, mi-doré ; noires à l'extrémité sur le neuvième de leur longueur ; ornées chacune de deux taches également noires, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur, également noires : ces taches, à peu près également éloignées de la suture et du bord externe, de grandeur variable, couvrant ordinairement les deux cinquièmes ou la moitié médiaire de la largeur : la première, ordinairement la plus grande, presque en parallélogramme allongé : la deuxième, transverse ou presque carrée. Tête, prothorax, antépectus, extrémité du ventre, cuisses et tibias d'un roux testacé ou d'un roux mi-brûlé. Antennes, palpes, médi et postpectus, trois premiers arceaux du ventre et tarses, noirs.

Variations des taches des élytres (par défaut).

Var. α. *Deuxième tache des élytres nulle, ou peu distincte.*

Var. β. *Taches des élytres, à peine marquées, petites, ponctiformes.*

ÉTAT NORMAL.

Apalus sexmaculatus, OLIV. Ency. méth. t. 4. p. 166. 2. — *Id.* Entom. t. 3. n° 52 p. 5. 2. pl. 1. fig. 3.

Zonitis sexmaculata, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 405. 2. — *Id.* Gen. t. 2. p. 224. 2. — SCHÖN. Syn. ins. t. 2. p. 340. 8. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 437. 2. — St-FARG. et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 820. 1. — MULS. Lettr. t. 2. p. 300. 9.

Variations (par excès).

Var. γ. *Taches des élytres, plus développées que dans l'état normal, et souvent déformées.*

OBS. C'est ordinairement la première tache qui montre le plus de tendance à s'agrandir.

Souvent alors le prothorax commence à montrer une tache noire, de chaque côté de la ligne médiane, vers les deux tiers de sa longueur.

Var. δ. *Première tache des élytres unie à la deuxième, et celle-ci avec la tache apicale.*

Obs. Dans cette variété, la matière noire des taches s'est étendue longitudinalement de manière à unir toutes les taches. Celles-ci sont alors souvent plus pâles que dans l'état normal ; leur union n'a quelquefois lieu que par une traînée nébuleuse. Le prothorax, chez les variétés pâles, reste sans taches : d'autres fois, il montre deux taches ou une bande transverse, noires.

Var. ε. *Noir, avec les élytres d'un roux orangé, ornées chacune d'une bande transverse, vers le tiers de leur longueur, d'une autre extérieurement raccourcie, vers les deux tiers de leur longueur et d'une tache apicale, noires.*

Obs. Dans cette variété, la première tache s'est liée à la suture et s'est étendue de manière à constituer une bande transversale noire, s'avançant un peu en devant et se dirigeant vers le bord externe qu'elle n'atteint que vers son angle postéro-externe. La deuxième tache également liée à la suture, constitue une sorte de bande à peine étendue jusqu'à la moitié de la largeur. La tête, le prothorax, le dessous du corps et les pieds sont entièrement noirs. (Collect. Foudras.)

Var. ζ. *Entièrement noir, avec les élytres ornées chacune de deux bandes transversales et d'une tache en ovale transverse, d'un roux orangé.* (Collect. Godart.)

Obs. Dans cette variété singulière, la tête, les antennes, le prothorax, l'écusson, le dessous du corps et les pieds, sont noirs. Les élytres sont également noires, avec deux bandes transversales : l'une basilaire : l'autre, moins développée, vers le milieu de la longueur, et une tache en ovale transverse, vers les trois quarts de la longueur, d'un rouge orangé.

En examinant les élytres avec soin, il est facile encore de reconnaître l'état normal, malgré le développement pris par les taches noires. La première, en parallélogramme allongé, s'est étendue d'une part jusqu'à la suture, sur toute sa longueur, et, d'autre part, jusqu'au bord externe sur la moitié postérieure seulement de sa longueur. La deuxième tache noire s'est convertie en une bande transverse, n'atteignant pas tout à fait en devant la suture et le bord externe, mais

arrivant postérieurement jusqu'à l'une et l'autre, pour s'unir avec la bande noire apicale, et enclore avec elle un espace en ovale transverse d'un roux orangé. Les deux bandes de cette couleur sont donc non seulement transversales, mais prolongées en arrière le long du bord externe.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0026 à 0,0036 (1 1/3 à 1 2/3 l.).

Corps allongé. *Tête* élargie en ligne arquée, depuis les yeux jusqu'à la partie postérieure : à peine aussi large ou un peu moins large que le prothorax vers les deux cinquièmes de sa longueur et surtout à la base; marquée de points contigus ou presque contigus; garnie de poils fins et courts ; offrant ordinairement sur le vertex les traces plus ou moins faibles d'une ligne médiane ; marquée sur le front d'une légère et linéaire dépression transversale en arc ou en angle dirigé en arrière ; ordinairement chargée sur le front d'une trace longitudinale médiane lisse ou saillante ; d'un roux testacé ou d'un rougeâtre flave, chez les variétés pâles, d'un fauve ou roux testacé un peu brûlé, chez les individus plus fortement colorés, souvent même notée d'une tache noirâtre vers la partie postéro-interne des yeux ou sur le vertex. *Labre* souvent obscur. *Palpes maxillaires* et *extrémité des mandibules au moins* noirs ou noirâtres. *Antennes*, noires ; à premier article plus court que le troisième : les troisième à neuvième presque de même longueur : le troisième près de trois fois aussi long que large. *Cou* de la couleur de la tête. *Prothorax* presque tronqué en devant, avec les angles antérieurs arrondis ou subarrondis jusqu'au quart ou au tiers de la longueur des côtés, ordinairement un peu moins large ou à peine aussi large dans ce point qu'à ses angles postérieurs, sinué entre ces deux points ; presque en ligne droite et muni d'un rebord assez étroit à la base : ce rebord rendu plus distinct par un petit sillon transversal antébasilaire : marqué de points à peu près aussi profonds que ceux de la tête, mais un peu moins serrés ; presque glabre, garni de poils très-courts et peu apparents ; ordinairement d'un roux fauve ou d'un jaune orangé; sans taches, chez les variétés claires, habituellement paré de chaque côté de la ligne médiane d'une tache noire ou noirâtre, couvrant la moitié submédiaire de la longueur : ces taches parfois unies et constituant alors une tache dorsale commune ; ordinairement marqué d'une dépression transversale, vers le tiers de sa longueur. *Ecusson* généralement de la couleur du prothorax, parfois noir ou noirâtre. *Elytres* sans rebord marginal ; subarrondies chacune à

l'extrémité ; d'un roux testacé ; squammuleuses : garnies de poils fins, couchés et concolores ; peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé : garni de poils fins : noir, avec les deux ou trois derniers arceaux du ventre d'un roux testacé brunâtre. *Pieds* ordinairement d'un roux testacé, avec les tarses noirs. *Eperon* externe des tibias postérieurs, épais, coupé en biseau à son extrémité.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans diverses autres parties de la France méridionale.

Obs. Elle s'éloigne des espèces précédentes, par sa taille plus avantageuse ; par sa tête élargie après les yeux, offrant entre ceux-ci, sur le front, les traces plus ou moins sensibles d'un ligne ou d'un léger sillon transverse, arqué ou anguleux en arrière ; par les taches de ses élytres ; par les différences de coloration des parties de son corps.

Comme le *Z. præusta*, elle offre quelquefois des variétés très-éloignées du type principal ; mais le dessin des élytres, quoique singulièrement altéré, se laisse encore jusqu'à certain point, reconnaître.

Genre *Nemognatha*, Némognathe ; Illiger (1).

(νημα, fil ; γνάθος, mâchoire).

Caractères. *Elytres* munies d'un rebord marginal très-distinct ; assez fortement en courbe rentrante à leur côté externe ; flexibles ; un peu déhiscentes postérieurement à la suture. *Mâchoires* linéaires, cilliées ; à lobe interne court, presque nul : l'externe, allongé en forme de lanière ciliée infléchie à son extrémité, plus longuement prolongé que les palpes maxillaires. *Labre* arqué en devant. *Mandibules* allongées, ou faiblement arquées vers l'extrémité. *Palpes* subfiliformes. *Menton* tronqué en avant et en arrière, arqué sur les côtés. *Yeux* échancrés. *Antennes* à deuxième article moins long que la moitié du suivant : celui-ci sensiblement plus long que le quatrième *Prothorax* presque en carré, plus large que long. *Eperons* des tibias postérieurs assez courts, ordinairement presque égaux en grosseur et en longueur. *Corps* allongé ; très-faiblement ou très-médiocrement convexe.

---

(1) Illiger, Mag. t. 6. (1807), p. 333. — Voyez aussi : Latreille, Considérat. sur l'ordre nat. des anim. (1810) p. 216. — Olivier, Encycl. méth. t. 8. (1811) p. 171. etc.

Chez ces insectes les élytres notablement en courbe rentrante à leur côté externe, commencent à se montrer déhiscentes (surtout après la mort) vers l'extrémité de la suture et servent naturellement de transition aux insectes du rameau suivant.

Comme les autres Vésicants de la même branche, ils se trouvent sur les fleurs. Leurs premiers états sont encore inconnus.

1. **N. nigripes** ; Suffrian. *Antennes, bouche, écusson, dessous du corps et pieds, noirs. Tête et prothorax d'un rouge jaune : la première, noirâtre postérieurement sur les côtés du cou : le second, orné, un peu avant le milieu de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire noire. Elytres d'un jaune testacé, avec l'extrémité noire sur le tiers postérieur du bord externe, un peu moins à la suture, et parées chacune sur le milieu de leur largeur, vers les trois huitièmes de leur longueur, d'une tache noire, arrondie, ordinairement plus ou moins développée.*

♂. Antennes graduellement un peu rétrécies vers l'extrémité ; plus sensiblement comprimées et subdentées ; à dernier article aussi long que le troisième, graduellement rétréci à partir des trois cinquièmes de sa longueur. Sixième arceau ventral bilobé, entaillé jusqu'à la moitié au moins de sa longueur.

♀. Antennes subfiliformes ; à dernier article un peu moins long que le troisième, graduellement rétréci à partir des deux tiers de sa longueur. Dernier arceau du ventre entier ou à peine échancré.

Etat normal. *Tête* d'un rouge jaune, avec l'épistome, le labre, les antennes et les palpes noirs, et la partie postérieure, sur les côtés du cou, noirâtres. *Prothorax* d'un rouge jaune, orné un peu avant la moitié de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire noire, couvrant environ le cinquième de sa largeur. *Ecusson* noir. *Elytres* d'un jaune ou flave testacé, avec l'extrémité et une tache orbiculaire sur chacune, noires : la partie noire de l'extrémité, couvrant le tiers postérieur du bord externe, transversale jusqu'à la moitié de la largeur de chaque étui, raccourcie ensuite en ligne courbe et couvrant environ le quart postérieur de chaque élytre, à la suture : la tache orbiculaire, située sur le milieu de la largeur de chaque étui, dont elle couvre ordinairement la moitié ou les trois cinquièmes médiaires, vers les trois huitièmes de la longueur de ceux-ci. *Dessous du corps* et *pieds*, noirs.

Variations (par défaut).

Var. α. *Anus roussâtre.*

ETAT NORMAL.

Nemognatha chrysomelina, OLIVIER. Encycl. méth. t. 8. p. 175. 1. — LATR. *in* CUVIER, Regn. anim. t. 3. (1817) p. 520. — *Id.* (1829) t. 5. p. 68. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 22 (1818) p. 488. — GERMAR, Faun. insect. Europ. 9. 11. — DE CASTEL. Hist. nat. t. 2. p. 280. 2. — GUERIN, Iconogr. du Regn. an p. 136. pl. 35. fig. 12, tête du ♂; 12, a, antennes; 12, b, crochets du tarse. — LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 396. 1050. pl. 34. fig. 8 et détails. (désigné au bas de la planche par erreur du typographe sous le nom de *Nemognathus chrysomelinus*),
Nemognatha nigripes, SUFFRIAN. Synonym. Miscell. *in* Entomol. Zeitung, v. Stettin, t. 14 (1853), p. 236. 3.

Variations (par excès).

Var. β. *Elytres marquées sur le calus huméral d'une petite tache ponctiforme noirâtre ou nébuleuse.*

Var. γ. *Taches des élytres occupant toute la largeur de chacun des étuis.*

Obs. Souvent alors la partie noire de l'extrémité est en ligne droite à son bord antérieur au lieu de se raccourcir en ligne courbe à la suture.

Var. δ. *Elytres entièrement noires.*

Long. 0,0061 à 0,0112 (2 3/4 à 5 l.) Larg. 0,0018 à 0,0045 (7/8 à 2 l.)

Corps suballongé ; subparallèle ; très-médiocrement convexe. *Tête* marquée de points rapprochés, médiocres ; garnie de poils livides, courts et peu distincts ; colorée comme il a été dit. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié des élytres ; noires ; à troisième article, le plus gros et le plus long, deux fois et demie environ aussi long qu'il est large. *Cou* orangé. *Prothorax* tronqué et plus étroit derrière le cou, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur, subparallèle ou à peine subsinué ensuite; tronqué à peu près en ligne droite, à la base ; muni à cette dernière d'un rebord étroit ; d'un quart environ plus large qu'il est long ;

médiocrement convexe ; faiblement déprimé transversalement vers le tiers de sa longueur ; glabre ou à peu près, luisant ; noté de points plus gros, mieux marqués et moins rapprochés que ceux de la tête ; offrant souvent les traces d'une faible ligne longitudinale médiaire ; coloré et peint comme il a été dit, avec la partie repliée en dessous, d'un flave testacé. *Ecusson* noir ; ponctué ; chargé d'une ligne longitudinale médiane à peine élevée. *Elytres* munies d'un rebord marginal ; arrondies à l'extrémité, prises ensemble ; déhiscentes à la partie postérieure de la suture sur le tiers de la longueur de la partie noire ; peu convexes sur le dos ; ponctuées sur leur partie antérieure et graduellement d'une manière plus fine et squammuleuse ; pubescentes ; une fois et un cinquième plus longues que larges réunies ; colorées et peintes comme il a été dit ; garnies de poils fins, couchés, assez courts, concolores. *Dessous du corps* et *pieds* ponctués ; noirs.

Cette espèce habite nos provinces les plus méridionales, principalement notre ancienne Provence. On la trouve également en Espagne et dans d'autres contrées chaudes de l'ancien monde.

2. **N. chrysomelina**; Fabricius. *Poitrine et ventre, moins l'extrémité de ce dernier, et ordinairement antennes et tarses, noirs. Tête et prothorax d'un roux flave : le second, orné, un peu avant le milieu de la ligne médiane, d'une tache orbiculaire noire. Ecusson, élytres, cuisses et tibias, d'un flave testacé : le premier, ordinairement marqué d'une bande longitudinalement médiane plus ou moins large, noirâtre : les élytres, avec l'extrémité noire sur le tiers postérieur du bord externe, un peu moins à la suture, et parées chacune sur le milieu de leur largeur, vers les trois huitièmes de leur longueur, d'une tache noire, en carré obliquement disposé.*

♂ et ♀. Mêmes caractères distinctifs que chez l'espèce précédente.

Etat normal. *Tête* d'un roux flave ou d'un roux testacé, avec l'extrémité des mandibules, le dernier article des palpes et les antennes, noirs ou noirâtres, et les premiers articles des palpes d'un roux testacé nébuleux. *Prothorax* d'un roux testacé, orné un peu avant la moitié de la ligne médiane, d'une tache arrondie en sorte de point noir, couvrant environ le cinquième de sa largeur. *Ecusson* d'un roux ou flave testacé, orné d'une bande longitudinale noire ou noirâtre, couvrant la moitié ou parfois la majeure partie de sa largeur. *Elytres* d'un flave testacé, avec l'extrémité et une tache en carré oblique, noi-

res : l'extrémité, noire sur le tiers postérieur du bord externe : cette partie noire, transversale jusqu'à la moitié de sa largeur, raccourcie en ligne courbe à la suture : la tache, en carré ou en parallélogramme obliquement transverse, tantôt plus étroite que la moitié submédiaire de la largeur de chaque étui, tantôt couvrant la majeure partie de ceux-ci. *Postpectus* d'un roux testacé : *médi* et *postpectus*, noirs. *Ventre* noir, avec l'extrémité d'un roux testacé. *Pieds* d'un roux testacé, avec les hanches postérieures au moins et les tarses, noirs ou noirâtres.

Variations (par défaut).

Var. α. *Palpes, antennes, écusson et tarses variablement ou même simultanément d'un roux testacé.*

ÉTAT NORMAL.

Zonitis chrysomelina, FABRICIUS, Syst. Entom. p. 126. 1. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 161. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 95. 1. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 49 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 24. 7. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1738. 1. — ILLIG. Magaz. t. 6. p. 333. — SCHONH. Syn. ins. t. 2. p. 340. 1.

Nemognatha flavipes, MÉNÉTRIES, Descript. des ins. recueillis par feu M. Lehmann (*in* Mem. de l'acad. imp. des sc. de St-Petersbourg (sciences natur.) t. 6. (1848) p. 248. 518. pl. 4. fig. 15.) — *Id.* tiré à part, p. 32. 318. pl. 4. fig. 15.

Nemognatha chrysomelina, SUFFRIAN, Synon. Miscell (*in* Entomol. Zeitung v. Stettin; t. 14. (1853), p 235. 3.

Long. 0,0090 à 0,0135 (4 à 6 l.) Larg. 0,0028 à 0,0039 (1 1/2 à 1 3/4 l.)

Corps allongé ; subparallèle ; très-médiocrement convexe. *Tête* marquée de points médiocres, rapprochés ; presque glabre, garnie de poils très-courts et indistincts à la vue ; colorée comme il a été dit. *Antennes* prolongées un peu au-delà des angles postérieurs du prothorax ; ordinairement noires, quelquefois avec le premier ou les deux premiers articles bruns, rarement testacées ; le troisième article le plus gros et le plus long, deux fois et demie environ aussi long qu'il est large. *Cou* d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué et plus étroit derrière le cou, élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subsinué entre ce point et chaque angle postérieur ; tronqué en ligne à peu près droite à la base, muni à cette dernière d'un rebord étroit ; à peine ou faiblement déprimé transversalement vers le tiers de sa longueur ; d'un quart environ plus large qu'il est long ; mé-

diocrement convexe ; glabre, luisant ; noté de points presque semblables à ceux de la tête ; coloré et peint comme il a été dit, avec la partie repliée en dessous d'un flave testacé. *Ecusson* ponctué : d'un fauve ou flave testacé, ordinairement paré d'une bande médiane longitudinale noire plus ou moins large. *Elytres* munies d'un rebord marginal en ogive étroite chacune à l'extrémité ; un peu déhiscentes à la partie postérieure de la suture sur la moitié de la longueur de la partie noire ; peu convexes sur le dos ; ponctuées sur leur partie antérieure, graduellement ponctuées d'une manière plus fine et squammuleuse ; une fois et quart au moins plus longues que larges, réunies ; colorées et peintes comme il a été dit ; garnies de poils fins, clairsemés, couchés, concolores, peu ou point apparents. *Dessous du corps* noir, avec la partie postérieure du ventre d'un roux testacé. *Pieds* d'un roux ou flave testacé, avec les hanches postérieures et ordinairement les tarses noirs.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Alex. Wachanru comme ayant été prise dans les environs de Marseille. Elle serait donc de France, si toutefois il n'y a pas eu erreur, c'est-à-dire si elle n'a pas été rapportée de l'Orient par ce zélé naturaliste.

Obs. Cette Némognathe se distingue de la précédente par l'épistome, le labre, les palpes, le dessous du corps, les cuisses et les tibias, testacés.

Mais à part ces différences, le dessin des élytres et celui du prothorax est si exactement le même que chez la précédente, qu'on est à se demander si elle ne serait pas, de celle-ci, une variété locale chez laquelle la matière noire aurait pris moins de développement. Les variations que présentent sous ce rapport divers insectes de cette Tribu, semblent autoriser à le penser. La *N. chrysomelina* a bien ordinairement la première tache des élytres en carré oblique ; mais on retrouve parfois la même configuration, chez la *N. nigripes*. Cependant la *N. chrysomelina* semble avoir une taille un peu plus grêle ; le prothorax plus étroit en devant ; les élytres proportionnellement plus étroites, offrant le bord sutural plus sensiblement divergeant avec son semblable, près de l'extrémité, et la partie postérieure du bord externe rétrécie en ligne moins courbe, de manière à faire paraître chaque étui terminé en pointe ou moins obtusément arrondi à l'extrémité ; moins planes en dessus ; les antennes moins longues. Telles sont les différences souvent peu saisissables, quand on n'a pas sous les yeux ces divers insectes pour les comparer, qui semblent, couleur à part, éloigner la *N. chrysomelina* de la *nigripes*.

Genre *Apalus*, Apale ; Fabricius [1]

(ἁπαλός, mou).

Caractères. *Elytres* munies d'un rebord marginal très-distinct ; un peu déhiscentes vers l'extrémité de la suture ; très-sensiblement en courbe rentrante à leur côté externe. *Mâchoires* ciliées ; à peine prolongées au delà de l'extrémité des mandibules ; moins longuement prolongées que les palpes maxillaires : ceux-ci, filiformes. *Mandibules* cornées : fortement arquées à l'extrémité. *Yeux* un peu obliquement transverses ; étroits ; faiblement échancrés. *Antennes* insérées près de l'échancrure des yeux ; allongées ou assez allongées ; situées et comprimées chez le ♂. *Tibias postérieurs* au moins aussi longs que la cuisse ; au moins aussi longs ou plus longs que le tarse. *Corps* suballongé ; peu convexe.

1. **A. bipunctatus**; Germar. *suballongé ; peu convexe ; noir, avec les quatre derniers arceaux du ventre, les tibias, les premiers articles des tarses et les élytres, d'un rouge rosé : celles-ci, ornées chacune d'une tache noire, un peu obliquement transverse, située des deux tiers aux cinq sixièmes de leur longueur, étendue ordinairement du huitième interne aux trois quarts de la largeur. Tête et prothorax densement et finement ponctués et hérissés de poils noirs.*

♂. Antennes sétacées; prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du corps ; à premier article graduellement renflé, à peine plus grand que la moitié du troisième : les troisième à dixième, comprimés, sensiblement élargis de la base à l'extrémité, subdentés : le onzième, plus long que le troisième. Sixième arceau ventral fendu presque jusqu'à la base.

♀. Je ne l'ai pas vue.

Apalus bipunctatus, (Ziegler) (Defean), Catal. (1821) p. 76. — (Dahl) Catal. (182) p. 49. — Germar, Faun. insect. Europ. 14. 6. — Krynicki, Enum. etc. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. d. Mosc. t. 5. (1832) p. 141. 199. — Waltl, Verzeichn. z. Bekannt. d. Coleop. d. Turkey, *in* Isis v. Oken (1838) p. 467. 111.

Long. 0,0112 à 0,0123 (5 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.)

---

[1] Fabricius, Systema Entomologiae p. 127.

Corps suballongé ; peu convexe. *Tête* élargie d'avant en arrière jusqu'à son bord postérieur ; d'un noir presque mat ; ruguleuse, marquée de points contigus, médiocres ; assez densement hérissée de poils noirs assez longs. *Palpes* noirs ; assez allongés. *Antennes* noires : à deuxième article court : le troisième, une fois au moins plus large qu'il est long dans son milieu, à peine plus grand que le suivant : les cinquième à onzième, allongés. *Prothorax* à peine arqué en devant, subarrondi aux angles antérieurs jusqu'aux deux cinquièmes environ de ses côtés, offrant vers ce point ou un peu après sa plus grande largeur, sinueusement rétréci ensuite, tronqué ou faiblement arqué en arrière et rebordé, à la base ; plus large que long, presque en ovale court et transverse ; peu convexe ou planiuscule ; d'un noir presque mat ; marqué de points un peu plus fins et aussi serrés que ceux de la tête ; hérissé, comme celle-ci, de poils noirs. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière, à côtés un peu sinués ; obtusément arrondi à l'extrémité ; noir. *Elytres* d'un tiers plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; sensiblement en courbe rentrante vers les trois cinquièmes de la longueur de leur bord externe ; munies d'un rebord marginal ; subarrondies ou en ogive chacune à l'extrémité ; peu convexes ou planiuscules ; postérieurement déhiscentes à la suture ; munies, à celle-ci, d'un rebord graduellement affaibli ; presque glabres, indistinctement garnies de poils fins, courts, couchés et clairsemés ; ruguleuses ou ruguleusement ponctuées ; rouges ou d'un rouge rosé ; ornées chacune d'une tache noire, obliquement transverse d'avant en arrière et de dedans en dehors, étendue depuis le huitième interne, presque jusqu'aux trois quarts de la largeur, des deux tiers aux cinq sixièmes de leur longueur. *Dessous du corps* noir sur la poitrine et sur les deux premiers arceaux de l'abdomen, d'un rouge rosé sur les arceaux suivants ; garni de poils plus longs et plus épais sur la poitrine. *Pieds* noirs, sur les cuisses, à la base des tibias et à l'extrémité des tarses, d'un rouge rosé sur la majeure partie des tibias et sur les premiers articles des tarses. *Eperon externe* des tibias postérieurs ordinairement plus épais. *Premier article* de tous les tarses un peu moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve indiquée dans le catalogue de M. de Marseul comme habitant la France ; mais les exemplaires que j'ai eus sous les yeux, provenaient tous de la Hongrie.

DEUXIÈME RAMEAU.

SITARATES.

Caractères. *Elytres* un peu moins prolongées que l'abdomen ; dépassées postérieurement par les ailes qu'elles voilent incomplètement ; déhiscentes et en ligne courbe ou sinuée à la suture, au moins à partir de la moitié de leur longueur et souvent presque depuis l'écusson ; fortement en courbe rentrante au coté externe ; flexibles. *Yeux* échancrés un peu après la moitié de leur bord interne. *Antennes* insérées près de l'échancrure des yeux; médiocres ou assez longues (♀), longues (♂) ; subfiliformes ou grossissant à peine vers leur extrémité (♀), graduellement plus minces vers leur extrémité (♂) ; de onze articles : le premier, arqué et renflé vers l'extrémité : le deuxième court : les troisième à dixième, subcomprimés, subfiliformes (♀) ou subdentés (♂), presque égaux, une fois au moins plus longs chacun qu'ils sont larges : le onzième, un peu élargi vers son milieu, appendicé ou comme formé de deux articles soudés. *Labre* entier. *Mandibules* terminées en pointe. *Mâchoires* non prolongées au-delà des mandibules ; à deux lobes. *Palpes* filiformes ; à dernier article obtus à son extrémité. *Menton* presque carré *Prothorax* plus large que long. *Ecusson* grand ; en triangle à côtés sinués ; chargé, de chaque côté, près du bord latéral, d'une ligne saillante prolongée depuis la base jusqu'aux deux cinquièmes au moins de sa longueur. *Episternums du postpectus* trois fois à peine aussi longs qu'ils sont larges en devant. *Epimères du postpectus* parallèles aux épisternums ; en grande partie visibles. *Tibias postérieurs* à deux éperons: l'externe ordinairement épais. *Tarse* postérieur un peu moins long que le tibia. *Ongles* parfois variablement inermes ou pectinés chez la même espèce.

Obs. Chez tous les insectes ci-après, les élytres sont chargées de deux ou trois nervures longitudinales ; et les hanches postérieures sont sillonnées transversalement.

Les peignes ou dents des crochets des tarses n'offrent souvent point de régularité dans leur existence chez la même espèce, et perdent ainsi, chez ces derniers Vésicants, l'importance caractéristique qu'ils ont dans d'autres divisions de cette Tribu.

Ces insectes se partagent en deux genres :

		Genres.
Élytres	non sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson, d'un tiers à peine moins étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, graduellement rétrécies à partir de cette moitié jusque près de leur extrémité. Mandibules, ou du moins l'une d'elles arquée seulement vers son extrémité.	*Stenoria.*
	sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson: plus d'une fois plus étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, subparallèles ou faiblement renflées dans leur milieu, dans leur seconde moitié. Mandibules courbées presque à angle droit vers la moitié de leur longueur.	*Sitaris.*

Genre *Stenoria*, Stenorie.

Caractères. *Elytres* non sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson, d'un tiers à peine moins étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, graduellement rétrécies à partir du tiers ou de la moitié, jusqu'à leur extrémité. *Mandibules*, ou du moins l'une d'elles arquée seulement vers son extrémité. *Mâchoires* à deux lobes finement ciliés, presque égaux : l'externe ou supérieur arqué sur l'interne.

1. **S. apicalis** ; Latreille. *Noir, avec la moitié postérieure du ventre, les pieds et la majeure partie du prothorax et des élytres, flaves : les élytres noires sur leur sixième postérieur : le prothorax, creusé d'une fossette triangulaire, vers l'extrémité de la ligne médiane ; le plus souvent orné sur cette ligne d'une bande longitudinale noire, ordinairement raccourcie en devant, parfois accompagnée de chaque côté d'un point noir, ou couvrant la majeure partie de la surface de ce segment.*

♂. Antennes aussi longuement prolongées que le corps, comprimées et subdentées en dessous, graduellement un peu plus grêles depuis les deux tiers jusqu'à l'extrémité. Dernier arceau du ventre creusé d'un sillon longitudinal ; entaillé à son extrémité.

♀. Antennes prolongées jusqu'à la moitié des élytres ou un peu

plus ; non subdentées ; filiformes ou à peu près. Dernier arceau du ventre arqué en arrière.

ÉTAT NORMAL. *Tête* brune ou d'un noir brun. *Prothorax* d'un flave orangé ou roussâtre, orné d'une bande longitudinale brune ou noire, naissant à l'extrémité de la ligne médiane, ordinairement d'une largeur égale ou presque égale à celle de la base de l'écusson, avancée jusque vers la moitié de la longueur, où elle se termine anguleusement en avant.

OBS. Quelquefois le prothorax est maculé de taches nébuleuses.

Variations (par défaut).

Var. α. *Bande longitudinale noire, nulle ou n'offrant que de faibles traces de son existence.*

OBS. La tête est alors ordinairement d'un roux brûlé ou brunâtre sur le milieu du front.

Sitaris thoracica? (DEJEAN), Catal. (1837) p. 249.

ÉTAT NORMAL.

Variations (par excès.)

Var. β *Bande prothoracique noire plus ou moins développée, mais laissant encore la majeure partie du dos du prothorax de couleur foncière.*

OBS. Cette bande offre tantôt :

1° Ses angles antéro-externes dilatés.

2° Un point brun ou noir, près de chacun de ses angles antéro-externes.

3° Chacun de ces points lié à la bande.

4° La bande avancée jusqu'au bord antérieur.

5° Une branche naissant de chaque côté de la base de la bande à laquelle elle est liée, et avancée en divergeant un peu avec elle et en s'unissant souvent à chacun des points noirs précités, quand ils existent.

Var. γ. *Bande noire assez développée pour couvrir plus de la moitié de la surface du prothorax.*

OBS. La matière noire en prenant plus d'extension couvre d'une

manière variable la surface du prothorax et souvent au point de ne laisser qu'une bordure latérale d'un jaune orangé.

Sitaris apicalis, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 403. 2. — *Id.* Gener. t. 2. p. 222. 2. — Schœnh. Syn. ins. t. 2. p. 341. 2. — Saint Fargeau et A. Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 439. — De Castelen. Hist. nat. t. 2. p. 279. 2.

Long. 0,0067 à 0,0073 (3 à 3 1/2 l.) Larg. 0,0022 à 0,0024 (1 à 1 1/8 l.)

Corps suballongé ; subparallèle. *Tête* brune ou d'un brun noir, luisante ; marquée de points rapprochés, plus petits sur la partie antérieure du front et sur la moitié postérieure de l'épistome que sur le reste ; hérissée de poils courts et peu apparents ; chargée sur le milieu du front d'une ligne longitudinale peu saillante. *Mandibules* brunes, à extrémité noire. *Palpes* d'un testacé obscur, ou bruns. *Antennes* d'un noir brun. *Cou* ponctué ; brun noir. *Prothorax* échancré en devant derrière le cou, élargi en ligne courbe depuis les côtés de celui-ci jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur ; assez anguleux et offrant dans ce point sa plus grande largeur ; un peu moins large dans ce point que la tête ; rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont émoussés ou subarrondis ; d'un cinquième ou d'un quart moins large à ces angles que dans son diamètre transversal le plus grand ; en ligne presque droite, ou plutôt un peu échancrée dans son milieu, à la base ; rebordé à celle-ci ; près d'une fois plus large vers les deux cinquièmes de sa longueur qu'il est long sur son milieu ; peu convexe ; légèrement déprimé près des côtés ; rayé d'un sillon médian ordinairement en forme de fossette triangulaire sur les deux cinquièmes postérieurs de la ligne médiane ; luisant, presque lisse, superficiellement pointillé ; hérissé de poils courts, fins et peu apparents ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* ponctué, avec l'extrémité presque lisse et presque bilobée ; ordinairement rayé d'un sillon longitudinal médian prolongé depuis la base jusque vers la moitié de la longueur ; brun ou brun noir. *Elytres* quatre fois aussi longues que le prothorax ; rétrécies en ligne courbe depuis le huitième de la longueur de leur bord interne et subgraduellement plus déhiscentes à la suture, depuis le quart ou le tiers de leur longueur jusqu'à l'angle sutural qui est prononcé ; à peine ruguleuses, obsolètement pointillées ; garnies de poils courts, couchés, concolores, peu apparents ; d'un flave testacé, avec l'extrémité brune ou d'un brun noir, sur le sixième postérieur de leur longueur. *Dessous du corps* luisant, peu garni de poils ; ponctué sur la poitrine,

presque lisse sur le ventre ; noir sur la première et sur les trois premiers arceaux du second, ou du moins sur la presque totalité de leur largeur, d'un flave ou roux testacé sur la seconde moitié du ventre. *Pieds* d'un flave testacé ou roussâtre, souvent avec la base des cuisses et parfois avec l'extrémité des tarses, noires ou obscures.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve dans les environs de Marseille, dans divers lieux de notre ancienne Provence, et jusque dans les Hautes-Alpes sur l'*Eryngium campestre*.

Obs. La branche supérieure de chacun des ongles, offre souvent de très-petites dents, d'autres fois elle n'en montre point de traces.

Genre *Sitaris*, Sitaris ; Latreille [1].

(*Sitaris*, nom donné par les anciens à un oiseau aujourd'hui inconnu.)

Caractères. *Elytres* sinuées ou en courbe rentrante à la suture, peu après l'écusson : plus d'une fois plus étroites vers la moitié de leur longueur qu'à la base, subparallèles dans leur seconde moitié ou à peine moins étroites vers les quatre cinquièmes de leur longueur. *Mandibules* courbées presque à angle droit, vers la moitié de leur longueur. *Mâchoires* à deux lobes, garnis de poils : l'interne plus court : l'externe, droit.

1. **S. Solieri** ; Pecchioli. *Noir ou d'un noir brun : deux cinquièmes basilaires des élytres et ventre, d'un roux flave ou testacé : tibias des quatre pieds antérieurs, parfois de même couleur.*

♂. Antennes plus longues que le corps, graduellement et faiblement rétrécies vers leur extrémité. Pieds plus allongés. Tarses plus grêles. Dernier arceau du ventre divisé longitudinalement en deux parties ou sortes de lobes allongés. Anus ordinairement noir.

♀. Antennes égales environ aux deux tiers de la longueur du corps, subfiliformes ou graduellement un peu plus grosses vers l'extrémité. Pieds moins longs. Tarses moins grêles. Dernier arceau du ventre non divisé, en arc dirigé en arrière. Anus ordinairement de la couleur du reste.

---

[1] Latreille, Hist. nat. t. 10. p. 402.

Sitaris Solieri, Peccholi, Descript. d'une nouv. esp de *Sitaris, in* Ann. de la Soc. Entomol. de Fr. t. 8. (1839) p. 329. pl. 18. — Guérin, Iconogr. du Reg. anim. p. 137.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.) Larg. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.)

Corps oblong ou suballongé. *Tête* presque plane sur le front ; noire: couverte de points contigus et plus fins sur le front, moins rapprochés et plus gros sur le vertex ; offrant principalement sur celui-ci des parties luisantes ; chargée longitudinalement sur le front d'une ligne médiane saillante étroite, plus ou moins marquée ; offrant ordinairement quelques points élevés formant sur le milieu du front une sorte d'arc ou d'angle dirigé en arrière et croisant la ligne médiane ; garnie de poils courts, obscurs et peu apparents. *Mandibules* et *palpes* noirs : ces derniers, parfois bruns. *Antennes* noires ; comprimées ; subdentées en dessous, mais plus faiblement chez la ♀. *Cou* noir ; ponctué. *Prothorax* échancré en devant derrière le cou, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers de la longueur, offrant dans ce point sa plus grande largeur, subsinuément un peu rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs ; subarrondi à ces derniers ; en ligne presque droite ou faiblement arquée en arrière, à la base ; souvent un peu échancré ou entaillé dans le milieu de cette dernière ; muni à celle-ci d'un rebord très-étroit ; à peine plus long que large ; presque plan en dessus, un peu inégal ; noir ; densement ponctué ; garni de poils courts, obscurs et peu apparents ; rayé d'une ligne longitudinale médiane plus profonde sur ses deux derniers cinquièmes, souvent presque réduite en devant à une trace lisse. *Ecusson* noir ; assez finement et densement ponctué, déprimé près de l'extrémité, en partie lisse vers celle-ci ; parfois légèrement bilobé à sa partie postérieure. *Elytres* plus légèrement ponctuées vers l'extrémité qu'à la base ; ruguleuses ; garnies de poils concolores, fins, couchés et peu apparents ; d'un flave testacé jusqu'aux trois huitièmes de leur longueur, noires ou brunes postérieurement. *Ailes* flavescentes, avec la nervure extérieure brune, depuis les deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur. *Dessous du corps* garni de poils livides, fins et peu épais ; noir et ponctué sur la poitrine ; d'un flave testacé, luisant et presque lisse sur le ventre : ce dernier, souvent noir à l'extrémité chez le ♂. *Pieds* garnis de poils peu épais ; entièrement noirs d'un noir brun ; parfois avec les tibias des quatre pieds antérieurs, les deux premiers articles des tarses des mêmes pieds et partie du premier article des tarses postérieurs d'un

roux ou flave testacé. *Ongles* brièvement pectinés à la branche supérieure de chacun de leurs crochets.

Cette espèce se trouve dans les environs de Marseille, d'où elle m'a été envoyée par M. Alex. Wachanru. Elle habite aussi l'Italie et diverses autres parties plus chaudes de l'Europe. J'en ai vu dans la belle collection de M. Reiche des individus provenant de la Grèce.

2. **S. muralis**; Forster. *Noir ou d'un noir brun : cinquième basilaire de la longueur des élytres et base du premier article des tarses postérieurs d'une flave testacé.*

♂. Antennes à peu près aussi longues que le corps, graduellement un peu rétrécies vers leur extrémité, à partir des deux tiers de leur longueur. Pieds plus allongés. Dernier arceau du ventre longitudinalement fendu : le précédent échancré.

♀. Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié du corps ; filiformes ou légèrement plus grosses vers l'extrémité. Pieds moins longs. Dernier arceau du ventre entier.

La Cantharide à bande jaune, Geoffr. Hist. nat. t. 1. p. 342. 2.

Necydalis muralis, Forster, Nov. Spec. ins. p. 48. 48.

Necydalis humuralis, Fabr. Syst. Entom. p. 209. 4. — *Id.* Spec. Ins. t. 1. p. 263. 5. — Goeze, Entom Beytr. t. 1. p. 514. 1. — Gmel. C Linn. Syst. Nat. t. 1. p. 1880, 18. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 283. 14.

Cantharis attenuata, Fourcr. Entom. paris. t. 1. p. 154. 2.

Necydalis humeralis, Fabr. Mant. t. 1. p. 170. 7. — *Id.* Ent. Syst. t. 1. 2. p. 382. 12. — *Id* Syst. Eleuth. t. 2. p. 371. 15. — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 175. 434. — *Id.* Mant. t. 2 app. p. 133. — *Id.* éd. Helw. t. 1 p. 201. 434. — Marsh. Entom. brit. t. 1. p. 359. 3. — Panz. Ent. germ. p. 277. 11. — Walck. Faun paris. t. 1. p. 222. 5.

Cantharis humeralis, Oliv. Encycl. méth. t. 5. p. 280. 18. — *Id.* Entom. t 3. n° 46. p. 19. 22. pl. 2. fig. 22. — Tigny Hist. nat t. 7 p. 122. — Lamarck, Anim s. vert. t. 4. p. 436. 5.

Sitaris humeralis, Latr. Hist. nat. t. 10. p 403. 1. — *Id.* Gen. t. 2. p. 222. 1. — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 31. (1819). p. 527. — Schoun. Syn. ins t. 2. p. 341. 1. — St-Farg. et A Serv. Encyc. méth. t. 10. p. 439. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 49. p. 343. pl. cab. 15. Coléopt. Sétnopt. fig. 1.— Curtis, Brit. Entom. t. 8. 340. fig.—Stephens, Illustr. t. 5. p. 53. 1.— *Id.* Man. p. 354. 2624. — Weswood, Introd. to the mod. Classif. t. 1. p. 298. fig. 34. 1. — De Castels Hist. nat. t. 2 p. 279. 1. — Guérin, Iconogr. p. 137. pl. 35. fig. 15 ; a, antenne. 15, b, tarse antér — Lucas, Expl. sc. de l'Alger. p. 401. 1045. — Mocquerys, Enum. *in* Bullet. de la Soc. Linn. de Normandie, t. 2, 1856-57, p. 252.

Var. *a Tache flave de la base des élytres, nébuleuse ou noirâtre.*

Obs. Cette variation paraît au moins souvent être due à un mauvais état de conservation.

Long. 0,0078 à 0,0123 (3 1/2 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0033 à 0,0042 (1 1/2 à 1 7/8 l.)

Corps suballongé. *Tête* noire ; densement ponctuée, avec quelques petits espaces empâtés et luisants sur la ligne médiane. *Palpes* et *antennes* noirs. *Cou* noir. *Prothorax* échancré en devant derrière le cou ; élargi en ligne un peu arquée, depuis les côtés de celui-ci jusqu'au cinquième à peine de sa longueur, presque parallèle ensuite, avec une sinuosité plus ou moins sensible : en ligne presque droite ou plutôt légèrement arquée en arrière, à la base ; faiblement relevé en rebord dans le milieu de celle-ci ; déprimé au devant de son bord postérieur ; d'un tiers plus large que long ; presque plan en dessus ; marqué, vers le quart de sa ligne médiane, d'une sorte de fossette suivie d'une raie longitudinale ; noir; un peu moins fortement ponctué que la tête. *Ecusson* noir ; ponctué. *Elytres* presque planes ; munies latéralement d'un rebord qui s'efface vers l'extrémité ; ponctuées un peu plus finement et plus densement vers l'extrémité qu'à la base ; glabres ; d'un noir brun, avec la base d'une jaune ou flave testacé, sur le cinquième environ de leur longueur. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, brun ou d'un brun testacé sur le ventre. *Pieds* assez allongés ; noirs ou d'un noir brun, avec les tarses et les tibias antérieurs parfois d'un roux testacé nébuleux ou brunâtre. Premier article des tarses postérieurs d'un flave testacé

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur les murs de pisé percés par diverses espèces de Mellifères. Elle paraît se trouver aussi dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Geoffroy, qui en fit sa *Cantharide à bande jaune*. En 1771, Forster, en raison de ses élytres rétrécies, en fit sa *Necydalis muralis*, épithète très-convenable, car l'insecte se trouve ordinairement sur les murs troués par divers Hyménoptères mellifères. Cet insecte fut envoyé d'Angleterre, et probablement sous la même dénomination, à Fabricius, qui en fit sa *Necydalis humuralis*, dans son Systema Entomologiae (1775). Dans son Species (1781), l'auteur danois lui conserva la même dénomination, tout en citant Forster qui l'avait, avant lui, appelé *muralis*. Dans sa Mantissa Insectorum (1787), Fabricius substitua au nom insignifiant

de *humuralis*, celui de *humeralis*, qui lui est resté. Il était de toute justice de lui rendre la dénomination imposée par Forster.

Chez cette espèce, comme chez la précédente, la branche supérieure ou interne de chaque ongle paraît tantôt inerme, tantôt pectinée ou garnie de quelques courtes dents.

Le *Sitaris muralis* paraît, dans nos environs, dans la première quinzaine d'août. Dans le même mois, la femelle se met à pondre un tas d'œufs oblongs, blanchâtres, irrégulièrement disposés. Elle les dépose le plus souvent près de l'orifice des retraites dans lesquelles elle a vécu dans son premier état. Ces œufs éclosent ordinairement dans la première moitié de septembre. Voici la description de la larve :

Corps en ovale allongé. *Tête* d'un blond livide ; petite, à peine égale au tiers de la largeur du premier arceau ; horizontale ; faiblement convexe ; marquée d'une ligne naissant du milieu du bord postérieur et divisée en devant en deux lignes divergentes. *Labre* arqué. *Mandibules* grêles, arquées, terminées en pointe, et munies à leur côté interne de petites dentelures, subcornées et roses à la base, cornées et noirâtres à l'extrémité. *Mâchoires* à un seul lobe, peu développé. *Palpes maxillaires* grêles, coniques, prolongés au moins aussi longuement que l'extrémité des mandibules ; composés de trois articles. *Palpes labiaux* courts, coniques. *Antennes* coniques, situées près de la base des mandibules ; composées de quatre articles dont le dernier sétiforme. *Corps* glabre, garni sur les côtés de poils fins, clairsemés et peu apparents ; graduellement élargi dans son milieu et rétréci ensuite ; composé de douze anneaux : le premier, d'un blanc rosé, orné d'une raie longitudinale médiane, blonde : les autres, couleur de chair : les trois premiers, munis chacun en dessous d'une paire de pieds déjetés en dehors : le dernier, armé de deux petits crochets, ou de deux pointes recourbées et noirâtres. *Dessous du corps* couleur de chair. *Pieds* d'un blond livide ; graduellement rétrécis de la base à l'extrémité : composés chacun de cinq pièces et terminés par un ongle assez court.

Cette larve a été découverte pour la première fois, en 1810, à Ecully, près de Lyon, par M. Foudras, de notre ville, dans les nids des *Anthophora hirsuta* et *acervorum ;* mais il n'a pas publié ses observations. En 1835, M. Audouin la trouva également dans les environs de Paris, dans des nids d'*Anthophores*. Il se borna à annoncer sa découverte, en disant qu'elle ressemblait, sous plusieurs rapports, à celle des *Lytta* et des *Meloe* [1]. Le savant professeur de Paris montra une de ces lar

[1] Voy. Annales de la Soc. Entomol. de France, t. 4. (1835) p. LXXVII

ves à M. Westwood, qui en a donné la figure dans son Introduction à la Classification des Insectes (1). C'est à cette figure que se bornent les détails donnés jusqu'à ce jour sur cette larve.

Maintes fois, depuis 1838, j'ai eu l'occasion de la rencontrer. En 1849, le 19 août, j'avais mis dans un bocal quelques Sitaris vivants. Le lendemain, une femelle se mit à pondre vers les dix heures et demie du matin, et elle continua jusqu'au 21 à onze heures du soir. Pendant cette opération, ses antennes et ses pattes étaient frémissantes et continuellement en mouvement, surtout pendant les premières heures. A l'aide de l'extrémité de son abdomen, elle tâtait la place dans laquelle elle allait déposer l'œuf qui allait sortir. L'humeur visqueuse dont il était enduit servait à le fixer. Elle en forma ainsi un tas irrégulier, composé de plus de six cents de ces graines animales, d'où sortirent de jeunes larves, le 12 septembre suivant. Celles-ci, le lendemain ou surlendemain, changèrent de peau, et restèrent immobiles, agglomérées sous ces dépouilles flétries, jusque dans les premiers jours de mai. Elles se répandirent alors dans la boîte dans laquelle je les avais enfermées. Le 25 du même mois, je les portai sur des murs criblés de trous d'Anthophores ; mais la difficulté de les observer dans ces retraites, la rapidité de leur développement ne m'ont pas permis jusqu'à ce jour de suivre les diverses modifications que subit leur corps. Le 8 juillet, en fouillant les retraites creusées par les Apiaires, je trouvai quelques-unes d'elles ayant environ cinq lignes de long sur un peu plus d'une ligne et demie de largeur. Une dizaine de jours plus tard, quelques-unes étaient déjà nymphes. Les larves des Apiaires avaient disparu dans les nids qui les recélaient. Dans quelques-uns, on trouvait de faibles vestiges de leur tégument. Les insectes parfaits paraissent dans la première quinzaine d'août et s'éloignent, en général, peu des lieux qui les voient naître. Les femelles surtout, alourdies par les œufs qu'elles ont à pondre, semblent ne faire presque jamais usage de leurs ailes.

---

(1) An Introduction to the modern Classification of insects etc. *London*, 1839-4° 2 vol. 8, pl. 34, fig 4, larve de grandeur ordinaire ; 34, 5, larve grossie ; fig. 34, 6, mandibule ; fig. 34, 7, palpe : fig, 34, 8, antenne : fig. 34, 9, patte.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES VÉSICANTS

DE FRANCE.

PREMIÈRE FAMILLE. MELOIDIENS.

MELOE, Linné.

Proscarabaeus, *Linné.*
Cyaneus, *Dejean.*
Violaceus, *Marsham.*
Autumnalis, *Olivier.*
Majalis, *Linné.*
Limbatus, *Fabricius.*
* Uralensis, *Pallas*
* Corallifer, *Germar.*
Cicatricosus, *Leach.*
Coriarius, *Brandt et Erichson.*
Variegatus, *Donovan.*
Purpurascens, *Germar.*
Tuccius, *Rossi.*
* Erythroenemus, *Pallas.*
Rugosus, *Marsham.*
* Murinus, *Brandt et Erichson.*
Pygmaeus, *L. Redtenbacher.*
Scabriusculus, *Brandt et Erichson.*
Brevicollis, *Panzer.*

DEUXIÈME FAMILLE, MYLABRIENS.

PREMIÈRE BRANCHE. CÉROCOMAIRES.

CEROCOMA, Geoffroy.

Schreberi, *Fabricius.*
* Wahlii, *Fabricius.*
Kunzei, *Valtl.*
* Mühlfeldi, *Schönherr.*
Schaefferi, *Linné.*

DEUXIÈME BRANCHE. **Mylabraires.**

Hycleus, Latreille.

Bilbergi, *Schönherr.*

Mylabris, Fabricius.

Fuesslini, *Panzer.*
Variabilis, *Bilberg.*
Quadripunctata, *Linné.*
Decempunctata, *Fabricius.*
* Forti, *Mulsant.*
Duodecim-punctata, *Olivier.*
* Crocata, *Pallas.*
Geminata, *Fabricius.*
Flexuosa, *Olivier.*

TROISIÈME FAMILLE. **CANTHARIDIENS.**

PREMIÈRE BRANCHE. **Cantharidiaires.**

Premier rameau. **Alosimates.**

Alosimus, Mulsant.

Syriacus, *Linné.*

Deuxième rameau. **Cantharidiates.**

Cantharis, Geoffroy.

Vesicatoria, *Linné.*

Epicauta, L. Redtenbacher.

Verticalis, *Illiger.*

DEUXIÈME BRANCHE. **Zonitaires.**

Premier rameau. **Zonitates.**

Zonitis, Fabricius.

Mutica, *Fabricius.*
Praeusta, *Fabricius.*
Sexmaculata, *Olivier.*

NEMOGNATHA, Illiger.

Nigripes, *Suffrian.*
Chrysomelina, *Fabricius.*

APALUS, Fabricius.

Bipunctatus, *Germar.*

Deuxième rameau. **Sitarates.**

STENORIA, Mulsant.

Apicalis, *Latreille.*

SITARIS, Latreille.

Solieri, *Pecchioli.*
Muralis, *Forster.*

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE.

Fig. 1. *Meloe brevicollis.*
2. Antenne du *Meloe proscarabaeus* ♂.
3. Antenne du *Meloe proscarabaeus* ♀.
4. Tarse d'un *Meloe.*
5. Larve de *Meloe.*
6. *Cerocoma Schaefferi.*
7. Antenne du ♂.
8. Antenne de la ♀.
9. *Hycleus Bilbergi.*
10. Antenne de l'*Hycleus.*
11. *Mylabris variabilis.*
11. a, labre.
11. b, mâchoire et palpe.
11. c, lèvre.
12. Antenne du *Mylabris.*
13. Ongles pectinés d'un *Alosimus.*
14. *Cantharis vesicatoria.*
15. Antenne de la Cantharide.
16. a, mandibule.
16. b, mâchoire et palpe.
16. c, lèvre.
17. Tibia antérieur de la Cantharide ♂.
18. Tibia postérieur et éperons des *Cantharis.*
19. Larve de la *Cantharis vesicatoria.*
20. *Epicauta verticalis.*
21. Antenne de l'*Epicauta.*
22. Tibia postérieur et éperons des *Epicauta.*
23. *Zonitis mutica.*
24. *Nemognatha nigripes.*
25. Tête et parties de la bouche de la *Nemognatha.*
26. *Sitaris muralis.*
27. Larves de *Sitaris* abritées sous leurs dépouilles.
28. Larve de *Sitaris* grossie.

VÉSICANTS

NATURAL HISTORY

TABLE DES VÉSICANTS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Alosimates 358
ALOSIMUS 358
syriacus 359
APALUS 391
bipunctatus 391
APALUS.
immaculatus 375
sex-maculatus 382
testaceus 378
ATTELABUS.
polymorphus 325
Cantharidiaires . . 357
Cantharidiates. . . 361
CANTHARIDIENS . 357
CANTHARIS. 361
vesicatoria 363,364
CANTHARIS.
attenuata 399
dubia 370
erythrocephala. 370
fasciata. 330
humeralis 399
proscarabaeus. 251,257
syriaca. 359
CEROCOMA 300
chalybeiventris 308
festiva? 303
Kunzei. 309,310
Mühlfedi 311,312
Schaefferi 303
Schaefferi. 312,314
Schreberi. 302,304
viridis 315
Wagneri 308
Wahlii 306,308
Cerocomaires. . . . 300
DICES.
Bilbergi 318
EPICAUTA 369
dubia. 370
verticalis 369,370
HYCLEUS. 317
Bilbergi 317,318
LITTA.
marginata 370
LYTTA.
afra. 378,379
dubia 370
erythrocephala 370
lutea 346
rufa 370
ruficollis 359
syriaca. 359
verticalis 370
vesicatoria. 364
MELOE 257
aenea 279
aprilina 257
atrata 251
autumnalis 260,261
autumnalis. 285
brevicollis. 296
Brunsvicensis 251
cephalotes. 296
cicatricosus. 271
cinerea. 290
corallifer 270
corallifera. 270
coriarius 273,274
corvosus. 284
cyanea 255
cyanella 251,254

cyaneus 253
erythrocnema 285
erythrocnemus 284
gallicus 255
glabratus 261
hungarus 267
laevigata 264
limbata 267
limbatus 267
majalis. 263
majalis. 276
mayalis. 276
microthorax. 285
murina 290
murinus 289,290
proscarabaeus. . . 249,250,251
proscarabaeus. 257,277
punctata 251,254,282
punctatus . . . 261,270,282,285
purpurascens 279
pygmaeus 290,291
radiato-punctatus 271
reticulata 271
reticulatus 274
rufiventris 274
rugipennis 251,254
rugosa 285
rugosus. 285
rugulosa 285
sardous. 279
scabriusculus 293
scabrosa 277
scabrosus 277
semi-punctata 296
similis 257
sulcicollis 282
taurica 254
tecta. 251,254
tectus 251
tuccia 282
tuccius 282
uralensis 269,270
variegatus 276
violaceus 256,257
violaceus 255
MELOE.
algiricus 370
austriacus 359
capite rufo. 370
cichorii. 325,330
crambes. 359
crocata 346
decem-punctata 340
dorso rufo. 359
erythrocephalus 370
fasciatus 325,330,335
melanura 338
melanurus 356
octo-maculatus 326
quadripunctata. 335
rufidorsum 370
Schaefferi 314
Schreberi 305
syriacus 359
variabilis 330,335
vesicatorius 363
Walhii, ... 303
MELOIDES.
adamovichiana 315
MELOIDIENS . . . 237
MYLABRAIRES 316
MYLABRIENS . . . 299
MYLABRIS 320
cichorei. 324,325,330
cichorii. 330,336
crocata. 345,346
crocata 344
cyanescens 344
decem-punctata . . . 339,340
decem-punctata 336
decem-punctata ? . . . 341
duodecim-punctata . . 342,344
duodecim-punctata . . . 346
fasciata 331
flexuosa 353,354,355
Forti 341

Fuesslini 322,323
geminata 346,348,350
hispanica 336
melanura 336,338
mutans 331,336,337
octo-punctata 336
quadripunctata 333,335,336,337,338
sparii 327
variabilis 328,330
variabilis. . . 325,326,330,331
MYLABRIS.
Bilbergi. 318,319
clavicornis. 318
fulva 375
testacea 378
NECYDALIS.
humeralis 399
humuralis 399
muralis. 399
NEMOGNATHA 383
chrysomelina 388,389
chrysomelina 387
flavipes. 389
nigripes. 386,387
ŒNAS.
syriacus 360
PROSCARABAEUS.
autumnalis 261
hungarus 267
violaceus 257
Sitarates 393
SITARIS. 397
Solieri 397,398
muralis. 399
humeralis 399
SITARIS.
apicalis. 396
thoracica? 395
STENORIA 394
apicalis. 394
ZONITAIRES 372
Zonitates 373
ZONITIS 374
fulva 375
malhia 375
mutica 375
nigripennis. 379
praeusta 377,378,379
sex-maculata. 381,382
ZONITIS.
chrysomelina 389

DESCRIPTION

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES

DE LA TRIBU DES LONGIPÈDES,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1857.)

LONGIPÈDES. — Supplément. — MORDELLIENS.

Mordellistena Perroudi; MULSANT. *Etroite : noire ; à pubescence brunâtre ou d'un fauve livide ou obscur, donnant au fond une teinte grisâtre. Lobe médian du prothorax obtusément tronqué ou faiblement arqué en arrière, sur une longueur égale environ à la moitié d'une élytre ; sinuosités basilaires correspondant aux trois cinquièmes de la base de chaque étui. Pygidium en cône allongé et pointu, une fois environ plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués sur la moitié ou les trois cinquièmes postérieurs, de quatre ou cinq hachures. Premier article des tarses postérieurs à quatre hachures : le deuxième, à deux. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme, de deux tiers plus long à son côté externe que large dans son milieu.*

Mordellistena Perroudi, MULS. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Longipèdes*) p. 78.

Long. 0,0045. (2 l.) Larg. 0,0011 à 0,0014 (1/2 à 2/3 l.).

Corps allongé ; étroit ; garni en dessus d'un duvet brunâtre, d'un brun fauve ou même d'un fauve livide et mi-doré à certain jour, donnant au fond une teinte grisâtre. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme, ou en triangle de deux tiers plus long à son côté externe qu'il est large dans son milieu; offrant ses deux côtés internes presque égaux. *Antennes* un peu moins longuement ou à peine aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; noires ; comprimées, de même grosseur et subdentées en dessous à partir du cinquième article : le troisième plus grêle et plus court que le deuxième. *Prothorax* offrant le lobe médian du prothorax obtusé-

ment tronqué ou très-faiblement arqué en arrière, sur une largeur égale environ à la moitié de la largeur d'un étui, offrant les sinuosités correspondant environ aux trois cinquièmes de la largeur de chaque élytre, à partir de la suture ; à angles postérieurs prononcés et un peu courbés en arrière. *Pygidium* allongé, en cône pointu, une fois environ plus long que l'hypopygium. *Postépisternums* en ligne droite à leur côté interne, obliquement tronqués à leur extrémité. *Tibias postérieurs* marqués sur la moitié ou les trois cinquièmes postérieurs de leur arête dorsale de quatre ou plus rarement cinq hachures, ne dépassant pas ordinairement le tiers de leur face latérale ou ne l'atteignant pas. *Premier article des tarses postérieurs* marqué, sur les quatre derniers septièmes ou un peu plus de la longueur, de quatre hachures : deuxième article, à deux hachures.

Elle se trouve dans les environs de Lyon et dans le midi.

Obs. Elle s'éloigne, comme il a été dit, des espèces voisines, par la couleur de son duvet ; par le lobe médian du prothorax largement et obtusément tronqué, offrant sa troncature égale à la moitié de la largeur d'un étui. Par suite de cette disposition, les sinuosités sont plus courtes, plus abruptes et plus rapprochées ou moins éloignées du bord externe. Ces caractères, trouvés conformes chez un certain nombre d'individus, ne laissent désormais aucun doute sur sa valeur spécifique.

Mordellistena flexipes;(Rey). *Etroite; noire; à pubescence brune. Lobe médian de la base du prothorax, tronqué ou à peine échancré. Sinuosités prothoraciques correspondant à la moitié de la base de chaque élytre. Pygidium en cône allongé et pointu, une fois et tiers plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués, sur les trois cinquièmes postérieurs de leur arête dorsale, de trois hachures espacées, non prolongées jusqu'au tiers de la face latérale. Premier article des tarses à trois hachures: le deuxième, à deux. Troisième et quatrième articles des antennes, grêles et égaux. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme, une fois environ plus large à son côté externe que large dans son milieu.*

♂. Tibias antérieurs légèrement arqués en dehors, graduellement et sensiblement renflés en dessous depuis la base jusqu'au quart de leur longueur, progressivement rétrécis ensuite jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers, paraissant plus étroits ou échancrés légèrement en arc dans ce point.

♀. Inconnue.

Long. 0,0030 (1 2/5 l.) Larg. 0,0008 à 0,0009 (1/3 à 2/5 l.)

Corps allongé ; étroit ; noir ; garni en dessus d'un duvet brun ou d'un brun fauve. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme, ou en triangle près d'une fois plus long au côté externe qu'il est large dans son milieu, offrant les deux côtés internes presque égaux. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; noires, comprimées, filiformes ou à peine dentées en dessous à partir du cinquième article ; à deuxième article sensiblement plus long que chacun de ses voisins : les troisième et quatrième plus grêles que les suivants, égaux, de trois quarts plus courts chacun que le cinquième : les cinquième à onzième de moitié plus longs que larges. *Prothorax* offrant le lobe médian tronqué ou à peine échancré : à sinuosités prothoraciques correspondant à la moitié de la largeur de chaque élytre à la base. *Pygidium* allongé, graduellement rétréci, terminé en pointe, une fois et tiers à une fois et demie plus long que l'hypopygium. *Tibias postérieurs* marqués sur les trois cinquièmes postérieurs de leur arête dorsale de trois hachures non prolongées jusqu'au tiers de la largeur de leur face latérale ou à peine étendue jusqu'au tiers, offrant en outre à l'extrémité une autre hachure à peine apparente : premier article des tarses rayé de trois hachures sur la moitié ou les quatre septièmes postérieurs de son arête dorsale : le deuxième article à deux hachures : l'une vers le tiers ou plutôt les deux cinquièmes : l'autre, vers les trois quarts de sa longueur.

On la trouve dans les environs de Hyères.

Obs. Elle offre un caractère particulier dans la forme des tibias antérieurs, forme qui peut-être est particulière au ♂. Cette structure la distingue de la *M. stenidea*, avec laquelle elle a d'ailleurs beaucoup de rapport.

Mordellistena Perrisi, Mulsant. *Etroite ; noire, à pubescence brune ou brunâtre. Lobe médian du prothorax arqué en arrière, ou tronqué au devant de l'écusson de la largeur de celui-ci ; à sinuosités prothoraciques correspondant à la moitié de la base de chaque élytre. Pygidium en cône allongé et pointu, plus d'une fois plus long que l'hypopygium. Tibias postérieurs marqués sur les trois septièmes postérieurs de leur arête dorsale de trois hachures, peu prolongées sur leur face latérale. Premier article des tarses à trois hachures : le deuxième, à deux. Dernier article des palpes maxillaires graduellement et à*

peine plus large dans son milieu, trois fois aussi long que large dans celui-ci.

Mordellistena Perrisi. Muls. Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Longipèdes) p. 80.

Long. 0,0022 à 0,0028 (1 à 1 1/2 l.) Larg, 0,0007 à 0,0008 (1/3 l.)

Corps allongé ; étroit ; noir ; garni en dessus d'un duvet brunâtre ou d'un brun livide. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé, graduellement et faiblement plus large dans son milieu, trois fois au moins aussi large à son bord externe que large dans son milieu. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax : noires ; comprimées ; filiformes ou à peine dentées en dessous à partir du cinquième article ; à deuxième article sensiblement plus long et plus gros que chacun des voisins : les cinquième à dixième un peu plus longs que larges. *Prothorax* offrant le lobe médian arqué régulièrement en arrière ou étroitement tronqué au devant de l'écusson de la largeur de la base de celui-ci ; à sinuosités basilaires correspondant à la moitié environ de chaque élytre. *Pygidium* en cône allongé et pointu, une fois au moins ou une fois et quart plus long que l'hypopygium. *Postépisternums* en ligne droite à leur côté interne, obliquement tronqués à l'extrémité. *Tibias postérieurs* marqués sur les deux cinquièmes ou trois septièmes postérieurs de leur arête dorsale de trois hachures à peine étendues jusqu'au tiers de la largeur de leur face latérale : premier article des tarses postérieurs rayé sur leur moitié postérieure de trois hachures : le deuxième article, à deux hachures.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans le midi de la France.

Elle est dédiée à M. Perris qui s'est acquis dans la science un nom si glorieux.

Obs. Elle se distingue facilement de toutes les autres espèces, même de la *minima*, par la longueur du dernier article de ses palpes maxillaires et par la largeur presque uniforme ou faiblement et graduellement moins étroite dans le milieu, de cet article.

Cette conformation, observée également la même sur un certain nombre d'individus, ne laisse aujourd'hui plus de doute sur la validité de cette espèce.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE ORCHESIA

DE LA TRIBU DES COLÉOPTÈRES BARBIPALPES,

PAR

E. MULSANT et GUILLEBEAU.

Orchesia luteipalpis. *Corps d'un brun de poix ou d'un brun fauve, graduellement plus clair, fauve ou d'un fauve testacé, à l'extrémité; ruguleusement ponctué ; pubescent et soyeux, en dessus ; quatre derniers articles des antennes plus grands, constituant avec le précédent une massue fusiforme : le deuxième, visiblement moins grand que le troisième, à peine aussi grand que la moitié du premier. Yeux séparés dans leur point le plus rapproché par un espace un peu moindre que la moitié de celui compris entre la base des antennes. Prothorax bissubsinué à la base; creusé d'une fossette vers chaque sinuosité. Dessous du corps et pieds fauves ou d'un fauve testacé.*

Long. 0,0052 (2 1/3 l.) Larg. 0,0015 (2/3 l.)

Corps suballongé ; longitudinalement un peu arqué ; faiblement convexe ; d'un brun fauve ou d'un fauve brun sur la tête, graduellement d'un fauve testacé vers l'extrémité ; ponctué d'une manière fine, ruguleuse, faisant paraître les intervalles presque squammiformes ; chaque point donnant naissance à un poil fauve, fin, couché. *Tête* d'un brun fauve. *Palpes* d'un flave testacé. *Antennes* d'un testacé tirant sur le fauve, avec le dernier article plus pâle ; à premier article renflé, un peu arqué, plus long que le troisième : le deuxième, moins gros, à peine plus long que la moitié du précédent, plus court que le suivant : le troisième, un peu plus long que large : les quatrième,

cinquième et sixième, plus larges que longs : le quatrième, un peu moins court : le septième, grossissant un peu de la base à l'extrémité : les huitième, neuvième et dixième, plus larges, presque égaux, plus longs ou au moins aussi longs chacun que le troisième, constituant, avec le douzième, une massue fusiforme, subcomprimée : le onzième, de moitié ou de deux tiers plus long que le précédent, obconique, subsinuément rétréci à partir du quart de sa longueur ; de trois quarts au moins plus long qu'il est large à la base. *Yeux* bruns ou d'un brun noir ; séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal à un peu moins de la moitié de celui compris entre la base des deux antennes. *Prothorax* obtusément arqué en devant ; à angles antérieurs inclinés et invisibles en dessus ; élargi sur les côtés en ligne courbe assez régulière ; offrant sa plus grande largeur un peu avant les angles postérieurs ; de moitié plus large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu ; bissubsinué à la base, c'est-à-dire à peine plus prolongé en arrière sur le tiers médian de celle-ci, à peine sinué entre ce point et les angles postérieurs qui sont un peu courbés en arrière ; médiocrement convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière ; marqué vers chaque subsinuosité basilaire, c'est-à-dire vers chaque quart externe de la largeur, d'une fossette longitudinale plus ou moins prononcée, avancée jusqu'au tiers postérieur ; fauve ou d'un fauve testacé ; pointillé et garni de poils concolores, comme il a été dit. *Ecusson* presque en carré plus large que long, obtusément arqué en arrière. *Elytres* en devant au moins de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; à peine élargies depuis la base jusque vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes ; munies d'une sorte de rebord sutural affaibli postérieurement ; fauves ou d'un fauve testacé plus clair postérieurement. *Repli* réduit à une tranche à partir du premier ou du deuxième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé ; finement ponctué ; parcimonieusement pubescent. *Pieds* fauves ou d'un fauve testacé *Eperons* des tibias postérieurs aussi longs que les trois cinquièmes ou deux tiers du premier article des tarses : celui-ci plus long que tous les articles suivants réunis.

Cette espèce se trouve, mais rarement, dans les environs de Lyon. Elle y a également été prise par M. Perroud.

Obs. Elle se rapproche de l'*O. sepicola* par les caractères tirés de la forme des antennes, surtout du nombre des articles de leur massue ;

mais elle s'en éloigne par une taille constamment moins petite ; par les yeux offrant plus postérieurement leur point le plus rapproché, séparés dans ce point par un espace à peine égal à la moitié de celui qui existe entre la base des deux antennes ; par les proportions des deuxième et troisième articles des antennes : dans l'*O. sepicola*, le deuxième article, aussi gros ou à peu près que le premier, égale environ les trois quarts de la longueur de celui-ci et presque la longueur du troisième : dans l'*O. luteipalpis*, le deuxième, plus étroit que le premier, égale environ la moitié de la longueur de celui-ci et n'égale pas le troisième en longueur ; par les articles huitième à dixième, plus sensiblement rétrécis de l'extrémité à la base et paraissant ainsi plus sensiblement dentés chez l'*O. luteipalpis ;* par le dernier article des antennes : dans l'*O. sepicola*, il est rétréci un peu en ligne courbe, et subgraduellement à peu près depuis la base jusqu'à l'extrémité et un peu obtus à cette dernière, de moitié environ plus long qu'il est large à la base : dans l'*O. luteipalpis*, il est rétréci d'une manière un peu sinuée, depuis le quart jusqu'à l'extrémité, assez pointu à celle-ci, de trois quarts au moins plus long qu'il est large à la base. Par le premier article des tarses postérieurs : dans l'*O. sepicola*, il est égal à peu près à tous les suivants réunis : dans l'*O. luteipalpis*, il est visiblement plus long. De tous ces caractères, celui que présente l'espace qui existe entre les yeux est le plus constant et le plus facile à constater.

Cette espèce est intermédiaire entre l'*O. micans* et la *sepicola*.

DESCRIPTION

DE

TROIS COLÉOPTÈRES NOUVEAUX,

PAR

GUSTAVE LEVRAT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon).

Argutor siculus.

Long. 6 millim. Larg. 2 millim. et demi.

Aptère, d'un rouge ferrugineux brillant.

Tête petite, lisse, marquée d'une légère impression à la base des antennes se prolongeant entre les yeux : ceux-ci petits, à peine saillants; antennes dépassant la moitié du corps.

Thorax près de deux fois aussi large que la tête, plus long que large, subcordiforme antérieurement, déprimé, lisse, marqué dans son milieu d'une ligne n'atteignant ni le bord antérieur, ni la base : celle-ci, chargée de chaque côté de deux impressions linéaires profondes et ponctuées. Ses bords antérieurs légèrement échancrés, les latéraux rebordés, subsinueusement arrondis d'avant en arrière; s'élargissant jusqu'au tiers antérieur, puis diminuant insensiblement jusqu'aux quatre cinquièmes pour tomber à angle droit sur la base :

celle-ci légèrement échancrée dans son milieu; angles antérieurs émoussés, les postérieurs droits légèrement chagrinés ; écusson petit.

Elytres deux fois aussi longues que le thorax, planes, marquées de stries profondément ponctuées, intervalles peu élevés.

Cette espèce doit être placée près de l'*Argutor negligens;* elle est toutefois particulièrement distincte de ses congénères par la forme de son prothorax qui est plus cordiforme et qui atteint sa plus grande largeur au tiers antérieur.

Patrie. La Sicile, (ma collection).

Telephorus puncticollis.

Long. 9 millim. Larg. 2 millim.

Tête flave, yeux noirs, une tache obscure partant des yeux, allant se réunir au delà du vertex et se prolongeant sur toute la partie postérieure de la tête.

Thorax flave, subquadrilatère, à angles fortement arrondis, très-rebordé, surtout vers les angles postérieurs; gibbeux, avec un point enfoncé très-marqué sur la ligne médiane au tiers postérieur, paré de deux bandes d'un brun noirâtre, sinueuses de dedans en dehors et d'avant en arrière, circonscrivant le point enfoncé et se réunissant vers la base.

Elytres d'un livide cendré, finement chagrinées avec deux côtes s'effaçant à partir des deux tiers postérieurs.

Pattes et *antennes* d'un rouge ferrugineux éclair.

Cette espèce vient se placer près des *T. clypeatus* Illiger et *T. apicalis* Sturm.

Patrie : la Sicile (ma collection).

Gibbium Boieldieui.

D'un brun noirâtre, très-brillant et très-lisse; lèvre supérieure, antennes et pattes couvertes de poils couchés serrés d'un jaune doré.

Cette espèce est très-voisine du *G. Scotias*, avec lequel elle pourrait être facilement confondue si elle n'en différait particulièrement par les antennes un peu plus longues et plus grêles, puis légèrement plus brunes à leur extrémité; mais surtout par les joues qui sont lisses, tandis que dans le *G. Scotias* elles sont uniformément couvertes de sillons longitudinaux très-marqués.

J'ai dédié cette espèce à notre collègue M. A. Boieldieu, auteur de la savante Monographie des Ptiniore .

Patrie : la Turquie, (ma collection).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES DÉCRITES.

Coléoptères.

ANISORRHYNCUS *curtus*, Perris. 117
ANTHONOMUS *ruber*, — . 141
ARGUTOR *siculus*, G. Levrat . 117
APION *cribricolle*, Perris . . . 136
— *laticolle*, — . . . 135
— *stenocephalum*, — . . . 136
BAGOUS *dorsalis*, — . . . 144
— *setiger*, — . . . 144
BARIDIUS *vestitus*, — . . . 143
CEUTORRHYNCHUS *carneus*, — . 146
— — *contusus*, — . 145
GIBBIUM *Boieldieui* G. Levrat . 119
HALIPLUS *rubidus*, Perris. , . 117
MORDELLISTENA *flexipes*, Muls. 411
— — *Perrisii*, — 412
— — *Perroudi*, — 410
ORCHESIA *tuteipalpis* Mul. Gnill. 414
RHINCOLUS *crassirostris* (Dejean) Perris 147
STENUS *testaceicornis*, Perris. . 121
TELEPHORUS *puncticollis*. G. Levrat 418
TRACHYPHLAEUS *Larraldi*, Perris 140
TROGLOPS *Dufourii*, — . 128

Larve.

CONIATUS *chrysochlorus*, Perris 139

Hémiptères.

ANTHOCORIS *crassicornis*, Perris 161
— *testaceus*, — 161
ATHYSANUS *cinctus*, Perris 173
— *conspurcatus* — 174
— *Laboulbenii*, — 175
— *maritimus* — 172
— *nympheae*, — 175
— *ornatus*, — 174
CAPSUS *adenocarpi*, — 165
— *cruentatus*, — 167
— *delicatus*, — 167
— *limbatus*, — 165
— *obesus*, — 164
— *palliatus*, — 166
— *tamarisci*, — 166
DELPHAX *Aubei*, — 170
— *lineata*, — 171
— *Fairmairii*, — 170
HETEROGASTER *typhae*, — 159
MENACCARUS *pallidus*, — 158
MICROPHYSA *bipunctata*, — 168

Microlépidoptères.

APTERONA, nouveau genre, Millière page 192
— *hellicinella*, fourreau. . 196
— — larve . . . 197
— *pinastrella*, fourreau. . 199
— — larve . . . 200
— *subtriquetrella*, fourreau . 193
— — larve . . . 193
— — nymphe . . 195
— — insecte parfait. 195

Voir, pour les Vésicants, leur table spéciale à la suite de la monographie.